HISTOIRE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

TOME DEUXIÈME

IMPRIMERIE GÉNÉRALE
A. LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9
PARIS

HISTOIRE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

TOME DEUXIÈME

ILLUSTRÉ DE 289 VIGNETTES

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1881



HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE.

CHAPITRE XXXV.

CHARLES VII JUSQU'A SA RENTRÉE DANS PARIS.

§ 1. LE ROI DE BOURGES.

Le 10 novembre 1422, le corps de Charles VI fut descendu presque sans pompe dans les caveaux de Saint-Denis, et le roi d'armes de France cria sur la fosse royale : « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de



Charles VII proclamé roi à Méhun-sur-Yèvre, en Berry. (Novembre 1422).

très-haut et très-excellent prince, Charles, roi de France, sixième du nom, notre naturel et souverain seigneur ! » Puis il ajouta : « Dieu accorde bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'An-

gleterre, notre souverain seigneur ! » Vers le même temps, à Méhun-sur-Yèvre, en Berry, quelques chevaliers français déployaient la bannière royale en criant : « Vive le roi Charles, septième du mois, par la grâce de Dieu, roi de France! »

Le roi proclamé à Saint-Denis était un enfant de dix mois, petit-fils, par sa mère, de Charles VI, et au nom duquel ses oncles devaient administrer : l'un, le duc de Bedfort, la France; l'autre, le duc de Glocester, l'Angleterre. Cet enfant avait été reconnu comme souverain du royaume de France par le parlement, par l'université, par le premier prince du sang, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, par la reine Isabeau de Bavière. Paris, l'Ile-de-France, la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Champagne, la Normandie, c'est-à-dire presque tous les pays au nord de la Loire, et la Guienne, au sud de ce fleuve, lui obéissaient.

Le roi proclamé en Berry, seul fils survivant de Charles VI, était un jeune homme de dix-neuf ans, de gracieux maintien, mais faible de corps, pâle de figure, de petit courage et toujours en crainte de mort violente. Il redoutait le jugement de Dieu parce qu'il avait été présent à la mort du duc Jean Sans peur. «Il ne s'osait loger sur un plancher, ni passer un pont de bois à cheval, si bon qu'il fût. Du reste, ajoute Chastelain, le grand chroniqueur du temps, bon latiniste, beau raconteur et bien sage en conseil. » Il le fut du moins plus tard; mais pour l'heure et pendant de longues années, il ne montra de vivacité que pour les plaisirs et une sorte d'hébétement en face des affaires et des périls. Son autorité n'était reconnue que dans la Touraine, l'Orléanais, le Berry, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc, le Dauphiné et le Lyonnais.

Deux défaites essuyées, l'une à Crevant (à 15 kilomètres d'Auxerre) en 1423, l'autre à Verneuil (à 50 kilomètres sud d'Évreux) en 1424, inaugurèrent le règne de Charles VII et achevèrent de ruiner toutes ses espérances dans le nord de la France. Il y semblait indifférent; ses ennemis l'appelaient dérisoirement le roi de Bourges, il s'y résignait. Il avait transporté à Poitiers son conseil, son parlement, son université. Mais Bourges et Poitiers étaient pour lui de trop grandes villes encore; il leur préférait un plus charmant séjour, le château de Méhun. « Situé à quelques lieues de Bourges, ce château était, au quinzième siècle, un des plus beaux du Berry et même du royaume. Du plateau sur lequel il était bâti et auquel conduisait une pente insensible, la vue dominait un pays d'une remarquable fertilité. Au pied même de ce plateau, au midi passe la rivière de Yèvre, arrosant, dans son cours de grasses prairies dont les pelouses se déroulent au loin, coupées de distance en distance par des rideaux de peupliers. Vu des tours du château, par une belle soirée, ce paysage devait paraître admirable. Une de ces tours, celle du nord, avait une hauteur prodigieuse, et sa plate-forme, d'une circonférence considérable, était en outre surmontée d'un belvédère percé de longues fenêtres en ogive couronnées de sculptures délicates. » (P. Clément, *Jacques Cœur.*)

C'est là que se plaisait Charles VII; il y banquetait fort et se *tenait en liesse*, livré tout entier au favori du jour. Le premier de ces favoris, dont l'histoire ait conservé le nom, est le sire de Giac, sorte de vizir qui empêchait la paix de peur de perdre son gouvernement, ne voulait laisser aucun seigneur approcher du roi, et abusait de la manière la plus odieuse de son crédit pour commettre une infinité de vexations, même de crimes. Il avait une femme, « bonne et prude, » dit un contemporain, il voulut s'en défaire et l'empoisonna; trouvant que le poison n'agissait pas assez vite, « il la fit monter derrière lui à cheval et chevaucha quinze lieues en cet état; puis mourut ladite dame incontinent. Et ledit Giac avait fait cela pour avoir madame de Tonnerre. » Cependant une ligue de seigneurs se forma contre ce ministre insolent et cruel, et le connétable de Richemont se chargea de la vengeance commune. Voici comment l'historien du connétable raconte cet exploit de son héros : « Il se fit apporter les clefs de la ville d'Issoudun, où se trouvait le roi, et dit qu'il voulait aller à Notre-Dame de Bourg de Deolz dès le point du jour. Et comme son prêtre, tout revêtu, voulait commencer la messe, on lui vint dire qu'il était temps. Il laissa le prêtre tout seul et s'en vint lui et les gens de sa maison et ses archers là où était couché ledit Giac : ils montèrent, rompirent la porte et ledit Giac demanda ce que c'était. « C'est monseigneur le connétable, lui dit-on. — C'en est fait de moi! » s'écria-t-il. Madame sa femme se leva, mais ce fut pour sauver la vaisselle. Et incontinent on fit monter ledit Giac sur une petite haquenée, quoiqu'il n'eût que sa robe de nuit et ses bottes, et l'on partit. »

Le bruit en arriva aussitôt au roi qui envoya aux portes les gens de sa garde. Mais le connétable leur défendit de bouger et conduisit le sire de Giac à Duy-le-Roi, où il le fit juger par son bailli. « Giac confessa tant de maux que ce fut merveille, entre lesquels la mort de sa femme toute grosse. Il confessa en outre avoir donné au diable l'une de ses mains afin de le faire venir à ses intentions. Et quand il fut jugé il requérait pour Dieu qu'on lui coupât ladite main avant de le faire mourir. Il offrait à monseigneur le connétable, s'il lui plaisait de lui sauver la vie, de lui bailler comptant cent mille écus et lui bailler sa femme, ses enfants et ses places en otage, de jamais n'approcher du roi de vingt lieues. Et mondit seigneur répondit que, quand il aurait tout l'argent du monde, il ne le laisserait point aller, puisqu'il avait mérité la mort. On fit venir le bourreau de Bourges pour l'exécuter. Ne demandez pas si le roi fut bien courroucé; mais ensuite le roi, bien informé du gouvernement et de la vie dudit Giac, fut bien content. »

Au sire de Giac succéda le Camus de Beaulieu, qui se gouverna aussi mal que les autres; à Beaulieu, La Trémouille. Une femme, Yolande de Sicile, belle-mère de Charles VII, se faisait encore écouter, mais pour le bien de l'État, et il semblait que ce roi de Bourges ne sût qu'obéir. Cependant, au milieu de ces influences, souvent contraires, et dans une situation si précaire, Charles était encore redoutable aux Anglais.

§ 2. RÉSISTANCES LOCALES; SIÉGE DU MONT-SAINT-MICHEL.

C'est qu'en dépit de sa faiblesse, ce roi de Bourges avait un avantage, il était le prince français; l'autre n'était que le roi des étrangers. Un pamphlet d'Alain Chartier, « le renommé rhétoricien, » montrait la France qui conjurait ses trois enfants, le clergé, la chevalerie et le peuple, d'oublier leurs discordes et de s'unir pour la sauver, pour se sauver eux-mêmes. Beaucoup com-

mençaient à penser comme le jeune poëte. Plus on vivait avec ces Anglais, plus on souffrait de la dureté de leur domination ; plus on sentait la honte de la trahison ignominieuse qui leur avait livré la France. On venait de voir un prince français, le duc d'Alençon, prisonnier à la bataille de Verneuil, refuser de recouvrer sa liberté en souscrivant aux stipulations du traité de Troyes. Le mariage de Charles VII avec Marie d'Anjou avait rattaché à sa cause cette famille puissante, et, par elle, la vaillante maison de Lorraine, dont les princes, toujours Français de cœur, s'étaient fait tuer à Crécy, à Nicopolis, à Azincourt, partout où la France avait eu à combattre. Le comte de Foix, gouverneur du Languedoc, après avoir scrupuleusement interrogé les jurisconsultes, après avoir consulté surtout la tournure probable des événements, venait de déclarer que sa conscience l'obligeait à reconnaître Charles VII comme roi légitime. L'épée de connétable, donnée au comte Arthur de Richemont, avait réconcilié le duc de Bretagne, Jean VI, avec la France, et ramené au service du roi cette pépinière de bons soldats et d'habiles capitaines, que la belliqueuse province fournissait depuis si longtemps. La Castille prêtait des vaisseaux avec lesquels le Normand Braquemont avait battu en 1419 une flotte anglaise. Ces mêmes vaisseaux étaient allés chercher en Écosse les cinq ou six mille soldats qui avaient vaincu à Baugé les Anglais, leurs mortels ennemis.

Les Anglais rencontraient aussi une résistance acharnée en Normandie, et, s'ils étaient maîtres de la capitale, ils n'en trouvaient pas moins dans bien des villes un sentiment patriotique assez fort pour triompher de leurs plus belles armées. En 1423, une d'elles vint se briser contre la forteresse du Mont-Saint-Michel ; le siége qu'y soutinrent les Français est un des glorieux épisodes de cette époque.

On sait que le Mont-Saint-Michel est un rocher presque à pic, que chaque marée recouvre de ses flots mugissants, séparé de la terre ferme par une grève. Il fut dans les temps les plus reculés un des asiles mystérieux des druides. Les traditions païennes, à l'avénement du christianisme, se changèrent en légendes pieuses, et l'évêque d'Avranches, saint Aubert, sur l'ordre de l'archange saint Michel, y vint, dit-on, conduire une colonie de Bénédictins. On crut pendant longtemps que ce monastère gardait le glaive et le bouclier de saint Michel. Incendiée dans le dixième siècle, l'abbaye fut reconstruite par le duc de Normandie, Richard Ier, enrichie par la munificence de tous les princes, surtout par celle de Guillaume le Conquérant, devint un des plus beaux monuments de l'architecture ogivale. Ce rocher abrupt se trouva couronné de flèches dentelées, de légères galeries, de gracieuses colonnettes. Sur ses flancs s'élevèrent de nombreuses habitations : il porta presque une ville, séduisante par sa situation pittoresque, importante par son accès difficile. Cette ville était française de cœur, saint Michel était un des patrons des rois de France ; saint Louis, Philippe le Bel, Charles VI vinrent en pèlerinage à son abbaye. Aussi ne voulut-elle point de la domination anglaise et, grâce à ses remparts naturels, demeura-t-elle calme et libre quand elle voyait à ses pieds le pays désolé par la guerre.

En 1423, les Anglais voulurent en finir avec cette orgueilleuse forteresse qui les troublait dans la joie de leur conquête. Quinze mille hommes, conduits par le sire de Scales, vinrent camper sur les grèves en face du Mont-Saint-Michel, pendant qu'une flotte cernait le rocher du côté de la mer et le battait de ses canons. Un héraut d'armes somma Louis d'Estouteville, qui commandait la place, de mettre bas les armes. Le capitaine normand répondit par ces belles paroles : « Rapportez à votre maître que nous sommes résolus à conserver cette place à notre légitime souverain, ou à nous ensevelir sous ses debris. » Une première attaque par la grève réussit mal aux Anglais, qui alors tentèrent un effort du côté de la mer. Mais une de ces tempêtes qui sont si fréquentes dans cette baie dangereuse et que les défenseurs de la place ne manquèrent pas d'attribuer à la colère de l'archange, souleva les flots et brisa les navires anglais contre les rochers. Une troisième attaque par terre ne fut pas plus heureuse, grâce au courage des moines qui accoururent à l'aide des habitants prêts à céder au nombre. Le siége fut alors converti en blocus, mais une expédition, dirigée par Briand de Chateaubriand, pénétra dans la place et la ravitailla. Les Anglais furent obligés de battre en retraite. On montre encore au Mont-Saint-Michel les trophées de cette victoire : boulets, canons, armures. Charles VII à la nouvelle de ce succès se promit de créer un ordre militaire placé sous l'invocation de Saint-Michel. Louis XI réalisa cette pensée.

Ainsi, même entre les mains de l'indolent Charles VII, la royauté se reconstituait et rattachait à elle tout ce qui était français dans ce pays, et au dehors tout ce qui était ennemi de l'Angleterre. Ce prince, en éloignant de sa personne, à la demande de Richemont, Tanneguy Duchâtel et ces Armagnacs qui l'avaient compromis dans l'attentat du pont de Montereau, prépara encore une réconciliation avec ceux que la mort de Jean Sans peur avait jetés dans le parti anglais.

§ 3. SIÉGE D'ORLÉANS ; JOURNÉES DES HARENGS.

La situation des Anglais se compliquait d'ailleurs de difficultés imprévues. L'alliance du duc de Bourgogne leur avait donné Paris et le traité de Troyes ; il était donc de toute nécessité pour eux de ménager ce prince. Bedford, le régent de France, comprenait bien cette politique et la pratiquait. Mais Glocester, le régent d'Angleteere, se refusait à la suivre. Il venait d'épouser Jacqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, déjà mariée au duc de Brabant, et cette union allait amener une guerre privée entre Glocester, qui n'avait pris cette méchante femme qu'à cause de son magnifique héritage, et le duc de Bourgogne, qui, déjà maître de la Flandre, trouvait cet héritage trop à sa convenance pour le laisser arriver à un prince anglais. Jacqueline de Hainaut fut faite prisonnière à Mons par le duc Philippe. Mais pendant que l'on en référait au pape pour savoir auquel de ses deux maris elle resterait, elle s'enfuit. C'était une terrible femme que cette Jacqueline de Hainaut. Elle ne s'était pas gênée pour employer le poignard ou même la hache contre les favoris de son époux. Elle avait, à travers mille dangers, passé la mer pour venir s'offrir au duc de Glocester. Échappée des mains de Philippe, elle ralluma la guerre, et le duc de Bedford, occupé de ces rivalités de famille, ne put songer à la France.

Il se passa donc trois années sans que de part ni



Flotte anglaise détruite par une tempête attribuée à la colère de l'archange saint Michel (1423).

d'autre on se portât des coups sérieux. En 1427, les Anglais, pour s'approcher de la Loire, vinrent, avec 3000 hommes d'armes assiéger Montargis sur le Loing. La ville n'avait qu'une petite garnison, sous le brave La Faille, mais les habitants le secondaient bien. Ils se défendirent trois mois. Au bout de ce temps, ils firen savoir au roi qu'ils n'avaient plus ni vivres ni munitions. Dunois et Lahire partirent avec 1600 hommes pour tâcher d'entrer dans la place. Sur la route, La Hire rencontra un chapelain et lui demanda l'absolution : « Mais, confessez-vous, dit le prêtre. — Je n'en ai pas le loisir, car il faut courir aux Anglais. Au reste, j'ai fait tout ce que les gens de guerre ont accoutumé de faire. » Le chapelain lui donna l'absolution



Journée des Harengs. (Page 6, col. 2.) (12 février 1429.)

telle quelle. La Hire, réconcilié, se met alors à genoux sur la route, et fait tout haut cette prière : « Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire ce que tu voudras que la Hire fît pour toi, s'il était Dieu, et que tu fusses La Hire. » Tout cela n'était pas trop selon le rituel, mais le brave chevalier était pressé. Son compte réglé avec sa conscience, comme il l'entendait, il tomba de si grand cœur sur les Anglais, que ceux-ci furent obligés de lever le siége.

L'an d'après, Bedfort se résolut à pousser vigoureusement les opérations militaires. Au mois de juin, le comte de Salisbury avait débarqué à Calais avec six mille hommes de bonnes troupes anglaises. Bedfort y joignit quatre mille soldats appelés des garnisons de

Normandie, et cette armée enleva Jargeau, Janville, Meung-sur-Loire, Thoury, Beaugency, Marchenois, la Ferté-Hubert, s'approchant ainsi pas à pas d'Orléans.

La ville d'Orléans formait une sorte de carré long, comprenant à l'est la plus grande partie de l'ancienne ville romaine ; à l'ouest, l'ancien bourg d'Avignon, joint à la ville en 1345 par Philippe de Valois. Le plus grand côté, au sud, longeait la Loire sur une étendue d'environ mille mètres; le côté parallèle, au nord, ne dépassait pas une ligne que l'on pourrait tracer de la place actuelle du Martroi aux dépendances de l'évêché. Les deux autres descendaient de ces points vers le fleuve, celui de l'est en ligne droite : c'était le côté de l'enceinte romaine; celui de l'ouest par une ligne plus courbe qui enveloppait l'église Saint-Paul : c'était le côté du bourg d'Avignon. La ville était donc loin d'atteindre aux limites qu'elle a aujourd'hui, mais la population s'y acheminait déjà par des faubourgs « les plus beaux du royaume. » qui se prolongeaient à l'issue des portes (porte de Bourgogne à l'est, portes Parisis et Bernier au nord, porte Renard à l'ouest). Devant les portes du sud, un pont de dix-neuf arches menait à la rive gauche de la Loire où s'élevaient le grand couvent des Augustins, et au delà un nouveau faubourg, dit Portereau-Saint-Marceau, qui renfermait un grand nombre de maisons de plaisance.

Réduit à son enceinte, Orléans faisait encore l'office d'une immense tête de pont pour défendre le passage de la Loire. Ses murs, qui pour les trois quarts de leur étendue reposaient sur les fondements romains, épais de deux mètres, étaient bordés d'un large fossé et flanqués de tours à trois étages qui dominaient la muraille. Les portes, resserrées chacune entre deux de ces tours, étaient en outre défendues par des boulevards, ouvrages en terre de forme carrée, entourés d'un fossé et d'une forte palissade. Le pont, sur la rive gauche, avait une défense de même sorte, appelée les Tournelles.

Orléans était donc la porte du Berry, du Bourbonnais, du Poitou. Elle prise, le roi de Bourges devenait le roi du Languedoc et du Dauphiné. Le 12 octobre 1428, les Anglais parurent devant ses remparts et se mirent aussitôt à élever, autour de la place, des bastilles, dont le commandement était confié aux plus braves chefs de leur armée, à Guillaume de la Poole, comte de Suffolk, à l'Achille anglais, lord Talbot, à William Glasdale, celui qui avait fait vœu de tout tuer dans Orléans. Salisbury commandait en chef.

Les Orléanais, qui s'étaient attendus à ce siége, avaient fortifié le corps de la place en brûlant eux-mêmes les faubourgs. Ils avaient pour capitaine le sire de Gaucourt, que les Anglais avaient tenu treize ans captif, parce qu'il s'était obstiné à défendre contre eux Harfleur, dont les habitants leur avaient ouvert les portes. La garnison n'était que de cinq cents hommes au plus, mais tous vieux routiers. D'ailleurs les bourgeois comptaient bien ne se ménager point. Ils avaient formé trente-quatre compagnies et chacune s'était chargée de défendre une des trente quatre tours de l'enceinte.

L'artillerie commençait à jouer un grand rôle dans les batailles et dans les siéges. Celle des assiégeants était mal servie, et les bourgeois se gaudissaient de la maladresse des canonniers anglais, qui lançaient dans la place des boulets de quatre-vingts livres et ne tuaient personne. L'artillerie orléanaise y allait tout autrement. Elle comptait soixante-dix pièces et douze maîtres canonniers fort experts qui dirigeaient le feu. Chaque canon avait son nom et sa besogne particulière. Le bon canon Rifflard tuait son homme à chaque coup. Maître Jean et sa coulevrine faisaient aussi merveille. Il l'avait mise sur un chariot léger et les Anglais le trouvaient partout, abattant leurs chefs, un jour lord Grey, un autre jour le maréchal du camp. Les canonniers ennemis réunissaient contre lui tous leurs efforts, Jean tombait; il était mort, on l'emportait dans une civière, et les Anglais de rire ; l'instant d'après, Jean et sa coulevrine recommençaient de plus belle. Mais le meilleur coup, c'est un enfant qui le fit. Un écolier trouve sur le rempart, à l'heure du dîner, une pièce toute chargée, il y met le feu, et de peur se sauve; le boulet va droit au visage du comte de Salisbury, alors monté sur une des bastilles, et à qui William Glasdale disait dans ce moment même : « Milord, vous voyez votre ville. » L'Anglais en mourut, et le lendemain, le bâtard d'Orléans, celui dont la douce Valentine disait : « Il m'a été dérobé, » le beau et brave Dunois, entrait dans la place avec les meilleurs chevaliers du temps, La Hire, Xaintrailles, le maréchal de Boussac et six ou sept cents soldats ; d'autres suivirent; peu à peu il s'en trouva dans Orléans sept mille.

Cependant les bons coups et les railleries des Orléanais ne déconcertaient pas la ténacité britannique. Les Anglais ajoutaient chaque semaine une bastille nouvelle à celles qui avaient été construites ; ils allaient enclore la place tout entière et la réduire par la famine. Déjà quatre mois étaient passés, les vivres diminuaient dans la ville : il devenait urgent de la ravitailler et d'arrêter en même temps les arrivages des Anglais. On savait qu'ils commençaient aussi à souffrir de la disette et que le duc de Bedfort envoyait à Paris, sous la conduite de sir John Falstaff et de deux mille cinq cents soldats, trois cents charettes de munitions, de vivres, de harengs surtout, pour le maigre du carême. Le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, se chargea d'arrêter le convoi. Il assembla une troupe de cinq mille hommes, où figuraient la fleur de la noblesse, toute la chevalerie de l'Auvergne, du Bourbonnais, du Berry, et se mit à la recherche de l'escorte anglaise. Il la rencontra près de Rovray, le 12 février 1429.

A l'approche des Français, Jonh Falstaff se fit une enceinte des chariots de son convoi ; il y fit monter ses archers, et garnit les intervalles avec des pieux aigus. Les Français, de leur côté, s'arrêtèrent, leur gendarmerie resta en position, à cheval, et leur artillerie, couverte par les archers et les gens de pied, ouvrit son feu sur les barricades anglaises. Bientôt nombre de charrettes furent renversées et mises en pièces avec les archers qui les montaient, et de larges brèches laissèrent voir l'intérieur de l'enceinte. Que le combat continuât de la même manière, et la petite armée anglaise était perdue; mais les chevaliers ne voulurent pas laisser cet honneur à l'artillerie. Ils descendirent de cheval malgré leurs pesantes armures et marchèrent sans ordre aux Anglais. Les archers reprirent alors tous leurs avantages et forcèrent les Français à reculer. Le champ de bataille était jonché de harengs tombés des barils que les boulets avaient défoncés. Les Orléanais se consolèrent de leur malheur par une plaisanterie, ils appelèrent cette rencontre la *journée des Harengs.*

Cependant la situation de la ville devenait de jour en jour plus grave, et Charles VII ne sortait pas de son

indolence. La noblesse venait de donner encore une fois, à Rouvray, la mesure de ce qu'elle savait faire sur un champ de bataille. On avait vu le comte de Clermont, qui avait causé cette défaite par son impéritie, quitter honteusement la ville assiégée avec 2000 hommes qu'il commandait. L'amiral de France, le chancelier de France, l'archevêque de Reims, l'évêque d'Orléans en avaient fait autant, sans que les prières des bourgeois pussent les retenir. Les assiégés commençaient à désespérer. Ils faisaient humblement représenter au duc de Bedfort que leur ville était l'apanage du duc Charles d'Orléans, captif en Angleterre depuis Azincourt, et que, ce duc ayant adhéré au traité de Troyes, il n'y avait aucune raison de le dépouiller. Les Anglais ne répondant pas à cet appel fait à leur générosité, les Orléanais s'adressèrent au duc de Bourgogne; ils le supplièrent de prendre leur ville en sa garde. Philippe le Bon agréa très-volontiers la proposition, et s'empressa de la transmettre au duc de Bedfort : le régent anglais répondit aigrement qu'il n'entendait pas battre les buissons pour qu'un autre prît les oisillons.

§ 4. RÉVEIL DU SENTIMENT NATIONAL; JEUNESSE DE JEANNE D'ARC.

Ce que les grands ne faisaient pas, les petits le firent. L'humiliation de la France et de son chef commençait à peser sur le cœur du peuple. Au contact de l'étranger, le sentiment de la nationalité s'éveilla en lui. Auparavant on était citoyen de sa ville, rien de plus; en face de l'Anglais, on se sentit Français. Personne, un siècle auparavant, ne s'était inquiété de Calais, assiégé par Édouard III. La France entière s'intéressait au sort d'Orléans. Angers, Tours et Bourges lui avaient envoyé des vivres; Poitiers et la Rochelle, de l'argent ; le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc, du salpêtre, du soufre et de l'acier.

C'était un sentiment inconnu au moyen âge et destiné à un noble rôle dans les sociétés modernes, c'était le patriotisme qui naissait. Les effroyables misères qu'on venait de traverser, au lieu de l'abattre, l'avaient rendu plus vif. On lit dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, à la date des années 1418-1421 : « Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables, des petits enfants qui criaient : « Je meurs de faim ! » On voyait sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouraient de faim et de froid. On mourait tant et si vite qu'il fallait faire dans les cimetières, de grandes fosses où on les mettait par 30 et 40, arrangés comme lard et à peine poudrés de terre. Ceux qui faisaient les fosses affirmaient qu'ils avaient enterré plus de 100 000 personnes. Les cordonniers comptèrent, le jour de leur confrérie, les morts de leur métier, et trouvèrent qu'ils étaient trépassés bien 1800, tant maîtres que valets, en ces deux mois.... Des bandes de loups couraient les campagnes et entraient même la nuit dans Paris pour enlever les cadavres.... Les laboureurs quittaient leurs champs et se disaient entre eux: « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves.... Adieu les femmes et les enfants.... Faisons le pis que nous pourrons.... Remettons-nous en la main du Diable. »

Quand il en était ainsi à Paris et autour de Paris, que l'on juge de ce qui se passait au loin, dans les campagnes. Ces misères tenaient à bien des causes ; le peuple n'en connut qu'une seule, les Anglais; toutes les souffrances qu'il avait endurées, il les attribua aux Anglais ; tous les ressentiments qu'il avait accumulés, il les reporta sur les Anglais; chasser les Anglais devint sa pensée de tous les jours, et les hommes n'y aidant pas, il compta sur Dieu. Cette opinion s'établit peu à peu d'un bout à l'autre de la France, que le royaume trahi, livré aux étrangers par une femme, par une reine, par l'indigne Isabeau de Bavière, devait être sauvé, délivré par une fille du peuple, par une vierge : cette héroïque fille du peuple, cette vierge libératrice, ce fut Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, troisième fille du paysan Jacques d'Arc et Isabelle Rommée, était née en 1409, au village de Domrémy, entre Champagne et Lorraine.

Elle était bonne fille, simple, douce et timide, disent les contemporains, se plaisant à l'église et aux lieux saints. « Le petit jardin de la maison paternelle touchait au cimetière, qui est comme le jardin d'une église de village. Jeanne usait du voisinage pour aller à l'église le plus souvent qu'elle pouvait; elle y goûtait une douceur extrême. On l'y voyait prosternée devant le crucifix, ou bien les mains jointes, les yeux levés vers l'image du Sauveur ou de la Vierge, sa mère. Tous les matins, pendant le saint sacrifice, elle était au pied des autels; et le soir quand la cloche qui sonnait les complies, la surprenait aux champs, elle s'agenouillait et son âme s'élevait à Dieu. Elle se plaisait à entendre chaque soir ce commun appel à la prière. Quand le sonneur de l'église (on le sait de lui-même) venait à l'oublier, elle le reprenait, disant que ce n'était pas bien, et promettait de lui donner des gâteaux pour qu'il se montrât plus diligent. Elle ne se bornait pas aux devoirs que la religion prescrit à chaque fidèle. Cette jeune fille qui avait accompli de si grandes choses à dix-neuf ans, est tout entière à ses pratiques naïves de dévotion où les âmes simples et pures ont tant de charme à se répandre. Non loin de Domremy, sur le penchant du côteau qui descend vers la Meuse, il y avait un ermitage dédié à Notre-Dame de Belmont. Jeanne aimait à le visiter ; et le jour que l'église a le plus spécialement consacré à Marie, le samedi, vers la fin de la journée, elle se joignait à d'autres jeunes filles pour venir y prier ensemble et y brûler des cierges : symbole consacré par l'église pour rappeler aux fidèles la foi qui veille et l'amour qui doit brûler pour Dieu.

« Jeanne fut donc dès sa plus tendre enfance, un modèle de piété. Sa foi se traduisait en bonnes œuvres. Si peu d'argent qu'elle eût, elle en avait pour l'aumône. Elle consolait les malades, elle recueillait les pauvres, elle leur donnait place au foyer, elle leur cédait même son lit, secondée dans sa charité par la religieuse condescendance de ses parents. Aussi était-elle aimée de tout le monde.

« Elle ne cherchait point d'ailleurs à se distinguer des autres, et se mêlait à ses compagnes dans les fêtes du village. Sur cette même pente où s'élevait la chapelle de la Vierge, entre les bords fleuris de la Meuse, et la sombre forêt de chênes, *le bois Chesnus*, qui en couronnait le hauteurs, il y avait un hêtre d'une remarquable beauté, « beau comme un lis, » dit un des habitants, large, touffu, dont les branches retombaient jusqu'à terre. On l'appelait « l'arbre des dames. » Autrefois les seigneurs et les dames du lieu, avec leurs demoiselles et leurs suivantes, venaient, au retour du prin-

temps, faire un repas champêtre sous son ombre. Peut-être un jour ces joyeuses réunions avaient-elles amené quelque mystérieuse aventure qui changea de nature et de forme en passant par la tradition. Le nom de *dames* donné aux femmes de haut parage, était aussi le nom donné aux fées dans le langage populaire. On racontait qu'un seigneur de Bourlemont venait y voir une fée, conversait avec elle. L'arbre des dames était donc aussi l'arbre des fées. C'étaient les fées qui, dans les anciens temps venaient danser sous le beau hêtre; on disait même qu'elles y venaient encore. Cela n'empêchait pas les habitants de Domremy de faire ce que faisaient leurs pères. L'arbre était toujours aussi beau. Au printemps on se rassemblait sous sa voûte de verdure. On l'inaugurait en quelque sorte le dimanche de la mi-carême, *Lætare*.

« En ce jour qu'on nommait aussi le dimanche *des Fontaines*, les jeunes garçons et les jeunes filles venaient sous l'arbre fameux faire ce qu'on appelait *leurs fontaines*. Ils emportaient comme provisions de la journée, des petits pains faits exprès par leurs mères et s'y livraient aux ébattements de leur âge, chantant, dansant, cueillant des fleurs dans les prairies d'alentour, pour en faire des guirlandes dont ils ornaient les rameaux du bel arbre; puis quand ils avaient mangé, ils allaient se désaltérer aux eaux limpides d'une source voisine, tout ombragée de groseilliers.

« Jeanne y venait comme les autres; Mengette, son



L'arbre des Dames (Page 7, col. 2.)

amie, dit qu'elle y fut et y dansa plus d'une fois avec elle. Pourtant, elle n'était point danseuse; et souvent au retour de la fête elle prenait le chemin de sa chapelle chérie, et suspendait à l'image de la Vierge les guirlandes qu'elle avait tressées des premières fleurs des champs. » (Wallon, *Jeanne d'Arc*, chap. I, p. 3, 4 et 5.)

Cette vie si calme fut bien souvent troublée ; la guerre alors était continuelle : tantôt les Anglais, tantôt les Bourguignons, tantôt les grandes compagnies; il fallait se battre à tout moment, fuir à la forêt voisine et revenir quand l'ennemi avait disparu pour réparer ses dégâts. Les gens de Domremy, Armagnacs déterminés, avaient à deux lieux de leur village le village bourguignon de Marey ; hommes, enfants des deux bourgs ne se rencontraient pas sans s'attaquer. Maintes fois Jeanne d'Arc avait vu ses trois frères revenir tout sanglants.

La guerre, les combats, les blessures, les dévastations, voilà le premier spectacle qui frappa les yeux de Jeanne. Au foyer domestique quand elle restait à coudre et à filer près de sa mère, c'étaient encore des récits de guerre qu'elle entendait, puis de saintes traditions, de pieuses légendes, sur saint Michel l'archange des batailles, sainte Catherine et sainte Marguerite, auxquelles nous avons vu la jeune paysanne tresser dévotement des couronnes et des guirlandes. A tous les rêves qu'entretenaient en elle ces récits et les malheurs dont elle était témoin, se trouvait associée l'image de Charles VII, de ce pauvre jeune roi renié par sa mère et chassé par l'Anglais de son héritage.

§ 5. MISSION DE JEANNE D'ARC.

Jeanne grandit, atteignit sa quatorzième année au milieu de toutes ces excitations, avec une santé forte, mais cependant troublée. Elle se confessait fort souvent et augmentait par les macérations du corps cette exaltation de l'âme, cette seconde vue de l'esprit qui réalisent au dehors et font voir et toucher avec une foi sincère les visions intérieures. Un jour, en 1423, jour d'été et jour de jeûne, sur le midi, la jeune fille étant au jardin près de l'église, vit tout à coup une grande lumière, et, du milieu de cette lumière, une voix qui disait: « Jeanne, sois bonne et sage enfant; va souvent à l'église. » Une autre fois, elle vit dans cette lumière de belles figures, dont une qui avait des ailes lui dit: « Jeanne, va délivrer le roi de France et lui rendre son royaume. » Elle trembla beaucoup et répondit: « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille; je ne saurais conduire des hommes d'armes. » La voix répondit: « Sainte Catherine et sainte Marguerite t'assisteront. » Elle revit



Elle crut entendre la voix de l'archange saint Michel (1423).

encore l'archange et les deux saintes, entendit *ses voix*, comme elle disait; elle les entendit pendant quatre ans; il fallut bien leur obéir.

Mais comment obéir? Sur quelques timides insinuations, son père avait déclaré qu'il aimerait mieux plutôt la noyer que la voir partir avec des gens de guerre. Elle obtint d'être renvoyée à Vaucouleurs chez un de ses oncles, André Laxart, sous prétexte de soigner sa tante malade. Cet oncle ajoutait foi à la mission de Jeanne, et elle le décida à invoquer pour elle l'appui du sire de Baudricourt, capitaine du lieu. Baudricourt reçut fort mal le messager, et répondit qu'il fallait bien souffleter cette jeune fille et la ramener chez son père. Jeanne ne se rebuta pas, « car, disait-elle, avant qu'il soit la mi-carême, il faut que je sois vers le roi, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. » Elle alla vers le capitaine, et elle réussit. Baudricourt fut non pas convaincu, mais entraîné par les gens du peuple, transportés d'admiration. Ils se cotisèrent pour équiper Jeanne et lui acheter un cheval, le capitaine ne voulant lui donner qu'une épée. Elle coupa ses longs cheveux, prit des vêtements d'homme, et, malgré les dernières résistances de sa famille, elle partit de Vaucouleurs, sous la conduite de six hommes d'armes, au commencement de février 1429.

C'était un terrible voyage que d'aller, dans un pareil moment, des bords de la Meuse aux bords de la Loire. Jeanne avait à redouter et les grossiers protecteurs qu'on lui avait donnés, et les brigands et les ennemis. Rien ne l'effraya, elle rassurait elle-même

ses compagnons : « Ne craignez rien, leur disait-elle, Dieu me fait ma route : c'est pour cela que je suis née ; mes frères de paradis me disent ce que j'ai à faire. » L'enthousiasme qu'elle ressentait et qu'elle inspirait triompha de toutes les difficultés, de tous les périls, et, le 24 février, elle arriva à Chinon où était Charles VII. Le conseil discuta pendant deux jours si l'on devait la laisser voir au roi ; on s'y résolut à la fin, car les choses allaient bien mal à Orléans, et l'on voulait essayer de tous les moyens pour sauver cette ville importante.

Jeanne fut reçue au milieu d'un appareil et d'une pompe qui ne la déconcertèrent aucunement. Sans timidité comme sans hardiesse, elle reconnut du premier coup d'œil ce roi dont l'image la préoccupait depuis tant d'années, alla droit à lui, quoiqu'il affectât de se tenir caché entre les courtisans, et lui dit : « Gentil dauphin, pourquoi ne me croyez-vous ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple ; car saint Louis et saint Charlemagne sont à genoux devant lui en faisant prière pour vous. Si vous me baillez gens, je lèverai le siége d'Orléans, et je vous mènerai sacrer à Reims, car tel est le plaisir de Dieu que ses ennemis les Anglais s'en aillent en leur pays, et que le royaume vous demeure. »

La cour railleuse de Charles VII n'était pas facile à convaincre d'une miraculeuse mission. Il lui fallait tout au moins s'assurer si la nouvelle venue n'était pas envoyée du diable. Évêques, moines, docteurs, et professeurs de l'université de Poitiers l'interrogèrent solennellement. « Jeanne, lui disait l'un, tu dis que Dieu veut délivrer le peuple de France. Si telle est sa volonté, il n'a pas besoin de gens d'armes. — Ah ! mon Dieu, répondit-elle sans se troubler, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

Maître Guillaume avoua que c'était bien répondu. Alors Séguin, « un bien aigre homme, » dit la chronique, voulant savoir que penser de ses voix, lui demanda quelle langue elles lui parlaient.

« Meilleure que la vôtre, » répondit-elle.

Il parlait limousin.

« Croyez-vous en Dieu ? dit le docteur visiblement blessé.

— Mieux que vous, répliqua Jeanne sur le même ton.

— Eh bien ! reprit Séguin, Dieu défend de vous croire sans un signe qui porte à le faire ; » et il déclara que, pour sa part, il ne donnerait point au roi le conseil de lui confier des gens d'armes et de les mettre en péril sur sa simple parole.

« En nom Dieu, répliqua Jeanne, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire signes ; mais menez-moi à Orléans et je vous montrerai les signes pourquoi je suis envoyée. Qu'on me donne si peu de gens qu'on voudra, j'irai à Orléans. »

D'ailleurs ce n'était pas cette cour, ce n'était pas ces juges qu'il importait de convaincre, c'était le peuple, et le peuple était convaincu ; l'opinion populaire entraîna le gouvernement qui hésitait ; Jeanne d'Arc fut équipée, armée, envoyée où elle se disait appelée, à Orléans.

Orléans courait de grands dangers ; mais il faut dire aussi que les Anglais qui le cernaient n'étaient pas en situation beaucoup meilleure. Les fatigues d'un long siége d'hiver, les pertes éprouvées dans les combats, les désertions, avaient considérablement affaibli leur armée ; le duc de Bourgogne, blessé de la conduite du duc de Belfort envers lui, venait de rappeler ses troupes ; et l'armée anglaise montait tout au plus à quatre ou cinq mille hommes, dispersés dans une douzaine de bastilles qui ne communiquaient point toutes entre elles.

Que fallait-il pour réduire de si faibles ennemis ? de la discipline, de l'union chez ceux qui les attaqueraient. Or, rien de plus désordonné que ces bandes et ces capitaines d'aventures qui s'étaient jetés dans la ville pour la défendre, et qui n'avaient vu, dans la guerre, que les profits et les plaisirs qu'ils y trouvaient. On a vu l'étrange prière qu'adressait à Dieu un de ces chefs, La Hire. Une autre fois il disait : « Si Dieu le Père se faisait homme d'armes, Dieu serait infailliblement pillard. » Moraliser, discipliner seulement ces rudes et sauvages natures, c'était une entreprise fort au-dessus de l'autorité royale à cette époque, et Charles VII ne l'essaya pas sans péril dix ans plus tard. Mais ce que la royauté n'aurait pas su faire, l'enthousiasme général l'opéra. Sur un signe de Jeanne d'Arc, on les vit renoncer aux orgies, se confesser, communier. La Hire, qui en étouffait, ne jurait plus que par son bâton. Cette armée, ainsi métamorphosée, devenait invincible.

Le 29 avril 1429, Jeanne d'Arc, entrait à Orléans. Elle était, pour les Orléanais, comme l'ange du Dieu des armées. « Ils se sentaient, dit le journal du siége, tout réconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avait dit être dans cette simple jeune fille. » Tous se pressaient autour d'elle, hommes, femmes et petits enfants, cherchant à la toucher, à toucher au moins son cheval : dans leur empressement ils faillirent, de leurs torches, brûler sa bannière ; ils l'accompagnèrent ainsi, lui « faisant grand chère, grand honneur, à l'église principale où elle voulut, avant toute chose, aller rendre grâces à Dieu. »

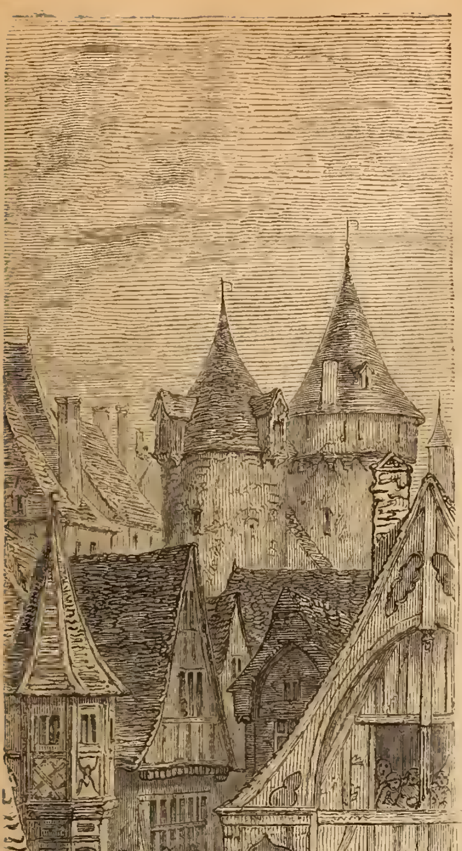
Quelques jours après, le 4 mai, elle sortit à la rencontre d'un convoi de vivres et introduisit dans la ville l'armée qui s'était un moment arrêtée à Blois. Elle avait passé et repassé devant les lignes ennemies, sans que les Anglais bougeassent.

§ 6. DÉLIVRANCE D'ORLÉANS.

Le même jour qu'elle était revenue avec le convoi, Dunois vint lui dire que Falstaff approchait pour ravitailler les Anglais : « Bâtard, bâtard, s'écria Jeanne en une saillie de joie, en nom Dieu, je te commande qu'aussitôt que tu sauras la venue dudit Falstaff, tu me le fasses savoir ; car s'il passe sans que je le sache, je te promets de te faire ôter la tête. » Dunois lui dit sur le même ton de ne rien craindre, qu'il l'avertirait à temps.

Ce fut pourtant sans lui en rien dire que l'on commença l'attaque. Elle s'était jetée sur un lit pour se reposer des fatigues de la journée, quand tout à coup elle se leva, et réveillant d'Aulon, son écuyer, qui dormait sur un autre lit : « En nom Dieu, dit-elle, mon conseil m'a dit que j'aille contre les Anglais, mais je ne sais si je dois aller à leurs bastilles ou contre Falstaff qui les doit ravitailler. » Au même moment un grand tumulte se fait entendre.

Les Français attaquaient la bastille de Saint-Loup qui commandait le passage de la Loire en amont et le chemin de la Bourgogne, et avaient le dessous. Jeanne sort précipitamment, et rencontrant son page : « Ha !



sanglant garçon, s'écrie-t-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu ! Allez querir mon cheval. » Elle s'arme, puis sautant sur le cheval que le page amenait, elle l'envoie chercher son étendard, qu'elle reçoit par la fenêtre, et part, courant droit par la grande rue vers la porte de Bourgogne, si vite que les étincelles jaillissaient du pavé. Bon nombre de blessés étaient rapportés vers la ville. Jeanne s'arrêta au premier dont elle fit la rencontre, et sachant que c'était un Français : « Jamais, dit-elle, je n'ai vu sang de Français que les cheveux ne me levassent sur la tête. » Jeanne ranima le courage des assaillants qui emportèrent la bastille à laquelle ils mirent le feu.

Le peuple courut aux églises remercier Dieu, et le son des cloches porta comme un retentissement de cette joie publique aux Anglais étonnés d'être vaincus. Ils croyaient maintenant toutes les puissances de l'enfer conjurées contre eux. Jeanne, qui était une sainte dans les murs d'Orléans, était une sorcière dans les bastilles ennemies. Les Anglais l'accablaient d'injures grossières, l'appelaient vachère, ribaude, autrement encore, et n'en avaient pas moins d'elle une peur effroyable. Cette sorcière, pensaient-ils, pouvait faire des prodiges, et il fallait des prodiges, dans leur opinion du moins, pour leur inspirer la terreur qu'ils ressentaient. On vit ces redoutés soldats évacuer eux-mêmes leurs bastilles au midi de la Loire, à l'exception de deux, où ils concentrèrent toutes leurs forces, celle des Augustins et celle des Tournelles.

Ces deux forteresses interceptaient les communications si importantes des Français avec le Berry. Il fut résolu qu'on les attaquerait. Le 6 mai, Jeanne d'Arc passe la Loire, s'avance



Entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans (29 avril 1429). (Page 10, col. 2.)

contre la bastille des Augustins, rallie les siens, qu'une terreur panique a fait fuir, plante sur le bord du fossé son étendard aux fleurs de lis, et les Français se précipitent de nouveau autour de la sainte bannière. Deux chevaliers qui dans ces alternatives de retraite et d'attaque s'étaient défiés à qui ferait le mieux son devoir, étaient déjà au pied des palissades. Mais un Anglais, grand, puissant et fort, occupait à lui seul tout le passage et les tenait en échec. On le signala au fameux canonnier Jean le Lorrain, qui l'abattit d'un



Jeanne d'Arc attaquant les Tournelles (7 mai 1429). (Page 12, col. 2.)

coup de sa coulevrine, et les deux chevaliers entrant dans la bastille y furent suivis d'une foule d'assaillants.

Le lendemain, 7 mai, toute l'armée, tout le peuple se portent contre les Tournelles. Jeanne applique, la première, une échelle contre le rempart; elle y monte et au même instant elle est atteinte entre l'épaule et la gorge d'un trait d'arbalète qui la perce de part en part. Se sentant blessée, elle eut peur et pleura. La femme se montra dans l'héroïne et dans la sainte!

Cette blessure de Jeanne ne fit qu'animer ses soldats. Les Anglais, assaillis de tous côtés, essayent vainement de s'échapper; le fameux capitaine William Glasdale tombe tout armé dans le fleuve et se noie ; cinq cents des siens sont passés au fil de l'épée.

Les Tournelles prises, il ne restait plus un Anglais au sud de la Loire. Le lendemain, 8 mai, Suffolk et Talbot évacuèrent les bastilles du nord, abandonnant munitions, artillerie, bagages, un grand nombre de prisonniers et de malades. La ville d'Orléans célèbre encore chaque année cette défense mémorable et a élevé une statue à la sainte héroïne qui la sauva...



Cathédrale de Reims.

§ 7. BATAILLE DE PATAY : SACRE DE CHARLES VII A REIMS.

Les soldats, la population orléanaise tout entière voulaient poursuivre les Anglais : Jeanne le défendit. « Ils s'en vont, dit-elle, ne les poursuivons outre et ne les tuons, car c'est aujourd'hui dimanche. »

Le 13 mai, elle partit d'Orléans pour aller à Tours trouver le roi. « Sitôt qu'elle le vit, elle s'agenouilla doucement, en l'embrassant par les jambes, et disant : « Gentil dauphin, ne tenez plus tant et de si longs conseils, mais venez prendre votre sacre à Reims. Je suis fort aiguillonnée que vous y alliez, et ne faites doute qu'en cette ville vous recevrez votre digne sacre. »

Recevoir le sacre à Reims, c'eût été pour Charles VII prendre sur son jeune compétiteur, Henri VI, un avan-

tage décisif et devenir véritablement roi de France. Avec le découragement dont étaient frappés les Anglais, l'expédition n'était certainement pas aussi hasardeuse qu'elle pouvait le paraître. Mais les politiques se crurent encore une fois les plus sages, et on décida qu'il fallait d'abord nettoyer d'Anglais les bords de la Loire ; on leur prit Jargeau, Beaugency, Meung-sur-Loire.

Au siége de Jargeau, Suffolk, vivement pressé par un écuyer d'Auvergne, nommé Guillaume Regnault, lui demanda s'il était gentilhomme.

« Oui, dit-il.

— Êtes-vous chevalier?

— Non. »

Le comte le fit chevalier et se rendit à lui.

Près de Patay des éclaireurs français firent lever un cerf qui alla se jeter dans un corps de bataille anglais où il fut reçu à grands cris. Ces cris donnèrent l'éveil aux Français, qui reconnurent l'ennemi, marchant en parfaite ordonnance, mais sans aucun soupçon de l'approche d'une troupe ennemie. Ils se hâtèrent d'en avertir le gros de leur armée, disant qu'il était l'heure de besogner, qu'on les aurait bientôt en face. A cette nouvelle, le duc d'Alençon demanda à Jeanne ce qu'il fallait faire.

« Avez-vous de bons éperons? » lui dit-elle.

Plusieurs l'entendant, s'écrièrent:

« Que dites-vous ? Nous tournerons donc le dos?

— Nenni, en nom Dieu, dit Jeanne, ce seront les Anglais; ils seront déconfits et vous aurez besoin des éperons pour les suivre. »

On vint dire qu'ils avaient plus de mille hommes d'armes. « En nom Dieu, dit Jeanne, il les faut combattre ; s'ils étaient pendus aux nues nous les aurions, parce que Dieu nous les envoie pour que nous les châtiions. »

On tomba sur eux à l'improviste; ils n'eurent ni leur sang-froid ni leur prudence habituels; on leur tua deux mille cinq cents hommes. Falstaff avait pris la fuite; l'invincible Talbot et lord Scales restèrent prisonniers.

Après cette nouvelle victoire, l'avis de Jeanne devint irrésistible. Le peuple ne croyait qu'en elle, les nobles même accouraient; on avait beau leur dire que le roi ne pouvait donner que trois francs par homme pour toute la campagne, « ceux des gentilshommes qui n'avaient de quoi se monter et s'armer, dit la chronique, y allaient comme archers et coutilliés montés sur petits chevaux. »

On se mit en route de Gien, le 28 juin 1429. L'armée fut accueillie avec joie par les paysans, dans les bourgades et les villages ; les villes hésitaient. Auxerre, qui appartenait au duc de Bourgogne, n'ouvrit point ses portes, mais fournit des vivres et promit de reconnaître le roi, dès que Troyes, Châlons et Reims se seraient soumis.

Troyes, qui avait une forte garnison de Bourguignons et d'Anglais, et des murs en bon état, refusa de recevoir l'armée royale. On entama des négociations. Un moine augustin qui jouissait d'un grand crédit à Troyes, et qui croyait Jeanne possédée du démon, voulut profiter de la trêve pour la voir. Il vint au camp, mais s'approchait de Jeanne avec défiance, faisant des signes de croix, jetant de l'eau bénite.

« Approchez hardiment, lui dit Jeanne, je ne m'envolerai pas. »

Elle finit par le rassurer, le convaincre, et le chargea de lettres pour la ville assiégée.

Mais les Anglais firent rejeter tout accommodement, et l'armée dut se résoudre à employer la force. Elle n'avait rien de ce qu'il aurait fallu pour entreprendre un siége; pour toute artillerie une petite bombarde, pas même de vivres, car les soldats ne mangeaient depuis cinq ou six jours que des fèves qu'ils cueillaient dans les champs. Le conseil assemblé délibérait avec inquiétude. Jeanne assura que dans trois jours on serait dans la ville. « Nous en attendrions bien six, dit le chancelier, si nous étions sûrs que vous dites vrai. — Six! répliqua-t-elle; eh bien! vous y entrerez demain. » Et elle courut aux remparts, son étendard à la main; elle fit combler le fossé et allait assaillir le mur, quand les Anglais, troublés de toutes les nouvelles d'Orléans, offrirent d'eux-mêmes de s'en aller.

Charles ne fit que traverser Troyes. Il ne s'arrêta pas davantage à Châlons, qui ouvrit ses portes avec empressement, et, le 13 juillet, il arriva devant Reims. Deux seigneurs bourguignons, les sires de Châtillon et de Saveuse, y commandaient; mais ils n'avaient point de soldats. Ils assemblèrent la bourgeoisie et lui demandèrent de tenir seulement six semaines, au bout desquelles ils répondaient que les ducs de Bourgogne et de Bedford arriveraient avec une armée si puissante qu'elle ferait aisément lever le siége. La bourgeoisie refusa de courir ce risque, engagea les deux capitaines à se retirer, et envoya une députation au chancelier de France qui était en même temps archevêque de Reims pour le prier d'entrer dans la ville épiscopale. Le 17 juillet Charles était enfin sacré selon le rituel ordinaire.

L'archevêque de Reims officiait; le sire d'Albret tenait l'épée devant le roi. Mais il y avait encore un personnage que l'antique cérémonial n'avait pas prévu : c'était Jeanne, se tenant aux côtés du roi, sa bannière à la main. Après la cérémonie, quand le roi, fait chevalier par le duc d'Alençon, eut reçu de l'archevêque l'onction sacrée et la couronne, Jeanne se jetant à ses pieds, lui embrassa les genoux: « Gentil roi, dit-elle, maintenant est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. » Elle pleurait, et les seigneurs qui étaient là pleuraient avec elle.

§ 8. JEANNE DEVANT PARIS ET A COMPIÈGNE.

Jeanne avait fait les deux grandes choses que ses voix lui ordonnaient de faire : elle avait délivré Orléans, et elle avait fait sacrer le roi ; elle eût souhaité de retourner dans son village. A son entrée dans Reims, dit la chronique, « considérant que tout le pauvre peuple du pays criait noël, et pleurait de joie et de liesse, et qu'ils venaient au-devant du roi en chantant le *Te Deum laudamus* avec aucuns répons et antiennes, elle dit au chancelier de France et au comte Dunois : « En nom Dieu, voici un bon peuple et dévot, et quand je devrai mourir, je voudrais bien que ce fût en ce pays. » Et lors ledit comte Dunois lui demanda : « Jeanne, savez-vous quand vous mourrez, et en quel lieu? » Elle répondit qu'elle étoit à la volonté de Dieu, et dit en outre audit seigneur : « J'ai accompli ce que Messire m'a commandé, je voudrais bien qu'il voulût me faire ramener auprès de mon père et mère, et garder leurs brebis et bétail. »

Mais son rôle n'était point fini, car l'Anglais tenait en-

core une partie considérable du royaume. Jeanne, avec la même résolution qui l'avait fait aller droit à Orléans et à Reims, demanda à marcher sur Paris. Les conseillers du roi ne pouvaient s'habituer à ces héroïques témérités qui, à de certains moments, valent mieux que la prudence; ils décidèrent qu'on prendrait d'abord les petites places qui mènent à Paris. Elles s'ouvrirent d'elles-mêmes. L'armée royale entra sans peine à Laon, à Soissons, à Coulommiers, à Provins, à Château-Thierry, à Compiègne, à Beauvais, à Senlis, à Saint-Denis. Mais quand on arriva devant Paris, l'occasiou était manquée.

Paris était une trop grande ville pour être emportée d'un coup de main, et les Parisiens s'étaient trop com-



promis dans les dernières révolutions pour se livrer à Charles VII sans absolue nécessité. On leur avait laissé le temps de revenir de la stupeur causée par le sacre du roi, et de se préparer. Ils se défendirent courageusement. Jeanne se conduisit avec son intrépidité accoutumée, franchit seule le fossé de la ville, fut blessée d'un trait qui lui traversa la jambe, et n'en reçut pas moins tout le blâme de cette tentative. Elle vit Charles VII, retombant dans la somnolence, part[illegible] Chinon, comme pour se mettre à l'abri derriè[illegible] Loire, en laissant l'ordre d'évacuer Saint-Denis. Avant de quitter Saint-Denis, Jeanne déposa ses armes dans l'abbaye devant l'image de la sainte Vierge et les reliques du saint patron du royaume: pieux hommage à celui qu'on invoquait dans les batailles, « pour ce que c'est le cri de France, » dit-elle: et en même temps protestation muette contre une résolution qui désarmait le roi. Elle suivit Charles, pleine de tristesse, dans ce voyage si différent de celui où elle le conduisait quelque temps auparavant. Naguère on marchait en avant, et chaque pas était marqué par un triomphe qui acheminait vers la libération du royaume: maintenant on se retirait de cette capitale où Jeanne avait compté introduire son roi couronné; et la retraite se faisait avec une telle précipitation que parfois elle aurait pu sembler une fuite. Jeanne se fatigua bien vite à suivre la cour indolente de Charles VII dans toutes les villes de la Touraine. Elle demanda à recommencer la guerre. et regagna le Nord, où le duc de Bourgogne venait de mettre le siége devant Compiègne.

Jeanne, touchée du sort de ces pauvres bourgeois



Jeanne d'Arc faite prisonnière (24 mai 1430.) (Page 16, col. 1.

qui s'étaient donnés à Charles VII, se jeta dans la ville pour la défendre.

Le jour même de son arrivée, le 24 mai 1430, elle fit une sortie, que les assiégeants repoussèrent. Les Français pressaient Jeanne de regagner la ville. Elle résistait. « Taisez-vous, leur disait-elle, il ne tiendra qu'à vous que ces Anglais ne soient déconfits. Ne pen-

sez que de férir sur eux. » Mais quoi qu'elle dît, ils voulurent pourvoir autrement à leur salut, et elle fut forcée de les suivre, marchant la dernière et soutenant l'effort des assaillants. Malheureusement ceux contre lesquels elle luttait n'étaient pas les seuls à craindre. Beaucoup d'autres, témoins de sa retraite, se portèrent en foule sur le pont pour lui en disputer le passage; et le gouverneur appréhendant qu'ils n'entrassent avec les siens dans Compiègne, fit lever le pont de la ville et fermer la porte. Jeanne demeura donc dehors, acculée à la rivière et au fossé du boulevard avec le petit nombre de chevaliers qui s'était attaché à sa fortune. Elle était vivement pressée : cinq ou six hommes d'armes s'étaient jetés sur elle à la fois, en criant : « Rendez-vous à moi et baillez la foi.

— J'ai juré et baillé ma foi à un autre qu'à vous, dit-elle, et je lui tiendrai mon serment. »

Elle fut renversée de cheval par un archer picard, et prise par le bâtard de Vendôme, qui la vendit à Jean de Luxembourg. Ce Jean de Luxembourg, pour recueillir tranquillement, au préjudice de son frère aîné, les seigneuries de Ligny et de Saint-Pol, avait besoin du duc de Bourgogne. Le duc de Bourgogne, pour ne pas être inquiété, au moment où il s'appropriait, malgré les droits de sa tante Marguerite, le Brabant, Bruxelles et Louvain, avait besoin des Anglais. Les Anglais étaient disposés, à tout permettre, pourvu que Jeanne d'Arc leur fût livrée. Ils la payèrent 10 000 francs et ils l'eurent.

§ 9. LA CAPTIVITÉ ET LE PROCÈS.

Pour les Français, Jeanne était un envoyé de Dieu ; pour les Anglais, un envoyé du diable : un homme violent, un Bourguignon, que l'espoir d'obtenir l'archevêché de Rouen poussait à tout faire, l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, se chargea de le prouver par un



Procès de Jeanne d'Arc.

procès de sorcellerie en bonne forme. Il fit porter l'accusation sur les quatre points suivants : manquement aux lois de l'Eglise, pour avoir employé des pratiques de magie ; pour avoir pris les armes, malgré la volonté contraire de ses parents ; pour avoir revêtu des habits qui n'étaient pas ceux de son sexe ; enfin, pour avoir affirmé des révélations que l'autorité ecclésiastique n'avait point sanctionnées. Ainsi, une pauvre fille de dix-neuf ans se trouvait seule, sans appui, devant des juges vendus à ses ennemis, qui supprimaient arbitrairement toutes les preuves de son innocence, qui l'empêchaient d'en appeler au pape ou au concile, qui cherchaient à l'embarrasser par des questions absurdes, captieuses, ou infiniment délicates, et se voyaient déconcertés souvent par d'héroïques réponses.

« Jeanne, lui disaient-ils, croyez-vous être en état de grâce ? — Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre ! si j'y suis, Dieu veuille m'y maintenir ! — N'avez-vous pas dit que les étendards faits par les gens d'armes à la ressemblance du vôtre leur porteraient bonheur ? — Non ; je disais seulement : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. » Mais elle déclara qu'elle n'avait jamais tué personne. « Pourquoi cet étendard fut-il porté à l'église de Reims, au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines ? — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. — Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient les mains, les pieds et les vêtements ? — Les pauvres gens venaient volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point de déplaisir ; je les soutenais et défendais selon mon pouvoir. — Croyez-vous avoir bien fait de partir sans la permission de vos père et mère ! Ne doit-on pas honorer père et mère ! — Ils m'ont pardonné. — Pensiez-vous donc ne point pécher en agissant ainsi ? — Dieu le commandait ; quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie. — Croyez-vous que votre



Mort de Jeanne d'Arc (30 mai 1431).

roi a bien fait de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne? — Ce fut grand dommage pour le royaume de France. Mais, quelque chose qu'il y eût entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France. — Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais? — Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime et haïssent ce qu'il hait. — Dieu hait-il les Anglais? — De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais, je n'en sais rien; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. » (*Procès*, interrog. *passim.*)

Les juges insistaient sur ce vêtement d'homme que Jeanne avait pris, contrairement aux lois de l'Église, qu'elle portait encore en ce moment, et qu'elle ne voulait pas quitter. Les infâmes affectaient de ne pas comprendre ce que la pauvre fille n'osait leur dire, que dans les camps, à la prison même, ce vêtement avait été, était encore sa sauvegarde.

Sa condamnation était résolue à l'avance; mais il fallait obtenir d'elle quelque parole qui retombât sur Charles VII, et on employa à cet effet tous les moyens: on fit venir le bourreau dans la prison de l'accusée, on affirma que la torture était prête. Les menaces avaient peu de prise sur cette âme héroïque; on recourut aux promesses, à la plus pernicieuse pour elle, celle d'être tirée des mains de ses geôliers anglais, et remise aux gens d'Église. Elle céda, elle signa la rétractation qu'on lui présentait, sans savoir seulement ce qui y était contenu, et alors, par grâce et modération, on la condamna seulement à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, pour y pleurer ses péchés.

Ce furent alors les Anglais qui se plaignirent. Leurs affaires allaient de mal en pis; Compiègne était délivrée; une expédition contre le Dauphiné échouait, Xaintrailles, Boussac, Vendôme, Barbazau battaient les Bourguignons et leurs alliés dans la Champagne, dans la Picardie. Le mouvement imprimé par Jeanne continuait donc. Comme il y avait maintenant plus de coups à recevoir et moins de butin à prendre, les recrues anglaises n'étaient pas si pressées de passer la mer. Les autres étaient d'autant plus furieux contre leur captive. A Rouen, lord Warwick dit tout haut : « Le roi l'a achetée cher, il veut qu'elle meure par justice, et entend qu'elle soit brûlée. — Nous saurons bien la reprendre. » Et ils la reprirent en effet. Jeanne était aux fers sous la garde de cinq soldats, dont trois se tenaient dans la prison et deux à la porte. « Je sais, dit l'huissier Massieu, celui qui l'allait prendre à la prison pour la mener au tribunal; je sais de certain que la nuit elle était couchée ferrée par les jambes de deux paires de fers à chaîne, et attachée moult étroitement d'une chaîne traversante par les pieds de son lit, tenante à une grosse pièce de bois de longueur de cinq à six pieds et fermante à clef, par quoi elle ne se pouvait mouvoir de la place. » A quoi n'était-elle point exposée, seule dans la prison, enchaînée, en compagnie de ces cinq *houspilleurs*, comme ils sont appelés quelque part? Ce ne furent pas seulement les soldats de bas étage, ces *houspilleurs*, qu'elle eut à craindre : elle dut repousser même un lord Anglais. On eut recours alors, pour la perdre, à une ruse odieuse. Un dimanche matin, jour de la Trinité, au moment où elle devait se lever, un des Anglais qui la gardaient, ôta ses habits de femme et ne lui laissa que l'habit d'homme : « Vous savez, dit-elle, qu'il est défendu de m'en vêtir. » Ils ne voulurent point lui en donner d'autre; il fallut qu'elle le prît. Les juges avertis étaient tout prêts à constater le crime; ils la condamnèrent comme relaps à être brûlée vive. L'exécution eut lieu aussitôt.

§ 10. LE MARTYRE DE JEANNE D'ARC.

« Le matin, Cauchon lui envoya un confesseur, frère Martin l'Advenu, pour lui annoncer sa mort et l'induire à la pénitence.... Quand il annonça à la pauvre femme la mort dont elle devait mourir ce jour-là, elle commença à s'écrier douloureusement, se détendre et arracher les cheveux : « Hélas! me traite-t-on ainsi « horriblement et cruellement, qu'il faille que mon « corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit « aujourd'hui consumé et rendu en cendres! Eh! ah! « j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être « ainsi brûlée!... Oh! j'en appelle à Dieu, le grand « juge des torts et ingravances qu'on me fait.... » Il était neuf heures, elle fut revêtue d'habits de femme et mise sur un chariot....

« Jusque-là la Pucelle n'avait jamais désespéré.... Tout en disant, comme elle le dit parfois : « Ces An- « glais me feront mourir, » au fond elle n'y croyait pas. Elle ne s'imaginait point que jamais elle pût être abandonnée. Elle avait foi dans son roi, dans le bon peuple de France. Elle avait dit expressément : « Il y « aura en prison ou au jugement quelque trouble par « quoi je serai délivrée.... délivrée à grande vic- « toire!... » Mais quand le roi et le peuple lui auraient manqué, elle avait un autre recours, tout autrement puissant et certain, celui de ses amis d'en haut, des bonnes et chères saintes.... Lorsqu'elle assiégeait Saint-Pierre, et que les siens l'abandonnèrent à l'assaut, les saintes envoyèrent une invisible armée à son aide. Comment délaisseraient-elles leur obéissante fille? elles lui avaient tant de fois promis *salut et délivrance!*

« Quelles furent donc ses pensées, lorsqu'elle vit que vraiment il fallait mourir; lorsque, montée sur la charrette, elle s'en allait à travers une foule tremblante sous la garde de 800 Anglais armés de lances et d'épées. Elle pleurait et se lamentait, n'accusant toutefois ni son roi ni ses saintes.... Il ne lui échappait qu'un mot : « O Rouen! Rouen! dois-je donc mourir ici?

« Le terme du triste voyage était le Vieux Marché, le marché au poisson. Trois échafauds avaient été dressés. Sur l'un était la chaire épiscopale et royale, le trône du cardinal d'Angleterre, parmi les siéges de ses prélats. Sur l'autre devaient figurer les personnages du lugubre drame, le prédicateur, les juges et le bailli; enfin la condamnée. On voyait à part un grand échafaud de plâtre, chargé et surchargé de bois; on n'avait rien épargné pour le bûcher, il effrayait par sa hauteur. Ce n'était pas seulement pour rendre l'exécution plus solennelle; il y avait une intention : c'était afin que, le bûcher étant si haut échafaudé, le bourreau n'y atteignît que par en bas, pour allumer seulement, qu'ainsi il ne pût abréger le supplice, ni expédier la patiente, comme il faisait des autres, leur faisant grâce de la flamme. Ici, il ne s'agissait pas de frauder la justice, de donner au feu un corps mort, on voulait qu'elle fût bien réellement brûlée vive; que, placée au sommet de cette montagne de bois, et dominant le cercle des

lances et des épées, elle pût être observée de toute la place. Lentement, longuement brûlée sous les yeux d'une foule curieuse, il y avait lieu de croire qu'à la fin elle laisserait surprendre quelque faiblesse, qu'il lui échapperait quelque chose qu'on pût donner pour un désaveu, tout au moins des mots confus qu'on pourrait interpréter, peut-être de basses prières, d'humiliants cris de grâce, comme d'une femme éperdue....

« L'effroyable cérémonie commença par un sermon. Maître Nicolas Midy, une des lumières de l'Université de Paris, prêcha sur ce texte édifiant: « Quand un « membre de l'Église est malade, toute l'Église est « malade. » Cette pauvre Église ne pouvait guérir qu'en se coupant un membre. Il concluait par la formule: « Jeanne, allez en paix, l'Église ne peut plus vous dé- « fendre. »

« Alors le juge d'Église, l'évêque de Beauvais, l'exhorta bénignement à s'occuper de son âme et à se rappeler tous ses méfaits, pour s'exciter à la contrition. Les assesseurs avaient juré qu'il était de droit de lui relire son abjuration: l'évêque n'en fit rien. Il craignait des démentis, des réclamations. Mais la pauvre fille ne songeait guère à chicaner ainsi sur sa vie; elle avait d'autres pensées. Avant même qu'on l'eût exhortée à la contrition, elle s'était mise à genoux, invoquant Dieu, la Vierge, saint Michel et sainte Catherine, pardonnant à tous et demandant pardon, disant aux assistants: « Priez pour moi!... » Elle requérait surtout les prêtres de dire chacun une messe pour son âme.... Tout cela de façon si dévote, si humble et si touchante, que, l'émotion gagnant, personne ne put se contenir: l'évêque de Beauvais se mit à pleurer, celui de Boulogne sanglotait, et voilà que les Anglais eux-mêmes pleuraient et larmoyaient aussi. Winchester comme les autres....

« Cependant les juges, un moment décontenancés, s'étaient remis et raffermis; l'évêque de Beauvais, s'essuyant les yeux, se mit à lire la condamnation. Il remémora à la coupable tous ses crimes, schisme, idolâtrie, invocation de démons, comment elle avait été admise à pénitence, et comment « séduite par le prince « du mensonge, elle était retombée, ô douleur! *comme le* « *chien qui retourne à son vomissement*.... Donc, nous « prononçons que vous êtes un membre pourri, et « comme tel, retranché de l'Église. Nous vous livrons « à la puissance séculière, la priant toutefois de mo- « dérer son jugement, en vous évitant la mort et la « mutilation des membres. »

« Délaissée ainsi de l'Église, elle se remit en toute confiance à Dieu. Elle demanda la croix. Un Anglais lui passa une croix de bois, qu'il fit d'un bâton; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa et la mit, cette rude croix, sous ses vêtements et sur sa chair.... Mais elle aurait voulu la croix de l'Église pour la tenir devant ses yeux jusqu'à la mort. Le bon huissier Massieu et frère Isambart firent tant, qu'on la lui apporta de la paroisse Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix, et qu'Isambart l'encourageait, les Anglais commencèrent à trouver tout cela bien long; il devait être au moins midi; les soldats grondaient, les capitaines disaient: « Comment, prêtres, nous ferez-vous « dîner ici?... » Alors, perdant patience, et n'attendant pas l'ordre du bailli, qui seul pourtant avait autorité pour l'envoyer à la mort, ils firent monter deux sergents pour la tirer des mains des prêtres. Au pied du tribunal elle fut saisie par les hommes d'armes qui la traînèrent au bourreau, lui disant: « Fais ton office. » Cette furie de soldats fit horreur; plusieurs des assistants, des juges même s'enfuirent, pour n'en pas voir davantage.

« Quand elle se trouva en bas dans la place, entre ces Anglais qui portaient les mains sur elle, la nature pâlit et la chair se troubla; elle cria de nouveau: « O « Rouen, tu seras donc ma dernière demeure!... » Elle n'en dit pas plus et *ne pécha pas par ses lèvres*, dans ce moment même d'effroi et de trouble.... Elle n'accusa ni son roi ni ses saintes. Mais, parvenue au haut du bûcher, voyant cette grande ville, cette foule immobile et silencieuse, elle ne put s'empêcher de dire: « Ah! Rouen, Rouen, j'ai grand'peur que tu n'aies à « souffrir de ma mort!... »

« Elle fut liée sous l'écriteau infâme, mitrée d'une mitre où on lisait: « Hérétique, relapse, apostate, ydo- « lastre.... » Et alors le bourreau mit le feu.... Elle le vit d'en haut et poussa un cri.... Puis comme le frère qui l'exhortait ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, s'oubliant elle-même, et el le le fi descendre.

« Ce qui prouve bien que jusque-là elle n'avait rien rétracté expressément, c'est que ce malheureux Cauchon fut obligé (sans doute par la haute volonté satanique qui présidait) à venir au pied du bûcher, obligé à affronter de près la face de sa victime, pour essayer d'en tirer quelque parole.... Il n'en obtint qu'une, désespérante. Elle lui dit avec douceur ce qu'elle avait déjà dit: « Évêque, je meurs par vous.... Si vous m'a- « viez mise aux prisons d'Église, ceci ne fût point ad- « venu. » On avait espéré sans doute que, se voyant abandonnée de son roi, elle l'accuserait enfin et parlerait contre lui. Elle le défendit encore: « Que j'aie « bien fait, que j'aie mal fait, mon roi n'y est pour « rien; ce n'est pas lui qui m'a conseillée. »

« Cependant la flamme montait.... Au moment où elle toucha, la malheureuse frémit et demanda *de l'eau* bénite; *de l'eau*, c'était apparemment le cri de la frayeur.... Mais, se relevant aussitôt elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses saintes. Elle leur rendit témoignage: « Oui, mes voix étaient de Dieu, « mes voix ne m'ont pas trompée!... »

« Cette grande parole est attestée par le témoin obligé et juré de la mort, par le dominicain qui monta avec elle sur le bûcher, qu'elle en fit descendre, mais qui d'en bas lui parlait, l'écoutait et lui tenait la croix.

« Nous avons encore un autre témoin de cette mort sainte; un témoin bien grave, qui lui-même fut sans doute un saint. Cet homme dont l'histoire doit conserver le nom, était le moine augustin, frère Isambart de la Pierre....

« Vingt ans après, les deux vénérables religieux, simples moines, voués à la pauvreté et n'ayant rien à gagner ni à craindre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire: « Nous l'entendions, disent-ils, dans le « feu invoquer ses saintes, son archange; elle répétait « le nom du Sauveur.... Enfin, laissant tomber sa tête, « elle poussa un grand cri: « Jésus! »

« Dix mille hommes pleuraient.... Quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire. Un d'eux, des plus furieux, avait juré de mettre un fagot au bûcher; elle expirait au moment où il le mit, il se trouva

mal; ses camarades le menèrent à une taverne pour le faire boire et reprendre ses esprits; mais il ne pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-« même, j'ai vu de sa bouche, avec le dernier sou-« pir, s'envoler une colombe. » D'autres avaient lu dans les flammes le mot qu'elle répétait : « Jésus! » Le bourreau alla le soir trouver frère Isambart; il était tout épouvanté; il se confessa, mais il ne pouvait croire que Dieu lui pardonnât jamais.... Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en revenant : «Nous sommes perdus; nous avons brûlé une sainte. » (Michelet, *Histoire de France*, t. V, p. 166-176.)

§ 11. REVERS DES ANGLAIS ; TRAITÉ D'ARRAS.

La sorcière, la diablesse était brûlée, le charme rompu sans doute, les sortiléges dissipés; rien n'empêcherait plus les Anglais de conquérir bientôt le royaume de France. Toutefois, avant qu'ils recouvrassent la puissance de fait, ils jugèrent à propos de mettre de leur côté la puissance de droit, de légitimer leur jeune Henri VI en le faisant sacrer. Le sacre auquel Charles VII avait été conduit par un agent du démon étant, par cela même, nul et non avenu, ils voulaient conférer à leur petit prince un sacre bien orthodoxe et irrépréhensible.

Ce fut pour eux une première déception. La cérémonie eut lieu le 15 décembre 1431, non pas à Reims, où les Anglais n'étaient plus, mais à Paris. Pour officiant, un prélat anglais, le cardinal Winchester, au grand mécontentement de l'évêque de Paris; pour assistants, des lords d'Angleterre, et pas un prince de France; ni libération de prisonniers, ni réduction de taille, ni largesse au peuple. « Un bourgeois qui marierait ses enfants ferait mieux les choses, » disait-on dans toute la ville. Un mécontentement universel fut le résultat de cette cérémonie qui était destinée à rendre le roi Henri VI populaire. Allaient-ils au moins retrouver à la guerre leur ancienne bonne fortune?



Philippe le Bon.

D'abord, ils ne purent prendre Compiègne, qui résista six mois et fut délivré, puis le maréchal de Boussac fut sur le point de leur enlever Rouen : son avant-garde était déjà dans le château, quand ses bandes se prirent de querelle sur le partage du butin, « lequel n'était pas encore gagné. » Tout fut perdu (1432). Dunois réussit mieux à Chartres; il s'était entendu avec un prédicateur en renom, lequel annonça qu'il prêcherait tel jour, dans telle église; toute la garnison anglaise assista dévotement au sermon, et pendant ce temps-là les Français prenaient la ville. Les Anglais, à qui on enlevait une place si importante, ne pouvaient pas même prendre une bourgade. Un certain capitaine français, du nom de Jean Foucault, un très-mauvais homme d'ailleurs, s'était posté à Ligny et inquiétait fort les environs de Paris. Le duc de Bedfort, le comte de Warwick allèrent, en grand appareil, assiéger la petite place. Ils avaient amené la grosse artillerie, ils battirent les remparts en brèche, et, la brèche pratiquée, ils aperçurent les assiégés qui les attendaient bravement. Alors ils prirent le parti.... de s'en retourner à Paris, où ils arrivèrent la veille de Pâques, apparemment, dit avec malice le *Bourgeois de Paris* dans son *Journal*, apparemment pour se confesser! Pendant ce temps, des officiers de fortune, au service du roi de France, s'emparaient de Saint-Valery, de Gerberoy, de Saint-Denis, etc.

Les Anglais, partout malheureux, avaient d'autant plus besoin de l'alliance du duc de Bourgogne; mais Phlippe le Bon avait entre les mains quelques frag-

ments d'une correspondance échangée entre les deux frères, Bedfort et Glocester. Celui-ci proposait de faire arrêter le duc de Bourgogne; l'autre répondait qu'il valait mieux le tuer, pourvu que l'on choisît un moment favorable, que la chose pût se faire sans danger, qu'on le tuât à Paris, par exemple, à un tournoi où il serait invité. En attendant cette bonne occasion, les deux ducs avaient écrit aux Gantois pour les pousser à la révolte, en leur offrant l'appui de l'Angleterre. Une femme s'efforçait d'empêcher cette rupture, la duchesse de Bedfort, sœur de Philippe le Bon; elle mourut en novembre 1432.

Chaque faute que commettaient les Anglais était aussitôt et très-habilement exploitée par le Breton qui dirigeait alors toutes les affaires de la cour de France, par ce connétable de Richemont, dont la politique très-sensée consistait à rapprocher l'un de l'autre le roi de France et le duc de Bourgogne, à retourner, pour ainsi dire, le traité de Troyes contre les Anglais. Le changement semblait facile en ce qui concernait Philippe le Bon, car il ne manquait pas de griefs; mais, par une sorte de fidélité chevaleresque envers des amis ingrats, le prince bourguignon ne voulut d'abord se prêter qu'à des négociations générales pour le rétablissement de la paix, et un véritable congrès européen fut convoqué à Arras pour l'année 1435.

A l'époque indiquée, on vit arriver dans cette ville les représentants de tous les États chrétiens : ambassadeurs du pape, de l'empereur, des rois de Castille, de Navarre, d'Aragon, de Portugal, de Sicile, de Naples, de Chypre, de Pologne, de Danemark; députés des bonnes villes du royaume, députés de l'Université; le connétable de Richemont avec dix-huit grands seigneurs pour le roi de France; le cardinal de Winchester avec nombre de lords pour l'Angleterre; enfin le duc de Bourgogne.



Funérailles d'Isabeau de Bavière (1435).

Les conférences s'ouvrirent le 5 août 1435, à la chapelle de Saint-Wast. Les Anglais demandèrent d'abord l'exécution pure et simple du traité de Troyes, puis que chacun gardât ce qu'il possédait, et, comme on ne leur offrait que l'Aquitaine et la Normandie en toute souveraineté, ils partirent d'Arras le 6 septembre. Alors tout le monde supplia le duc de Bourgogne de rendre la paix à la France. Il avait bien des scrupules : d'abord il avait juré de venger la mort de son père. — Les cardinaux-légats qui présidaient l'assemblée s'offrirent à le délier tout aussitôt de ce mauvais serment. — Ensuite il avait signé le traité de Troyes. — Les jurisconsultes lui affirmèrent que ce traité était nul, de toute nullité, vu que la loi romaine défend de traiter de la succession d'une personne vivante. Sur ces entrefaites Bedfort mourut. Le duc cette fois se crut libre de tout lien, et, le 21 septembre 1435, il signa le traité d'Arras. Il était convenu « que le roi dira ou par ses gens notables suffisamment fondés fera dire à monseigneur de Bourgogne que la mort de feu monseigneur le duc Jean, son père (que Dieu absolve), fut uniquement et mauvaisement faite par ceux qui perpétrèrent ledit cas, et par mauvais conseil, et lui en a toujours déplu, et à présent déplaît de tout son cœur; et que s'il

eût su ledit cas et en tel âge et entendement qu'il a à présent, il y eût obvié en son pouvoir; mais il était bien jeune, et avait pour lors petite connaissance, et ne fut point si avisé que d'y pourvoir. Et priera à mondit seigneur de Bourgogne que toute rancune ou haine qu'il peut avoir à l'encontre de lui à cause de ce, il ôte de son cœur, et qu'entre eux ait bonne paix et amour.

« Que pour l'âme dudit feu monseigneur le duc Jean de Bourgogne seront faites les fondations et édifices qui s'ensuivent, c'est à savoir en l'église de Montereau, en laquelle fut premièrement enterré le corps dudit feu monseigneur le duc Jean, sera fondée une chapelle et chapellenie perpétuelle d'une messe basse de *requiem* chacun jour perpétuellement, laquelle sera douée convenablement de rentes amorties jusqu'à la somme de 60 livres parisis par an.

« Avec ce, en ladite ville de Montereau, ou au plus près d'icelle que faire se pourra bonnement, sera fait, construit et édifié, par le roi et à ses frais et dépens, une église, couvent et monastère de chartreux, lesquels chartreux seront fondés par le roi de bonnes rentes et revenus annuels et perpétuels, bien amortis suffisamment et convenablement jusqu'à la somme de 800 livres parisis de revenu par an.

« Que sur le pont de Montereau, au lieu où fut perpétré ledit mauvais cas, sera faite, édifiée et bien entaillée, et entretenue à toujours une belle croix, aux dépens du roi, de telle façon et ainsi qu'il sera avisé par monseigneur le cardinal de Sainte-Croix et ses commis.

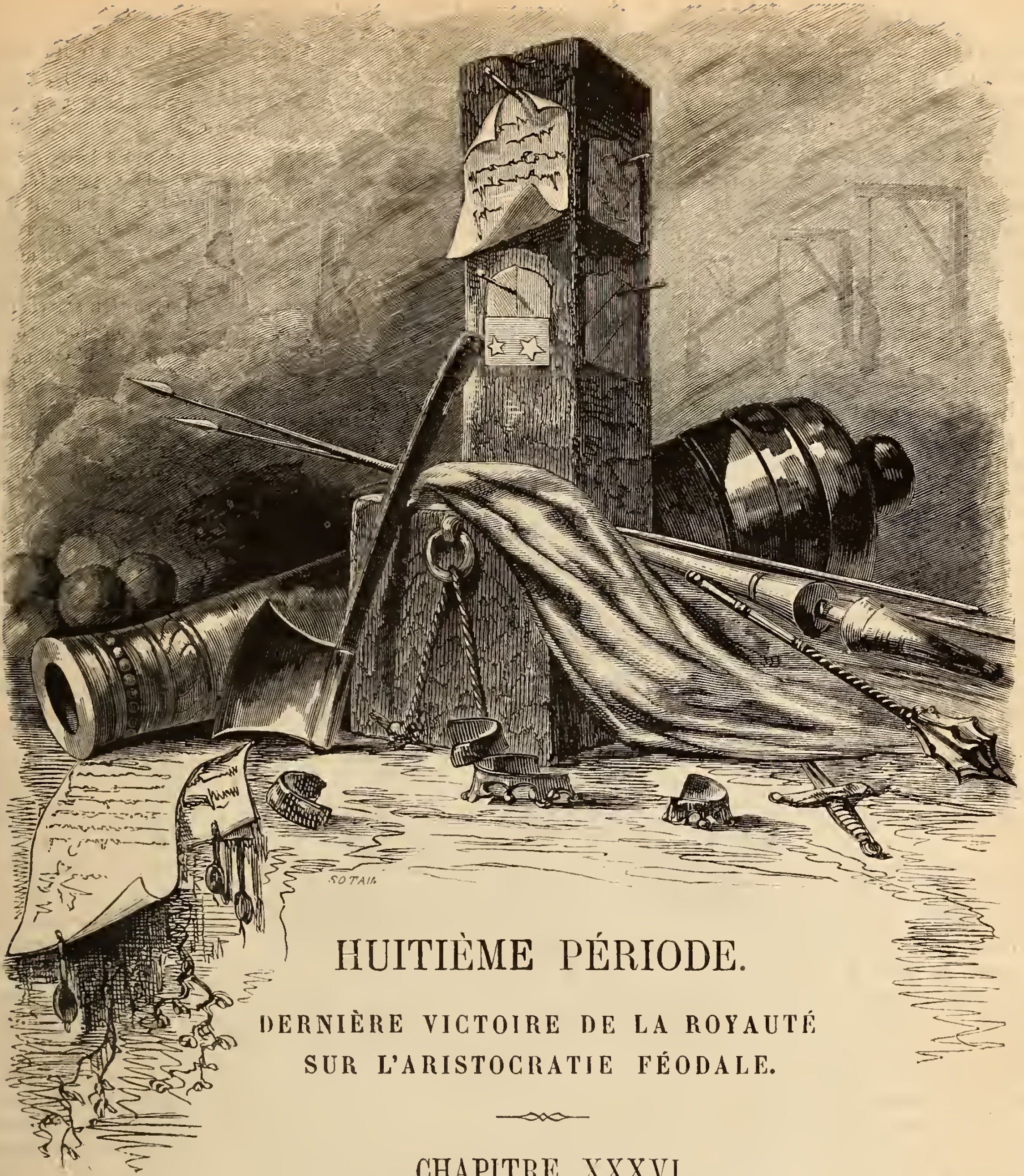
« Qu'en l'église des Chartreux-les-Dijon, en laquelle gît et repose à présent le corps dudit feu monseigneur le duc Jean, sera fondée par le roi et à ses dépens une haute messe de *requiem*, qui se dira chacun jour perpétuellement, laquelle fondation sera douée de bonnes rentes amorties jusqu'à la somme de 100 livres parisis de revenu par an. »

Venaient ensuite les satisfactions plus réelles accordées au duc de Bourgogne : cession à perpétuité des comtés d'Auxerre et de Mâcon, des châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier; cession, sous faculté de rachat, des villes de la Somme: Saint-Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville, Saint-Valery; cession des redevances du comté d'Artois; exemption accordée au duc pendant sa vie et celle du roi de tout hommage, ressort et souveraineté, de sorte qu'il fût véritablement roi dans ses domaines.

Ces concessions étaient humiliantes et dures; mais elles eurent une compensation immédiate : le traité d'Arras donna Paris au roi de France. Les bourgeois appelèrent le connétable de Richemond, et le 29 mai 1436 lui ouvrirent la barrière Saint-Jacques. Lord Willoughby et les 1500 Anglais qui gardaient la ville s'enfermèrent dans la Bastille; Richemond aurait bien voulu les y prendre, car il calculait que la rançon de tant de riches seigneurs lui vaudrait au moins 200 000 livres; mais il n'avait rien reçu du roi pour cette expédition; il manquait de tout ce qu'il eût fallu pour un siége. Les Anglais offrirent de rendre la Bastille à condition qu'on leur permît de se retirer avec leurs biens et ceux qui voudraient les suivre. La capitulation fut acceptée. Ils sortirent par la porte Saint-Antoine, firent le tour des remparts, accompagnés par les huées du peuple, et s'embarquèrent sur la Seine, pour rentrer à Rouen.



La Bastille.



HUITIÈME PÉRIODE.

DERNIÈRE VICTOIRE DE LA ROYAUTÉ SUR L'ARISTOCRATIE FÉODALE.

CHAPITRE XXXVI.

GOUVERNEMENT DE CHARLES VII.

§ 1. SITUATION DU ROYAUME; GILES DE BRETAGNE; AGNÈS SOREL.

Quelque temps après la reddition de Paris, Charles VII vint visiter sa capitale. Une maladie pestilentielle y régnait encore : il était mort à l'Hôtel-Dieu 5000 personnes, dans la ville 45 000, et la moitié, à ce qu'on assurait, de faim plutôt que de maladie. « Quand la mort, dit le *Bourgeois de Paris*, se boutait dans une maison, elle en emportait la plus grande partie des gens et spécialement des plus forts et des plus jeunes. » Les rues étaient si désertes, que les loups entraient dans la ville pour enlever des chiens ou des petits enfants : quatorze personnes furent dévorées par eux dans une seule semaine du mois de septembre 1438. Toutefois, ce peuple qui a produit Étienne Marcel et Jeanne d'Arc, qui dans l'universelle désorganisation s'est habitué aux armes, aux affaires, devra désormais être compté pour beaucoup, et on ne le comptait pour rien deux siècles auparavant.

Au-dessus de la bourgeoisie, on trouve les débris de l'ancienne féodalité, singulièrement altérée par un siècle entier de guerre civile et de guerre étrangère. Le gouvernement, dont l'action avait été si longtemps suspendue, ne s'était pas plus occupé des armées que du reste; il ne fournissait ni solde, ni vivres, ni munitions; il fallait que l'homme d'armes vécût des profits de la guerre, aux dépens de l'ennemi, s'il le pouvait, plus souvent aux dépens du pays; sans frein, sans discipline; ne connaissant d'autre souverain que son capitaine, d'autre loi que sa volonté. Ceux qui portent les armes, quels qu'ils soient, reçoivent les noms significatifs de *houspilleurs*, *écorcheurs*, *retondeurs*.

Leurs chefs, que nous devons honorer à certains égards, car ils ont été les défenseurs de la France contre l'étranger, Étienne de Vignoles, Jean de la Roche, Antoine de Chabannes, Guillaume de Flavy, ce sont les plus cruels et les plus féroces des hommes, rudes à l'ennemi, mais tout aussi rudes aux paysans et aux bourgeois, écorchant les uns comme les autres.

Quand la guerre produisait ces tristes résultats, ce n'était pas une armée seulement qu'elle corrompait, c'était toute une classe d'hommes, tout ce qui se disait gentilhomme et portait l'épée. Les mœurs des camps pénétraient dans les châteaux. On voyait un Jean de Luxembourg, pour mettre son neveu, le jeune comte de Saint-Pol, « en voie de guerre, » l'exercer à occire quatre-vingts prisonniers, « lequel y prenait grand plaisir. » Le duc de Gueldre fit mourir son père; le sire de Giac, sa femme; la comtesse de Foix, sa sœur; le roi d'Aragon, son fils. Giles de Retz enlève des enfants dans les campagnes et dans les villes, pour les tuer à loisir, et faire des opérations magiques. Et cela dure pendant quatorze années. Dans une tour de sa forteresse de Chantocé, on trouva une pleine tonne d'ossements calcinés. C'étaient les restes de 40 enfants; on estima que 140 avaient été égorgés par cette bête fauve.

Un des tristes exemples de cette perte de sens moral et un des dramatiques épisodes de l'histoire de cette époque est le meurtre de Giles de Bretagne.

Vers 1444, une jeune fille, d'une grande beauté, se trouva seule héritière des seigneuries de Dinan, de Châteaubriand, de Condé, de Voireau, des Huguetières, de Montafilant, de Beaumanoir, de Guildou, de la Hardouinage, etc. : elle s'appelait Françoise. Giles, frère du duc de Bretagne, l'enleva et l'épousa. Un Visconti, un Italien, qui ambitionnait la femme et la dot, songea à perdre Giles : il excita contre lui les soupçons du duc et l'engagea lui-même à se sauver en Angleterre. Giles se retira dans la forteresse de Guildou et appela les Anglais, qui en débarquant hâtèrent la perte du malheureux prince. Arrêté, traîné de château en château, il fut enfin enfermé à la Hardouinage. Cette dernière place, « mal plaisante, close, estroite, » appartenait à sa jeune femme, Françoise de Dinan. Tandis qu'il y languissait dans une rigoureuse reclusion, un conseil, où siégeaient tous ses ennemis, instruisait secrètement son procès sous la direction d'Arthur de Montauban. Il fut condamné à mort, et le duc, qui ne se cachait pas du désir d'être débarrassé de son frère, permit de revêtir cette sentence du sceau ducal. On décida qu'on emploierait le poison; mais, pour plus de sûreté, l'Italien Montauban l'envoya chercher dans son pays. Cependant les gardiens de Giles poussés par un excès de zèle diabolique veulent le faire mourir de faim. Giles est près d'expirer, quand une pauvre femme, attirée par ses cris plaintifs, descend courageusement dans les douves du château, puis s'élève à la hauteur d'un étroit soupirail pratiqué dans l'épaisseur du mur. Elle adresse des paroles de consolation au prince, lui donne des aliments, lui annonce un religieux. Giles prolonge ainsi sa malheureuse vie jusqu'au jour où le poison arrive. On lui en administre aussitôt une forte dose, mais son tempérament robuste le préserve de la mort. Alors ses bourreaux, perdant toute patience, pénètrent dans son cachot, et malgré sa résistance désespérée l'étouffent entre deux matelas. Le duc ne lui survécut pas longtemps. Un jour qu'il chevauchait sur la grève du Mont-Saint-Michel, il fut arrêté par un moine : c'était le religieux qui avait recueilli la confession dernière de Giles et qui, en son nom, venait citer le meurtrier à comparaître dans quarante jours devant Dieu. Le duc mourut à l'époque fixée. Quant à l'Italien Montauban, il devint, sous



Giles de Retz.

Louis XI, archevêque de Bordeaux. Au-dessus de cette aristocratie féodale se place une autre aristocratie, celle des princes, que la royauté a élevée de ses propres mains, en constituant de vastes apanages aux *royaux de France*, comme on appelait les fils, les frères, les parents du roi. De là ces puissantes maisons de Bourgogne, d'Orléans, d'Anjou, de Bourbon, qui joignaient à l'esprit d'indépendance de l'ancienne féodalité la fierté et les prétentions d'une origine royale et qui disaient, par l'organe d'un de leurs membres : « J'aime tant le royaume de France, qu'au lieu d'un roi, je voudrais lui en voir six. »

Au milieu de la société française ainsi composée, se trouvait le roi de Bourges, devenu roi de Paris, sans que sa situation en parût beaucoup meilleure. Au douzième siècle, quand Louis VI cherchait à mettre un peu d'ordre dans le pays, les milices des communes accouraient auprès de lui avec la bannière de leur paroisse, sous la conduite de leurs curés, et allaient prendre bravement le Puiset, Corbeil ou la Ferté. De ce rapprochement du roi et du peuple étaient résultés la royauté et le royaume de Philippe Auguste. Au quinzième siècle, la royauté française se reconstitue de la même manière. Le peuple dans sa misère, le roi dans



sa faiblesse, vont se rapprocher, s'entr'aider pour faire prévaloir les idées d'ordre et de justice, pour abaisser en commun cette domination aristocratique qui fait obstacle à l'unité et à la prospérité du royaume. Le roi va donc devenir le grand réformateur, et on peut employer ce mot en lui donnant sa signification étymologique, le grand révolutionnaire du pays. C'était un rôle qu'il avait déjà rempli une fois et avec succès au temps de Philippe Auguste, de saint Louis et de Philippe le Bel.

Charles VII en effet se montre, dans la seconde partie de son règne, un tout autre homme. « La belle Agnès, dit Brantôme, voyant le roi Charles VII mol et lâche, ne tenir compte de son royaume, lui dit un jour que, lorsqu'elle était encore jeune fille, un astrologue lui avait prédit qu'elle serait aimée et servie de l'un des plus vaillants et courageux rois de la chrétienté; que, quand le roi lui fit cet honneur de l'aimer, elle pensait que ce fût ce roi valeureux qui lui avait été prédit; mais le voyant si mol, avec si peu de soin de ses affaires, elle voyait bien qu'elle s'était trompée et que ce roi si courageux n'était pas lui, mais le roi d'Angleterre, qui faisait de si belles armes et lui prenait tant de belles villes à sa barbe. « Donc, dit-elle au roi, je m'en vais

« le trouver, car c'est celui duquel entendait l'astrolo-« gue. » Ces paroles piquèrent si fort le cœur du roi qu'il se mit à pleurer, et de là en avant, prenant courage et quittant sa chasse et ses jardins, prit le frein aux dents si bien que par son bonheur et sa vaillance, chassa les Anglais de son royaume. » François Ier a consacré cette tradition :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérites,
La cause étant de France recouvrer
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer (faire)
Clause nonnain (nonne enfermée), ou bien dévot hermite.

Par malheur pour cette anecdote populaire et pour les jolis vers de François Ier, Agnès Sorel ne vint à la cour que longtemps après la levée du siége d'Orléans. C'est à partir de 1444 que l'on trouve les premières preuves authentiques de la faveur d'Agnès Sorel, et il n'est pas probable que cette faveur ait subsisté longtemps sans laisser de traces, car la générosité du roi était grande, et Agnès devint riche en tapisseries, vaisselle, bagues et joyaux. Peut-être eut-elle « une ou deux chemises de toile, » quand les plus grandes dames, en 1449, n'en portaient encore que de serge. Il est



LA·BELLE·AGNES

certain du moins qu'elle porta la première des diamants, non plus bruts comme ceux qui paraient avant elle les couronnes et les reliquaires, mais taillés, polis et mis dans tout leur éclat.

Elle avait l'esprit cultivé : il nous reste quelques lettres qui lui font honneur, et elle était fort belle, si nous en croyons les contemporains. Un érudit, réunissant tous les traits épars dans les chroniques, a composé d'elle ce portrait : « Agnès était blonde ou brune-clair, les yeux bleus. Une abondante chevelure inondait sa tête d'un luxe superflu, car la mode du temps les relevait et n'en montrait qu'un léger bandeau ou les pointes. Son sourire enjoué reluisait sur des dents d'une beauté parfaite. Elle avait une série de coiffures très-variées. Les unes se composaient d'un calot galonné ou d'une simple résille. Les autres, au contraire, très-élevées ou d'un grand volume, portaient le nom d'*atours*. Atour désignait à la fois soit des *trufauts* ou chapeaux de diverses formes, ordinairement couverts et rembourrés, soit de longs cônes à la cauchoise, connus sous le nom de *hennins* et d'où retombaient de grands voiles ou barbes de gaze. Ses robes, faites des plus riches étoffes de France, de Pays-Bas et d'Italie, étaient, selon la mode d'alors, à taille courte et souvent décolletées. »

Agnès tint le roi, pendant quelques années, sous le charme d'une sorte d'adoration. Il lui donna le comté de Penthièvre, les seigneuries de Roquecésière, d'Issoudun, de Vernon, le château de Beauté, au bois de Vincennes, celui de Loches, etc. Pendant la conquête de la Normandie, en 1449, se trouvant grosse, elle alla faire ses couches à l'abbaye de Jumiéges, et donna le jour à une quatrième fille. L'accouchemet terminé, une maladie grave se déclara. Le danger devint imminent. Agnès le vit sans effroi. « Elle eut, dit l'historiographe de la cour, une fort belle contrition et repentance de ses péchés, lui souvenant de Marie-Madeleine, qui fut grande pécheresse au péché de la chair. » Avant de tomber malade, elle avait écrit sur ses Heures des vers de saint Bernard; elle les demanda pour les réciter, invoqua Dieu, la Vierge, reçut les sacrements et mourut très-chrétiennement. Son cœur et ses entrailles restèrent déposés à l'abbaye de Jumiéges qu'elle avait comblée de ses dons. Les religieux, dans leur effusion reconnaissante, écrivirent sur son mausolée deux épitaphes, dont l'une la compare, pour la candeur, au cygne, pour la douceur et l'innocence, à la colombe. D'autres furent loin d'imiter cette évangélique indulgence. Agnès aimait l'église collégiale du château de Loches, et, pour que son corps y fût inhumé dans le chœur, elle donna 1000 écus (120 000 fr.) au chapitre. Louis XI la détestait et s'était même emporté une fois jusqu'à la frapper. On le savait. Quand il parvint au trône, les chanoines de Loches lui demandèrent l'autorisation d'éloigner Agnès et son tombeau du chœur : « Je veux bien, dit le roi, si vous rendez les mille écus. » Cette condition tempéra fort le zèle des chanoines; ils gardèrent le tombeau pour garder l'argent.

Agnès ouvre la longue série de ces maîtresses de roi, qui, dans le pays de la loi salique, eurent un si fréquent et désastreux empire. On vient de voir qu'elle n'échappa point à la loi commune; qu'elle coûta beaucoup et ne mérita point le surnom dont l'écho populaire se retrouve jusque dans les chansons de Béranger.

Si des femmes exercèrent sur Charles VII une influence politique, ce furent avec Jeanne d'Arc, Marie d'Anjou, sa femme, et surtout sa belle-mère Yolande, princesse d'une rare énergie. Nous perdons une tradition gracieuse, mais la morale se trouve d'accord avec l'histoire. Brantôme et François I[er] étaient dans leur rôle et dans leur caractère en attribuant à la « dame de Beauté » la conduite nouvelle du roi; nous serons dans le nôtre en montrant derrière Charles VII, toujours très-léger de mœurs, mais, pour les affaires publiques, mûri par l'âge et l'expérience, les sages conseillers qui avaient tout crédit sur lui : le maître de l'artillerie Jean Bureau, ancien maître des comptes; l'argentier Jacques Cœur, dont nous parlerons plus loin; le secrétaire Étienne Chevalier, qui contre-signa la plupart des grandes ordonnances de ce règne; le maître des requêtes, Guillaume Cousinot, si estimé du roi, que les Anglais, dont il fut le prisonnier, ayant fixé sa rançon à 20 000 écus d'or, Charles accrut la taille de pareille somme pour le délivrer. C'étaient tous des roturiers. Si nous trouvons quelques nobles dans le conseil, ils appartiennent à cette petite noblesse qui n'était rien sans l'aide du prince : Pierre et Jean d Brézé, La Hire, Pothon de Xaintrailles, Chabannes, le comte de Dunois. Richemont faisait seul exception, mais le connétable était moins ministre du roi que celui de la France. Il avait fait aussi bonne guerre aux favoris qu'aux Anglais et mérité le surnom de justicier par ses rapides exécutions. On l'a vu faire exécuter le sire de Giac, tuer à coups d'épée, sous les yeux du roi, Le Camus de Beaulieu, et blesser La Trémoille (1432).

§ 2. LA TAILLE PERPÉTUELLE; LA PRAGUERIE (1440).

Ces sages conseillers comprirent que ce n'était pas tout que de battre les Anglais, qu'il fallait aussi reconstituer l'État. La réformation leur parut si urgente, qu'ils n'attendirent même pas, pour l'opérer, la fin de la guerre. Au mois d'octobre 1439, Charles convoqua à Orléans les états généraux de la langue d'oil, et leur demanda de coopérer avec lui à l'entreprise la plus difficile et la plus hardie, la réorganisation de l'armée. Les états votèrent, pour la solde de la gendarmerie, 1 200 000 livres dont le roi fit une taille perpétuelle en continuant la levée sans un vote nouveau des états. Le 2 novembre, il rendit une ordonnance portant que, par le conseil des trois états, il s'est réservé le droit d'appointer tous les capitaines de France, et de fixer le nombre de leurs soldats. Il les prendra parmi ceux qui portent aujourd'hui ce titre; mais il interdit, sous peine de confiscation de corps et de biens, de s'attribuer le nom de capitaine ou de commander des gens de guerre, si l'on n'est pas nommé à cet effet. Le capitaine choisira ses soldats, au nombre fixé par le roi; mais il demeure responsable de leur conduite : il doit les empêcher, sous peine d'être puni lui-même, par la perte de noblesse, de corps ou de biens, de piller ou de maltraiter les gens d'église, les marchands, les laboureurs. Ils seront soumis à la juridiction des baillis et des prévôts; et les paysans ou bourgeois qui éprouveraient quelque violence de la part des gens de guerre, sont autorisés à repousser la force par la force. Enfin chaque capitaine ira tenir garnison dans une place frontière désignée, et défense lui est faite de s'en éloigner sans ordre. Les barons qui ont des soldats dans leurs châteaux, les maintiendront à leurs frais, et seront aussi responsables des excès qu'ils commettraient. Il leur est interdit de lever tailles et péages autres que ceux auxquels ils ont droit de toute antiquité, sous peine de confiscation desdites forteresses.

Cette ordonnance de 1439 était toute une révolution, car elle ramenait les forces militaires du royaume sous la main du roi. Aussi, bien des intrigues se nouèrent. Les seigneurs et les écorcheurs déclarèrent que c'était là le renversement de tout ordre, qu'il fallait remplacer au plus tôt un tel prince par le dauphin Louis, son fils, un jeune homme de dix-sept ans, qui montrait des talents précoces, disaient-ils; et ils ne soupçonnaient guère quels talents il devait montrer un jour!

Le dauphin, déjà impatient de régner, se prêta volontiers à ces projets. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, les comtes de Vendôme et de Dunois, les principaux chefs des échorcheurs, Antoine de Chabannes, le bâtard de Bourbon, Jean Sanglier, Jean de la Roche, se mirent à la tête de la rébellion. C'était une insurrection de toute la noblesse contre la royauté. Charles VII était à Poitiers, lorsqu'on lui apprit que le duc d'Alençon et Jean de la Roche avaient surpris le château de Saint-Maixant, mais que les bourgeois s'étaient réfugiés dans la tour de l'une des portes et s'y défendaient encore. « Vous souvienne du roi Richard II, lui dit Richemont, qui s'enferma dans une place et se fit pren-

dre. » A l'instant il monte à cheval avec 400 lances, et le soir même il entre dans Saint-Maixant par la porte que tenaient les bourgeois. Dans tout le Poitou, les bourgeois se déclarent pour le roi, et les places tombent l'une après l'autre entre ses mains. Cela donna à penser aux rebelles, et les plus avisés, comme Dunois, se hâtèrent de conclure leur paix particulière. Ils trouvèrent autour du roi 4800 lances, 2000 hommes de trait et les « engins volants » de Jean Bureau, sans qu'il eût été besoin de rappeler une seule des garnisons qui tenaient tête aux Anglais en Normandie, et ils se mirent eux-mêmes à son service contre les associés de la veille. Dans le Bourbonnais, dans l'Auvergne, comme dans le Poitou, la bourgeoisie fut pour le roi contre les seigneurs. Les états d'Auvergne, réunis à Clermont, déclarèrent qu'ils étaient corps et biens à ce roi protecteur du pauvre peuple contre les vexations des gens de guerre, et lui fournirent de l'argent. Les ducs de Bourbon, d'Alençon et le dauphin virent bien qu'il fallait, non-seulement se soumettre, mais implorer leur grâce. Ils vinrent trouver Charles VII, s'agenouillèrent devant lui et lui demandèrent pardon. Charles se contenta de dire à son fils : « Louis, soyez le bienvenu : vous avez moult longuement demeuré; allez vous reposer en votre hôtel pour aujourd'hui, et demain nous parlerons à vous. » Mais au duc de Bourbon il dit : « Beau cousin, il nous déplaît de la faute que maintenant et autrefois avez faite contre notre majesté par



Les ducs de Bourbon, d'Alençon et le dauphin demandent pardon au roi (1440). (Page 28, col. 2.)

cinq fois; si ne fut point pour l'honneur et sans amour d'aucuns, lesquels nous ne voulons point nommer, nous vous eussions montré le déplaisir que vous nous avez fait. Si vous gardez dorénavant de ne plus y renchoir. » Le lendemain, Bourbon et le dauphin supplièrent le roi de pardonner à leurs associés; Charles dit qu'il n'en ferait rien, mais que seulement il voulait bien leur permettre de retourner chez eux sans être molestés. Alors le dauphin s'écria : « Monseigneur, il faut donc que je m'en retourne, car ainsi leur ai promis; » et le roi lui répondit: « Louis, les portes vous sont ouvertes, et si elles ne vous sont assez grandes, je vous ferai abattre 15 ou 20 toises du mur pour passer où mieux vous semblera. Vous êtes mon fils, et ne vous pouvez obliger à quelque personne sans mon congé et consentement; mais s'il vous plaît, vous en allez ; car au plaisir de Dieu, nous trouverons aucuns de notre sang qui nous aideront mieux à maintenir et entretenir notre honneur et seigneurie que vous avez fait jusques à ici. » Le dauphin ne partit pas.

Cette prompte soumission des révoltés, ce concert de la bourgeoisie et du pouvoir royal, furent un avertissement pour l'aristocratie tout entière. Le duc de Bourgogne, qui avait refusé tout secours aux insurgés, se tint pour averti comme les autres. Il fallait se renforcer contre une autorité si menaçante, se donner des alliés ; Philippe le Bon négocia aussitôt la délivrance, paya en partie la rançon du duc Charles d'Orléans, prisonnier des Anglais depuis Azincourt, et le plus gracieux poëte du quinzième siècle. Les Anglais ne le relâchèrent

qu'au prix de 36 000 livres sterling. Le duc de Bourgogne le reçut à bras ouverts, lui fit épouser sa nièce, lui conféra la Toison d'or, adressa le collier du même ordre aux ducs de Bretagne et d'Alençon, puis envoya à Charles VII une longue liste de griefs.

Le roi, pour prouver qu'il était prêt à tout événement, porta ses forces vers le nord et vint faire sentir sur la frontière la justice royale. Il livra au prévôt le plus hardi des écorcheurs, le bâtard de Bourbon, qui, en dépit de sa naissance, fut cousu dans un sac, et jeté à la rivière; il força le comte de Saint-Pol à soumettre au parlement de Paris l'affaire de la succession de Ligny. Tout cela, sans ralentir la guerre contre les Anglais, leur prenant Meaux et Pontoise au centre, Dieppe au nord, détachant d'eux leurs alliés du midi, Albret, Foix, Armagnac, les obligeant, ces Anglais si dédaigneux, aux conférences d'Arras, à implorer une trêve (1444) et la main d'une princesse française, Marguerite d'Anjou, pour leur jeune roi Henri VI; mettant enfin à leurs portes un nouvel ennemi par le mariage du dauphin avec la fille du roi d'Ecosse.

Charles n'avait accordé cette trêve aux Anglais que pour achever l'œuvre commencée en 1439, la réforme du royaume. Il fallait, ainsi qu'il le disait plus tard, tirer du mauvais sang à ses soldats, envoyer les compagnies d'écorcheurs périr au loin, comme autrefois sous Charles V; et puissent-elles en périssant rétablir le renom, alors si compromis, des armes françaises! Deux demandes de secours lui arrivaient à la fois : l'une de l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, contre les Suisses; l'autre du duc de Lorraine, Réné, contre les Messins : Charles VII accorda l'une et l'autre.

La Suisse avait consolidé son indépendance vis-à-vis de l'Autriche par trois batailles : Morgarten, Sempach



Le bâtard de Bourbon cousu dans un sac et jeté à la rivière. (Page 29, col. 1.)

et Naefels, où une poignée de paysans avaient vaincu de grandes armées féodales. Notre noblesse de France était toujours prête à recommencer; la gentilhommerie allemande se montrait plus circonspecte, et les princes autrichiens étaient réduits à soulever, par de misérables intrigues, les cantons helvétiques les uns contre les autres, puis à intervenir alors, s'ils le pouvaient; cette fois, Frédéric III comptait faire intervenir pour lui les Armagnacs de Charles VII.

Charles VII s'était hâté de mettre en route, avec autant d'ordre que possible, cette armée dont il ne savait que faire, 14 000 Français, 8000 Anglais, des Écossais, des Brabançons, des Espagnols, des Italiens, et pour commandant général, l'ancien chef de la praguerie, le dauphin Louis. Les terribles bandes arrivèrent, sans trop de confusion, jusqu'au Jura, et entrèrent en Suisse, en traversant la petite rivière de la Birse. Les Suisses, qui assiégeaient Zurich, ne voulurent pas pour cela lâcher prise, ils envoyèrent seulement 200 des leurs rencontrer l'ennemi. Ces braves gens ne se résignèrent pas à ne faire qu'une simple reconnaissance. Ils ignoraient à quelles forces ils avaient affaire. Un messager était bien venu à Bâle les avertir du nombre des Français, mais ils avaient tué le messager, et, dans l'orgueil brutal que leur inspiraient leurs anciennes victoires, ils se jetèrent, tête baissée, sur le premier corps d'armée qu'ils rencontrèrent (1444). Leur bravoure ne les sauva pas. Après avoir fait une résistance désespérée derrière les murailles délabrées d'un vieux cimetière, ils y furent forcés et périrent jusqu'au dernier. Le dauphin prit tant d'estime pour des gens qui se battaient si bien, qu'il n'alla pas plus loin et fit un traité d'alliance avec les Suisses. Du reste, les écorcheurs ne trouvaient rien à prendre dans ces pauvres montagnes, et beaucoup tournèrent vers l'Alsace et la Souabe.

Le roi s'était mis lui-même à la tête de la seconde

expédition; beaucoup de noblesse était accourue autour de lui, et déjà l'on parlait de revendiquer les anciens droits de la couronne de France sur les pays en deçà du Rhin. C'était trop tôt; avant de conquérir des terres étrangères, il fallait achever la conquête de la France. L'expédition ne réussit pas, les Messins ayant fait une héroïque résistance; mais le roi en rapporta l'hommage d'Épinal; en outre, il avait montré l'étendard de la France dans la vallée de la Moselle; ses successeurs l'y planteront.

§ 3. RÉFORMES MILITAIRES, FINANCIÈRES, JUDICIAIRES.

Ces deux expéditions avaient débarrassé le roi des aventuriers les plus mutins; on pouvait enfin exécuter l'ordonnance d'Orléans. En 1445, l'armée fut réduite à 15 compagnies de 100 lances; pour chaque lance on comptait 6 personnes à gages, l'homme d'armes et son page, trois archers et un coutillier, tous à cheval. Ils furent mis en garnison dans les villes, les plus grandes n'ayant que 20 ou 30 lances; de cette façon les bourgeois étaient plus forts que les soldats et en état de réprimer le désordre s'il avait lieu. L'empressement pour entrer dans ces corps fut si grand que plusieurs vieux routiers consentirent à se mettre à la suite des compagnies pour s'assurer qu'à la première vacance ils y seraient reçus. Les autres furent contraints de se retirer chez eux, sans contrevenir à la paix publique, sous peine d'être livrés à la justice comme gens sans aveu. Tel était déjà le progrès de l'ordre, qu'ils obéirent : au bout de quinze jours il n'était plus question d'eux; quant à ceux qui s'étaient enrégimentés, ils s'astreignirent à une discipline rigoureuse. Charles VII eut alors à sa disposition un corps d'élite de 9000 chevaux.



Francs archers créés par ordonnance du 28 avril 1448

Par une autre ordonnance du 28 avril 1448, le roi se donna ce que la France n'avait eu jamais, ce qu'elle avait loué aux étrangers quand elle en avait besoin, une infanterie régulière. Chacune des 16 000 paroisses du royaume fut obligée de fournir au roi un bon compagnon, dit l'ordonnance, qui eût fait la guerre. Il devait s'armer et s'entretenir à ses frais de brigantine, légère armure de plaques de fer jointes ensemble, de salade ou casque, de dague d'arc, d'épée et de trousse ou d'arbalète garnie. Il devait de plus s'exercer les jours de fête, et être prêt à servir toutes les fois qu'il serait appelé, moyennant une solde de 4 francs par mois tant qu'il serait en campagne, et l'exemption de toutes les tailles et subsides, excepté des aides et de la gabelle.

Le franc archer ne fut pas d'abord un soldat modèle, car le génie militaire ne naît pas tout d'un coup chez une nation si longtemps désarmée. Mais si Villon nous montre le franc archer de Bagnolet se jetant à genoux devant tous les arbres qu'il prend, la nuit, pour des gens d'armes, leur demandant pardon et se sentant déjà fort malade, la poésie satirique n'est point l'histoire; un siècle plus tard, en 1544, ce franc archer, incorporé aux légions provinciales de François Ier, gagne contre les premières troupes du monde, les vieilles bandes castillanes, une bataille que les gens d'armes avaient perdue; un siècle encore, en 1643, ce franc archer, qui aura changé son arbalète contre un fusil, sera le fantassin de Rocroy.

Toutes ces réformes avaient été subordonnées à une autre, celle des finances. Jacques Cœur l'opéra en 1443. Établir un contrôle réciproque des officiers de finances les uns sur les autres, amener les receveurs particuliers à rendre compte au receveur général, et celui-ci à la chambre des comptes; forcer les grands officiers du roi, l'argentier, l'écuyer, le trésorier des guerres et le maître de l'artillerie à compter tous les mois avec le roi, ce serait aujourd'hui des principes élémentaires; c'étaient alors d'excellentes réformes, grâce auxquelles Charles VII se trouvait en état de créer en France ce que les plus puissants de ses prédécesseurs n'avaient jamais pu avoir, une force militaire qui ne dépendît que du roi et ne le laissât pas à la merci de la mauvaise humeur des barons, comme on l'avait vu si souvent. Depuis Charles V les impôts indirects, tels que les droits sur le sel, sur les marchandises et sur les boissons, étaient, de fait, permanents. Depuis Charles VII, l'impôt foncier de la taille, pour la solde des gens d'armes, devint perpétuel, c'est-à-dire qu'il continua d'être levé sur le vote des états. Mais en même temps le roi donna des garanties pour la même administration de la justice financière en déclarant souveraine la *cour des aides*, qui eut seule le droit d'interpréter les ordonnances relatives aux impôts et de juger en dernier ressort les procès civils et criminels qui pouvaient naître du *fait des finances*.

En 1442, le roi avait fait une expédition dans le midi : en se retirant, il y laissa ce qui valait mieux qu'une armée, un parlement qu'il établit à Toulouse et dont le ressort comprit tout le Languedoc et le duché de Guyenne. C'était un premier démembrement du parlement de Paris. Mais les justiciables du midi y gagnaient de n'avoir pas à aller chercher la justice si loin, et le nouveau parlement va être comme l'œil de la royauté, toujours ouvert sur ces provinces éloignées et remuantes. Le dauphin créa dans son apanage, en 1453, le parlement de Grenoble. Une ordonnance de 1446 avait prescrit qu'en cas de vacance dans le parlement, toutes les chambres assemblées désigneraient au choix du roi deux ou trois candidats.

Le parlement avait une double compétence : 1° il jugeait des *causes spéciales*, celles des pairs de France et du domaine royal, les causes de régale et celles des personnes qui avaient obtenu par lettres dites de *committimus* le droit d'être jugées par lui; 2° il recevait les *appels* de toutes les juridictions inférieures, c'est-à-dire des tribunaux royaux, seigneuriaux, ecclésiastiques et universitaires. En outre, il délibérait sur une foule de matières administratives, et, sous prétexte d'interpréter les ordonnances, rendait des arrêts qui étaient de véritables actes législatifs. Les ordonnances royales n'ayant force de loi qu'après avoir été enregistrées au parlement, il refusait souvent cet *enregistrement*, et quelquefois fit ainsi reculer la royauté. Enfin il exerça fréquemment le droit de faire des *remontrances* non-seulement sur les ordonnances ordinaires, mais sur les traités avec les puissances étrangères, particulièrement sur les bulles du pape, ce qui les conduisit à exercer une haute surveillance sur le gouvernement de l'Église de France. Ces diverses attributions donnèrent au parlement de Paris une très-haute position dans l'État, et on le verra intervenir fréquemment dans les affaires publiques.

On ne pouvait songer, au quinzième siècle, à proclamer, à établir l'égalité de tous les Français devant une loi uniforme; on pouvait au moins sortir du chaos des coutumes et de l'arbitraire d'une justice qui ne s'exerçait, surtout dans le nord de la France, que d'après des lois non écrites. Charles VII pensa, et cette pensée l'honore, qu'il fallait que toutes les coutumes du royaume fussent écrites et « accordées par les praticiens de chaque pays, » puis examinées et autorisées par le grand conseil et par le parlement, afin qu'on ne s'écartât plus du texte qui aurait été officiellement arrêté. Il fit commencer ce grand travail.

Un des actes considérables de son gouvernement, la *pragmatique sanction* de Bourges, me force à revenir quelque peu en arrière pour reprendre l'histoire de la papauté, et par conséquent aussi celle de l'histoire de l'Église de France au point où je l'avais laissée.

§ 4. LE GRAND SCHISME (1378-1440); PRAGMATIQUE SANCTION (1438).

On a vu commencer en 1378, par la double élection d'Urbain VI et de Clément VII, le grand schisme d'Occident. La division dans l'Église, deux tiares rivales, Avignon opposé à Rome, n'était-ce pas là le plus affligeant des spectacles? Tous les hommes considérables de la chrétienté s'occupèrent de faire cesser ce schisme qui portait un coup funeste à la foi des peuples. L'Université de Paris se distingua par son zèle et son activité. Elle tint une séance solennelle en 1394 et trouva trois moyens de rétablir l'unité : la cession volontaire des deux concurrents, la décision d'arbitres acceptés des deux parts, ou enfin un concile général. Un théologien célèbre, Clémangis, qui a retracé avec vigueur les désordres de l'Église et de la cour d'Avignon, présenta ces conclusions au roi de France Charles VI, qui les accueillit favorablement dans un instant lucide; mais la folie le ressaisit, et les princes, redevenus les maîtres, interdirent à l'Université de se mêler des affaires du schisme. Celle-ci se montra fort énergique et se mit en grève, fermant ses cours, cessant ses leçons publiques.

Des trois moyens proposés on reconnut, à l'expérience, que le premier était impraticable. Clément VII mourut; ses cardinaux, pour ne pas déchoir, se hâtèrent de procéder à une nouvelle élection et choisirent l'Espagnol Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII (1394), et s'opposa à toute tentative de conciliation. En vain la France lui retira à deux reprises son obédience : « Qu'importe! dit-il froidement, saint Pierre ne comptait pas ce royaume dans ses provinces. » En vain on l'assiégea dans Avignon; il resta pape dans la citadelle et réussit à s'échapper. Les pontifes qui siégèrent successivement à Rome montrèrent les mêmes

dispositions et les deux adversaires lançaient l'un contre l'autre l'anathème.

C'était une grande imprudence. On avait vu déjà bien des antipapes, et l'Église n'en avait pas été ébranlée parce qu'alors l'esprit d'obéissance était partout; à la fin du quatorzième siècle, l'esprit contraire se montrait.

Déjà ce mot de réformation, qui devait rencontrer tant d'échos et remplir l'Europe un siècle plus tard, commençait à se prononcer. Wiclef avait failli faire en Angleterre, à la fin du quatorzième siècle, ce que Luther accomplit en Allemagne au commencement du seizième. En France même, dans ce pays qui s'appelait le fils aîné de l'Église, bien des voix s'élevaient non pour changer la religion, mais pour demander une réforme nécessaire dans les mœurs et la discipline du clergé. Clémangis, recteur de l'Université de Paris en 1393 et secrétaire du pape Benoît XIII, écrivait avec une fougueuse éloquence ses deux traités sur l'*état de corruption de l'Église* et sur la simonie; et Jean Gerson, *le docteur très-chrétien*, comme on l'appelait, l'auteur présumé d'un livre admirable que toutes les âmes



Jean Gerson (1363-1429).

pieuses et tendres lisent encore, *Imitation de Jésus-Christ*, un des hommes enfin qui font le plus d'honneur à notre clergé, combattait sans cesse le relâchement de la discipline. « La cour de Rome, disait-il, a inventé mille offices pour avoir de l'or, mais à peine en trouverait-on un seul pour cultiver la vertu. On n'y parle du matin au soir que d'armées, de terres, de villes et d'argent : mais rarement, ou plutôt jamais, on y parle de chasteté, d'aumône, de justice, de fidélité, de bonnes mœurs. »

L'union n'ayant pu se rétablir par la cession volontaire d'aucun des papes rivaux, on convoqua un concile à Pise en 1409. Ce concile déposa Benoît et Grégoire et nomma Alexandre V. Mais les deux premiers ayant refusé de se soumettre, il y eut trois papes au lieu de deux : le remède avait augmenté le mal.

La première question à résoudre était, en effet, celle de la supériorité du pape ou du concile. Car, si l'autorité du pape était supérieure à celle du concile, de quel droit celui-ci déposait-il celui-là? Or, Benoît, Grégoire, puis Alexandre soutenaient cette doctrine de la prééminence pontificale; ils prétendaient que l'Église était là où était le pape, et que le caractère œcuménique d'un concile dépendait non point du nombre de ses





Jean Huss brûlé vif à Constance (115).

membres, mais de la présence du pontife. A cette théorie monarchique Gerson répondait : « L'Église universelle est l'assemblage de tous les chrétiens, grecs, barbares, hommes, femmes, nobles paysans, riches et pauvres. C'est cette Église qui, selon la tradition, ne peut ni errer, ni faillir ; elle n'a pour chef que Jésus-Christ ; les papes, les cardinaux, les prélats, les ecclésiastiques, les rois, le peuple, en sont membres, quoique à des degrés différents. .. Il y a une autre Église, nommée apostolique, qui est particulière et renfermée dans l'Église universelle, savoir le pape et le clergé ; c'est celle-là qu'on a coutume d'appeler l'Église romaine, c'est elle dont on tient que le pape est la tête et que les autres ecclésiastiques sont les membres : celle-là peut errer et faillir, elle peut tromper et être trompée, elle peut tomber dans le schisme et dans l'hérésie ; elle n'est que l'instrument et l'organe de l'Église universelle, et elle n'a d'autorité qu'autant que l'Église universelle lui en donne pour exercer le pouvoir qui réside en elle seulement.... L'Église a le droit de déposer les papes s'ils se rendent indignes de leur office ou s'ils sont incapables de l'exercer ; car, si pour le bien public on dépose un roi qui tenait le royaume de ses ancêtres par droit de succession, combien davantage peut-on déposer un pape qui n'a cette dignité que par l'élection des cardinaux?... » Ce sont là les doctrines de l'Église gallicane, que Gerson formula un des premiers et que Bossuet défendit plus tard en les adoucissant.

Mais au delà de ces doctrines déjà hardies s'élançaient quelques esprits tout à fait audacieux. Wicleff n'avait voulu, pour ainsi dire, rien laisser subsister de la monarchie catholique ; même il attaquait le dogme puisqu'il niait la présence réelle. En Bohême, Jean Huss, sans aller aussi loin, réclamait cependant trois choses d'une extrême gravité : l'appel à l'Écriture comme seule autorité infaillible ; la nécessité de ramener le clergé aux bonnes mœurs, soit en le privant de toute intervention dans les affaires temporelles, soit en le dépouillant des biens dont il faisait mauvais usage ; enfin la dispensation des pouvoirs spirituels aux prêtres par le Saint-Esprit, en raison de leur pureté intérieure, et seulement autant qu'ils seraient aptes à les recevoir et dignes d'en user. Cela menait tout droit au presbytérianisme, tel que l'Écosse le pratique encore. Jean Huss attaquait en outre la confession auriculaire, le culte des images, l'abstinence des viandes. Enfin les moines et le pape avec sa cour étaient les objets de ses plus violentes diatribes; il a écrit deux livres intitulés, l'un *l'Abomination des moines*, l'autre *les Membres de l'Antechrist*. Les titres disent le contenu.

Alexandre V avait dissous précipitamment le concile de Pise; son successeur Jean XXIII, pressé par l'opinion publique et par l'empereur Sigismond, en convoqua un autre dans une ville allemande, à Constance, sur le lac de ce nom (1414).

Dans ce grand concile siégèrent non-seulement les évêques, mais les abbés, les ambassadeurs des princes chrétiens, les députés des universités, une multitude de théologiens d'un ordre inférieur, et jusqu'à des docteurs en droit. L'empereur d'Allemagne Sigismond soutenait de sa présence ceux qui étaient résolus à mettre fin au schisme. Il présida plusieurs fois les séances.

Une multitude d'évêques italiens était accourue, décidée à faire prévaloir les idées ultramontaines. Les ecclésiastiques des autres pays, pour leur ôter la prépondérance du nombre, firent décider qu'on ne voterait pas par tête, mais par nation, et le concile fut divisé en quatre nations, ayant chacune une voix : Italiens, Allemands, Français, Anglais. Cette disposition assura l'avantage aux théories du milieu. L'esprit gallican anima le concile, qui condamna les deux extrêmes : d'une part, l'absolutisme du pape et la corruption de l'Église ; de l'autre, la réforme puritaine de Jean Huss.

L'objet immédiat de la convocation du concile fut atteint, non sans de longs efforts. Les Pères nommèrent Martin V véritable pape. Des trois faux pontifes, l'un, Grégoire XII, abdiqua; les deux autres, Benoît XIII et Jean XXIII, furent destitués. Le schisme cessa pour quelques années (1417).

Quant aux réformes, le concile traça avec du sang les limites où il entendait les renfermer Jean Huss et son disciple Jérôme de Prague furent envoyés au bûcher : avec eux le concile croyait brûler la réforme radicale, celle que Luther devait faire triompher plus tard, et il formula la sienne, la réforme modérée, en proposant que des conciles provinciaux fussent réunis tous les trois ans, des synodes d'évêques tous les ans ; que le pape ne pût rien décider sans le conseil des cardinaux, et, en certains cas, sans l'avis du concile général ; qu'il pût être déposé par un concile œcuménique pour hérésie ou simonie ; que les *réserves* fussent abolies, les *dispenses* limitées, les *appels* en cour de Rome très-rares, la levée des décimes interdite, à moins d'autorisation par un concile général, la simonie des prêtres une cause de déchéance et d'excommunication *ipso facto*. Le comité de réforme attribuait ensuite l'élection des évêques aux chapitres seuls, imposait la résidence à tous les ecclésiastiques, réglait sévèrement les mœurs des prêtres, rappelait aux moines, sous de fortes peines, les trois obligations essentielles de leur institut : obéissance, chasteté et pauvreté, etc.

Ainsi le concile ruinait la toute-puissance du pape, au profit, il est vrai, des évêques, dont la juridiction demeurait fort étendue. De plus, il réformait la discipline et les mœurs du clergé. Mais cette réforme modérée, qui eût pu prévenir l'autre, fut éludée par Martin V, qui rédigea de son côté un acte où il traitait à son tour de la réforme comme il l'entendait, sema entre les diverses nations du concile des discordes qui n'étaient que trop faciles à provoquer et prononça la dissolution de l'assemblée, sans qu'aucun résultat réel eût été obtenu (1418).

Les mêmes questions de réformes obligèrent le pape Eugène IV à convoquer un nouveau concile à Bâle (1431). Il se repentit et en prononça la dissolution. Les Pères s'obstinèrent à siéger, et reproduisirent toutes les propositions avancées à Constance, relativement à la supériorité des conciles généraux; ils décrétèrent qu'ils seraient convoqués périodiquement, qu'ils ne pourraient être dissous que du consentement des deux tiers de leurs membres, et que le pape serait tenu d'y paraître en personne ou par ses légats. Eugène IV transféra le concile à Ferrare, puis à Florence, où seulement une partie des Pères se rendit. Ceux qui étaient restés à Bâle le déposèrent et élurent le duc de Savoie pape sous le nom de Félix V. La division de l'Église recommençait : c'est alors que Charles VII intervint.

Dès l'année 1432, Charles, accusant les papes Martin et Eugène IV de favoriser les Anglais et de donner les prélatures à des étrangers, avait ordonné que nul ne serait reçu aux bénéfices ecclésiastiques s'il n'était du royaume et affectionné au roi. Six ans plus tard, il fit davantage : il réunit le clergé de France dans la ville de Bourges et présenta à son acceptation les décrets du concile de Bâle. Une ordonnance ou *pragmatique* rédigée d'après les résolutions de cette assemblée reconnut l'autorité du concile général comme supérieure à celle du pape, rendit aux églises et aux abbayes le droit d'élire leurs chefs, interdit les annates, les réserves et les expectatives [1], et n'admit la réception et la publication des bulles pontificales, en France, qu'après l'approbation du roi. Le schisme nouveau ne cessa qu'en 1448 par l'abdication de Félix V.

Ainsi vivait, au milieu des convulsions de la discorde, cette grande autorité de l'Église qui avait dominé toute l'Europe du moyen âge. « Ce bien sais, disait Froissart au commencement de ces troubles déplorables, qu'un temps on s'émerveillera de telles choses, et comme l'Église put choir en tels troubles ni si longuement de-

1. On appelait *annates* le revenu de la première année de tous les bénéfices ecclésiastiques payés, depuis Jean XXII, au saint-siége par les titulaires promus; *réserves*, les nominations que le pape se réservait; *expectatives*, les bénéfices qu'il conférait avant la mort du titulaire. Le parlement estimait sous Louis XI que la cour de Rome tirait de France chaque année un million de ducats pour annates et grâces expectatives, et deux cent mille ducats pour dispenses, absolutions, etc.

meurer. Ce fut une plaie envoyée de Dieu pour aviser et faire considérer au clergé le grand état et superfluité qu'ils tenaient et faisaient. Mais plusieurs n'en tenaient compte ; car ils étaient si aveugles d'orgueil et d'outrecuidance que chacun voulait ressembler l'un à l'autre ; et pour ce, les choses allaient mauvaisement, et si notre loi n'eût été confirmée en la main et en la grâce du Saint-Esprit, elle eût croulé ou branlée. Car les grands seigneurs terriens.... ne faisaient que rire et jouer au temps où je chroniquais ces chroniques, dont moult de peuple commun s'émerveillait comment si grands seigneurs n'y pourvoyaient de remède ne de conseil. »

On voulut y pourvoir de remède et de conseil, mais sans réussir à rien changer. Les abus dans la discipline et dans les mœurs allèrent croissant, au contraire, et pour avoir évité une réforme au quinzième siècle, on aura une révolution au seizième.

CHAPITRE XXXVII.

FIN DU RÈGNE DE CHARLES VII.

§ 1. LES ANGLAIS CHASSÉS DE FRANCE; PRISE DE ROUEN, DE CHERBOURG ET DE BORDEAUX.

Quand Charles VII eut accompli toutes les réformes dont nous venons de parler, il se trouva assez fort pour reprendre sans crainte la guerre contre les Anglais et en finir avec eux.

Un certain François de Surienne, aventurier aragonais au service de l'Angleterre, ayant voulu prendre garnison dans une des villes normandes que possédaient les Anglais, fut partout repoussé. Les soldats, auxquels le gouvernement de Henri VI n'envoyait ni solde, ni vivres, ni munitions, ne voulaient point partager avec cet étranger leurs ressources déjà insuffisantes. L'Aragonais, trouvant toute porte close chez les alliés, pourvut aux besoins de sa compagnie comme le faisaient alors la plupart des chefs militaires. Il tomba, en pleine paix, sur une bonne et riche ville de Bretagne, Fougères, et la donna aux siens pour s'y dédommager de leur arriéré de solde.

Aussitôt le roi de France et le duc de Bretagne demandent au gouverneur anglais de la Normandie des réparations, de l'argent surtout, 1 600 000 écus pour les dommages. C'était lui demander l'impossible. Les indemnités n'arrivant pas, les Français se mettent à les prendre eux-mêmes : Pont-de-l'Arche, Gerberoi, Verneuil. Dunois entre dans la province avec une bonne armée à laquelle Bourguignons et Bretons viennent se joindre volontairement. Les villes de Pont-Audemer, Lisieux, Mantes, Vernon, Évreux, Louviers, Saint-Lô, Coutances, Valognes, sont prises ou sont livrées, sans coup férir, par les bourgeois.

Une ville nouvellement fondée tomba aussi aux mains des Français : Granville, que les Anglais venaient de fortifier contre nous et qui allait devenir un de leurs ennuis. En 1436 Granville n'était qu'un village caché au pied d'un rocher abrupt, qui forme sur la côte occidentale du Cotentin le meilleur port qui soit de Cherbourg à Saint-Malo. Sur le rocher se voyaient les ruines d'un château; un seigneur rebâtit le manoir et commença de là à faire rude guerre aux Anglais, enlevant leurs convois et leurs détachements. Un d'entre eux, le sire d'Escalles, pour mettre fin à ces incursions, attaqua le fort et le fit raser. L'année suivante (1437), comme les Français se disposaient à le rebâtir, le sire d'Escalles vint de nouveau les en chasser; pour leur ôter tout moyen de s'y établir, il résolut d'y fonder lui-même une ville, força les gens du village à démolir leurs maisons et à les reconstruire sur le rocher; en même temps il fit venir un grand nombre d'habitants des lieux voisins pour peupler sa nouvelle cité, qu'il entoura de bonnes murailles et au centre de laquelle il plaça une forteresse flanquée de tours. Ville et citadelle étaient à peine achevées, que les Français s'en saisirent. C'est ainsi qu'une de nos villes le plus française a été bâtie par des mains anglaises, ou du moins dans un intérêt anglais.

Du reste cette campagne de l'année 1449 se fit avec un ordre, une précision qui ne s'étaient point vus encore dans ces temps de rudes prouesses mais d'héroïsme aventureux. Les compagnies d'ordonnance, les francs archers touchèrent leur solde chaque mois; une discipline sévère les empêcha de rançonner le pays. C'était le meilleur moyen d'avoir de bons soldats.

L'Angleterre préludait alors à la guerre des deux Roses, qui devait la couvrir pendant trente années de sang et de ruines. Le parlement n'osant encore faire le procès au roi, le faisait à son ministre, le duc de Suffolk, et s'inquiétait peu de la Normandie, car des revers en Normandie étaient de nouveaux et victorieux arguments contre l'accusé. Le gouverneur, Sommerset, au lieu de concentrer ses forces, les éparpilla en vingt garnisons, puis envoya des négociateurs; mais, ne sachant pas mieux traiter que combattre, oublia de leur donner des pouvoirs. L'ordre, l'habileté, tout ce qui avait fait jusqu'alors le succès de nos ennemis, étaient maintenant du côté des Français : la victoire y fut aussi. Le 18 octobre 1449, ils parurent sous les murs de Rouen.

En un moment toute la bourgeoisie rouennaise fut armée, mais armée contre les Anglais, qui se réfugièrent dans le château. Sommerset y était, et le vieux Talbot, et quantité de lords, d'officiers, de soldats;

néanmoins il fallut reconnaître qu'il était impossible de résister à la fois à la population et à l'armée française. On traita, mais à quelles conditions! Livrer au roi de France, avec Rouen, Caudebec, Villequier, Lillebonne, Tancarville, Honfleur, c'est-à-dire tout le cours inférieur de la Seine, et pour garantie de ces conditions, donner en otage le fameux Talbot lui-même, l'Achille Anglais. Le gouverneur de Honfleur refusa de reconnaître cette capitulation. On lui prit sa place en plein hiver (décembre 1449); Harfleur eut le même sort. L'Angleterre, poussée à bout, envoya un chevalier de grand renom, Thomas Kyriel, avec 6000 hommes. C'était son dernier effort. Kyriel, débarqué à Cherbourg, chercha à rejoindre le duc de Sommerset à Bayeux, en prenant par le littoral. Les Français le suivirent, et, le 15 avril 1450, près du village de Fourmigny, l'attaquèrent vivement, le connétable de Richemont d'un côté, le comte de Clermont de l'autre. Les soldats de Kyriel se battirent bravement, mais furent vaincus. Ils laissèrent 4000 hommes sur la place; ce petit nombre suffit à faire oublier aux Français leurs 30 000 morts de Crécy, leurs 12000 captifs de Poitiers et d'Azincourt. C'est que cette petite victoire eut de grands résultats : Vire, Bayeux, Avranches, Caen, Domfront, Falaise tombèrent au pouvoir de Charles VII.

La nombreuse garnison de Cherbourg comptait bien n'avoir rien à craindre, grâce à la force de ses murs, et surtout au voisinage de la mer. Elle fut prise par là. Les canonniers français établirent sept batteries dans la mer même. Quand la marée montait, ils quittaient leurs canons bien ancrés sur la grève, et fermés par des peaux graissées; quand la mer était basse, ils revenaient servir leurs pièces. C'étaient les Anglais qui les premiers avaient tourné contre nous, à Crécy et à Azincourt, cette arme terrible de l'artillerie; les Français maintenant la maniaient mieux qu'eux. Cherbourg se rendit, et toute



Entrée des Français à Bordeaux (23 juin 1451).

la Normandie se trouva conquise en une année. Mais aussi l'armée française était, chose alors inouïe! disciplinée, docile : elle vivait de sa paye et non plus de pillage.

Un mois après, Dunois, Xaintrailles, Chabannes, et les deux frères Jean et Gaspard Bureau, qui dirigeaient si bien l'artillerie française, et avec eux 20 000 soldats, marchèrent contre la Guyenne. Bourg, Blaye, Castillon, Libourne, Saint-Émilion, les *filleules* de Bordeaux, et que les Anglais avaient comme lui comblées de privilèges, furent emportées sans difficulté. Les bourgeois de Bordeaux, si affectionnés à l'Angleterre, qui achetait leurs vins, tentèrent une sortie, s'enfuirent du plus loin qu'ils aperçurent l'ennemi, et entrèrent comme les autres en négociations. Les Français accordèrent à peu près tout ce qu'on leur demanda. On était au 5 juin 1451. La capitulation ne dut être valable que le 23. Ce jour-là, le héraut d'armes de la ville appela à haute voix « secours de ceux d'Angleterre pour ceux de Bordeaux, » et personne n'ayant répondu, il ouvrit les portes aux Français.

Quelque doux que se montrassent les vainqueurs, la grande ville regretta bientôt cette domination anglaise si éloignée qu'elle l'avait à peine sentie. Maintenant il fallait payer des impôts, fournir des soldats; le port était désert, les vins ne s'écoulaient pas. Qu'une armée anglaise paraisse, si petite qu'elle soit, et Bordeaux se rejettera dans les bras de l'Angleterre. Cette armée se montra.

Le gouvernement de Henri VI, ou, pour mieux dire, le gouvernement de Marguerite d'Anjou, avait besoin d'un grand succès en dehors pour se réhabiliter à l'intérieur. Un général de quatre-vingts ans, Talbot, fut chargé de ramener la Guyenne sous la domination anglaise. Les premiers pas furent faciles. Les habitants de Bordeaux introduisirent eux-mêmes les Anglais dans leur ville le 22 septembre 1452; presque tout le pays suivit cet exemple. Le roi de France avait à en recommencer la conquête.



Mort de Talbot à la bataille de Castillon (1453). (Page 38, col. 1.)

Dès le printemps de 1453, ses troupes filèrent vers la Guyenne, et le 14 juillet elles mettaient le siége devant Castillon. Les frères Bureau tracent un parc d'artillerie, l'entourent de fossés, disposent leurs canons en batteries, et commencent à battre les murs. Talbot accourt; avant d'attaquer il veut entendre la messe. Son chapelain commençait quand on vient lui dire que les ennemis s'enfuient. « Jamais je n'ouïrai messe, s'écrie-t-il, ou aujourd'hui j'aurai rué bas la compagnie des Français. » Et il donne l'ordre d'avancer. Un de ses gentilshommes lui représente que les Français, loin de fuir, sont si bien fortifiés, qu'il y a tout à craindre en les attaquant. Talbot s'emporte, frappe au visage le messager de malheur, et continue d'avancer en vrai paladin du moyen âge, à cheval, son étendard à la main, couvert d'un vêtement de velours rouge qui le signale de loin aux coups. Le temps des belles apertises d'armes était à jamais passé, et les canons des frères Bureau frappaient brutalement les valeureux chevaliers comme les simples soldats. La première décharge abat des files entières. Talbot avance toujours; une seconde le renverse lui-même. Alors les Français ouvrent leurs barrières et tombent sur les Anglais éperdus, auxquels ils tuent 4000 hommes.

Le surlendemain Castillon se rendit, puis Saint-Émilion, puis Libourne, puis Cadillac, puis Blanquefort. L'armée royale se resserrait autour de Bordeaux; les francs archers dévoraient les pays; les vaisseaux prêtés au roi par la Rochelle et la Bretagne bloquaient l'embouchure de la Gironde. Bordeaux, menacé de manquer de vivres, envoya des députés à Charles VII. En leur présence, Jean Bureau vint dire au roi : « Sire, je viens de visiter tous les alentours pour choisir les places propres aux batteries; si telle est votre bon plaisir, je vous promets sur ma vie qu'en peu de jours j'aurai démoli la ville. » Les envoyés comprirent qu'il fallait accepter cette fois les conditions que le roi voudrait bien leur faire. Il ôta à Bordeaux ses priviléges, exigea une contribution de 100 000 écus, et ordonna le bannissement, avec la confiscation des biens, de vingt coupables, enfin la construction de deux citadelles pour répondre à l'avenir de la fidélité de la ville. Le sire de l'Esparre, qui avait appelé les Anglais en promettant de soulever toute la noblesse de la province, eut la tête tranchée.

Le 19 octobre 1453, Charles VII entra triomphalement à Bordeaux; la guerre de cent ans était finie; les Anglais ne possédaient plus en France que Calais et deux petites places voisines.

Telle est aujourd'hui la force des idées de justice qu'un Anglais illustre, lord Macaulay, n'a pas craint de répudier la gloire de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, en disant à son pays : « Le but que nos aïeux poursuivaient dans cette guerre était également condamné par l'humanité et par une politique éclairée. Les revers qui, après une lutte longue et sanglante, les forcèrent à abandonner l'espoir d'un grand empire sur le continent, bien loin d'être des désastres, furent d'heureux événements. » Puissent les peuples recevoir toujours de pareils conseils et y croire!

§ 2. NOUVELLES INTRIGUES FÉODALES; MORT DU ROI; CONDAMNATION DE JACQUES COEUR.

Charles avait reconquis son royaume sur les Anglais, il lui restait à le reconquérir maintenant sur la noblesse. Les grands s'inquiétaient des progrès de cette royauté qui, au lieu de s'occuper de tournois et de festins, faisait des lois, organisait ses finances, réformait ses armées, chassait l'Anglais. La défiance était entrée de bonne heure dans l'esprit du duc de Bourgogne, presque aussitôt après le traité d'Arras. Il s'était efforcé de rattacher à lui le duc d'Orléans, qu'il avait tiré tout exprès des mains des Anglais, et les chefs des grandes familles du royaume, auxquels il envoyait son collier de la Toison d'or. Sans rompre avec le roi de France, il se faisait l'appui de tous les mécontents. Un d'eux, le duc d'Alençon, allait déjà jusqu'à promettre d'ouvrir ses villes aux Anglais, s'ils voulaient recommencer quelque entreprise. Le roi le fit arrêter par Dunois (1456); on lui fit son procès; on le condamna à mort, tout prince du sang qu'il était, et il n'échappa au supplice qu'à condition de garder prison perpétuelle. Un autre, Jean d'Armagnac, publiquement incestueux et bigame, intriguait aussi avec les Anglais. Une armée royale saisit son comté et le parlement le condamna au bannissement (1455).

Un plus dangereux ennemi était l'héritier même du trône, ce dauphin Louis qui, comme on l'a vu, s'était fait à dix-sept ans le chef d'un grand complot aristocratique contre son père. Charles, pour occuper cet esprit remuant, l'envoya dans le Dauphiné, son apanage. Là, il put, comme dit le chroniqueur Chastelain, « subtilier jour et nuit diverses pensées, aviser soudainement maintes étrangetés. » Il *subtilia* tant, qu'il bouleversa le pays, opérant sans doute beaucoup d'améliorations, mais bien souvent aussi innovant pour innover, prodiguant des titres de noblesse au point de rendre proverbiales ces expressions, *noblesse du dauphin Louis;* épousant, malgré son père, Charlotte de Savoie; intriguant avec tout le monde, avec les ministres du roi et avec ses ennemis, avec le duc d'Alençon, avec le duc de Bourgogne; essayant de le faire avec l'argentier Jacques Cœur, et réunissant de préférence autour de lui tous ceux qui étaient odieux à Charles VII: aussi menaçant, en un mot, aussi inquiétant en Dauphiné qu'il l'avait été en France.

Le gouvernement de Charles VII déploya en cette occasion toute la vigueur qu'il savait montrer depuis quelque temps. L'ancien chef d'écorcheurs, Antoine de Chabannes, s'avança avec un corps de troupes sur la frontière du Dauphiné, tandis que le roi lui-même se rendait avec une armée à Lyon. Le dauphin, déconcerté par cette promptitude, écrivit respectueusement à Charles VII qu'étant, avec l'autorisation de son seigneur et père, gonfalonier de la sainte Église romaine, il n'avait pu se dispenser d'obtempérer à la requête du pape, et de se joindre à son bel oncle de Bourgogne, qui allait marcher contre les Turcs pour la défense de la foi catholique. Cela fait, il monta à cheval avec six des siens et galopa jusqu'en Franche-Comté, d'où il alla demander asile au duc de Bourgogne. A la nouvelle de la bonne réception faite au fugitif par Philippe le Bon, Charles dit: « Il a reçu chez lui un renard qui mangera ses poules. »

Le renard se montrait du moins on ne peut plus humble et modeste. Il se donnait pour une victime. Il racontait toutes les misères qu'il avait endurées, d'une façon si lamentable, que le duc pleurait, la duchesse pleurait, et tout le monde avec eux, sauf peut-être le comte de Charolais. Ses hôtes lui prodiguaient les hon-

neurs, l'argent ; ils se mettaient à son entière disposition ; ils ne lui refusaient qu'une seule chose, à savoir, de lui prêter une armée pour faire la guerre à son père. Ce n'était pas que la bonne volonté leur manquât ; mais le duc, déjà bien vieux, voulait achever tranquillement sa vie. Une guerre contre la France aurait tout troublé. Il aurait fallu grossir les taxes, ce qui eût provoqué des rébellions dans les terribles communes de Flandre ; il aurait fallu abdiquer, pour ainsi dire, en remettant la conduite des armées à ce jeune comte de Charolais, qui vivait presque aussi mal avec son père que le dauphin Louis avec Charles VII. Et qui sait ce que seraient devenues, dans une lutte prolongée, ces possessions bourguignonnes si étrangement composées de territoires français et de territoires flamands, de provinces communales et de provinces féodales? Pour toutes ces raisons, le duc redoutait la guerre.

A la cour de France, cependant, on était inquiet. Louis, de sa retraite de Genappe, intriguait dans tout le royaume, écrivait à son père les lettres les plus soumises, mais en réalité avait la prétention d'éloigner de lui ses ministres, et de lui en donner d'autres de sa main. Charles VII avait songé un moment à transférer la couronne à son second fils, et avait consulté le pape Pie II à ce sujet, mais dans le plus profond secret ; car on disait déjà que ceux qui déplaisaient au dauphin Louis ne vivaient guère : témoin Agnès Sorel et la dauphine, la spirituelle et savante Marguerite d'Écosse, qui était morte à vingt ans en disant : « Fi de la vie ! qu'on ne m'en parle plus ! » C'était une calomnie ; mais Charles croyait son fils capable de tout, et redoutait pour lui-même *un vilain cas*, comme il disait, c'est-à-dire un empoisonnement.

Le vrai poison était les désordres de sa vie, qui n'avaient pas cessé avec l'âge mûr. Le vieux roi précipitait sa fin par des débauches honteuses ; « ce n'est plus Agnès, dit un chroniqueur, ce sont belles demoiselles vêtues, habillées comme reines, qui le suivent partout. » La femme de Charles VII, Marie d'Anjou, non-seulement devait les supporter, mais encore leur offrir des étrennes ! Moqueries, traits malins étaient à tout moment décochés contre ces demoiselles, qui s'en « mélancoliaient » fort peu, Charles encore moins. Mais la nature se vengea. Un abcès lui survint dans la bouche, mal incurable qui le fit cruellement souffrir. Dans l'égarement du délire, mêlé aux appréhensions qu'il avait conçues, il refusa toute nourriture, ou plutôt par la nature de son mal ne put en prendre, et mourut le 22 juillet 1461.

Deux grands actes d'ingratitude et d'iniquité pèsent sur la mémoire de ce prince : le lâche abandon de Jeanne d'Arc aux Anglais et la condamnation de Jacques Cœur. Ce grand citoyen avait d'abord été mercier. Des voyages en Italie et dans le Levant lui avaient révélé le secret de la fortune des cités commerçantes d'Italie. Il était allé comme elles chercher en Syrie, en Égypte, les denrées de l'Orient, et de nombreux vaisseaux sillonnaient pour son compte la Méditerranée. Appelé par Charles VII à la charge d'argentier royal, c'est-à-dire d'administrateur des revenus du domaine, il fut associé pendant douze années aux plus importantes affaires du gouvernement, et porta dans le conseil du roi, dans le maniement de ses deniers, son esprit lucide et sa probité sévère. La guerre devenait de plus en plus coûteuse ; il sut préparer toujours à temps les ressources nécessaires, puisant dans ses coffres quand il n'y avait rien dans ceux du roi. C'est ainsi qu'il prêta à Charles VII l'argent qui servit à reconquérir la Normandie, 200 000 écus d'or (24 millions de francs). « Sire, ce que j'ai est vôtre, » disait-il au roi. Les courtisans le prirent au mot.

Une première accusation d'empoisonnement sur la personne d'Agnès Sorel n'ayant pas réussi, on recourut à l'accusation de concussions. Les envieux de sa fortune et les ennemis de son pouvoir obtinrent du roi son arrestation. Les seigneurs (et ils étaient nombreux) auxquels il avait prêté de l'argent briguèrent l'honneur d'être ses juges pour se donner quittance, et beaucoup d'autres les imitèrent pour tout mettre au pillage, hôtels, mobilier, vaisseaux, magasins. Comme de raison, le roi commença. Avant toute instruction, les biens de l'ancien argentier furent frappés d'un prélèvement de 100 000 écus (12 millions). On entama ensuite le procès. Il dura vingt-deux mois. Jacques Cœur, pour se défendre contre des juges intéressés à sa perte, demanda à faire paraître des témoins : on refusa. Il voulut voir ses enfants ; il demanda qu'on fît venir son principal facteur, qui, au courant de ses affaires et de ses comptes, pouvait tout éclaircir. Même refus. Il réclama les droits de la cléricature, ayant été pris en habit et tonsure de clerc. Les commissaires interrogèrent scrupuleusement les barbiers des différents lieux où Jacques Cœur avait été prisonnier, pour savoir si en le rasant ils lui avaient fait la tonsure, et quelle était la forme des habits qu'il portait quand il avait été pris ; mais en même temps ils refusaient d'admettre ses lettres de cléricature que l'archevêque de Tours, l'évêque de Poitiers et Jean Cœur, archevêque de Bourges, offraient de montrer. L'Église, cette fois, ne put rien.

Quand le procès, continué de château en château, fut terminé, un arrêt du chancelier déclara convaincu de concussions celui qui avait donné au roi l'argent nécessaire à la conquête de la Normandie, et coupable d'avoir transporté de l'or et de l'argent hors du royaume et en particulier chez les Sarrasins, ennemis de la foi, celui qui avait répandu en France les riches produits de l'Orient, si recherchés des courtisans malgré leur source impure.

Jacques Cœur fut condamné à faire au roi amende honorable, nu-tête, sans chaperon, tenant une torche du poids de dix livres. Il dut payer 400 000 écus ; ses biens furent confisqués et lui-même banni perpétuellement du royaume. La sentence parut trop douce, car tant qu'il vivait, le pillage de ses biens n'était pas irrévocable. Il s'était retiré à Beaucaire, dans un couvent de cordeliers, qui était un lieu d'asile. On l'y traqua, et on chercha à se défaire de lui par le fer ou par le poison. Son neveu, ses commis qui lui étaient restés fidèles survinrent une nuit, forcèrent le couvent et le délivrèrent. Il se rendit à Rome, où le pape Nicolas V, qui, pendant sa prison, avait écrit en sa faveur à Charles VII, le reçut avec de grands honneurs et ne voulut point qu'il eût d'autre demeure que son palais. Il le fit même, dans une maladie, soigner par ses médecins. Jacques Cœur n'avait pas toutes ses richesses en France : il lui restait de l'argent en dépôt chez les négociants du Midi ou du Levant, et des vaisseaux qui voyageaient encore sur la Méditerranée. Il reprit ses affaires, mais mourut l'année suivante à Chio (1457), d'une blessure reçue dans un combat contre les Turcs.

Il avait payé l'hospitalité du pape en prenant part à une sorte de croisade contre les infidèles.

On peut admirer encore à Bourges l'hôtel qu'il s'était bâti, et qui est notre plus curieux monument de l'architecture civile du quinzième siècle. Jacques Cœur avait non-seulement ouvert une route nouvelle au commerce français, mais établi des rapports entre la France et les princes musulmans. En 1457, le sultan d'Égypte envoya au roi une ambassade. Le souvenir de ces relations se retrouvera sous François Ier. .

Un autre financier, Jean de Xaincoings, receveur général du royaume, avait été condamné l'année précédente, à la prison et à la confiscation de tous ses biens, « pour avoir pris grandes et excessives sommes des deniers du roi. » Le magnifique hôtel qu'il s'était fait bâtir à Tours fut donné par Charles VII à Dunois.



Portrait de Jacques Cœur.

Je n'assurerais pas qu'il fût plus coupable que Jacques Cœur. L'aristocratie féodale n'estimant que les gains qui se font avec l'épée, aimait à se venger de l'habileté plus grande des gens d'affaires et de leurs rapides fortunes, qui n'étaient pas toujours scrupuleusement acquises. Semblançay, au siècle suivant, éprouvera le sort d'Enguerrand de Marigny; Fouquet, au dix-septième, celui de Xaincoings; et longtemps encore les financiers, négociants et industriels auront à subir les dédains des grands avant de prendre leur place.

Le règne de Charles VII ferma pour notre pays le moyen âge et ouvrit les temps modernes. Dans les siècles précédents rien de



Maison de Jacques Cœur.

considérable, si l'on excepte la querelle des investitures et la grande charte anglaise, ne s'était fait hors de la France ou sans elle. L'Allemagne avait eu la querelle du Sacerdoce et de l'Empire ; mais c'est en France que s'était joué le dernier acte de ce grand drame, entre Philippe le Bel et Boniface VIII. Elle avait la première précisé le régime féodal, commencé les croisades, enfanté la chevalerie, la scolastique, la grande architecture ogivale et constitué la bourgeoisie. Avec Charles VII, elle vient de retourner au système romain des armées et des taxes permanentes ; avec Louis XI, elle achèvera de détruire l'aristocratie féodale.

C'est donc l'idée romaine aussi de la puissance absolue des rois qu'elle reprend et qu'elle va réaliser. Les autres Etats de l'Europe la suivront dans cette voie nouvelle, mais comme elle les y précède et les y guide, elle en aura la première tous les profits, et de même qu'elle a exercé en Europe la prépondérance dans l'époque féodale, elle l'exercera dans l'époque monarchique.



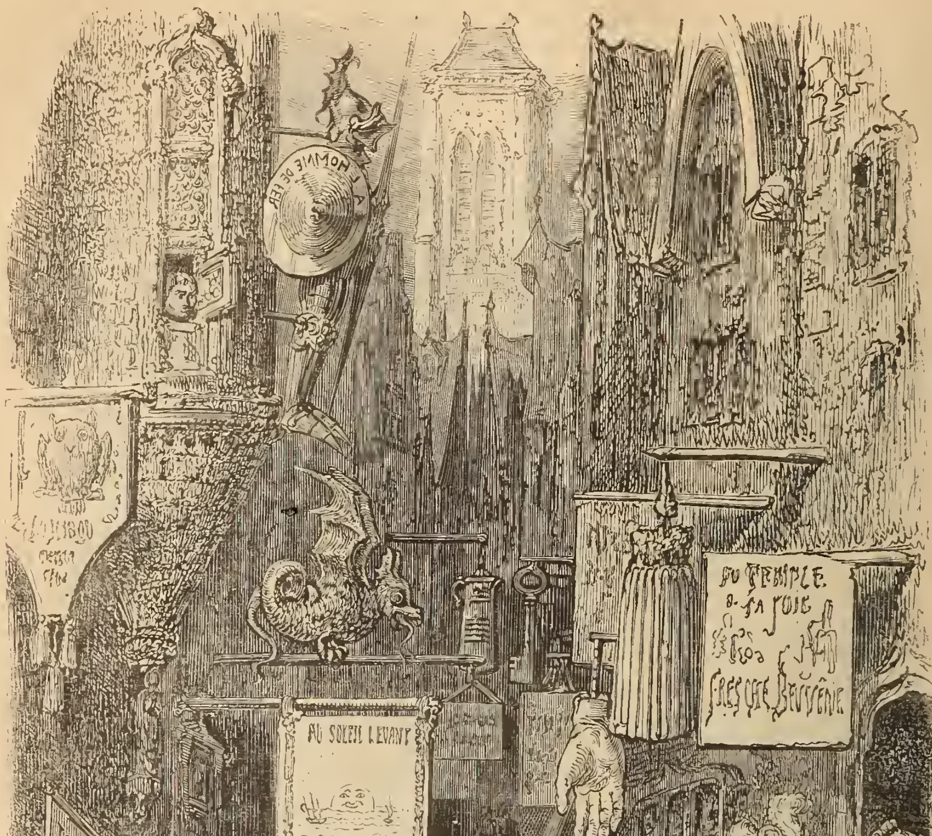
Boutique au quinzième siècle.

Toutefois, avant d'entrer dans l'histoire des temps modernes, je veux dire dans l'époque où l'idée de fiefs, de communes, de provinces s'efface dans l'idée nouvelle de l'État et le privilége devant l'égalité, d'abord dans l'obéissance, plus tard dans la liberté, remarquons bien que ce moyen âge, qui subit tant de misères et porta tant de douleurs, eut souvent des sentiments de forte indépendance que l'époque nouvelle n'allait plus connaître. Celle-ci aura plus d'ordre et de bien-être. Aura-t-elle pendant trois siècles, plus de vraie dignité que l'autre n'en avait eue, dans quelques-uns de ses châteaux et dans certaines de ses cités?

§ 3. PARIS ET LE THÉATRE AU TEMPS DE CHARLES VII ; ALAIN CHARTIER ET LA FARCE DE L'AVOCAT PATELIN.

Si Paris n'était pas de nos jours complétement transformé, si le lecteur pouvait suivre le dédale des rues qui existaient encore il y a quelques années, nous lui citerions presque en entier une piquante description du Paris du quinzième siècle. Mais on a ouvert de trop larges brèches dans l'ancienne ville pour qu'on puisse reconnaître les quartiers où vivaient nos pères. Leurs ruelles étroites où l'air et le soleil arrivaient si parcimonieusement et où les médecins trouvaient tant de

malades, sont tombées avec bon nombre de maladies. Mais avec ces masures on a jeté bas aussi depuis soixante-dix ans quantité d'édifices curieux ou historiques. Outre Notre-Dame, il y avait, dans la cité seulement, quinze églises paroissiales, et le palais du roi occupait la moitié de l'île, il allait du Pont au Change au pont Saint-Michel, et ses jardins s'étendaient jusqu'à notre pont Neuf. « Devant le palais, dit le chroniqueur, demeurait un potier d'étain, bon ouvrier de merveilleux vaisseaux d'étain. Il tenait des rossignols qui chantaient en hiver. »



Les enseignes au moyen âge.

Les ponts à cette époque étaient bordés de maisons. Sur le Grand-Pont, les changeurs se tenaient d'un côté, les orfévres de l'autre. « Le Petit-Pont était moult fort et attaché avec des lames de fer. » Tout près on vendait « poulailles, œufs, venaison et autres vivres. »

Le quartier des Écoles était rempli de couvents, de colléges, trop longs à énumérer. La chancellerie de l'Université était placée dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. « Aussi cette église est de telle prérogative que nul patriarche, archevêque ni évêque n'y peuvent entrer en leurs propres habits mais en l'habit de chanoine. » On vendait le pain sur la place Maubert; dans

l'île Notre-Dame, derrière la cathédrale, se trouvaient des constructions de chaumes qui servaient de but aux tireurs d'arc.

En repassant les ponts, nous rencontrons le Châtelet « si épais de murs qu'on y conduirait bien dessus une charrette. Sur ces murs il y avait de beaux jardins. On remarquait aussi un escalier double où ceux qui montaient par un côté ne voyaient pas ceux qui descendaient de l'autre. » Non loin de là se trouvaient l'église et le cimetière des Innocents, puis « la tour et le Châtelet du Louvre où il y a logis pour le roi et les douze pairs. Les halles des draps, de pelleterie, de mercerie, de cuirs, de pain, de fruits et d'autres choses contenaient l'espace d'une ville de grandeur. »

Guillebert de Metz qui nous a laissé ces détails, donne encore la description d'un riche hôtel du temps, situé dans la rue des Prouvaires et appartenant à Maître Jacques Duché. « La porte était entaillée avec art merveilleux, dans la cour se promenaient paons et divers oiseaux à plaisance : puis venaient une salle embellie de divers tableaux et écritures d'enseignements attachés aux murs, une autre salle remplie de jeux d'échecs et de toutes sortes de jeux, une chapelle, de riches chambres parées de riches tapis, une salle d'armes, pleine d'étendards, bannières, pennons, arcs à main, piques, haches, maillets de fer, canons et autres engins. Là était une fenêtre de merveillable artifice par laquelle on mettait hors une tête de plaques de fer creuse parmi laquelle on regardait et parlait à ceux du dehors sans craindre les traits. Et quand on y mangeait, on montait et descendait vins et viandes avec une poulie parce que c'eût été trop haut à porter. »

On voit que les riches hommes ne se logeaient pas mal, pour le temps, mais à côté d'eux le peuple s'entassait dans des maisons serrées et malsaines. Les petites gens avaient d'ailleurs pour se consoler les tavernes de vin que l'auteur de notre description évalue à quatre mille. Il porte aussi le nombre des mendiants à quatre-vingt mille, chiffre exagéré, mais qui nous révèle l'affreuse misère du bon vieux temps.

La bataille d'Azincourt avait valu à la France un poëte gracieux, le duc Charles d'Orléans, qui charma son long exil en Angleterre en cultivant la poésie. Chose étrange ! dans ces vers mélodieux du prince exilé, il n'y a pas un souvenir de la France, pas un mot pour ses malheurs. En revanche, les misères du pays, qui devaient pénétrer si avant dans le cœur de Jeanne d'Arc, émurent l'âme patriotique d'un jeune poëte normand, Alain Chartier. « O hommes, fait-il dire par la France elle-même à ses enfants, dans son *Quadriloge*, hommes fourvoyés du chemin de bonne connaissance, féminins de courage et de mœurs, lointains de vertu, forlignez de la constance de vos pères, qui, pour délicieusement vivre, choisissez à mourir sans honneur ! Quelle musardie ou chétiveté vous tient les mains ployées et les volontés abattues? » Il y a de la véritable éloquence dans ce langage élevé et fier; et si Alain Chartier avait toujours ainsi parlé, nous nous étonnerions moins du surnom qui lui fut donné de *Père de l'éloquence française* et d'un hommage plus naïf et plus précieux qu'il reçut.

« Un jour, raconte Étienne Pasquier, Marguerite d'Écosse, femme du dauphin Louis, qui fut plus tard Louis XI, passant avec une grande suite de dames et de seigneurs dans une salle où il était endormi, l'alla baiser en la bouche, chose dont s'étant quelques-uns émerveillés, parce que, pour dire vrai, nature avait enchâssé en lui un bel esprit dans un corps de mauvaise grâce, cette dame leur dit qu'ils ne devaient s'étonner de ce mystère, d'autant qu'elle n'entendait avoir baisé l'homme, mais la bouche de laquelle étaient issus tant de mots dorés. »

Le théâtre, on l'a vu, avait pris naissance dans l'Église, puis sortant de la basilique, avait continué à représenter des sujets religieux. Mais sur la place publique il ne pouvait toujours garder ce caractère de gravité, et l'on vit en même temps que les mystères naître les farces et moralités. Les clercs de la Basoche formés en corporation, dès le règne de Philippe le Bel, voulurent rivaliser avec les confrères de la Passion. Si quelques manants, pour la plupart illettrés, avaient pu amuser si longtemps les bourgeois de la grande ville, que serait-ce quand on verrait sur la table de marbre du Palais des clercs lisants et latinistes, à la fois acteurs et auteurs qui auraient « langue diserte et langue propre, avec les accents de prononciation décente. » Ces clercs composèrent donc de petites pièces allégoriques, satiriques et cherchèrent à faire rire. Les malices qui se disaient tout bas autrefois se débitèrent tout haut. La plus célèbre des petites pièces de cette époque, celle qui est restée commme un type de bonne comédie et qui semble annoncer *Tartuffe* est la farce de l'*Avocat Patelin*, dont on ne connaît pas bien l'auteur, mais qui fut jouée vers 1459.

Maître Patelin en veut au drap de son voisin, honnête marchand et des plus simples. Il entre dans la boutique et entame la conversation avec le drapier, louant d'abord le père défunt de sa dupe :

> Ah ! c'était un homme savant !
> Je requiers Dieu qu'il en ait l'âme.
> De votre père ! douce dame !
> Il me semble encor, par ma foi !
> Que c'est lui qu'en vous je revoi.
> C'était un bon marchand et sage,
> Vous lui ressemblez de visage,
> Par Dieu, comme droite peinture

Touché de compliments si flatteurs, le drapier redouble de politesse et s'aperçoit qu'il ne lui a pas donné de siége. Patelin, après quelques cérémonies, s'assied et arrive comme par hasard à toucher une pièce de drap. Du temps du père du drapier, dit-il, on ne volait pas.

> Que ce drap-ci est bien fait!

C'est au moment où il fait l'éloge de la probité que le fin matois jette la griffe sur son butin.

> Oui, vraiment, j'en suis attrapé ;
> Car je n'avais intention
> D'avoir drap, par la Passion
> De Notre-Seigneur! Quand je vins,
> J'avais mis à part quatre-vingts
> Écus pour racheter une rente,
> Mais vous en aurez vingt ou trente,
> Je le vois bien, car la couleur
> Me plaît que c'est très tant, que c'est douleur.

Le drapier est enchanté : il a affaire à un homme qui rachète des rentes. On marchande, on mesure. L'avocat laisse au marchand le choix entre l'or et la monnaie, et le force à venir chez lui chercher son payement et son dîner. Le vendeur accepte le dîner et ira



Maître Patelin.

porter en même temps les six aunes d'étoffe. Patelin n'est pas si fier, il les emporte sous son bras.

Quand le drapier se présente chez Patelin, nouvelle comédie : l'avocat a toujours des motifs pour le renvoyer, et finalement le marchand en est pour sa marchandise. Un peu plus tard il vient se plaindre aux juges de son berger qui lui a pris ses laines. Il rencontre Patelin à l'audience, et dans son indignation, le pauvre marchand tout troublé, mêle et confond sans cesse dans sa plainte son étoffe et ses bêtes, malgré les avis paternels du magistrat qui le rappelle *à ses moutons*. Maître Patelin, bien entendu, est le conseiller du berger, niais rusé qui, d'après l'avis de son avocat, ne répond que par un cri imité de ses moutons à toutes les questions du juge, et qui, profitant outre mesure de la leçon, répond encore par le même cri à la requête de Patelin quand celui-ci sollicite ses honoraires.

Dis, Agnelet.
— Bée
— Viens çà, viens;
Ta besogne est-elle bien faite
— Bée.
— Ta partie est retirée
Ne dis plus bée ;
Ne t'ai-je pas conseillé à point?
— Bée.
— Il est temps que je m'en aille
Paye-moi....
— Bée.

C'était la morale de la comédie : *le Trompeur trompé*



Conseil tenu par les chefs des Janissaires à Constantinople. (Page 47, col. 1.)

§ 4. PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS (1453); LE VOEU DU FAISAN.

Un grand événement s'était accompli au temps de Charles VII en dehors de la France. L'ancien empire du comte de Flandre, le dernier débris de l'empire romain et la dernière barrière contre l'invasion asiatique, Constantinople était tombée.

Cet événement a eu pour l'Europe, pour la France même, des conséquences si considérables, et notre histoire a été si souvent mêlée à celle des nouveaux maîtres de Byzance, que nous croyons devoir montrer rapidement quel était ce peuple qui apparaissait soudainement à l'orient de notre continent et d'une manière si formidable. Les Turcs sont nos alliés les plus anciens et ont été les plus persévérants, par des raisons qu'on verra plus tard : nous avons récemment entrepris pour eux une grande guerre, et la destinée de leur empire chancelant est encore une des préoccupations les plus constantes de notre politique. Enfin une portion de leur domaine, l'Algérie, nous appartient. Voici bien des raisons pour justifier une rapide excursion à Constantinople, dans un livre où l'on se propose de raconter notre histoire intérieure, mais de montrer aussi les événements européens auxquels la France a été mêlée, et de ne laisser ignorer au lecteur aucun des grands faits de notre civilisation moderne.

En 1325, un chef de Turcomans du Kharisme, Othman, après avoir erré longtemps dans l'Asie Mineure avec sa tribu, s'arrêta en Bithynie. Rien n'annonçait que cette horde peu nombreuse occupât jamais dans l'histoire du monde une place plus grande que celle de

la vague que la marée pousse et fait mourir au rivage. Quand Othman mourut l'année suivante, on trouva pour sa succession une cuiller, une salière, une robe de cérémonie, un turban neuf, des chevaux, quelques attelages de bœufs et un troupeau de moutons ; c'était bien l'héritage d'un chef de Turcomans.

Les Osmanlis ou fils d'Othman s'étendirent par la conquête de la Bithynie et de la Mysie le long des beaux rivages que baignent le Bosphore, la Propontide et l'Hellespont. De là ils voyaient briller sur la rive opposée les villes nombreuses que dominait la croix de Constantin, et ils couvaient incessamment des yeux la grande et riche Constantinople. Une nuit, disent les historiens turcs, Soliman, fils d'Orkhan, était assis au milieu des ruines de Cyzique, regardant, aux rayons de la lune, scintiller cette mer de Marmara qui conduisait vers l'objet de son ardente convoitise. Il lui sembla que les ombres des ruines colossales de la cité détruite s'allongeaient devant lui comme un pont sur la mer, et en même temps des voix mystérieuses lui rappelaient que l'empire du monde avait été promis à sa race. « C'est à un signe de Dieu, » dit-il. Le jour venu il fit construire deux radeaux sur lesquels il monta avec trente-neuf hommes. Un empereur grec l'avait récemment appelé à son aide contre un compétiteur, et Soliman, à la tête de dix mille cavaliers, avait parcouru, ravagé toute la Thrace et la Bulgarie. Au retour, il avait remarqué combien les Grecs gardaient mal leurs forteresses du détroit. Avec ses trente-neuf hommes il surprit une d'elles. Un tremblement de terre lui livra quelque temps après la plus forte place de cette région, Gallipoli, d'où les habitants effrayés s'échappaient, fuyant ce qu'ils croyaient être la colère du ciel. Elle entrait dans leur ville, mais c'étaient les Turcs qui la portaient dans leurs mains. De ce jour, ils prirent pied en Europe (1357).

Amurath, petit-fils d'Othman, organisa les janissaires. Cette redoutable infanterie se recruta surtout d'enfants chrétiens robustes, faits prisonniers ou enlevés à leurs familles, qu'on instruisait dans la loi musulmane de manière à leur inspirer un ardent fanatisme, et qu'on soumettait ensuite à la plus sévère discipline. Amurath songea sans doute, en les organisant, aux ordres militaires des chrétiens, car il affilia ses nouveaux soldats à une confrérie religieuse fondée par Hadji-Begtasch, et il les envoya à ce saint personnage pour qu'il leur donnât un nom. Le saint, lorsqu'ils parurent en sa présence, mit la manche de sa robe sur un de leurs chefs et s'écria : « Qu'on les appelle Yengi-Chéri (nouveaux soldats) : que leur contenance soit toujours sûre, leurs mains toujours victorieuses, leur épée toujours tranchante et leur lance toujours suspendue sur la tête de leurs ennemis, et quelque part qu'ils aillent, qu'ils puissent revenir avec un visage toujours brillant. » Le cheik ou chef des Begtaschi était colonel dans un régiment de janissaires et huit derviches demeuraient dans leurs casernes, y priant nuit et jour pour le salut de la Porte ottomane et pour le succès des armes de la famille guerrière de Hadji-Begtasch. Afin de les bien convaincre de la sollicitude du sultan pour leur bien-être, on avait appelé leurs officiers l'un l'inspecteur de la soupe, l'autre le chef des cuisines, etc., et le conseil s'assemblait autour du chaudron du régiment. Quand plus tard les habitants de Constantinople voyaient les janissaires apporter leurs marmites sur les places, c'était signe de quelque grave événement, un vizir ou un sultan allait périr, ou une grande guerre contre les chrétiens commencer.

Les janissaires formaient l'infanterie, les spahis furent la cavalerie régulière de l'armée ottomane. On leur assigna à tous des lots de terre, *ziam* et *timar*, sorte de fiefs militaires, les premiers plus considérables, les autres plus petits, qui pourtant ne constituèrent pas de féodalité, parce qu'ils ne furent point héréditaires. Des chrétiens, les *Woinak*, furent chargés, moyennant l'exemption de tout tribut, de faire, en temps de guerre, le service des écuries et des transports. Cette forte organisation militaire promettait des succès et en donna.

Soliman avait ouvert aux Turcs les portes de l'Europe. Sous Amurath, ils s'y lancèrent, mais avant d'attaquer directement Constantinople, ils tournèrent autour d'elle. Amurath prit Andrinople (1360), où il transféra sa résidence. En dressant sa tante au milieu d'ennemis implacables, il imposait aux siens la nécessité de vaincre encore, et en s'établissant dans la seconde ville de la Thrace, il les obligeait à prendre un jour ou l'autre la première.

Au delà du mont Hœmus ou Balkan, dans la grande vallée du Danube, habitaient de vaillants peuples chrétiens qui trouvaient leurs nouveaux voisins bien plus à craindre que les Grecs décrépits de Constantinople. Plusieurs d'entre eux s'unirent, dès l'année 1363, pour écraser les Turcs, et vinrent les chercher sur les bords de la Maritza, non loin d'Andrinople. Leur défaite assura l'établissement des Ottomans dans la Thrace. Amurath rendit guerre pour guerre. Froissart raconte qu'il envoya au prince de Servie des ambassadeurs conduisant un mulet chargé d'un sac de millet. « Autant ce sac renferme de grains, dirent-ils, autant notre sultan compte de guerriers. » Le prince ne répondit pas, mais fit ouvrir le sac, répandre le grain à terre, et le donna à manger aux oiseaux de sa basse-cour. Au bout de quelques instants il ne restait plus rien. « Ainsi disparaîtront vos gens, dit-il, et vous voyez qu'il n'y en a pas assez. » A en croire le chroniqueur ou plutôt le roi d'Arménie qui lui avait conté cette histoire, une armée turque de soixante mille hommes fut presque entièrement anéantie par les Serviens.

Amurath cependant livra en 1389 aux princes de Servie et de Bosnie la bataille fameuse du Champ des Merles, dans la grande plaine de Cassovie. Il fut vainqueur, mais un Servien qu'on avait accusé de trahison, voulut venger son peuple et lui-même ; il pénétra jusqu'au sultan, en se donnant pour un transfuge, et lui plongea son poignard dans la poitrine. Le prince de Servie, pris dans l'action, fut tué à coups de sabre avec ses principaux officiers sous les yeux du padischah expirant. Son fils, Bajazet Ilderim, ou l'Éclair, lui succéda.

Le premier acte du nouveau sultan fut le meurtre de son frère, et ses premiers combats des expéditions en Asie Mineure pour achever la soumission des petits princes turcs et la conquête des dernières villes grecques de cette région. Un grand danger le rappela, en 1396, sur le Danube. C'était, cette fois, une vraie croisade. Le roi de Hongrie Sigismond la commandait ; une foule de chevaliers français en faisaient partie ; à leur tête était le fils du duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Cette brillante chevalerie porta à Nicopolis la

présomptueuse témérité qu'elle avait montrée à Crécy, à Poitiers. Tout fut tué. Les vainqueurs pénétrèrent jusqu'à la Save. On commença à trembler dans les montagnes de l'Autriche et par delà l'Adriatique.

Comment vivait Constantinople au milieu de ces victoires des Turcs? Dans un perpétuel effroi et en conjurant la colère du sultan par une abjecte soumission. Jean Paléologue lui payait un tribut de 30 000 écus d'or et l'aidait avec un corps de 12 000 hommes à conquérir les villes grecques d'Asie Mineure. En 1391, il bâtissait deux tours auprès d'une des portes de la ville : Bajazet lui ordonna de les démolir s'il ne voulait pas que son fils Manuel, qui servait alors la Porte, n'eût les yeux crevés. Il obéit. Ce même Manuel, à la mort de son père, s'échappa de la cour du sultan pour retourner à Constantinople. Bajazet bloqua aussitôt la ville, et ce blocus dura sept ans, jusqu'à ce qu'on eût accordé aux Turcs une mosquée et un cadi dans la cité impériale. En 1400, Manuel sollicita de l'Europe un nouvel effort. Il vint à Paris, à Londres, étalant toutes les misères du grand titre qu'il portait, mendiant jusqu'à quelque argent pour vivre. Il s'estima heureux d'obtenir de la France une pension de 30 000 écus. C'en était fait de l'empire grec, quand un secours plus efficace lui vint d'où on ne l'attendait point.

Tamerlan (Timour, surnommé Lenk ou le Boiteux), possédait une petite province aux environs de Samarcande. En 1370, il se trouva assez fort pour renverser le khan de Samarcande. Deux ans après il commença ses conquêtes. En 1387, il entra dans Ispahan, où soixante-dix mille personnes furent égorgées. A Sebsvar, dans le Khoraçan, il avait déjà fait massacrer la population tout entière, ne réservant que deux mille hommes qu'on entassa vivants les uns sur les autres, avec du mortier et de la brique pour servir de fondements à plusieurs tours qu'il fit bâtir. Plus tard, avant d'arriver à Delhi, cent mille captifs l'embarrassaient, il les égorgea. Il se plaisait à élever aux portes des villes des pyramides de vingt et trente mille têtes. Attila et ses Huns étaient dépassés.

En 1390, il entreprit de renverser l'empire des Mongols de la Horde d'or qui depuis Gengiskhan, c'est-à-dire depuis le treizième siècle, dominaient dans la Russie méridionale. Il gagna du moins une grande bataille près du Volga, et dans une seconde expédition parcourut victorieusement le pays jusqu'aux environs de Moscou. Le manque de fourrage et la rigueur du climat l'obligèrent à la retraite. Il n'avait pas renversé la domination de la Horde d'or, mais en l'affaiblissant il avait préparé l'affranchissement de la nation russe.

En 1398, on le trouve à l'autre extrémité de son empire et de l'Asie. Il avait alors soixante-deux ans : ni l'âge ni la fatigue n'avaient de prise sur lui ; il rêvait la conquête des Indes. Ses émirs lassés voulaient du repos, il leur lut le Coran, qui oblige au combat éternel contre les idolâtres, et à la tête de 92 000 cavaliers et d'une infanterie innombrable, il se précipita sur les rives de l'Indus et du Gange, semant partout l'épouvante[1]. L'an d'après, le terrible voyageur, duquel on pouvait dire qu'il fatiguait la victoire et la mort à le suivre, était en Géorgie au pied du Caucase. C'est là que vinrent le trouver les députés tremblants de l'empereur grec et quelques princes seldjoucides que Bajazet avait dépouillés. Les deux puissants monarques qui faisaient trembler l'Europe et l'Asie échangèrent des lettres hautaines, préludes d'une guerre terrible. Avant que cette guerre éclatât, Timour eut le temps de vaincre le sultan d'Egypte et d'incendier Alep, Damas et Bagdad. Après la prise de cette dernière ville, il érigea comme trophée un obélisque de 90 000 têtes d'hommes (1401) A Alep c'étaient des tours de 10 coudées de hauteur, de 20 de circuit, qu'il avait fait construire avec des têtes humaines.

Le 16 juin de l'année suivante, se rencontrèrent, dans les plaines d'Ancyre, Bajazet et Timour, 400 000 Turcs et 800 000 Mongols : deux barbaries, deux dominations mauvaises qui ne portaient rien que la destruction dans les plis de leur drapeau. Les Ottomans furent vaincus, leur sultan pris et l'Asie Mineure soumise aux vainqueurs qui pénétrèrent jusqu'à Smyrne, l'emportèrent d'assaut et ne s'arrêtèrent que devant les flots profonds de l'Archipel. La terre était à eux, mais la mer aux infidèles. Ils allèrent chercher d'autres terres à conquérir. En regardant d'un bout à l'autre de l'Asie, Timour ne vit plus d'empire resté debout et digne de ses armes que celui de la Chine. Il poussait contre lui ses hordes innombables, quand la mort arrêta enfin, le 19 mars 1405, l'infatigable vieillard, qui est resté dans l'histoire la personnification la plus terrible du génie malfaisant des conquêtes. Après lui son empire fut divisé et disparut.

Bajazet n'avait survécu qu'une année à sa défaite, mais son empire ne tomba pas avec lui. Son petit-fils Amurath II le releva. Il pénétra en Dalmatie, dans la Servie, la Valachie et jusque dans la Transylvanie. Alors commencèrent les grandes guerres des Hongrois contre les Turcs. Un seigneur transylvain, Jean Huniade, le *chevalier blanc de Valachie*, ainsi qu'il est appelé par Comines, fut le héros de cette lutte où se jouait le sort de la moitié de l'Europe.

Cependant l'empereur grec, pour gagner les peuples catholiques, avait offert de signer l'union des deux Églises. Mais, dit un historien bysantin, si au moment où les Turcs furent maîtres d'une moitié de Constantinople, un ange descendu du ciel avait dit aux habitants : Acceptez l'union et je chasserai les ennemis : « Plutôt Mahomet que le pape, » auraient-ils répondu L'union acceptée par l'empereur fut donc repoussée par les évêques. Elle eut cependant pour effet de provoquer une nouvelle croisade que Ladislas, roi de Pologne et régent de Hongrie, accompagné d'un légat du pape, conduisit jusque dans la Bulgarie.

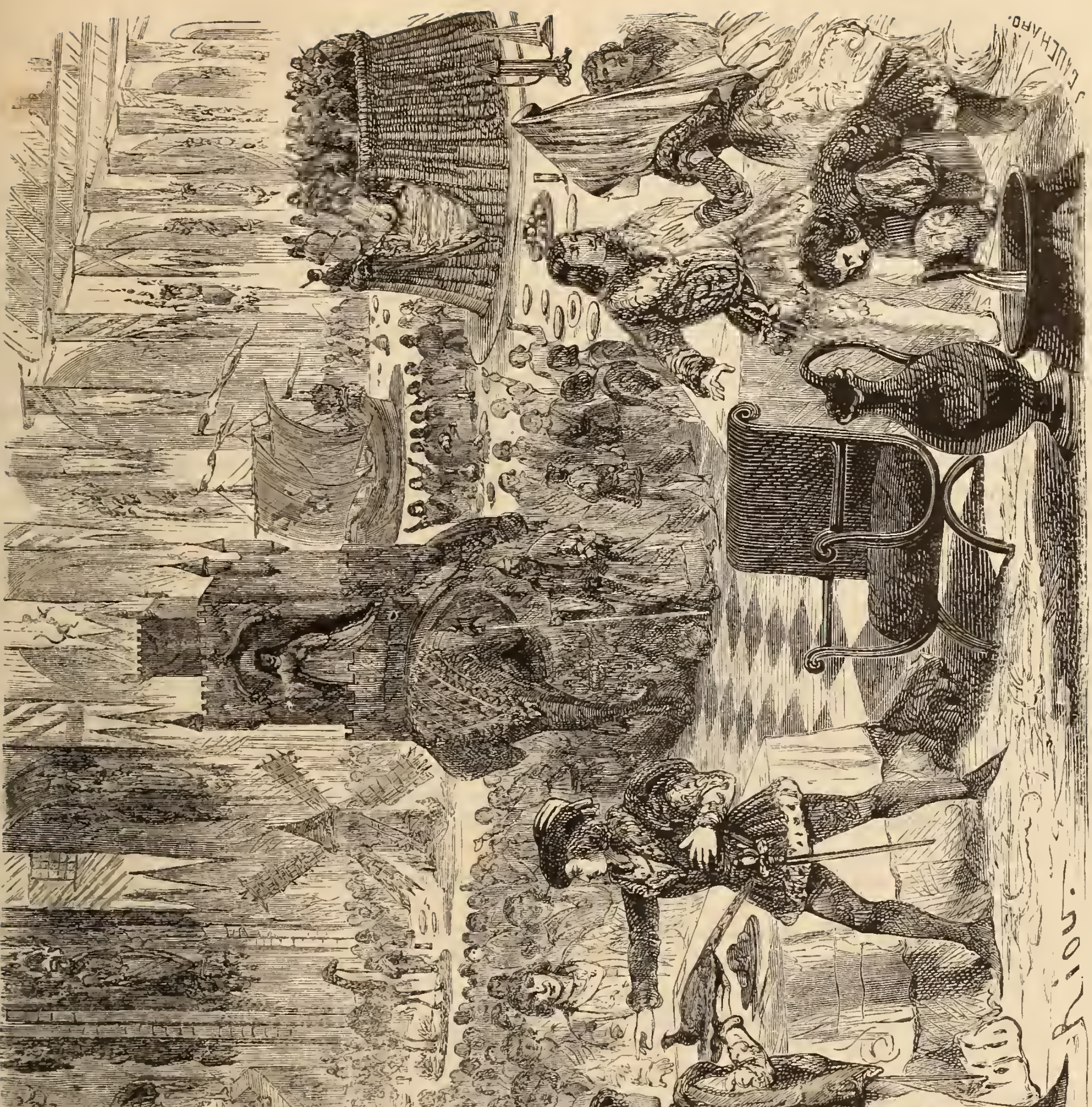
Amurath inquiet demanda la paix. Elle fut conclue pour dix ans. Il la jura sur le Coran. Ladislas sur l'Evangile. Mais le légat indigné de ce traité avec un infidèle, le fit rompre, et on marcha sur Varna, au bord de la mer Noire. Avant que l'action s'engageât, Amurath fit porter dans les rangs au bout d'une lance le traité que les chrétiens violaient. Ladislas fut tué, le légat périt dans la fuite et Huniade ne sauva que des débris.

Naguère une armée de la France était aux mêmes lieux pour défendre les descendants du peuple d'Amurath et l'Europe occidentale contre une ambition mauvaise.

1. On croit que c'est à une tribu indienne chassée par les Mongols de Timour qu'il faut faire remonter l'origine des Tziganes ou Bohémiens dont l'Europe fut infestée au quinzième siècle.



Prise de Constantinople par Mahomet II (29 mai 1453).



Le vœu du faisan (1454). (Page 50, col. 2.)

Le sultan ne poursuivit pas les fugitifs. On ne le voit pas essayer d'entamer la grande masse des nations chrétiennes, dont, quoique vainqueur, il venait de sentir le poids. Avec une pensée politique qui l'honore, il tourna ses armes contre les petites dominations qui le gênaient au sud du Danube; en 1446 il soumit presque toute la Morée et envahit l'Épire. Là, dans ces montagnes difficiles, il trouva une race indomptable et un homme digne de cette race, George Castriot, que ses exploits firent surnommer par les Turcs le bey Alexandre, Scanderbeg. Il l'avait pourtant élevé lui-même, et en avait fait son favori. Mais il n'avait pu arracher du cœur du chrétien, fait par lui musulman, le souvenir de la patrie, de la foi des aïeux et de l'indépendance. Après une victoire gagnée sur les Turcs par Huniade en 1443, Scanderbeg avait contraint sous le poignard le secrétaire du sultan à lui signer un ordre pour que le gouverneur de Croïa lui remît cette place. De ce jour, rejetant l'amitié des Turcs, il était devenu leur plus terrible adversaire. En vain Amurath inonda l'Albanie de ses troupes, Scanderbeg était partout, sur leurs flancs, sur leurs derrières, au-dessus de leurs têtes, toujours frappant, jamais atteint.

Son fils Mahomet II, plus bouillant, plus impatient d'en finir, arriva au trône avec la résolution de prendre Constantinople et de tout sacrifier à ce but. C'était sa pensée du jour, sa pensée de la nuit. Un matin il fit venir son vizir : « Vois ma couche, lui dit-il, vois ce désordre. Constantinople m'empêche de fermer les yeux. Donne-moi Constantinople. » Bajazet avait fait construire sur la côte d'Asie une forteresse à l'entrée du Bosphore de Thrace; en quelques semaines Mahomet fit élever en face, sur la côte d'Europe, un autre château, et le passage se trouva interdit aux vaisseaux. Une fonderie de canons établie à Andrinople sous la direction d'un Hongrois, fabriqua une artillerie formidable, et entre autres un canon énorme qui lançait des boulets de 1200 livres. 260 000 hommes enveloppèrent Constantinople, et une flotte se plaça à l'entrée du port que les assiégés avaient fermé avec une chaîne.

La ville n'avait que 700 défenseurs, y compris 2000 Vénitiens et Génois que commandait un habile homme, le Génois Justiniani. L'empereur Constantin Dracosès priait dans une église où officiait un évêque de la communion de Rome, sa cour priait dans les autres selon le rit grec, et des deux côtés une haine mortelle séparait les partis. Telle était pourtant la force de la ville que Mahomet faisait peu de progrès, lorsqu'il s'avisa d'un expédient qui ruina la défense. Constantinople est séparée de ses deux faubourgs Pera et Galata par son port, *la Corne d'or*, petit golfe long et étroit qui s'enfonce dans les terres plus loin que Galata. Mahomet fit établir derrière ce faubourg un chemin en planches qu'on graissa, et qui aboutissait d'une part au Bosphore, de l'autre au fond du golfe. A force de bras on hissa les navires sur cette route nouvelle, et un jour les Grecs virent avec stupeur la flotte ottomane au fond de leur port, au milieu de leurs défenses. Le 29 mai, à une heure de la nuit, un assaut furieux commença. A huit heures du matin, la moitié de Constantinople était prise et Constantin mort; il avait ennobli par son sacrifice la dernière heure de l'empire romain. Les autres quartiers, qui avaient leurs fortifications propres, capitulèrent. La croix fut abattue sur Sainte-Sophie et le croissant l'y remplaça.

Ainsi l'invasion musulmane, arrêtée dans l'ouest par les Francs de Charles Martel au huitième siècle et peu à peu refoulée par les chrétiens d'Espagne au midi de la péninsule d'où elle allait être bientôt extirpée, recommençait victorieusement dans l'Europe orientale. Entre la mer Noire et l'Adriatique, l'islamisme venait de se tailler, à coups de cimetères, un vaste et puissant empire qui durant deux siècles et demi épouvanta l'Italie et l'Allemagne, mais aussi aida plus d'une fois la France à triompher d'inimitiés redoutables.

A peine Mahomet II eut-il réglé le sort de sa brillante conquête qu'il en annonça de plus dangereuses pour la chrétienté : il lança sa rapide cavalerie au milieu de la Hongrie et jusque dans le Frioul. Les Italiens tremblants, l'Allemagne effrayée imploraient une croisade, et tous les yeux, toutes les espérances se tournaient vers la France, qui trois siècles et demi plus tôt s'était levée tout entière pour venger les souffrances de quelques-uns de ses pèlerins. Mais les temps étaient bien changés. La France à peine tirée de l'abîme, brisée encore, épuisée de sang, ne songeait qu'à guérir ses blessures. Un prince cependant pouvait répondre au pressant appel du saint-père, celui qui avait si soigneusement écarté la guerre de ses provinces, qui s'était accru de nos pertes, fortifié de nos malheurs, qui avait richesse et puissance, le grand-duc d'Occident, comme on appelait le duc de Bourgogne. A sa cour s'était refugié tout ce qu'il restait de chevalerie en Europe. Là on parlait de tournois et de pas d'armes, à se croire revenu au temps des Amadis et des Roland; et afin qu'on n'en doutât point, Philippe le Bon avait fondé l'ordre de la Toison d'or, au milieu des fêtes les plus magnifiques. La croisade offrait à ces nouveaux chevaliers une belle occasion de s'escrimer vaillamment, une guerre féodale, chevaleresque par excellence, une guerre contre le Turc.

Dans le vrai moyen âge, on aurait pris la cendre et le cilice, on aurait jeûné et prié, puis on serait parti, plein d'enthousiasme, pour Constantinople ou Nicée, Antioche ou Jérusalem. A la cour de Bourgogne, en l'an 1454, on procéda autrement : au lieu d'un jeûne public, ce fut un banquet colossal, qui aurait absorbé toute une année des revenus du roi de France : « A heure convenable, les chevaliers se trouvèrent en une salle en laquelle monseigneur de Bourgogne avait fait préparer un très-riche banquet, et là vint mondit seigneur, accompagné de princes et de chevaliers, dames et damoiselles, et ils se prirent à regarder les entremets qui édifiés y étaient. En cette salle avait trois tables couvertes, l'une moyenne, l'autre grande, et l'autre petite; et sur la moyenne avait une église, croisée, verrée et faite de gente façon, où il y avait une cloche sonnante et quatre chantres.... Un autre entremets y avait une caraque (navire) ancrée, garnie de toute marchandise et de personnages de mariniers, et ce ne me semble point qu'en la plus grande caraque du monde ait plus d'ouvrage ni de manières de cordes et de voiles qu'il y en avait dans celle-ci.

« La seconde table, qui était la plus longue, avait premièrement un pâté dedans lequel avait vingt-six personnages vifs, jouant de divers instruments, chacun quand leur tour venait. Le second entremets de cette table était un château à la façon de Lusignan ; et sur ce château, au plus haut de la maîtresse tour, était Mélusine en forme de serpent; et par deux des moindres

tours de ce château, saillait quand on voulait, eau d'orange, qui tombait ès fossés. Le tiers était un moulin à vent.... Le quart un tonneau mis dans un vignoble.... Le cinquième était un désert auquel avait un tigre merveilleusement fait, lequel tigre se combattait à l'encontre d'un grand serpent. Le sixième était un homme sauvage monté sur un chameau. Le septième était le personnage d'un homme qui d'une perche battait un buisson plein de petits oiseaux.... Le huitième était un fou monté sur un ours.... Le neuvième était un lac environné de plusieurs villes et châteaux, auquel lac avait une nef à voile levée, toujours vaguant par l'eau du lac, et était cette nef gentement façonnée et bien garnie de choses appartenant à un navire....

« Or, pour deviser la manière du service et des viandes, ce serait merveilleuse chose à raconter, et aussi j'avais tant autre part à regarder que deviser au vrai n'en saurais : mais de tant me souvient que chacun plat fut fourni de quarante-huit manières de mets, et étaient les plats du rôt chariots étoffés d'or et d'azur....

« Par la porte où tous les entremets étaient passés et entrés vint un géant, plus grand, sans nul artifice, que je vis oncques d'un grand pied, vêtu d'une robe longue de soie verte rayée en plusieurs lieux ; et sur sa tête avait une tresque à la guise des Sarrasins de Grenade ; et en sa main gauche tenait une grosse et grande guisarme à la vieille façon ; et à la droite menait un éléphant couvert de soie, sur lequel avait un château où se tenait une dame en manière de religieuse, vêtue d'une robe de satin blanc ; et par-dessus avait un manteau de drap noir, et la tête affublée d'un blanc couvre-chef à la guise de Bourgogne ou de recluse ; et sitôt qu'elle entra en la salle et qu'elle vit la noble compagnie qui y était, lors, comme nécessairement embesognée, elle dit au géant qui la menait :

« Géant, je veuil cy arrêter,
Car je vois noble compagnie,
A laquelle me faut parler.
Géant, je veuil cy arrêter,
Dire leur veuil et remontrer
Chose qui doit bien être ouïe. »

Cette femme, c'était la sainte Église venant implorer le secours de la chevalerie bourguignonne. Elle débite aux assistants une très-longue et très-peu poétique complainte. Douze vertus représentées par douze dames en font autant. Alors le roi d'armes, Toison d'or, entre, tenant à la main un faisan très-richement orné d'un collier d'or, de perles et de pierreries, et le duc Philippe le Bon fait vœu, premièrement à Dieu et à la Vierge, et après aux dames et au faisan, d'aller combattre le Turc. Tous les assistants l'imitent en renchérissant les uns sur les autres : l'un ne s'arrêtera pas qu'il n'ait pris le Grand Turc mort ou vif, l'autre ne portera plus d'armure au bras droit ; celui-ci jure de ne plus se mettre à table les mardis, celui-là de ne pas revenir avant d'avoir jeté un Turc les jambes en l'air. (Olivier de la Marche, t. II, p. 167.)

Que l'on se garde bien de prendre toutes ces extravagances pour de l'enthousiasme. Au plus fort de leur ardeur chevaleresque et même après le somptueux banquet que vient de leur donner le duc de Bourgogne, les croisés du quinzième siècle conservent leur sang-froid : chacun d'eux a soigneusement stipulé, en écrivant son vœu, tous les cas d'empêchement qui pourraient lui survenir ; et d'ailleurs, fût-il parfaitement libre, son vœu reste toujours subordonné à l'exécution de celui de Mgr le duc de Bourgogne. Or, Mgr le duc de Bourgogne a juré qu'il marcherait à la défense de la foi chrétienne, mais seulement « pourvu que ce soit du bon plaisir et congé de monseigneur le roi, et que les pays que Dieu m'a commis à gouverner soient en paix et sûreté. » En vertu de cette prudente restriction, le duc de Bourgogne ne partit pas, personne ne partit, personne n'avait jamais sérieusement songé à partir. On voit que le moyen âge était bien mort.

CHAPITRE XXXVIII.

LOUIS XI JUSQU'A LA MORT DE SON FRÈRE.

§ 1. FORCES DE LA FÉODALITÉ; LA LIGUE DU BIEN PUBLIC.

Ce règne s'ouvrait au milieu des circonstances les plus heureuses à l'extérieur. Pas un des États qui touchaient à la France n'était en mesure de troubler Louis XI dans ce qu'il allait entreprendre. L'Angleterre, engagée dans la terrible guerre des deux Roses, ne pouvait de longtemps intervenir sérieusement dans les affaires de la France. L'Espagne était divisée, l'Allemagne impuissante, grâce à son anarchique constitution ; l'Italie n'était plus, depuis bien des siècles, formidable à personne, et au bord du Danube comme sur ceux de l'Adriatique on pensait beaucoup aux Turcs et nul à coup sûr n'y voulait de mal à la France.

Mais si Louis XI était sûr de ne pas rencontrer de grand embarras au dehors, l'intérieur lui en offrait beaucoup. La féodalité disposait encore de forces considérables. Elle avait à sa tête une aristocratie de princes apanagés, parents plus ou moins éloignés de nos rois et puissantes familles, riches de leurs vastes domaines, fières de leur origine, redoutables par leurs prétentions à une royale indépendance. C'était comme autant de petits États placés sur les flancs et au centre du royaume : maison de *Bretagne* avec ses vieilles traditions de liberté et ses relations trop souvent amicales avec l'Angleterre ; maison de *Bourbon*, maîtresse de cinq ou six grandes provinces au cœur de la France (Bourbonnais, Auvergne, Forez, Beaujolais, Dombes, Roannais, Montpensier, Vendôme, etc.); maison

d'*Anjou* (Anjou, Maine, Provence), affaiblie, fort heureusement, par la dispersion de ses domaines et par son ambition qui n'embrassait rien moins que l'Espagne, la Sicile, l'Italie et Jérusalem ; maison d'*Orléans*, tenant Paris bloqué, pour ainsi dire, entre ses possessions de Dreux, Ham, Coucy, la Fère, Crespi, Verberie, Orléans ; maisons d'*Alençon* (Alençon et le Perche) et d'*Artois* (Eu) ; enfin maison de *Bourgogne*, avec toutes ses appartenances et dépendances, comté et duché de Bourgogne, comtés de Rethel et de Nevers, Artois, Flandre, Hainaut, Brabant, Hollande, Zélande, Frise, et les comtés de Mâcon et d'Auxerre, et les villes de la Somme, Saint-Quentin, Amiens, Abbeville, Saint-Valery, et les châtellenies de Roye, de Péronne et Montdidier, et l'exemption de tout hommage, ressort et souveraineté concédée par le traité d'Arras.

Puis venaient la maison de *Penthièvre*, avec Limoges et le Périgord; les maisons de *Foix*, d'*Armagnac* et d'*Albret*, qui tenaient presque tout le pays au sud de la Garonne jusqu'aux Pyrénées ; les *la Trémoille*, dans le Poitou ; les *Saint-Pol*, dans la Picardie; les *Montmorency*, les *Laval*, les *la Tour*, les *Clermont-Tonnerre;* la maison de *Châlon*, souveraine à Neufchâtel, en Suisse et à Orange, etc.

Cette féodalité se crut sauvée par l'avénement du



Louis XI, roi de France de 1461 à 1483.

dauphin. Louis XI, en effet, n'était-ce pas l'ancien allié des grands, et, à ce moment même, l'hôte, l'ami, le compère du duc de Bourgogne? N'était-ce pas le prince qui voulait, en toutes choses, le contraire de ce qu'avait voulu son prédécesseur? Pour escorter ce roi des nobles, toute la noblesse montait à cheval, en Bourgogne, aux Pays-Bas. « Je me fais fort, disait Philippe le Bon, de mener sacrer le roi à Reims avec cent mille hommes. » Le roi trouvait que c'était beaucoup : « Mais pourquoi, disait-il, bel oncle de Bourgogne veut-il donc amener tant de gens? Ne suis-je pas roi? De quoi a-t-il peur? » Ils voulurent y aller néanmoins, et y vinrent tout couverts de velours, d'or, de pierreries; faisant flotter au vent leurs riches bannières, traînant après eux cent quarante chariots qui portaient la vaisselle d'or, l'argenterie, les vins. Au milieu de cette foule dorée apparaissait le duc lui-même, entouré d'une armée de pages et de varlets, et ayant « la mine d'un empereur. »

Tout autre était la mine du roi, si pauvrement vêtu et si humble en paroles, que le vrai roi paraissait être le duc Philippe le Bon. « On le vit bien même à Paris. Le roi se logea aux Tournelles et là tint son état mais guères grand. Il avait annoncé qu'il serait toujours comme il avait été à Genappe. Mais le duc de Bourgogne, en son hôtel d'Artois, tint maison ou-

verte à tous venants, festiements joyeux et vins sans refus. Oncques de mémoire d'homme, on ne vit maison de prince en France ni ailleurs, plus richement mise en point ni si parée de chambres et de riches tapisseries. Le peuple de Paris, de toutes conditions, dames et demoiselles, depuis le matin jusqu'au soir y vinrent et allèrent en telle multitude que ce fut comme une procession, non pas seulement un jour ou deux, mais incessamment jour sur jour, tant que le duc demeura à Paris. Dans une cour sous le clair ciel, il y avait un pavillon que le duc avait fait tendre et où tout le monde pouvait venir. Était ce pavillon riche et somptueux en étoffes et en ouvrages qui le faisaient resplendir. Il était tout de velours noir brodé par art et par goût si excellent, que de tel n'est faite mémoire ailleurs. Il contenait chambre, garde-robe, oratoire et chapelle. »

Ce duc si riche était en outre le protecteur du roi, celui qui l'avait accueilli dans la persécution. Aussi Louis ne lui refusait rien, il lui faisait, par honneur, nommer vingt-quatre conseillers au parlement, dont aucun, il est vrai, ne siégea jamais ; il lui accordait le libre transit des marchandises d'une frontière à l'autre, sous condition que le parlement enregistrerait la concession, et le parlement n'enregistra point ; il lui donnait la grâce du duc d'Alençon, et garda les enfants et les places fortes du prince. Le duc de Bourgogne s'en retourna, comblé d'honneurs et de bonnes paroles, mais ruiné.

Alors Louis XI se sentit chez lui, se mit à l'œuvre



Louis XI poursuivi par un navire anglais sur la Garonne. (Page 53, col. 1.)

et commença véritablement ce règne qui, de quelque manière qu'on juge le roi lui-même, doit être compté parmi les plus importants de notre histoire.

Il voulut, dit Châtelain, connaître tout et tous par lui-même. Il commença son règne par un voyage dans le centre et dans le midi de la France. Et dès les premiers jours il faillit être victime de sa curiosité minutieuse. A Bordeaux, il délibéra de descendre la rivière au-dessous de la ville, tant pour reconnaître la nature des lieux que pour voir la situation de la côte par dehors. Il se mit en petit batelet, lui cinquième ou sixième, et s'en alla nageant à rames sur la Garonne, bien avant. Un navire anglais qui aperçut cette embarcation se dirigea sur elle pour la couper du port. Le roi essaya d'abord de rentrer en ville à force de rames et n'y parvenant pas fut réduit à se faire échouer au milieu des roseaux où il se cacha. Les Anglais ne pouvaient avec leur gros navire s'aventurer jusque-là; ils regagnèrent le milieu du fleuve, ne se doutant pas sur quel riche butin ils avaient manqué de mettre la main. Avec le droit des gens de cette époque, ils auraient certainement trouvé le roi de bonne prise.

« Le roi notre seigneur est mort, avait dit le comte de Dunois au moment où Charles VII expira, que chacun cherche à se pourvoir. » Tout le monde était de cet avis. Les grands avaient vu par les sévérités inattendues de Charles, comment la royauté entendait se conduire avec eux. Ils crurent l'occasion bonne de faire reculer ce pouvoir nouveau jusque vers le temps des premiers Capétiens. Louis XI, par des réformes préci

pitées, leur donna lui-même une foule d'alliés. Il destitua la plupart des officiers mis en place par son père et réhabilita ceux qu'il avait condamnés, d'Alençon et d'Armagnac. Le peuple s'attendait à une diminution des taxes pour marque de joyeux avénement; la taille perpétuelle fut portée de 1 800 000 livres à 3 millions, et une émeute ayant éclaté à Reims, le roi fit pendre ou essoriller bon nombre de bourgeois. On voit encore à un des clochers de la cathédrale ces pendus sculptés. Il signifia à l'université de Paris défense pontificale de se mêler des affaires du roi et de la ville, de fermer, hors de propos, ses classes, c'est-à-dire de jeter vingt-cinq mille étudiants sur le pavé, tout prêts pour une émeute. Les parlementaires ne furent pas mieux traités : le roi mit hors de tutelle la chambre des comptes; il restreignit les juridictions singulièrement étendues des parlements de Paris et de Toulouse, en créant, à leurs dépens, en 1462, le parlement de Bordeaux. Il avait déjà organisé, en 1453, celui de Grenoble; plus tard il fondera celui de Dijon.

Le corps ecclésiastique n'est pas plus satisfait. La pragmatique de Bourges semblait à Louis donner trop l'indépendance au clergé et trop de pouvoir à la noblesse, il la révoque, comme fera plus tard François Ier, malgré les remontrances du parlement pour son maintien, et il demande aux gens d'Église un cadastre exact de leurs biens, où figureront jusqu'aux plus petits morceaux de terre, avec les titres de propriété, les preuves d'acquisition, les rôles des rentes qu'ils en retirent, de telle façon, dit l'ordonnance, qu'ils n'empiètent plus sur nos droits seigneuriaux ni sur ceux de nos vassaux.

L'ordre était menaçant, car il y avait lieu de penser que lorsqu'on aurait livré cette liste des immenses domaines du clergé, le roi pourrait bien la trouver trop longue et y faire des coupures. Déjà, pour empêcher l'argent de passer à Rome, il chassait du royaume les



Arrestation du bâtard de Rubempré. (Page 55, col. 1.)

collecteurs du pape ; puis il saisissait le temporel de trois cardinaux : « Justice lucrative. Avec un simple arrêt de son parlement, un petit parchemin, il faisait ainsi telle conquête en son propre royaume qui valait parfois le revenu d'une province. L'attrait de cette chasse aux prêtres allait croissant. Du seul cardinal d'Avignon, un des plus gros bénéficiaires, le roi eut les revenus des évêchés de Carcassonne, d'Uzès, de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Il ne tint pas au neveu du cardinal que le roi ne prît Avignon même; le bon neveu donnait avis que son oncle, légat d'Avignon pour le pape, était vieux, maladif, quasi mourant, qu'à son agonie on pouvait saisir. » (Michelet.)

Le roi n'osa suivre cet honnête conseil, mais on voyait assez son humeur pour en être, dans le haut clergé, fort effrayé.

L'aristocratie était plus menacée encore : elle voyait le roi donner des titres de noblesse à des consuls de petites villes, à des maires de bourgades, et, pour défendre la culture rustique contre les récréations seigneuriales, attenter au principe des seigneuries en défendant la chasse à toute personne, les princes exceptés, sous peines corporelles et pécuniaires. Mais ce roi, qui méconnaît le premier des droits féodaux, rappelle tout à coup la loi féodale pour exiger l'accomplissement de devoirs dont il n'était plus question depuis nombre d'années; il réclame les aides, les rachats, les gardes-nobles, les forfaitures, dresse d'énormes comptes d'ariérés, et en exige le payement immédiat. Encore s'il avait épargné les grandes familles, la haute aristocratie ! mais il enlève à la maison de Brézé la sénéchaussée de Normandie, à la maison de Bourbon le gouvernement de la Guyenne, qu'il donne à un membre de la maison d'Anjou pour brouiller ensemble les deux familles, et il retient à son frère Charles son gouvernement du Berry. Il avait, avec la maison de Bretagne, de nombreux démêlés pour les appels au parlement de Paris, que le duc ne voulait pas admettre ; pour les droits de vassalité féodale qu'il refusait de payer ; pour la nomination des évêques, qu'il ne voulait pas laisser au roi. Louis lui faisait défense de battre monnaie, de lever des tailles dans sa province.

En l'année 1463, on vit Louis XI fixer sa résidence sur la frontière du nord, allant d'une ville à l'autre, faisant de fréquentes visites au vieux duc de Bourgogne, lui envoyant la reine, les princesses, gagnant ses favoris, le gagnant lui-même par toutes ses prévenances. Il s'agissait d'une affaire importante, du rachat des villes de la Somme, engagées par le traité d'Arras. Louis, en prêtant 200 000 écus au roi d'Aragon, alors dans de grands embarras, venait de recevoir en gage le Roussillon et la Cerdagne (1462). Il comptait bien les garder, mais il tenait plus encore à rentrer en possession des villes que son père avait abandonnées pour reconquérir l'alliance bourguignonne. Le vieux duc obsédé, et toujours à court d'argent, à cause de ses magnificences, promit d'accepter la rançon de ces villes. En promettant, il conservait encore une espérance, c'est que le roi ne pourrait trouver les 400 000 écus qu'il fallait. En quelques jours Louis XI les eut: il aurait épuisé la bourse de toutes ses bonnes villes plutôt que de ne pas les donner. Le 12 septembre, il envoyait au duc 200 000 écus; le 8 octobre, encore 200 000 écus; et l'importante barrière de la Somme rentrait en son pouvoir.

Le comte de Charolais, le bouillant fils du duc de Bourgogne, ne lui pardonna pas cette concession arrachée à la vieillesse de son père. Il avait d'ailleurs d'autres griefs: le roi lui avait donné la lieutenance du gouvernement de Normandie et l'avait en même temps conférée au duc de Bretagne. Le comte n'était pas très-bon fils : Louis avait proposé à son père de le mettre à la raison. Peut-être même quelque chose de mieux. Charolais accusait Louis d'avoir voulu le faire assassiner.

Sur la frontière de Picardie vivait un aventurier, bandit de bonne maison, et dévoué au roi pour son argent : le bâtard de Rubempré, apparenté aux Croy. Un jour, il arma un petit navire, y monta avec quarante de ses pareils, et alla croiser dans la mer du Nord pour enlever au passage un faux moine, le vice-chancelier de Bretagne, qui voyageait déguisé et qui portait, disait-on, un traité de son maître avec les Anglais. Le bâtard manqua son moine, mais il apprit que le comte de Charolais se tenait alors en un château de Hollande, à Gorcum, au bord de la mer, et pensa que la prise serait encore meilleure. Il ne pouvait avec ses quarante bandits enlever la place. Il les laissa à bord, descendit seul à terre et s'en alla par les tavernes questionner les gens : Le comte sortait-il bien accompagné ? A quelles heures? Allait-il parfois se promener en mer? Il pénétra même dans le château pour tout voir, et fit si bien qu'on remarqua ses allures suspectes et ses indiscrètes questions. On le suivit, il prit peur et se réfugia dans une église. Autant valait dire tout haut pourquoi il était venu. Bref, on vit là un attentat contre le comte de Charolais, sûrement ordonné et payé par le roi.

Louis n'avait donc pas régné quatre ans que tout le monde était contre lui. Le peuple, forcé de subvenir, en payant beaucoup d'impôts, à des nécessités de gouvernement qu'il ne comprenait pas encore, la bourgeoisie blessée dans ses intérêts particuliers, dont elle ne savait pas faire le sacrifice à l'intérêt général, le clergé menacé dans ses propriétés, la petite noblesse dans ses droits et ses habitudes les plus chères, la haute aristocratie dans ses prétentions souveraines, toutes ces classes, si profondément diverses, si souvent hostiles l'une à l'autre, allaient momentanément se trouver d'accord sur un point: limiter, entraver l'autorité royale.

Le roi, qui ne s'était aperçu de cette animosité générale que quand il était déjà trop tard pour la prévenir, essaya du moins de la calmer par un moyen nouveau, comme tout ce qui émanait de lui, en s'adressant à l'opinion. Il convoqua à Rouen les députés des villes du nord; et, par-devant ces simples bourgeois, il prit la peine, lui, le roi, de se justifier de tout ce qu'il avait fait. Après les bourgeois, il assembla les princes; il leur parla avec la prodigieuse faconde dont il était doué; il se mit à leur raconter sa vie tout entière, l'exil qu'il avait enduré, les misères qu'il avait souffertes, les embarras qu'il avait rencontrés à son avénement, et, dans ce royaume si compromis, tout le bien qu'il avait déjà fait : le bon ordre assuré, la sécurité rétablie, le territoire agrandi par l'adjonction du Roussillon, de la Cerdagne, des villes de la Somme ; et, pour obtenir tout cela, tant et de si fatigants voyages qu'il a entrepris, comme n'en fit jamais, en si peu de temps, aucun roi de France depuis Charlemagne. La royale harangue toucha, attendrit tous les seigneurs; ils disaient que « oncques n'avait-on vu homme parler en français plus honnêtement; ils juraient au roi d'être à jamais à lui, corps et biens. L'assemblée à peine dissoute, ils concertaient les moyens de l'attaquer; ils lui enlevaient le duc de Berry, son frère, un jeune homme de dix-huit ans dont ils firent leur chef.

Cette levée de boucliers de la société féodale contre l'autorité monarchique était, suivant les princes, *la ligue du Bien public* « pour ce qu'elle s'entreprenait sous couleur de dire que c'était pour le bien du royaume. » Le peuple pouvait s'en remettre à eux de le venger du « discord et piteux gouvernement de Louis XI ! » Le roi ayant écrit au duc de Bourbon, pour le prier d'accourir avec 100 lances, celui-ci répondit par une grande lettre où il disait : « Que les princes de son sang et de son lignage avaient considéré les façons qui ont été trouvées, tant au fait de la justice, police et gouvernement du royaume qu'aux grandes extrémités et excessives charges du pauvre peuple, lequel soutient charges, vexations et molestes insupportables; les princes étaient donc convenus de eux trouver et mettre ensemble, pour lui remontrer et donner à connaître par une voix les choses dessus dites, pour y donner dores en avant bon ordre et provision, autres qu'il y en a depuis que la couronne de France est entre ses mains.»

Louis comptait aussi sur le vieux duc de Bourgogne. Le 12 mars 1465, Philippe le Bon tomba dans un état d'affaissement moral d'où il ne devait plus sortir pendant les deux années qu'il vécut encore, et le comte de Charolais, Charles le Téméraire ou le Terrible, prenait le même jour la direction des affaires.

C'est le lendemain de ce jour, le 13 mars 1465, que le duc de Bourbon publiait sa réponse au roi. Le 15, le duc de Berry lançait un manifeste contre le gouvernement de son frère; le 22, le duc de Bretagne, François II, se déclarait ennemi de tout ennemi du duc de Bourgogne, « sans en excepter monseigneur le roi. » Puis arrivèrent les déclarations hostiles de la noblesse. Tout le monde voulait faire partie de la ligue du Bien public.

Louis XI jugea que tant de princes, de seigneurs, de pays, d'armées ne se mettraient pas aisément en

mouvement, et qu'il lui serait possible de gagner la partie à force d'activité. Son plan fut bientôt fait : arrêter Charles le Téméraire au nord, François II à l'ouest, ou au moins retarder leur marche sur Paris ; profiter de ce répit pour accabler le duc de Bourbon et les coalisés du midi, en les resserrant entre sa propre armée, les troupes italiennes que lui envoyait le duc François Sforza, son allié, et les secours que lui amèneraient ses bons amis, les seigneurs d'Armagnac et de Nemours ; puis revenir sur ses pas et combattre séparément les ducs de Bretagne et de Bourgogne, qui n'auraient pu encore se réunir.

Le roi entre en campagne avec l'armée disciplinée et l'excellente artillerie que lui avait léguées



Charles le Téméraire à la bataille de Montlhéry (1465).

son père. Il évite Bourges, qui lui eût pris du temps, il enlève lestement Saint-Amand, Montluçon, Sancerre, Gannat, Riom, offrant la bataille aux princes qui n'osent l'accepter, leur imposant de nouvelles protestations de fidélité qu'ils vont enfreindre aussitôt qu'ils verront croître ses embarras. Et les embarras de Louis croissaient incessamment. Il comptait sur le comte d'Armagnac, sur le duc de Nemours, qu'il avait comblés de biens et d'honneurs ; en effet ils vinrent l'un et l'autre, mais ce fut pour se joindre aux ennemis du roi.

Mêmes trahisons à l'ouest et au nord. Le comte du Maine, chargé d'arrêter les Bretons, recule devant eux tout le long de la Loire. Le duc de Nevers, chargé de

défendre la barrière de la Somme contre les Bourguignons, leur livre cette entrée de la France. Le 5 juillet, Charles le Téméraire, sans avoir rencontré un seul obstacle, faisant crier partout qu'il venait pour le bien du royaume, qu'il abolissait les tailles, les gabelles, arrivait devant Paris.

Paris serait-il aux princes? C'était là une question de vie ou de mort pour Louis XI, qui, laissant là le Bourbonnais et les coalisés du Midi, ne songea plus qu'à rentrer dans sa capitale, se croyant perdu s'il n'y rentrait pas. Dans ce cas, dit son biographe, « il se fût retiré vers les Suisses, ou devers le duc de Milan, Francisque, qu'il réputait son grand ami. » Aussi, il écrivait aux Parisiens que leur ville était celle du



Entrevue de Louis XI et du comte de Charolais (1468) (Page 58, col. 2.)

monde qu'il aimait le mieux, qu'il allait leur confier la reine; qu'il voulait qu'elle accouchât chez eux; d'ailleurs, il arriverait lui-même; le 16 juillet, sans faute, il serait dans Paris.

Paris semblait peu sensible aux cajoleries royales. Le corps qui avait le plus d'influence, l'Université, faisait bien des processions, des sermons; mais quand on lui parlait d'armer ses écoliers, elle mettait en avant son privilége et refusait. La bourgeoisie, le peuple montraient la même froideur. Louis XI avait donc de fortes raisons pour se hâter. Une autre raison encore, c'est que les ducs de Bretagne et de Berry s'avançaient, bien que lentement, et qu'il importait fort d'arriver avant eux

Le sénéchal de Brézé qui commandait l'avant-garde de Louis XI et en même temps le trahissait, qui se vantait d'avoir « donné sa parole aux seigneurs et son corps au roi, » disait : « Je les mettrai aujourd'hui si près l'un de l'autre qu'il sera bien habile qui pourra les démêler. » En effet, malgré Louis qui aurait voulu éviter tout engagement, royalistes et bourguignons se rencontrèrent à Montlhéry. L'armée des seigneurs barrait la route : pour arriver à Paris, il fallait la traverser. Louis la traversa, Charolais en même temps passa à travers celle du roi, de sorte qu'il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus, mais beaucoup de fuyards. « Du côté du roi, dit Comines (I, 4), fut un homme d'État, qui s'enfuit jusqu'à Lusignan, en Poitou, et du côté du comte un autre homme de bien jusques au Quesnoi, en Hainaut. » Le roi avait atteint son but : laissant le comte sonner les fanfares sur le champ de bataille, pour bien prouver qu'il était le victorieux, il se hâtait, lui, d'entrer à Paris ; il y armait les bourgeois ; il acceptait pour l'aider un conseil de six bourgeois, six membres du parlement, six clercs de l'Université ; s'efforçant par tous ces moyens, d'avoir Paris et croyant que, s'il avait Paris, il aurait la France, quoi qu'il pût advenir. « Ma bonne ville de Paris ! eh ! disait-il, si j'en étais chassé tout serait fini pour moi. »

Chez les coalisés, rien ne se faisait d'ensemble, ni vite. Les jeunes ducs de Berry et de Bretagne, qui portaient, dit Comines, par crainte de la fatigue, des cuirasses de satin simulant le fer, avec des clous dorés par-dessus, étaient venus bien lentement, et quand ils furent tous arrivés, Bretons, Gascons, Lorrains, ce furent des jalousies, des haines qui se réveillèrent. Le duc de Berry, à titre de roi futur, excitait déjà des défiances, celles de Charolais surtout, qui se moquait de sa faiblesse, de la pitié qu'il avait témoignée dans un conseil, pour les morts et les blessés : « Avez-vous ouï parler de cet homme ? » disait l'impétueux comte ; « il se trouve ébahi pour sept ou huit cents hommes qu'il voit par la ville allant blessés, qui ne lui sont rien, ni qu'il ne connaît ; il s'ébahirait bientôt si le cas lui touchait de quelque chose, et serait homme pour appointer bien légèrement et nous laisser en la fange ; par quoi est nécessaire de se pourvoir d'amis. » (Comines, I, 5.)

Quoique Louis XI fût très-brave de sa personne, ses combats de prédilection étaient ceux qui se livrent avec l'esprit, la finesse, la ruse. Aussi il négociait, pourparlait incessamment ; cherchait à diviser ces seigneurs qui vivaient déjà si mal ensemble, ne regardant ni à l'argent ni aux promesses ; et la ligue n'aboutissant à rien, quelques-uns trouvent déjà plus sûr de se vendre au roi. On donnait le nom de marché au théâtre de ces négociations, entre Charenton et Saint-Antoine ; chacun pouvait y faire son prix ; et beaucoup l'avaient fait. Le comte d'Armagnac, le duc de Nemours, le comte de Saint-Pol, Jean de Calabre y étaient venus ; celui-ci demandant de l'argent, celui-là des domaines, cet autre l'épée de connétable ; rien n'était refusé : et le roi voyait déjà la ligue dissoute par son adresse, le duc de Bretagne et de Bourgogne isolés, peut-être ennemis.

Malheureusement il ne pouvait être partout à la fois, et partout où il n'était pas on le trahissait. Le 21 septembre, Pontoise passe aux princes ; Rouen, Évreux font de même, puis Caen, puis Beauvais, puis Péronne. Ce mouvement pouvait gagner Paris. Louis comprit qu'il fallait brusquer les négociations. « Le roi vint un matin par eau jusque vis-à-vis de notre ost (armée), ayant largement de chevaux sur le bord de la rivière ; mais en son bateau n'étaient que quatre ou cinq personnes, hormis ceux qui le tiraient.... Les comtes de Charolais et de Saint-Pol étaient sur les bords de la rivière de leur côté, attendant ledit seigneur. Le roi demanda à monseigneur de Charolais ses mots : « Mon frère, « m'assurez-vous ? » Car autrefois ledit comte avait épousé sa sœur. Ledit comte lui répondit : « Monsei- « gneur, oui, comme frère. » Le roi descendit à terre, et les comtes lui firent grand honneur, comme raison était ; et lui, qui n'en était chiche, commença la parole disant : « Mon frère, je connais que vous êtes « gentilhomme et de la maison de France. » Ledit comte lui demanda : « Pourquoi, monseigneur ? — « Pour ce, dit-il, que quand j'envoyai mes ambassa- « deurs à Lille naguères, devant mon oncle votre père « et vous, et que ce fou de Morviller parla si bien à « vous, vous me demandâtes, par l'archevêque de Nar- « bonne..., que je me repentirais des paroles que « vous avait dites ledit Morviller avant qu'il fût le « bout de l'an. Vous m'avez tenu promesse, et encore « beaucoup plus tôt que le bout de l'an. » Et dit le roi ces paroles en bon visage et riant, connaissant la nature de celui à qui il parlait être telle qu'il prendrait plaisir auxdites paroles ; et sûrement elles lui plurent. Puis poursuivit ainsi : « Avec telles gens veux-je avoir « à besogner, qui tiennent ce qu'ils promettent. » (Comines, I, 12.)

Là-dessus la paix fut conclue (traités de Conflans avec Charolais, 5 oct. et de Saint-Maur avec les princes, 29 oct.). « Les Normands veulent un duc, dit le roi ; eh bien ils l'auront ! » Ce duc, c'était son frère ; il fallait à ce jeune homme la Normandie, agrandie du comté d'Eu, du duché d'Alençon, avec nomination aux offices, avec jouissance des régales ecclésiastiques, etc. Les autres se faisaient leur part aussi largement et « chacun emporta sa pièce. » Le duc de Bourgogne : Boulogne, Guynes, Roye, Montdidier, Péronne, les villes de la Somme ; le duc de Bretagne : Étampes et l'exemption de l'appel au parlement, la nomination directe des évêques, la dispense des devoirs féodaux ; le droit de battre monnaie, en un mot une petite royauté indépendante ; au duc de Lorraine, la Marche de Champagne sans obligation d'hommage, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, 30 000 écus comptants ; aux ducs de Bourbon et de Nemours, aux comtes d'Armagnac, de Dunois, de Dammartin, au sire d'Albret, et à bien d'autres, des domaines, d'énormes pensions, sans compter les promesses pour l'avenir : promesse, par exemple, de marier un jour le comte de Charolais, qui avait trente ans, avec la fille du roi, qui en avait deux, et qui devait apporter en mariage la Champagne, Langres, Sens, Laon, le Vermandois ; et en attendant la dot, le Téméraire demandait encore et prenait le Ponthieu. « Les princes, dit Comines, butinèrent le monarque et le mirent au pillage. »

Tout cela n'était pas précisément du bien public. Il fallait pourtant se donner l'air de faire quelque chose pour l'enseigne qu'on avait prise. On convint que 36 notables, présidés par le comte Dunois, seraient chargés de s'enquérir des fautes et désordres avec plein pouvoir d'y remédier par ordonnance que le roi sanctionnera, sans faute, dans les quinze jours.

Mais ce traité n'était sincère ni d'un côté ni de l'autre, et dès les premiers jours on fit courir ce bon mot, conservé par une chronique : Le roi demanda à monseigneur de Montlosier à quoi il tenait que les vins étaient mauvais en ladite année. A quoi le seigneur lui répondit : « C'est que les sarments (serments) n'avaient rien valu et rien ne vaudraient. »

Un tel traité strictement exécuté eût été la ruine de la royauté et de la France. Mais on peut être sûr que Louis XI ne l'exécutera pas, s'il y a possibilité de faire autrement, et déjà le parlement, pratiqué sous main, refuse de l'enregistrer. Toutefois, averti par la dure expérience qu'il vient de faire, Louis se propose de ne plus aller si vite en besogne et de ne plus se mettre, à la fois, qu'une seule affaire sur les bras. Il avait trop cru à sa force ; la ligue du Bien public lui a montré toutes les convoitises, toutes les trahisons qui l'enveloppent. Désormais il sera prudent, mais sa prudence, qui est celle de ce siècle, usera de tous les moyens, ruses, perfidie, cruauté.

§ 2. L'ENTREVUE DE PÉRONNE.

La cession de la Normandie surtout était dangereuse ; car, par cette province, les domaines des ducs de Bretagne et de Bourgogne se touchaient, et toutes les côtes, de Nantes jusqu'à Dunkerque, étaient ouvertes aux Anglais. Louis songea, dès le premier jour, aux moyens de reprendre ce qu'il donnait. Le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie devenus voisins furent bientôt en mésintelligence. Louis se promit de les mettre d'accord, comme le juge de la fable entre les deux plaideurs. Mais il fallait empêcher que le Téméraire ne s'en mêlât. Le roi et les circonstances y pourvurent : trois soulèvements éclatèrent à la fois, à Liége, à Dinant, à Gand.

Liége, enclavé dans les États bourguignons, était une ville libre sous son évêque. A l'époque où nous sommes, cet évêque, Louis de Bourbon, neveu du duc, était un jeune homme ne songeant qu'aux plaisirs et à se procurer l'argent nécessaire pour les faire durer. Liége, sous un pareil gouvernement, s'était insurgée ; le roi de France appuyait l'insurrection, promettait des secours; et les Liégeois, qui n'avaient guère besoin d'être encouragés, avaient chassé leur évêque, attaqué les possessions bourguignonnes du Limbourg, provoqué une guerre qui devait être terrible.

Dinant suivit l'exemple de Liége, et proféra contre *le vieux monnart de duc* et contre son fils *Charlotteau* des injures qui ne pourraient être lavées que dans le sang; enfin, à Gand, avait éclaté une révolte, où la liberté et la vie même de Charolais se trouvèrent compromises.

Il y avait là de quoi occuper quelque temps le Téméraire, et Louis n'avait plus à craindre d'être dérangé dans ce qu'il méditait. D'abord il envoya au duc de Bretagne 120 000 écus d'or pour le déterminer à laisser exécuter sans mot dire son ancien allié. Puis il entra en Normandie ; en quelques semaines, la province tout entière fut entre ses mains, sans que le duc de Bourgogne eût pu faire autre chose que d'écrire au roi bien doucement ; et le roi répondait tout aussitôt qu'il avait été contraint, bien malgré lui, d'en agir ainsi ; que son frère et les Normands ne pouvaient s'entendre; que d'ailleurs une ordonnance de Charles V interdisant formellement la cession de cette province, il n'avait pas eu le droit de la donner en apanage ; et il finissait en demandant si le duc ne voudrait pas, à sa recommandation, traiter avec douceur les pauvres gens de Liége et de Dinant (1466.)

Le Téméraire ne pouvait ni répondre ni agir, et les chefs des autres maisons princières n'agissaient pas non plus ; le roi les ayant, l'un après l'autre, gagnés ou neutralisés : la maison de Bourbon, en donnant au duc Jean tout un royaume à gouverner au centre et dans le midi de la France, Berry, Orléanais, Limousin, Périgord, Quercy, Rouergue, Languedoc, et au frère du duc, Pierre de Beaujeu, sa fille Anne en mariage, au bâtard de Bourbon, le titre d'amiral de France avec la capitainerie de Honfleur; la maison d'Anjou, en donnant au fils de René, à Jean de Calabre, 120 000 livres, dont il avait grand besoin pour courir ses aventures; la maison d'Orléans, en s'attachant le vieux Dunois, le héros des guerres anglaises ; enfin, l'ami d'enfance, le confident du Téméraire, le comte de Saint-Pol, en le faisant connétable du royaume, capitaine de Rouen, gouverneur de Normandie.

Le roi regagnait les bourgeois, ceux de Paris surtout, avec autant de soin que les princes. Il leur avait accordé l'inamovibilité des offices, l'exemption de toute taxe ; il les avait armés au nombre de soixante à quatre-vingt mille hommes ; il avait soigneusement fortifié la ville et se faisait bourgeois de Paris lui-même autant qu'il le pouvait : il s'en allait, presque seul, souper sans façon chez Denis Hesselin, se disait son compère, avait été parrain d'un de ses enfants; il envoyait la reine, avec madame de Bourbon, dîner chez le premier président Dauvet. Il se rendait presque tous les jours à la messe de Notre-Dame, et il avait soin d'y laisser chaque fois quelque offrande de prix. Les bourgeois, comme les princes, commençaient à être pour un roi qui donnait à tout le monde.

Personne ne songeait donc à lui disputer la Normandie. Le Téméraire, qui devint cette année, par la mort de son père, duc de Bourgogne, était seul, et quelle que fût sa puissance, étant seul, il ne pouvait rien. Alors il chercha un allié au dehors. Quoiqu'il fût de la maison de Lancastre par sa mère, il épousa la sœur d'Édouard d'York, alors roi d'Angleterre. Édouard lui envoya 500 Anglais, lui en offrit davantage et une flotte. Charles trouva un autre allié, le duc François II de Bretagne, qui, après avoir aidé Louis XI à reprendre à son frère la Normandie, s'était effrayé de la rapidité des succès du roi, et, se tournant de nouveau contre lui, avait occupé Caen et Alençon, d'où il menaçait le reste de la province, appelait aussi les Anglais à son aide, et leur offrait douze places à leur volonté.

En face de ce nouveau péril, Louis en appela à l'opinion de la France. Le 6 avril 1468, il convoqua à Tours les états généraux du royaume, et leur demanda simplement s'ils voulaient que la Normandie cessât de faire partie du domaine de la couronne. En la donnant au frère du roi, on la donnait aux ducs de Bretagne et de Bourgogne, on la donnait à leurs alliés les Anglais. Les états répondirent : « Que pour ni affection fraternelle, ni obligation de promesse, ni peur ni menace de guerre, ni regard à nul temporel danger, le roi ne devait acquiescer en la séparation de la duché de Normandie, ni en son transport en main d'homme vivant que la sienne. »

Ils ajoutèrent que, d'après les lois, monseigneur

Charles aurait dû se contenter d'un apanage de 12 000 livres de rente, avec titre de duché ou de comté ; et puisque son frère voulait bien lui en accorder 60 000, il devait en être fort reconnaissant. Quant au duc de Bretagne, il devait être sommé d'évacuer les villes qu'il avait usurpées, et, s'il ne le faisait, il en serait chassé à force ouverte. Enfin les états résolurent d'envoyer une ambassade au duc de Bourgogne, pour lui signifier leur décision et pour l'inviter à assister le roi dans le rétablissement d'une bonne justice par tout le royaume.

Le Téméraire reçut la notification avec un mépris dont Louis XI eut bien soin de faire répandre le détail; mais avant qu'il fût en mesure d'agir, Louis avait forcé, par la rapidité de ses coups, le duc de Bretagne à traiter dans Ancenis (10 septembre).

Le roi, alors débarrassé des Bretons, ayant à ses ordres une excellente armée, une artillerie supérieure, eût pu, à ce qu'il semble, accepter la lutte avec le duc de Bourgogne; mais une flotte et une armée anglaises étaient réunies à Portsmouth, toutes prêtes à passer; il voulut à tout prix les retenir dans leur île. Il n'aimait pas les batailles où la part est si grande pour



Louis XI prisonnier à Péronne.

le hasard, la lâcheté, la trahison. Il se souvenait des grandes défaites de l'autre siècle et de celui-ci, qui avaient en un jour ruiné tout un règne. Il se sentait entouré de traîtres, et avait tout récemment fait exécuter Charles de Melun, grand maître de France, qui l'avait abandonné à Montlhéry. Il connaissait d'ailleurs sa supériorité d'esprit sur son rival, et comptait obtenir, par négociation, tous les résultats d'une victoire. Mais il fallait, pour cela, qu'il allât lui-même. Quelques-uns pensaient qu'il pourrait y avoir péril à se remettre ainsi aux mains du Téméraire ; le roi ne le craignait pas. Comment le grand maître de le Toison d'or, le chef des preux, voudrait-il se rendre coupable d'une trahison publique ? D'ailleurs le roi prend ses précautions : il force le duc à accepter son argent pour les frais de la guerre, au moins la moitié de la somme offerte; puis il demande un sauf-conduit, et le sauf-conduit porte en toutes lettres : « Vous pouvez venir, demeurer et séjourner sûrement, et vous en retourner sûrement à votre bon plaisir, et toutes les fois qu'il vous plaira, sans qu'aucun empêchement soit donné à vous, pour quelque cas qui soit ou puisse advenir. »

Là-dessus, le roi se confia et se rendit presque seul à Péronne, où Charles le Téméraire le reçut avec respect (8 octobre). Louis l'embrassa par deux fois et entra dans la ville, tenant comme un vieux camarade sa main sur l'épaule de Charles.

Ces bonnes façons diminuèrent fort, quand il vit réunis autour du duc ses plus violents adversaires : Philippe de Bresse, qu'il avait tenu trois ans prisonnier, le sire de Neufchâtel, qu'il avait dépouillé d'Épinal ; le sire de Châteauneuf, pour l'usage duquel il avait de sa main dessiné une de ces cages de fer, dont se servaient depuis longtemps l'Italie et l'Espagne. Il commença à se souvenir du pont de Montereau et demanda, pour se mettre à l'abri de quelque coup de main, à être logé au château : château de lugubre mémoire ! C'était celui où Herbert de Vermandois avait tenu captif le roi de France, Charles le Simple. Ces craintes étaient fondées. Le duc lui-même n'était pas sans quelque tentation de tirer avantage du pas de clerc que le roi avait fait. Cependant on discutait assez paisiblement les conditions du traité, quand le 10, on vint dire au duc que Liége était soulevé ; que l'évêque Louis de Bourbon, avait été tué avec tout son chapitre et l'envoyé bourguignon Humbercourt, et qu'à la tête des rebelles étaient deux envoyés du roi de France.

La nouvelle était singulièrement exagérée ; car ni l'évêque ni Humbercourt n'étaient morts, et il était invraisemblable que cette émeute fût le fait du roi ; il n'avait aucun intérêt à faire tuer l'évêque de Liége, ce qui l'aurait brouillé avec la maison de Bourbon, et



Louis XI et Charles le Téméraire à Péronne. (Octobre 1468.)

il en avait beaucoup à se l'attacher en lui promettant le chapeau de cardinal. Il faut remarquer qu'un soulèvement de cette ville si rudement traitée par le Téméraire, était la chose la plus naturelle ; que le mouvement avait commencé le 8 septembre, et que l'entrevue avait lieu le 9 octobre, que les rapports de Louis XI avec les Liégeois dataient du commencement de son règne ; qu'enfin, la nouvelle, fût-elle parfaitement exacte, la sûreté de Louis XI était encore garantie par les termes du sauf-conduit.

Mais que fallait-il à Charles le Téméraire ? un événement qui confondît sa passion avec son intérêt, qui légitimât, à ses propres yeux, l'acte déloyal qu'il allait commettre. La nouvelle de Liége suffit à tout cela. Le duc entra dans une furieuse colère, proféra d'effroyables menaces, et fit fermer les portes du château. Louis était captif. Un si grand seigneur pris, dit Comines, ne se délivre pas. Ajoutons que, dans ce temps-là, il ne se gardait pas non plus ; il fallait donc le tuer. Mais alors son frère Charles montait sur le trône à sa place, et ce frère c'était en ce moment l'ami, l'allié, l'hôte du duc de Bretagne. Était-ce la peine de se rendre coupable d'un tel attentat, pour placer la couronne sur la tête d'un prince dévoué à l'influence bretonne ? Mieux valait arracher au roi d'importantes concessions, l'humilier, et, par cette humiliation, le ruiner dans l'opinion publique. Le calcul était aussi mauvais que l'action était déloyale.

« Cette nuit qui fut la tierce, ledit duc ne se dépouilla oncques. Seulement se coucha par deux ou trois fois sur son lit, et puis se promenait ; car telle était sa façon quand il était troublé.... Sur le matin se trouva

en plus grande colère que jamais, en usant de menaces, et prêt à exécuter grande chose : toutefois il se réduisit en sorte que, si le roi jurait la paix et voulait aller avec lui à Liége, pour lui aider à se venger, et Mgr de Liége, qui était son prochain parent, il se contenterait; et soudainement partit pour aller en la chambre du roi, et lui porter ces paroles. Le roi eut quelque ami qui l'en avertit, l'assurant de n'avoir nul mal s'il accordait ces deux points; mais s'il faisait le contraire, il se mettrait en si grand péril, que nul plus grand ne lui pourrait advenir.

« Comme le duc arriva en sa présence, la voix lui tremblait, tant il était ému et prêt de se courroucer. Il fit humble contenance de corps; mais son geste et parole étaient âpres, demandant au roi s'il ne voulait pas tenir le traité de paix, qui avait été écrit et accordé, et si ainsi le voulait jurer ; et le roi lui répondit que oui. A la vérité il n'y avait rien été renouvelé de ce qui avait été fait devant Paris, touchant le duc de Bourgogne, ou peu du moins, et touchant le duc de Normandie lui était beaucoup amendé; car il était dit qu'il renoncerait à la duché de Normandie, et aurait Champagne et Brie, et d'autres places voisines, pour son partage. Après, lui demanda ledit duc s'il ne voulait point venir avec lui à Liége, pour aider à revenger la trahison que les Liégeois lui avaient faite, à cause de lui et de sa venue; et aussi lui dit la prochaineté du lignage qui était entre le roi et l'évêque de Liége; car il était de la maison de Bourbon. A cette parole le roi répondit: qu'après que la paix serait jurée (ce qu'il désirait fort), il était content d'aller avec lui à Liége, et d'y mener des gens en si petit ou si grand nombre que bon lui semblerait. Ces paroles réjouirent fort le duc; et incontinent fut apporté ledit traité de paix, et fut tirée des coffres du roi la vraie croix, que saint Charlemagne portait, qui s'appelle la croix de victoire, et jurèrent la paix, et tantôt furent sonnées les cloches par la ville: et tout le monde fut fort réjoui. » (Comines, II, IX.)

Céder la Champagne à son frère, c'était la donner à Charles le Téméraire qui y trouvait cette communication, si désirable pour lui, entre ses États de Flandre et ses États de Bourgogne; marcher contre Liége, qui portait son drapeau, c'était une lâcheté; mais les princes de ce siècle mettaient le succès devant, l'honneur derrière.

Louis XI suivit donc le Téméraire au siége de la ville, et s'y comporta bravement. Un jour, dans un moment d'alarme, ce fut lui qui donna les ordres, il voulait monter à l'assaut, et quand les Liégeois l'apercevant lui criaient: Vive France ! il répondait bien haut: Vive Bourgogne!

Charles n'épargna rien dans la malheureuse cité. Ceux des bourgeois qui n'avaient point fui furent pendus ou noyés dans la Meuse. Puis le duc demanda au roi : « Que ferons-nous de Liége? — Mon père, répondit Louis, avait près de son hôtel un grand arbre où nichaient force corbeaux qui l'ennuyaient bien. Une fois, deux fois, il fit ôter les nids : les corbeaux recommençaient toujours. Mon père fit couper l'arbre, et depuis il dormit tranquille. » Le Téméraire comprit aisément: il fit mettre le feu à la ville.

La honte bue jusqu'à la lie, le roi vint trouver le duc et lui dit d'un air de bonhomie : « que s'il avait encore affaire de lui, il ne l'épargnât point; mais que s'il n'y avait plus rien à faire, il désirait aller à Paris faire publier leur appointement en la cour de parlement (pourceque c'est la coutume de France d'y publier tous accords, ou autrement ne seraient de nulle valeur....); et davantage priait audit duc qu'à l'été prochain ils se pussent entrevoir en Bourgogne et être un mois ensemble faisant bonne chère.... et ainsi fut accordé ce partement; et prit congé le roi dudit duc, lequel le conduisit environ une demi-lieue, et au département d'ensemble lui fit le roi cette demande : « Si d'aventure mon frère qui est en Bretagne ne se contentait du partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse? » le duc lui répondit soudainement sans penser : « S'il ne le veut prendre, mais que vous fassiez qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. » De cette demande et réponse sortit depuis grande chose, comme vous oirez ci-après. » (Comines, II, XVI.)

§ 3. MORT DU DUC DE GUIENNE; SIÉGE DE BEAUVAIS.

« Le samedi dix-neuvième jour de novembre 1468 furent publiés à son de trompe et en public, par les carrefours de Paris, ledit accord et union faits entre le roi et Mgr de Bourgogne; et que pour raison du temps passé, personne vivant ne fût si osé ou hardi d'en rien dire à l'opprobre dudit seigneur, soit de bouche, par écrit, signes, peintures, rondeaux, ballades, virelais, libelles diffamatoires, chansons, gestes, ni autrement, en quelque manière que ce pût être. Et que ceux qui seraient trouvés avoir fait ou été au contraire, fussent grièvement punis. Et ce même jour furent pris pour le roi et par vertu de sa commission, en la ville de Paris, toutes pies, geais et chouettes étant en cages ou autrement, et étant privés, pour tous les porter devers le roi. On écrivit et enregistra le lieu où avaient été pris lesdits oiseaux, et aussi tous les beaux mots que iceux oiseaux savaient bien dire, et que on leur avait appris. » (Jean de Troyes, p. 383.)

Le mot que ces oiseaux bavards savaient le mieux dire et qu'on leur avait appris, c'était Péronne, Péronne le théâtre de sa défaite dans un de ces combats de finesse et de ruse qu'il aimait à livrer, et où, pris au piége, il n'avait laissé à ses ennemis que la peine de fermer la porte et de lui dicter d'humiliantes conditions s'il voulait sortir. Louis n'avait plus qu'une pensée, effacer ce souvenir en effaçant le malencontreux traité.

Le Téméraire avait dit : « Pourvu que le frère du roi fût content. » Louis XI eut grand soin que son frère fût content : au lieu de la pauvre et triste Champagne, il lui donna la belle et fertile Guienne, au lieu de Troyes pour résidence, il lui donna Bordeaux, et Charles accepta de grand cœur un pareil échange qui pourtant et du même coup l'éloignait du duc de Bourgogne et le brouilla avec les Anglais, anciens maîtres de cette province où ils comptaient bien revenir.

Les rois d'Angleterre tiraient bon parti, pour leurs visées politiques, de leur ordre de la *Jarretière*, comme le duc de Bourgogne de celui de la *Toison d'or*. Accepter ces ordres ce n'était point seulement recevoir une distinction honorifique, c'était prendre un engagement sérieux et contracter d'étroites obligations envers celui qui les donnait. Louis voulut avoir ce moyen de s'attacher des serviteurs, espérant enchaîner ainsi leur fidélité. L'ordre de l'Étoile institué par le roi Jean

était tombé en discrédit; il fonda celui de Saint-Michel qui ne dut pas avoir plus de trente-six chevaliers, se recrutant d'eux-mêmes par l'élection et ne pouvant appartenir à aucun autre ordre, à moins qu'ils ne fussent empereurs, rois ou ducs. Il en donna aussitôt le collier au duc de Bourbon, au connétable, aux comtes de Comminges et de Dammartin. Le duc de Bretagne le refusa ; il venait de recevoir la Toison d'or. Le duc de Guienne au contraire l'accepta, et Charles le Téméraire lui ayant quelque temps après offert son ordre , il en renvoya le collier « parce que le roi venait de fonder un ordre bel et notable en l'honneur de monsieur saint Michel, prince de la chevalerie de Paradis[1]. »

Ainsi Louis avait pour un moment reconquis la douteuse affection et la fidélité toujours chancelante de son frère. Un de ses conseillers l'avait trahi dans la négociation de cette affaire, la Balue, homme de rien, qu'il avait fait évêque d'Angers et cardinal, et qui l'avait le plus poussé à l'entrevue de Péronne. Louis découvrit qu'il était en correspondance secrète avec le duc de Bourgogne. Il le fit arrêter avec son complice, l'évêque de Verdun, et les enferma dans deux cages de fer de huit pieds carrés où ils restèrent dix ans. Chabannes l'avait mieux servi. Il commandait l'armée que le roi avait menée jusqu'auprès de Péronne. Après le traité conclu avec le Téméraire, Louis lui avait écrit de licencier ses troupes ; Chabannes s'était bien gardé de le faire, et le voisinage de cette armée avait imposé au duc de certaines réserves. Louis pouvait se fier à un si habile homme ; il l'envoya avec cette armée contre le duc de Nemours et le comte d'Armagnac. Le premier obtint son pardon ; le second se sauva hors du royaume. Le roi confisqua ses biens. En même temps le duc de Bretagne jura de renoncer à toute alliance étrangère (traité d'Angers), et le roi donna au comte de Warwick, qu'il réconcilia avec Marguerite d'Anjou, les moyens de renverser en Angleterre Édouard IV, le beau-frère de Charles le Téméraire.

Le roi, sûr alors d'avoir encore une fois isolé le duc de Bourgogne, osa l'attaquer de front; il convoqua à Tours une assemblée de notables, dans laquelle figurent, sur soixante personnes trente-deux magistrats, présidents de divers cours de justice ou de finances du royaume (1470). Il fit exposer à cette assemblée ses griefs contre le duc de Bourgogne, qu'il accusa d'avoir, en pleine paix, attaqué les ports de Normandie ; d'avoir porté en public l'ordre anglais de la Jarretière ; d'avoir exigé de ses vassaux, sujets de la couronne, le serment de servir le duc envers et contre tous, sans en excepter monseigneur le roi ; d'avoir fait saisir les biens des Français venus à la foire d'Anvers, etc. Sur ce, les notables déclarent que le duc a déchiré le traité de Péronne ; et le roi en conséquence, fait aussitôt saisir les places qui étaient à sa portée, Saint-Quentin , Roye , Montdidier , Amiens. Il avait mis sur pied 100 000 hommes, et le duc était au dépourvu.

Mais les ducs de Bretagne et de Guienne et le connétable de Saint-Pol, le chef même de l'armée, effrayés des rapides progrès du roi, le trahissaient déjà. Un dauphin était né l'année précédente, et Guienne n'étant plus héritier de la couronne, avait intérêt à renouer la ligue des princes. Louis, en voyant ses succès se ralentir, comprit que de nouveaux complots se formaient autour de lui ; il crut prudent de s'arrêter et convint de la trêve d'Amiens avec le duc de Bourgogne. Elle était nécessaire, car Édouard IV l'allié du Bourguignon, remontait à ce moment même sur le trône d'Angleterre (1471).

Ainsi Louis XI avait à briser encore une fois les mille liens dont l'aristocratie cherchait à enlacer la royauté. La cour de son frère, non plus celle d'un jeune fou sans argent ni soldats, mais celle du maître d'un riche et puissant apanage, était le centre de toutes ces intrigues. Par lui une nouvelle et grande maison féodale se reformait. Le duc de Bourgogne lui offrait sa fille unique en mariage, c'est-à-dire l'espérance de réunir un jour à ses possessions d'Aquitaine, des États plus étendus, plus peuplés, plus riches que ceux du roi lui même. Il est vrai que Charles l'offrait en même temps au fils de l'empereur, à condition d'être nommé roi des Romains. Laquelle de ces deux promesses serait tenue ? Nul ne le savait, pas même le duc. Mais le roi s'effrayait à l'idée seule d'une telle union. Son frère était donc le plus grand obstacle qu'il trouvât sur son chemin. Louis essaya une dernière fois de rattacher ce prince aux intérêts de sa maison : il lui proposa de lui donner quatre provinces de plus, d'étendre son apanage jusqu'à la Loire, de lui faire épouser sa propre fille. Charles de Guienne ne répondait pas ; il faisait des préparatifs de guerre ; il convoquait le ban et l'arrière-ban de son duché ; il nommait un ennemi du roi, le comte d'Armagnac, général de ses troupes.

Le roi voyait croître le danger. « Personne ne veut plus de lui, disait-on de Louis XI, Anglais, Bourguignons et Bretons vont lui courir sus et on lui mettra tant de lévriers à la queue qu'il ne saura de quel côté fuir. » Aussi ne savait-il comment dépister cette meute avide. Il s'adressait aux Écossais pour leur demander des secours ; il priait le pape d'être juge entre son frère et lui, se déclarait chanoine de Notre-Dame de Cléry, ordonnait des prières pour la paix, et « voulait que désormais, par toute la France, à midi sonnant, on se mît à genoux et l'on dît trois *Ave.* » C'est l'origine de l'*angelus*. S'il fallait en croire un écrivain d'une époque postérieure, lui-même faisait à Notre-Dame de Cléry, quelque temps après, la prière suivante qu'il n'a point dû, cependant, prononcer assez haut pour que âme vivante pût l'entendre et la répéter : « Ah! ma bonne dame, ma petite maîtresse, ma grande amie, en qui j'ai eu toujours mon reconfort, je te prie de supplier Dieu pour moi et être mon avocate envers lui ; qu'il me pardonne la mort de mon frère que j'ai

1. Le grand collier de l'ordre de Saint-Michel se composait de coquilles d'argent attachées à une chaînette d'or. Au milieu pendait une médaille qui représentait l'archange saint Michel terrassant le dragon. La devise était : *Immensi tremor Oceani*, quoique les chevaliers de Saint-Michel n'aient nullement joué le rôle, sur l'Océan, des chevaliers de Malte sur la Méditerranée. Quand Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit, il exigea que les nouveaux chevaliers fussent d'abord chevaliers de Saint-Michel. Sous Louis XIV, le nombre de ceux-ci fut limité à cent, et l'ordre fut réservé aux artistes, gens de lettres et financiers, qui avaient ou étaient regardés comme ayant rendu des services à l'État ; aussi recevaient-ils auparavant des lettres de noblesse. Les chevaliers faisaient serment de soutenir de tout leur pouvoir la dignité et les droits de la couronne, de ne point révéler les secrets à eux confiés par le souverain, de ne s'allier à aucun ordre étranger, etc. La croix à huit pointes, émaillée de blanc et cantonnée de quatre fleurs de lis d'or, était suspendue à un ruban noir porté en écharpe. L'ordre de Saint-Michel, aboli par la Convention et rétabli par Louis XVIII, n'existe plus depuis 1830.

fait empoisonner par ce méchant abbé de Saint-Jean. Je m'en confesse à toi comme à ma bonne patronne et maîtresse ; mais aussi qu'eussé-je su faire ? Il ne faisait que troubler mon royaume. Fais-moi donc pardonner, ma bonne dame, et je sais bien ce que je te donnerai. »

Son frère était mort, en effet ; le seul événement qui pût tirer Louis XI de l'imminent péril où il se trouvait était arrivé. Voici ce que rapportent à ce sujet les mémoires contemporains : L'abbé de Saint-Jean d'Angely aumônier du duc de Guienne, avait cueilli et pelé lui-même une pêche qu'il avait présentée à la dame de Montsoreau. Celle-ci l'avait partagée avec Charles de Guienne. Deux mois après, la dame de Montsoreau



Fondation de l'ordre de Saint-Michel par Louis XI. (Page 63, col. 1.)

était morte ; huit mois après, le duc était mort. L'abbé de Saint-Jean d'Angely, accusé du double empoisonnement, avait été conduit en Bretagne, mis en jugement, emprisonné ; mais un matin, après un terrible orage, on le trouva mort dans sa prison ; on prétendit que le diable l'avait étranglé. Les pièces du procès furent apportées à Louis XI, supprimées par lui, et les juges qui lui avaient montré cette complaisance furent comblés des faveurs royales.

Y avait-il eu empoisonnement ? Cet empoisonnement, s'il a eu lieu, était-il le fait de Louis XI ? Ce sont là des questions que l'histoire ne peut résoudre. Mais, si la culpabilité du roi reste douteuse, la joie atroce que lui inspirèrent la maladie, puis la



Jeanne Hachette au siége de Beauvais (27 juin 1472).

mort de son frère, ne l'est pas; elle perce à travers la brièveté de la lettre qu'il écrivait au comte de Dammartin pendant que le duc de Guienne se mourait : « Monsieur le grand-maître, depuis les dernières lettres que je vous ai écrites, j'ai eu nouvelles que M. de Guienne se meurt, et qu'il n'y a point de remède en son fait; et le m'a fait savoir un des plus privés qu'il y ait avec lui, par un homme exprès; et ne crois pas, ainsi qu'il dit, qu'il soit vif à quinze jours d'ici, au plus qu'on le puisse mener.... Afin que vous soyez sûr de celui qui me fait savoir ces nouvelles, c'est le moine qui dit ses heures avec M. de Guienne, dont je me suis fort ébahi, et m'en suis signé depuis la tête jusques aux pieds.

Cet événement détruisait tous les projets du duc de Bourgogne. Dans son ressentiment, celui-ci répandit partout un manifeste dans lequel il accusait le roi de lèse-majesté, de trahison, de parricide. Il avait tenté, disait-il, deux ans auparavant, de le faire périr lui-même par glaive ou par venin; et maintenant il avait fait périr piteusement son frère par poisons, maléfices, sortiléges et invocations diaboliques. Pour venger ce frère du roi, le duc de Bourgogne passa la Somme et entra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang, encore que la trêve qu'il avait conclue avec Louis XI ne fût expirée.

La guerre se fit telle que le duc la promettait. S'étant présenté devant la petite ville de Nesle, il y entra en déclarant rompue une capitulation commencée, et ordonna d'y égorger tout le monde. Hommes,

femmes et enfants s'étaient réfugiés dans la grande église; ils y furent massacrés. Le duc y entra à cheval, se signa et dit: « Saint Georges, enfants, vous avez fait là une belle boucherie. » Il y avait un demi-pied de sang.

Une telle exécution était un avertissement donné aux autres villes de se bien défendre. Aussi, lorsque, le 27 juin 1472, l'armée bourguignonne arriva devant Beauvais, les bourgeois soutinrent vaillamment un assaut qui dura onze heures. Les femmes elles-mêmes prirent part à la défense. Une d'elles, qui s'appelait Jeanne, comme l'héroïne de Domremy, et qui est restée dans l'histoire avec le nom de *Jeanne Hachette*, arracha un étendard bourguignon qu'un soldat avait déjà planté sur le rempart, et le roi, en reconnaissance, institua, après la délivrance de la ville, une procession annuelle dans laquelle les femmes avaient le pas sur les hommes. Charles, qui s'attendait à emporter la place d'un coup de main, ne s'était point préparé pour un siége. Il voulut brusquer l'affaire, et, le 9 juillet, fit livrer un nouvel assaut qui lui coûta 1500 hommes. Le 22, il leva le camp et tourna vers la Normandie, brûlant toutes les petites places où il pouvait entrer, Eu, Saint-Valery-en-Caux, Longueville, Neufchâtel, suivi de près par les Français qui lui coupaient les vivres. Il échoua devant Dieppe, se rejeta sur Rouen, où il avait donné rendez-vous, disait-il, au duc de Bretagne, et s'arrêta quatre jours sous ses murs; puis, accusant le duc François II de manquer à sa promesse, il reprit la route de ses États.

Si le duc François II avait manqué au rendez-vous, c'est que Louis XI lui avait fait rude guerre; il lui avait enlevé la Guerche, Machecoul, Ancenis, Chantocé; puis, après l'avoir effrayé par ses succès, il lui avait offert une paix avantageuse. Le duc la signa le 18 octobre, et le 23, Charles le Téméraire, tout à l'heure si intraitable, accepterait lui-même la trêve de Senlis.

Le traité de Péronne, par lequel on avait cru mettre le roi de France si bas, était déchiré; la honte de Liége était compensée, aux yeux de Louis XI, par la honte de Beauvais. Et si le roi était sorti avec tant de bonheur et d'adresse d'un si mauvais pas, que ne ferait-il pas à l'avenir avec plus de ressources et moins d'embarras? Tous les gens avisés firent cette réflexion et crurent que, s'il fallait choisir un maître, le meilleur à prendre était certainement Louis XI.

Le conseiller du duc de Bourgogne, Philippe de Comines, le conseiller du duc de Bretagne, Odet d'Aydie, sire de Lescun, les deux hommes les plus capables de comprendre, de pratiquer, d'aimer la politique de la ruse et du succès, passèrent l'un et l'autre, à cette époque, au service du roi de France.

CHAPITRE XXXIX.

LE RÈGNE DE LOUIS XI DE 1472 A 1483.

§ I. LE DUC DE BOURGOGNE ET LES ÉTATS BOURGUIGNONS. TRAITÉ DE PECQUIGNY (1475).

PHILIPPE de Comines, le sire de Lescun, ces sages du quinzième siècle, avaient raison, puisqu'il placent le succès au-dessus de la morale; car le succès est assuré désormais au roi de France. Son plus redoutable adversaire ne va plus travailler qu'à se perdre lui-même.

Charles se perdit en poursuivant la réalisation d'un projet au-dessus de ses forces. Ses États se composaient des duché et comté de Bourgogne, dans le bassin de la Saône; des Pays-Bas aux bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin; c'est-à-dire d'une partie française et d'une partie allemande, d'une partie féodale et d'une partie communale; entre elles point de communication: il aurait fallu, pour les réunir, avoir la Champagne ou la Lorraine, ou l'Alsace. Il a déjà cherché à avoir la première, en la faisant donner au duc de Guienne; il cherchera successivement à avoir les deux autres. Dans la partie flamande, il y avait autant de peuples hostiles entre eux que de provinces: l'histoire atteste la longue inimitié de la Hollande et de la Belgique.

Cet État qui n'a ni frontières, ni centre, ni un souverain national, ni une langue homogène, à une époque où les nationalités se dessinent, où dans toute l'Europe occidentale l'unité politique s'établit, ne peut être qu'une domination fragile et n'avoir, comme tout fait anormal, qu'une durée éphémère.

Il y avait cependant, pour les États de Charles le Téméraire, une chose qui pouvait se trouver, c'étaient des frontières, des barrières physiques, s'il parvenait à reprendre celles de l'ancienne Lotharingie, entre les Cévennes et les Alpes, entre le Rhin et l'Escaut. Atteindre ces limites, telle est l'entreprise que le duc va poursuivre. On entrevoit aisément les difficultés d'une pareille tâche; pour la réaliser, il aurait fallu faire tête à la fois à la France, à l'Allemagne, à la Suisse, à la Lorraine, à la Provence; puis, les frontières une fois conquises, il aurait fallu fondre ensemble toutes ces races, faire vivre entre eux, comme membres d'une même patrie et d'une même famille, les gens de Marseille et ceux de Nimègue, chercher et trouver le point central de cette longue bande de territoire, qui véritablement n'a pas de centre; réduire les indomptables communes de Flandre, les vaillants soldats du Dauphiné, les montagnards de la Suisse; mettre l'uniformité là où il y avait les diversités les plus profondes; entreprise irréalisable et dont nous trouverons le triste dénoûment sous les murs de Nancy, en 1477, mais néanmoins grande et sérieuse entreprise, dont tous les détails sont dignes d'attention.

De 1468 à 1473, on entrevoit les premiers essais

d'une centralisation impossible en des États si étrangement composés : en 1468, institution d'un payeur général pour toutes les possessions bourguignonnes ; en 1473, fondation d'une cour suprême de justice, à Malines ; la même année, grande ordonnance militaire pour mettre de l'unité dans l'armée.

Mais Charles le Téméraire s'occupe bien plus de conquêtes que d'institutions. Le vieux duc de Gueldre, Arnoul, venait d'être emprisonné par son fils Adolphe. Charles s'établit juge entre le père et le fils, et décide pour le vieux duc, qui lui vend son duché (1469).

Après le duché de Gueldre, le duché de Lorraine. Le duc venait de mourir ; le Téméraire se saisit de René de Vaudemont, son héritier, et se fait céder par lui quatre places fortes sur les frontières et le libre passage à travers le pays. La même année (1473) l'électeur de Cologne, Robert de Bavière, le nomme avoué et défenseur de l'électorat. Précédemment, un de ces princes autrichiens toujours nécessiteux et endettés, l'archiduc Sigismond, lui avait engagé pour une assez faible somme, le landgraviat de la haute Alsace, et le comté de Ferrette. C'était une partie des pays qui forment le passage entre la Franche-Comté et le Luxembourg ; de là son agent Hagenbach menaça pour lui Berne, Bâle, Mulhouse, Strasbourg, les villes du Rhin et de la Suisse (1469). A ces acquisitions, le duc se proposait de joindre un titre. Il voulait faire reconnaître publiquement l'indépendance très-réelle dont il jouissait et changer sa couronne ducale en couronne de roi. Il s'adressa à l'ancien dispensateur des royaumes, à l'empereur d'Allemagne. C'était alors Frédéric III, un prince bien plus occupé des intérêts de sa maison que de ceux de l'Empire. Charles le Téméraire lui offrit, pour son fils Maximilien, la main de sa fille Marie, déjà offerte à bien des princes, et, avec elle, le plus riche héritage de la chrétienté ; en échange, Frédéric transformerait en royaume les possessions bourguignonnes.

L'affaire fut convenue : une entrevue fut fixée à Trèves pour en régler les derniers détails. Mais d'abord, à cette entrevue, le duc de Bourgogne se fait attendre ; puis il se montre dans un appareil somptueux qui fait d'autant plus tristement ressortir le mesquin cortége de l'empereur ; enfin, ni l'un ni l'autre des deux souverains ne veut exécuter le premier sa promesse. D'une part, Charles n'a pas réellement l'intention de se donner un gendre qui pourrait le gêner par ses exigences ; de l'autre, Frédéric craint de soulever les ressentiments de l'Empire en augmentant la puissance si menaçante déjà du duc de Bourgogne. Le jour du couronnement n'en fut pas moins fixé ; déjà étaient préparés la couronne, le sceptre, la bannière et les habits royaux ; déjà étaient dressés dans la cathédrale de Trèves le trône de l'empereur, et un peu plus bas le trône du nouveau roi. Tout à coup, un soir, de sinistres avis arrivent à l'empereur de la part du roi Louis XI, et Frédéric III quitte Trèves, faisant dire à Charles que l'affaire dont il s'agit entre eux se traitera une autre fois avec plus d'opportunité.

En même temps le duc est informé qu'une ligue se forme entre l'archiduc Sigismond, les villes du Rhin menacées, les Suisses et le roi de France. L'archiduc Sigismond lui apporte tout à coup les 100 000 florins convenus pour le rachat de l'Alsace, que le Téméraire est obligé de lui remettre. Son agent, l'homme dont il a approuvé l'administration tyrannique, Hagenbach, est saisi et décapité par les habitants de Brisach (1474). Avec cette nouvelle, le duc reçoit le solennel défi des Suisses, qui entrent en Franche-Comté, qui ont déjà gagné sur les Bourguignons la sanglante bataille de Héricourt.

Et ces événements arrivaient au moment où Charles était lui-même engagé dans une autre guerre, pour soutenir contre le pape, contre l'empereur, contre ses sujets, cet archevêque de Cologne, Robert de Bavière, qui l'avait nommé protecteur de son électorat. Il assiégeait la petite ville de Neuss, près de Cologne, qui, située sur un rocher et bien défendue, résista onze mois. L'arrivée d'une immense armée germanique qui s'établit sur la rive droite du fleuve, en face du camp bourguignon placé sur l'autre rive, rendit la situation du Téméraire encore plus difficile. Pourtant il ne désespérait pas, continuait à négocier avec l'empereur, et l'invita même un jour à venir visiter son artillerie. « Ce que fit l'empereur, la trouvant merveilleusement belle. Et quand ledit empereur l'eut longuement regardée, le duc de Bourgogne commença à lui dire ces paroles : « Sacrée Majesté, voyez-vous bien ces flûtes-« ci ? Ce sont les clefs de quoi je pense ouvrir les villes « du royaume de France. » Un serviteur du duc prenant hardiment la parole, dit aussitôt à l'empereur : « Sa-« crée Majesté, faites que monseigneur mon maître vous « montre celles de quoi il n'a su ouvrir Beauvais. » Tout le monde de rire. Le duc ne parut pas s'en fâcher. Ces *flûtes* d'ailleurs, dont il était si fier, ne lui ouvrirent pas davantage la ville de Neuss, quoique Frédéric III et l'armée allemande n'eussent pas combattu ; il fallut lever le siége.

Ainsi le Téméraire reculait ; le terrible se voyait insulté, bafoué. Les Suisses l'avaient défié, le duc de Lorraine le défiait, le roi de France lui enlevait ses villes de Picardie et s'avançait dans l'Artois ; et celui sur lequel il avait compté pour occuper le roi de France, signait avec la France un traité d'amitié.

En partant pour l'Allemagne, Charles avait pressé Édouard de descendre en France. La guerre convenait au roi d'Angleterre pour rallier autour de lui tous les partis dont les rivalités troublaient son royaume ; et, avec le concours du duc de Bourgogne et du connétable de Saint-Pol, il comptait sur une courte et glorieuse campagne. Il descendit à Calais à la tête d'une magnifique armée. Il croyait y trouver le duc avec toutes ses forces : Charles vint le rejoindre à peu près seul pour lui dire qu'il attaquerait d'un autre côté, par la Lorraine, mais que le connétable lui ouvrirait ses forteresses, les portes de la France ; et là-dessus il partit. Le roi anglais, sur cette assurance, pousse en avant jusqu'à la Somme, et s'approche de Saint-Quentin. Le connétable fait tirer le canon sur lui. Édouard était déjà bien irrité contre ceux qui l'avaient appelé et qui le recevaient ainsi ; l'adresse du roi fit le reste. Louis, d'après son système, ne voulait pas combattre, « pour crainte des désobéissances qui pourraient advenir dans son royaume, s'il advenait qu'il perdît une bataille, car il n'estimait pas être bien aimé de tous ses sujets et par espécial des grands ; et il a dit maintes fois qu'il connaissait bien ses sujets, qu'il les trouverait si ses besognes se portaient mal. » Il acheta d'abord le héraut qui avait apporté le défi, 300 écus et 30 aunes de velours, avec de belles promesses, si la paix se

faisait, puis quelques-uns des seigneurs anglais, enfin le roi lui-même.

Celui-ci se fit payer cher : 75 000 écus pour les frais de la guerre ; 50 000 écus de pension annuelle; le mariage de sa fille avec le dauphin (29 août 1475). L'armée même fut traitée à table ouverte dans Amiens. « Le roi avait ordonné, à l'entrée de la porte de la ville, deux grandes tables chargées de toutes bonnes viandes qui font envie de manger, et les vins les meilleurs dont on se pouvait adviser, et des gens pour les servir. D'eau n'était nouvelle. A chacune de ces tables avait fait seoir cinq ou six hommes de bonne maison, fort gros et gras, pour mieux plaire à ceux qui avaient envie de boire..., et dès que les Anglais s'approchaient de la porte, ils voyaient cette assiette. Et y avaient des gens qui les prenaient à la bride, et disaient qu'ils leur courussent une lance ; et les amenaient près de la table ; et étaient traités pour ce passage selon l'assiette, en très-bonne sorte, et le prenaient bien en gré. Comme ils étaient en la ville, quelque part qu'ils descendissent, ils ne payaient rien, et étaient fournis de qui leur était nécessaire, où ils allaient boire et manger, et demandaient ce qu'il leur plaisait, et ne payaient rien ; et dura ceci trois ou quatre jours. »

Tout cela n'était pas très-héroïque, mais c'était fort utile; Louis s'en contentait, et laissa le peuple donner à cette paix son vrai nom : la *trêve marchande.*

Comines dit à propos de ce traité : « Jamais ne se mena traité entre les Français et les Anglais que le sens des Français et leur habileté ne se montrât par



L'armée anglaise traitée à table ouverte dans Amiens (1475). (Page 68, col. 1.)

dessus celle des Anglais, et ont lesdits Anglais un proverbe, c'est que, aux batailles qu'ils ont eues avec les Français, toujours ou le plus souvent ont eu gain, mais, en tous traités qu'ils ont eus à conduire avec eux, ils y ont eu perte et dommage. » C'était peut-être vrai alors, mais depuis 1689 la diplomatie anglaise a bien pris sa revanche.

§ 2. BATAILLE DE GRANSON ET DE MORAT (1476); MORT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE (1477).

Édouard ayant signé la paix, il fallut bien que le Téméraire s'apaisât; il conclut avec Louis XI la trêve de Soleure (13 septembre), pour être libre de terminer ses affaires de Lorraine et de Suisse, comptant bien reprendre un jour ou l'autre celle de France. Louis, prudemment, s'écarta de la route du sanglier. Quoiqu'il eût poussé le duc René à la guerre, il laissa succomber la Lorraine. Le 30 novembre, le Téméraire entrait à Nancy. Moins de deux mois après, il passait le Jura pour aller dompter les Suisses, qui venaient de courir toute la Franche-Comté, brûlant et pillant. Ces paysans affranchis se croyaient très-fermement les premiers soldats du monde, et l'étaient. Charles le Téméraire n'avait que du mépris pour « ces vachers des Alpes. » Les Suisses envoyèrent d'abord une ambassade au duc pour le faire changer de résolution, lui offrant d'abandonner l'alliance du roi, de se mettre à sa solde, de lui faire des réparations. « Il y a plus d'or et d'argent, lui disent-ils, dans vos éperons et les brides de

vos chevaux, que vous n'en trouverez dans toute la Suisse. » Le duc ne voulait rien entendre. Il fit des apprêts formidables comme pour la conquête de l'Europe, et attaqua cette poignée de montagnards avec dix-huit mille soldats aguerris. C'était pour le temps une fort grande armée; mais cette armée venait de faire coup sur coup deux campagnes fatigantes, et il la menait encore en plein hiver contre les montagnards. Le 18 fevrier 1476 il assaillit la petite ville de Granson; la place tenait encore le 28. Pour déterminer ses défenseurs à se rendre, il leur promit la vie sauve, et, quand il les eut, il les fit pendre ou noyer.



Défaite de Charles le Téméraire par les Suisses, à Granson (1476). (Page 63, col. 1.)

Toute la Suisse s'émut à la nouvelle de cette perfidie. L'armée confédérée de Schwitz, Berne, Soleure et Fribourg vint chercher près de Granson même les troupes bourguignonnes entassées dans une plaine étroite, où l'artillerie, la cavalerie n'étaient point libres de leurs mouvements. Les fantassins suisses, armés de leurs lances de dix-huit pieds, avaient beau jeu contre des adversaires ainsi embarrassés. Dans le but de faire perdre à l'ennemi l'avantage du terrain, Charles ordonna un mouvement en arrière qui jeta la crainte parmi les siens. Tout à coup un long mugissement retentit dans la montagne, sur la gauche des retranchements bourguignons. C'étaient le *taureau d'Uri* et la *vache d'Unterwalden;* on nommait

ainsi deux énormes trompes de corne d'aurochs, qui annonçaient l'approche des gens d'Uri, d'Unterwalden et de Lucerne. La crainte des Bourguignons se changea en panique; leur armée s'éparpilla dans toutes les directions « comme fumée épandue par vent de bise. »

La perte fut cependant peu considérable : au dire de Comines, sept hommes d'armes seulement auraient péri. Mais le prestige avait disparu : Charles de Bourgogne n'était plus Charles l'invincible ; il avait été battu ; il avait fui. Son épée, sa tente, ses diamants, son sceau ducal, son collier de la Toison d'or, les ornements de sa chapelle, étaient restés entre les mains des Suisses, et les rustres s'en étaient fait autant de jouets. Le plus beau diamant du duc fut jeté comme du verre, ramassé et vendu pour un écu ; sa vaisselle d'or prise pour du cuivre, ses riches draperies coupées comme de la toile. Le duc, retiré à Lausanne, n'eut plus qu'une pensée, la vengeance. Il appela des soldats de tous côtés pour se former une armée nouvelle, quatre mille Italiens, trois mille Anglais, des Savoyards, des Francs-Comtois, des Bourguignons, des Flamands, en tout trente-six mille hommes. Il partit de Lausanne, le 27 mai, en disant : « Je déjeunerai à Morat, je dînerai à Fribourg, je souperai à Berne. » Le 22 juin, il était encore devant Morat, qui avait repoussé dix assauts en dix jours. Pendant ce temps les cantons préparaient leurs forces et les secours étrangers arrivaient de l'Alsace, de l'Allemagne malgré l'empereur ; et le jeune duc de Lorraine, René de



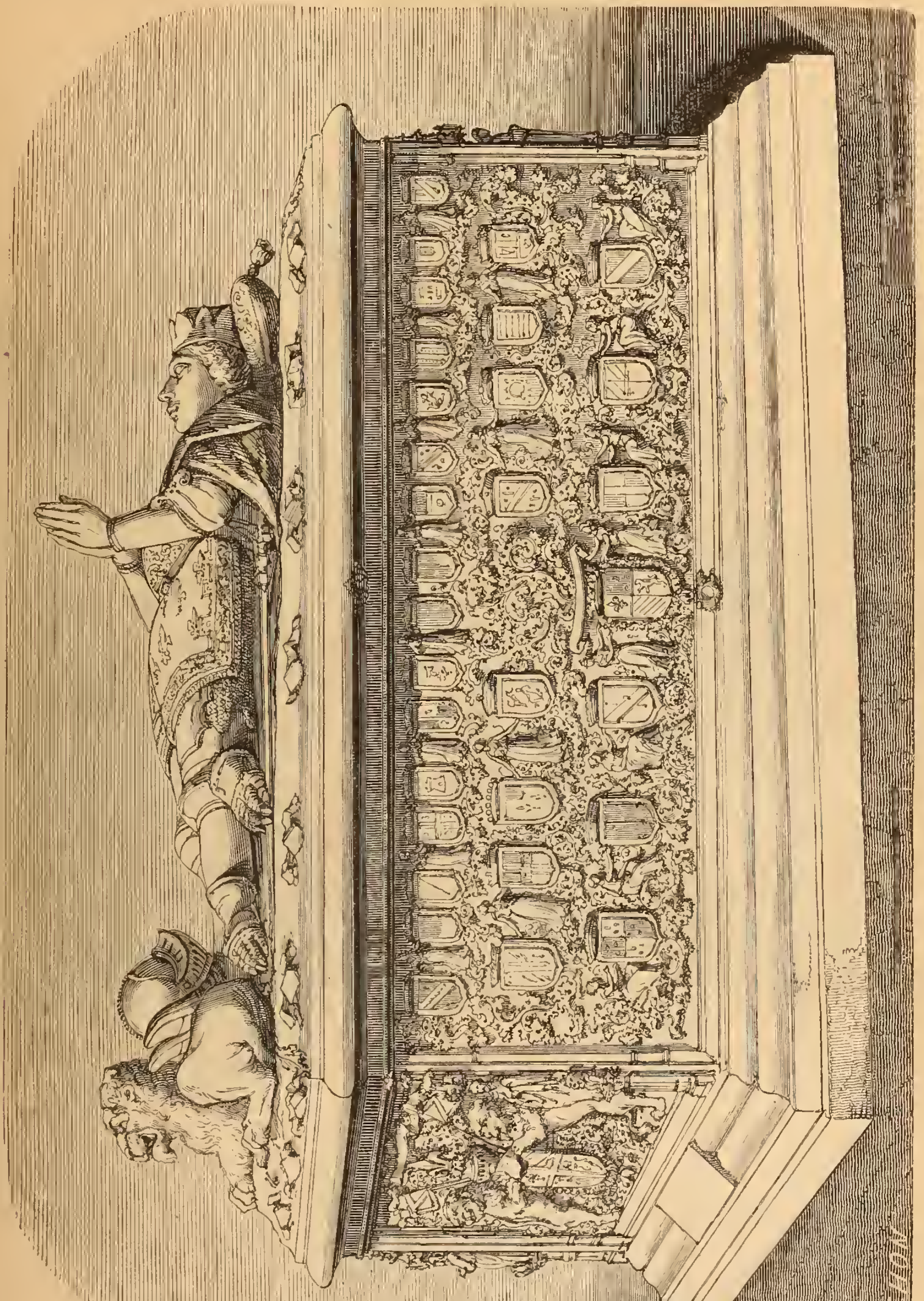
Mort de Charles le Téméraire sous les murs de Nancy (1477).

Vaudemont, dépouillé par le duc de Bourgogne, venait donner aux Suisses la seule chose qui leur manquait : un peu de cavalerie et quelques armures de fer.

L'armée suisse partit de Berne le 21 juin 1476. Charles le Téméraire, bien qu'averti, ne prit aucune précaution. Son artillerie, sa cavalerie étaient placées de manière à ne pouvoir agir. Les Suisses étaient déjà établis en vue de ses retranchements, qu'il se refusait encore à croire qu'ils oseraient combattre. Lorsqu'il ne put douter de l'audace de ces manants, il rangea son armée pour attendre leur attaque ; mais les voyant demeurer immobiles sur le revers des collines tandis que ses gens étaient trempés d'une pluie battante, il commanda de rentrer au camp : « Il est temps, s'écria Hans de Hallewyl : à genoux, mes amis, et faisons notre prière ! » Le ciel à ce moment s'éclaircit et le soleil se dégagea radieux et souriant des nuages qui le voilaient : « Braves gens, cria Hallewyl, Dieu nous envoie la clarté de son soleil ! Allons, pensez à vos femmes, à vos enfants, et vous, jeunes gens, à vos fiancées ! » Les Suisses attaquèrent avec leur impétuosité habituelle, s'emparèrent des batteries et serrèrent les Bourguignons entre leur corps d'armée, leur arrière-garde, la garnison de Morat et le lac. La boucherie fut effroyable; huit à dix mille hommes périrent, sans compter ceux qui se noyèrent.

Quatre ans après cette victoire, on fit avec les ossements des vaincus, une chapelle qu'on appela l'ossuaire des Bourguignons, et qui subsista jusqu'en 1798. A cette époque, une armée française, trompée par ce nom de Bourguignons, qui lui fit croire que la victoire des Suisses était une défaite nationale, détruisit ce monument.

Le grand-duc de Bourgogne, vaincu et fugitif, convoqua les états de Franche-Comté, de Bourgogne et de Flandre ; ce fut pour recevoir partout des refus humiliants, pour entendre des paroles amères et insultantes. Cependant tous ses ennemis profitaient de son désastre, et il allait avoir à tenir tête à la fois aux Suisses, à Louis XI, à René de Vaudemont. Cette dernière attaque, venue du plus faible de ses adversaires, lui fut la plus sensible. La Lorraine, d'ailleurs, c'était le lien de toutes ses provinces, le centre naturel de l'empire bourguignon ; il avait, dit-on, désigné Nancy comme la capitale de son futur royaume. Il se hâta d'accourir



Tombeau de Charles le Téméraire.

pour sauver la place, et arriva sous ses murs le 22 octobre. Il était trop tard : la ville était prise depuis trois jours. Mais elle n'avait ni garnison ni vivres, et, en la tenant étroitement bloquée, Charles espérait y rentrer bientôt.

Ses ennemis déployèrent autant d'activité qu'il montrait lui-même d'obstination. Louis XI, René soldaient des mercenaires allemands et suisses, et le duc de Lorraine arriva avec vingt mille hommes en vue de Nancy, le 4 janvier 1477. Le Téméraire n'avait pas quatre mille soldats. Néanmoins, nulle remontrance ne put le déterminer à lâcher prise. « S'il le faut, disait-il, je combattrai seul. » Le dimanche 5 janvier il se porta au-devant de l'ennemi, par une grosse neige, s'attendant

à périr plutôt qu'à vaincre. Comme on lui posait son armet sur la tête, le lion d'or qui en formait le cimier vint à tomber; le duc dit tristement : *Hoc est signum Dei!* « Ceci est un présage de Dieu ! » puis il s'élança dans la mêlée. En quelques moments la petite armée bourguignonne fut dispersée, prise ou égorgée. Le duc lui-même fut tué par un ennemi inconnu. Le lendemain, un de ses pages reconnut dans la vase glacée d'un ruisseau son cadavre mutilé.

Une croix de pierre qu'on a élevée dans l'étang aujourd'hui desséché de Saint-Jean, marque l'endroit où s'est brisée cette ambition brutale et stérile. Charles le Téméraire réunissait en lui les vices des deux époques entre lesquelles il vécut. Il avait déjà la violence de volonté des rois absolus qui allaient venir et il gardait encore les passions emportées et féroces d'un seigneur féodal du moyen âge. La France, la Suisse, l'Allemagne et toutes les provinces de l'État bourguignon auraient pu dire, comme le duc René quand il prit la main du cadavre : « Cher cousin, Dieu ait votre âme; vous nous avez fait moult maux et douleurs. » Ses restes, ensevelis à Nancy, furent par Charles-Quint transportés à Bruges.

Le 7 janvier, Louis XI tenait déjà l'importante nouvelle : « Dès que le roi eut reçu ces lettres dont j'ai parlé, il envoya à la ville de Tours querir tous les capitaines et plusieurs grands personnages, et leur montra les lettres. Tous en firent signe de grande joie; et semblait à ceux qui regardaient les choses de bien près qu'il y en avait assez qui s'y efforçaient, et que nonobstant leurs gestes, ils eussent mieux aimé que le fait dudit duc fût allé autrement. La cause en pourrait être parce que paravant le roi était fort craintif, et ils se doutaient que, s'il se trouvait tant délivré d'ennemis, qu'il ne voulût muer (changer) plusieurs choses et par espécial état et offices; car il y en avait beaucoup en la compagnie, lesquels, en la question du Bien public et autres du duc de Guyenne, son frère, s'étaient trouvés contre lui. Après avoir un peu parlé aux dessusdits, il ouït la messe; et puis il fit mettre la table en sa chambre, et les fit tous dîner avec lui; et y était son chancelier, et aucunes gens du conseil, et en dînant parla toujours de ces matières. Et sais bien que moi et autres prîmes garde comme dîneraient et de quel appétit ceux qui étaient en cette table; mais à la vérité (je ne sais si c'était de joie ou de tristesse) un seul par semblant ne mangea la moitié de son soûl. » (Comines, V, x.)



Louis XI apprenant la mort de Charles le Téméraire (7 janvier 1477). (Page 72, col. 2.)

§ 3. LES EXÉCUTIONS DE LOUIS XI.

Dès que Louis avait vu le Téméraire se heurter contre les Allemagnes, comme on disait alors, il avait compris qu'il n'avait qu'à le laisser faire, et que le duc s'y briserait ou s'y embarrasserait de telle sorte qu'il n'aurait plus rien à en craindre. Il lui avait donc été loisible pendant ce répit, de régler ses comptes avec ceux qui s'étaient tant de fois tournés contre lui

En 1458, le duc d'Alençon, accusé d'avoir traité avec les Anglais, avait été condamné à mort. Charles VII

commua sa peine en une détention perpétuelle. A son avénement, Louis XI, pressé de défaire ce qu'avait fait son père, lui ouvrit les portes de sa prison. Alençon profita de la liberté qui lui était rendue pour assassiner ceux qui avaient déposé contre lui; il fabriqua de la fausse monnaie, entra dans la ligue du Bien public et dans tous les complots formés contre le roi; il offrit même au duc de Bourgogne de lui vendre son duché d'Alençon et le comté du Perche. En 1473, Louis XI le fit arrêter et le livra au parlement, en prenant la précaution de distribuer d'avance ses biens à ses juges. L'arrêt fut prononcé l'année suivante: le duc, âgé de soixante-six ans, fut condamné à la peine capitale pour la seconde fois. Il eut grâce de la vie, mais il fut retenu en prison jusqu'à sa mort, survenue deux ans après.

Il laissait un fils, René, auquel le roi payait fort irrégulièrement une modique pension. René s'en contentait, d'abord parce qu'il avait grand'peur du roi; ensuite parce qu'il était content de tout, pourvu qu'on lui laissât ses plaisirs et ses chasses. Mais ceux à qui avaient été distribués les biens de son père craignaient toujours de sa part quelque dangereuse réclamation. Ils imaginèrent de lui écrire des lettres anonymes; première lettre: le roi va le faire moine. René est fort effrayé, ne se sentant aucune vocation; seconde lettre: le roi va l'emprisonner et le faire juger, c'est-à-dire condamner; troisième lettre: le roi a chargé ses agents de le tuer.... Le comte, aux abois, ne trouve qu'une ressource, c'est de demander asile au duc de Bretagne, au roi d'Angleterre. Aussitôt avis est donné à Louis XI que le comte du Perche se prépare à fuir chez les ennemis du royaume. Passer en Angleterre ou en Bretagne, c'était aux yeux de Louis XI un crime irrémissible. Il fait arrêter le coupable et l'enferme dans une cage de fer d'un pied et demi de long. On lui donnait à manger avec une fourche à travers les barreaux (1481). On le tint là douze semaines. Mais on manquait de preuve écrite. Un des hommes placés près de lui, et qui lui avait inspiré confiance, l'éveille brusquement une nuit et lui dit: « Par le corps Dieu, vous êtes un homme mort, si vous n'y prenez garde! » Et il lui conte que son frère a entendu dire à bonne source qu'on allait le faire mourir, et profiter pour cela de l'absence du roi. Le prisonnier, éperdu, supplie l'homme de lui fournir les moyens de fuir. Il le promet; mais avant tout il faut écrire au duc de Bretagne, lui demander asile. Et il donne au captif ce qu'il faut pour ce message. Le comte écrit, et ses ennemis tiennent la pièce qui leur manquait. L'accusé fut condamné à demander pardon au roi et à tenir prison perpétuelle.



Le duc d'Alençon enfermé dans une cage de fer (1481).
Le comte d'Armagnac poignardé sous les yeux de sa femme (1473)
Le duc de Nemours torturé (1477).

Il y avait des griefs bien autrement sérieux à alléguer contre le comte d'Armagnac, contre cet horrible Jean V, qui avait épousé sa propre sœur Isabelle, forcé son chapelain à bénir ce mariage incestueux, menaçant de le jeter à la rivière s'il faisait quelque difficulté, et qui tirait sa dague contre quiconque lui adressait une remontrance. Traduit au parlement pour inceste, pour meurtre, pour faux, il avait été condamné, sous Charles VII, mais s'était enfui; et un des premiers actes de Louis XI, à son avénement, avait été de lui restituer ses domaines,

avec complète absolution pour tous ses crimes. Cet homme effroyable eut la reconnaissance qu'il fallait attendre de lui : il fut constamment parmi les ennemis du roi, allié du duc de Bourgogne, du duc de Guyenne, du roi d'Angleterre. Louis XI profita, pour le punir, du premier moment de tranquillité qu'il put trouver, en 1473, et il chargea de cette punition un homme sur lequel il pouvait compter, le cardinal d'Alby. Le terrible prélat vint avec une armée assiéger Lectoure. Lectoure se défendait ; on fit au comte des propositions d'accommodement, et, pendant qu'on négociait, au moment où la capitulation allait être signée, le cardinal s'empara d'une porte de la ville, de la ville elle-même. Jean d'Armagnac fut poignardé sous les yeux de sa femme. Les soldats se répandirent dans les maisons, pillèrent tout, égorgèrent tout, puis mirent le feu aux maisons. De la population de Lectoure il survécut trois hommes et quatre femmes. La femme du comte était grosse ; on l'empoisonna.

Il y avait dans cette maison d'Armagnac une branche cadette, celle de Nemours. En 1477, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de la Marche, arrêté, emprisonné, mis en jugement, se voyant condamné, écrivait à Louis XI la lettre suivante : « Mon très-redouté et souverain seigneur, tant et si humblement que je puis, je me recommande à votre grâce et miséricorde. J'ai tant méfait envers vous et envers Dieu, que je vois bien que je suis perdu si votre grâce et miséricorde ne s'étend sur moi, laquelle, tant et si humblement et en grande amertume et contrition de cœur, je vous requiers et supplie me libéralement donner, en l'honneur de la benoîte passion de notre Seigneur Jésus-Christ, des mérites de la benoîte vierge Marie, et des grandes grâces qu'elle vous a faites. Si ce seul prix a racheté tout le monde, je vous le présente pour la délivrance de moi, pauvre pécheur, et pour mon entière absolution et grâce. Sire, par les grandes grâces qui vous sont faites, faites-moi grâce et à mes pauvres enfants. Ne souffrez pas que, pour mes péchés, je meure en honte et en confusion, et qu'ils vivent en déshonneur, allant querir leur pain. Si vous avez eu amour pour ma femme, votre cousine, qu'il vous plaise avoir pitié de son pauvre malheureux mari et de ses orphelins. Sire, ne souffrez pas qu'autres que votre miséricorde, clémence et pitié soient juges de ma cause ni qu'autres que vous en aient connaissance. Sire, en l'honneur de la benoîte passion de mon Rédempteur, tant et si humblement que je puis, je vous requiers pardon, grâce et miséricorde. Je vous servirai bien et si loyalement que vous reconnaîtrez que je suis vrai repentant, et qu'à force de bien faire, je veux amender mes défauts. Pour Dieu, Sire, ayez pitié de moi et de mes pauvres enfants. Étendez sur eux votre miséricorde, et à toujours ne cesseront de vous servir et de prier Dieu pour vous, auquel je supplie que, par sa grâce, il vous donne très-bonne vie et longue, avec accomplissement de tous vos bons désirs. — Écrit en la cage de la bastille, le dernier de janvier 1477. — Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet, le pauvre Jacques. »

Cette lettre est fort touchante et on plaint l'homme dont le cœur est resté fermé à de si déchirantes supplications ; seulement il faut dire aussi que le repentir et la prière ne détruisent pas la culpabilité du condamné.

Les Nemours n'étaient rien que par Louis XI. C'était lui qui, dans ce fol engouement dont il se prenait pour quelques personnes, avait donné à Jacques d'Armagnac, sous le nom de duché de Nemours, des biens immenses dans les diocèses de Meaux, de Châlons, de Langres, de Sens, etc. On avait vu le roi forcer des juges à faire gagner au duc de Nemours un fort mauvais procès. Arrive la ligue du Bien public, et Nemours passe aux ennemis du roi. Au traité de Conflans, le duc revient à Louis XI, lui jure fidélité sur les reliques de la Sainte-Chapelle, reçoit de lui le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, et moins d'un an après il figure encore parmi ses ennemis. Toutefois, en 1470, voyant mettre en jugement son cousin d'Armagnac, il a peur pour lui-même, il fait une nouvelle soumission, un nouveau serment, le plus solennel qu'il puisse trouver. Vaine promesse ! En 1475, au plus fort des embarras de Louis XI, le duc se cantonne dans ses places pour voir venir les événements, et, en attendant, refuse tout secours au roi, et se tient prêt à mettre la main sur le Languedoc. Débarrassé des Anglais, Louis XI fit assiéger et prendre Nemours dans son château de Carlat, et le fit transporter à la Bastille, enchaîner, mettre dans une cage de fer. Il ordonna qu'on ne le fît sortir de là que pour le torturer, et qu'on le torturât bien étroit, qu'on le fît parler clair. Il apprend qu'on a usé de quelques ménagements envers le prisonnier. Aussitôt il écrit : « M. de Saint-Pierre, je ne suis pas content de ce que vous ne m'avez averti qu'on lui a ôté les fers des jambes et qu'on le fait aller en autre chambre pour besogner avec lui.... Gardez bien qu'il ne bouge plus de sa cage, et qu'on ne le mette jamais dehors, si ce n'est pour le géhenner (torturer), et qu'on le géhenne en sa chambre ; et vous prie que si jamais vous avez volonté de me faire service, vous me le faites bien parler. » Des juges auxquels le roi, suivant son usage, avait distribué par avance les biens de l'accusé, recueillaient les aveux et instruisaient le procès. Quand il vit que la condamnation était infaillible, alors, pour obtenir un jugement plus solennel, il porta la cause au parlement. Nemours avouait tout et adressait au roi la lettre suppliante que nous avons citée. Cette lettre, que Louis XI se contenta de joindre aux pièces du procès, fit plus d'impression sur quelques-uns des juges. Trois membres du parlement votèrent en faveur de l'accusé. Louis les suspendit de leur office. Le parlement écrivit au roi, pour réclamer contre cette violence faite à la conscience des juges. Le roi répondit avec colère : « Je pensais, vu que vous êtes sujets de la couronne de France et lui devez votre loyauté, que vous ne voulussiez pas approuver qu'on fît si bon marché de ma peau. D'après ce que je vois par vos lettres, je connais clairement qu'il y en a encore parmi vous qui volontiers seraient machineurs contre ma personne ; et, afin d'eux garantir de la punition, ils veulent abolir l'horrible peine qui y est. Par quoi sera bon que je mette remède à deux choses : la première, expurger la cour de telles gens, la seconde, que nul dorénavant ne puisse alléger les peines pour crimes de lèse-majesté. » La condamnation fut prononcée et le duc décapité aux halles. L'histoire de ses enfants placés sous l'échafaud pour être arrosés du sang de leur père est une invention des modernes ; les contemporains, même les plus hostiles, n'en parlent pas.

Un frère de Jean V d'Armagnac et un membre de

la puissante maison d'Albret, coupables aussi de complot, furent, le premier emprisonné, le second décapité. Ces exécutions enseignèrent aux seigneurs, si souvent rebelles du midi, le respect de la loi et du roi.

Quelques-uns comptaient sur le roi d'Aragon qui avait engagé pour 200 000 écus le Roussillon à la France, et y fomentait la révolte, espérant recouvrer la province et garder l'argent. Louis envoya une bonne armée prendre Perpignan et fermer cette porte de la France.

Il y avait un autre traître à punir au nord, un homme qui, comme Jacques de Nemours, n'était rien que par Louis XI, à qui Louis XI avait donné de l'argent, des domaines, la capitainerie de Rouen, le gouvernement de la Normandie, et, avec le titre de connétable, la défense du royaume, l'épée de la France. Cet homme, le comte de Saint-Pol, qui tenait à la fois des fiefs français et flamands, avait résolu de se créer, entre l'Angleterre, la France et la Bourgogne, une souveraineté indépendante. Il y avait travaillé depuis dix ans, employant pour réussir un seul moyen, tromper tour à tour les Anglais, les Français, les Bourguignons, tromper Louis XI surtout, qui, en dépit de toute sa finesse, s'y était laissé prendre. Aussi Louis XI fut-il le plus implacable dans son ressentiment, lorsque arriva ce que Saint-Pol n'avait point prévu, que le roi de France, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne échangèrent les lettres qu'il leur avait écrites, et où ils virent qu'ils avaient été tous les trois dupés par lui. A l'approche des troupes françaises, le connétable crut que, malgré tout, il lui resterait un asile auprès de son ami d'enfance, le duc de Bourgogne, et il s'enfuit de Mons. Le roi lui écrivait de revenir sans crainte. « J'ai de grandes difficultés, lui disait-il, j'aurai bon besoin d'une tête comme la vôtre ; » et il ajoutait devant ceux qui étaient présents, de peur qu'on ne s'y trompât : « Ce n'est que la tête que je demande ; le corps peut rester où il est. » Saint-Pol n'avait garde de venir ; il se croyait en sûreté là où il était ; il se trompait. Le duc de Bourgogne et le roi venaient de faire un échange. Louis XI abandonnait au Téméraire le duc René de Lorraine, et le prince bourguignon livrait le connétable, qui fut transféré à la Bastille, interrogé sur des choses qu'il ne pouvait nier, puisqu'il les avait écrites, et décapité en place de Grève, avec une excessive promptitude, par ordre des gens du roi dont quelques-uns craignaient peut-être de se voir compromis par les révélations qu'il proposait de faire pour obtenir sa grâce. Le roi manifesta maintes fois le regret qu'on ne l'eût pas, lui aussi, torturé bien étroit pour le faire parler clair. En marchant au supplice le connétable avait dit : « Mon avoir et trop savoir m'ont mis là où je suis. »

Telles sont les principales exécutions ordonnées par Louis XI. Oublions les moyens employés, oublions la barbare procédure du quinzième siècle ; et, à l'exception peut-être d'une seule, celle du comte du Perche, quelle est celle de ces condamnations capitales qui ne serait pas prononcée aujourd'hui? L'existence de la France était attachée à la réalisation de deux choses : l'unité de territoire, l'unité de gouvernement. Cette double unité, confusément sentie, est le but de tous les actes de Louis XI. Ressaisir les fiefs et les pouvoirs des seigneurs pour les rattacher à la couronne, fonder le gouvernement royal en abaissant l'aristocratie, c'est l'entreprise de tout son règne. Il la poursuit ou la prépare par tous les moyens, s'attaquant tour à tour à toutes les grandes familles, tantôt pour se les attacher, tantôt pour les ruiner : aux maisons d'Alençon, d'Armagnac, de Nemours, de Saint-Pol et d'Albret par des exécutions rigoureuses ou sanglantes ; à la maison de Bourbon, en menaçant d'un procès le vieux duc Jean, et en faisant entrer dans sa famille le frère de l'héritier de ce prince, Pierre de Beaujeu ; à la maison d'Orléans, en donnant pour épouse au duc Louis sa seconde fille, Jeanne ; à la maison d'Anjou, en arrachant au vieux René et à son neveu Charles un testament qui le constitue, lui Louis XI, héritier du Maine, de l'Anjou et de la Provence ; à la maison de Bretagne, le dernier et le plus vivace des grands fiefs, en s'en rapprochant autant que possible par Angers, par le Mans, par Alençon, en appelant à lui tous les Bretons qui veulent accepter ses offres et qui pourront le servir un jour : Pierre de Rohan qu'il fait maréchal de France, Gui de Laval, qu'il fait gouverneur de Melun, Pierre de Laval, qu'il fait archevêque de Reims. Toutes ces mesures amenèrent la destruction ou l'abaissement de cette aristocratie princière si redoutable naguère à la royauté, et qui a cessé pour jamais de l'être, du jour où est tombé son dernier appui, le chef redouté de la maison de Bourgogne.

§ 4. LA SUCCESSION DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

La mort de Charles le Téméraire avait ouvert une question de la plus haute gravité pour la France. Le Téméraire ne laissant qu'une fille, qu'allaient devenir les possessions bourguignonnes? Louis XI songea d'abord à tout acquérir par un mariage, mais bien d'autres y songeaient comme lui.

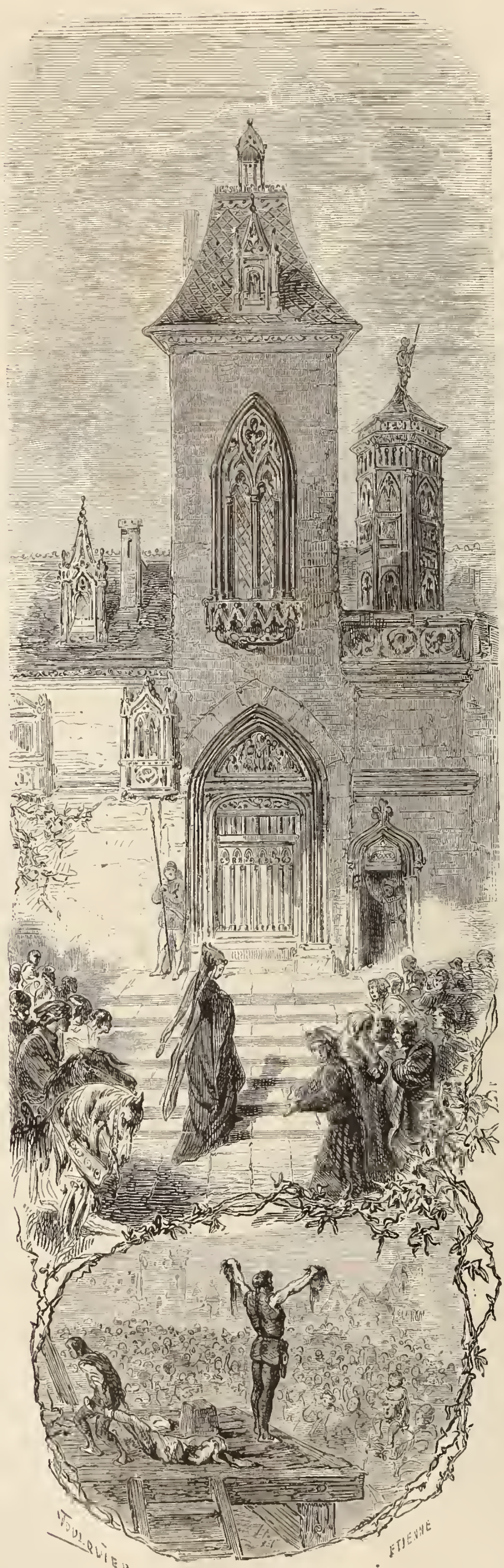
Il se présenta pour Marie de Bourgogne cinq époux à la fois : d'abord deux Anglais, le duc de Clarence et lord Rivers, frère et beau-frère d'Édouard IV : puis deux Allemands, le duc de Gueldre, Adolphe, celui qui était retenu en prison pour crime de parricide, et l'archiduc d'Autriche, Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III; enfin un Français, le dauphin Charles qui fut depuis Charles VIII.

Les prétendants anglais furent bien vite écartés ; les Flamands ne pouvaient vouloir d'un pareil mariage qui eût livré à l'Angleterre leur intérêt le plus cher, leur industrie. Le mariage français n'était pas plus possible : il aurait fallu unir un enfant de huit ans à une princesse qui en avait vingt ; d'ailleurs les Flamands n'auraient jamais voulu d'un comte qui eût été en même temps roi de France, c'est-à-dire beaucoup trop puissant pour eux. Louis XI le comprit, et chercha d'avance à se nantir. Pour la Picardie, il mit en avant le droit de retour à la couronne stipulé dans le traité d'Arras ; en Artois, il s'arma du droit de confiscation comme châtiment des méfaits du duc de Bourgogne envers lui ; en Bourgogne ce fut le droit de garde-noble qu'il allégua : il voulait garder ses provinces pour sa bonne parente et filleule Mlle de Bourgogne, qu'il se proposait, disait-il encore, quoiqu'il y eût certainement renoncé, de donner en mariage au dauphin, son fils : prenant et confisquant sur tous ces motifs, et s'arrangeant pour bien garder ce qu'il prenait. Ainsi il déclarait Notre-Dame comtesse de Boulogne, puis recevait d'elle cette ville comme son vassal, lui faisait hommage, et lui jurait de la bien défendre : il com-

blait de privilèges la ville d'Arras, importante barrière du royaume, et, après avoir repris les provinces françaises, entrait dans les provinces impériales et flamandes, en Franche-Comté, en Hainaut, en Brabant.

Pour ne pas être gêné dans ses conquêtes, Louis XI avait eu soin de susciter des troubles en Flandre.

Les Flamands, fort maltraités par Charles le Téméraire, avaient vu dans sa mort une véritable délivrance. Le duc ne laissait après lui qu'une fille de vingt ans, heureuse circonstance pour les Flamands ; ils allaient marier cette jeune princesse à leur gré, et tout d'abord ils lui firent promettre qu'elle ne gouvernerait que par le conseil des États de Flandre. Elle promit; mais, en même temps, elle écrivait à son parrain, Louis XI, que ses deux seuls conseillers seraient deux Bourguignons, deux serviteurs de son père, le chancelier Hugonet et le sire d'Humbercourt. Louis fit alors une méchante action. Cette lettre, il la montra à des députés de Gand, et le peuple, furieux contre les deux conseillers, exigea, obtint leur mort. En vain Marie vint elle-même, en habits de deuil, à l'hôtel de ville solliciter la grâce de ses deux ministres. En vain sur la place du marché du vendredi elle supplia le peuple d'avoir pitié de ses serviteurs. Les Gantois ne se laissèrent point attendrir et les têtes d'Hugonet et d'Humbercourt tombèrent sur l'échafaud. La jeune comtesse ne pardonna pas à Louis XI l'humiliation qu'il lui avait fait subir, et, en dépit du roi de France, en dépit de ses propres sujets qui voulaient lui faire épouser le brigand qu'ils avaient tiré de prison, Adolphe de Gueldre, elle se donna, elle et son riche héritage, à Maximilien d'Autriche, un des nombreux princes auxquels son père avait promis sa main. Le mariage fut arrêté le 27 avril 1477. Le barbier de Louis XI, Olivier le Diable, envoyé à Gand, en fastueuse ambassade, sous le titre de comte de Meulan, pour faire opposition, n'avait rien pu empêcher.



Marie de Bourgogne sollicite la grâce de ses ministres. Mort d'Hugonet et du sire d'Humbercourt (XV[e] siècle).

Dans les temps tout à fait modernes, les mariages princiers sont de simples événements de famille auxquels l'histoire n'a point le plus souvent à s'arrêter, parce que la plupart n'exercent aucune influence sur les destinées des nations. Il n'en était pas ainsi à la fin du moyen âge, alors que l'épousée apportait en dot une ville, une province, un peuple; que les États se faisaient et se défaisaient sans autre raison que celle des unions de leurs maîtres. Parmi ces mariages de princes que l'histoire doit signaler, à cause de la grandeur de leurs conséquences, figure au premier rang celui de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Leur fils, Philippe le Beau, épousera l'héritière de la Castille et de l'Aragon : les possessions castillanes, aragonaises, bourguignonnes, autrichiennes, se trouveront réunies dans une seule main, et nous aurons la monstrueuse puissance de Charles-Quint, la lutte de la France, la lutte de l'Europe contre la maison d'Autriche.

Cette lutte, à son origine, sous Louis XI, n'eut pas la gravité qu'elle acquit plus tard. A l'aide d'une subtile distinction qu'il établissait entre prendre et occuper, Louis XI entra dans le Hainaut, prit ou occupa Cambrai, Bouchain, le Quesnoy, Avesnes, Thérouanne. A l'assaut du Quesnoy, il vit

le jeune Raoul de Lannoi se faire jour au plus épais de l'ennemi. Il avait du courage, quoi qu'on en ai dit, et l'aimait dans les autres. Il fit venir Lannoi, lui passa au cou une chaîne d'or de 500 écus, en lui disant : « Par la Pâque-Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux, en un combat. Il vous faut enchaîner, car je ne vous veux point perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois. »

Cependant, à la fin, les Flamands s'irritèrent de ses empiétements et se décidèrent à aller prendre cette dernière ville. Le général de Louis XI, Crèvecœur, venait au secours de Thérouanne, lorsque, descendant une colline, il rencontra Maximilien qui arrivait avec beaucoup de milices flamandes, vingt-sept mille hommes, dont huit cent cinquante lances. Crèvecœur avait moitié moins d'infanterie et le double de gens d'armes. Avec cette masse de cavalerie, il culbuta, poursuivit les hommes d'armes de Maximilien, mais il oublia sa propre infanterie sur le champ de bataille. Nos francs archers, laissés à découvert, furent fort maltraités. La garnison française de Thérouanne sortit pour prendre l'ennemi à dos; malheureusement elle rencontra le camp sur la route et s'arrêta à piller. Quand Crèvecœur revint de la poursuite, il trouva que tout était perdu et qu'il ne restait qu'à fuir.

Au reste, Maximilien n'avait gagné rien de plus que l'honneur de garder le camp. Il ne put pas même reprendre Thérouanne, et repassa en Flandre où mille embarras l'attendaient : à Gand, révolte et bataille pour une surtaxe de quelques liards sur la petite bière; dans la Gueldre, soulèvement de la province qui voulait recouvrer son indépendance



Louis donne un collier à Raoul de Lannoi (1481).
Combat de Thérouanne (1480).
Marie de Bourgogne blessée d'une chute de cheval (1482).

et avoir pour souverain le descendant de ses anciens ducs; en Hollande, factions acharnées des *hameçons* et des *morues*. Maximilien épuisait ses dernières ressources pour sortir de toutes ces difficultés, mettait en gage les joyaux de sa femme et tombait malade de désespoir.

Ces dernières années furent au contraire très-fructueuses pour le roi de France. Les bonnes nouvelles, les héritages lui arrivaient coup sur coup : 1480, mort du roi René, 1481, mort de son neveu Charles, et voilà, en vertu de leur testament, le Maine, l'Anjou, la Provence dévolus à Louis XI. Le 27 mars 1482, mort de Marie de Bourgogne. Grièvement blessée à la cuisse d'une chute de cheval. elle aima mieux mourir que d'appeler les médecins. Elle avait deux enfants, Philippe et Marguerite; mais les Flamands nommèrent un conseil de tutelle et ne laissèrent pas à Maximilien une ombre même d'autorité. Celui-ci, en sa qualité de prince allemand, ne comprenait absolument rien à de pareilles libertés, et il essaya de faire comme on faisait en Autriche, de saisir et pendre quelques bourgeois récalcitrants. Il acheva ainsi de ruiner son crédit. Les Flamands se tournèrent du côté du roi de France et lui offrirent pour son jeune dauphin leur petite princesse Marguerite, qui lui apporterait en dot les provinces françaises de la succession de Bourgogne. Louis XI ne comptait que sur les villes de Picardie et le duché de Bourgogne : les Flamands y ajoutaient libéralement ce qui n'était pas à eux, le comté de Bourgogne, le comté d'Artois; sur de pareilles bases, le traité d'Arras fut aisément conclu (23 décembre 1482).

§ 5. LE PLESSIS-LES-TOURS; RÉSULTATS DU RÈGNE DE LOUIS XI.

Ce roi de France, qui faisait parler de lui partout, et qui partout négociait, intriguait, qui ordonnait dans son royaume « de bien âpres punitions, » comme dit Comines, qui faisait acheter à grands frais des lions en Afrique, des mules en Sicile, des rennes en Suède, des chevaux en Angleterre, des chiens en Espagne, comme s'il était encore un chasseur infatigable, les envoyés de Flandre l'allèrent chercher au fond de son château du Plessis-les-Tours; non pas un château, mais une forteresse, une prison ; grilles de fer, portes de fer, et des ponts, des tours, des soldats. Quand ils ont traversé ponts-levis et bastions, ils se trouvent, le soir, dans une petite chambre mal éclairée, et, en un coin de cette chambre, ils aperçoivent un homme presque entièrement caché dans une riche fourrure : c'était Louis XI ; Louis XI, frappé de paralysie depuis deux ans, se sentant mourir, et remplissant encore l'Europe de son activité, redoublant de défiance et de dureté à mesure qu'il s'affaiblissait, se rattachant de toute sa force à la vie et au pouvoir. Il dit aux envoyés, en parlant avec difficulté, qu'il était fâché de ne pouvoir se lever ni de se découvrir; puis il fit apporter l'Évangile sur lequel il devait jurer. Si je jure de la main gauche, dit-il, vous m'excuserez; j'ai la droite un peu faible. Elle était déjà comme morte. Toutefois, réfléchissant qu'un traité juré de la main gauche pourrait bien un jour être annulé sous ce prétexte, il fit un effort et toucha l'Évangile du coude droit.

De la main gauche ou du coude droit, ce roi moribond recevait quatre belles provinces, Picardie, Artois, avec le comté de Boulogne, duché et comté de Bourgogne avec le Charolais et Auxerre. Un testament lui en avait donné trois autres, Anjou, Maine, Provence. Un procès lui avait valu le duché d'Alençon et le Perche ; la mort de son frère, la Guyenne ; son intervention dans les affaires d'Espagne, le Roussillon et la Cerdagne.

C'étaient onze provinces réunies au domaine de la couronne pendant un seul règne, sans compter le profit des exécutions de Saint-Pol, Nemours et Armagnac; c'était un pas immense vers l'unité du territoire, et un coup décisif porté au pouvoir des grands. Ces grands n'avaient pas plus été épargnés dans leurs personnes que dans leurs domaines, et pas plus dans leurs droits que dans leurs personnes. L'aristocratie était vaincue, la royauté mise hors de page ; et, pour ne pas se créer de nouveaux embarras, le roi n'employait que de petites gens qu'il pouvait aisément replonger dans l'obscurité d'où il les avait tirés.

Louis avait accordé l'inamovibilité aux magistrats (1467), don étrange de la part d'un tel prince ; il étendit l'action du gouvernement sur les provinces éloignées par l'établissement des *postes* (1464), qui, pendant un siècle, ne servirent que pour les affaires du roi et celles du pape ; par l'érection des parlements de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon; enfin par l'extension des appels en cour du roi des sentences qu'avaient rendues les justices seigneuriales. Pour s'attacher les nouvelles provinces et garder l'affection des anciennes, il leur conserva et leur donna des états provinciaux. On voit sous son règne les trois ordres se réunir dans la Champagne, le Dauphiné, le Périgord, la Guyenne, la Normandie, le Languedoc, la Provence, et le roi prêter l'oreille à leurs doléances. Afin de gagner les bourgeois et de trouver dans leur dévouement un point d'appui contre les grands, il leur permit de racheter le droit qu'avaient les nobles de commander le guet, ce qui acheva de détruire l'influence féodale dans les villes ; il autorisa souvent leurs assemblées, la libre élection de leurs magistrats, et attacha la noblesse à l'exercice de certaines charges municipales.

Ce n'est pas que Louis XI préférât les libertés municipales aux priviléges aristocratiques. Il ne voulut ni des unes ni des autres ; s'il abattait les grands fiefs, s'il fit décapiter le comte de Saint-Pol et le duc de Nemours, les bourgeois, que l'aggravation des taxes souleva, furent cruellement traités. Beaucoup périrent, pendus aux arbres le long des chemins ou jetés à la rivière, cousus dans des sacs sur lesquels était écrit : « Laissez passer la justice du roi ! » Tout plia sous sa volonté souveraine; et la royauté sortit de ses mains couverte de sang, mais crainte des nobles, à cause de sa force, et respectée du peuple parce qu'elle garantissait la paix publique, la sûreté des routes, et que déjà elle s'occupait du grand intérêt des sociétés modernes, le commerce et l'industrie. Un jour, il apprend quelque pillage fait par les troupes ; il écrit aussitôt à Dammartin : « Je vous prie qu'il ne se fasse pas le gast une autre fois, car vous êtes aussi bien officier de la couronne comme je suis, et si je suis roi vous êtes grand maître. »

« Un bien avait en lui notre bon maître, dit Comines; il ne mettait rien en trésor, il prenait tout et dépendit tout. Il fit de grands édifices à la fortification et défense des villes et places de son royaume et plus que tous les autres rois qui ont été devant lui. »

Il améliora les chemins publics et convoqua près de lui les plus habiles négociants pour aviser aux moyens de faire prospérer le commerce et l'industrie. Il multiplia les foires et les marchés. Il accorda des priviléges aux roturiers qui se livraient au commerce extérieur et le permit aux nobles et aux ecclésiastiques à condition qu'ils se servissent de bâtiments nationaux. Il appela à nos foires les marchands des Pays-Bas, en supprimant pour eux les droits d'aubaine et de naufrage; et, par de semblables avantages, il attira à Lyon les négociants de la Savoie et des pays voisins qui ne connaissaient auparavant que le marché de Genève. Il avait fait planter des mûriers et essaya d'encourager l'éducation des vers à soie : il fit venir d'Italie beaucoup d'habiles ouvriers pour établir des manufactures d'étoffes d'or, d'argent et de soie, sous la direction de Guillaume Briçonnet. C'est de 1470 que date la fabrication des soieries à Tours, qui fut longtemps, pour cette industrie, ce que Lyon est devenue depuis sur une plus grande échelle. Louis XI encouragea encore une des plus anciennes industries de la France, celle des mines.

« Pour éviter, dit Comines, la cautelle (les fourberies) et pillerie des chicaneurs, il eût voulu qu'en ce royaume l'on usât d'une coutume, d'un poids et d'une mesure (unité de lois, de poids et de mesures), et que toutes les coutumes fussent mises en français, en un beau livre. » Et ce grand travail n'eût pas été une simple compilation des coutumes, mais une œuvre de législation ; car il faisait étudier et réunir les lois des

pays étrangers, notamment celles de Venise et de Florence, et il eût sans doute beaucoup emprunté à l'admirable régime civil des grandes républiques italiennes.

On doit tenir compte encore à ce prince, qui lui-même était lettré, de ses encouragements aux savants (fondation ou réorganisation des universités de Valence, de Bourges et de Besançon, de plusieurs écoles de droit et de médecine, etc.), et de la faveur avec laquelle il accueillit la récente découverte de Gutenberg, l'imprimerie. La première presse à imprimer fut établie, en 1469, dans le collége de Sorbonne.

Toutefois, il n'aimait pas plus le bruit dans les



Bible présentée à Louis XI. (xve siècle).

écoles qu'ailleurs. Fatigué des disputes que soulevait encore la scolastique, il fit clouer les livres des *nominaux* dans les bibliothèques et obligea les professeurs à jurer qu'ils n'enseigneraient plus cette doctrine. Cette singulière interdiction ne fut levée que sept ans après, en 1481.

Les graves et nombreuses occupations du roi à l'intérieur n'avaient pas complétement empêché son action au dehors. La France était en voie de reprendre en Europe ce premier rang qu'elle avait occupé tant de fois. Partout son alliance était recherchée : la Castille, Venise et l'Écosse s'en glorifiaient ; la Bohême et la Hongrie la sollicitaient. Louis XI s'était fait nommer bourgeois des cantons suisses et leur premier allié. Six

mille Suisses servaient dans ses armées ; des Écossais formaient sa garde. Il était protecteur de Laurent de Médicis à Florence, qu'il soutint même contre le pape ; de Galéas Sforza à Milan : protecteur du jeune roi de Navarre, du jeune duc de Savoie, du jeune duc de Gueldre. Il avait la sagesse de ne tirer de ces alliances que ce qu'elles donnaient d'utile et se refusait aux aventures dont elles pouvaient faire naître la pensée. Les Génois lui offraient la seigneurie de leur ville. C'eût été une inutile et dangereuse possession au delà des Alpes. « Les Génois se donnent à moi, dit-il, et moi je les donne au diable. » Mais s'il ne voulait pas de conquêtes compromettantes, il voulait fortement celles qui étaient nécessaires. Le roi d'Aragon lui avait engagé la Cerdagne et le Roussillon en 1462, et désirait fort les reprendre. Il y eut continuellement de ce côté des négociations et des hostilités. On a vu le roi frapper un coup sérieux en 1475 ; il s'empara de Perpignan après un siége mémorable, chassa de la province tous ceux qui étaient hostiles à la domination française, et prit toutes les mesures pour conserver une de nos frontières naturelles.



Corporation des joailliers.

L'Allemagne, sous Frédéric III, ne causait au roi de France aucune inquiétude. Il ne redoutait même plus l'Angleterre, puisqu'il n'avait pas craint de défaire, au traité d'Arras, le mariage promis par le traité de Pecquigny, Édouard IV devait être, d'après les prévisions de Louis XI, emporté promptement par un excès de table, et il le fut.

Mais le roi de France, à soixante ans, se mourait aussi. Ce n'était pourtant pas faute d'efforts pour se rattacher à la vie. Il s'entoura d'astrologues et de médecins pour lire son sort dans les astres et essayer ensuite de le conjurer par la science ; étrange faiblesse d'un vigoureux esprit ! Un de ces médecins, Coictier, exploita si bien les craintes du roi, qu'il se fit donner

dix mille écus d'or par mois, sans compter quantité de terres et de seigneuries. Parfois il essayait de s'étourdir; il faisait venir des joueurs de « bas et doux instruments » et des bergers qui dansaient devant lui les danses de leur pays. Mais le mal restait implacable, acharné. Alors moines et gens d'églises, intéressés ou sincères, avaient beau jeu. On lui apportait prières et reliques ; il prenait et payait tout fort cher, attendant, provoquant un miracle, et prêt à se contenter du plus petit possible, de celui par exemple qui, sans lui remettre ses péchés, lui rendrait au moins les forces et la vie. « Comme on récitait un jour devant lui l'oraison de saint Eutrope et qu'il vit que ladite oraison requérait la santé de l'âme et du corps, il commanda au prêtre qu'il ôtât ce mot d'âmes : C'est assez, dit-il, que le saint nous octroie la santé du corps, sans l'importuner de tant de choses à la fois. »

Il avait obtenu du roi de Naples qu'il lui envoyât « le bon saint homme François de Paule, devant lequel il se jeta à genoux afin qu'il lui plût allonger sa vie ? » Le sultan Bajazet lui fit passer des reliques trouvées à Constantinople, et ne demandait en échange qu'une seule chose, que Louis XI lui gardât bien étroitement son frère Zizim, le duc de Guyenne de l'empire ottoman. On avait apporté de Reims la sainte ampoule ; il se proposait, disait-on, de s'en faire oindre tout le corps. Les gens du peuple allaient plus loin et prétendaient que Louis faisait « de terribles et merveilleuses médecines, » que, pour rajeunir son corps et sa vie il buvait le sang des enfants. Les remèdes, les prières au



Louis XI et saint François de Paule.

ciel, la volonté de vivre furent inutiles. « Le tout n'y faisait rien, dit Comines, et fallait qu'il passât par là où les autres sont passés. » Ceux qui l'entouraient et à qui il avait toujours recommandé de lui annoncer doucement l'approche du danger, lui dirent avec brusquerie qu'il fallait mourir. Alors enfin il se résigna, fit venir le dauphin son fils, lui donna d'excellents conseils, comme on en donne toujours à cette heure, et expira le 24 août 1483.

Louis XI est un des princes qui ont été le plus diversement jugés. Nous connaissons déjà beaucoup de traits de son caractère, voyons en quelques autres.

Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, avait un procès au parlement : le roi se fit apporter toutes les pièces ; puis, ayant mandé maître Jean, lui dit : « N'êtes vous pas celui qui avez tel procès pour tel et telle cause? — Oui, Sire. — Et comment pensez-vous en sortir? Êtes-vous bien rassuré sur ce qui peut s'ensuivre? — Par ma foi, reprit l'autre, je me réconforte bien en Dieu et en mon bon droit. — Et le gain, n'en voudriez-vous pas? — Sire, je ne veux rien que justice et sentence. — Et qui voudrait vous faire grâce, ne la prendriez-vous pas? — Sire, je désire bien être en votre grâce, sans laquelle je ne puis vivre. Mais en ceci je ne vous demande nulle grâce. — Comment ça, dit le roi, voici votre procès et votre accusation dans ce sac que j'ai vers moi, vous en refusez ma grâce et que j'abolisse tout? — Sire, je requiers toujours vivre en votre grâce, comme j'ai dit. Mais pour ce qui regarde le procès dont vous me parlez, je ne demande nulle

grâce, mais justice. — Déa! voici forte chose! » dit le roi; et, voyant sa constance et sa grande fermeté de parole, le regarda par manière d'admiration et lui dit : « Je vous fais chancelier de France, soyez prud'homme ! »

Voici le roi ;

Voici le maître :

Ses lettres étaient parfois d'un style net et tranchant comme un glaive de bourreau. « Envoyez-le moi, dit-il, d'un homme qui l'avait trahi, pour que je fasse la noce du galant avec une potence. » Une autre fois : « Chancelier, vous avez refusé de sceller les lettres de mon maître d'hôtel, je sais bien à l'appétit de qui vous le faites.... Vous souvienne, beau sire, de la journée que vous prîtes avec les Bretons, et les dépêchez sur votre vie. » Et encore : « Dites à M. de Saint-André qu'il ne fasse point du floquet ni du rétif ; car c'est la première désobéissance que j'aie jamais eue de capitaine. S'il fait semblant de désobéir, mettez-lui vous-même la main sur la tête, et je vous jure que je lui ôterai bientôt la tête de dessus les épaules. »

On l'a vu, au commencement de son règne, toucher à tout avec une fâcheuse précipitation. » De maintes menues choses, dit Comines, le roi se mêlait et d'assez dont se fût bien passé, mais sa complexion était telle et ainsi vivait. » Qu'on en juge par la lettre suivante adressée à une dame de la famille de Taillebourg, famille dans les affaires de laquelle il intervint beaucoup :

« Madame, je me recommande à vous tant que je puis et vous prie qu'il vous plaise avoir mes deux nièces pour recommandées. Je ne suis pas physicien (médecin), mais il me semble qu'on ne doit point les garder de boire entre deux heures, quand elles auront soif, et leur faire mettre beaucoup d'eau en leur vin, et qu'elles ne boivent que petits vins de Touraine; et ne leur donner point de salures ni de viandes où il y ait épices; mais bouillies et fraîches, et ne leur donner point de fruits, excepté des raisins qui soient bien mûrs. Il me souvient qu'on dit que les surains (espèce de raisin blanc) sont bons, mais il y en a d'autres qui sont bien mauvais et font venir le flux de ventre. Madame, je vous le recommande, et, s'il vous plaît, vous ne laisserez pas la grande trop se serrer. Madame, je ne sais autre chose à vous écrire hors que vous vous teniez assurée que je ne vous faudrai tant que je vivrai. S'il vous faut quelque chose, demandez-le, car je me tiens tenu et obligé de le faire. Et adieu, madame. »

Cette lettre est datée d'Arras, et elle a été écrite au milieu d'un pays tout en feu, dans une ville où le roi avait voulu entrer à cheval par la brèche, où il avait fait dresser le gibet et l'échafaud, et dont il chassait en masse les habitants.

Autre fait qui montre son désir de regarder à tout.

Le samedi 19 février 1480, à deux heures après midi, se réunissaient par ordre du roi, dans l'hôtel de ville de Tours, le maire, les quatre échevins, les maîtres d'hôtel du roi, Simon Moreau, apothicaire, et les clercs de la ville. On ne savait pas l'objet de cette réunion. Aussi grand fut l'étonnement des personnages quand ils reçurent l'ordre de faire sur un chien l'essai de certain poison. On obéit. Procès-verbal de l'expérience fut dressé dans lequel on décrit avec beaucoup de détails comment le dit chien était mort. Le lendemain, on ouvrit le cadavre pour constater les désordres causés par le poison dans tous les organes. Sept barbiers (les barbiers en ce temps-là touchaient par certain côté à la médecine) et des chirurgiens procédèrent à l'autopsie. Par mesure de précaution, on alluma un grand feu dans la chambre où était le chien, afin de renouveler l'air infecté; on fit un modeste déjeuner de harengs et de noix sèches, puis l'opération fut menée à bonne fin.

Qu'avait voulu Louis? Les mauvaises langues durent faire à ce propos bien des commentaires. Était-ce une arme que le roi essayait ou bien une simple expérience médicale, un travail scientifique? L'histoire n'a pu le découvrir. On ne connaît l'empoisonnement d'aucun personnage important pendant l'année 1480. Et Louis XI a la mémoire assez chargée sans qu'on fasse peser sur lui un crime mystérieux. Était-ce l'épreuve d'une substance avec laquelle on aurait tenté d'empoisonner Louis XI lui-même ! Peut-être.

Quoi qu'on puisse dire de son caractère, ce prince a contribué plus qu'aucun autre à fonder la monarchie française, et est, à de certains égards, le représentant de l'esprit nouveau en politique. Lorsqu'il ne donnait rien à la naissance et tout au mérite, il préparait à l'intelligence le rôle qu'elle joue dans les gouvernements modernes. Malheureusement l'intelligence consista trop souvent pour lui dans la ruse et la perfidie. Louis entreprit de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers, mais il donna aux mesures de rigueur, que le bien de la France commandait, l'apparence d'une vengeance personnelle. Là où il s'agissait de l'unité territoriale du royaume, on aurait cru qu'il fallait seulement satisfaire la cupidité du roi; là où il était question de l'unité du gouvernement, il semblait que la haineuse jalousie d'un despote fût seule en jeu. Il avait à détruire la société féodale, société surannée, quoique tenace encore, et qui devait céder la place ou périr, si elle s'obstinait à la garder. Elle s'obstina; elle combattit et périt; mais la bataille avait été conduite de telle façon que la pitié fut pour les vaincus, et qu'on oublia les droits du vainqueur, je veux dire l'obligation où était la royauté de donner enfin la paix et l'ordre au pays. Cette obligation, Louis XI l'a remplie; mais en faisant trop souvent fléchir la règle morale, qui ne doit varier jamais. Aussi faut-il le juger avec une moralité plus élevée que celle dont use Philippe de Comines, lorsque ce grand écrivain apprécie les actes du prince qu'il avait servi : Encore fait Dieu grande grâce à un prince, dit-il, quand il sait le bien et le mal, et par espécial quand le bien l'emporte, comme au roi notre maître dessusdit. » Un autre historien de Louis XI, Duclos, a dit : « Louis XI fut également célèbre par ses vertus, et, tout mis en balance, c'était un roi. » La France lui doit beaucoup assurément, mais elle n'a pu l'absoudre d'avoir cru que tous les moyens étaient bons pour arriver à un but utile.

§ 6. LA POÉSIE ET L'HISTOIRE AU TEMPS DE LOUIS XI; COMINES ET VILLON.

Deux hommes illustres, un historien et un poëte, tous deux bien différents de caractère et de génie, méritent d'avoir ici une place à part. L'un est celui qui le premier en France a pratiqué le grand art d'écrire philosophiquement l'histoire, l'autre a fait entendre les premiers accents de la vraie poésie française. Nous voulons parler de Comines et de Villon.

Comines naquit en 1445 au château de ce nom, près de Lille; il mourut en 1509. Il servit Louis XI depuis 1472, entra au commencement du règne suivant dans le parti du duc d'Orléans, et fut huit mois renfermé à Loches, dans une cage de fer.« Plusieurs les ont maudites, dit-il, et moi aussi qui en ai tâté, sous le roi d'à présent. » Charles VIII l'employa à diverses négociations. Louis XII le laissa dans la retraite. Il y rédigea ses *Mémoires*, où on trouve un grand sens, mais une moralité politique bien peu difficile. « Tout entier à l'étude des effets et des causes, plein d'admiration pour l'intrigue qui réussit, Comines, dit M. Demogeot, triomphe quand il peut suivre trois ou quatre combinaisons politiques qui se trament en même temps. Quand il tient sur ses doigts tous ces fils diplomatiques qui se déroulent, se croisent, se divisent, se rejoignent sans jamais s'embrouiller, il s'écrie avec joie : « Et « se menaient tous ces marchés en un temps et en un « coup.... » Comines a bien quelques scrupules à propos des machinations du roi, « quant à la conscience ; » mais il se rassure bien vite en songeant qu'après tout « c'était un des plus sages hommes et des plus subtils qui aient régné en son temps. » Ajoutons que, comme Machiavel, il eût bien souhaité autre chose que ce qu'il voyait, ainsi que l'atteste l'estime qu'il témoigne pour la constitution anglaise.

François Villon naquit à Paris, où il traîna une vie misérable, et cependant joyeuse quoique à pied et dans la boue. Il prenait les sujets de ses chants dans les spectacles que la grande cité offrait à ses yeux, et s'inspirait des lieux souvent honteux qu'il fréquentait et des tristes compagnons auxquels il associait sa destinée; avec tout cela, doué d'une sensibilité exquise et sachant exprimer avec éloquence ses misères et celles du peuple.

Écolier de l'Université de Paris, vrai basochien, espiègle, voyageur, libertin, et qui pis est larron, il vécut entre le cabaret, la prison et la potence, toujours pauvre, toujours gai, toujours railleur et spirituel.

Il est le premier en France qui ait trouvé sans effort la poésie des sujets simples, c'est-à-dire la pensée nette, l'image vive, la sensibilité au milieu du sourire et même la mélancolie. Sa poésie n'est que l'écho de ses émotions et de ses aventures personnelles. Mais en lui plus d'un côté de la nature française déborde, surtout la malice et la gaieté. Il va jusqu'à Angers et juge à propos de faire son testament. Un ivrogne aura son muids; il laisse aux pauvres clercs sa nomination de l'Université, qui ne les enrichira guère, et à un ami trop gras deux procès pour corriger son embonpoint. Ces *legs* sont une esquisse légère de l'ouvrage principal de Villon, le *Grand Testament*, auquel nous emprunterons quelques citations pour faire comprendre le génie de ce joyeux enfant de Paris, parfois très-philosophe.

Il débute par jeter un triste regard sur sa vie passée, si vite écoulée.

> Je plains le temps de ma jeunesse
> Auquel j'ai plus qu'autre gallé (festoyé),
> Jusqu'à l'entrée de vieillesse;
> Car son départ m'a celé.
> Il ne s'en est à pied allé,
> Ni à cheval; las! et comment donc?
> Soudainement s'est envollé,
> Et ne m'a laissé quelque don.
> Allé s'en est et je demeure
> Pauvre de sens et de savoir,
> Triste failli, plus noir que meure (mûre)
> Je n'ai ni cens, rente, ni avoir.
> Bien est-il vrai que j'aie aimé
> Et que j'aimerais volontiers;
> Mais triste cœur, ventre affamé
> Me oste des amoureux sentiers.

Villon était écolier, voyons ce qu'il dit de ce métier:

> On parle des champs labourer,
> De porter chaulme contre vent,
> Et aussi de se marier
> A femme qui tance souvent,
> De moyne de povre couvent,
> De gens qui vont souvent sur mer,
> De ceux qui vont les bleds semer,
> Et de celui qui l'asne mène;
> Mais à bien tout considérer,
> Pauvres housseurs (écoliers) ont assez peine.

Quand on avait faim il fallait bien aviser; on cherchait à duper le tavernier. On y réussissait quelquefois. Quelle joie pour des gens qui tenaient la morale vulgaire en mince estime.

> C'est bien disné quand on eschappe
> Sans débourser pas un denier.

Villon était sérieux quand les dents ne lui claquaient pas trop : il songeait à son pays; il s'emportait contre les traîtres qui le déchiraient, et nous avons de lui une ballade qui montre combien vif était déjà le sentiment de la patrie, même au cœur de ce pauvre diable :

> Quatre mois soit en un vivier chantant
> La tête au fond ainsi que le butor,
> Ou au grand Turc vendu argent comptant
> Pour être mis au harnais comme un tor (taureau),
> Ou trente ans soit comme la Magdelaine
> Sans vêtir drap de linge ni de laine,
> Ou noyé soit comme fut Narcissus,
> Ou aux cheveux comme Absalon pendu,
> Ou comme fut Judas par despérance
> Ou pût mourir comme Simon Magus,
> Qui mal voudrait au royaume de France!

Il s'élève quelquefois jusqu'à penser à la mort, qu'il a vu de près, car il a été deux fois comdamné à la potence et n'a échappé que grâce à la clémence du roi. Il se demande ce que sont devenus Pâris, Nébra, Héloïse Abélard, la reine Blanche, Berthe aux grands pieds, toutes les belles jeunes femmes et les grands docteurs, tous ceux qui ont été beaux, ou forts, ou renommés?

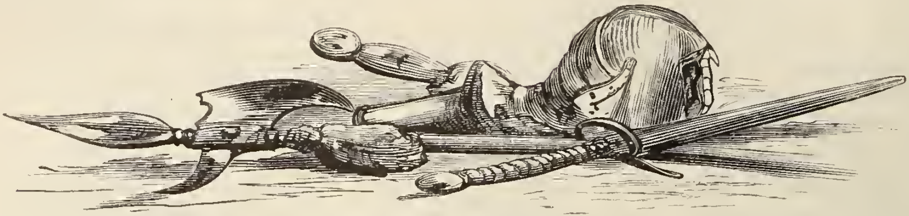
> Mais où sont les neiges d'antan ? (de l'an dernier.)

répète-il mélancoliquement, à chaque énumération. Il décrit le travail de décomposition que le corps subit après la mort. « Ce corps féminin, tendre, poli, suave, gracieux se dessèche, le nez se courbe, les veines se tendent, le col enfle, la chair mollit. » On dirait une première ébauche du passage fameux où Bossuet, parlant de cette chair qui change de nature, qui ne garde pas même longtemps le nom de cadavre et devient un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue. Plus loin c'est avec Shakspeare et la scène terrible des fos-

soyeurs que Villon se rencontre aux charniers des Innocents.

> Quand je considère ces têtes
> Entassées en ces charniers,
> Tous furent maitres des requêtes
> Ou tous de la chambre aux deniers,
> Ou tous furent porte-paniers (porte-faix),
> Autant puis l'un que l'autre dire :
> Car d'évêques ou lanterniers
> Je n'y vois rien à redire.
>
> Et icelles qui s'inclinaient
> L'une contre l'autre en leur vie,
> Desquelles les unes régnaient
> Des autres craintes et servies,
> Là les vois toutes assouvies,
> Ensemble, en un tas pêle-mêle,
> Seigneuries leur sont ravies.
> Clerc ni maître ne s'y appelle.

On le voit, avec Villon la poésie française est née.



CHAPITRE XL.

LE RÈGNE DE CHARLES VIII. DE 1483 A 1491.



Charles VIII.

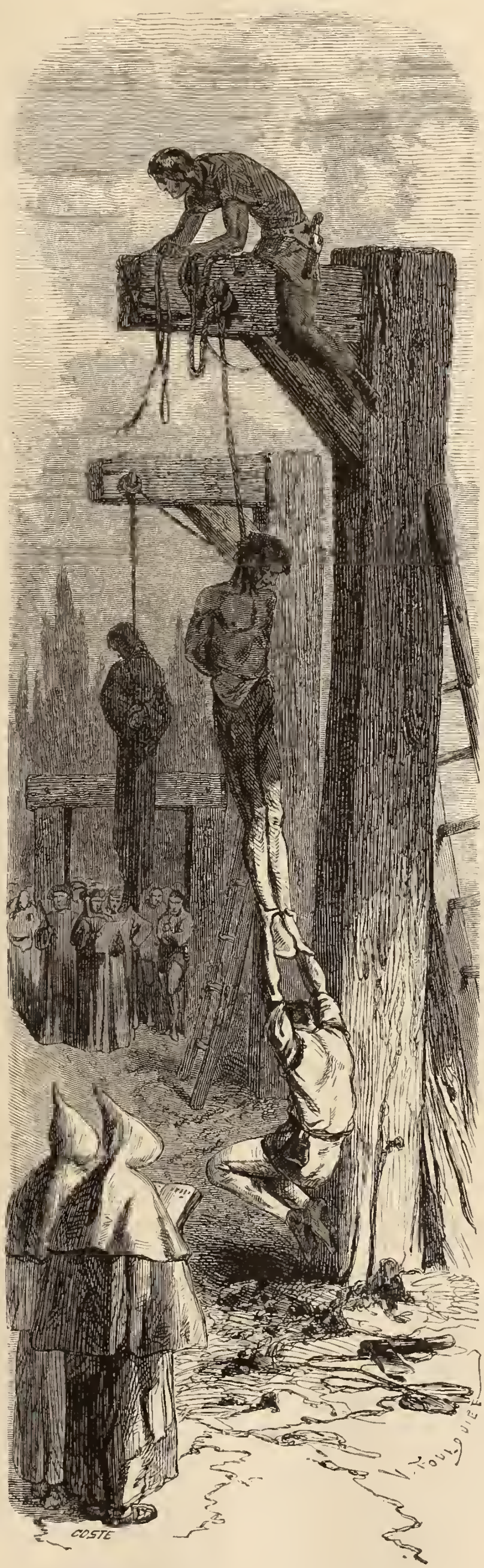
§ 1. RÉACTION CONTRE LE GOUVERNEMENT DE LOUIS XI ; LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1484.

CHARLES VIII, alors âgé de treize ans et deux mois, était le plus jeune des enfants du défunt roi. Petit de taille, la tête grosse, le cou très-court, la poitrine et les épaules larges et élevées, les cuisses et les jambes longues et grêles, tel est le portrait peu flatteur que les contemporains nous ont laissé de sa personne. Le moral

à certains égards valait encore moins que le physique. Son père avait composé lui-même ou fait écrire sous ses yeux, pour lui, un livre de politique, le *Rosier des guerres;* mais, peu affectionné à un enfant maladif et de pauvre intelligence, il le tint loin de la cour, à Amboise, et se consolait de ne le pouvoir faire étudier en assurant qu'après tout il en saurait toujours assez s'il pouvait comprendre ces mots : *Qui nescit dissimulare nescit regnare.* S'il les comprenait, on l'ignore, mais il est très-douteux qu'il fût en état de les lire. Ce triste prince, c'était le roi de France, en possession de toute la plénitude de son autorité, car il était entré dans sa quatorzième année, et la loi fixait à treize ans révolus la majorité des rois.

Cette fiction légale n'abusait personne; on savait bien que l'autorité, remise en apparence à un enfant, était tout entière entre les mains de sa sœur, Anne de France, qui avait épousé Pierre de Beaujeu, de la maison de Bourbon. Ce seigneur, cadet d'une grande famille, n'apportait pas un bien solide appui à une princesse de vingt-deux ans qui n'avait pour elle ni le testament de son père, ni l'affection de son frère, ni les lois du royaume, ni les bénéfices de l'expérience, mais seulement l'avantage de reunir en sa personne beaucoup des qualités de Louis XI. Louis, qui disait d'elle : « C'est la moins folle femme du monde, car de sage il n'y en a point, » lui avait confié la surveillance de l'éducation et de la santé du jeune roi.

Le troisième enfant de Louis XI, Jeanne de France, de trois ans plus jeune que sa sœur, était petite, maigre, noire, voûtée, si laide que son père ne pouvait souffrir de la voir, et que, lorsqu'elle avait à paraître devant lui, elle se tenait toujours cachée derrière sa gouvernante. Mariée, depuis 1476, à Louis d'Orléans, elle n'avait pas trouvé dans cette union, qui était simplement un gage de réconciliation politique, plus de bonheur que dans sa famille, et elle était destinée à traverser bien des épreuves encore.


Olivier le Diable pendu. (Page 86, col. 1.)

Son mari, Louis d'Orléans, âgé de vingt et un ans, était fort occupé de galanterie, de fêtes et de tournois; on le voyait sauter des fossés de quinze pieds, ou, dans la cour du palais, dompter des chevaux fougueux. C'étaient là des occupations et des qualités toutes royales, à son avis. Alexandre n'avait-il pas ainsi commencé? Jointes à son titre de premier prince du sang, elles devaient lui assurer la suprême direction de l'État. Pourtant, homme de plaisir, plus que d'intrigues, il se fut contenté d'être tenu pour le modèle des chevaliers, sans ses deux jeunes cousins, les comtes d'Angoulême et de Dunois, qui le poussaient pour se pousser eux-mêmes au pouvoir. Le vieux duc de Bourbon avait, à la vérité, les mêmes prétentions; mais ce duc, frère aîné du sire de Beaujeu, était retenu au lit huit mois de l'année par la goutte; et d'ailleurs tout pouvait s'arranger par un partage. L'essentiel, c'était que l'aristocratie princière reprît le dessus, que le temps des rois fût passé, que le temps des princes et des grands fût revenu.

Aussi princes et grands se mettent à l'œuvre sans délai. Le duc d'Orléans s'adjuge une pension de 24 000 livres, une compagnie de 100 lances, la lieutenance générale dans l'île de France, la Picardie et la Champagne; au comte de Dunois, une pension de 4000 ducats et le gouvernement du Dauphiné, au comte d'Angoulême, une pension de 20 000 li-

vres et une compagnie d'ordonnance; au duc de Lorraine, une pension de 36 000 livres, 100 lances et le duché de Bar, « en attendant que l'on examine ses droits sur l'héritage de Provence et d'Anjou; » au duc de Bourbon, les titres de connétable et de lieutenant général pour tout le royaume, avec les traitements et avantages attachés à ces fonctions; enfin on désarme le roi en renvoyant 6000 Suisses que Louis avait à sa solde.

La vengeance est satisfaite comme la cupidité. Une ordonnance frappe collectivement tous ceux que Louis XI a bien traités, en révoquant toutes les aliénations du domaine faites par lui. Puis on prend et on punit un à un ses « méchants conseillers : » Olivier le Diable et son digne acolyte Daniel, pendus et leurs biens confisqués au profit du duc d'Orléans; Jean Doyat, battu de verges, avec la langue percée et les oreilles coupées; le médecin Coictier, exilé, après restitution de 50 000 écus.

Si les amis de Louis XI, sont traités fort mal, ses anciens ennemis le sont fort bien : le comte du Perche est remis en liberté et prend le nom de duc d'Alençon; Poncet de Rivière, un de ceux qui avaient le plus excité le Téméraire à Péronne, est fait maire de Bordeaux; les biens du prince d'Orange lui sont restitués, et Philippe de Savoie, comte de Bresse, revient à la cour prendre rang avec les princes du sang. La réaction ne s'arrête pas là : ceux que Louis XI a fait supplicier, Jean d'Armagnac, incestueux et meurtrier, Jacques de Nemours, dix fois traître et parjure envers l'État, envers le roi, sont transformés en victimes innocentes; les frères de l'un, les enfants de l'autre viennent réclamer justice, réhabilitation, restitution surtout.

Pour que la contre-révolution fût complète, pour que, de tout ce qu'avait fait Louis XI, le moins possible lui survécût, il fallait maintenant que le gouvernement passât tout entier entre les mains des princes. Mais cette aristocratie avait été si malmenée à l'époque précédente qu'elle avait perdu le courage des hautes prétentions. Cette question de souveraineté qu'elle aurait dû, dans son intérêt, trancher elle-même à son profit, elle la donna à résoudre aux états généraux convoqués à Tours pour le 4 janvier 1485. Orléans ne doutait pas qu'ils ne l'aidassent à supplanter sa belle-sœur, et Anne comptait bien s'en servir pour brider toutes ces jeunes ambitions.

Ces états furent véritablement la première de nos assemblées nationales. Tous les bailliages de la langue d'oc et de la langue d'oil envoyèrent des députés; chaque ordre nomma les siens, même les paysans, qui furent alors appelés pour la première fois à exercer dans des assemblées primaires des droits politiques, de sorte que les états de 1484 marquent l'avénement de la population rurale à la vie publique, comme ceux de 1302 y avait appelé la population urbaine; ou plutôt c'est à la fin du quinzième siècle que s'opère la définitive union de la bourgeoisie et des paysans, la formation du tiers état. Dans le sein de l'assemblée, les députés au lieu de se diviser et de voter par ordre, se partagèrent en six bureaux répondant à six grandes régions territoriales, signes de la persistance de certaines nationalités provinciales, présage aussi de l'union future des ordres, qui s'opéra trois siècles plus tard. Enfin nulle assemblée, si ce n'est celle que dirigeait Marcel, ne revendiqua plus hautement le droit national.

Le 25 janvier, la séance royale eut lieu dans la grande salle de l'archevêché divisée en deux parquets. Au milieu du premier, de quatre pieds plus élevé que l'autre, était le trône sur lequel siégeait le jeune roi; à sa droite était assis, à quelque distance, le connétable; à sa gauche le chancelier; entre eux et le trône se tenaient debout le comte de Dunois, le sire d'Albret, le comte de Foix et le prince d'Orange; plus en arrière étaient assis, deux cardinaux, six pairs ecclésiastiques et six princes du sang ou pairs laïques; une vingtaine de seigneurs étaient debout derrière eux. En face, sur le parquet inférieur étaient rangés, sur deux bancs demi-circulaires, les députés de la nation. Les évêques, barons et chevaliers prirent place au premier, les autres députés au second. Le chancelier Guillaume de Rochefort prononça une longue et confuse harangue dans laquelle on voit cités pêle-mêle Juvénal, Jules César, saint Jérôme, Pythagore, Platon, Perse, Auguste, Boèce, Cicéron, Clotaire, saint Louis, Salomon, Salluste, Horace, David et Scipion l'Ancien. Ce que le chancelier voulait dire, à travers ce déluge d'érudition, peut se réduire à ceci: « Exprimer le désir qu'avait le jeune roi de connaître ses sujets et d'être connu d'eux : annoncer l'économie qu'il s'était prescrite dans ses dépenses, les réformes qu'il avait commencées déjà et celles qu'il se proposait d'opérer encore; l'intention qu'il avait de pourvoir, avec les revenus de son domaine, à ses dépenses personnelles, et la nécessité où il était de recourir aux états pour les dépenses que requérait la sûreté du royaume. Qu'ils satisfassent à cette demande, et le roi, qu'il appelle un second Salomon, le père de la patrie, le fondateur de la paix, le roi, dont il les engage à admirer l'éclatante beauté, écoutera avec bonté leurs plaintes et leurs remontrances, le roi réprimera tous les abus, le roi préparera la félicité du royaume « en prenant pour guide, dans tous ces actes, la justice, et en lui donnant pour compagnes des vertus toutes belles et royales, la gravité, la majesté, la tempérance, la continence, la circonspection; et n'y manqueront pas la constance, la vérité, la patience, la science, la pureté de la conscience et le sacré collége des autres vertus. »

Le lendemain, les états formèrent leurs six bureaux ou nations de France, de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, de Languedoc, de Provence. Ils élurent pour président l'abbé de Saint-Denis, premier député de Paris, et se mirent à l'œuvre pour préparer leurs cahiers de remontrances. Dans les premiers jours de février ce travail était achevé, et la discussion commençait.

Une grave question fut d'abord agitée, celle de la garde et de l'éducation du roi. Quelques députés avancèrent que l'assemblée nationale n'avait aucun droit de s'occuper de la tutelle ou de la régence; que par l'essence même du gouvernement monarchique, le pouvoir était dévolu à la famille royale; que, si le roi était hors d'état de l'exercer lui-même, les princes du sang le remplaçaient de droit. Cette opinion trouva un éloquent adversaire, Philippe Pot, seigneur de la Roche, député de la noblesse de Bourgogne, qui prononça, en cette occasion, un discours d'une singulière hardiesse. En voici la substance : « A qui donnez-vous la tutelle du jeune roi? A son plus proche parent? Mais alors vous aurez à craindre qu'il ne se débarrasse de son pupille pour régner lui-même. Imaginerez-vous de donner

au plus proche la régence du royaume et à celui qui vient immédiatement après la tutelle du roi? D'abord ce n'est pas une garantie beaucoup plus solide que dans le cas précédent, et ensuite aucune loi du royaume n'autorise ni cette disposition ni ce partage. Direz-vous, comme le prétendent quelques-uns, que tous les princes du sang sont admis de droit à la participation du pouvoir? Les princes du sang sont innombrables si on les prend dans les deux descendances masculine et féminine; ils sont bien nombreux encore si on se renferme seulement dans la ligne masculine; comment tant de personnes s'entendront-elles? et si elles ne s'entendent pas, quel autre recours que la force des armes? Mais ce recours aux armes, c'est justement ce qu'il faut éviter. On ne l'évitera qu'en reconnaissant qu'il y a une autorité supérieure, souveraine, en qui réside le pouvoir et qui peut le déléguer. Cette autorité est celle du peuple où des états généraux composés de ses élus.

« Comme l'histoire le raconte et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine, le peuple souverain créa des rois par son suffrage, et il préféra particulièrement les hommes qui surpassaient les autres en vertu et en habileté. En effet, chaque peuple a élu un roi pour son utilité. Oui, les princes sont princes, non pour tirer un profit du peuple et s'enrichir à ses dépens, mais pour, oubliant leurs intérêts, l'enrichir et le conduire du bien au mieux. S'ils font quelquefois le contraire, certes ils sont tyrans et méchants pasteurs, qui, mangeant eux-mêmes leurs brebis, acquièrent les mœurs et le nom de loups, plutôt que les mœurs et le nom de pasteurs. Il importe donc extrêmement au peuple quelle loi, quel chef le dirige; car, si son roi est très-bon, le peuple est très-bon: s'il est mauvais, il est dégradé et pauvre. N'avons-nous pas lu souvent que l'État est la république, la chose du peuple? Or, puisqu'il est sa chose, comment négligera-t-il ou ne soignera-t-il pas sa chose? Comment des flatteurs attribuent-ils la souveraineté au prince qui n'existe que par le peuple? Est-ce que chez les Romains chaque magistrat n'était pas nommé par élection? Est-ce qu'une loi était promulguée avant que d'abord, rapportée au peuple, elle eût été approuvée de lui? Dans beaucoup de pays encore, suivant l'ancienne coutume, on élit le roi. »

Les états étaient donc, suivant l'orateur, les dépositaires de la suprême puissance; rien ne devait se faire sans leur avis et leur consentement; et il rappelait que cette autorité s'était exercée déjà dans toute sa plénitude sous Philippe IV et ses fils, à l'avénement de Philippe de Valois, sous la régence de Charles V.

Cette discussion fut interrompue par une séance royale dans laquelle Jean de Rely, chanoine et député de Paris, adressa au prince une longue harangue qui donne une singulière idée de l'éloquence telle qu'on la comprenait au quinzième siècle, mi-partie de latin et de français, toute hérissée de textes et de citations, après quoi il commença la lecture des cahiers de doléances. Il lut bravement pendant trois heures, au bout desquelles on s'aperçut que le jeune roi s'était profondément endormi. On ajourna le reste au surlendemain.

Dans l'intervalle des deux séances, les députés cherchèrent à se mettre enfin d'accord pour la nomination des membres du conseil, mais ils n'arrivèrent qu'à une décision insignifiante, remettant tout au roi, avec la seule recommandation de bien prendre l'avis de son conseil où entreraient douze députés des états. En l'absence du roi, le duc d'Orléans devait présider ce conseil et à défaut le duc de Bourbon, puis le sire de Beaujeu.

La dame de Beaujeu n'était pas même nommée dans cet acte; le duc d'Orléans, au contraire, demeurait le chef ostensible du gouvernement, et croyait l'être. Cependant, la dame de Beaujeu, qui avait accoutumé son frère à lui obéir et à la craindre, en lui faisant présider le conseil, en écartait le duc d'Orléans; et en le faisant présider par son mari, simple baron de Beaujeu, elle en écartait le duc d'Alençon, le comte d'Angoulême et les autres princes de sang qui, plus qualifiés, ne voudraient pas siéger au-dessous de lui. Ainsi se trouva constitué, sans que personne l'eût prévu, ce que l'on appela le gouvernement de Madame, qui devait continuer le ferme et énergique gouvernement de Louis XI.

Outre le chapitre du conseil, le cahier des états contenait cinq autres chapitres de l'Église, de la noblesse, du tiers état, de la justice et de la marchandise, qui nous montreront quelle était alors la situation du royaume.

Le cahier de l'Église ne contenait que deux demandes remarquables: que le roi se fît sacrer sans retard et qu'il rétablît les libertés de l'Église telles que les conciles de Constance et de Bâle les avaient définies et que la pragmatique de Bourges les avait garanties à la France. Celui de la noblesse réclamait des indemnités pour le service militaire, et le droit de chasse dans ses domaines que lui avait enlevé Louis XI.

Le cahier du tiers état représentait la misère excessive à laquelle le peuple était réduit par la charge intolérable des impôts, par les exactions de la cour de Rome, qui faisait passer, disait-il, tout l'argent du royaume en Italie; par celles des gens de guerre, qui, cheminant sans cesse de province en province, et logés chez le laboureur, « après que celui-ci avait déjà payé la taille pour être défendu et non pillé par eux, ne se contentent pas de ce qu'ils trouvent en son logis, mais le contraignent à grands coups de bâton, à aller chercher du vin à la ville; du pain blanc, du poisson et des épices..... Les habitants de plusieurs villages, auxquels on a saisi leur bétail, s'attellent eux-mêmes à la charrue; d'autres, pour éviter qu'on ne saisisse leurs bœufs, n'osent labourer leurs champs que de nuit. » Les députés de l'Anjou, du Maine et du pays Chartrain racontent que, dans leurs provinces, plus de cinq cents personnes ont été punies du dernier supplice, depuis quelques années seulement, sous prétexte d'avoir fait la contrebande du sel. Pour porter remède à ces maux, les états demandent que les pensions accordées aux seigneurs soient supprimées ou grandement réduites; que le roi réduise ses gens d'armes au nombre qu'entretenait Charles VII et les oblige à observer les ordonnances; que les tailles « ne soient imposées ni exigées, sans premièrement assembler lesdits trois états et déclarer les causes et nécessités du roi et du royaume. »

Dans le chapitre de la justice, les états demandent la suppression de la vénalité des offices de judicature, la fixation des frais de justice à un taux modéré, l'abolition des commissions judiciaires et des justices pré-

vôtales, scandales du règne précédent; enfin, pour accomplir toutes les réformes utiles et maintenir le bon ordre, les représentants de la nation demandent « que ledit seigneur roi doit déclarer et approuver que les états du royaume seront au temps et terme de deux ans prochainement venants, et ainsi continués de deux ans en deux ans. »

Au chapitre intitulé de la marchandise, les états réclament la modération des péages, la bonne confection et la sûreté des ponts et des routes, etc.

Restait une grave question, la fixation de l'impôt. Avant de la résoudre, les états voulaient connaître les revenus. Ils ne purent obtenir que des comptes falsifiés, et, de guerre lasse, ils accordèrent au roi, pour deux ans, la même taille que le royaume avait payée à Charles VII, réserve faite de la dépréciation des monnaies. Dès lors, la délibération dégénéra en disputes souvent honteuses entre les provinces pour se soustraire chacune à sa part du fardeau commun. La discussion sur l'indemnité due aux députés contribua encore à leur déconsidération. Le tiers état voulait que chaque ordre indemnisât ses députés; le clergé, la noblesse s'y refusaient. Ils s'y résignèrent cependant sur les instances du chancelier. L'assemblée dissoute le 15 mars 1484, on publia, au nom du roi, les réponses faites à ses cahiers; elles étaient presque toutes favorables aux demandes. Mais comme il ne sortit de là aucune ordonnance de réformation, après tant de paroles, rien ne se trouva changé dans le gouvernement.



Anne de Beaujeu.

§ 2. BATAILLE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER ; MARIAGE DU ROI.

Le duc d'Orléans avait paru avec éclat dans les fêtes et tournois célébrés en l'honneur du sacre de Charles VIII. Sa bonne mine, ses manières chevaleresques, ses goûts de plaisirs et de dissipation faisaient une impression profonde sur le jeune roi son beau-frère, auprès duquel il prenait un ascendant qui inspira bientôt à Anne de Beaujeu les plus vives inquiétudes. Elle entendait parler en même temps de menées secrètes des princes contre son autorité. Elle trancha la difficulté en digne fille de Louis XI, poussa tout à coup sur Paris une bande de gens de guerre



Le duc d'Orléans aux Halles.

avec ordre d'enlever le duc d'Orléans. Le duc dans ce moment était aux halles, où il jouait à la paume avec le comte de Dunois et quelques autres Ils n'eurent que le temps de se jeter sur les premiers chevaux qu'ils trouvèrent, et de s'enfuir à toute bride. Louis d'Orléans, déclaré rebelle, attira dans son parti le duc de Bretagne, François II, fit alliance avec Maximilien, qui se reprochait les concessions du traité d'Arras, et sollicita même l'assistance du roi d'Angleterre, Richard III.

Anne de Beaujeu déjoua tout. Elle retint Richard III dans son royaume, en donnant des secours d'hommes et d'argent à son compétiteur, Henri de Richemont, qui devint bientôt le roi d'Angleterre Henri VII. Elle traita contre Maximilien avec les états de Flandre, agissant au nom de leur prince enfant, le duc Philippe d'Autriche ; elle fit alliance avec la noblesse de Bretagne soulevée contre Landais, le ministre détesté de François II Landais fut saisi et pendu. Aussitôt la Trémoille court assiéger le duc d'Orléans dans Beaugency, l'y prend et l'oblige de revenir à la cour promettre qu'il ne s'occupera plus que de ses plaisirs. Pour le mieux tenir, Anne lui ôta Dunois, qu'elle exila.

Mais Maximilien, nommé quelques mois après roi



Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (27 juillet 1488). (Page 90, col. 1)

des Romains, c'est-à-dire héritier de la couronne impériale, rompt le traité d'Arras. La ligue des princes se reforme, une vraie ligue du Bien public, comme vingt ans plus tôt. Anne n'avait pas commis les fautes de Louis XI ; il lui resta plus de ressources et elle en usa habilement. Pendant que d'Esquerdes arrête Maximilien dans l'Artois (1487) et y prend Saint-Omer et Térouanne, elle met à la tête d'une petite armée leste et dévouée le jeune roi qui est tout joyeux de se voir à cheval, dans une belle armure ; et l'on marche contre les confédérés du midi. Partout les bourgeois s'arment contre les seigneurs, contre leurs garnisons ; en quelques jours « les besognes du midi sont ordonnées. » Anne se retourne alors contre la Bretagne. La Trémoille

y entre, avec les troupes françaises, au mois d'avril 1488; il prend Chateaubriand, Ancenis, Fougères et rencontre l'armée bretonne le 27 juillet à peu de distance de Saint-Aubin-du Cormier.

Les Bretons employèrent une partie de la matinée à se confesser et à communier; puis ils se rangèrent en bataille en avant d'un village, couvrant une de leurs ailes par leurs charrois et appuyant l'autre contre une forêt. Le maréchal de Rieux commandait l'avant-garde, le sire d'Albret le corps de bataille, un Chateaubriand l'arrière-garde ; le duc d'Orléans et le prince d'Orange s'étaient placés à pied parmi les fantassins. La Trémoille avait une puissante artillerie ; il attaqua à coups de canon cette forte position pour y faire brèche. Un capitaine allemand, qui se trouvait le plus exposé, fit fléchir un peu sa troupe sur le côté pour éviter le feu, et laissa un vide dans la ligne de bataille. La gendarmerie française se précipita aussitôt dans cette ouverture et coupa l'armée ennemie. En même temps, quelques condottieri italiens au service de la France avaient tourné les Bretons et hachaient les rangs de leur infanterie par derrière. La cavalerie bretonne, qui était sur les ailes, prit la fuite après une légère résistance. L'infanterie se battit mieux, mais souffrit davantage; trois ou quatre mille morts restèrent sur le champ de bataille, et autant de prisonniers aux mains des vainqueurs. Le duc d'Orléans fut arrêté dans le bois où il cherchait à rallier les fuyards, et le prince d'Orange reconnu comme il cherchait à se cacher entre les morts. L'arrestation de ces deux illustres chefs acheva la ruine du parti.



Charles VIII et Anne de Bretagne.

Suivant un récit tragique, mais peu certain, Louis de la Trémoille, en rentrant à son logis après la bataille, invita à sa table le duc d'Orléans, qu'il fit placer au-dessus de lui, le prince d'Orange, qu'il mit à ses côtés, et des chevaliers captifs. A la fin du repas, il fit entrer deux franciscains dans la salle. La frayeur saisit ses hôtes qui comprirent bien que c'étaient des confesseurs qu'on leur amenait. La Trémoille, en effet, se levant, leur dit : « Princes, mon pouvoir ne s'étend pas jusqu'à vous, et si vous y étiez soumis, encore ne l'exercerais-je pas. Je renvoie votre jugement au roi. Mais vous, chevaliers, qui, autant qu'il était en vous, avez donné occasion à cette guerre, en rompant votre foi et en faussant votre serment de chevalerie, vous payerez aujourd'hui de votre tête votre crime de lèse-majesté. Si vous avez quelques remords sur la conscience, voilà des moines pour vous confesser. » Puis il les fit entraîner dans la cour et mettre à mort sur-le-champ. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent conduits en France sous bonne garde et emprisonnés. Le duc, tout héritier présomptif de la couronne qu'il était, resta trois ans dans la grosse tour de Bourges.

Les choses n'allaient pas moins bien au nord. Les Flamands, soulevés contre Maximilien, chassaient de leur pays ses troupes allemandes et l'obligeaient à signer une nouvelle convention sur les bases du traité d'Arras de 1482. Ainsi la dame de Beaujeau déjouait toutes les coalitions et gardait les conquêtes de son père ; elle allait y ajouter une grande province.

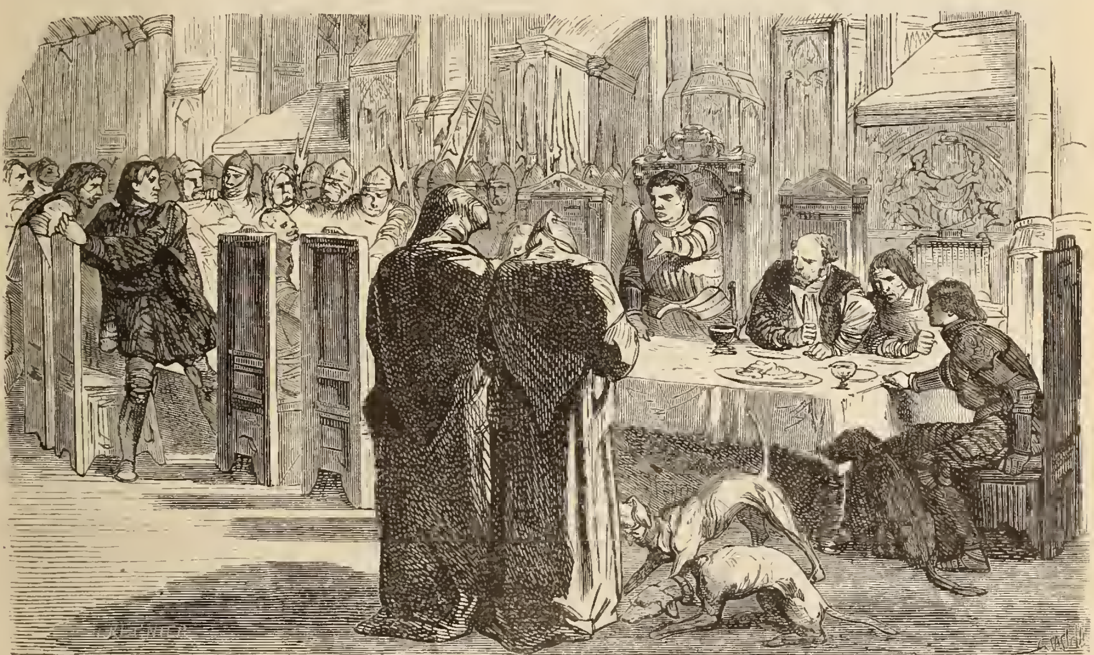
La Trémoille vint sommer Rennes de lui ouvrir ses portes. Les bourgeois répondirent que le roi était sans droits sur eux, et qu'ils avaient dans leur ville 20 000 hommes pour répondre à ceux qui les attaqueraient. Au lieu de les mettre à l'épreuve, la Trémoille tourna vers Dinan, qui se rendit à composition, puis vers Saint-Malo, dont la garnison fut une capitulation honteuse. Cependant on négociait ; le traité fut signé à Sablé, le 20 août 1488. Le duc de Bretagne s'engageait à renvoyer tous les étrangers qui avaient fait la guerre au roi, et à ne jamais recevoir chez lui ses ennemis; il promettait de ne pas marier ses filles sans l'avis et le consentement du roi, qui, de son côté, s'engageait à les traiter en bonnes parentes. Les états de la province souscrivirent une obligation de 200 000 écus d'or en garantie de ses promesses; les Français gardaient en dépôt les quatre places de Saint-Malo, Fougères, Dinan et Saint-Aubin-du-Cormier.

Trois semaines après le traité de Sablé, François II mourait. Le mariage de sa fille Anne (l'autre mourut bientôt) devint une question de politique européenne : la Bretagne, le dernier des grands fiefs, serait-elle ou ne serait-elle pas réunie aux domaines du roi de France? Les souverains de l'Europe prenaient le plus vif intérêt à l'indépendance de cette province. Henri VII promettait des troupes et de l'argent, Ferdinand d'Aragon en envoyait; les prétendants pour la main de la jeune princesse étaient nombreux : c'était le vicomte de Rohan qui la demandait pour son fils ; c'était le sire d'Albret qui la voulait pour lui-même, en dépit de son âge, de son visage bourgeonné et de ses douze enfants ; c'était enfin le grand épouseur des princesses richement dotées, l'empereur Maximilien, à qui un mariage avait déjà donné les riches provinces de Flandre, et qui, s'il était venu lui-même prendre la main de la jeune princesse sur laquelle son titre faisait grand effet, aurait menacé par trois côtés l'indépendance de la France. Heureusement Maximilien, pour

dérober aux profanes les mystères de sa politique, courut à Insprück, pendant que son ambassadeur contractait pour lui, en Bretagne, le mariage par procuration. Le roi de France se montra plus vif et fut plus heureux.

Anne de Beaujeu avait habilement travaillé l'esprit de son frère pour l'amener à désirer cette union. Monter à cheval, manier une lance, s'en aller conquérir tout à la fois une province et une belle princesse, c'était, pour le jeune roi, imiter les paladins, les héros des romans de chevalerie qu'il se faisait lire assidûment. Ses troupes occupaient déjà une grande partie de la province; elles avaient entrepris, dans les premiers jours du mois d'août 1491, le siége de Rennes. Au commencement d'octobre, le roi s'approcha lui-même; il vint à Baugé, puis à Laval; et quand les négociations secrètes que l'événement seul fit connaître furent arrivées à leur terme, le roi prétexta un pèlerinage à Notre-Dame, près de Rennes, et sa dévotion faite, accompagné de 100 hommes et de 50 archers de sa garde, il entra dans la ville, salua la duchesse et parlementa longtemps avec elle. Trois jours après ils se trouvèrent en une chapelle, où en présence du duc d'Orléans, de la dame de Beaujeu, du prince d'Orange, du seigneur de Dunois, du chancelier de Bretagne et d'autres, le roi fiança ladite duchesse. Le mariage fut célébré en Touraine, au château de Langeais, le 6 décembre 1491. Le roi, qui avait vingt et un ans, et la duchesse, qui en avait quatorze, se cédaient réciproquement tous leurs titres et leurs prétentions au duché de Bretagne, sous la réserve cependant que si la duchesse survivait au roi et n'avait pas d'enfants de lui, « ladite dame ne convolera à autres noces, fors avec le roi futur, si faire se peut, ou autre présomptif, futur successeur de la couronne. »

Ce mariage fut le dernier acte de la dame de Beaujeu, ou comme on l'appelait, et justement, *Madame la Grande*. Cette princesse eut le rare mérite de laisser sortir peu à peu le pouvoir de ses mains pour qu'il retournât sans secousse en celles à qui il appartenait. Après avoir gouverné virilement le royaume pendant huit ans, elle revint simplement, sans efforts, à ses devoirs de femme et s'y renferma. Elle mourut en 1522.



Louis de la Trémoille et ses prisonniers après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, 27 juillet 1488. (Page 90, col. 1.)

Le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne ramenait sous l'autorité royale le dernier refuge de l'indépendance princière. Voilà donc la Bretagne réduite au même point que la Bourgogne et l'Anjou; voilà la dernière et la plus opiniâtre des individualités provinciales qui vient se fondre, comme les autres, dans ce grand tout du royaume de France. Les princes ne pourront plus lever bannière contre le roi; la dernière guerre qu'ils ont faite, les contemporains l'ont appelée « la guerre folle, » et celles qu'ils entreprendraient à l'avenir seraient bien plus folles encore.

Est-ce à dire que l'aristocratie soit vaincue sans retour et courbée pour jamais sous le sceptre royal? De cette réaction aristocratique que nous avons constatée aussitôt après la mort de Louis XI ne reste-t-il donc absolument rien? Que l'on voie quels personnages se tiennent autour de Charles VIII : c'est le duc d'Orléans, c'est le comte de Dunois, c'est le prince d'Orange, ce sont les rebelles, les vaincus, les captifs de tout à l'heure, remis en liberté maintenant, rentrés en grâce, honorés et consultés. L'aristocratie a été vaincue et en partie dépouillée, mais elle a laissé d'elle quelque chose qui s'est attaché à la royauté elle-même, c'est l'esprit, ce sont les goûts, les tendances aristocratiques. La royauté va quitter les allures bourgeoises et populaires qu'elle a affectées plus d'une fois et qui lui ont si bien réussi avec Philippe le Bel et Charles le Sage, avec Charles le Bien servi et Louis XI. Elle va prendre l'épée et la lance des preux, elle se fera guerroyante et conquérante pour imiter les paladins de Charlemagne et les vaillants chevaliers; elle s'en ira sous Charles VIII lui-même à la conquête du royaume de Naples, et elle rêvera celle de Constantinople et de Jérusalem.



Mariage d'Anne de Bretagne (6 décembre 1491.)

NEUVIÈME PÉRIODE.

GUERRES D'ITALIE.

CHAPITRE XLI.

PREMIÈRE GUERRE D'ITALIE.

§ 1. L'ITALIE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU QUINZIÈME SIÈCLE.

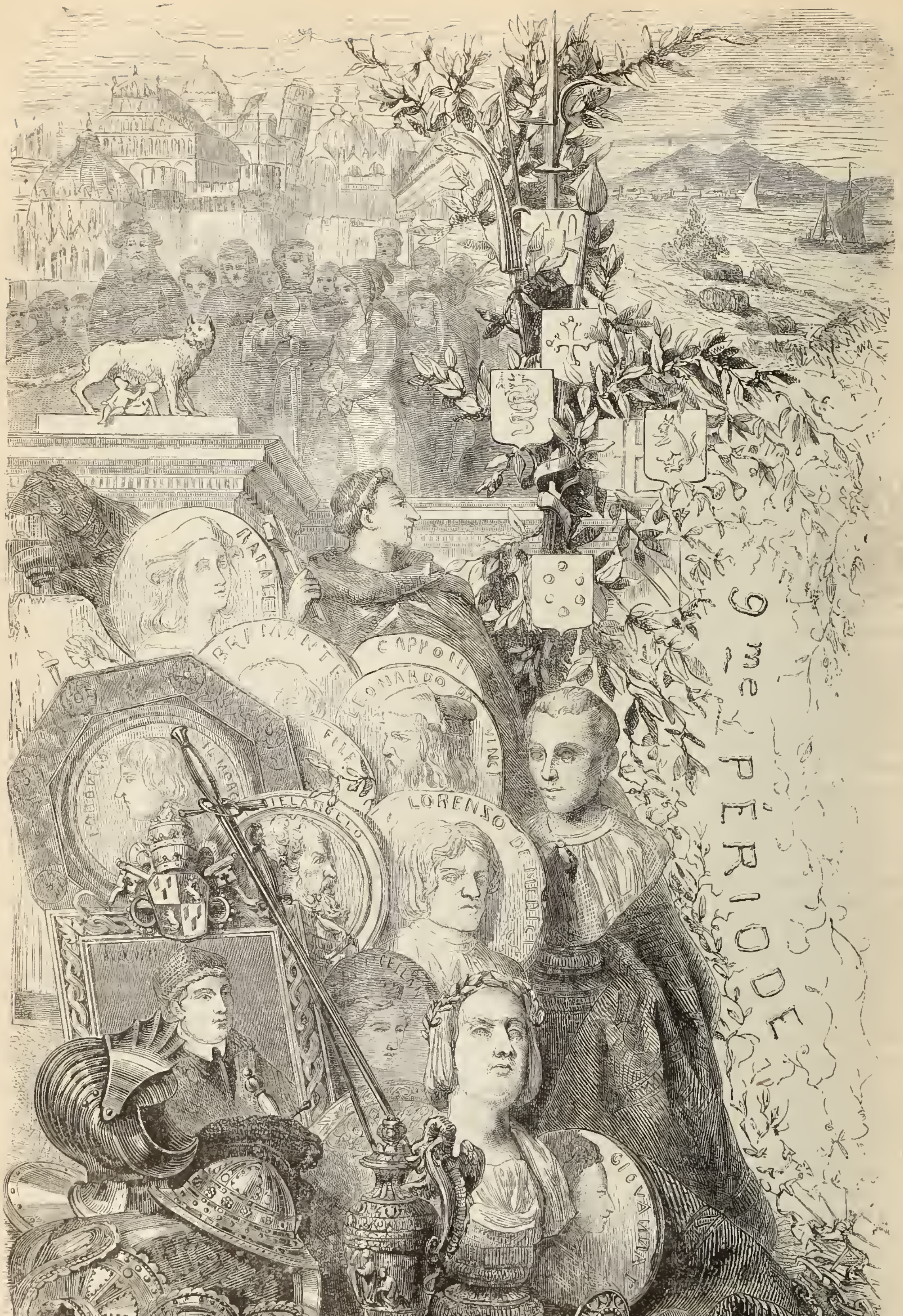
Au moment où la monarchie française absorbait le dernier des grands fiefs, la péninsule italienne avait encore toutes les espèces du gouvernement, la monarchie au sud, la théocratie au centre, les républiques et les principautés au nord. Dans ce pays de civilisation riche et corrompue, les merveilles des arts cachaient mal une décadence précoce, et l'éclat des lettres n'empêchait pas de voir l'affaiblissement des caractères. On n'y faisait plus la guerre que par le bras des condottieri qui déployaient une savante tactique d'escarmouches où le sang coulait peu, et qui gagnaient leur argent au meilleur marché possible. Or, c'est un signe fatal pour un peuple, que la perte des vertus militaires. Pour bien vivre, il faut être prêt à bien mourir; et l'Italie tremblait devant une épée ! Aussi avait-elle mis en honneur la ruse, la perfidie, le mensonge. On résolvait avec du poison ou un poignard les questions qu'ailleurs ou en d'autres temps on eût tranchées avec le glaive. La diplomatie italienne était une école de crimes.

Les glorieuses démocraties du quatorzième siècle s'étaient changées en oligarchies si étroites que dans les républiques qui subsistaient encore, on n'eût pas compté 18 000 *citoyens* jouissant des droits politiques. D'un bout à l'autre de la Péninsule, le despotisme avait remplacé la vieille liberté, et les peuples désiraient « nouvelletés, » mais sans avoir le courage de se corriger eux-mêmes, pour se rendre dignes d'institutions plus nobles. L'Italie, regorgeant de richesses et livrée à l'anarchie, était une proie réservée au premier qui oserait la saisir.

Regardons un peu dans ce chaos où Charles VIII, Louis XII et François Ier vont si longtemps aventurer les destinées de la France. Plus nous avancerons et plus l'histoire de notre pays deviendra celle des grandes affaires de l'Europe, auxquelles nous fûmes toujours mêlés. Sans la connaissance de la situation de l'Italie à cette époque, on comprendrait mal les événements qui vont suivre.

A Milan régnaient les Sforza. C'était une singulière fortune que celle de cette famille. Le paysan Attendolo, voyant un jour passer des soldats pendant qu'il travaillait aux champs, quitte sa bêche et court s'enrôler. Il avait du cœur et de l'intelligence ; il changea son nom en celui de Sforza, *le brave*, devint capitaine, chef de bande, le condottiere le plus redouté de l'Italie, et légua sa renommée, ses talents, ses soldats et nombre de châteaux forts, à son fils naturel, François Sforza. Celui-ci se fit céder par le pape la marche d'Ancône, puis battit, pour le compte de Venise et de Florence, le duc de Milan, qui le désarma en lui donnant sa fille. Le duc mort, Milan se remit en république et prit Sforza pour la défendre contre Venise. Il la défendit d'abord, vainquit les Vénitiens, mais vainquit ensuite les Milanais et les obligea à le proclamer duc (1450). Il régna seize années, respecté des souverains, qui recherchèrent son alliance comme fit Louis XI, à qui il envoya un secours durant la ligue du Bien public. Son indigne fils, Galéas-Marie, étendit sur tout le duché une tyrannie rapace et violente qui ne respectait pas plus l'honneur que la vie des citoyens. Il fut assassiné par les grands, au milieu de ses gardes, dans la basilique de Saint-Étienne (1476). Il laissait un enfant de huit ans, Jean-Galéas, que son oncle, Ludovic Sforza, surnommé le More, enferma dans le château de Pavie, avec sa jeune femme, Isabelle. Celle-ci était petite-fille du roi de Naples, qui menaça l'usurpateur d'une guerre, s'il ne restituait le pouvoir au souverain légitime. Ludovic, craignant qu'il ne se formât contre lui une ligue des États italiens, invita Charles VIII à faire valoir par les armes ses droits sur Naples.

A l'est du Milanais s'étendaient les possessions de Venise « la dominante. » Cette république semblait alors à l'apogée de sa puissance Avec ses 3000 navires, ses 30 000 matelots, son armée nombreuse et aguerrie, ses fabriques renommées de glaces, d'étoffes de soie, d'objets d'or et d'argent, avec son immense commerce et son gouvernement despotique mais habile, elle aurait pu être d'une grande utilité contre l'étranger; mais elle « restait à l'écart dans son ambition importune et impétueuse, croyant avoir toujours le vent en poupe, et ne se faisant jamais faute de gagner aux dépens de chacun. Aussi tous la haïssaient. » Cette haine se montra une première fois en 1482. Une ligue de tous les princes se forma contre elle. Venise brava les armées


9me PÉRIODE
CAPPONI
LORENSO

des alliés comme les excommunications du pontife, et gagna à la paix la Polésine de Rovigo.

Elle avait un gouvernement très-propre à lui donner, sinon la liberté, au moins la puissance et la richesse. Elle était allée aussi loin que possible dans l'aristocratie. L'autorité du doge, déjà si restreinte par le grand conseil, puis par le conseil des Dix, était devenue purement nominale depuis la création, en 1454, des trois inquisiteurs d'État, maintenant les vrais maîtres de Venise. Ils pouvaient, sans rendre compte de leur jugement, prononcer la peine de mort et disposer des deniers publics. On avait justement craint l'ambition de ces trois hommes, à qui toute autorité était remise, et deux d'entre eux, en s'adjoignant le doge, pouvaient condamner le troisième. Les trois inquisiteurs d'État avaient le droit de faire eux-mêmes leurs statuts et de les changer quand bon leur semblait, de sorte que la république ignorait même la loi qui la régissait.

Venise dut à ce régime une paix intérieure qui contrastait avec les agitations continuelles des autres villes d'Italie. On admirait partout la sagesse de ce gouvernement, qui maintenait les sujets tranquilles, et savait en même temps leur procurer le bien-être, en leur assurant du travail. Nulle ville n'était vantée comme Venise pour ses plaisirs et la vie molle que le riche y menait, le pauvre quand il le pouvait. Mais l'espionnage et la délation y régnaient encouragés, soldés, organisés, et la terreur planait sur toutes les têtes à qui le bien-être matériel ne suffisait pas. Le noble qui parlait mal du gouvernement était averti deux fois, la troisième, noyé; tout ouvrier qui exportait une industrie utile à la république était poignardé. Le jugement, l'exécution, tout était secret. La gueule de bronze du lion de Saint-Marc recevait la délation anonyme, et les flots qui passaient sous le pont des Soupirs emportaient les cadavres.

Pour se préserver de l'ascendant des généraux et de l'influence des armées, Venise n'employait que des condottieri et des chefs étrangers, auprès desquels elle entretenait, comme surveillants, deux provéditeurs. Aussi ne pouvait-elle sans péril entreprendre de guerre offensive et se faire conquérante, car elle flottait toujours entre la crainte de grands succès qui rendraient le général trop puissant, ou d'une trahison qui le ferait passer à l'ennemi. Le procès du condottiere Carmagnola avait été instruit pendant huit mois, sans que rien pût révéler au comte le danger qu'il courait; on le laissait à la tête de son armée, et on le comblait d'honneurs, alors qu'il était déjà condamné à périr (1432).

De l'autre côté de l'Italie, dans la vallée de l'Arno, s'élevait Florence *la Belle*. Longtemps troublée par la querelle des guelfes et des gibelins, elle n'avait retrouvé la paix que quand toutes les classes de la population se confondirent, au milieu du quatorzième siècle, dans l'égalité politique. Les nobles, longtemps tenus à l'écart du gouvernement, reprirent alors tous les droits de citoyens. Du milieu de cette égalité s'éleva, au commencement du siècle suivant, une famille de bourgeois, celle des Médicis, qui avait acquis par le commerce et surtout par la banque une immense fortune. Un d'eux, Cosme, s'en servit pour secourir les pauvres, pour se faire des amis parmi les riches en leur prêtant de l'argent. Il se trouva bientôt le bienfaiteur ou le créancier de la plupart des citoyens florentins. Les Albizzi, autre grande maison, en prirent ombrage et le bannirent. Mais cet exil fit sa puissance : au bout d'un an, Cosme rentra en triomphe (1434). Il ne tenait qu'à lui de prendre le pouvoir suprême; il se soucia peu d'un grand titre. Son autorité n'en fut que plus absolue et plus durable. Toutes les fonctions, toutes les places appartinrent à ses amis. Il était, en apparence, un simple banquier; au fond, il était le maître, et le resta toute sa vie (1434-1464).

Ce furent pour Florence de belles années. L'ombre du gouvernement républicain subsistait, et cela suffisait à beaucoup. La paix et l'ordre régnaient, au profit et à la satisfaction de tous. Les lettres, les arts florissaient, grâce à la protection de Cosme et aux progrès croissants de l'industrie et du commerce : aussi Florence reconnaissante décerna-t-elle à son chef le nom de Père de la patrie. Il dépensa 32 millions en constructions de palais, d'hôpitaux, de bibliothèques; mais il menait lui-même la vie la plus simple; et, au lieu de chercher pour ses enfants des alliances princières, il les mariait dans des familles de Florence : aussi ses fils se souvinrent encore qu'ils étaient les égaux de leurs concitoyens avant de leur commander. Mais dès la seconde génération, l'hérédité du pouvoir dans une famille de parvenus produisit ses résultats trop ordinaires : les Médicis oublièrent leur origine bourgeoise, se regardèrent comme des princes, et Florence perdit jusqu'à l'apparence de son ancienne liberté.

Cette liberté fut alors revendiquée par des complots. Les Pazzi conspirèrent d'assassiner Julien et Laurent de Médicis, pendant la messe, au moment de l'élévation (1478). Julien fut tué, mais Laurent échappa et punit les meurtriers. Parmi leurs complices était l'archevêque de Pise, Salviati, qui fut pendu, dans ses habits pontificaux, à une fenêtre de son palais. Un autre était le neveu du pape, Jérôme Riario.

Laurent mérita son surnom de *Magnifique* et de *Père des Muses* par son zèle pour les savants et les artistes. Il accueillit les Grecs chassés de Constantinople, fit traduire Platon, publier une édition d'Homère et fondre par Ghiberti les portes du baptistère de Saint-Jean, « dignes d'être les portes du paradis, » disait Michel-Ange. En 1490, Laurent, ruiné par ses magnificences, était près de faire banqueroute. Florence, pour le sauver de cette honte, fit banqueroute elle-même. Elle réduisit de moitié l'intérêt de la dette publique et d'un cinquième la valeur nominale des espèces versées au trésor, qui lui-même les émettait à leur ancien titre.

Une seule voix osa s'élever contre cette toute-puissance des Médicis, celle d'un moine dominicain de Ferrare, Jérôme Savonarole. Il voulait rendre au clergé la pureté des mœurs, au peuple la liberté, aux lettres et aux arts le sentiment religieux. Quand Laurent fut sur son lit de mort, en 1492, il l'adjura de restituer la liberté à Florence, mettant son absolution à ce prix. Laurent refusa. Alors le moine s'écria : « Le temps est arrivé ; un homme viendra qui envahira l'Italie en quelques semaines, sans tirer l'épée. Il passera les monts comme Cyrus, et les rochers et les forts tomberont devant lui. »

Le fils de Laurent, Pierre II, ne montra que de l'incapacité, vécut en prince et souleva par ses débauches des haines violentes. Deux partis se formèrent alors dans la ville : celui des jeunes nobles, les *arrabbiati* ou enragés, et celui du peuple, les *frateschi* ou amis des

moines. Savonarole était à la tête des derniers. Les désordres de Pierre ne firent que confirmer le moine dans la pensée qu'une grande punition était réservée à l'Italie; et il fut, lui aussi, un de ceux qui facilitèrent les voies au conquérant étranger.

« O Italie! ô Rome! disait Savonarole, les barbares vont venir, affamés comme des lions.... Et la mortalité sera si grande, que les fossoyeurs iront par les rues, criant: « Qui a des morts? » et alors, l'un apportera son père, l'autre son fils.... O Rome! je te le répète, fais pénitence; fais pénitence, ô Venise! ô Milan! » Rome se troubla. Alexandre VI essaya d'imposer silence au nouveau prophète avec un chapeau de cardinal. « Je ne veux d'autre chapeau que celui du martyre, rougi dans mon sang! » répondit publiquement Savonarole. Alexandre VI fut saisi de stupeur. « Cet



César Borgia. (Page 98, col. 1.)

homme, s'écria-t-il, est un vrai serviteur de Dieu. » Regardons maintenant dans Rome. Le concile de Bâle avait mis fin au grand schisme, et depuis 1447 l'Église n'avait plus qu'un seul chef. Mais la papauté n'en commença pas moins vers ce temps une période déplorable.

Au lieu de la grande ambition d'autrefois, celle qui les poussait à saisir le gouvernement des âmes dans tout l'univers chrétien, les papes n'avaient plus d'autre désir que de devenir princes de la terre; et en même temps le népotisme se glissait dans la chaire de saint Pierre. Calixte III comble ses proches de donations d'où sortit la scandaleuse fortune des Borgia; avec Sixte IV les scandales éclatent, et son neveu, le fameux cardinal Julien de la Rovère, fait de l'État pontifical une sorte de monarchie militaire. Il n'est plus question à Rome de faire sonner chaque matin la cloche des Turcs dans toute la chrétienté. Ils peuvent brûler les villages du Frioul, égorger à Otrante douze mille Italiens.

Autour du saint-père on s'occupe d'en finir, par un complot et par un assassinat, avec les Médicis de Florence; d'ouvrir aux Suisses l'Italie pour créer des embarras au duc de Milan, de déposséder les Ordelaffi de Forli et d'Imola, pour donner une principauté à Jérôme Riario, neveu du pontife, enfin de s'allier encore aux Vénitiens pour partager avec eux les domaines de la maison d'Este, et assurer à Riario le duché de Ferrare.

Dans ces guerres honteuses et coupables, l'Église est mise au service d'ambitions personnelles; ceux que menacent les armées pontificales sont d'abord frappés du glaive de saint Pierre. L'excommunication, qui ne peut servir que contre l'hérétique ou le coupable, fait partie du matériel de guerre. Florence punit la conspiration des Pazzi, elle est excommuniée. Sixte IV traite avec le duc de Ferrare, puis se retourne contre les Vénitiens, ses alliés de la veille : Venise est excommuniée. La France le sera bientôt.



Une douleur et une honte plus grande encore étaient réservées à l'Église, celle de voir dans la chaire de saint Pierre Alexandre VI, Borgia. Son élection fut souillée par la simonie la plus flagrante, son pontificat par la débauche, la cruauté et la perfidie. Il ne manquait pourtant ni d'habileté ni de pénétration; il excellait dans le conseil, et savait manier les grandes affaires avec une adresse et une activité merveilleuses. C'était toujours, il est vrai, en se jouant de sa parole; mais l'Italie de ce temps-là tenait en bien mince estime la probité et la bonne foi[1].

L'État romain se trouvait alors en proie à une foule de petits tyrans, et désolé par leurs sanglantes rivalités. On n'entendait parler que de guerres, d'assassinats et d'empoisonnements. Aux portes mêmes de Rome, les Colonna

1. Voici ce que Machiavel, dans son livre du *Prince*, dit d'Alexandre VI : « Le pape Alexandre VI ne fit jamais autre chose que tromper; jamais personne ne fut plus persuasif, jamais personne ne promit rien avec de plus grands serments, ni ne tint moins sa parole; et néanmoins ses tromperies lui réussirent toujours, tant il savait bien par où il fallait prendre les hommes. »

et les Orsini se vantaient d'être les *menottes* des papes. Alexandre VI voulut faire ce que les rois de France, d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal avaient fait chez eux. Louis XI, pour réunir la France sous sa main, envoyait à l'échafaud le connétable de Saint-Pol et le duc de Nemours; il empoisonnait peut-être son frère, et achetait la mort du grand-duc de Bourgogne; il faisait poignarder Armagnac et arracher du sein de sa femme le dernier rejeton d'une race maudite. Le pape agit de même, pour se débarrasser de la noblesse romaine et de la féodalité romagnole.

Nul ne le seconda mieux dans cette œuvre que son fils César Borgia, qui avait pris pour devise : *Aut Cæsar, aut nihil.* Beau, instruit et brave, mais corrompu et méchant, cet homme, capable d'abattre d'un seul coup de son sabre la tête d'un taureau, et de persuader tout ce qu'il voulait par les enchantements de sa parole, n'eut guère recours qu'au mensonge, au poison et au poignard. Il méditait longuement ses coups, prenait son temps et agissait en silence, *secretissimo*, dit le Florentin Machiavel, son secrétaire et son panégyriste : « Ce qu'on n'a pas fait à l'heure de midi, répétait-il souvent, se fera le soir. » Nul crime ne lui coûtait; il contribua plus qu'un autre à mériter à l'Italie le surnom que lui donnent les écrivains du temps, « la Vénéneuse. » Cependant il ne put recueillir le fruit de ses efforts. A peine eut-il conquis la Romagne, que son père mourut. « Il avait tout préparé, dit Machiavel, tout prévu, sauf qu'il serait à la mort au moment où mourrait son père. » Le père et le fils avaient bu par mégarde un poison qu'ils destinaient à un cardinal. On le trahit comme il avait trahi tout le monde; emprisonné quelque temps par Ferdinand le Catholique, il vécut ensuite en aventurier et fut tué devant une bicoque de la Navarre. Voilà le pape qui régnait à Rome, et l'œuvre à laquelle il était occupé, lorsque Charles VIII fit son expédition.

Dans le royaume de Naples, depuis bien longtemps troublé, Ferdinand Ier semblait prendre à tâche d'amener une révolution nouvelle, en ravivant les haines au lieu d'effacer les traces des discordes civiles. La dureté de son gouvernement ayant soulevé contre lui ses barons, il les trompa par des promesses, les invita à un festin de réconciliation, et à sa table même les fit saisir, puis égorger. Le peuple n'était pas mieux traité que les grands. Ferdinand s'attribuait le monopole du commerce de tout le royaume; il vendait les évêchés et les abbayes, faisait argent de tout, et ne savait pas employer cet argent à défendre l'État. Ainsi il laissa, en 1480, les Turcs surprendre la ville d'Otrante, massacrer la garnison et scier en deux le gouverneur. Une pareille administration rendait une catastrophe inévitable et prochaine.

§ 2. DÉPART DE CHARLES VIII; SÉJOUR EN LOMBARDIE.

Louis XI, qui donnait les Génois au diable ou, ce qui revenait au même, au duc de Milan, pour quelques écus, s'était bien gardé de faire valoir les droits qu'il tenait de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Charles VIII les tira de l'oubli pour pouvoir aller frapper quelques grands coups d'épée au delà des monts. Madame Anne de Beaujeu essaya vainement de faire entendre des conseils de prudence. « C'était, disait-elle, vouloir payer cher un long repentir. » Tous les vieux politiques parlaient de même; et Crèvecœur montrait du côté des Pays-Bas le véritable et légitime accroissement de la France. « La grandeur et le repos du royaume dépendaient, disait-il, de la conquête de ces provinces. » Il avait raison. Mais le roi refusait de l'entendre; il voulait du nouveau, une brillante et retentissante expédition, à la façon des paladins de Charlemagne, dont il se faisait lire incessamment les fabuleux exploits, et non une guerre dans ces boues de la Flandre, où tant de fois déjà on était allé. La bouillante ardeur de la noblesse, comprimée depuis trente ans à l'intérieur, et heureuse de se répandre au dehors, entraîna tout. L'Italie d'ailleurs venait d'elle-même se jeter aux bras de la France. Ludovic, menacé par le roi de Naples, appelait Charles VIII; bien d'autres l'appelaient aussi : le marquis de Saluces, qui voulait que son fief relevât du Dauphiné, pour n'avoir pas à faire hommage à son voisin, le duc de Savoie; et les barons napolitains, exaspérés contre leur roi; et Savonarole, et les cardinaux ennemis d'Alexandre. « Nobles esprits! Italie bien-aimée, s'écriait le poëte Sannazar, quel vertige vous pousse à jeter le sang latin à d'odieuses nations? »

Cependant, eu égard à la situation de la France, le moment était mal choisi pour une expédition lointaine. Les puissances voisines, mécontentes de la réunion de la Bretagne, formaient une nouvelle ligue contre elle. Le fondateur de la maison des Tudors, Henri VII, débarquait une armée anglaise à Calais; Maximilien, que Charles VIII avait si vivement supplanté, attaquait l'Artois; le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, promettait de franchir les Pyrénées. Il y avait là de belles occasions de guerroyer. Mais Charles VIII, pressé de partir, aima mieux traiter : traité d'Étaples (3 novembre 1492) avec le cupide Henri VII, qui, sur la promesse d'une somme de 745 000 écus d'or payable en quinze ans[1], se rembarque; traité de Narbonne (19 janvier 1493) avec Ferdinand le Catholique, à qui l'on rend la Cerdagne et le Roussillon sans exiger même les sommes déboursées, et malgré les protestations de Perpignan, qui veut rester français; traité de Senlis (23 mai 1493) avec Maximilien, qui recouvre pour son fils l'Artois, la Franche-Comté et le Charolais, conquêtes de Louis XI (19 janvier 1493)[2].

C'étaient là toutes provinces frontières, essentielles à la défense du royaume. Qu'importait à Charles VIII? La soumission de l'Italie était certaine, et cette conquête n'était que le commencement d'une fortune plus haute. De Naples, il espérait bien passer en Grèce, chasser les Turcs de Constantinople, et remettre, en preux du

1. L'écu d'or de Charles VIII valait, après 1487, 1 livre 15 sous; il faut multiplier ce chiffre par 31 pour avoir sa valeur actuelle; d'où il résulte que la somme promise à Henri VII équivaudrait aujourd'hui à environ quarante millions de francs.

2. La France ne devait, il est vrai, les garder que comme dot de Marguerite d'Autriche, fiancée par le traité d'Arras à Charles VIII. Charles renvoyant sa fiancée devait restituer la dot; Louis XI, à coup sûr, ne se serait pas rendu coupable de cette loyauté-là, et en face de ces trompeurs qui sont alors assis sur les trônes, il y a presque à regretter comme une duperie la bonne foi du roi de France. Il est juste d'ajouter que les deux provinces n'étaient nullement affectionnées à la France. Les Francs-Comtois se soulevaient en masse, et Arras venait d'ouvrir ses portes à Maximilien. Charles réserva pourtant à la France le domaine direct sur l'Artois et le Charolais, et lui confirma la possession de Tournay, Mortagne et Saint-Amand, enclavés dans les Pays-Bas.

moyen âge, le tombeau de Jésus-Christ sous la protection du royaume chrétien de Jérusalem. C'est avec une telle imprudence que la France fut jetée dans ces expéditions hasardeuses qui la détournèrent d'améliorations intérieures et d'agrandissements à sa portée. Pour trouver un successeur à Louis XI, il faudra attendre Henri IV et Richelieu.

Dès le mois d'août une belle et grosse armée se trouva réunie au pied des Alpes, tant les Français « frétillaient » d'entrer dans ce pays de merveilles, qui allait devenir leur tombeau. C'étaient 3600 lances, 6000 archers bretons, autant d'arbalétriers, 8000 arquebusiers gascons, 8000 piquiers suisses, en tout 50 000 hommes, avec 140 gros canons et une multitude de petites pièces, « gaillarde compagnie, mais de peu d'obéissance. » Bayard y servait au rang d'écuyer. Beaucoup de choses nécessaires à une si grande entreprise manquaient; il n'y avait ni vivres préparés, ni équipages de campagne et nul argent comptant. Le ciel y pourvut; « le voyage, dit Comines, fut conduit de Dieu tant à l'aller qu'au retourner; car le chef et les conducteurs ne servirent de guère. »

Le roi de Naples avait envoyé son frère avec une flotte du côté de Gênes, et son fils avec une armée sur les Apennins, l'un qui devait garder les approches par mer, l'autre les approches par terre; le duc d'Orléans ramassa quelques vaisseaux à Marseille et défit le premier à Rapallo; le second n'osa pas seulement attendre l'avant-garde française de d'Aubigny. Il savait que le duc d'Orléans avait tout tué à Rapallo; ce n'était plus une guerre de condottieri, à belles passes d'armes, où le pis était d'être jeté à terre et mis à rançon; mais « la mauvaise guerre, » sans merci, sans quartier. L'effroi gagna la Péninsule entière. On se ressouvint des barbares; il était déjà trop tard pour renvoyer l'étranger qu'on avait appelé.

Charles VIII avait franchi le Mont-Genèvre le 2 septembre. Il se trouva à court d'argent dès le début de la campagne. Après « avoir dansé et ballé » à Turin avec la duchesse de Savoie et la marquise de Montferrat, il se fit prêter leurs diamants pour continuer le voyage. A Gênes, il emprunta 100 000 francs à un taux qui, tout compte fait, revint à 42 pour 100. Le 19 septembre il entrait dans Asti, propriété de son cousin le duc d'Orléans. Louis le More vint l'y rejoindre avec sa femme et son beau-père, le duc de Ferrare. Pour mieux captiver le jeune conquérant, ces princes avaient eu soin de se faire suivre des plus séduisantes Milanaises : les fêtes se succédèrent sans interruption, et bientôt l'abus des plaisirs mit le roi aux portes du tombeau. Toutefois sa convalescence fut assez prompte et il put se rendre à Pavie. « En ce château de Pavie, dit Comines, était le duc de Milan, Jean Galéas, et sa femme bien piteuse, car son mari était là malade[1], et tenu en ce château comme en garde. Nul ne vit ledit duc. Toutefois le roi parla à lui, car il était son cousin germain, et m'a conté ledit seigneur roi leurs paroles qui ne furent que choses générales, car il ne voulait en rien déplaire audit Ludovic : toutefois me dit-il qu'il l'eût volontiers averti. A cette heure se jeta à genoux la duchesse devant ledit Ludovic, lui priant qu'il eût pitié de son père et frère de Naples. Il lui répondit qu'il ne se pouvait faire; mais elle avait meilleur besoin de prier pour son mari et pour elle qui était encore belle dame et jeune. » — « Ce Ludovic était, dit encore Comines, homme très-sage, mais fort craintif et bien souple, quand il avait peur, et homme sans foi s'il voyait son profit pour la rompre. » Or, en ce moment, Ludovic avait grand peur des Napolitains; il conduisit par la main le conquérant à travers le duché de Milan jusqu'aux frontières de la Toscane. Son neveu mourut quelque temps après; on crut que par le service rendu à l'armée française il avait acheté le droit d'empoisonner Galéas et de prendre sa place. Il courut à Milan et s'y fit proclamer duc, au préjudice d'un fils de sa victime, qui longtemps après mourut moine en France.

Pour pénétrer dans l'Italie centrale, l'armée pouvait choisir entre deux routes, l'une passant par la Romagne, à l'est des Apennins, l'autre passant par la Toscane, à l'ouest de ces montagnes, qu'il fallait commencer par franchir. Cette dernière fut préférée et l'armée s'y achemina par Fornovo, plus tard d'illustre mémoire, et Pontremoli. Elle allait enfin se trouver en pays ennemi, car tandis que tout le nord de la Péninsule était, au moins en apparence, favorable à Charles VIII, et que les Vénitiens semblaient conserver la neutralité, Pierre de Médicis et le pape s'étaient déclarés ouvertement pour le roi de Naples. La première place attaquée fut Fivizzano, non loin des fameuses carrières de Carrare. Les Français emportèrent la forteresse d'assaut, et tous ses défenseurs, avec une grande partie des habitants, furent massacrés.

Cette manière de faire la guerre inspira une profonde terreur aux Italiens. Ils ne reconnaissaient point à ces coups leurs luttes ordinaires, véritables tournois dont l'unique but était de faire des prisonniers pour en tirer de riches rançons. Deux ou trois étaient tués par bataille, et encore, le plus souvent, mouraient-ils étouffés par le poids de leur armure ou écrasés sous les pieds des chevaux.

Pierre II de Médicis se trouvait dans un cruel embarras à Florence : Savonarole soulevait le peuple contre lui. Il ne pouvait à la fois contenir la ville et arrêter les Français; il traita avec ceux-ci, dans l'espoir d'être maintenu par eux au pouvoir. Il accourut au camp de Charles VIII et promit de lui livrer Sarzane, Pise, Livourne et quelques autres forteresses, à la condition qu'elles lui seraient restituées après la conquête de Naples. En outre, il invitait le roi à passer par Florence, où 200 000 florins lui seraient prêtés. Quand la nouvelle de ces conventions arriva dans la ville, elle y causa une indignation générale. Tout le peuple se souleva, les Médicis s'enfuirent et la *Seigneurie* rendit un décret pour les déclarer rebelles, confisquer leurs biens, et promettre une récompense de cinq mille ducats à quiconque les arrêterait, de deux mille à qui apporterait leur tête. Le nouveau gouvernement n'osa cependant point revenir sur les concessions accordées; il envoya des ambassadeurs au roi de France pour rejeter sur Médicis l'état de guerre où la république avait failli se trouver avec la France, et pour ratifier le traité conclu si étourdiment par Pierre II. Savonarole, chef du parti populaire, porta la parole. Il s'adressa au tout-puissant monarque avec ce ton d'autorité qu'il était accoutumé à prendre vis-à-vis de ses concitoyens. Il

1. Empoisonné par Louis le More, suivant les uns; victime de ses excès, suivant d'autres. Quant aux Français, qui, au delà des monts, ne voyaient qu'empoisonnements, ils étaient convaincus, Charles le premier, que l'oncle avait juré la mort de son neveu.



(17 novembre 1494.

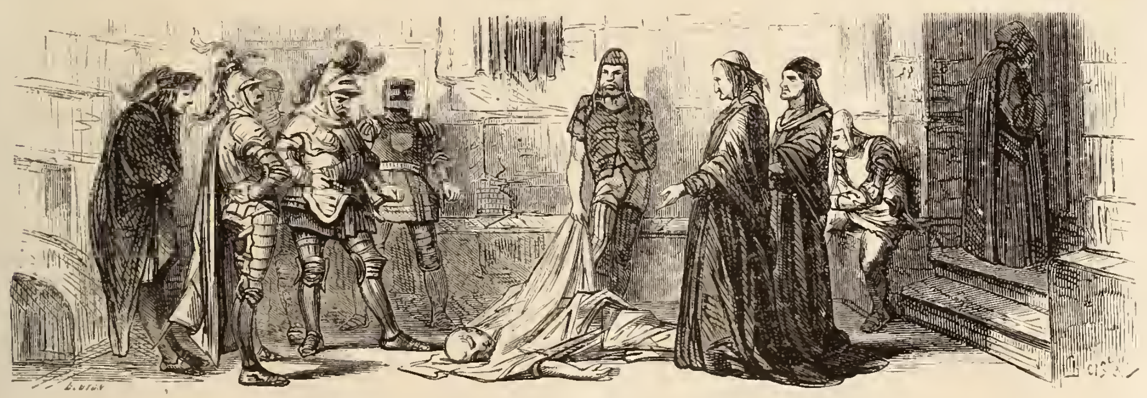
parla en prophète qui avait annoncé la venue des Français comme le fléau céleste dont les peuples avaient besoin d'être flagellés, et qui maintenant admonestait le prince conduit par la main divine, pour lui indiquer comment il devait terminer l'ouvrage dont la Providence l'avait chargé. La réputation de Savonarole était à peine parvenue jusqu'aux oreilles du jeune roi, qui ne vit en lui qu'un bon religieux, et promit qu'à son arrivée à Florence il arrangerait toutes choses à la satisfaction du peuple. Malheureusement, au moment où il prononçait ces paroles, il avait déjà porté une grave atteinte au traité conclu avec Pierre de Médicis.

Depuis quatre-vingt-sept ans Pise gémissait sous le joug de Florence. Le 9 novembre, le jour même où les Florentins avaient chassé les Médicis, comme Charles VIII venait d'arriver à Pise, un gentilhomme, Orlandi, embrassa ses genoux et le supplia de délivrer Pise de ses oppresseurs. Il rappela au roi qu'il s'était annoncé à l'Italie comme le sauveur de tous les opprimés. S'il voulait persuader les peuples de sa sincérité, il devait se hâter de rendre la liberté aux Pisans. Ce mot de liberté fut répété avec acclamation par tous les compagnons d'Orlandi, dont les gentilshommes français appuyèrent la prière. Le roi, sans réfléchir qu'il disposait de ce qui ne lui appartenait pas, déclara qu'il serait content de voir les Pisans recouvrer leur indépendance. Les cris de vive la France, de vive la liberté retentirent aussitôt dans toutes les rues, et les soldats, les douaniers, les percepteurs florentins furent chassés.



Alexandre VI.

Quelques jours après, Charles VIII fit son entrée à Florence (17 novembre). Il fut reçu sous un baldaquin doré que portait la jeune noblesse, au chant des hymnes entonnées par le clergé, aux acclamations d'un peuple joyeux. Le roi, au contraire, qui ne rêvait que conquête, laissait percer des sentiments hostiles : il portait la lance sur la cuisse, comme s'il faisait la conquête du pays. Toutes ses troupes le suivaient dans un appareil menaçant. Les longues hallebardes des Suisses, ces vainqueurs de la maison d'Autriche, ces exterminateurs de la maison de Bourgogne, naguère héroïques patriotes, désormais avides mercenaires qui allaient prostituer sur tous les champs de bataille et pour toutes les causes une valeur consacrée jusqu'alors à la défense de leur pays; cette artillerie attelée, que les Français les premiers avaient rendue aussi mobile que leurs armées; l'aspect de notre gendarmerie insolente et farouche, et aussi prodigue du sang ennemi que du sien, firent succéder chez les habitants la terreur à la confiance. Cependant, malgré le belliqueux symbole de la lance, le roi consentit à ne faire qu'une demande d'argent, mais tellement exagérée que Pierre Capponi, secrétaire florentin, à bout de patience, déchira le projet de convention en s'écriant : « Eh bien! s'il en est ainsi, vous sonnerez vos trompettes, et nous sonnerons nos



Alexandre VI livre Djem, mais empoisonné. (Page 102, col. 1.)

cloches. » En même temps il sortit de la chambre. Cette impétuosité et ce courage donnèrent à penser au jeune roi, qui promit de restituer à la fin de la guerre, pour 120 000 florins, toutes les villes, y compris Pise, que lui avait livrées Médicis. Ce traité fut publié dans la cathédrale de Florence, le 26 novembre, pendant la messe : le 28, Charles se dirigeait sur Rome. Il y entra le 31 décembre 1494, au moment même où les troupes napolitaines d'Alphonse II en sortaient par une porte opposée. Notre avant-garde était arrivée à trois heures après midi, à neuf heures du soir la marche durait encore et ne s'en prolongeait que plus imposante et plus lugubre à la lueur des torches et des flambeaux.

Le pape s'était retiré dans le château Saint-Ange avec six cardinaux; presque tous les autres secondaient les instances de leurs deux collègues, Julien

de la Rovère et Ascagne Sforza, frère de Louis le More, qui sollicitaient le roi de délivrer l'Église d'un pape incestueux et simoniaque. Les cris de *Concile* et de *Déposition* éclataient de toutes parts. Deux fois l'artillerie française fut braquée contre le château Saint-Ange, deux fois les courtisans qui convoitaient des dignités ecclésiastiques réussirent à empêcher les premières hostilités. Enfin la paix fut conclue le 11 janvier; Alexandre VI livrait, jusqu'à la fin de l'expédition, ses citadelles de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolète; son fils, César Borgia, devait suivre quatre mois l'armée française comme otage; Djem, frère du sultan Bajazet II, était remis aux Français pour les seconder dans leur attaque contre la Turquie; Briçonnet, évêque de Saint-Malo, était nommé cardinal.

Voici comment le souverain pontife tint ses serments. Il livra Djem, mais empoisonné, crime dont il retira deux cent mille ducats promis par le sultan à celui qui « délivrerait son frère des misères de cette vie. » Lorsque les troupes françaises se présentèrent devant les trois citadelles, elles furent reçues à coups de canon. Quant à César Borgia, il se sauva du camp français, déguisé en palefrenier.

Le 23 janvier, Charles quitta Rome; le même jour Alphonse II signait à Naples son abdication. « Il était entré en telle peur que toutes les nuits ne cessait de crier qu'il voyait les Français, que les arbres et les pierres criaient France. » (Comines.) Il fit charger précipitamment sur quatre galères ses effets les plus précieux et un trésor de 300 000 ducats, avec lequel son fils aurait pu solder de nombreux mercenaires allemands ou suisses. Réfugié en Sicile, dans un couvent, il y fut enlevé par une maladie au bout de quelques mois. Jamais rois n'avaient été exécrés à plus juste titre qu'Alphonse II et son père. « Nul homme n'a été plus cruel que lui, dit Comines du premier, ni plus mauvais, ni plus vicieux et plus infect, ni plus gourmand. Le père était plus dangereux, et jamais en lui n'y avait grâce ni miséricorde; jamais il n'avait eu aucune pitié ni compassion de son pauvre peuple quant aux deniers. Il faisait toute la marchandise du royaume, jusqu'à bailler les pourceaux à garder au peuple, et les leur faisait engraisser pour mieux les vendre. S'ils mouraient, fallait qu'ils les payassent. Aux lieux où croît l'huile d'olive, comme en la Pouille, ils l'achetaient lui et son fils à leur plaisir, et semblablement le froment, et avant qu'il fût mûr, et le vendaient après le plus cher qu'ils pouvaient; et si ladite marchandise s'abaissait de prix, contraignaient le peuple de la prendre; et par le temps qu'ils voulaient vendre, nul ne pouvait vendre qu'eux. Si un seigneur ou baron était bon ménager, ou cuidait épargner quelque bonne chose, ils la lui demandaient à emprunter, et il la leur fallait bailler par force; et leur ôtaient les races des chevaux, dont ils ont plusieurs, et les prenaient pour eux, et les faisaient gouverner en leurs mains, et en si grand nombre, tant chevaux, juments que poulains, qu'on les estimait à beaucoup de milliers, et les envoyaient paître en plusieurs lieux aux pâturages des seigneurs, et autres, qui en avaient grand dommage. Aux choses ecclésiastiques ne gardaient nulle révérence, ni obéissance. Ils vendaient évêché, comme celui de Tarente, que vendit le père 13 000 ducats à un juif, pour bailler à son fils qu'il disait chrestien. Baillait abbayes à un fauconnier, et à plusieurs pour leurs enfants, disant : vous entretiendrez tant d'oiseaux, et vous les nicherez à vos dépens, et tiendrez tant de gens à vos dépens. »

Voilà comment les dynasties se perdent et les révolutions se préparent. Par malheur, ce sont quelquefois les bons qui payent pour les mauvais. Ferdinand II, fils et successeur d'Alphonse, valait mieux que son père et que son aïeul. Il eut à peine pris possession du royaume, qu'il courut au-devant de l'invasion pour l'arrêter. Mais à Monte-Fortino, château de la campagne romaine, les Français avaient encore tué tous ceux qu'ils avaient trouvés dans la place, armés ou non. Dans un autre ils avaient égorgé jusqu'au dernier les trois cents soldats et les cinq cents paysans qui l'occupaient. Aussi personne ne voulait plus les attendre. Ferdinand II avait fortifié le défilé de San-Germano, de lui-même déjà très-facile à défendre : il avait élevé des bastions à l'entrée de la route, et fermé toutes les gorges des montagnes avec des abatis d'arbres. Mais les Napolitains eurent à peine aperçu la poussière soulevée par l'avant-garde française, qu'ils se sauvèrent jusqu'à Capoue. Là le peuple se déclara pour les Français : il en fut de même à Naples, ce qu'il est très-facile de comprendre après le portrait que Comines nous a laissé des princes aragonais. Enfin le malheureux roi se vit abandonné même de ses propres condottieri, et notamment du célèbre Jean-Jacques Trivulzio, depuis lors toujours dévoué aux Français. Le 21 février, Ferdinand s'embarqua avec son oncle don Frédéric; mais au lieu de fuir, comme son père, en Sicile, il s'établit dans l'île d'Ischia, à l'entrée du golfe de Naples. Le lendemain Charles était aux portes de sa nouvelle capitale.

Les Français n'eurent donc pas une lance à rompre. Pour ne point se fatiguer inutilement du poids de leur armure, ils s'avançaient à cheval, en veste du matin et les pieds dans des pantoufles. Leurs valets allaient en avant marquer à la craie, dans les villes, les maisons que devaient habiter leurs maîtres.

La terreur qui précédait les armes des Français s'étendit jusque sur l'autre rive du golfe Adriatique. Les Turcs de l'Épire et de la Macédoine abandonnèrent presque toutes les villes des côtes où ils tenaient garnison. Les Grecs, au contraire, achetaient des armes et se préparaient, avec une imprudente publicité, au massacre de leurs oppresseurs, qui devait commencer, disaient-ils, dès que le « grand roi des Francs » aurait abordé sur leurs rivages.

« Il ne semblait pas aux nôtres, dit Comines, que les Italiens fussent hommes. » Charles VIII et les siens entrèrent dans Naples (22 février 1495) au milieu des fleurs que leur jetaient les habitants. C'était, comme tous les caprices populaires, un enthousiasme qui tenait du délire. « Jamais peuple, disaient les Français, ne montra tant d'affection à roi ni à nation. »

Une fois là cependant les conquérants ne songèrent qu'à jouir de leur facile victoire. Charles VIII se fit couronner roi de Naples, empereur d'Orient et roi de Jérusalem. Il se montra aux Napolitains le manteau de pourpre sur l'épaule, le globe d'or dans la main et célébra force beaux tournois et passe-temps. Ses compagnons se partagèrent les fiefs et épousèrent les belles héritières, aux dépens des nobles du pays. Les barons angevins avaient espéré rentrer dans les biens dont les avait dépouillés la maison d'Aragon, un édit main-

tint les titres des nouveaux acquéreurs. Cette mesure était indispensable pour ne point bouleverser toutes les propriétés, mais on aurait pu dédommager les amis de la France en leur donnant des dignités, des commandements. Tout fut réservé aux Français, à qui le roi distribua jusqu'à l'approvisionnement des forteresses, jusqu'aux munitions de guerre qu'ils vendirent. Charles lui-même semblait n'avoir entrepris sa conquête que pour associer la galanterie française à la corruption italienne. Durant son séjour à Naples, le journal contemporain d'André de la Vigne ne donne comme renseignements que cette formule presque invariable : « Le matin, le roi alla ouïr messe.... Après dîner, le roi alla jouer et se divertir. » Ses soldats, Français, Suisses, Allemands, se gorgeaient à l'envi de vin, de fruits, d'or et de plaisirs. Loin de songer à Constantinople et à Jérusalem, on ne pensa même pas à déloger Ferdinand de son poste d'Ischia (à 32 kilomètres de Naples), quoiqu'une flotte française considérable eût été réunie dans le port de Gênes.

Charles VIII était plongé dans la plus entière sécurité, lorsqu'un soir, deux mois après son entrée triomphale, il reçut une lettre de son ambassadeur auprès de la république de Venise, Philippe de Comines, l'historien. Une ligue formidable des souverains de l'Europe avait été conclue contre lui à l'effet de lui fermer la sortie de l'Italie et de faire rentrer la France dans ses limites. Ferdinand le Catholique, Maximilien, Henri VII en étaient les instigateurs; les Italiens eux-mêmes qui avaient appelé les Français, ou qui leur avaient promis fidélité, Ludovic le More, Alexandre VI, Venise, Bajazet, le sultan des Turcs, etc., en faisaient partie, quarante mille hommes devaient être réunis par les puissances italiennes dans la vallée du Pô, tandis que les frontières françaises seraient attaquées par les autres confédérés. Déjà le duc d'Orléans était pressé dans Novare. La jalousie de l'Europe contre la France se révélait pour la première fois.

Il fallait se hâter. Charles laissa quatre mille hommes à Gilbert de Montpensier, qu'il nomma vice-roi de Naples, et prit, avec le reste, la route des Apennins. On eut grand'peine à franchir cette chaîne par l'étroit défilé de Pontrémoli; les Suisses s'attelèrent aux canons, les nobles eux-mêmes portèrent les munitions. Au revers des montagnes, les Français découvrirent, dans la vallée du Taro, l'armée des confédérés, forte de trente-cinq mille hommes, qui barraient la route; ils étaient eux-mêmes moins de dix mille et néanmoins résolurent de passer.

« Le lundi matin, environ sept heures, sixième jour de juillet, l'an 1495, rapporte Comines, monta le noble roi à cheval, et me fit appeler par plusieurs fois. Je vins à lui, et le trouvai armé de toutes pièces, et monté sur le plus beau cheval que j'aie vu de mon temps, appelé Savoie; plusieurs disaient qu'il était cheval de Bresse, le duc de Savoie le lui avait donné; il était noir, n'avait qu'un œil, et était moyen cheval, de bonne grandeur pour celui qui était monté dessus. Et semblait que ce jeune homme fût tout autre que sa nature ne portait, ni sa taille, ni sa complexion; car il était fort craintif à parler, et est encore aujourd'hui. Aussi avait-il été nourri en grande crainte, et avec petites personnes; or ce cheval le montrait grand, et avait le visage bon et de bonne couleur, et la parole audacieuse; il semblait bien que frère Hiéronyme m'avait dit vrai, quand il me dit que Dieu le conduisait par la main, et qu'il aurait bien affaire au chemin, mais que l'honneur lui en demeurerait. » Les batailles entre Italiens se prolongeaient ordinairement toute une journée, chaque escadron chargeant successivement un escadron ennemi avec la régularité d'un tournoi. La bataille de Fornovo dura quelques minutes, et la poursuite trois quarts d'heure, tant l'impétuosité française, la *furia francese* avait dérouté par son irrésistible élan les tacticiens italiens. Charles VIII montra beaucoup de courage personnel et se trouva un moment seul au milieu des ennemis. Les vainqueurs ne perdirent guère plus de deux cents hommes; les vaincus, culbutés par les charges de notre gendarmerie, près de trois mille cinq cents.

Toutefois cette éclatante victoire ne valut à Charles que la route de France. Incapable de délivrer par la force son cousin, le duc d'Orléans, assiégé dans Novare, il signa, 19 octobre, le traité de Verceil, qui rendit cette place au duc de Milan. Le 25, il arrivait à Gap, en Dauphiné, et le 27 à Grenoble.

Une fois en France, Charles parut oublier l'Italie. Gilbert de Montpensier, le vice-roi de Naples, brave chevalier, mais qui « ne se levait jamais avant midi, » n'était pas homme à suppléer par lui-même aux secours qu'il ne recevait pas. Ferdinand II, parti de Sicile avec quelques troupes espagnoles, surprit Naples le lendemain de la bataille de Fornoue et resserra Montpensier dans Atella, où il mourut de la peste. D'Aubigny ramena en France les débris de nos garnisons. La domination française était tombée dans le royaume de Naples aussi vite qu'elle s'était élevée, et au milieu des mêmes témoignages de joie de la part des habitants. De l'expédition de Charles VIII il ne restait pas plus de traces que des exploits d'Amadis de Gaule.

§ 3. DERNIÈRES ANNÉES DE CHARLES VIII; SES PROJETS DE RÉFORMES; SA MORT.

Dès cette première expédition nous nous étions montrés à l'Europe tels qu'elle devait nous voir si souvent et tels que nous jugea Machiavel, plus hommes de guerre qu'hommes d'État et nous entendant mieux à conquérir qu'à conserver nos conquêtes.

« Je veux, dit Comines, laisser à parler des choses d'Italie, et parler du soudain trépas de notre roi Charles, VIIIe de ce nom, lequel était dans son château d'Amboise, où il avait entrepris un grand édifice, dans les tours duquel on montait à cheval[1]. Il avait amené de Naples plusieurs ouvriers excellents, et semblait bien que ce qu'il entreprenait était entreprise de roi jeune, et qui ne pensait à la mort, mais espérait longue vie; car il joignit ensemble toutes les belles choses, dont on lui faisoit fête, en quelque pays qu'elles eussent été vues, fussent France, Italie ou Flandre.

« Cependant il avait son cœur toujours d'accomplir le retour en Italie, et confessait bien y avoir fait des fautes largement, et les contait, et lui semblait que si une autre fois il y pouvait retourner, il pourvoirait mieux à la garde du pays qu'il n'avait fait....

« Davantage avait mis le roi, de nouveau, son imagination de vouloir vivre selon les commandements de

1. On y peut monter encore aujourd'hui : c'est ce même château qui a servi de prison à Abd-el-Kader.



Bataille de Fornoue (6 juillet 1495).



Château d'Amboise.

Dieu et mettre la justice [1] en bon ordre, et l'Église, et aussi de ranger ses finances, de sorte qu'il ne levât sur son peuple que douze cent mille francs, par forme de taille, outre son domaine, qui était la somme que les trois états lui avaient accordée en la ville de Tours, lorsqu'il fut roi. Il voulait que ladite somme à lui octroyée fût uniquement employée pour la défense du royaume; quant à lui, il voulait vivre de son domaine, comme anciennement faisaient les rois. Ce qu'il pouvait bien faire, car le domaine est bien grand, s'il était bien conduit. Compris les gabelles, et certaines aides, il passe un million de francs. S'il l'eût fait, c'eût été un grand soulagement pour le peuple qui paye aujourd'hui plus de deux millions et demi de francs, de taille.

« Il mettait grande peine à réformer les abus des communautés religieuses. Il avait bon vouloir, s'il eût pu, qu'un évêque n'eût tenu que son évêché, s'il n'eût été cardinal, et celui-là deux, et qu'ils se fussent allé tenir sur leurs bénéfices. Mais il eût eu bien affaire à ranger les gens d'Église.

« Il fit de grandes aumônes aux mendiants, peu de jours avant sa mort. Il avait établi une audience publique, où il écoutait tout le monde, et par spécial les pauvres. Il ne se faisait pas grandes expéditions à cette audience; mais au moins, était-ce tenir les gens en crainte, et par spécial ses officiers, dont aucuns il avait suspendus pour pillerie.

« Étant le roi en cette grande gloire quant au monde, et en bon vouloir quant à Dieu, le septième jour d'avril, l'an 1498, veille de Pâques fleuries, il partit de la chambre de la reine Anne de Bretagne, sa femme, et la mena avec lui, pour voir jouer à la paume ceux qui jouaient aux fossés du château, et entrèrent ensemble en une galerie où se heurta le roi, du front, contre l'huis, combien qu'il fût bien petit, et puis regarda longtemps les joueurs, et devisait à tout le monde. La dernière parole qu'il prononça c'était qu'il avait espérance de ne faire jamais péché mortel ni véniel, s'il pouvait; et en ce disant, il chut à l'envers, et perdit la parole. Trois fois elle lui revint, mais peu lui dura. Toute personne entrait en ladite galerie qui voulait, et le trouvait-on couché sur une pauvre paillasse, dont jamais il ne partit, jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme, et y fut neuf heures. Lorsque la parole lui revint, à toutes les fois il disait : « Mon Dieu et la « glorieuse vierge Ma- « rie, monseigneur saint « Claude et monseigneur « saint Blaise, me soient « en aide. » Et ainsi départit de ce monde si puissant et si grand roi, et en si misérable lieu, qui tant avait de belles maisons, en faisait une si belle, et ne sut à ce besoin finer d'une pauvre chambre.... »



Armoiries d'Anne de Bretagne.

Acquisition de la Bretagne mais perte du Roussillon, de la Cerdagne, de l'Artois et de la Franche-Comté, gloire militaire acquise à Fornovo, et des architectes, des peintres ramenés d'Italie, des plants de mûrier rapportés d'au delà des Alpes à Montélimart, quelques tentatives de réforme, commencement de la rédaction des coutumes, tel est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le bilan du règne de ce prince, bon, mais peu fait pour porter une pareille couronne et courir de si grandes aventures.

La branche des Valois directs s'éteignit avec lui et fut remplacée par celle des Valois-Orléans.

1. Conformément à la demande des états généraux de 1484, Charles VIII avait fait travailler à la rédaction et à la publication des coutumes, rédaction et publication qui ne furent pas, comme on pourrait le croire, une simple mise en écrit des anciens usages, mais une réforme véritable, la destruction d'une foule de privilèges, un pas de plus vers l'égalité des conditions et l'unité législative. Sept coutumes furent publiées sous son règne : ce sont celles de Ponthieu et du Perche, Mortagne, Bellesme, Nogent-le-Rotrou, Boullenois. C'est aussi Charles VIII qui rendit sédentaire, sous le nom de *grand conseil*, une cour souveraine jusque-là ambulatoire et composée dès lors du chancelier, de vingt conseillers, clercs ou laïques, et des maîtres des requêtes de l'hôtel; elle correspondait jusqu'à un certain point à notre conseil d'État actuel. Enfin, c'est en 1490 que parut un édit prescrivant dans les tribunaux et les actes des autorités civiles l'emploi du français à la place du latin.



CHAPITRE XLII.

LOUIS XII.

§ 1. LE DIVORCE ET LE SECOND MARIAGE DE LOUIS XII.

CHARLES VIII n'ayant pas laissé d'enfants, la couronne revenait de droit au duc Louis d'Orléans, alors âgé de trente-six ans, et petit-fils d'un frère de Charles VI. Louis XII était d'une famille aimable, remuante et spirituelle, qui plaisait pour ses qualités et même pour ses défauts. Son aïeul avait été un brillant chevalier, son père un poëte qui a laissé quelques pièces charmantes; son oncle Dunois, le plus brave des capitaines de Charles VII et un des noms de la vieille France qui sont restés populaires. Louis, sans qualités supérieures, se distinguait par un grand fonds de débonnaireté. Il commença son règne en diminuant la taille et il refusa le don de joyeux avénement[1] qui s'élevait à 300 000 livres. Ancien chef de la noblesse contre l'autorité royale, il ne garda pas rancune aux fidèles serviteurs d'Anne de Beaujeu, qui l'avaient si bien battu à la journée de Saint-Aubin. Il accueillit la Trémoille et les autres en leur disant cette parole célèbre : « que ce n'était pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans[2]. »

Une grave affaire l'occupa d'abord. Il avait été contraint d'épouser en 1473 à l'âge de onze ans Jeanne de France, fille cadette de Louis XI, petite, noire et bossue. Aussi vertueuse que laide, elle avait toujours supporté avec une angélique douceur les nombreuses infidélités de son mari et n'avait jamais demandé de consolation qu'à la religion. Pendant le règne de Louis XI, le duc d'Orléans avait été trop heureux que son union avec Jeanne lui conciliât la faveur de son implacable beau-père. Mais devenu le maître, il hésita d'autant moins à briser des liens qui lui pesaient depuis longues années, que leur rupture était réclamée par l'intérêt national.

Après la mort de Charles VIII, la reine Anne s'était hâtée de se retirer au château de Nantes dans son duché de Bretagne, et d'y faire des actes de souveraineté. Il était à craindre qu'elle ne portât ce grand fief par un second mariage dans une maison étrangère, et que tous les fruits du traité de Rennes ne fussent perdus. Heureusement, Anne s'était obligée, en cas de mort de son premier époux, à accepter la main ou de son successeur ou de l'héritier présomptif de celui-ci. C'était un bien grand esprit de résignation. Mais si elle avait accepté Charles VIII, que Guichardin représente laid et si disproportionné dans ses membres qu'il ressemblait plutôt à un monstre qu'à un homme; elle avait sans doute dès ce jour là bien regardé autour du trône et remarqué que l'héritier présomptif ne rendrait pas le sacrifice trop pénible. Louis avait en effet hérité de la beauté comme de la galanterie de ce duc d'Orléans, assassiné en 1407 à la sortie du palais de la coupable Isabeau. On dit même que tous deux avaient depuis longtemps de tendres sentiments l'un pour l'autre. Ce n'est pas vraisemblable. Anne avait huit ans quand Louis d'Orléans se retira en Bretagne, douze quand il fut pris à Saint-Aubin du Cormier. Rien n'indique pendant la vie de Charles VIII que la reine ne lui fût point aussi fidèle dans sa pensée que dans sa conduite, et à la mort de son époux, elle exprima un désespoir un peu théâtral. La première des reines de France, elle porta le deuil en noir, non plus en blanc, mais Anne prétendit que cette couleur était le symbole de la constance « parce qu'elle ne se peut déteindre. » Cette constance ne dura pourtant pas longtemps. Le nouveau roi s'étant montré fort empressé d'exécuter le traité de Rennes, Anne accueillit gracieusement les avances qui lui furent faites.

Louis, il est vrai, était marié; mais Alexandre VI était pape; tout pouvait donc s'arranger et tout s'arrangea, à la grande satisfaction de chacun, sauf d'une pauvre femme qu'on sacrifia. Innocent III avait failli mettre la France en feu pour sauver la morale outragée et les droits d'Ingeburge. Alexandre VI battit monnaie avec l'honneur de la princesse Jeanne.

Les dates suivantes sont significatives. Le 17 septembre 1498, Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, l'intime confident de Louis XII depuis la première jeunesse de ce prince et, depuis son avénement, son ministre favori, reçoit le chapeau de cardinal. Au mois d'octobre, César Borgia renonce en plein consistoire à la pourpre romaine, sous prétexte que son père avait usé de violence pour le faire entrer dans les ordres, et part pour la France. Le 12 décembre 1498 des juges ecclésiastiques prononcent le divorce entre Louis XII et Jeanne de France, après une union de vingt-cinq ans; le 8 janvier 1499 le roi épouse Anne de Bretagne, et César Borgia reçoit de lui, par un acte où il est désigné comme *proche parent* du pape, le duché de Valence en Dauphiné. Il prit le titre de duc de Valentinois, au lieu de celui de cardinal évêque de Valence en Espagne, qu'il avait porté jusqu'alors.

1. Ce *don de joyeux avénement* était un tribut que tout sujet tenant de la couronne un privilége ou une charge, à quelque titre que ce fût, devait payer pour obtenir d'être confirmé dans sa place ou ses priviléges.

2. Cette réponse fut faite non à la Trémoille, comme on le dit, mais aux députés de la ville d'Orléans.

§ 2. CONTINUATION DES GUERRES D'ITALIE; PREMIÈRE ET SECONDE CONQUÊTES DU MILANAIS.

La tranquillité intérieure une fois consolidée par son mariage et la Bretagne rattachée à la France, cette fois pour toujours, Louis XII put porter toute son attention sur ce que nous appellerions aujourd'hui la question italienne, question qui devait être, jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis, jusqu'à nos guerres de religion, le nœud de la politique de l'Europe occidentale.

Le temps était aux conquêtes extérieures. Les nationalités n'étant pas encore bien formées, on croyait s'agrandir en s'étendant. On ne savait pas encore qu'il y a des conquêtes qui affaiblissent. La facilité de la première expédition d'Italie, les récits qu'on faisait de ce beau pays, ranimaient le goût des lointaines aventures. Louis XII, héritier des droits de Charles VIII sur Naples, tenait encore de sa grand'mère, Valentine Visconti, des prétentions sur le Milanais usurpé par les Sforza. Il sacrifia à la passion du temps; mais il ne le fit pas avec la témérité de son prédécesseur. D'ailleurs, s'il fallait absolument retourner à Naples et s'enfoncer à cette extrémité de la péninsule, il était



Louis XII.

sage de mettre la main sur quelque forte position au nord. Naples a toujours été fatale à la France, parce qu'elle est trop loin de nous; Milan ne lui vaudrait rien, mais lui est indispensable, du moment que nos armes ont à agir au centre ou dans le sud de la péninsule.

Avant de tenter cette conquête Louis renouvela les traités de Charles VIII avec ses voisins et chercha des alliés en Italie. Le duc de Savoie lui ouvrait les Alpes et s'engageait à le suivre avec ses troupes; Venise reçut la promesse de Crémone et de la Ghiara d'Adda ou littoral de la rivière de ce nom; Florence, celle de la soumission de Pise révoltée; le pape était gagné par la gratification faite à son fils. Ludovic, le premier traître à la cause italienne, restait isolé par sa trahison même.

Louis XII eut bientôt réuni une magnifique armée. « Qui, aux rayons du soleil, eût vu les armes reluire, les étendards au vent branler, les gros chevaux aux champs bondir et faire carrière à toutes mains, tant de lances, piques, hallebardes et autres enseignes de cuivre par chemin; tant de gendarmes, piétons, artillerie et charrois en avant marcher, bien eût pu dire sûrement que assez de forces y avait pour conquérir tout le monde. »

Réduit à ses seules forces, trahi à son tour par son gendre San Severino, Ludovic approvisionna soigneusement la garnison du château de Milan, et le 2 septembre sortit de sa capitale, pour se rendre, par le lac de Como, à Insprück, où l'avaient précédé son trésor et ses enfants. Au bout de vingt jours, tout le duché, y compris le château de Milan, une des bonnes fortereses de l'Europe en ce temps-là, était au pouvoir des Français, et les arbalétriers gascons brisaient à coups de flèches la statue de Ludovic, chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, qui y avait travaillé douze ans.

Louis XII vint en personne prendre possession de sa nouvelle conquête; il fut accueilli comme un libérateur. Le cardinal légat, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, une foule de comtes, de seigneurs et d'évêques lui formaient un brillant cortége. Vêtu d'une robe blanche, « coiffé d'une toque royale, montant un genet d'Espagne moult avantageux, » le roi passa sous une porte toute fleurdelisée d'or : l'image de saint Ambroise, patron et défenseur du pays, la surmontait, et des hommes sauvages et monstrueux soutenaient l'écu de France et de Bretagne. Aux fenêtres se pressait une « légion de dames remarquables par leur beauté et leurs chevelures artificiellement éparses sur le visage. » Partout « le lis verdoyant flo-



Louis le More fait prisonnier (1500). (Page 110, col. 1.)

rissait, » partout retentissaient les acclamations France! France! comme à la solennelle entrée de Charles VIII à Naples. Cet enthousiasme ne devait pas durer longtemps. A en croire les partisans de la France, le roi était assez riche pour abolir tous les impôts : il allégea bien quelque peu un fardeau naguère écrasant, mais ne fit ainsi que tromper les espérances exagérées d'un peuple qui demandait l'impossible : premier désenchantement. Jean-Jacques Trivulzio, qu'il laissa pour gouverner le duché, était sans doute Italien, mais avant tout homme de parti, second mécompte. Guelfe, il mécontenta par sa partialité la noblesse gibeline, en même temps qu'il irritait les autres classes par sa brutalité. On le vit tuer de sa main, sur la place du marché, quelques bouchers qui refusaient de payer la gabelle. Bientôt la haine fut universelle et contre lui et contre le souverain qu'il représentait.

Instruit du changement survenu dans l'opinion de ses anciens sujets, Louis le More, dès le commencement de février 1500, repassa le lac de Como, à la tête de cinq cents gendarmes allemands et de huit mille fantassins suisses; le 5 il rentrait dans Milan. Trivulzio recula devant un soulèvement général pour aller au-devant des renforts. Il ne les attendit pas longtemps; au commencement d'avril, Louis le More se trouvait déjà assiégé dans Novare par une nombreuse gendarmerie française et par ces formidables fantassins suisses, alors la terreur de l'Europe. Il est vrai qu'il comptait, lui aussi, beaucoup de Suisses sous ses ordres, mais avec cette différence que ceux de son armée ne lui obéissaient qu'en vertu de contrats particu-

liers, tandis que les Suisses de Louis XII étaient les soldats des cantons et combattaient sous leurs drapeaux. Les Suisses de Louis le More lui déclarèrent qu'en présence de l'étendard national ils n'avaient plus qu'à se retirer. Ils n'eurent même pas la pensée de rien stipuler, dans leur convention avec les Français, en faveur du duc, et lui dirent que pour échapper, il n'avait qu'à se cacher sous leurs habits et dans leurs rangs.

Au moment fixé par la capitulation, l'armée française se rangea sur deux longues lignes à une des portes de Novare, et les Suisses de Sforza défilèrent au milieu. Peut-être n'eût-on pas reconnu le More, qui s'était déguisé en soldat suisse « les cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du col, avec un pourpoint de satin cramoisi, des chausses d'écarlate, et la hallebarde au poing. » Mais deux traîtres le désignèrent à Louis de la Trémoille, ce même général qui, fort jeune encore, avait fait prisonnier le duc d'Orléans rebelle, en 1488. Les Suisses, sans rien tenter pour la défense de Sforza, continuèrent tranquillement leur chemin, et, avant de rentrer dans leurs montagnes, couronnèrent cette indigne conduite par la prise de Bellinzona, qui commande la vallée du Tessin, et devint pour eux la clef de la Lombardie.

Quant à Louis le More, il fut enfermé dans un cachot du château de Loches en Touraine, et mourut lorsqu'on l'en fit sortir. Il y avait supporté une captivité si dure, qu'on ne lui accordait pas la permission d'écrire ou de lire. Deux de ses fils purent gagner l'Allemagne, d'où on les verra revenir.

§ 3. LOUIS XII, NAPLES ET FERDINAND LE CATHOLIQUE; BAYARD.

La leçon que Louis XII venait de recevoir ne fut pas perdue; le cardinal Georges d'Amboise, qu'il chargea de réorganiser sa conquête, traita les Milanais avec douceur. Il institua dans leur capitale une sorte de parlement, sur le modèle de ceux de France, qui donna à ce pays, ce qu'il n'avait guère connu, une justice impartiale, et confia le gouvernement de cette province à son neveu, le seigneur de Chaumont, dont l'administration prudente et ferme fit bientôt oublier à Milan ses anciens maîtres, qui l'avaient tant de fois traité avec une folle cruauté.

Le Milanais conquis, Louis songea à Naples; toutefois, au lieu de recommencer l'expédition aventureuse de son prédécesseur, il entama une sorte de campagne diplomatique. Il s'assura d'abord de la neutralité ou de l'appui du centre de l'Italie. Les Florentins reçurent de lui des secours contre Pise toujours révoltée; mais les soldats français épargnèrent longtemps les héroïques habitants de cette ville, qui combattaient au cri de « vive la France! » Alexandre VI voulait faire de la Romagne, aux dépens des mille petits tyrans qui changeaient ce pays en un repaire de bandits, une principauté pour son fils César Borgia. Quelques troupes françaises permirent à cet homme passé maître en crimes et en trahisons, dont Machiavel a pu faire le héros de son livre du *Prince*, de balayer cette petite et sanguinaire féodalité romagnole.

Ainsi la France devenait prépondérante dans le nord et le centre de l'Italie, et jusque-là son influence y était plutôt heureuse que mauvaise. Mais Louis voulait aller plus loin. Il s'avisa, pour prendre le royaume de Naples sans coup férir, de le partager d'avance avec Ferdinand le Catholique. Par le traité de Grenade (1500), il se réservait le titre de roi, avec Naples, Gaëte, les Abruzzes et la Terre de Labour. Ferdinand ne demandait que la Pouille et la Calabre, avec le titre de duc. Louis XII se jouait à plus fin que lui.

Malgré nos erreurs et nos fautes, nous aurions vraiment le droit de concevoir quelque fierté si nous comparions notre société à celle de ce temps là. Alors tous les gouvernements, monarchies ou républiques, et des rois, des papes, des hommes supérieurs, ne rougissaient pas de commettre et même d'avouer hautement d'infâmes trahisons qu'aujourd'hui l'opinion publique rendrait impossibles. Le traité de Grenade avait été secret. Ferdinand le Catholique, au moment même où il le signait, prévint le roi de Naples, son allié, son cousin, qu'il pouvait être sans inquiétude, et que si les Français faisaient mine de vouloir l'attaquer, il y avait en Sicile, toute prête à voler à son secours, une armée espagnole commandée par Gonsalve de Cordoue.

Dès qu'il fut avéré qu'une armée et une flotte françaises s'avançaient contre Frédéric III, celui-ci, dont toute la confiance reposait sur le *grand capitaine*, l'appela de Sicile et reçut les Espagnols dans ses places de guerre. Le vainqueur de Grenade, qui ne se cachait pas pour dire que « la toile de l'honneur devait être d'un tissu lâche » afin d'y laisser filtrer beaucoup d'infamies, se hâta de bien s'établir dans les villes fortes qu'on lui ouvrait; puis, lorsque les Français atteignirent les frontières du royaume, il déclara tout à coup à Frédéric III qu'il prenait possession pour son maître, le roi d'Aragon, des cités et forts où avaient été admis ses soldats. Ainsi pressé par de formidables ennemis, entouré de traîtres ou de lâches qu'effrayait le sort de la garnison de Capoue, tout entière égorgée par les Français ou pendue aux créneaux de la place, le malheureux roi renonça à combattre. Il aima mieux toutefois se remettre à la générosité d'un loyal adversaire, qu'à celle du parent perfide qui l'avait si odieusement trahi. Louis XII lui accorda le duché d'Anjou et trente mille ducats de rente, à condition qu'il ne quitterait jamais la France. Frédéric III y mourut le 9 septembre 1504. Son fils aîné, Ferdinand, duc de Calabre, avait essayé d'abord de se défendre dans Tarente. Gonsalve lui jura sur l'hostie qu'il était libre de se rendre où bon lui semblerait, et l'envoya prisonnier en Espagne, où il mourut (1550). Alphonse, le plus jeune, expira à Grenoble (1515); des filles de Frédéric III, une seule, la comtesse de Laval, laissa une postérité. C'était une dynastie éteinte.

Il est rare que les larrons s'entendent pour le partage du butin. La Capitanate, au midi des Abruzzes, et la Basilicate, au sud-ouest de la Pouille, rentraient-elles dans le lot de Louis ou dans celui de Ferdinand? On ne l'avait pas dit au traité; on se le demanda bientôt les armes à la main. On ne put s'entendre non plus sur le partage du péage de deux cent mille ducats, acquitté par les conducteurs des troupeaux voyageurs qui paissaient en été sur les sommets des Abruzzes, en hiver dans les plaines de la Pouille.

Comme les forces de Gonsalve de Cordoue étaient

oin d'égaler celles des Français, il proposa de terminer le différeud à l'amiable, et traîna les négociations tellement en longueur, que le vice-roi de Naples, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, se décida enfin, (juin 1502), à attaquer les Espagnols sur tous les points. Gonsalve lui-même se trouva bloqué dans Barletta. Malheureusement le duc de Nemours était un chef incapable, qui éparpilla ses troupes au lieu de les concentrer sur le point vulnérable. Le temps se perdit en vaines escarmouches, où il se donuait de fort beaux coups de lances qui faisaient la réputation des chevaliers, mais point du tout les affaires du roi. Les paladins de l'Arioste ne combattaient pas mieux. Tel fut le combat de onze Français contre onze Espagnols, de treize Italieus contre treize Français. Telle fut la rencontre de Bayard avec don Alonzo de Soto Mayor, épisode curieux qui peint les mœurs du temps et la bonne figure du chevalier sans peur et sans reproche.

Bayard était né en 1476 au château de ce nom, à 24 kilomètres de Grenoble. Son oncle, évêque de cette ville, lui parlait bien de Dieu, mais aussi de la gloire de sa famille. « Mon enfant, lui disait-il, sois noble comme tes aucêtres, comme ton trisaïeul qui fut tué à Poitiers aux pieds du roi Jean; comme ton bisaïeul et ton aïeul, qui eurent le même sort, l'un à Azincourt, l'autre à Montlhéry, et enfin comme ton père, qui fut couvert d'honorables blessures en défendant la patrie. » Bayard se souvint toujours des paroles du bon évêque. A dix-huit ans, il eut deux chevaux tués sous lui à Fornoue et enleva un drapeau ennemi. A vingt-quatre il était déjà le modèle du parfait chevalier, humain, modeste, indomptable. Dans un des fréquents combats qui se livrèrent aux portes de Barletta, don Alonzo de Soto Mayor, parent de Gonsalve de Cordoue et un des plus redoutés chevaliers espagnols, avait été fait prisonnier par Bayard après une lutte où « sans eux reposer ils se donnèrent cinquante coups d'épée. » Se contentant de la parole de son captif, Bayard lui donna pour prison un vaste château où il allait et venait librement, « faisant grand'chère avec lui. » Don Alonzo cependant ne tarda pas à s'ennuyer de ne point voir arriver sa rançon. Un simple engagement d'honneur ne paraissait point à un parent du grand capitaine un obstacle à la fuite : un matin, don Alonzo s'échappa du château avec un soldat qu'il avait corrompu. On courut après lui, on le ressaisit et il fut emprisonné dans une tour jusqu'à payement de mille ducats, que Bayard, lorqu'il les reçut, distribua devant Alonzo lui-même à ses compagnons, sans rien garder pour lui. De retour vers les siens, Alonzo accusa les Français et Bayard de l'avoir maltraité. De là colère du bon chevalier, défi, jour pris pour le combat. Bayard, quoique tourmenté par la fièvre, entra en lice au moment fixé: « Il se mit à deux genoux, fit son oraison à Dieu, puis se coucha de son long, baisa la terre, et, en se relevant, fit le sigue de la croix, marchant droit à son ennemi, aussi assuré que s'il eût été dans un palais à danser parmi les dames.... Plusieurs coups se ruèrent l'un sur l'autre sans eux atteindre. Le bon chevalier connut bientôt la ruse de son ennemi, qui, incontinent ses coups rués, se couvrait le visage; alors il s'avisa d'une finesse : pendant que don Alonzo levait le bras pour frapper un coup, le bon chevalier leva aussi le sien; mais il tint l'estoc en l'air sans jeter son coup; et quand celui de son ennemi fut passé et qu'il le peut choisir à descouvert, lui va donner un si merveilleux coup dedans la gorge, que, nonobstant la bonté du gorgerin, l'estoc entra dedans la gorge quatre bons doigts, de sorte qu'il ne le pouvait retirer. Don Alonzo se sentant frappé à mort laissa son estoc et va saisir au corps le bon chevalier, qui le prit aussi comme par manière de lutte, et se menèrent si bien que tous deux tombèrent à terre l'un près de l'autre. Le bon chevalier diligent et soudain prend son poignard et le met dans les naseaux de son ennemi en lui disant : « Rendez-« vous, seigneur Alonzo, où vous êtes mort. » Mais il n'avait garde de parler, car déjà était passé. » (*Mémoires du loyal serviteur.*) Bayard se montra fort chagrin de la mort de son ennemi et permit aux Espagnols de lui donner la sépulture, bien qu'il eût le droit « de faire du corps à sa volonté. » Bayard termina le combat comme il l'avait commencé, en se mettant à genoux, en baisant la terre et en remerciant Dieu d'avoir sauvé son honneur.

Cette victoire de Bayard n'était pas faite pour ranimer le courage des Espagnols, qui maintenant vont trembler au seul nom du terrible gentilhomme. En outre, le vice-roi allait recevoir des renforts tellement considérables, que, malgré sou iucapacité, la lutte serait devenue fatale aux Espagnols, si la fourberie du roi d'Aragon n'y avait pourvu. Philippe le Beau, son gendre, vint en France, où on l'accueillit avec de grands honneurs. A Paris, il avait fait une entrée presque royale. Il trouva Louis XII à Blois, où les fêtes furent encore plus belles. Ce n'étaient que joutes et tournois, danses et jeux, festins et soupers auxquels le bon roi n'assistait pas toujours, car scrupuleux observateur des vigiles, le jour même de l'arrivée de l'archiduc, il jeûnait « au pain et à l'eau. » Louis XII se promenait familièrement avec Philippe comme avec le gendre de sou fidèle allié; et il défendait qu'on « essayât » avant le repas les vins et les mets que leur servaient les serviteurs de son hôte, pour mieux montrer sa confiance. Tous deux discutèrent enfiu et signèrent, en présence des ambassadeurs de Ferdinaud, un traité de paix, en vertu duquel traité, tous les droits de la France au royaume de Naples devaient être donnés pour dot à Madame Claude, fille de Louis XII, que Charles de Luxembourg, fils de Philippe le Beau, qui fut depuis Charles-Quint, devait épouser. Les deux enfants ainsi fiancés étaient déclarés roi et reine de Naples, et le traité de Grenade ne recevait plus son exécution que jusqu'à la consommation du mariage.

Ce voyage et ce traité étaient un stratagème de Ferdinand, qui faisait jouer à son gendre, fort innocent de cette duperie, un rôle odieux. Le roi de France, dès le commencement des négociations, avait arrêté la marche de ses troupes; le roi d'Aragon, au contraire, avait envoyé à Gonsalve des renforts qui le débloquèrent, et quand il sut que ses affaires étaient en bonne voie, il refusa formellement sa ratification au traité. Louis se plaignit fort d'avoir été trompé; « et c'est la seconde fois, disait-il. — Il en a menti, l'ivrogne, répondit impudemment Ferdinand, c'est au moins la dixième. »

Nemours était malheureusement incapable de punir cette perfidie. Gonsalve profita de son avantage et poussa vivement ses adversaires. Le 21 avril 1503, il battit à Seminara notre meilleur général, l'Écossais

Stuart d'Aubigny, qui avait déjà fait l'expédition de Charles VIII, et le 28 vainquit et tua le duc de Nemours à Cérignola, dans la Capitanate. Louis fit de grands préparatifs pour tirer vengeance de cette trahison. Il envoya sur les Pyrénées deux armées qui échouèrent, et au delà des Alpes une troisième qui n'eut pas meilleur sort. Elle était cependant formidable : vingt mille hommes, Français et Suisses, commandés par l'habile la Trémoille ; mais le général tomba malade à Parme : de là un premier retard. Ensuite on lui donna pour successeur le marquis de Mantoue, le vaincu de Fornoue, que les Français voyaient avec déplaisir à leur tête. A Rome, Alexandre VI venait de finir par une mort étrange son odieuse vie ; il avait bu



Bayard défendant seul le pont du Garigliano. (Page 113, col. 1.)

un vin empoisonné qu'il destinait à d'autres, et durant huit jours, les entrailles brûlées, il se tordit sur son lit dans les plus horribles souffrances. Le cardinal d'Amboise, auquel un « chevaucheur » était venu apporter la nouvelle « de Rome à Mâcon en quatre jours, » voulut recueillir cet héritage en cachant son ambition personnelle sous cette pensée d'intérêt public, que les affaires du roi en iraient bien mieux s'il devenait pape. Afin d'augmenter ses chances de succès, il retint l'armée française non loin des prélats électeurs. Nos troupes perdirent encore là un temps précieux et sans aucun profit, puisque ce fut un Italien, Pie III, qu'on proclama.

Arrivés dans le royaume de Naples à l'approche de

la mauvaise saison, les Français furent cantonnés, par le marquis de Mantoue, sur les bords humides et fiévreux du Garigliano, où ils ne purent que maudire leur général. Mal obéi, celui-ci résigna son commandement aux mains du marquis de Saluces, qui du moins retira les Français de quartiers où la maladie les décimait. Ils gagnaient Gaëte, lorsqu'ils furent atteints par le grand capitaine à Molo di Gaëta. La déroute fut complète : l'artillerie, les bagages, ainsi qu'un grand nombre de prisonniers tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Tant de honte ne fut rachetée que par l'héroïsme de Bayard qui défendit seul un pont du Garigliano. « Comme un tigre échauffé il s'accula à la barrière du pont et à coups d'épée se défendit si très-bien que les Espagnols ne savaient que dire et ne cuidaient point que ce fût un homme. » Ses compagnons eurent le temps de lui amener cent hommes d'armes, et alors les Français forcèrent les Espagnols de reculer plus d'un grand mille. Mais comme des renforts arrivaient sans cesse aux ennemis, le bon chevalier dit à ses compagnons : « Messeigneurs, avons assez fait aujourd'hui d'avoir sauvé notre pont, retirons-nous le plus serrément que nous pourrons. » Son conseil fut tenu à bon et ils commencèrent à se retirer au beau pas. Toujours était le bon chevalier le dernier, qui soutenait toute la charge, mais son cheval épuisé tomba et Bayard fut pris. Comme il garda de se nommer, les ennemis lui laissèrent ses armes. Ses compagnons ne tardèrent pas à s'apercevoir de sa disparition et furieux s'élancèrent de nouveau en avant contre les Espagnols. Bayard délivré sauta sur un cheval « sans mettre le pied en l'étrier, criant : « France ! France ! Bayard ! Bayard ! que « vous avez laissé aller. » Ce nom redouté acheva de jeter l'épouvante parmi les Espagnols et les chevaliers s'en retournèrent « très-joyeux d'avoir recouvré *leur vrai guidon d'honneur*. Durant huit jours ne cessèrent de parler de leur belle aventure et des prouesses du bon chevalier. »



États généraux de Tours (14 mai 1506). (Page 115, col. 1.)

Un autre vaillant capitaine, Louis d'Ars, se maintint seul dans le royaume de Naples jusqu'au milieu de 1504. Il avait rassemblé « à ses coûts » six cents hommes de pied de tous pays et deux cents chevau-légers albanais, « gens qui ne demandaient qu'à gagner. » On eût dit que jamais il ne dormait : « S'il fût au soir en un lieu comme pour y devoir passer la nuit, à dix milles de là était au point du jour en la barbe des ennemis. » Il refusa d'être compris dans le traité de Gaëte et dépensa une énergie et une activité capables de conquérir un royaume, à la défense de quelques forteresses de la Pouille. Malheureusement ces efforts isolés ne pouvaient réparer nos désastres, et l'Espagne se trouva maîtresse des Deux-Siciles, qu'elle a gardées jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Louis d'Ars, obligé enfin de se retirer, s'ouvrit, la lance au poing, un chemin jusqu'en France.

§ 4. LES QUATRE TRAITÉS DE BLOIS ; LOUIS XII, PÈRE DU PEUPLE.

Il y avait à craindre que la perte du Milanais ne suivît celle du royaume de Naples. L'empereur Maximilien s'apprêtait déjà à faire valoir ses droits impériaux au delà des monts, et Gonsalve de Cordoue marchait vers le nord de la péninsule. Louis XII divisa ses ennemis et les désarma par les traités de Blois. La reine

Anne, « qui n'avait pas l'air de France agréable, » avait pris sur son époux un extrême ascendant; et comme depuis la mort de deux enfants mâles elle avait concentré toute son affection sur sa fille Claude, elle poussa le roi à rêver pour cette enfant une grandeur sans égale. A son instigation fut signé à Blois, le 22 septembre 1504, un premier traité qui stipulait que le jeune Charles de Luxembourg, déjà héritier des Pays-Bas, de l'Artois, de la Franche-Comté, par son père Philippe le Beau; de l'archiduché d'Autriche par son aïeul paternel Maximilien; de l'Aragon, de la Sicile, de Naples et de la Sardaigne par son aïeul maternel Ferdinand le Catholique ; de la Castille et des Indes par son aïeule maternelle Isabelle, épouserait Madame Claude de France, qui lui apporterait en dot tous les droits de la France sur le duché de Milan et le royaume de Naples, ainsi que le duché de Bretagne, héritage de sa mère, le comté de Blois, héritage personnel de son père, enfin la Bourgogne, enlevée par Louis XI (1477) à Marie, aïeule de Charles de Luxembourg.

Un second et un troisième traité furent encore signés le même jour et entre les mêmes parties. Par le second, Maximilien donnait à Louis XII, pour deux cent mille francs, l'investiture du Milanais, fief impérial. Cette investiture se faisait attendre depuis longtemps, et le successeur des Sforza la considérait comme indispensable à la légitimation de sa conquête. En retour, Louis reconnaissait pour valables tous les droits et toutes les prétentions de l'empereur sur les princes et États de l'Italie et de l'Allemagne.

« Le troisième traité, signé le même jour, dit Sismondi, joignait à l'inconcevable imprudence des deux précédents la perfidie: car il était dirigé contre Venise, alors alliée des Français. Les deux monarques, sans provocation, sans cause de guerre autre que la jalousie que les républiques inspirent toujours aux rois, se promettaient d'attaquer sous quatre mois, de concert, la république, et de partager entre eux ses États de terre ferme. Comme cependant la part que s'en réservait le roi devait, s'il n'avait pas de fils, passer avec le duché de Milan au petit-fils de Maximilien, l'anéantissement de la république de Venise achevait de détruire les barrières de la France. Charles-Quint, auquel la reine Anne, en lui donnant sa fille, semblait vouloir assurer la monarchie universelle, n'aurait éprouvé aucun obstacle pour faire entrer les Hongrois et les Dalmates, ses sujets, en Italie; maître de la Lombardie, du comté d'Asti et des Deux-Siciles, il aurait menacé la Provence et le Dauphiné, sur lesquels il aurait revendiqué les antiques droits du royaume d'Arles; maître de la Bohême et de l'Autriche, souverain électif de l'Allemagne, souverain héréditaire du comté de Bourgogne et des Pays-Bas, la cession du duché de Bourgogne, du comté d'Artois et de celui d'Auxerre l'amenait jusqu'aux portes de Paris; il y serait arrivé également au couchant par le duché de Bretagne et le comté de Blois, tandis qu'il aurait hérité de Ferdinand et Isabelle toutes les monarchies des Espagnes. Jamais projet plus fatal pour l'indépendance de la nation française n'avait pu être formé par ses plus ardents ennemis. La seule justification de Louis XII pour son accession aux traités de Blois, qu'on pourrait qualifier d'acte de trahison envers la France, c'est qu'il était alors malade. »

Les malheurs publics et privés qui avaient accablé coup sur coup Louis XII avaient, en effet, influé sur son tempérament. Au commencement de l'année 1505, sans maladie apparente, il déclina visiblement. On le voyait passer de loin, les yeux creux, le teint jaune et plombé, le dos voûté et les jambes chancelantes. Dans le palais même on ignora quelque temps son mal. Cependant il ne mangeait plus; bientôt il ne put quitter sa chambre que pour se traîner sur une terrasse dès qu'un rayon de soleil l'invitait à venir ranimer en plein air sa mourante vie. Il préférait la compagnie de son confesseur à celle de son fou Triboulet, et maître Copus, son médecin, ne l'entretenait plus que des écrits d'Hippocrate. Au mois d'avril l'état du roi empira tellement, qu'Anne, le croyant sur le point de mourir, se disposa à gagner la Bretagne avec sa fille. Elle fut même accusée d'avoir voulu emmener l'héritier présomptif de la couronne, le jeune François d'Angoulême, dont la captivité lui aurait peut-être permis de violer la loi salique et de faire monter Madame Claude sur le trône de France.

Remarquons à ce sujet que les traités de Blois n'étaient désastreux qu'à cause de cette loi salique. Supposons qu'elle n'eût pas existé, et Charles-Quint succédait légitimement à Louis XII. C'était alors en France qu'il prenait son point d'appui, à la France qu'il réunissait les Pays-Bas; et la longue et sanglante rivalité des maisons de France et d'Autriche n'éclatait pas. Nous n'avions pas, il est vrai, le règne de François Ier, mais nous aurions toujours eu la Renaissance. Le prince qui ramassait le pinceau du Titien aimait les arts, comme celui qui appelait Léonard de Vinci son père.

Mais cette loi salique était chère à la France. Pierre de Rohan, maréchal de Gié, gouverneur d'Angers et surintendant de l'éducation du jeune comte d'Angoulême, s'effraya de cette espèce de fuite de la reine; il arrêta sur la Loire les bateaux chargés de ses plus précieux effets, empêcha son départ et mit en sûreté le jeune François. Quand Louis revint à la santé, Anne lui demanda vengeance. Une commission de juges serviles, formée sous la présidence du sire d'Albret, instruisit le procès du maréchal, et, le président étant malade, ce fut dans sa chambre que se firent les procédures. Un jour, pendant que le greffier donnait lecture des pièces du procès, le maréchal s'était assis sur un banc d'osier, vis-à-vis du lit où était couché le sire d'Albret. Il gardait une contenance froide et digne, mais pour dissimuler ses impressions et surtout sa colère, « il se peignait la barbe avec les mains, » et de cette barbe argentée qu'il avait laissée croître fort longue pendant sa prison, il couvrait par moments la moitié de son visage, si bien qu'on ne lui voyait plus que le front et les yeux. Or, un petit singe que le sire d'Albret tenait caché sous les draps, sortit de sa retraite durant l'interrogatoire et fit « la baboue aux sieurs du conseil en robes noires. » Après beaucoup de grimaces, qui égayaient l'assistance au milieu des débats d'un procès capital, il s'élança sur les genoux de Pierre de Rohan et lui saisit la barbe, la tirant à toute force. Rohan courroucé cria « qu'on se truffait de lui, » se leva et jeta avec violence contre terre le singe, qui se réfugia sur le lit de son maître et montra les dents au maréchal, pendant qu'éclatait un rire universel. « Adieu, seigneurs, dit en se retirant l'accusé dont ces rires redoublaient l'indignation, gardez bien votre marmot. » Ce procès, poursuivi avec le mépris de toutes les convenances, se termina

par un arrêt qui dépouillait le maréchal de ses charges et de la surintendance de l'éducation du comte d'Angoulême, et l'éloignait de la cour pour cinq ans.

Cependant le roi, qui, par une faiblesse coupable, sévissait contre ce loyal serviteur, comprit peu à peu qu'il avait, en signant les traités de Blois, sacrifié les intérêts du pays à son affection pour sa femme et pour sa fille. L'année 1505 n'était pas expirée qu'il saisit avec empressement une occasion de réparer le mal.

La grande reine de Castille, celle qui avait détruit en Espagne le dernier royaume des Maures par la conquête de Grenade, et qui avait donné à Christophe Colomb les moyens de découvrir l'Amérique, Isabelle, avant de descendre au tombeau (1504), avait nommé son mari, Ferdinand le Catholique, régent de Castille, à condition de ne pas se remarier, pour laisser les couronnes de Castille et d'Aragon réunies sur la tête de leur petit-fils, Charles de Luxembourg. Mais leur gendre, Philippe le Beau, que cet arrangement dépouillait, prétendit que si les infirmités de Jeanne la Folle, sa femme, et l'enfance de Charles, son fils, les rendaient tous deux incapables de gouverner, il était lui, comme mari, le curateur légal de l'une, et, comme père, le tuteur naturel de l'autre. Sommé par son gendre de renoncer à la régence et abandonné des nobles castillans, en qui se réveillait la vieille jalousie contre les Aragonais, Ferdinand résolut, pour se venger, de défaire l'œuvre de sa vie, l'unité de l'Espagne, en contractant un nouveau mariage qui pût priver son petit-fils des couronnes d'Aragon, des Deux-Siciles et de Sardaigne. Il avait alors cinquante-trois ans; néanmoins, par un quatrième traité signé à Blois comme les trois précédents, le 12 octobre 1505, il épousa une nièce du roi de France, Germaine de Foix, âgée de dix-huit ans et d'une beauté remarquable. « Louis cédait à sa nièce tous ses droits sur Naples, sous condition cependant que, s'il ne naissait point d'enfants de ce mariage, ces droits reviendraient à la France. Ferdinand promettait à Louis, pendant dix ans, 100000 ducats chaque année; les deux rois formaient en même temps une confédération étroite pour être, disaient-ils, «comme deux âmes en un seul corps. » Le rusé Aragonais devait bien rire en lui-même de cette convention sentimentale; nous le retrouverons dès 1510 le principal adversaire de Louis XII.

Il était possible que la nouvelle union du roi d'Aragon restât stérile, comme il arriva en effet; ce traité n'en était pas moins contraire à une des principales conditions du mariage de Madame Claude. La Bretagne et la Bourgogne étaient encore engagées par les précédentes stipulations; Louis, pour s'en affranchir, se fit forcer la main par son peuple.

Le 14 mai 1506, une assemblée de notables ayant été réunie dans la grande salle du château de Plessis-lez-Tours, les députés remontrèrent au roi que la loi fondamentale de l'État ne permettant pas d'aliéner deux provinces qui faisaient partie du domaine de la couronne, ils le suppliaient qu'il lui plût donner sa fille unique en mariage « à M. François, ici présent, qui est tout Français. » Louis XII n'eut pas de peine à accorder ce que lui-même désirait. Cette fois il avait peut-être trompé les trompeurs. Maximilien, qui avait toujours la même ambition et la même pénurie; Ferdinand, chargé, après la mort prématurée de Philippe le Beau, de la régence de Castille et de la tutelle de Charles d'Autriche, ne réclamèrent point. Le 21 mai, le jeune duc de Valois, plus tard François I[er], alors âgé de douze ans, était fiancé à Madame Claude, âgée de sept. Charles-Quint, qui n'en avait que six, se voyait enlever sa fiancée par un prince sur qui il devait prendre plus tard, dans leur longue lutte, d'amples et nombreuses revanches.

Au sujet des états de 1506, il est à propos de remarquer que Louis XII, qui fut l'idole de la bourgeoisie, tout en gardant l'esprit chevaleresque de ses aïeux, ne réunit pas une seule fois de véritables états généraux. Cette assemblée, la seule qui se tint sous son règne, fut un conseil de bourgeois où la noblesse et le clergé ne figurèrent que comme ornement du trône; les députés des villes et du corps judiciaire, seuls convoqués expressément, votèrent seuls, et c'est dans ce congrès du tiers état que fut décerné à Louis XII, par la bouche d'un représentant de Paris, le titre que l'histoire lui a conservé. « Pour sa grande bonté et diminution des impôts, ainsi que pour les utiles barrières mises par lui à la licence[1] des gens de guerre et à l'avidité des gens de robe, il fut appelé *Père du peuple.* »

§ 5. RÉVOLTE DE GÊNES ET LIGUE DE CAMBRAI.

L'année même où Louis XII déchirait les traités de Blois, son attention fut ramenée sur l'Italie par un de ces soulèvements populaires si fréquents dans la vie des républiques italiennes.

Lorsqu'il avait pris possession de Milan, il s'était également emparé de Gênes. Toutefois cette cité, autrefois si puissante et glorieuse, n'était pas réduite à l'état de sujette. Les Français y régnaient, mais en vertu d'une capitulation volontaire, par laquelle la république avait consenti à recevoir pour doge un gouverneur français nommé par le roi, comme tant d'autres villes italiennes avaient pris souvent, au moyen âge, des podestats étrangers. L'administration demeurait républicaine, et la constitution très-démocratique. Mais le gouverneur français, gentilhomme imbu de tous les préjugés de sa caste et qui ne comprenait rien aux mœurs des républiques, réserva toutes ses faveurs pour les nobles, pour les Doria, les Spinola, les Fieschi, les Grimaldi, dont l'insolence ne connut bientôt plus de bornes. Ils affectaient de porter des poignards, sur le manche desquels on lisait: *castiga-vilano* ou *châtie-vilain*, et chaque jour c'étaient de nouvelles insultes dont les plébéiens avaient à rougir. L'exaspération arriva à un tel point, que le moindre incident devait faire éclater une révolte. « Le 18 juillet 1506 se trouva sur le marché aux herbes, dit Jean d'Auton, historien français contemporain, un nommé Guillon, de ceux du peuple, lequel marchandait des potirons, d'autres disent des champignons, ce que voulant aussi le vicomte Do-

1. Peine de mort avait été portée par Louis XII contre les soldats qui rançonneraient les paysans : plusieurs furent exécutés. Rien de plus difficile et de plus méritoire, au sortir du moyen âge, que de protéger le vilain contre l'homme d'armes. Une autre plaie sociale du bon vieux temps, c'était la cherté de la justice, que l'État ne rétribuait pas, et qui se dédommageait amplement sur les plaideurs, au moyen des *épices*. Louis XII disait que rien ne lui était odieux « comme la vue d'un procureur chargé de sacs. » — « Les avocats, disait-il en *gaussant*, s'attribuent impudemment l'artifice des cordonniers, lesquels allongent et tirent le cuir avec les dents; ainsi font les avocats en la dilatation des lois. » On le voyait quelquefois, lorsqu'il était à Paris, trotter sur sa mule du côté du parlement, afin d'aller lui-même surveiller les juges de près.

ria, gentilhomme, il mit la main au panier. Guillon, qui encore ne les avait payés, les voulut emporter, disant que premier les avait marchandés et qu'il les aurait; voyant cela, ledit gentilhomme donne un grand coup de poing au travers du visage dudit Guillon, en disant : « Emporte cela, vilain, et j'emporterai les potirons. » Et de fait tira une dague qu'il avait et voulut frapper Guillon, qui tantôt quitta le gage, et comme outragé d'avoir été battu, tout plein d'ire et de courroux commence à crier : *Pople! pople!* sur les gentilshommes, dont tout à coup se meut le peuple.... De sorte qu'en moins d'une heure, plus de dix mille vilains furent armés par les rues. » Doria et un autre furent tués, plusieurs gentilshommes blessés : tous les nobles furent obligés de quitter la ville, et avec eux tomba l'autorité du roi de France, leur protecteur.

Louis XII voulut faire rentrer lui-même « ces orgueilleux vilains » dans le devoir. Parti de Grenoble le 3 avril 1507, il arriva le 26 au pied des montagnes qui entourent la ville. Les Génois, qui avaient montré tant de courage au moyen âge, restèrent dans cette circonstance au-dessous de leur renommée, et n'essayèrent de défendre aucun de leurs défilés. Il n'y eut qu'une action sanglante sur la hauteur du Belvédère, où le brave la Palice fut blessé. Bayard, qui était là aussi, leur criait : « Ores, marchands, défendez-vous avec vos aunes, et laissez les piques et les lances, lesquelles vous n'avez accoutumées. »

Le 29, Louis XII fit son entrée dans la ville à cheval, armé de toutes pièces, l'épée nue à la main. Il pardonna aux Génois, mais de ce pardon tel qu'on le pratiquait au seizième siècle. La charte des libertés génoises fut brûlée par la main du bourreau; la *seigneurie* de la ville, avec les îles de Corse et de Chio, fut réunie au domaine royal; soixante de ses plus braves défenseurs furent pendus ou décapités; parmi eux le doge qu'ils avaient choisi, Paul de Novi, teinturier, plein d'intelligence et de courage, dont la tête fut fixée au bout d'une pique, et les quatre membres cloués à quatre portes de la ville. Gênes paya encore une contribution de guerre de 200 000 florins, et bâtit à ses frais la forteresse de la Lanterne, d'où l'on devait dominer la ville et le port, par conséquent tenir la population en respect (1507).



Louis XII fit son entrée dans Gênes l'épée nue à la main.

Gênes venait de sentir le poids des armes de la France; Venise, son ancienne et heureuse rivale, allait faire la même épreuve. Louis XII s'évertuait à écraser ses alliés naturels!

Seule des puissances italiennes, Venise, en s'alliant tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, avait gagné au milieu des désastres de la péninsule. Mais cette politique astucieuse ne pouvait toujours réussir : un moment devait arriver où tout le monde se tournerait contre celle qui s'agrandissait aux dépens de tous. On n'enviait pas seulement aux Vénitiens leurs richesses, leurs 1000 vaisseaux, leurs 30 000 marins; chacun de leurs voisins avait ou croyait avoir à se plaindre d'eux. Toutes ces jalousies, toutes ces cupidités se coalisèrent contre la république. A la fin de l'automne de 1508, se trouvaient à Cambrai le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, et Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et veuve du duc de Savoie. Ils se voyaient fréquemment, et leurs conférences étaient souvent troublées par des altercations si vives que la princesse écrivait : « Nous nous sommes, M. le légat[1] et moi, cuidés prendre au poil. » Le 10 décembre 1508 toute discussion cessa par la conclusion de la première transaction diplomatique où toute l'Europe soit intervenue, c'est-à-dire par la signature de la fameuse ligue de Cambrai entre Maximilien, Louis XII, Jules II, Ferdinand le Catholique, le duc de Savoie, le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue.

Le promoteur de cette ligue était un homme qui ne fut pas un saint pontife, mais qui a été un grand prince, tel du moins que ce siècle les admirait. Jules II, ce cardinal de la Rovère qui menait si bien les armées de Sixte IV et qui détermina l'invasion de Charles VIII en Italie, fut certainement un général intrépide et un homme d'État consommé. Il voulait être et fut « le maître du jeu du monde. » Il reste la plus haute expression du pape-roi ou plutôt du prince des États romains, car en lui le pape ne se montra guère.

Il se proposa deux choses : constituer le pouvoir temporel de la papauté, puis chasser les barbares de l'Italie; et pour atteindre ce double but, il usa de tous les moyens. Quand Alexandre VI mourut du poison qu'il avait pris par mégarde, son fils, César Borgia, se trouva à la merci du nouveau pape. Malade, incapable d'agir, même de parler, il fut contraint, pour sauver sa vie, de livrer ses villes, ses forteresses et son duché de Romagne. L'État pontifical héritait d'un bandit. Jules II acheva d'abord l'œuvre de Borgia et soumit ce qui restait de princes encore debout. Sur la place publique de Bologne il se fit dresser par Michel-Ange

1. Le ministre était en même temps légat du pape en France, position délicate lorsque le souverain spirituel et le souverain temporel n'étaient pas d'accord.


JULES. II.
F. P.
F. DESCHAMPS

une statue qui de la main gauche tenait une épée, et de la droite, levée et menaçante, foudroyait la ville de sa bénédiction.

Les Vénitiens occupaient depuis longtemps Ravenne et s'étaient étendus dans la Romagne après le désastre de Borgia. Jules II noua contre eux la ligue de Cambrai. Les *barbares* lui semblaient bons pour cette besogne. Le 27 avril 1509 il lança l'interdit contre Venise, ses magistrats, ses citoyens et ses défenseurs.

Louis XII, le premier prêt, passa l'Adda (15 avril) à la tête de plus de 20 000 fantassins et de 2300 lances. Les deux condottieri au service de Venise, Pitigliano et l'Alviano, agirent sans concert; et, sous prétexte que le sénat avait défendu de combattre, Pitigliano abandonna son collègue. Louis XII atteignit l'Alviano sur la digue d'Agnadel le 14 mai 1509. Un coureur vint annoncer au roi que les Vénitiens occupaient Agnadel et qu'il ne pourrait aller loger dans ce village. « Or bien, répliqua-t-il, faut aller loger sur leur ventre. » Les Vénitiens tinrent ferme d'abord; en vain le roi au premier rang s'écriait : « Enfants, le roi vous voit! » on n'avançait pas. Il s'exposa au feu « comme le plus petit soudoyer. » — « Que quiconque a peur, disait-il, se mette derrière moi : un vrai roi de France ne meurt point de coups de canon. » Une balle tua un homme d'armes près de lui, et la lance, échappée à la main du mort, tomba même sur le col du cheval de Louis XII. Enfin Bayard et quelques chevaliers déterminés se jetèrent dans les marais et arrivèrent sur le flanc des Vénitiens. La cavalerie légère, composée d'Albanais et de Stradiots, s'effraya et prit la fuite; mais l'infanterie résista bravement, quoique en plaine, à l'impétueuse gendarmerie devant qui rien n'avait tenu à Fornoue. « La cavalerie française, dit Tavannes, est meilleure que toutes les autres. » Huit à dix mille hommes restèrent sur le champ de bataille, avec toute l'artillerie et les bagages. Cette victoire menait les Français jusqu'aux lagunes. Aucune place ne résista; celles qui essayèrent de le faire furent épouvantablement traitées : on passait les garnisons au fil de l'épée. Louis, si débonnaire en France, était cruel en Italie; il faisait pendre tout paysan qui criait : Vive san Marco! le patron de Venise.

Les bandes qu'il entretenait faisaient bien pis, témoin ce triste exploit d'un capitaine d'aventuriers, l'Hérisson. Six mille malheureux s'étaient réfugiés dans une immense grotte près de Vicence, la grotte de Longara, où ils ne nuisaient à personne. Pour s'emparer des richesses qu'ils y avaient cachées, les aventuriers « s'avisèrent d'une grande lâcheté et méchanceté, car auprès de la porte mirent force bois, paille et foin avec du feu, qui, en peu de temps, rendit si horrible fumée dedans cette cave, que tous furent étouffés et morts à martyre, sans aucunement être touchés du feu. Plusieurs gentilshommes et gentilles femmes furent trouvés éteints, et eût-on dit qu'ils dormaient. Ce fut une horrible pitié. » Pour l'honneur de notre chevalerie, il faut dire que Bayard se montra fort courroucé et fit rechercher les auteurs de cet acte abominable. Deux sur-le-champ furent amenés et pendus devant la grotte « et y voulut être présent le bon chevalier. »

Le sénat vénitien sauva la république par un trait de sagesse qui était en même temps un profond calcul. Il retira ses troupes de toutes les villes de terre ferme et délia ses sujets du serment de fidélité. Ceux-ci tinrent à honneur de rester fidèles à ceux qui ne leur commandaient pas le dévouement. Repliée sur elle-même et inexpugnable au milieu de la mer, Venise attendit que la discorde éclatât parmi ses alliés; cela ne tarda guère.

§ 6. CONQUÊTES DE JULES II EN ITALIE; LA SAINTE LIGUE.

En tramant à Cambrai la ruine de Venise, Louis XII avait commis la plus grande faute de son règne, après la signature des traités de Blois. S'il fût toujours, comme au début, demeuré étroitement uni à cette république, la possession du Milanais et une prépondérance incontestée dans toutes les affaires de la péninsule lui étaient assurées. En organisant la ligue de Cambrai, il n'avait travaillé en réalité que pour Jules II. Grâce à notre victoire d'Agnadel, le pape avait recouvré les villes qu'il convoitait; la Romagne était dans ses mains, comme les Marches et le duché de Rome. De Terracine jusqu'au bord du Pô tout lui obéissait; la monarchie temporelle était reconstituée et le premier plan accompli.

Aussitôt et avec une audace de déloyauté qui même en ce siècle parut grande, il se tourna pour exécuter le second contre son allié, son protecteur de la veille. Les Français et les Espagnols étaient dans la péninsule; il commença par les premiers qui lui semblaient d'autant plus redoutables qu'ils l'avaient mieux servi, et forma contre nous une ligue qu'on appela *sainte*, parce qu'il en était le chef, mais qui déchaîna mille maux sur l'Italie et sur la France. « La flamme s'élèvera jusqu'au ciel » dit Machiavel, et il fut prophète.

Du reste, si cette politique n'était pas précisément de la bonne foi et encore moins de la charité évangélique, rien n'était mieux dans le rôle de Jules II comme prince italien. Quant à l'épithète de *barbares* qu'il jetait à la tête des étrangers, envahisseurs de l'Italie, il faut avouer que les admirateurs de Dante et de Pétrarque, les contemporains de l'Arioste, de Raphaël et de Michel-Ange n'avaient que trop le droit de la leur adresser. Indépendamment du peu de progrès que les Français, surtout les Allemands, avaient fait dans les arts, ils épouvantaient, ainsi que les Espagnols et les Suisses, l'Italie par leur féroce avidité. La seule différence entre les quatre peuples, c'est que les Français dépensaient immédiatement ce qu'ils enlevaient, tandis que les autres pillaient en avares et ne songeaient qu'à emporter chez eux leur butin. Le Français, déjà « bon enfant, » admettait l'Italien à boire de compagnie le vin qu'il lui avait pris; l'Espagnol hautain tenait en toute circonstance le vaincu à distance du *senhor soldado*. Cependant le Français était de beaucoup le plus détesté, parce que si le Suisse et l'Allemand mangeaient et buvaient davantage, leur lourde ivresse laissait quelque répit, tandis que les nôtres songeaient encore à autre chose et continuaient la conquête jusqu'au milieu des familles. Le plus sobre et le plus froidement cruel, c'était l'Espagnol.

Le 2 février 1510, Jules II accorda l'absolution à la république de Venise : il eut peu de peine à détacher de la ligue de Cambrai Ferdinand le Catholique, qui avait déjà recueilli tous les fruits qu'il en attendait; il ébranla la constance, très-facile d'ailleurs à ébranler, de l'empereur Maximilien, et fit travailler les Suisses, dont Louis XII n'avait pas voulu augmenter les subsides, par le cardinal de Sion, Matthieu Schinner, un

de nos ennemis les plus acharnés. Le duc de Ferrare, allié de la France, et la ville de Gênes furent attaqués, mais sans succès. Cependant Louis XII hésitait; ce n'était pas là une guerre ordinaire. La reine, pleine de scrupules religieux, lui faisait un cas de conscience de combattre le chef de la chrétienté. Les évêques de France, rassemblés à Tours, se souvinrent de l'exemple qu'avaient donné leurs prédécesseurs dans la querelle de Philippe Auguste et d'Innocent III au sujet de l'Angleterre, dans celle de Philippe le Bel et de Boniface VIII au sujet des droits de la couronne; ils se mirent résolûment du côté du roi, de la justice et de la France. Ils accordèrent sur les biens de l'Église un subside de 300 000 écus, déclarèrent non avenues les excommunications que pourrait lancer le pape contre lui et contre son royaume, établissant que, dans cette question toute politique, la guerre n'était pas faite au pontife, mais au souverain des États romains.

On combattit en effet sans ménagement de part et d'autre. Chaumont, à la tête des troupes françaises, surprit résolûment l'armée pontificale devant Bologne. Attaqué comme un prince, Jules II se défendit en soldat. « Il jeta dans le Tibre les clefs de saint Pierre et prit l'épée de saint Paul, » et malgré son âge et la maladie, pour encourager, par sa présence, les troupes qui assiégaient la Mirandole, il se rendit près d'elles. Cette hardiesse faillit lui coûter cher. Le bon chevalier essaya de se rendre maître du pape et choisit un endroit propice pour une embuscade. Il attendait depuis longtemps quand il vit paraître une longue file de clercs, de protonotaires, d'officiers de toute sorte. Le bon chevalier crut le moment venu et « se précipita sur les rustres, qui, fort effrayés, s'en retournèrent piquant à bride abattue, criant : Alarme! alarme! » Mais cela n'eût pas empêché le pape et les cardinaux d'être pris si « un inconvénient bon pour le saint-père et malheureux pour le bon chevalier » n'eût forcé Jules II à rétrograder. Il montait en litière quand il se mit à tomber « la plus âpre et véhémente neige qu'on eût vue cent ans devant. C'était par telle impétuosité qu'on ne se voyait pas l'un l'autre. » Le pape avait quitté son cortége et repris le chemin de Saint-Félice. « Et de malheur, ainsi que le bon chevalier chassait les fuyants à pointe d'éperon et arrivait à Saint-Félice, le pape ne faisait que rentrer dans le château. Au cri qu'il ouit, il eut telle frayeur, que subitement et sans aide sortit de sa litière, et lui-même aida à lever le pont : qui fut d'homme de bon esprit; car s'il eût autant demeuré qu'on mettrait à dire un *Pater noster*, il était croqué. »

Malgré cet incident, le pape se rendit au siége et se logea si avant avec quelques cardinaux tremblants, qu'un boulet de canon perça son appartement et tua deux hommes dans sa cuisine. Il fit déposer le boulet dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, apparemment pour remercier la Vierge d'avoir dirigé sur ces pauvres diables le projectile qui allait tout droit sur l'étole pontificale. La Mirandole finit par capituler, et le vieux pontife, dans son impatience d'y entrer, ne voulut pas attendre qu'une des portes fût déblayée : il fit planter une échelle et monta, le casque en tête, par la brèche que son canon avait ouverte (20 janvier 1511).

Il eût peut-être poussé plus loin ses succès, sans une révolte des Bolonais qui brisèrent sa statue, œuvre de Michel-Ange. Obligé de reculer, il fut battu à Casalecchio et rentra malade dans Rome. Louis XII crut le moment venu d'attaquer maintenant même le pontife. Il convoqua un concile général à Pise pour examiner la conduite du pape et le faire déposer. C'était une faute, parce que cette mesure changeait la nature de la lutte. Au-dessus du prince temporel affaibli se trouva le prince spirituel tout-puissant; Jules II mit la ville de Pise en interdit, excommunia les cardinaux dissidents, rassembla un autre concile à Saint-Jean de Latran, et invoqua l'appui des puissances catholiques de l'Europe. Toutes y répondirent : Ferdinand d'Espagne, le roi d'Angleterre Henri VIII, Maximilien, la république de Venise, les Suisses, flattés du nom qu'on leur donna de *défenseurs du saint-siége*, formèrent une *sainte ligue* (5 octobre 1511) dans le but avoué de préserver l'Église d'un schisme, en réalité pour renvoyer les Français au delà des Alpes.

§ 7. GASTON DE FOIX, SAC DE BRESCIA.

L'Espagnol Ramon de Cardona, vice-roi de Naples et généralissime de la ligue, vint se joindre avec 12 000 hommes aux troupes pontificales. Les Vénitiens, grâce à cette diversion, reprirent peu à peu leurs places perdues; 10 000 Suisses conduits par Matthieu Schinner descendirent de leurs montagnes. La trahison travailla les troupes et les garnisons allemandes encore au service de Louis XII en Italie, tandis que les frontières mêmes de France étaient menacées au nord, à l'est et au sud. Un jeune et héroïque général, neveu du roi, conjura un moment tous les dangers. Gaston de Foix, duc de Nemours, âgé de vingt-deux ans, vint prendre le commandement de l'armée d'Italie. Le fer et l'argent à la main il refoule les Suisses dans leurs montagnes (décembre 1511). Bologne était pressée par les troupes de l'Espagne et du saint-siége; il s'y jette (7 février 1512) et la dégage. Le 8, il apprend que les Allemands avaient livré Brescia aux Vénitiens; il arrive à l'improviste sous ses murs et, le 19, livre l'assaut. « Tambourins, trompettes et clairons sonnèrent l'alarme si impétueusement que aux couards les cheveux leur dressaient en la tête, et aux hardis le cœur leur croissait au ventre. »

La pluie avait rendu le terrain glissant, et les hommes d'armes, couverts de leur pesante armure avec laquelle ils n'étaient point accoutumés à marcher, bronchaient et tombaient à chaque pas. Nemours donna l'exemple d'ôter ses souliers pour s'affermir sur le sol, et ce fut pieds nus que la chevalerie monta aux murailles. La défense fut obstinée; Bayard franchit le premier le rempart : mais comme il l'avait à peine dépassé, il reçut dans le haut de la cuisse un coup de pique si rude que l'arme se rompit et que le fer avec un bout du bois demeura dans la blessure.

Le rempart forcé, les Vénitiens combattirent dans les rues : les habitants faisaient pleuvoir sur les Français, du haut des fenêtres et des toits, des pierres, des tuiles, des brandons enflammés, de l'eau bouillante. Nos soldats, rendus furieux, mirent la ville à sac et massacrèrent, suivant les mémoires de Bayard, vingt-deux mille, suivant ceux de Fleuranges, quarante mille Italiens. Le jeune Tartaglia, le futur restaurateur des mathématiques, fut frappé en pleine église, sur le sein même de sa mère, d'un coup de sabre sur la bouche qui le fit bégayer toute sa vie.

Après le massacre, le pillage. Les hommes furent

contraints par les plus cruelles tortures à révéler ce qu'ils avaient fait de leurs richesses, les femmes les plus distinguées, les religieuses même, ne furent point à l'abri des dernières violences. Ces scènes affreuses durèrent sept jours entiers. Le châtiment ne s'en fit pas attendre.

« Il n'est rien si certain, dit *le loyal serviteur*[1], à qui nous devons la vie de Bayard, que la prise de Brescia fut en Italie la ruine des Français; car ils avaient tant gagné en cette ville, que la plupart s'en retournèrent et laissèrent la guerre, qui eussent fait bon métier à la journée de Ravenne. »

Bayard n'avait pu interposer son autorité pour préserver la ville de ces horreurs : il ne put que sauver une famille. Blessé, il avait été transporté dans la maison d'un riche gentilhomme qui s'était enfui dans un monastère, laissant à la garde de Dieu sa femme et deux belles filles, lesquelles étaient cachées dans un grenier dessous du foin. Le bon chevalier fit placer deux archers à la porte de la maison et promit à son hôtesse de la faire respecter. Puis il demanda où était son mari, l'envoya chercher dans l'asile où il s'était réfugié et prit plaisir à protéger cette famille, qui l'en récompensa par les soins les plus empressés. « Environ un mois ou cinq semaines fut le bon chevalier sans sortir du lit, dont bien lui ennuyait. On espérait chaque jour la bataille, qui, à son grand regret, aurait été donnée sans lui : si se voulut lever un jour et marcha parmi la chambre pour savoir s'il se pourrait soutenir. Un peu se trouva faible, mais le grand cœur qu'il avait ne lui donna pas le loisir d'y longuement songer; il envoya querir le chirurgien et obtint la permission de partir. « Qui eût donné dix mille écus au bon chevalier « il n'eût pas été si aise. » Cependant la dame qui l'avait logé se considérait comme sa prisonnière, suivant les lois de la guerre; elle craignait que Bayard n'usât de son droit de la mettre à rançon, et résolut, pour l'en détourner, de lui faire un présent. Le matin du jour fixé pour le départ elle entra dans la chambre du chevalier avec ses serviteurs, qui tenaient une boîte d'acier; elle remercia avec effusion Bayard de la protection qu'il avait accordée à sa famille et le pria d'ac-



Bayard à Brescia. (Page 120, col. 1.)

cepter le présent qu'elle lui offrait. Elle prit la boîte et l'ouvrit devant le bon chevalier, qui la vit pleine de beaux ducats. Bayard se mit à rire et dit : « Madame, « combien de ducats y a-t-il dans cette boîte? » La pauvre femme eut peur qu'il fût courroucé d'en voir si peu : « Monseigneur, répondit-elle, il n'y a que deux « mille cinq cents ducats; mais, si vous n'êtes content, « en trouverons d'autres. » Bayard la remercia au contraire de ses bons soins. « De vos ducats, je n'en veux « point et vous remercie; reprenez-les. Toute ma vie « ai plus aimé les gens que les écus, et je m'en vais « aussi content de vous que si cette ville était en votre « disposition et me l'eussiez donnée. » La dame le supplia à genoux : alors il feignit d'accepter et la pria d'aller chercher ses deux filles pour qu'il pût leur dire adieu. « La pauvre femme, qui cuidait être en paradis « de ce que son présent avait été accepté, alla querir « ses filles, lesquelles étaient fort belles, bonnes et « bien enseignées, et avaient donné beaucoup de passe- « temps au bon chevalier pendant sa maladie, parce « qu'elles savaient fort bien chanter, jouer du luth et « fort bien besogner à l'aiguille. » Elles arrivent et se jettent aux pieds de Bayard, qui, les relevant et « quasi larmoyant, » leur dit : « Mesdemoiselles, vous « faites ce que je devrais faire; c'est de vous remercier « de la bonne compagnie que vous m'avez faite. Vous sa- « vez que gens de guerre ne sont pas chargés de belles « besognes pour présenter aux dames. Mais voici ma- « dame votre mère qui m'a donné deux mille cinq cents « ducats; je vous en donne à chacune mille pour vous « aider à vous marier; et pour ma récompense, vous « prierez, s'il vous plaît, Dieu pour moi. » Si leur toucha à toutes dans la main, à la mode d'Italie; lesquelles se mirent à genoux, pleurant si très-fort, qu'il semblait qu'on les voulût mener à la mort.... Au moment du départ, les deux belles filles du logis lui firent chacune un présent qu'elles avaient ouvré pendant sa maladie; l'un était deux jolis et mignons bracelets faits de beaux cheveux de fil d'or et d'argent; l'autre, une bourse sur satin cramoisi. Le bon chevalier se fit mettre les bracelets au bras et la bourse mit en s

1. C'est l'unique qualification par laquelle se désigne lui-même cet anonyme.



Bataille de Ravenne ; mort de Gaston de Foix (11 avril 1513)

manche, les assurant que tant qu'ils dureraient les porterait pour l'amour d'elles. » Puis il monta à cheval, chargé des bénédictions de cette famille, émerveillée de tant de vertu, et se rendit au camp devant Ravenne, où se préparait une grande bataille.

§ 8. VICTOIRE DE RAVENNE; MORT DE GASTON DE FOIX. (11 AVRIL 1513.)

Au mois d'août, en effet, Gaston avait paru sous les murs de cette ville que protégeait une grande armée espagnole, commandée par le vice-roi de Naples et le premier ingénieur de ce siècle, Pietro Navarro. Il se logea audacieusement entre la ville et le camp de Cardona. Après quelques vaines tentatives sur la place, il se tourna contre le camp, et engagea une bataille qui fut une des plus sanglantes de ces longues guerres (11 avril 1513).

Chacune des deux armées avait son corps d'élite : nous une gendarmerie excellente, les Espagnols cette infanterie qui faillit donner à Charles-Quint la monarchie universelle, et qui commençait alors à devenir, par les soins habiles de Navarro, la première de l'Europe. La nôtre n'était pas née encore. En laissant à part les vieilles bandes de Basques et de Gascons, et quelques bataillons que Bayard s'efforçait de discipliner, on n'eût trouvé parmi nos fantassins que des Allemands, des *landsknechts*[1], dignes émules des Suisses, mais que leur versatile empereur pouvait rappeler d'un moment à l'autre, ce qui avait eu lieu juste trois jours avant la bataille. Maximilien songeait alors à trahir Louis XII pour le pape, et le 8 avril, Jacob Empfer, commandant des landsknechts, avait reçu ordre de ne pas combattre les troupes de la Sainte-Union et de quitter à l'instant le service de France. Gaston et Bayard demandèrent à ce brave officier de tenir son ordre secret : il y consentit et même se fit tuer pour nous.

Dans nos rangs on remarquait Bayard, à peine remis de sa blessure; Ives d'Allègre qui, après avoir vu périr un de ses fils près de Ferrare, allait perdre l'autre à Ravenne et se faire tuer lui-même sur le corps de son second enfant; Jacques II de Chabannes, seigneur de la Palice, que les Espagnols appelaient *el gran capitan de muchas guerras y victorias*[2]; le jeune Robert de la Mark, seigneur et ensuite maréchal de Fleuranges, si justement surnommé *le jeune aventureux*, qui, au bout de trois mois de mariage, s'était hâté de quitter la nièce du cardinal d'Amboise pour accourir en Italie; Anne de Montmorency, plus tard célèbre comme connétable et comme ami de Henri II; Alfonse d'Este, duc de Ferrare, qui commandait notre aile droite; enfin un autre Italien, le cardinal San-Severino, légat du concile de Pise, qui s'était recouvert de pied en cap d'une armure très-brillante, et que sa haute taille faisait distinguer de fort loin.

Quant à Gaston de Foix, rapporte le maréchal de Fleuranges, il avait « coutume pour l'amour de sa mie, de ne point porter de harnais, hors la chemise, depuis le coude jusques au gantelet. Et priait à toute la compagnie de la gendarmerie, en leur donnant beaucoup de belles paroles, qu'à ce jour voulussent garder l'honneur de France, le sieu et le leur, et qu'ils le voulussent suivre. Et cela fait, dit qu'ils verraient ce qu'il ferait pour l'amour de sa mie ce jour-là. Et incontinent partit, et fut le premier homme d'armes qui rompit sa lance contre les ennemis. »

Le *loyal serviteur* raconte autrement le départ de Gaston : « En sortant de son logis, regarda le soleil déjà levé qui était fort rouge; et commença à dire à la compagnie qui était autour de lui : « Regardez, mes« seigneurs, comme le soleil est rouge. » Là était un gentilhomme qu'il aimait à merveille, fort gentil compagnon, qui lui répondit : « Savez-vous bien que c'est « à dire, monseigneur, qu'il mourra aujourd'hui quel« que prince ou grand capitaine; il faut que ce soit « vous ou le vice-roi. » Le duc de Nemours se prit à rire de ce propos, car il prenait en jeu toutes les paroles dudit gentilhomme. » On aime à entourer la mort des grands hommes de ces circonstances et de ces prophéties, inventées souvent après coup, mais qui causent toujours une profonde impression et jettent plus d'intérêt sur l'homme dont on a à déplorer la perte.

Les deux armées étaient munies chacune d'une artillerie formidable pour l'époque : celle des Espagnols venait d'être organisée par Navarro, et la canonnade joua un grand rôle dans cette bataille. L'infanterie française, restée debout, perdit trente-huit de ses capitaines sur quarante, tandis que l'infanterie espagnole qui, par ordre de Navarro, s'était couchée à plat ventre, n'éprouvait presque aucun dommage. Mais la cavalerie qui ne pouvait se dissimuler comme elle, fut hachée par nos boulets. A la fin, son chef, Fabricio Colonna, perdit patience et chargea l'ennemi. Cette précipitation déconcerta le plan de Pietro Navarro, qui voulait attendre que l'artillerie eût décimé la cavalerie et l'infanterie françaises, au risque de perdre à ce jeu la sienne, pour faire relever ensuite ses fantassins et décider la victoire par un élan vigoureux de ces troupes restées intactes. Il fut donc obligé, lui aussi, d'attaquer avant le moment fixé. Quoique dignes de se mesurer avec les Espagnols, nos Allemands, malgré leurs piques de dix-huit pieds, allaient être mis en déroute, quand ils furent sauvés par plusieurs charges de la gendarmerie française. Ce fut alors au tour des Espagnols de reculer : ils le firent, mais en bon ordre, bien que privés de Navarro, tombé dans nos mains. Quelquefois ils reprenaient l'offensive et faisaient tourner dos à nos Gascons qui osaient les poursuivre.

« Quand ces deux enseignes (ou compagnies) espagnoles, raconte le *loyal serviteur*, eurent défait les Gascons, plusieurs s'enfuirent, et aucuns jusques au lieu où était le vertueux duc de Nemours, lequel, venant au-devant d'eux, demanda ce que c'était. Un paillard répondit : « Ce sont les Espagnols qui nous ont défaits. » Le pauvre prince, croyant que c'était toute la troupe de ses gens de pied, fut désespéré; et, sans regarder qui le suivait, se va jeter avec bien quatorze

1. Mot allemand qui se décompose ainsi : *lands-knecht, compagnon du pays*. Quant aux cavaliers allemands ou *reîtres*, c'est surtout dans nos guerres de religion que nous les verrons figurer. « Toute la noblesse allemande, dit Tavannes, voulait combattre à pied; ils se nommaient lansquenets, qui est à dire serviteurs du pays; depuis l'invention des pistolets dans la guerre de Charles-Quint, ils se mirent à cheval (reistres), ne restant à l'infanterie que les bourgeois et paysans. »

2. Ce vaillant guerrier n'a en rien mérité la triste popularité qu'on lui a faite. M. de Lamonnoye, académicien et homme d'esprit du dix-septième siècle, voulant donner un exemple de genre naïf, composa la chanson du sire de la Palice, chanson fort altérée par la tradition. Les Espagnols ne riaient pas, que nous sachions, du sire de la Palice.

ou quinze hommes d'armes sur cette chaussée par laquelle se retiraient ces deux enseignes. Les Espagnols avaient rechargé quelques arquebuses qu'ils tirèrent, puis tombèrent à coups de pique sur ce gentil duc de Nemours et sur ceux qui étaient avec lui, lesquels ne se pouvaient guère bien remuer, car la chaussée était étroite : et d'un côté le canal où on ne pouvait descendre, de l'autre, un merveilleux fossé que l'on ne pouvait passer. Bref, tous ceux qui étaient avec le duc de Nemours furent jetés en l'eau, ou tombèrent dans le fossé. Le bon duc eut les jarrets de son cheval coupés; il se mit à pied, l'épée au poing, et jamais Roland ne fit à Roncevaulx tant d'armes qu'il en fit là, ni pareillement son cousin, le seigneur de Lautrec, lequel vit bien le grand danger où il était, et criait tant qu'il pouvait aux Espagnols : « Ne le tuez « pas, c'est notre vice-roi, le frère de votre reine[1]. » Quoi que ce fût, le pauvre seigneur y demeura, après avoir eu plusieurs plaies; car, depuis le menton jusques au front, en avait quatorze ou quinze; et par là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos. » Ainsi tomba, victime d'une témérité inutile, ce jeune général qui avait remporté trois victoires en trois mois, et mérité justement le surnom de *Foudre de l'Italie*.

Lui mort, rien ne réussit plus aux Français; il eût



MONSEIGNEVR·DE·FLOREGE

mieux valu pour Louis XII et pour la France perdre la bataille que ce vaillant général, « qui avait été grand capitaine, dit Guichardin, avant d'avoir été soldat. Avec lui tomba toute la vigueur de l'armée de France. »

La Palice lui succéda. Il était digne de commander même après un tel chef, mais il se trouva embarrassé d'obstacles qui surgirent de tous côtés. D'abord le cardinal de San-Severino se prévalait de son titre de légat du concile, pour lui disputer le commandement, ce qui, après tout, n'était pas étrange depuis qu'on avait vu le pape Jules II pointer lui-même le canon. Ensuite les Allemands, avertis de la volonté de l'Empereur, quittèrent notre armée au moment même où elle allait avoir affaire à l'infanterie suisse; enfin, dans cette lutte qui présentait un double caractère religieux et politique, les adversaires de la France avaient pour eux une grande force morale.

Quoiqu'à la veille de la réforme, puisque dans cinq ans Luther éclatera, la papauté exerçait encore en Europe un immense prestige : le 3 mai 1512 Jules II faisait l'ouverture du concile de Latran, et prononçait contre Louis XII une sentence renouvelée du moyen âge : il excommunia le roi, mit la France sous l'in-

1. Ferdinand le Catholique avait épousé en secondes noces Germaine de Foix, sœur de Gaston.

terdit et délia les sujets du serment de fidélité. C'étaient des armes usées, même pour ce temps-là; elles ne purent soulever le royaume, personne ne bougea, mais l'ardeur de quelques-uns en fut diminuée. La reine s'effrayait d'être sous le coup de l'excommunication. Un général, Chaumont d'Amboise, neveu du cardinal, en mourut de chagrin. Si aucun prélat français n'était allé siéger au concile de Latran, quatre-vingt-trois évêques des autres parties de la chrétienté y avaient pris fait et cause pour Jules II, et le pape, impuissant à troubler l'intérieur de la France, se trouva assez fort pour lui faire du dehors un mal immense. Il fit prêcher contre nous, surtout en Suisse, une véritable croisade.

Le Pierre l'Ermite en fut un Valaisan, d'une famille pauvre même pour ce pauvre pays, Matthieu Schinner. D'abord simple curé du Valais, il frappa ses supérieurs par sa prodigieuse mémoire : à une époque où l'érudition excitait l'enthousiasme, il possédait à fond Virgile ainsi qu'Ovide, et savait par cœur tous les ouvrages du philosophe Boèce. Nommé chanoine de Sion, il en devint évêque en 1502, et ne profita de cette haute position que pour détacher ses compatriotes de l'alliance de Louis XII. Jules II, excellent appréciateur des hommes énergiques, récompensa par une barrette les véhémentes prédications de l'évêque, et Matthieu Schinner ne fut désigné dès-lors que par le titre de cardinal de Sion. Quant aux Français, ils l'appelaient *soldat tondu*, et certainement Schinner avait beaucoup plus de la violence du guerrier que de la bonté du pasteur.



Robert de la Mark enlève aux Suisses le corps de son fils. (Page 127, col. 1.)

La Palice, qui avait reculé devant Cardona et abandonné Bologne, n'avait plus auprès de lui que quelques fantassins italiens ou français et une gendarmerie fatiguée, découragée, lorsque le cardinal de Sion descendit en Lombardie à la tête de vingt mille Suisses et, le 5 juin 1512, entra dans Crémone. Les Pères du concile schismatique, qui s'étaient déjà sauvés de Pise à Milan, s'enfuirent cette fois de Milan à Lyon, et la Palice, après un combat dans les rues même de Pavie, se retira en Piémont. Beaucoup de détachements qui n'avaient pu le rejoindre furent pris ou anéantis. Tous les traînards étaient impitoyablement égorgés. A Ravenne, on enterra vivants quatre officiers français, la tête seule hors du trou pour prolonger leurs souffrances.

Les Sforza rentrèrent de nouveau à Milan. Maximilien, fils aîné de Ludovic le More, reprit sa couronne ducale. Le 29 juin Gênes chassait les Français et se donnait un doge national; le 4 juillet, le duc de Ferrare expiait aux pieds de Jules II la glorieuse part qu'il avait prise à la bataille de Ravenne.

Expulsés de l'Italie, les Français ne furent pas plus heureux du côté de l'Espagne, où Ferdinand le Catholique enleva à Jean d'Albret, roi de Navarre, notre allié, toute la partie de ses États située au midi des Pyrénées. Henri VIII, marié à une fille du roi d'Aragon, avait même envoyé une armée anglaise attaquer la Guyenne; mais le beau-père ne put s'entendre avec son gendre, et notre territoire ne fut pas sérieusement menacé de ce côté, où une trêve signée

à Orthès avec Ferdinand, suspendit les hostilités dès le 1er avril 1513.

Sur ces entrefaites, Jules II mourut (21 février 1513). Ses derniers regards avaient vu fuir les Français; il avait réussi à leur enlever l'Italie, mais il la donnait aux Espagnols : ce n'était que changer de maîtres et passer du mal au pire. Il comptait bien, il est vrai, s'il avait vécu, traiter ceux-ci comme il avait traité ceux-là : sa tête était pleine encore de grands projets d'alliances et de guerres qui auraient agité le monde. « L'Italie, écrivait-il peu de jours auparavant à son frère le cardinal, l'Italie n'aura plus qu'un seul maître, le pape. »

S'il n'avait pu réaliser tous ses desseins, du moins il avait donné au domaine temporel les limites que depuis il n'a jamais dépassées; et comme beaucoup de ses prédécesseurs, il avait mis dans les fondements du nouvel État ce qu'on trouve malheureusement dans ceux de tant d'autres : de la guerre et de la force, de la perfidie et du sang[1]. « C'était, dit un historien du temps, avec des mains souillées de sang que les papes touchaient alors aux choses saintes[2].



Maximilien d'Autriche.

§ 9. LÉON X. LIGUE DE MALINES 1513. DÉFAITE DES FRANÇAIS A NOVARE ET A GUINEGATE.

Jules II avait été un soldat : Léon X, qui voulut faire son entrée pontificale à Rome avec le cheval sur lequel il avait combattu à Ravenne, fut plutôt, malgré ce belliqueux début, un artiste et un poëte. Fils de Laurent le Magnifique, nourri des anciens philosophes, voué comme toute sa famille au culte des lettres et des arts, destiné à donner son nom au beau siècle de la renaissance, Léon X était étranger au fanatisme, comme à la haine; plus tard même il trouvera que Luther avait un beau génie. « Moins vicieux que ses prédécesseurs, dit un de ses plus célèbres contemporains, Guichardin, qui fut son ambassadeur et son général, il se montrait aussi ambitieux que Jules II, mais plus dissimulé. Il accabla ses sujets d'impôts et porta aux derniers excès les abus contre lesquels l'Europe murmurait depuis longtemps. » Avec lui toute paix n'était pas

1. Il employa, disent les bénédictins, pour relever la puissance temporelle du saint-siége, « les moyens les plus propres à lui faire perdre, s'il était possible, sa puissance spirituelle, en quoi consiste sa véritable grandeur. » (Tome III, p. 416, de *l'Art de vérifier les dates.*)

2. *Hist. d'Italie*, liv. IV in proœm., apud Goldast., *de Monarch*, III, 17.

impossible, quoique les Médicis ne dussent leur retour à Florence qu'à la sainte ligue. Il rêvait pour son frère Julien une couronne, celle de Naples, et afin de la conquérir, se rapprocha de la France. Louis XII tardant à répondre, il se retourna du côté de l'Empereur, et lui acheta Modène pour quarante mille ducats, comme Clément VI avait acheté Avignon quatre-vingt mille florins. Il voulait unir cette place à Reggio, Parme et Plaisance, peut-être même à Ferrare, s'il se présentait quelque bonne occasion de l'enlever à son duc, et trouver ainsi dans le Nord, pour son frère, la couronne qu'il avait d'abord cherchée dans le Sud.

Ces visées rendaient nécessaire la continuation de la guerre contre la France. Il resserra à Malines la sainte ligue, que les Vénitiens avaient cependant abandonnée, pour retourner à Louis XII, et l'invasion même du territoire français fut résolue.

Ferdinand, déjà maître de la Navarre espagnole, au sud des Pyrénées, n'attendait qu'une occasion favorable pour s'emparer de la Navarre française, au nord de ces



Bataille de Guinegate, *journée des éperons.* (16 août 1513). (Page 127, col. 1.)

montagnes, et une armée anglaise s'apprêtait à débarquer à Calais. Louis XII fit tête à l'orage. Menacé dans son royaume même, il n'abandonna pas l'Italie. La Trémoille et Trivulce attaquèrent le duché de Milan par l'ouest tandis qu'une armée vénitienne l'envahissait par l'est, et qu'une flotte française reprenait Gênes. Tout le Milanais fut bientôt en notre pouvoir, à l'exception de Novare où le jeune Maximilien fut assiégé par la Trémoille, comme son père l'y avait été treize ans auparavant. Cette fois l'issue fut différente, car il n'y avait de Suisses que d'un côté, dans la place, avec le duc. Ils affectèrent d'y braver les Français, n'en fermèrent pas les portes, se contentant de cacher par des draps de lit ce qui se passait à l'intérieur. On ne sut ni les y forcer, ni intercepter les renforts qui leur arrivèrent la nuit. La Trémoille recula sur la position de la Riotta, à 2 kilomètres de Novare, et que défendaient de nombreux canaux.

Le 6 juin 1513 les Suisses sortirent de la ville avant le jour, et marchèrent en silence, contre leur usage,

sur le camp français, où ils arrivèrent inaperçus et s'emparèrent de l'artillerie, dont ils n'eurent à supporter que quelques décharges meurtrières. Une lutte, rendue acharnée par la rivalité de profession et de renommée, s'établit entre eux et les landsknechts de Robert de la Mark dont une moitié fut tuée sur place. Leur chef eut beaucoup de peine à arracher aux Suisses ses deux fils, dont l'aîné, Fleuranges, avait quarante-six blessures. Quant à cette gendarmerie française, qu'avaient naguère illustrée Agnadel et Ravenne, mal à l'aise dans un terrain coupé de canaux et de fossés, elle combattit mollement et prit la fuite. Au bout d'une heure et demie la déroute était complète. Nous perdîmes 10 000 fantassins tués, les uns sur le champ de bataille, c'étaient pour la plupart des landsknechts; les autres, assommés dans la déroute par les paysans, c'étaient nos Gascons. Gênes profita de ce désastre pour s'affranchir. Louis n'avait plus rien au delà des Alpes.

Depuis longues années nos provinces n'avaient été foulées par des armées ennemies. Elles en virent deux entrer à la fois, et une journée plus honteuse que celle de Novare pour notre noblesse vint renouveler les anciens périls et raviver toutes les terreurs.

Le jeune roi d'Angleterre, Henri VIII, avide de se signaler par quelque exploit, surtout contre la France, avait promis à la sainte ligue d'attaquer en personne par le nord, tandis que l'empereur Maximilien, à la tête d'une armée suisse, attaquerait par l'est. Heureusement pour nous que ce Maximilien était un étrange souverain. Quand sa présence était nécessaire en Italie, il se rendait sur les bords du Rhin; se trouvait-il appelé aux Pays-Bas, on était sûr de le voir aux Alpes. Tous les subsides fournis par ses alliés étaient aussitôt dissipés; il aurait pu être un des plus riches souverains de l'Europe, et il mérita toujours son sobriquet de *sans argent*. Brave, actif, intelligent, il perfectionna lui-même la fonte des canons, la fabrication des armes à feu, la trempe des armes blanches, et donna à ses troupes une nouvelle lance dont l'usage devint général; il semble qu'il eût dû faire de grandes conquêtes et il n'agrandit la maison d'Autriche que par ses mariages. A l'époque où nous sommes arrivés, il avait reçu de Henri VIII cent mille écus pour lever une armée. Il les gaspilla, déclarant qu'il ne voulait pas marcher à la suite de ces paysans suisses, et il vint se mettre, lui l'Empereur! à la solde du roi d'Angleterre pour cent écus d'or par jour. C'était un soldat un peu cher, mais qui flattait l'orgueil anglais.

Les deux princes mirent le siége devant Térouanne, le 17 juin. Le 16 août, un rejeton de l'illustre Dunois, le duc de Longueville, commandant d'une armée française accourue au secours de la place, résolut de la ravitailler. Il ordonna à sa gendarmerie de se montrer du côté de Guinegate, et de fuir devant les Anglais pour les attirer dans cette direction aussi loin que possible, tandis que du côté opposé sa cavalerie légère, composée de Stradiotes, jetterait dans les fossés de Térouanne tout ce que les chevaux pourraient porter de provisions. Nos gendarmes rencontrèrent les Anglais plus tôt qu'ils ne s'y attendaient, et exécutèrent avec une telle rapidité l'ordre de battre en retraite, que notre armée tout entière se laissa entraîner à les suivre : en un instant la déroute fut générale. Bayard, qui avait essayé d'arrêter l'ennemi, fut pris avec le duc de Longueville. Comme notre noblesse ne fit usage en cette circonstance que de ses éperons, la bataille de Guinegate est toujours appelée *journée des éperons*. Ce nom mérité empêche toute confusion avec une autre bataille de Guinegate, livrée par ce même Maximilien aux troupes de Louis XI en 1479, et qui resta indécise.

Le 22 août Térouanne se rendit, le 24 septembre Tournai l'imita. Quel danger n'eût pas couru la France, si les faciles vainqueurs de Guinegate, au lieu de perdre leur temps à s'emparer de ces deux villes, eussent marché sur Paris, au moment où vingt mille Suisses arrivaient sous les murs de Dijon! La Trémoille se défendit six semaines dans cette place mal remparée, et pour les écarter à tout prix du cœur de la France, signa avec eux une capitulation où il leur fit toutes les promesses qu'ils voulurent, quatre cent mille écus d'or et la renonciation de tous les droits du roi sur Milan (13 septembre).

Le seul allié de la France, le roi d'Écosse, Jacques IV, partagea sa mauvaise fortune; il fut vaincu et tué à Flowden par les Anglais (9 septembre).

Durant ces batailles d'Italie et de Flandre, des combats avaient eu lieu sur mer. On ignore trop que notre marine ne date pas de Colbert. Nos marins gascons, bretons et normands avaient bien des fois, avant Jean-Bart et Duguay-Trouin, donné la chasse aux corsaires anglais et visité les côtes d'Angleterre. Depuis le commencement des guerres d'Italie, les matelots de Provence et les galères de Marseille avaient rendu à la France d'importants services, surtout le brave et habile Prégent de Bidoulx. En 1513, Prégent fut appelé, avec quatre galères (navires à rames), de la Méditerranée dans l'Océan pour s'opposer aux courses des Anglais sur nos côtes. Le 27 avril, il tomba dans la flotte anglaise que commandait le grand amiral Édouard Howart et se réfugia dans l'anse du Conquet, près de Brest; l'amiral l'y suivit et vint lui-même l'attaquer à l'abordage. Prégent se prit corps à corps avec l'amiral, le blessa, le jeta mort sur le pont de son navire et coula le vaisseau qui le serrait de plus près. Un autre, menacé du même sort, s'enfuit, et toute la flotte s'éloigna. Prégent, à son tour, parut sur les côtes d'Angleterre et ravagea le Sussex.

Quelques mois après, la flotte qui avait débarqué à Calais l'armée de Henri VIII vint croiser sur les côtes de Bretagne et rencontra, le 10 août, les Français qui n'avaient qu'une vingtaine de navires bretons et normands sous le commandement d'Hervé Primoguet. Les Anglais étaient deux ou trois fois supérieurs en nombre, mais leurs adversaires prirent l'avantage du vent et attaquèrent résolûment. Au premier choc, plusieurs navires anglais furent coulés. Un vaisseau français faisait surtout merveille. C'était *la Belle-Cordelière* qu'Anne de Bretagne avait fait construire elle-même à Morlaix et orner à grands frais. Primoguet la montait. Entourée de douze vaisseaux ennemis, elle avait déjà démâté les uns et fait reculer les autres, quand de la hune d'un navire anglais, on lui jeta une masse de feux d'artifice qui l'embrasèrent en un instant. Une partie des matelots et des soldats put se sauver dans les chaloupes; mais Primoguet refusa de quitter le navire que la reine lui avait confié. Du moins voulut-il que sa mort coûtât cher à l'ennemi. Il se dirigea droit sur la nef amirale d'Angleterre que montait une nombreuse noblesse, s'y attacha par ses grappins d'abordage, lui



Prégent attaque la flotte anglaise, commandée par l'amiral Édouard Howart (avril 1513). (Page 127, col 2)



Hervé Primoguet incendie la nef amirale d'Angleterre (10 août 1513). (Page 130, col. 1.)

communiqua l'incendie et sauta avec elle. Cet héroïque dévouement eut lieu en vue d'Ouessant.

Mais tous les faits de mer n'avaient à cette époque qu'une influence secondaire. C'était par terre que les questions se décidaient; la triple invasion que la France venait de subir força Louis XII à traiter.

Le traité de Dijon avait déjà débarrassé la France des Suisses. Louis désavoua le concile de Pise pour regagner le pape, et convint, avec l'Empereur et le roi d'Aragon, de la trêve d'Orléans (13 mars 1514). Henri VIII refusa quelque temps de poser les armes; le traité de Londres, qui lui laissa Tournai et lui assura une pension annuelle de 100 000 écus pendant dix ans, rétablit aussi la paix de ce côté. Elle fut scellée par le mariage de Louis XII avec Marie, sœur du roi d'Angleterre.

Ainsi, après quinze années de guerre, beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent perdus, la France n'était pas plus avancée au delà des Alpes qu'à la fin du règne de Charles VIII; le royaume de Naples et le Milanais, plusieurs fois conquis, étaient encore perdus, et Louis, pour éloigner l'invasion anglaise, continuait le rôle que les souvenirs de la guerre de Cent ans avaient fait prendre à Louis XI et à Charles VIII, de tributaire du roi anglais.

Depuis les croisades, nous n'étions pas sortis de France, et voici tout un règne dont l'histoire se passe au delà des monts, en Italie. C'est que Louis XI a fini les guerres de l'intérieur, et que Charles VIII a commencé celles du dehors. La royauté, n'ayant plus rien à conquérir au dedans, a cherché des conquêtes à l'extérieur, et comme la révolution qui s'était accomplie en France avait eu lieu aussi en Angleterre, en Espagne et en Autriche, comme dans ces divers États les princes avaient maintenant une autorité à peu près absolue, ils étaient libres de porter leurs regards au delà de leurs frontières. Dès qu'ils virent la France sortir des siennes, ils s'unirent pour l'y faire rentrer. L'isolement des États, qui est un des caractères du moyen âge, va donc cesser; et désormais nous ne verrons plus que ligues et guerres générales qui mêleront de plus en plus les peuples européens et leur histoire. Les rois auront alors deux intérêts à conduire : défendre et agrandir le royaume; bien administrer le pays. Louis XII s'acquitta mal du premier de ces soins, mais il n'y a presque que des éloges à lui donner pour le second.

§ 10. ADMINISTRATION BIENFAISANTE DU PÈRE DU PEUPLE; LE CARDINAL D'AMBOISE.

L'avénement de Louis XII au trône avait valu au domaine royal le duché d'Orléans et les comtés de Valois et de Blois, ses apanages. Il s'efforça de suffire, avec le produit de ses domaines, à toutes les dépenses de sa personne et de sa maison, ce qui lui permit de réduire les tailles de près d'un tiers, à 2 600 000 livres, ou environ 78 millions de francs. Le revenu public fut scrupuleusement employé à la solde des gens de guerre, en encouragements à l'industrie, à l'agriculture, en constructions d'utilité publique, ou en embellissements aux châteaux royaux; ce qui est encore un objet d'utilité publique, quand ces embellissements sont avoués par le goût et l'art, et popularisent l'un et l'autre.

Les grâces, les pensions, les fêtes ruineuses furent supprimées. La plus stricte économie régla les dépenses royales. « J'aime mieux, disait-il des courtisans, les voir rire de mon avarice, que le peuple pleurer de mes dépenses. » Une taxe avait été établie pour l'expédition de Gênes : cette expédition se fit plus vite et à moins de frais qu'on ne l'avait pensé. Louis remit au peuple le reste du tribut : « Cet argent, disait-il, fructifiera mieux dans leurs mains que dans les miennes. » Un financier avait volé sur les fournitures à faire à l'armée d'Italie, il le fit pendre. Trois traitants furent, pour même délit, *mitrés* à Orléans, c'est-à-dire exposés sur un échafaud avec le bonnet d'infamie. Il délivra les paysans des rapines des gens de guerre. Plusieurs pillards furent exécutés, après quoi : « Nul n'eût été assez hardi pour rien prendre sans payer, et les poules couraient aux champs hardiment et sans risques. » Dès la première année de son règne, il avait réglementé par une ordonnance les corvées féodales. Le nombre en fut fixé à douze par année; elles devaient se faire entre deux soleils, pas plus de trois par mois, à des semaines différentes, et non pour des travaux pénibles ou déshonnêtes.

Aussi l'agriculture fleurit, et le commerce prit une extension jusque-là inconnue en France. « La tierce partie du royaume, dit un contemporain, fut défrichée en douze ans, et pour un gros marchand qu'on trouvait à Paris, à Lyon ou à Rouen, on en trouva cinquante sous Louis XII, et qui faisaient moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples ou à Londres, qu'autrefois à Lyon ou à Genève. » — « Le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries, ajoute Claude Seyssel, est crû partout de beaucoup..., et je suis informé par ceux qui ont principales charges des finances du royaume, gens de bien et d'autorité, que les tailles se recouvrent à présent beaucoup plus aisément et à moins de contraintes et de frais, sans comparaison, qu'elles ne faisaient du temps des rois passés. » Il ne réunit qu'une fois les États généraux, en 1506; il n'y eut même de régulièrement convoqués que les députés de la bourgeoisie. Ce furent ces États qui, par la bouche du représentant de Paris, lui décernèrent le plus beau nom qu'un roi puisse mériter, celui de *Père du peuple;* et c'était justice, car, dit Saint-Gelais : « Il ne courut oncques du règne de nul des autres si bon temps qu'il a fait durant le sien. »

Lorsqu'en 1505 il se trouva en danger de mort, « on eût vu, dit Saint-Gelais, jour et nuit, à Blois, à Amboise, à Tours, et partout ailleurs, hommes et femmes aller, pieds nus, par les églises et aux saints lieux, afin d'impétrer (obtenir) de la divine clémence grâce de santé et de convalescence à celui que l'on avait si grand'peur de perdre, comme s'il eût été père d'un chacun. » Quand il allait par les champs, on accourait de plusieurs journées pour le voir, lui jonchant les chemins de fleurs et de feuillages, et essayant de faire toucher des mouchoirs à sa monture, pour les garder comme reliques.

Même en Italie, Louis XII avait su se concilier les cœurs, et une Génoise mourut de douleur quand se répandit la fausse nouvelle de la mort du roi. Cette femme était Thomassine Spinola, mariée à un célèbre légiste, « belle, bonne, gracieuse, bénigne, honorable, très-faconde, prudente, chef-d'œuvre de grâce féminine. » Son affection pour le roi était d'un caractère tout particulier, et nous en parlons parce qu'elle peint les mœurs du temps. Thomassine devint, comme on

disait alors en Italie, « l'*intendio* du roi, » ou dame de ses pensées, et le roi était « son ami par honneur. » Fière et heureuse « de se sentir bien voulue du roi, » elle se para de ses couleurs, ne s'éloigna presque pas de lui en public ou en particulier, tant qu'il fut à Gênes. Ce sentiment et cette alliance de cœur ne choquait personne et ne paraissait nullement contraire à la vertu la plus austère. « Je suis ta pensée féale, se disait-on, et toi la mienne. » C'était un dernier reflet de la chevalerie du moyen âge, qui en de certains cas plus fréquents, il est vrai, dans les romans que dans la vie, avait fait de l'amour une passion désintéressée.

Autre trait des mœurs du temps. Tout seigneur, clerc ou laïque avait un fou laid et difforme, habillé de la livrée de son maître, avec une marotte, un bonnet à oreilles d'âne et un équipage de grelots. Il y en avait deux de cette espèce pensionnaires du roi, Caillette et Triboulet : Caillette, dont le surnom devenu proverbe indiquait une tête sans cervelle et un caquetage sans idées; Triboulet, dont la taille à voûte, les gros yeux, le petit front, le grand nez amusaient beaucoup les courtisans, excellait dans l'art de contrefaire chacun; il chantait, dansait, prêchait si plaisamment, « que ne fâcha oncques homme. » Louis XII le préférait à l'autre et l'emmenait dans toutes les chevauchées, même par delà les monts. Malgré son économie, il ne regrettait pas l'argent que lui coûtaient ses deux bouffons et leurs gouverneurs.

Au nom de Louis XII, l'histoire a toujours réuni celui de son digne conseiller, Georges d'Amboise, qui resta vingt-sept années moins son ministre que son ami. D'Amboise était né, en 1460, d'une famille illustre, qui lui procura, dès l'âge de quatorze ans, l'évêché de Montauban. Attaché de bonne heure au jeune duc d'Orléans, il partagea sa mauvaise fortune, sous l'administration de la dame de Beaujeu. Mais le prince ne l'oublia pas quand le crédit lui revint; et d'Amboise obtint l'archevêché de Narbonne, qu'il échangea en 1493 contre celui de Rouen. Le duc avait lui-même le gouvernement de Normandie; il laissa la principale autorité dans cette province à l'archevêque, qu'il nomma son lieutenant, et qui y commença les utiles réformes qu'après la mort de Charles VIII il étendit à tout le royaume. Il aimait le peuple comme l'aimait le roi, et ainsi que lui en fut aimé. « Laissez faire à Georges » était un dicton populaire. Nommé cardinal, gouverneur du Milanais, légat du Saint-Siége en France, il aurait été pape après la mort d'Alexandre VI, si cela n'avait dépendu que de Louis XII et de l'armée française. Il exerça la plus grande influence sur les affaires de France et d'Italie; et si, comme son maître, il commit beaucoup de fautes dans la politique extérieure, son administration eut un caractère de probité et de bonté qu'après lui on ne retrouva de longtemps. Il faut cependant rappeler que, ministre tout-puissant, il n'empêcha pas le premier traité de Blois, et qu'à sa mort on trouva dans son héritage d'immenses richesses qui eussent été mieux à leur place dans la main des pauvres.

Le trait suivant toutefois lui fait grand honneur. A Gaillon il avait pour voisin un gentilhomme à demi ruiné par les guerres d'Italie, et qui pour se tirer d'embarras n'imagina rien de mieux que de vendre sa terre au cardinal. « Georges d'Amboise trouva le domaine à sa bienséance; et d'une face gaie et riante il invita le vendeur à dîner : après les tables levées, le cardinal conseillant à son convive de ne pas vendre cette terre, qui était de son ancien estoc (du bien de ses pères), le gentilhomme allégua pour raisons que cette vente lui rapporterait trois profits, savoir : la bonne grâce du cardinal, la dot d'une fille qu'il avait, et quelques rentes courantes pour suppléer au revenu de ce bien; il ajouta que sa terre était plus séante au cardinal qu'à nul autre, il s'adressait à lui de préférence pour lui en faire tel marché qu'il souhaiterait.

« Mais, mon voisin, répondit Georges d'Amboise, si vous aviez argent comptant pour loger votre fille en bon lieu, n'auriez-vous pas beaucoup plus cher que la terre vous demeurât?

— Ah! monseigneur, répliqua le gentilhomme en soupirant, vous dites bien, mais où sont maintenant les prêteurs?

— Et vraiment ce sera moi et non autre qui vous ferai ce parti. »

Le cardinal prêta au gentilhomme une grosse somme et le laissa possesseur de sa terre après lui avoir donné les moyens de marier sa fille et de vivre selon son rang. Quelqu'un s'étonnant que la vente ne s'effectuât pas, demanda au cardinal s'il était convenu du prix : « Oui, répondit-il, et y pense avoir trop plus gagné que vous n'estimez, car au lieu d'une seigneurie, j'ai fait acquisition d'un ami, préférant ainsi un bon voisin à toutes les terres du monde. » (*Recherches de Pasquier*, l. VI, ch. VI.)

Les parlements, exerçant au nom du roi une justice souveraine dans les provinces de leur ressort, étaient le plus redoutable instrument dont la royauté pût se servir pour ramener tous les privilégiés sous le niveau de la loi, et les esprits les plus indépendants sous le joug de la commune obéissance. Aussi Louis XI les avait-il multipliés. Louis XII, par esprit d'équité, en augmenta encore le nombre; il créa deux parlements : un en Provence (1501) et un autre en Normandie (1499). Le grand conseil, sorte de conseil d'État, avait été rendu sédentaire par Charles VIII.

Pour faciliter l'exercice de la justice, Charles VIII avait projeté de rédiger les coutumes provinciales, c'est-à-dire les usages qui faisaient loi dans chaque province, afin de soustraire les justiciables à l'arbitraire des juges. Il en publia sept. Vingt autres coutumes furent, de 1505 à 1514, rédigées, après mûre délibération, par gens experts, et imprimées. Cette publication fut le plus important travail législatif de la monarchie avant les grandes ordonnances de Louis XIV; car on ne s'était pas astreint à reproduire servilement les anciens usages, et c'était moins une rédaction qu'une réformation du droit coutumier faite dans l'esprit antiféodal qui prévalait parmi les légistes et au parlement.

Une ordonnance de 1510 supprima la procédure criminelle en latin. Tous les procès et enquêtes au criminel durent être faits « en vulgaire langage du pays, » afin que les témoins entendissent leurs dépositions et les accusés les procès intentés contre eux. Un édit de 1490 avait déjà prescrit dans les tribunaux, et pour les actes de l'autorité civile, l'emploi du français au lieu du latin. Les gens de justice « rongeaient la substance du pauvre peuple » par les longueurs et dépenses des procès; Louis essaya de diminuer leurs extorsions.

Le royaume était divisé en bailliages et en prévôtés, et les baillis, tous nobles et hommes d'épée, cumu-

laient les fonctions militaires, judiciaires et administratives qu'ils remplissaient fort mal. Louis XII les obligea de se faire graduer dans les universités ou de laisser à des lieutenants pris parmi les gens de robe



Coiffures d'hommes dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles.

l'administration de la justice. Les seigneurs furent de même tenus de ne mettre que des docteurs ou licenciés dans leurs tribunaux, et de leur assurer des gages. Il est un reproche que l'on doit adresser à Louis XII :



Coiffures de femmes dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles.

il vendit certaines charges publiques afin de se procurer les ressources qu'il ne voulait pas demander à de nouveaux impôts. Du moins, à quelques exceptions près, il ne vendit que des charges de finances. C'était,

au reste, un très-vieil usage; cette vénalité des charges de judicature, fréquemment pratiquée par les prédécesseurs de Louis XII, sera officiellement établie par François Ier.

Louis XII est le premier roi de France qui ait fait graver son buste sur la monnaie, ce qui valut à ses monnaies le nom de « testons, » pièces à tête.

Il servit bien la cause de l'Université de Paris en restreignant ses priviléges trop souvent abusifs. Il borna au temps des études les immunités dont ses vingt-cinq mille écoliers jouissaient autrefois toute leur vie. Il ne fut plus permis à un ancien étudiant d'en appeler d'un jugement civil au conservateur apostolique des droits de l'Université, et les citations de ce juge furent sans valeur au delà d'une distance de quatre journées. Professeurs et écoliers retrouvèrent pour défendre ce qu'ils appelaient leurs droits toute la turbulence qui les avait trop souvent distingués au moyen âge. Grégoire IX avait accordé à l'Université l'autorisation de suspendre ses cours, dès que le pouvoir séculier violerait ses priviléges : elle en fit usage encore une fois, mais ce fut la dernière. Louis XII se montra dans le quartier des écoles à la tête de sa garde, et tout rentra dans l'ordre.

Une ordonnance de 1506 autorisa les particuliers à se servir des relais de poste établis par Louis XI.

§ 11 COMMENCEMENT DE LA RENAISSANCE.

Les guerres d'Italie avaient été fatales à ceux qui les avaient faites, bien plus qu'elles ne l'avaient été, sauf au dernier moment, à la France. Les forces de l'État avaient été, il est vrai, détournées de leur but, et la vraie politique de la France avait été sacrifiée aux intérêts particuliers du roi. Mais le royaume, on vient de le voir, ne fut guère troublé à l'intérieur par ces expéditions aveutureuses, et, s'il n'y gagna aucun accroissement de territoire, la civilisation française y gagna d'entrer plus vivement dans les voies de la Renaissance. Depuis le treizième siècle taut de misères avaient passé sur la France que la culture des esprits en avait été arrêtée. L'art n'avait plus la belle mais sévère grandeur de l'architecture ogivale du temps de saint Louis. Au quinzième siècle régnait le gothique flamboyant; les lignes architecturales, autrefois si pures, se multipliaient, se tordaient en mille replis. C'était éblouissant; ce n'était ni simple ni grand. On faisait effort pour sortir de l'ancien style; on le dénaturait; on n'en avait pas encore trouvé un autre. La langue, dans Joinville, dans Froissart, dans Charles d'Orléans, s'était montrée naïve et déjà élégante. Mais la force soutenue manquait à nos écrivains, Comines et Chastelain exceptés, parce que les grands modèles de l'antiquité leur restaient à peu près inconnus. Or, cette antiquité si riche, l'Italie venait de la retrouver : l'Arétin et le Pogge dans les lettres, Léonard de Vinci et Brunelleschi dans les arts, avaient déterminé, après Dante et Pétrarque, après l'église de Saint-François d'Assise et le campanile de Florence, une *renaissance* tout antique et païenne. On traduisait, il est vrai, on imitait plus encore qu'on n'imaginait; l'inspiration poétique était jetée dans le moule d'Horace ou de Virgile, et les plus éloquents n'aspiraient qu'à parler comme Cicéron. Mais sentir et imiter le beau, c'est se mettre en état de le créer soi-même.

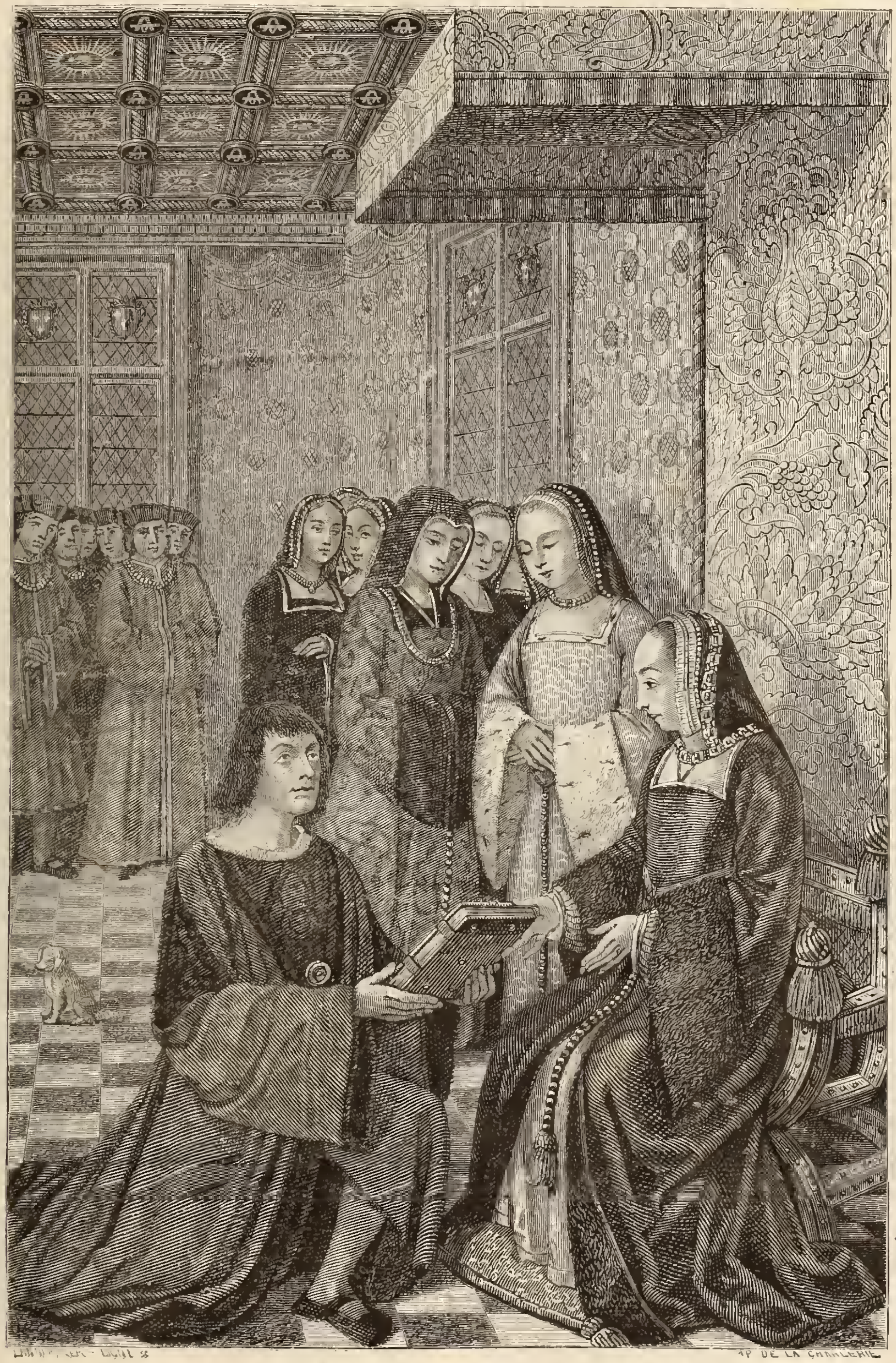
Les Français aarivèrent en Italie au moment où ce mouvement se prononçait avec le plus d'énergie; et ils rapportèrent en deçà des monts le goût de ces choses nouvelles. L'antiquité eut aussi chez nous ses ardents zélateurs. Le savant Gaguin, que Louis XII encourageait, rassembla une précieuse bibliothèque de manuscrits anciens. Le Grec Lascaris et Jérôme Aléander trouvèrent en France des élèves qui éclipsèrent leurs maîtres, entre autres Vatable, Budé qui y restaura les études grecques, et Danès, le maître d'Amyot.

Louis XII se montra lui-même curieux de livres et de manuscrits, comme le prouve la collection formée à Blois par ses soins, et qui, transportée successivement à Fontainebleau, puis à Paris, est devenue notre grande bibliothèque nationale.

La reine Anne avait sa cour de poëtes; mais ces poëtes songeaient plutôt à débiter des riens pompeux et des louanges exagérées qu'à exprimer dans un langage simple et fort des sentiments vrais. Aussi les livres de cette époque ne sont-ils remarquables que par le luxe de l'impression et l'art avec lequel on les enluminait. Leur beauté est tout extérieure. Jean Marot, père du célèbre Clément Marot, composa un fort mauvais poëme sur la révolte de Gênes; mais la miniature de la dédicace est un chef-d'œuvre du genre : elle représente Anne de Bretagne assise dans sa chambre de parade et recevant l'ouvrage des mains du poëte agenouillé. Le livre d'Heures d'Anne de Bretagne est plus célèbre encore : c'est un des monuments les plus parfaits de l'art français à la fin du quinzième siècle; les artistes les plus renommés du temps y travaillèrent. Outre un grand nombre de miniatures, ce livre contieut une foule d'ornements très-variés : reproduction des fleurs, des plantes, des fruits particuliers à la France, sur lesquels sont posés des insectes de toute espèce. Les paysages donnent une idée très-exacte de cette nature fraîche et riante de la Touraine que le peintre avait probablement sous les yeux. Un Anglais, dans son enthousiasme pour ce livre magnifique, s'exprime ainsi : « Je ne puis, en vérité, trouver d'expression pour vous faire apprécier comme je le voudrais la plupart de ces ornements. Un fruit, paré de toute sa fleur, semble prêt à s'entr'ouvrir; les ailes diaprées du papillon paraissent mollement s'agiter. L'insecte velu agite fibres et muscles pour s'accrocher aux petites sinuosités des feuilles brillantes de rosée, ou couvertes du plus léger duvet. Fleurs et végétaux sont d'une exécution admirable et rivalisent avec la nature. »

Si l'étude des lettres anciennes n'avait pas déjà produit de grand écrivain, l'esprit français s'agitait d'un mouvement encore stérile mais d'heureux augure. On a vu que la comédie s'était montrée dans la farce de *l'Avocat patelin*; elle fit vers ce temps un pas de plus. Les *Enfants sans souci* essayèrent la comédie politique dans leurs *Sotties* ou *Moralités*, par la satire et la caricature des grands personnages de l'époque, voire même du bon sire roi, qui se laissait « jouer et blasonner en plein théâtre. » Ils raillaient l'économie de Louis XII, qu'ils osèrent représenter un jour buvant de l'or potable. Louis ne se fâcha pas et ordonna qu'on leur permît de rire et de « gausser » en liberté, « pourvu qu'ils ne parlassent point de sa femme et respectassent l'honneur des dames. » Les clercs de la basoche ne tinrent pas toujours compte de cette défense. Après les traités de Blois, ils se firent les échos de l'opinion publique, irritée contre la *Bretonne*,

qui démembrait la France, et jouèrent devant elle-même une farce dans laquelle ils se permirent les allusions les plus directes. Le maréchal de Gié, qui avait arrêté les bateaux de la reine fuyant à Nantes après la mort de Charles VIII, fut mis en scène sans déguisement. Le roi se crut obligé de punir ces railleries. Plusieurs de ces *languards* (médisants) furent châtiés et leurs jeux furent quelque temps interdits. Mais Louis leva bientôt ses défenses; il comprit que si cette arme satirique le blessait quelquefois lui-même, elle pouvait tuer ses ennemis. Il se servit de la verve caustique des *Enfants sans souci* pour rallier à



Jean Marot offrant un volume de poésies à la reine Anne.

lui l'opinion populaire dans sa lutte contre Jules II. D'ailleurs quand ces clercs représentaient *Sot-Dissolu* en costume ecclésiastique; *Dame-Pragmatique* aux prises avec le légat; *Peuple-Italique* déplorant le gouvernement de *Mère-Sotte*, déguisée en robe d'église, ne faisaient-ils pas les affaires de la royauté et en même temps celles de la raison? Mais la comédie politique, qui n'avait pu vivre longtemps à Athènes dans un pays d'égalité et de liberté, pouvait-elle s'établir dans un pays féodal et monarchique? Nous verrons sa licence bientôt réprimée, la censure théâtrale établie et les *farces* et *sotties* proscrites par le vaillant chevalier de Marignan, qui fut toujours de moins douce humeur que le bon Louis XII.

Si les lettres jetaient peu d'éclat alors, en revanche les arts commençaient cette courte et brillante période qu'on a justement appelée la Renaissance, et qui n'a malheureusement que trop peu vécu.

Le souvenir des belles cités, des riches palais, et de toutes les élégances de Milan, de Rome et de Florence, inspira l'idée de ménager à nos villes un peu d'air et des communications plus faciles ; de songer, dans la construction des manoirs, au bien-être, à l'agrément, puisque aussi bien les prévôts du roi rendaient les épaisses murailles inutiles. On voulut donc une architecture moins massive, qui laissât passer plus d'air et de lumière. Les artistes français entraient d'eux-mêmes dans ces voies nouvelles, mais les maîtres italiens



Costumes du quinzième siècle.

avaient réalisé déjà les merveilles que les nôtres ne faisaient qu'entrevoir. Quelques-uns passèrent les monts et vinrent chez nous accélérer ce mouvement de rénovation. Charles VIII avait fait travailler des artistes italiens au château d'Amboise. Louis XII nomma Fra Giocondo architecte royal, et lui fit rebâtir solidement à Paris le pont Notre-Dame, qui s'était écroulé pour la quatrième fois en 1499. Giocondo construisit aussi la grand'chambre du parlement qu'on voit encore, et une chambre pour la cour des comptes qui a été incendiée en 1737. Il donna peut-être pour le château de Blois le plan de la façade orientale, la partie certainement la plus originale de ce curieux monument. « On voit généralement, dit Seyssel, partout le royaume bâtir grands

édifices, tant publics que privés, et sont pleins de dorures, non pas tant seulement les planchers et les murailles qui sont par le dedans, mais les couvertures, les toits, les tours et images qui sont par le dehors. »

Le cardinal d'Amboise partageait tous les goûts de son maître. Il fit commencer par Roger Ango le palais de justice de Rouen, où se trouve un si gracieux mélange de l'art nouveau et de l'art ancien, du gothique transformé par la Renaissance, et exécuta d'importantes réparations à la cathédrale de cette ville, une de nos plus belles églises ogivales.

Mais l'œuvre principale de Georges d'Amboise fut le château de Gaillon, qu'il destinait à servir de séjour d'été aux archevêques de Rouen. Ce logis royal, flanqué de grosses tours et muni d'artillerie, reluisait d'or et d'azur au dedans et au dehors, de marbre et de bronze, de vitraux et de fil d'archal; l'arabesque, ce capricieux ornement que les artistes italiens savaient varier à l'infini, étalait ses riches guirlandes d'oiseaux et de fleurs sur la pierre, le bois et tous les métaux. Ici, les traces des vieux manoirs s'affaiblissent; la vieille tour est jetée par terre, le plein cintre remplace l'ogive dans les portails; les médaillons, les statuettes, l'ornementation riante et gracieuse s'épanouissent de tous les



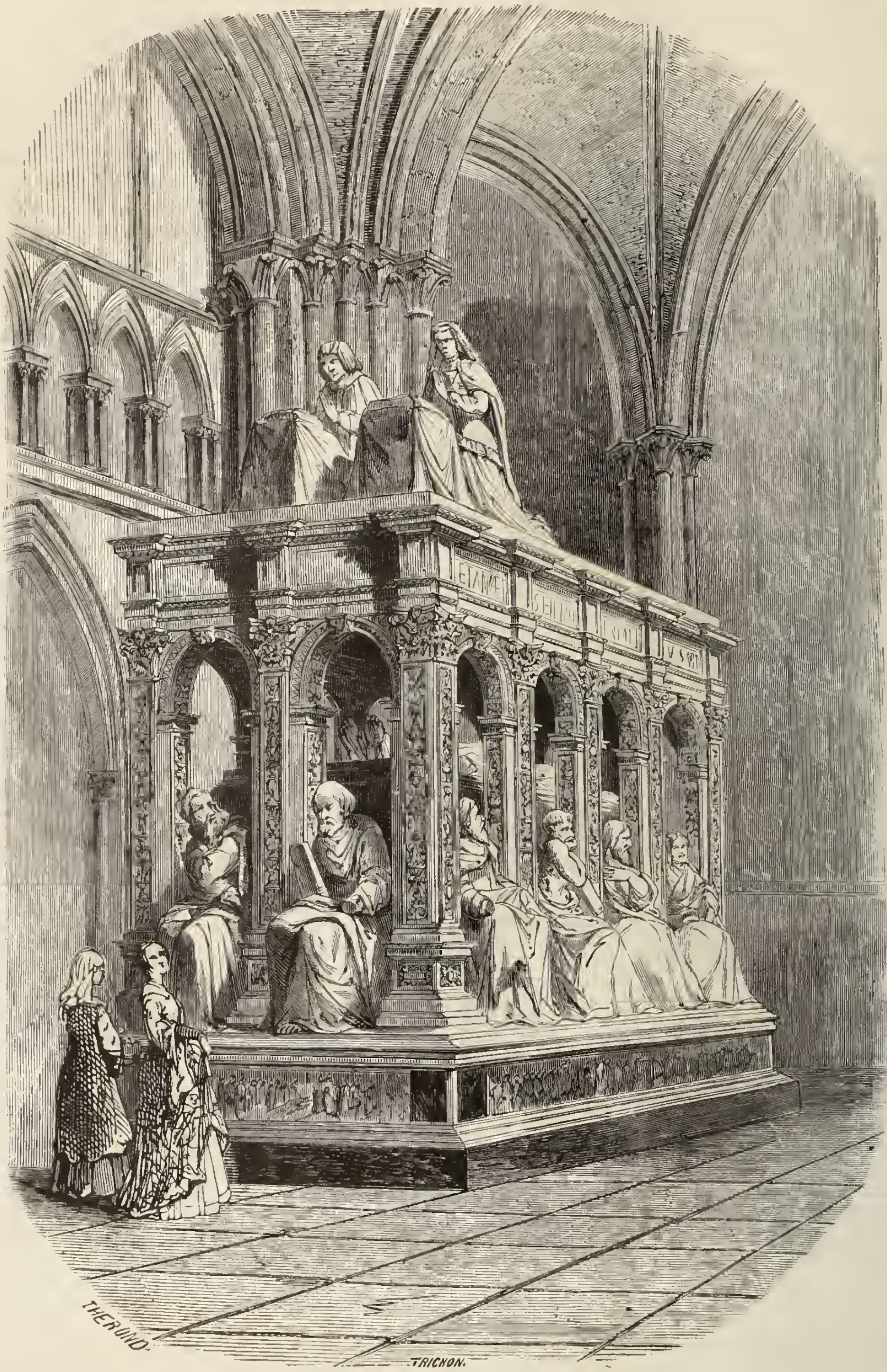
Costumes de la fin du quinzième siècle.

côtés, à la place des grimaçantes figures ou des formes bizarres du style gothique. La Renaissance est victorieuse. Il ne nous reste malheureusement de Gaillon que quelques débris, entre autres l'élégant portique transporté dans la cour du palais des Beaux-Arts, à Paris.

Du règne de Louis XII datent encore : l'église Saint-Maclou, à Rouen ; la chapelle de l'hôtel de Cluny, à Paris, et l'hôtel de la Trémoille, aujourd'hui renversé; les hôtels de ville de Compiègne, d'Arras, de Saint-Quentin et de Nevers.

La paix que Louis XII venait de retrouver après les dangers de 1514 eût sans doute rendu son règne plus fécond en institutions bienfaisantes et en chefs-d'œuvre de l'art; mais il ne lui survécut guère. Anne de Bretagne était morte le 9 janvier 1514. Brantôme a dit d'elle : « C'était la plus digne et honorable reine qui eût été depuis la reine Blanche, mère du roi saint Louis.... Sa cour était une fort belle école pour les dames, car elle les faisait bien nourrir et sagement, et toutes à son modèle se faisaient et se façonnaient très-sages et vertueuses. » Louis, qui avait beaucoup regretté sa *Bretonne*, comme il l'appelait, « huit jours durant ne fit que larmoyer. » Le 7 août de la même année, il contracta un mariage politique : il épousa une sœur de Henri VIII, Marie d'Angleterre, jeune fille de seize ans qui l'obligea à changer sa vie simple et régulière.

Ce ne furent, pendant plusieurs mois, que fêtes et tournois. « Où il avait coutume de dîner à huit heures convenait qu'il dînât à midi; où il avait coutume de se coucher à six heures du soir, souvent se couchait à



Tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

minuit. » Il avait toujours été, depuis sa grande maladie de 1504, d'une santé fort chancelante : ce régime le tua. Il mourut le 1er janvier 1515, à l'âge de cinquante-trois ans, sincèrement pleuré de ses peuples.



DIXIÈME PÉRIODE.

PREMIÈRE LUTTE DE LA FRANCE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE. POUVOIR CROISSANT DE LA ROYAUTÉ; LA RENAISSANCE.

CHAPITRE XLIII.

FRANÇOIS Ier.

§ 1. NOUVELLE CONQUÊTE DU MILANAIS, BATAILLE DE MARIGNAN.

Avec le seizième siècle commence une ère nouvelle dans l'histoire de la France. Depuis quatre cents ans nos rois étaient occupés à l'œuvre, une première fois déjà accomplie par les Carlovingiens, de reconstituer l'État et le pouvoir, de reconquérir sur les grands la royauté et la France. Les premiers Capétiens avaient fort avancé ce difficile travail, lorsque les Anglais étaient venus l'interrompre pendant cent années. A présent, ils sont définitivement chassés, et le domaine royal touche sur bien des points à nos frontières naturelles. Sauf Calais, sur la mer du Nord, il n'y a plus, le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, de domination qui interrompe celle du roi : il n'y a plus de porte ouverte à l'étranger. Tout le versant septentrional des Pyrénées est français, à l'exception du Roussillon que Charles VIII a si imprudemment rendu ; et la France a enfin, sur la Méditerranée, Marseille ; plus tard elle trouvera, sur ce rivage, Toulon. Les Alpes, jusqu'à la Savoie, lui servent de ceinture. Mais au nord et au nord-est, sa frontière est bien mal dessinée. La restitution de la Franche-Comté a fait perdre la barrière du Jura, celle de l'Artois a découvert Paris. De ce côté, il reste beaucoup à faire pour éloigner l'ennemi de la capitale; et de longtemps on ne fera rien, parce que la malencontreuse politique

de Charles VIII a détourné sur l'Italie, où elles vont se perdre inutilement, les forces de la France, qu'on eût dû employer au nord et à l'est.

Mais, quelque défectueuse que soit la ligne de nos frontières, un grand résultat a été acquis. Il se trouve à présent un vaste pays placé entre l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, pour tenir l'équilibre entre elles, recevoir leurs diverses influences et leur renvoyer la sienne, au grand profit de la civilisation générale.

A l'intérieur, nos rois ont déjà poussé fort loin leur travail de nivellement et d'union. Les communes, petites républiques jalouses, ont dû renoncer à leurs priviléges, et les seigneurs ont perdu leur indépendance; mais aussi les serfs ont été en grand nombre affranchis; de sorte que les uns étant relevés et les autres abaissés, tous se trouvent rapprochés et forment un grand peuple, au sein duquel existeront longtemps encore bien des diversités, mais qui a montré naguère, après Jeanne d'Arc, son unité, en montrant partout le même sentiment contre l'étranger. Il n'y avait jadis que des manants, des seigneurs et des fiefs; il y a maintenant un peuple, un roi, une France.

Le signe de cette nationalité qui se forme, c'est la langue qui s'épure et se généralise, qui pénètre en vertu d'une ordonnance de Louis XII, renouvelée et étendue par François Ier, jusque dans les actes publics,



François Ier.

d'où elle chasse le latin, et qui va servir à la fois au Gascon Montaigne, au Tourangeau Rabelais et au Français Amyot. (Amyot était né à Melun, dans l'Ile de France.) Cette langue, grâce aux beaux génies du dix-septième siècle, s'imposera à la diplomatie continentale et à l'élite de la société européenne, comme une nécessité et un modèle. Déjà Charles-Quint et son frère la parlent habituellement. Notre littérature régnera au loin sur les intelligences; et même, aux jours des revers et de l'abaissement, la France sera consolée de l'empire que ses armes n'exerceront plus, par l'influence plus douce et plus pénétrante qu'elle devra à son génie, à ses arts, à ses lettres, à ses sciences. Alors il se trouvera que la seconde patrie de tout homme sera la France, la seconde histoire qu'il apprendra, celle de notre pays, sa seconde langue maternelle, la nôtre.

Le prince qui ouvre cette ère nouvelle exprime bien la transition qui s'opère : par quelques-uns de ses défauts, il tiendra de l'âge qui finit; par quelques-unes de ses qualités, il sera de celui qui commence.

Né à Cognac, le 12 septembre 1494, François Ier descendait, comme Louis XII son cousin, de Charles V, par Louis d'Orléans, celui qui fut assassiné dans la rue Barbette (voy. t. I, p. 402). Son aïeul Jean, comte d'Angoulême[1], était frère de Charles d'Orléans, le poëte,

1. Son père avait eu aussi ce comté d'Angoulême, que François Ier érigea en duché pour sa mère: d'où vient que celle-ci est toujours qualifiée de duchesse d'Angoulême.

dont il partagea vingt-cinq ans la captivité en Angleterre. Il avait épousé, l'année précédente, Claude, fille aînée de Louis XII et d'Anne, qui lui avait apporté en dot, comme héritage maternel, le beau duché de Bretagne. Quant aux droits sur le Milanais, que la femme de François Ier tenait de son père, ils se confondaient avec ceux de son mari puisque tous deux descendaient également de Valentine Visconti.

François était d'une taille gigantesque, comme le prouve son armure, qui se voit au Musée des souverains, et de bonne heure il avait annoncé ce qu'il devait être : ardent au plaisir, impétueux et turbulent dans ses jeux, ami du luxe et généreux jusqu'à la prodigalité, avide de gloire, propre à tous les exercices du corps et de l'esprit. Parmi ses compagnons il se montrait le plus adroit, le plus robuste, le plus téméraire. Vingt fois il avait failli être victime de son imprudence : un jour, s'étant élancé sur une haquenée dont le maréchal de Gié lui avait fait présent, il fut emporté à travers champs et bois avec une rapidité si effrayante que tout le monde le croyait perdu ; mais il se maintint en selle malgré les bonds et les courses de la cavale furieuse. Tous les jours mêmes périls, même bonheur à les éviter. Après avoir joué à l'escaigne (espèce de ballon), après avoir tiré de l'arc et chassé au filet, François divisait ses gentilshommes en deux bandes : l'une assiégeait, l'autre était assiégée dans un bastillon de terre ou de neige ; « et il y en avait souvent de bien battus et de bien frottés. » Sur le trône, il garda le goût de ces jeux, et, dès les premiers jours, préluda, dans le palais d'Amboise, aux beaux faits d'armes qu'il s'apprêtait à accomplir en Italie. Pour donner un divertissement aux dames, il avait fait prendre dans la forêt et conduire dans la cour du château un sanglier vivant. L'animal fut d'abord étonné de se trouver transporté dans ces lieux nouveaux et de se voir assailli de tous côtés par des projectiles inoffensifs; tout à coup il se précipite vers la porte du grand escalier, la brise, franchit les degrés, et le voilà rendu au premier étage, près de la salle où se trouvaient les dames. Celles-ci s'enfuient effrayées, poussant des cris et dans une grande confusion. François défend que personne attaque le sanglier furieux : par son ordre, ses officiers, ses valets s'éloignent, tandis que lui-même s'avance contre le monstre et l'abat d'un coup d'épée.



LA·ROYNE·CLAVDE

femme de François Ier.

A cette époque, où la force physique était encore presque seule en honneur, on aimait, de la part d'un roi, de tels exploits, qui le rendaient digne de commander aux plus braves. Aussi jamais avénement ne fut accueilli avec plus de joie et d'espérances : on ne s'entretenait que de la beauté, de la générosité, du courage du nouveau roi. « Beau prince, dit de lui le *loyal serviteur*, autant qu'il y en eût point au monde.... Jamais n'avait été roi en France de qui la noblesse se

réjouît autant.... Après le sacre (qui eut lieu de nuit), s'en revint faire son entrée à Paris, qui fut la plus belle et triomphante qu'on ait jamais vue, car de princes, ducs, comtes et gentilshommes en armes, y avait plus de mille ou douze cents.... »

C'est qu'après le Père du peuple, arrivait « le roi des gentilshommes. » Impérieux dans le commandement et cependant facile à se laisser dominer; ami des lettres et des arts, lettré lui même, François Ier poussait ses défauts comme ses qualités à l'extrême. « Ce gros garçon gâtera tout, » avait dit Louis XII, témoin de sa folle et exubérante jeunesse. Il n'en fut pas ainsi. Avec l'orgueil du pouvoir, François Ier eut le sentiment de la grandeur de la France; il répara souvent, à force de courage, et parfois même, ce qui est plus difficile, à force de prudence, les fautes que ses favoris de toute sorte lui firent commettre. Il ne conquit rien, mais il garda la France intacte, dans de périlleuses circonstances, et en face du plus grand adversaire qu'elle ait jamais eu. Il augmenta les impôts et les dépensa à pleines mains; mais il réforma la justice et donna une vive impulsion aux lettres et aux arts. Enfin, il couvrit ses vices et ses fautes d'un certain éclat de générosité chevaleresque et de grandeur souveraine, de sorte qu'il a pris rang sinon parmi les meilleurs, du moins parmi les plus remarquables de nos rois.



Louise de Savoie.

François s'était souvent indigné des complaisances de Louis XII pour le parlement et le clergé. Il s'était promis de donner à l'administration, dès qu'il serait le maître, une tout autre et plus énergique allure. Duprat, homme habile, mais sans scrupule, qu'il fit chancelier, fut chargé d'appliquer les nouvelles maximes du gouvernement. Mais le jeune prince songeait bien vite à autre chose qu'à l'administration de son royaume.

Passionné, comme Charles VIII, pour la lecture des romans de chevalerie, adroit à tous les exercices du corps, brave comme le plus brave de sa noblesse, plein d'admiration pour Gaston de Foix, son parent et le compagnon de ses jeux, François avait hâte de se montrer à son tour en Italie, sur ce théâtre des exploits retentissants.

Les derniers traités pesaient à son impatience. Un d'eux n'était qu'une trêve d'un an; il ne la prolongea pas, mais il renouvela, le 27 juin 1515, l'alliance que son prédécesseur avait conclue avec les Vénitiens. Il se disposa ensuite à franchir les Alpes, et l'annonça en donnant la régence à sa mère, Louise de Savoie, femme vaine, cupide et haineuse, qui avait beaucoup de défauts, et une seule qualité, son amour pour son fils.

La noblesse aussi ne rêvait que batailles. Épuisée et comme vieillie avec Louis XII, la France se retrouvait jeune et alerte sous un roi de vingt ans.

Une armée formidable se réunit vers Lyon et le Dauphiné. On y comptait dix-huit mille fantassins sortis principalement de la Gascogne, vingt mille lansquenets allemands, soixante-dix gros canons et trois cents pièces plus petites dirigées par un digne successeur de Jean Bureau, par le grand maître de Genouillac. Parmi les chefs on comptait le connétable de Bourbon, esprit impétueux capable de grandes choses, mais peu façonné encore au rôle de sujet; les maréchaux de la Palice, de Lautrec, d'Aubigny et Trivulce; les ducs de Châtellerault, de Vendôme, d'Alençon, de Lorraine, de Gueldre et d'Albany; un grand ingénieur, Pedro Navarro, que Ferdinand le Catholique avait oublié dans nos prisons depuis la bataille de Ravenne, et qui, las de tant d'ingratitude, avait pris du service en France; enfin celui qui, simple lieutenant d'une compagnie d'ordonnance, effaçait toute cette noblesse, le chevalier sans peur et sans reproche, le brave Bayard, qui « à lui seul valait une armée. » Le pape Léon X, le duc de Milan avaient resserré leur ligue, et vingt mille Suisses soldés par eux gardaient les passages du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre, les deux seules routes par lesquelles on supposait qu'une armée française pût déboucher sur le Piémont. Comme ces deux routes aboutissaient à Suse, les Suisses y établirent un camp de dix mille hommes.

François Ier débuta par un coup de maître. Des chasseurs de chamois, des pâtres des Alpes dauphinoises servirent de guides à Trivulce, à Lautrec, à Navarro; et on reconnut qu'il serait possible, au prix de grands efforts, de remonter la vallée de Barcelonnette et de descendre dans celle de la Stura, en franchissant le col d'Argentière jusque-là jugé impraticable. « Sauvages gorges où nul marchand, nul colporteur, nul contrebandier n'avait imprimé ses pas. La Durance une fois passée, on monta jusqu'au rocher de Saint-Paul, qui arrêta court. On le perça avec le fer, travail énorme qui se fit en un jour. On n'était encore qu'à Barcelonnette, c'est-à-dire au pied des Alpes. La chaîne centrale des monts se dressait ici, le dos monstrueux qui sépare les eaux qui vont au Rhône de celles que recevra le Pô. Piétro, qui était l'inventeur des mines, ouvrit sa route à force de poudre, faisant sauter des blocs énormes. C'était encore le plus facile. Le plus hasardeux était, sur les rapides glissades, au-dessus des précipices, de s'accrocher et d'enfoncer les premiers pieux sur lesquels on devait jeter des ponts; d'établir le long des abîmes des galeries en bois où les chevaux osassent passer, et sur ces frêles improvisations de charpentes tremblantes, gémissantes et criantes, de rouler soixante-douze gros canons de bronze. Souvent, on n'osait le faire. Et alors, avec des câbles, on descendait les canons au fond de l'abîme pour les remonter de l'autre côté avec un art infini. On trouva enfin la pente italienne et la vallée de la Stura. Mais là le mont Pic-di-Porco se mettait encore en travers, dernière défense que les Alpes vaincues opposaient à cette titanique entreprise. On la franchit le quatrième jour, et le cinquième on était dans les plaines de Saluces, à l'entrée de la Lombardie. » (Michelet.)

Un corps de cavalerie où étaient la Palice, d'Aubigny et Bayard, passa plus haut, par un autre sentier de chamois, le col d'Agnello (3246 mètres), sur le flanc méridional du mont Viso, et surprit à table, dans Villafranca, le général des troupes pontificales, Prosper Colonna, qui fut enlevé avec sept cents de ses cavaliers. Les positions de l'ennemi étaient tournées par la gauche. Les Suisses, étonnés, reculèrent sur Milan, afin d'opérer leur jonction avec l'armée espagnole qui surveillait les Vénitiens. Les Français les suivirent.

A la nouvelle de ce hardi passage et de la prise de Colonna, le général qu'elle estimait le plus, l'Italie trembla d'effroi. Léon X enjoignit à son neveu Laurent de Médicis de bien se garder de marcher contre les Français. Le vice-roi de Naples, Raymond de Cardone, qui était à Vérone avec ses Espagnols, continua à y séjourner pour attendre d'Allemagne des renforts que l'inconstant Maximilien n'envoyait pas. Les Suisses eux-mêmes hésitèrent, partagés qu'ils étaient entre deux factions, dont l'une avait à sa tête le cardinal de Sion, mais dont l'autre, dirigée par les capitaines bernois, nous était toute dévouée. François Ier, se rappelant ce qu'il en avait coûté à son prédécesseur pour s'être aliéné ces belliqueux montagnards, profita de leurs incertitudes et du dépit que leur causait le retard mis par les alliés à leur payer la solde promise. Il ouvrit avec eux des négociations qui aboutirent aux conditions suivantes : « Le duché de Milan retournera à la France, sous condition que Maximilien Sforza, qui en est possesseur, épousera une princesse du sang royal de France, et recevra en apanage le duché de Nemours avec une pension de douze mille francs. Le roi, de son côté, payera aux Suisses à certains termes six cent mille écus pour la capitulation de Dijon, et trois cent mille pour les bailliages italiens qu'ils restitueront au Milanais. Il rendait aux cantons leurs anciennes pensions, et l'alliance renouvelée entre eux devait durer non-seulement pendant tout son règne, mais dix ans encore après sa mort. »

Tout semblait donc arrangé, et le roi avait même réuni l'argent nécessaire pour faire aux Suisses un premier payement, lorsque débouchent dans les plaines de la Lombardie vingt mille nouveaux montagnards, conduits par Rosten, bourgmestre de Zurich, et parmi lesquels se trouvait Zwingli le réformateur. Ils arrivent, ils voient leurs compagnons « gras et tout chargés de pillage, la poche enflée, qui leur parlent à leur arrivée de revenir. » Ce n'est pas leur affaire. Ils ne veulent rien entendre à la récente transaction. Les vingt mille Suisses qui avaient traité avec le roi, maintenant qu'ils se voient à la tête de forces doubles, regrettent eux-mêmes de lui avoir fait de si bonnes conditions. Le cardinal de Sion, Matthieu Schinner, violent ennemi de la France, les réunit sur la place, et « comme un renard qui prêche les poules, » leur fait entendre que le roi a peu de monde et qu'ils ne doivent pas abandonner le Saint-Siége. On leur conduisait déjà les sommes convenues; ils voulurent faire coup double, enlever le convoi et l'armée française.

Le 13 septembre on entendit par les rues de Milan mugir « le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, » deux trompes énormes qui avaient déjà sonné à Granson et à Morat, et les Suisses sortirent de la ville pour nous surprendre. Le connétable allait se mettre à table et le roi essayait une armure d'Allemagne quand Fleuranges vint annoncer l'approche des Suisses. François Ier l'embrassa, tant cette nouvelle lui causait de joie, et monta à cheval. L'armée française occupait

alors entre Milan et Marignan une longue chaussée droite, bordée de chaque côté de fossés profonds. Deux heures avant la fin du jour, on vit paraître l'infanterie suisse, s'avançant par rangs serrés, la hallebarde basse et n'ayant avec elle ni artillerie ni cavalerie. Les boulets français firent d'énormes trouées dans cette longue colonne, mais les vides étaient aussitôt remplis, et ces intrépides montagnards continuaient d'avancer sur les canons pour s'en saisir. Mais la fleur de la gendarmerie était là, toute bardée de fer, hommes et chevaux. Trente charges exécutées sur « cette paysandaille » ne purent l'arrêter. Avec leurs piques de dix-huit pieds de long, ils ressemblaient à la phalange macédonienne qui fut si longtemps invincible. L'artillerie bien pointée en couchait à terre des files entières ; l'impassible colonne avançait toujours ; elle s'empara trois fois des premières batteries, autour desquelles s'établit « un combat de géants. » Le connétable, les princes et seigneurs « ne s'épargnaient non plus que sangliers échauffés. » Le roi lui-même chargea à la tête de sa maison militaire, et reçut plusieurs coups dans ses armes. « Et ne dira-t-on plus, écrivait François Ier à sa mère, que les gendarmes sont lièvres armés (on les appelait ainsi depuis la journée des éperons), car, sans point de faute, ce sont eux qui ont fait l'exécution; et ne penserais point mentir, que par cinq cents et par cinq cents il n'ait été fait trente belles charges avant que la bataille ne fût gagnée. »



Arthus de Gouffier, seigneur de Boissy, précepteur de François Ier.

Le soleil couché, on lutta encore à la clarté de la lune jusqu'à ce qu'il fît nuit noire. Les corps français et suisses étaient engagés les uns dans les autres et restèrent ainsi en attendant le jour. L'armée française était en ce moment dans un grand désordre. François Ier alla donner dans un gros corps de huit mille hommes qu'il croyait sien: c'étaient des Suisses. « Ils me jetèrent, dit-il, *six cents piques au nez* pour me faire voir qui ils étaient. » Il eut toutefois le temps de rassembler trois cents chevaux, quelques milliers de lansquenets et se retira sur ses canons. Les Suisses y étaient encore si près de lui, qu'il dut faire éteindre un feu qui leur aurait révélé combien il était mal accompagné. « Et demanda ledit seigneur roi à boire, raconte Fleuranges, un des combattants, car il était fort altéré; et y eut un piéton qui lui alla querir de l'eau toute pleine de sang, qui fit tant de mal audit seigneur avec le grand chaud, qu'il ne lui demeura rien dans le corps. Et se mit sur une charrette d'artillerie pour soi un peu reposer, et pour soulager son cheval, qui était fort blessé. Et avec lui un trompette italien nommé Christophe, qui le servit merveilleusement bien; car il demeura toujours auprès du roi, et entendait-on ladite trompette par-dessus toutes celles du camp; et pour cela, on savait où était le roi, et se retirait-on vers lui. » Bayard, lui, était perdu au plus épais des Suisses. Son cheval débridé, blessé, l'avait emporté fort avant, jusqu'à ce qu'une de ces vignes, qui en Italie serpentent d'un arbre à l'autre, l'arrêta. Il fut obligé de se traîner sur les pieds et les mains pour



Bataille de Marignan. (13 septembre 1515.)

s'en retirer : « Ce fut à quatre beaulx pieds que le bon chevalier put rejoindre les siens. »

Le combat recommença à la pointe du jour. Il fut plus acharné encore. Un Suisse s'avança jusqu'à toucher un des canons près desquels le roi se tenait, et fut tué sur la pièce. Beaucoup de grands seigneurs furent jetés à terre, mais leurs armures étaient si bonnes qu'il fallut que les Suisses frappassent *soixante-deux coups* sur le fils de la Trémoille pour le blesser mortellement. Entre neuf et dix heures du matin, les Suisses entendirent derrière eux les cris de « Marco ! Marco ! » poussés par l'avant-garde vénitienne qui accourait prendre part à la bataille. « Les dompteurs de princes » se replièrent en bon ordre et repassèrent leurs mon-



François I[er], se faisant armer chevalier par Bayard après la bataille de Marignan.

tagnes sans s'arrêter. Ils laissaient douze mille d'entre eux dans les champs de Marignan. Un grand souverain qui a beaucoup étudié l'histoire et qui a su plus que tout autre profiter des enseignements qu'elle donne, juge ainsi la bataille de Marignan[1] : « Cette bataille, que Trivulce appelait le combat des géants, offre un exemple remarquable des progrès immenses qu'avaient faits et l'artillerie française et l'art de ranger les troupes et de les mettre en action. Le danger que présentaient les gros bataillons en présence de l'artillerie venait d'être de nouveau démontré ; aussi le seigneur de Langey écrivait-il quelques années plus

1. Napoléon III, *Études sur l'artillerie.*

tard (1537) : « Le meilleur expédient que j'y voie est « d'aller assaillir vitement sans tenir ordre et sans y « aller lentement en troupe, car au moyen de la vitesse « vous ne lui donnez pas le temps de redoubler le coup. « Et, pour ce que vous êtes épars, elle rencontre moins « de gens quand elle tire. » Conseil excellent que nos soldats ont mis naguère en pratique dans ces mêmes plaines de la Lombardie, où leur impétueux courage a tant de fois déjoué les plans longuement médités de l'état-major autrichien.

Cette victoire inaugurait brillamment le règne de François I[er]. La joie était grande dans l'armée française. Le jeune roi voulut faire honneur de la victoire au héros de Brescia et de Guinegate. Il demanda à être armé chevalier sur le champ de bataille de la main de Bayard. Celui-ci accomplit tous les rites de l'antique cérémonie, et, après avoir donné l'accolade au roi, il fit un bond et baisa son épée en s'écriant : « Certes, ma bonne épée, vous serez dès ce jour moult bien comme relique gardée, et sur toutes autres honorée et conservée pour avoir aujourd'hui, à un si vertueux et puissant roi, donné l'ordre de chevalerie, et ne vous porterai jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrasins ou Maures. »

§ 2. PAIX PERPÉTUELLE AVEC LES SUISSES ET CONCORDAT AVEC LE PAPE.

L'Italie était à la discrétion de François I[er]. Il usa avec modération de la victoire. Il ne songea point à conquérir Naples, mais à s'assurer de fortes positions dans le nord de la péninsule. Le doge de Gênes lui remit cette ville, et il assiégea la citadelle de Milan, où Navarro lui promit de le faire entrer avant un mois. Maximilien Sforza n'attendit pas qu'on fît sauter son château; il abandonna son duché en échange d'une pension de trente mille écus et de la promesse que le roi solliciterait en sa faveur le chapeau de cardinal. L'empereur fut contraint de rendre Vérone aux Vénitiens nos alliés; le pape, les duchés de Parme et de Plaisance au Milanais. Enfin une bonne paix ferma aux Suisses l'Italie, et l'année suivante la confédération, renouvelant le traité fait avec Louis XI en 1474, s'engagea à laisser le roi lever chez elle les troupes dont il aurait besoin. Cette paix, dite perpétuelle, a, contrairement à l'usage, justifié son nom, car elle a duré autant que l'ancienne monarchie française. Les Suisses reconnaissaient les droits de François I[er] au duché de Milan, et le roi, par égard pour eux, accordait une pleine amnistie à tous les Milanais réfugiés en Suisse. Les anciennes réclamations des Suisses contre la France devaient être soldées par une somme de sept cent mille écus d'or. Des pensions étaient en outre promises à chaque canton, et des franchises assurées aux voyageurs et aux marchandises suisses.

Le pape, chef de la ligue et de la maison de Médicis, était venu à Bologne recevoir les conditions du vainqueur. Il s'attendait à de grands sacrifices en Italie. François I[er] aima mieux accroître son pouvoir en France. Il garantit aux Médicis la possession de Florence, et il sacrifia au pape la pragmatique sanction de Charles VII, mais en la remplaçant par un concordat qui mit le clergé de France dans sa main.

Une des plus grandes difficultés de la société moderne, c'est le règlement des rapports entre le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique. Tout le moyen âge est plein de la querelle des investitures. Qui nommera les évêques et les abbés, les chefs des deux clergés séculier et régulier, c'est-à-dire qui aura, dans une certaine mesure, à sa disposition une force immense, des hommes qui sont à la fois et directeurs spirituels et seigneurs temporels; enfin jusqu'où s'étendront les droits de Rome dans les pays étrangers? Est-ce le roi, est-ce le pape qui nommera, ou le clergé se recrutera-t-il lui-même par voie d'élection? ou cette élection se fera-t-elle, comme dans la primitive Église et dans la première moitié du moyen âge, par les clercs et le peuple?

Les traités destinés à trancher ces questions entre les rois de France et les papes sont appelés au moyen âge *pragmatiques sanctions*, et dans les temps modernes *concordats*. Il y a deux pragmatiques sanctions, celle de saint Louis (1269), et celle de Charles VII (1438); deux concordats, celui de François I[er] (1516), et celui de Napoléon I[er] (1802). Le plus pieux de nos rois avait rendu aux églises cathédrales et aux abbayes le droit d'élire leurs prélats, réprimé les entreprises du clergé sur l'autorité séculière, et restreint aux *nécessités urgentes* les impositions que la cour de Rome pouvait mettre sur les églises de France. La pragmatique sanction de Bourges reconnaissait la supériorité du concile général sur l'autorité du pape, donnait aux chapitres le droit d'élection aux évêchés, réformait un grand nombre d'abus et d'exactions auxquels la cour de Rome avait assujetti le clergé, particulièrement les réserves[1], les expectatives et les annates; supprimait les appellations au pape, même dans les causes de nature purement ecclésiastique.

Rien de plus odieux à la cour de Rome que ces deux pragmatiques, qui limitaient à la fois et son autorité et ses revenus : elles ne plaisaient guère davantage à François I[er], qui, comme Louis XI, voyait avec chagrin les élections ecclésiastiques tourner uniquement au profit de la noblesse provinciale, tandis qu'il aurait voulu récompenser avec des bénéfices les services ou les complaisances de sa noblesse de cour; il était donc facile de s'entendre.

Par le concordat, la pragmatique sanction de Bourges, signée par Charles VII, abolie par Louis XI, rétablie par Louis XII, se trouva formellement supprimée, et le droit d'élire aux évêchés et autres grands bénéfices fut enlevé au clergé.

Léon X conserva les appels en cour de Rome, pour les causes majeures, à condition que les juges seraient commis par lui dans l'intérieur du royaume, mais renonça aux réserves et aux grâces expectatives par lesquelles le saint-siége avait la nomination à une foule de bénéfices; il reconnut au roi le droit de disposer seul des dignités ecclésiastiques, et ne garda que celui de refuser l'investiture spirituelle aux élus en cas d'indignité canonique. François réprouvait la doctrine des pères de Bâle touchant la supériorité des conciles sur le saint-siége et rétablit l'impôt des annates, ou revenu d'une année que tout clerc promu à un grand bénéfice dut payer au saint-siége. Ainsi, ils avaient disposé l'un et l'autre de ce qui ne leur appartenait pas selon le droit public du royaume; dans les dépouilles de l'É-

1. Voir pour la pragmatique sanction et les réserves, expectatives, annates, tome II, page 31.

glise gallicane, le pape, dit Mézeray en forçant quelque peu les termes, avait pris le temporel, c'est-à-dire les annates, et laissé au roi le spirituel, c'est-à-dire la nomination aux prélatures. Le clergé, les universités, les cours judiciaires réclamèrent contre l'abolition de la pragmatique, qui blessait diverses prérogatives de corporations et de personnes, et le parlement de Paris refusa d'enregistrer le concordat. Mais il était difficile d'arrêter un jeune prince victorieux. « On verra, dit-il, qu'il y a un roi en France, et non un sénat comme à Venise. » Les députés du parlement étant arrivés à Amboise, où se trouvait le roi, celui-ci ne les reçut que pour leur dire : « Je suis le roi, je veux être obéi; portez demain mes ordres à mon parlement de Paris. » Ils se retirèrent; mais, pour ne pas partir, ils alléguèrent la mauvaise saison, les débordements de la Loire, etc., etc. « Si demain, dit le roi, avant six heures, ils ne sont pas hors d'Amboise, j'enverrai des archers les prendre et les jeter dans un cachot pour six mois. » Après deux années de résistance, le parlement enregistra « par exprès commandement du roi, » et n'eut d'autre consolation que de rester fidèle, dans la pratique, à l'esprit qui avait inspiré le concile national de Bourges. Le concordat consacrait un accroissement important de l'autorité royale, car il mettait le clergé dans la dépendance du roi, comme y était déjà la noblesse depuis Louis XI, comme la bourgeoisie y avait toujours été.

On a quelquefois blâmé le concordat de François Ier;



MADAME DE CHASTEAUBRIANT.

on s'est figuré qu'avec le système électif les choix tombaient toujours sur les plus dignes, mais en réalité, c'était la noblesse provinciale, dont les cadets peuplaient les chapitres, qui par son irrésistible influence enlevait toutes les nominations aux évêchés. Dans les couvents, les moines se gardaient bien de choisir un rigide observateur de la règle; ils préféraient pour chef celui d'entre eux dont la faiblesse promettait aux autres une tolérance dont chacun profitait. Sans doute le concordat fait avec Léon X engendra une longue suite de prélats courtisans; mais ce qu'il fallait avant tout à la France, pour extirper les dernières racines de la féodalité, c'était une royauté forte, et à ce point de vue le concordat fut un bienfait. Si l'on vit plus d'une fois un évêché être le prix d'un service politique ou d'un mérite littéraire qui n'avait rien d'épiscopal, la nomination par le roi nous donna longtemps aussi des prélats savants et vertueux, et, ce que nous ne devons jamais oublier, nous assura jusqu'en 1789 un clergé vraiment national, soumis à Rome dans les choses de la foi, mais serré autour du trône et autour du pays pour les défendre tous deux.

Nous n'avons plus, pour terminer l'énumération des traités conclus dans cette année féconde, qu'à rappeler celui de Noyon. Le roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, était mort le 15 janvier 1516, laissant tous ses États, l'Aragon, la Navarre, Naples, la Sicile et la Sardaigne, à son petit-fils Charles de Luxembourg, alors

âgé de seize ans et déjà souverain des Pays-Bas, roi de Castille et héritier de l'Autriche. L'occasion était belle pour le roi de France de recommencer ce qu'il aimait tant, les grands coups d'épée, et d'étendre sa domination en Italie. Ses traités avec le pape et avec l'empereur n'étaient pas encore signés. Il aurait donc pu soutenir vigoureusement Venise contre Maximilien, Florence contre les Médicis ; ensuite, avec l'assistance de ces deux républiques, il lui devenait facile d'enlever Naples au petit-fils de Ferdinand. Si le royaume de Naples ne nous valait rien, il était très-fâcheux aussi qu'il appartînt au maître de tant d'États. Le mieux eût été, non pas de le conquérir pour nous, mais de tâcher de le rendre à une dynastie nationale. Malheureusement il faut dire, pour être juste, que personne à cette époque n'était capable d'avoir une pareille idée.

Fut-ce sagesse et modération inattendues, ou, ce qui est bien plus vraisemblable, désir de retourner vite en France montrer aux belles dames le vainqueur de Marignan, et répugnance du roi chevalier à tendre la main aux républiques italiennes? Toujours est-il qu'il préféra en ce moment l'alliance de la maison d'Autriche à celle du sénat vénitien, l'alliance du pape et des Médicis à celle de la démocratie florentine, et une



Henri VIII.

paix fut signée à Noyon le 13 août 1516, avec le jeune successeur de Ferdinand le Catholique.

Charles Ier, tel était le nom du nouveau souverain de l'Espagne, qui ne devait être Charles-Quint qu'après son élection à l'empire, promettait :

1° D'épouser la fille qui venait de naître à François Ier, Madame Louise, qui lui serait fiancée à huit ans, mariée à douze, et lui apporterait en dot les droits de son père sur Naples ;

2° De payer au roi très-chrétien, en compensation de l'abandon de ses droits sur Naples, jusqu'à la conclusion du mariage, cent mille ducats par an, et cinquante mille après le mariage, tant que la princesse n'aurait pas d'enfants. Moyennant ce tribut, Charles resterait en possession paisible de la couronne des Deux-Siciles. A défaut d'héritier issu de cette union, ou si le mariage n'avait pas lieu, les droits de François Ier devaient revivre.

Les deux rois s'engageaient en outre à s'assister mutuellement dans la défense de leurs États comme dans les conquêtes où ils apporteraient de légitimes prétentions. Le roi d'Espagne examinerait, dans les huit mois, la réclamation de la maison d'Albret touchant la Navarre espagnole, conquise par Ferdinand le Catholique en 1513, et le roi de France se réservait le droit de la secourir, si justice ne lui était point rendue.

§ 3. LA COUR DE FRANÇOIS Ier; CHARLES-QUINT, EMPEREUR; LE CAMP DU DRAP D'OR.

Durant son séjour en Italie, François Ier avait été frappé des merveilles que la Renaissance y enfantait, et il s'était promis d'importer en France l'art nouveau, comme sa plus précieuse conquête. Il décida plusieurs des grands artistes italiens à le suivre au delà des monts, et acheta aux autres quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Ce qui valait mieux que l'or donné aux artistes, c'étaient les égards du jeune conquérant pour les maîtres de l'intelligence. La tradition, qui le représente tenant Léonard de Vinci dans ses bras, au moment où le grand artiste rend le dernier soupir (1519), est malheureusement fausse. Mais ce qui est vrai, c'est qu'il l'appelait son père ; c'est qu'il recevait un tableau de Raphaël avec l'appareil des pompes royales ; c'est qu'il aimait toutes les choses de l'esprit, et que le savant, le poëte, l'artiste, traités par lui comme des hommes utiles à l'État, ne se trouvaient point déplacés dans la cour brillante dont il s'entourait.

Cette cour de France, qui a exercé sur les mœurs publiques, sur les lettres, sur l'esprit de la nation et jusque sur les nations étrangères une si longue et trop souvent une si pernicieuse influence, date de François Ier. Avant lui, elle n'existait pas. De graves conseillers entouraient seuls Louis XII, et la chaste Anne de Bretagne n'autorisait autour d'elle que des plaisirs tranquilles et rares. François Ier voulut être toujours suivi d'une troupe si nombreuse que l'on comptait autour de la demeure royale rarement moins de 6000 et quelquefois jusqu'à 18 000 chevaux. Les nobles n'y vinrent pas seuls s'y assouplir à l'obéissance, sous les regards du maître. François, qui prétendait qu'une cour sans dames était une année sans printemps et un printemps sans roses, attira, par l'éclat de ses fêtes, les châtelaines jusqu'alors oubliées au fond de leurs manoirs féodaux. « Du commencement, dit très-bien Mézeray, cela eut de fort bons effets, cet aimable sexe ayant amené à la cour la politesse et la courtoisie, et donnant de vives pointes de générosité aux âmes bien faites. Mais les mœurs se corrompirent bientôt; les charges, les bienfaits se distribuèrent à la fantaisie des femmes, et elles furent cause qu'il s'introduisit de très-méchantes maximes dans le gouvernement. » Trois femmes surtout exercèrent dans cette cour, sous le règne de François Ier, une influence désastreuse : la propre mère du roi, Louise de Savoie, la comtesse de Châteaubriant, sœur de Lautrec, et la duchesse d'Étampes, qui, pour nuire au Dauphin auprès de son père, alla jusqu'à livrer aux ennemis de la France les secrets de l'État.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, n'avait pas oublié au temps de l'âge mûr la galanterie de sa jeunesse. Elle prétendait gouverner le roi et se montrait fort jalouse de ses maîtresses, avec lesquelles elle était obligée de compter. Elle travailla à la chute de la comtesse de Châteaubriant, et pour renverser la fortune de cette rivale, fit connaître au roi, revenant d'Espagne, la jeune d'Heilly, depuis duchesse d'Étampes. Mais elle eut une passion plus honteuse et dont l'État souffrit davantage, l'amour de l'argent. Elle était avare, et nous verrons le rôle indigne qu'elle joua dans le procès de Samblançay. A sa mort, quand le trésor du roi était vide, elle avait dans ses coffres quatorze ou quinze cent mille écus. Ce qui a relevé aux yeux de l'histoire cette femme ambitieuse, avide et haineuse, c'est la fermeté qu'elle déploya dans les circonstances critiques où la bataille de Pavie jeta la France, et la diplomatie intelligente à laquelle elle eut recours pour sauver son fils et le royaume.

Les deux reines, Claude et Éléonore, ayant l'une après l'autre préféré la retraite aux agréments d'une cour dissolue où leurs droits étaient outrageusement méconnus, c'étaient les maîtresses du roi qui recevaient les hommages des courtisans et jouaient le premier rôle. Nous verrons ce que fut la duchesse d'Étampes dans la seconde partie de ce règne; sur la première s'étendit l'influence de la comtesse de Châteaubriant.

Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant, « était, dit Marot, richement étoffée de grand'beauté, de grâce qui attire, de bon savoir, d'intelligence prompte. » On vantait son esprit; et ses talents poétiques établirent entre elle et Marguerite, qui fut depuis la charmante reine de Navarre, une communauté de goûts et de travaux, une estime et une amitié durables. Son crédit commença vers 1515, et elle en usa pour faire la fortune de ses frères, Lautrec, Lesparre et Lescun. Il paraît qu'elle ne fut pas beaucoup plus fidèle au roi qu'à son mari. Le connétable de Bourbon s'est vanté d'avoir été fort avant dans ses bonnes grâces, et ce fut, dit-on, un des motifs de la haine qu'eut François contre lui. Mais si l'on n'a guère d'autres garants de ses relations avec Bourbon que Bourbon lui-même, on est un peu mieux informé de ses aventures avec l'amiral Bonnivet. C'était le plus galant, le plus beau des courtisans, et on ne lui résistait guère. Un jour qu'ils étaient ensemble, le roi arriva subitement; Bonnivet de se cacher sous les feuilles qu'on mettait en été dans les cheminées, « ainsi qu'est la coutume en France. » Le roi s'en aperçut, mais ne dit rien; toutefois, avant de se retirer, il tint à punir Bonnivet; les auteurs du temps vous diront, eux qui disent tout, la façon déshonnête dont il s'y prit.

Au retour de Madrid, le roi renonça à la comtesse de Châteaubriant; il eut même la faiblesse, pour plaire à sa nouvelle maîtresse, de lui faire redemander les joyaux ornés de devises galantes qu'en d'autres temps il lui avait donnés. Elle fit fondre ces bijoux et les lui renvoya en lingots. Le roi, qui ne tenait qu'aux devises, lui fit rendre l'or en disant: « Elle a montré plus de courage que je n'eusse pensé provenir d'une femme. »

Françoise de Foix est encore plus célèbre par sa mort mystérieuse, sur laquelle on a construit de tragiques romans, que par ses amours, dont plusieurs, grâce à son âge (on est allé jusqu'à la faire naître vers 1475), se sont plu à douter. Varillas, qui a plus d'imagination que de critique, raconta le premier que la comtesse fut tuée par ordre de son mari, jaloux du roi. « Enfermée dans une chambre tendue de deuil, elle vit un soir entrer six hommes masqués. Quatre de ces cruels la saisirent et la tinrent pendant que les deux autres lui ouvrirent les veines des bras et des jambes; son mari goûtait un plaisir barbare à voir couler ce beau sang, qui sortait à gros bouillons. » Le tableau était fait pour produire une vive impression, si l'on y ajoute la douleur hypocrite du comte, qui érigea à sa victime un magnifique tombeau avec une louangeuse épitaphe que Marot composa; mais l'histoire compte assez de tragédies sans qu'il soit besoin qu'elle en demande aux romans. Il y avait douze ans que la comtesse était en dis-

grâce quand elle mourut, en 1537; le comte aurait attendu bien longtemps.

Les dames de ce temps aimaient les combats, et les jeux militaires furent toujours du goût de la noblesse. L'ardeur chevaleresque subsistait encore, mais l'art avait fait des progrès, et maintenant les tournois n'étaient plus des duels : ils devenaient de petites guerres auxquelles prenait part toute une armée. François I[er] en donna un de ce genre pour célébrer le mariage du duc d'Urbin. « Le roi fit faire une ville de bois, environnée de fossés, tout en plein champ, assez grande; et y avait fait mener quatre grosses pièces d'artillerie, canons et doubles canons, et tiraient à volée par-dessus ladite ville. Monsieur d'Alençon était dans la ville avec cent hommes d'armes à cheval. L'Aventureux (Fleuranges), avec quatre cents hommes d'armes à pied bien armés, feignait d'aller au secours de Monsieur d'Alençon. Le siége était fait par Monsieur de Bourbon, avec cent hommes d'armes à cheval, et Monsieur de Vendôme cent hommes d'armes à pied. Le roi et l'Aventureux se jetèrent dans la ville malgré l'armée de siége. Sur les murs étaient de gros canons faits de bois et cerclés de fer qui tiraient avec de la poudre, et les boulets qui étaient grosses balles pleines de vent frappaient au travers de ceux qui tenaient le siége et les ruaient par terre sans leur faire aucun mal; et c'était chose fort plaisante à voir les bonds qu'elles faisaient. » (Fleuranges.) Après le combat d'artillerie vint une sortie des assiégés, et un combat en plaine, qui ne fut pas si innocent, « car il y en eut beaucoup de tués et d'affolés (blessés). » Sans cela le combat n'eût pas été réputé brillant.

Un événement survenu en l'année 1519, quoique prévu depuis longtemps, changea tout. L'empereur Maximilien mourut et sa succession fut ouverte. François I[er] vit dans cet événement une nouvelle perspective de grandeur. Il espéra relever l'empire de Charlemagne, et crut n'avoir qu'à demander la couronne impériale pour l'obtenir. L'Allemagne avait besoin d'un prince capable de la défendre contre les Turcs dont la puissance était alors comme une marée montante, irrésistible, qui battait alternativement ses deux rivages d'Europe et d'Asie. Et qui pouvait mieux les arrêter que le brillant vainqueur de Marignan? Le roi envoya l'amiral Bonnivet, d'Orval et Fleuranges pour gagner les électeurs. Une grande escorte accompagnait ces ambassadeurs, et ils portaient avec eux quatre cent mille écus. Ils voyagèrent ainsi de Trèves à Cologne, de Cologne à Coblentz, où accoururent quantité de princes. On leur faisait grand honneur, parce qu'ils faisaient beaucoup de largesses : chez l'électeur de Cologne le dîner dura quatre heures, « si bien que M. d'Orval s'endormit à table. » L'amiral Bonnivet avait quitté ses compagnons et établi secrètement son quartier général dans un château près de Francfort. Personne ne le savait là, à l'exception de ceux avec lesquels il négociait et qu'il payait. Quand il allait à Francfort il se déguisait « en valet portant la malle d'un gentilhomme allemand. » De ce château il surveilla l'élection. Mais les princes allemands songèrent à la condition où les rois de France avaient réduit les grands seigneurs de leur pays, et ils redoutèrent un sort pareil. L'archevêque de Mayence le dit tout haut au moment de l'élection : « Il n'y a plus aujourd'hui personne qui ne tremble au plus petit signe du roi. » Il semblait qu'on n'eût rien de tel à craindre du nouveau roi d'Espagne, jeune, sans gloire, dont les États étaient nombreux, mais dispersés, et qui, maître de l'Autriche, avait à recevoir les premiers coups des Turcs, s'ils se tournaient contre l'Allemagne. Henri VIII d'Angleterre se mit aussi sur les rangs. Son île était bien loin, sa candidature ne fut pas sérieuse. « Les angelots, dit un contemporain, ne firent pas mieux que les écus d'or au soleil (monnaie de France). » Tous les candidats avaient, en effet, prodigué l'or aux électeurs, et nous avons encore les quittances du marché; mais, quoique François eût le plus donné, Charles d'Autriche fut élu et devint Charles-Quint. Deux siècles de guerres sont sortis de cette élection.

François I[er] avait écrit très-chevaleresquement à Charles-Quint avant l'élection : qu'ils poursuivaient tous deux la même conquête et n'en resteraient pas moins bons amis, quel que fût le rival heureux. L'échec cependant lui pesa. Outre le dépit de l'ambition blessée, il comprit bien vite les dangers que couraient la France et l'Europe par suite de la réunion de tant de couronnes sur une même tête. De ce jour, la politique de la France changea. Il ne s'agissait plus de gagner une province au delà les Alpes, pour en faire probablement l'unique apanage de quelque fils de France, mais de sauver la liberté du continent menacée. Maître de l'Espagne et de Naples, des Pays-Bas et de l'Autriche, Charles-Quint tenait, si j'ose dire, l'Europe par les quatre coins. Il était encore empereur d'Allemagne, titre auquel étaient attachés des droits de suzeraineté sur l'Italie; il entraînera bientôt dans son alliance le pape et Henri VIII d'Angleterre; Fernand Cortez et Pizarre faisaient pour lui la conquête du Mexique et du Pérou. Que manquait-il donc au nouveau Charlemagne, à l'ambitieux dont la devise était : « Toujours plus loin! » la France, qu'il menaçait déjà de trois côtés, par les Pyrénées, la Franche-Comté et la Flandre. Mais la France ne se donna ni ne se laissa prendre.

C'est la gloire de François I[er] d'avoir accepté avec la maison d'Autriche une lutte qui semblait si inégale. Il compta sur son courage et sur sa renommée; il pensa qu'un pouvoir fort et obéi, qu'un royaume compacte, une population militaire, riche et dévouée, valaient cette ambitieuse liste d'États remuants et dispersés, cet empire « sur lequel le soleil ne se couchait pas; » — « ce grand vaisseau dont la proue était dans l'océan Atlantique et la poupe dans la mer des Indes. »

Les deux rivaux se disputèrent l'alliance du seul souverain redoutable après eux : Henri VIII, roi d'Angleterre. François I[er] lui offrit des fêtes splendides, au camp du Drap d'or (juin 1520), où il dépensa des sommes folles, et força ses courtisans à se ruiner comme lui. Un contemporain, Martin du Bellay, lieutenant général en Normandie et prince d'Yvetot, en a tracé ainsi le tableau :

« L'an 1520, par le moyen de l'amiral de Bonnivet et du cardinal d'York (Wolsey), qui avait la superintendance des affaires du roi d'Angleterre, fut accordée une entrevue entre leurs deux Majestés, à celle fin qu'en personne ils pussent confirmer l'amitié faite entre eux par leurs députés. Et fut pris jour auquel le roi se trouverait à Ardres et le roi d'Angleterre à Guines; puis par leurs députés fut ordonné un lieu, mi-chemin d'Ardres et Guines, où les deux princes se devaient rencontrer. Ledit jour de la Fête-Dieu, au

lieu ordonné, le roi et le roi d'Angleterre, montés sur chacun un cheval d'Espagne, s'entr'abordèrent, accompagnés, chacun de sa part, de la plus grande noblesse que l'on eût vue cent ans auparavant ensemble, étant en la fleur de leur âge, et estimés les deux plus beaux princes du monde, et autant adroits en toutes armes, tant à pied qu'à cheval. Je n'ai que faire de dire la magnificence de leurs accoutrements, puisque leurs serviteurs en avaient en si grande superfluité, qu'on nomma ladite assemblée le camp du Drap d'or.

« Ayant fait leurs accolades à cheval, descendirent en un pavillon ordonné pour cet effet, ayant le roi seulement avec lui l'amiral de Bonnivet et le chancelier Duprat et quelque autre de son conseil, et le roi d'Angleterre, le cardinal d'York, le duc de Norfolk et le duc de Suffolk. Où, après avoir devisé de leurs affaires particulières, conclurent que audit lieu se feraient lices et échafauds, où se ferait un tournoi, étant délibéré de passer leur temps en déduit et choses de plaisir, laissant négocier leurs affaires à



Entrevue de François Ier et de Henri VIII.

ceux de leur conseil, lesquels de jour en autre leur faisaient rapport de ce qui avait été accordé. Par douze ou quinze jours coururent les deux princes l'un contre l'autre : et se trouva audit tournoi grand nombre de bons hommes d'armes, ainsi que vous pouvez estimer, car il est à présumer qu'ils n'amenèrent pas des pires.

« Ce fait, le roi d'Angleterre fêta le roi, près de Guines, en un logis de bois où y avait quatre corps de maison, qu'il avait fait charpenter en Angleterre, et amener par mer toute faite ; et était couverte de toile peinte en forme de pierres de taille, puis tendue par dedans des plus riches tapisseries qui se purent trouver, en sorte qu'on ne l'eût pu juger autre, sinon un des beaux bâtiments du monde : et était le dessin pris sur la maison des marchands à Calais. Le lendemain, le roi devait fêter le roi d'Angleterre près Ardres, où il avait fait dresser un pavillon ayant soixante pieds en carré, le dessus de drap d'or frisé, et le dedans doublé de velours bleu, tout semé de fleurs

de lis de broderie d'or de Chypre, et quatre autres pavillons aux quatre coins, de pareille dépense, et était le cordage de fil d'or de Chypre et de soie bleue turquine, chose fort riche. Mais le vent et la tourmente vint telle, que tous les câbles et cordages rompirent, et furent lesdites tentes et pavillons portés par terre; de sorte que le roi fut contraint de changer d'opinion, et fait faire en grande diligence un lieu pour faire le festin, où de présent y a un boulevard nommé le boulevard du Festin.

« Je ne m'arrêterai à dire les grands triomphes et festins là, ni la grande dépense superflue, car il ne se peut estimer : tellement que plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules. »

Les Mémoires de Fleuranges ajoutent à cette description deux faits dont l'un montre bien le caractère chevaleresque et généreux de François I[er], et dont l'autre fit grand bruit alors et ne fut pas certainement de petite conséquence :

« Le roi de France, qui n'était pas homme soupçouneux, était fort marri de quoi on se fiait si peu en la foi l'un de l'autre. Il se leva un jour bien matin, qui



Nef de Henri VIII. (Seizième siècle.)

n'est pas sa coutume, et prit deux gentilshommes et un page, le premier qu'il trouva, et monta à cheval sans être houssé, avec une cape à l'espagnole, et vint devers le roi d'Angleterre, au château de Guines. Et quand le roi fut sur le pont du château, tous les Anglais s'émerveillèrent.... Le roi leur demanda la chambre du roi son frère, laquelle lui fut enseignée par le gouverneur, qui lui dit : « Sire, il n'est pas éveillé. » Il passe tout outre et va jusqu'à ladite chambre, heurte à la porte, l'éveille, et entre dedans. Et ne fut jamais homme plus ébahi que le roi d'Angleterre, et lui dit : « Mon frère, vous m'avez fait meilleur tour « que jamais homme fit à l'autre et me montrez la « grande fiance que je dois avoir en vous; et de moi, je « me rends votre prisonnier. » Et défit de son cou un collier qui valait quinze mille angelots et pria au roi de France qu'il le voulût prendre et porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier. Et soudain le roi qui lui voulait faire même tour, avait apporté avec lui un bracelet qui valait plus de trente mille angelots, et le pria qu'il le portât pour l'amour de lui. Le roi d'Angleterre voulut se lever : le roi de France lui dit qu'il n'aurait

pas d'autre valet de chambre que lui, et lui chauffa sa chemise et lui bailla quand il fut levé. » (Fleuranges.)

François avait vaincu Henri VIII en courtoisie et en loyauté : le roi d'Angleterre essaya de prendre une revanche matérielle, mais il ne fut pas heureux et ne réussit qu'à mieux sentir la supériorité de son rival : « Après tous ces passe-temps faits, se retirèrent en un pavillon le roi de France et le roi d'Angleterre, où ils burent ensemble. Cela fait, le roi d'Angleterre prit le roi de France par le collet et lui dit : « Mon « frère, je veux lutter avec vous, » et lui donna une attrape (croc-en-jambe) ou deux, et le roi de France, qui est un fort bon lutteur, lui donna un tour et le jeta par terre, et lui donna un merveilleux saut. Et voulait encore le roi d'Angleterre relutter, mais tout cela fut rompu, et fallut aller souper. » Henri VIII fut, dit-on, plus mortifié de cette défaite que de la perte d'une bataille.

Un édifice du temps, l'hôtel du Bourg-Théroude, à Rouen, nous montre encore, dans ses curieux bas-reliefs, les pompeuses cavalcades et les divers incidents de cette entrevue fameuse. François y avait éclipsé son hôte par sa magnificence, par son adresse et par la rare élégance de son esprit et de ses manières, de sorte que l'Anglais s'en alla blessé dans son amour-propre et déjà à moitié ennemi. Charles-Quint, plus adroit, vint le trouver à Gravelines, en petit appareil, comme un client, le salua du nom de père, pensionna son ministre favori, le cardinal Wolsey, auquel il promit la tiare, et s'assura ainsi l'alliance anglaise. Depuis ce jour Henri VIII prit l'orgueilleuse devise : *Qui je défends est maître.*

« Durant ce temps le roi prit son chemin à Amboise, puis d'Amboise, sur la fin de décembre, s'en alla à Romorantin, auquel lieu étant, vint la fête des Rois (1521). Le roi, sachant que monsieur de Saint-Pol avait fait un roi de la fève en son logis, délibéra avec ses suppôts d'envoyer défier ledit roi. Et parce qu'il faisait grandes neiges, mondit sieur de Saint-Pol fait grande munition de pelotes de neige, de pommes et d'œufs pour soutenir l'effort. Étant enfin toutes armes faillies pour la défense de ceux de dedans, ceux de dehors forçant la porte, quelque malavisé (c'était Jacques de Montgommery, père de ce Gabriel qui plus tard tua Henri II) jeta un tison de bois par la fenêtre, et tomba ledit tison sur la tête du roi; de quoi il fut fort blessé, de manière qu'il fut quelques jours que les chirurgiens ne pouvaient assurer de sa santé : mais le gentil prince ne voulut jamais qu'on informât qui était celui qui avait jeté ledit tison, disant que s'il avait fait la folie, il fallait qu'il en bût sa part. » (Du Bellay.)

C'est à la suite de cette blessure que François Ier prit la coutume de porter les cheveux ras et la barbe longue, mode qu'on s'empressa d'adopter. « Soudain, le courtisan et puis tout le peuple fut tondu, tellement que dès lors en avant on se moqua des longs cheveux. » (Bodin.)

§ 4. PREMIÈRE GUERRE AVEC CHARLES-QUINT (1521); TRAHISON DU CONNÉTABLE DE BOURBON (1523).

François Ier ne pouvait pardonner à Charles-Quint d'avoir été plus heureux que lui dans la poursuite de la couronne impériale. En outre il se plaignait que son intercession pour faire rendre à Henri d'Albret la Navarre espagnole fût restée inutile. Enfin si François Ier, en fiançant sa fille à Charles, lui avait donné pour dot ses droits sur Naples, depuis les fiançailles, Charles était devenu empereur, et le roi de France exigeait qu'il renonçât à la possession de l'Italie méridionale, en vertu d'une bulle pontificale du treizième siècle qui avait interdit formellement la réunion des deux couronnes de Naples et de l'empire. Charles-Quint avait lui-même prêté ce serment : or puisqu'il devait abdiquer le trône de Naples, François se croyait fondé à le redemander.

Les hostilités entre les deux rois furent d'abord indirectes. Lésé par Charles-Quint dans ses droits seigneuriaux, Robert de la Marck, qui avait déjà bravement combattu pour nous à Novare, avec ses deux fils Fleuranges et Jametz, envoya défier le nouvel empereur à Worms, en plein conseil, à cette même diète où comparut Luther, et mit le siége devant Vireton, petite ville du Luxembourg. D'un autre côté, une armée qui semblait à la solde de Henri d'Albret et avoir pour but de reconquérir la Navarre promise par le traité de Noyon, avait franchi les Pyrénées sous le commandement de Lesparre, frère de la belle comtesse de Châteaubriant.

L'Espagne était alors agitée par une révolte populaire, celle des *comuneros*. On arriva trop tard pour leur prêter une utile assistance, ils furent écrasés. Leur diversion avait cependant permis à Lesparre de conquérir la Navarre en quinze jours; il s'empara même de Pampelune, qui comptait parmi ses défenseurs un gentilhomme basque, Ignace de Loyola. Grièvement blessé dans l'assaut, Loyola quitta la vie militaire pour la vie ascétique, sans pourtant oublier la guerre, car dix-neuf ans plus tard il fondait l'ordre des jésuites.

Malheureusement les revers des Français furent aussi prompts que leurs succès; le 30 juin 1521 Lesparre fut complétement battu et faillit rester lui-même sur le champ de bataille. Il expiait ainsi la cupidité qui l'avait porté à accorder de nombreux congés, pour s'approprier la solde des absents.

Une guerre générale était d'autant plus imminente que le père commun des fidèles, loin de la redouter, la désirait. Nous avons déjà constaté la grande préoccupation des papes, depuis le milieu du quinzième siècle : créer au centre de la péninsule, autour du tombeau du pauvre pêcheur de Génézareth, une vaste domination temporelle. Léon X avait déjà dépouillé le duc d'Urbin, protecteur de sa famille, et enlevé à la maison d'Este Modène et Reggio : il voulait lui ôter encore le duché de Ferrare et reprendre aux Français Parme et Plaisance, cédés après Marignan. Aussi, tout en négociant avec François Ier l'invasion et le partage du royaume de Naples, il traitait secrètement avec Charles-Quint de l'expulsion des Français, sous condition que le duché de Milan serait rendu à Sforza, second fils de Louis le More, et que Parme, Plaisance et Ferrare appartiendraient au Saint-Siége. Le pape, aveuglé par cette ambition terrestre, relevait Charles-Quint de son serment de ne point posséder en même temps le royaume de Naples et l'empire; c'est-à-dire qu'il livrait au césar allemand l'indépendance de la papauté pour la vaine gloriole de faire prendre aux pontifes rang parmi les princes de la terre.

Le marquis de Pescaire, un de nos prisonniers de Ravenne, fut placé à la tête de la redoutable infanterie espagnole, et les troupes pontificales reconnurent pour chef notre ancien allié, le marquis de Mantoue, qui eut pour conseiller, sous le titre de commissaire général, le célèbre historien Guicciardini (Guichardin).

Quant aux Français, ils avaient pour général un autre frère de la comtesse de Châteaubriant, Lautrec, homme dur, aussi avide que Lesparre, qui, en peu de temps, avait dépouillé ou exilé une partie des riches habitants de la Lombardie. Son seul mérite était, dans les combats, de « frapper comme un sourd. » Lorsqu'il retournait à la cour de France, il était remplacé par un troisième frère de la comtesse, M. de Lescuns, qui, dit Fleuranges, « avait laissé le bonnet rond et était évêque de Tarbes au commencement, mais il se sentit trop gentil compaignon pour se mettre d'Église ; aussi je vous assure qu'il était tel. »

La guerre fut d'abord assez vive sur notre frontière du nord par où la Mark avait commencé les hostilités. Le comte de Nassau, général de Charles-Quint, s'empara du duché de Bouillon, envahit la Champagne,



Charles-Quint.

et s'approcha de Mézières. On voulait d'abord brûler cette ville pour ne pas la laisser aux ennemis : « Il n'y a point de place faible, dit Bayard, là où se trouvent des gens de bien ; » et il se jeta dans Mézières. Les Impériaux le sommèrent de se rendre. « Il me faut un pont pour sortir, répondit-il, et les corps de vos gens n'ont pas encore comblé le fossé. » En deux jours, l'ennemi lança dans la place 5000 boulets, ce qui, pour ce temps-là, était beaucoup, et quelques bombes, les premières dont on ait fait usage dans l'Europe occidentale. Mille soldats épouvantés s'enfuirent. « Tant mieux, dit Bayard, pareille canaille n'était pas digne d'acquérir de l'honneur avec nous. » Après trois semaines d'efforts, l'ennemi se lassa le premier. Bayard avait sauvé la France d'une invasion qu'aucune armée n'était prête à arrêter.

Cette invasion de la Champagne engagea directement la guerre entre la France et l'empereur. Le premier coup sérieux fut porté en Italie. Lautrec se trouvait à Paris, lorsqu'on apprit que le Milanais allait être attaqué. Il déclara ne répondre de sa province que s'il recevait à Milan 400 000 écus pour solder

20 000 Suisses. François Ier lui promit que l'argent arriverait aussitôt que lui; mais la reine mère, dit-on, se fit donner par le surintendant des finances les 400 000 écus, et ensuite lui vola sa quittance.

Le manque d'argent et la haine des populations obligèrent Lautrec à quitter Milan, où les Espagnols installèrent François Sforza, tandis que lui-même se retirait à Brescia pour y prendre ses quartiers d'hiver. Les Français avaient ainsi perdu le Milanais dès la première campagne. Léon X accueillit ces nouvelles avec des transports de joie. Mais à peine avait-il prescrit des actions de grâces dans toutes les églises, qu'il fut saisi d'une fièvre et emporté le 1er décembre. « Le pape Léon, dit Tavannes, mourut de joie de cette victoire. » Ce n'était guère une mort pontificale.

Le conclave lui donna pour successeur, sous le nom d'Adrien VI, le cardinal évêque de Tortose, qui était né à Utrecht d'un père tapissier ou brasseur, et avait été précepteur de Charles-Quint. Flamand, il ne savait pas un mot d'italien; roturier, il ne comprenait rien à la vie princière de Léon X; ne possédant que les vertus et le savoir d'un moine, il avait en horreur les arts et les lettres profanes. Il détourna ses yeux du groupe de Laocoon en s'écriant : « Idoles de païens! » Ce qu'il prenait au sérieux, c'était son rôle de chef de la chrétienté. Laissant de côté les intérêts de son élève, il ne songea qu'aux moyens de ramener la paix, et ses efforts quoique vains l'honorent.



Le connétable de Bourbon.

La lutte recommença avec le printemps de 1522, et Lautrec, renforcé par de nouveaux bataillons suisses, rentra dans le Milanais. Malheureusement il était toujours sans argent, et François Ier, qui avait dépensé des sommes folles au camp du Drap d'or, n'avait pas de quoi payer les services des troupes qui défendaient son honneur et son bien.

En même temps, ce Henri VIII qu'il croyait avoir gagné, lui déclarait la guerre, et envoyait sur le continent une armée anglaise qui, il est vrai, ne fit rien d'important. « Ne restait que lui pour avoir toute l'Europe contre la France, excepté les Polonais, Moscovites et Grecs. Mais cette ligue fit plus de peur que de mal, le feu de cette conjuration demeura sans effet. »

Il fallut cependant, pour y faire face, détourner de l'argent et des soldats dont on avait grand besoin en Italie. Arrivés à la Bicoque, à quatre kilomètres de Milan, les Suisses déclarèrent que puisqu'on ne pouvait leur rembourser l'arriéré de leur solde, il fallait immédiatement leur donner congé ou livrer une bataille dont le gain les dédommagerait. A toutes les remontrances et prières de leur général, ils ne répondaient que par ces cris : *Congé ou bataille!* Lautrec était dans une position désavantageuse; il calcula que son armée serait perdue par la retraite aussi certainement que par une défaite. En allant de l'avant, il lui restait la chance d'une victoire; il se décida donc à attaquer l'armée impériale (29 avril 1522).

Prosper Colonna avait son front protégé par un chemin creux qui lui servait de retranchement, et dont il avait garni le bord d'artillerie et d'arquebusiers, tandis que sa droite et sa gauche étaient défendues par des canaux. « Le marquis de Pescaire, dit Sismondi, avait enseigné à ses fusiliers à faire un feu roulant en leur faisant recharger leurs pièces à genoux, tandis que les rangs derrière eux tiraient. Ils reçurent l'attaque des Suisses avec un feu si violent, soit des fusiliers, soit des batteries, que plus de mille assaillants étaient déjà tombés avant de parvenir au chemin creux; ce chemin se trouva beaucoup plus profond qu'ils n'avaient voulu le croire; à peine, lorsqu'ils y furent descendus, pouvaient-ils atteindre de la pointe de leurs piques les landsknechts qui en garnissaient le bord. Vingt-deux de leurs capitaines et plus de trois mille soldats furent tués dans cette attaque malheureuse, sans pouvoir faire presque aucun mal à l'ennemi. Enfin ils se retirèrent en bon ordre, ramenant les quatorze pièces d'artillerie qu'on leur avait données à conduire; mais, méprisant à la fin du combat comme à son commencement les ordres de leurs chefs, ils ne voulurent point rester en vue du champ de bataille, pour seconder, par une attitude menaçante, les attaques des maréchaux de Foix (Lescun) et de Lautrec, qui n'étaient arrivés à portée de l'ennemi qu'après qu'eux-mêmes s'étaient déjà retirés. »

Cette défaite livrait le Milanais aux Espagnols. Le

30 mai ils surprirent Gênes; le 6 juillet, il n'y avait plus un Français en Lombardie. Il ne se forma pas moins l'année suivante une grande coalition entre le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc d'Autriche, frère de Charles-Quint, le duc de Milan, Venise, Florence, Gênes, Sienne et Lucques, tant la France paraissait encore redoutable. François crut tout réparer par sa présence. Il dirigea 25 000 hommes sur les Alpes pour reconquérir le Milanais : possession qui, mauvaise auparavant, nous devenait nécessaire pour contre-balancer le poids énorme des possessions de Charles-Quint, pour tenir séparés ses domaines d'Italie et d'Allemagne, nous donner contre lui, au nord de la péninsule, une position offensive qui couvrait la



Le duc de Bourbon et Bayard mourant. (Page 159, col. 2.)

France tant qu'elle restait dans nos mains et nous permettait d'arrêter sur le Pô l'invasion qui se serait dirigée sur le Var.

Le 14 septembre une armée française passait le Tessin; mais au lieu du roi, c'était l'amiral Bonnivet qui marchait à sa tête. Au moment où François allait en prendre le commandement avait éclaté un complot dont le succès eût ruiné la France. Charles-Quint, assuré du nouveau pape Adrien, du roi d'Angleterre qui avait promis de débarquer en Picardie, avait gagné au sein même de la cour de France un puissant allié.

Charles, comte de Montpensier et dauphin d'Auvergne, duc de Bourbon et de Châtellerault, comte de

Clermont en Beauvoisis, de Forez, de la Marche, de Gien, vicomte de Carlat et de Murat, seigneur de Beaujolais, de Combraille, de Mercœur, d'Annonai, de la Roche-en-Regnier et de Bourbon-Lancy, enfin connétable de France, était de beaucoup le plus puissant des princes du sang. Son luxe égalait son pouvoir; et lorsqu'en 1517 il lui naquit un fils dont le roi fut parrain, il se fit servir au baptême par cinq cents gentilshommes en habit de velours, lesquels portaient des chaînes d'or faisant trois fois le tour du cou. Habile homme de guerre et très-brave chevalier, comme il l'avait montré à Marignan, c'était de plus un esprit fier, emporté et plein d'ambition; déjà il avait jeté les yeux sur la couronne, comme en témoigne une de ses conversations avec les ambassadeurs vénitiens. La faveur de Bonnivet, son propre vassal, le blessait, et le roi ne lui avait pas épargné les mortifications. En 1521, dans une expédition du côté de la Flandre, il avait donné à un autre le commandement de l'avant-garde, qui était un droit de la charge de connétable. De son côté, Bourbon ne ménageait point les railleries aux petites intrigues et aux féminines influences qui s'agitaient autour du roi.

Son fils n'avait pas vécu, et la mère avait suivi de près son enfant au tombeau. Bourbon se trouvait veuf à trente-quatre ans. Sa beauté, son renom, ses biens immenses inspirèrent une ardente passion à Louise de Savoie. La mère du roi, alors âgée de quarante-sept ans, était encore belle et aimante. Elle ne craignit pas de descendre à des avances qui, toujours repoussées, firent succéder la haine à l'amour dans le cœur de cette femme vindicative et jalouse, car elle savait que Bourbon faisait moins le dédaigneux auprès de la comtesse de Châteaubriant. Le chancelier Duprat se chargea de sa vengeance en attaquant une donation dont le connétable tenait la moitié de ses biens. Cette donation lui avait été faite par sa femme Suzanne et comprenait deux espèces de biens. « Les uns provenaient des Bourbons, et Louise, fille de Marguerite de Bourbon, nièce des deux derniers ducs de la branche aînée, pouvait réclamer leur héritage, si elle parvenait à faire casser la donation de Suzanne; les autres étaient des apanages, sujets à réversion à la couronne, et qui devaient, si le roi les réclamait, être réincorporés à ses domaines. »

Le procès fut porté au parlement de Paris, qui s'efforça de traîner en longueur cette affaire délicate. Toutefois un premier comté, celui de la Marche, fut enlevé à Bourbon, d'autres pouvaient suivre; son exaspération fut au comble. Charles-Quint « était aux écoutes. » Il lui envoya de secrets émissaires; d'autres arrivèrent de la part de Henri VIII, et il fut convenu qu'à peine François Ier aurait passé les Alpes, Bourbon lèverait l'étendard de la révolte et concerterait ses mouvements avec ceux d'une armée impériale sortie de la Franche-Comté, de manière à fermer tout retour au roi de France. Trois parts étaient faites du territoire : à Bourbon, la Provence et le Dauphiné joints au Bourbonnais et à l'Auvergne qu'il possédait déjà, avec l'ancien titre de roi d'Arles et la main d'Éléonore, sœur de l'empereur; à Charles-Quint, le Languedoc, la Bourgogne, la Champagne et la Picardie; à Henri VIII, héritier des prétentions d'Édouard III, tout le reste.

C'était un plan de complet démembrement de la France. Le pape s'était mis de cette grande trahison dont le succès eût pourtant rivé son esclavage. Une bulle pontificale délia les Français de leur serment de fidélité. Dernier représentant de la féodalité du moyen âge, Bourbon croyait pouvoir agir comme les anciens ducs de Bretagne et de Bourgogne. Il oubliait qu'il y avait maintenant une France qui voulait rester unie, et qu'une trahison envers le roi était une trahison envers elle. A ses yeux le roi n'était encore que le suzerain auquel son vassal avait le droit, comme au temps de saint Louis, « de fausser jugement » toutes les fois qu'il croyait avoir à lui reprocher une sentence injuste.

François Ier venait de quitter Paris et de prendre la route d'Italie, lorsqu'il eut vent de la conspiration. « Le roi, dit Martin du Bellay, arrivé à Moulins, trouva le duc de Bourbon contrefaisant le malade; mais le gentil prince, qui toujours était plus enclin à miséricorde qu'à vengeance, espérant réduire ledit de Bourbon, et le divertir de son opinion, alla le visiter en sa chambre; auquel lieu, après l'avoir réconforté de sa maladie, qui toutefois était simulée, lui déclara les avertissements qu'il avait des pratiques que faisait faire ledit empereur pour l'attirer à son service et le divertir de la bonne affection qu'il était assuré qu'il portait à la couronne de France; il pensait bien qu'il n'avait écouté lesdits propos, étant sorti de sa maison, dont il était si proche; mais désespoir et crainte de perdre son état lui pouvaient avoir troublé la bonne amitié et affection qu'il avait toujours portée envers son prince et seigneur; qu'il eût donc à mettre hors de sa fantaisie telles choses qui le troublaient, l'assurant qu'au cas qu'il perdît son procès contre lui et contre madame sa mère, de lui restituer tous ses biens; et qu'il se tînt préparé pour l'accompagner en son voyage d'Italie.

« Ledit seigneur de Bourbon, comme sage et prudent, sut bien dissimuler sa délibération : bien confesse au roi que le seigneur du Ru l'avait recherché de la part de l'empereur, mais qu'il ne lui avait jamais voulu prêter l'oreille, et qu'il avait bien eu en pensée d'en avertir le roi au premier lieu qu'il parlerait à lui : toutefois, qu'il ne l'avait voulu mettre en la bouche d'autrui; assurant quand et quand le roi que les médecins lui promettaient que dedans peu de jours il pourrait aller en litière, et qu'incontinent ne faudrait se trouver à Lyon après Sa Majesté.... Le roi, se pensant tenir assuré de la promesse de monsieur de Bourbon, estimant l'avoir bien réconcilié, partit de Moulins, et prit son chemin à Lyon pour toujours faire acheminer son armée.... » Quant à Bourbon, il ne suivit la même direction que jusqu'à la Palice[1], d'où, à l'aide d'un déguisement, il gagna la frontière par le Puy, Vienne et Grenoble. Il est facile maintenant de comprendre pourquoi le roi ne voulait pas quitter la France en de telles conjonctures.

§ 5. INVASION DE LA PROVENCE; BATAILLE DE PAVIE (1525).

Le connétable avait peut-être laissé derrière lui des complices; le roi ne pouvait s'éloigner. D'ailleurs, la triple invasion projetée pour donner la main à Bourbon et aux provinces qu'il avait promis de soulever,

1. Entre Moulins et Roanne; on y voit encore le vaste château du héros des guerres d'Italie.

s'accomplissait. François dirigea Lautrec en Guyenne contre 25 000 Espagnols, qui attaquèrent vainement Bayonne; le comte Claude de Guise contre 12 000 lansquenets allemands, arrivés par la Franche-Comté et la Champagne, et qui furent rejetés derrière la Meuse; enfin, le vieux la Trémoille contre 35 000 Anglais ou Flamands, qui pénétrèrent jusqu'à onze lieues de Paris, mais qu'il arrêta, puis fit reculer, avec une poignée de soldats, par ses habiles manœuvres.

Heureux en France, parce qu'il avait bien choisi ses lieutenants, le roi ne le fut pas en Italie, parce qu'il donna sa plus belle armée, 40 000 hommes, à un habile et brillant courtisan, fort brave de sa personne, mais fort mauvais général, à l'amiral Bonnivet. Triboulet, le fou du roi, le disait si souvent et si haut à l'amiral lui-même, qu'un jour celui-ci voulut le tuer. Bonnivet eut la malencontreuse idée de faire le contraire de ce qui avait si bien réussi à Gaston de Foix. Au lieu d'utiliser l'irrésistible élan des siens, il voulut agir comme un vieux tacticien, avec la circonspection habituelle aux condottieri italiens, qui eux au moins savaient cette guerre et étaient d'habiles manœuvriers. Après avoir franchi le Tessin, il resta trois jours inactif sur la rive gauche, tandis qu'il pouvait être en quelques heures sous les murs de Milan; puis il tourna longtemps et à distance autour de la place, en n'engageant que d'inutiles escarmouches, ce qui donna le temps au vieux Prosper Colonna de se reconnaître et de compléter les défenses de la ville, au vice-roi de Naples, Lannoy, et à Bourbon celui d'opérer leur jonction et de le menacer avec des forces supérieures. Il donna le temps à l'ennemi de le cerner, recula alors et vint prendre ses quartiers d'hiver à Biagrasso, sur la Ticinella, à vingt kilomètres S. O. de Milan. Il y fut comme assiégé dans son camp, où la misère et les maladies décimèrent ses troupes.

Au mois d'avril 1524, l'incapable général quitta sa position, non pour reprendre l'offensive, mais pour reculer encore et se retirer sur la Sesia, de peur d'être coupé de la France. Blessé au passage de cette rivière, près de Romagnano, il laissa le soin de sauver l'arrière-garde à Bayard, dont la mort marqua tristement cette fatale retraite.

« Le bon chevalier, dit le loyal serviteur, assuré comme s'il eût été en sa maison, faisait marcher les gens d'armes, et se retirait le beau pas; toujours le visage droit aux ennemis, et l'épée au poing leur donnait plus de crainte qu'un cent d'autres. Mais, comme Dieu le voulut permettre, fut tiré un coup d'arquebuse, dont la pierre le vint frapper au travers des reins, et lui rompit tout le gros os de l'échine. Quand il sentit le coup, se prit à crier : « Jésus! » et puis dit : « Hélas! mon Dieu, je suis mort! » Si prit son épée par la poignée, et baisa la croisée, en signe de la croix, et en disant tout haut : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam;* devint incontinent tout blême, comme failli d'esprits, et crut tomber; mais il eut encore le cœur de prendre l'arçon de la selle, et demeura en cet état jusqu'à ce qu'un jeune gentilhomme, son maître d'hôtel, lui aida à descendre, et le mit sous un arbre.... Il demeura encore en vie deux ou trois heures; et par les ennemis lui fut tendu un beau pavillon, et un lit de camp, sur quoi il fut couché et lui fut amené un prêtre, auquel dévotement se confessa, et en disant ces propres mots : « .... Hélas! mon Dieu, Créateur et Rédempteur, je « t'ai offensé durant ma vie grièvement, dont il me dé« plaît de tout mon cœur; je connais bien que quand « je serais aux déserts mille ans, au pain et à l'eau, en« core ne pourrais-je avoir entrée en ton royaume de « paradis, si, par ta grande et infinie bonté, ne t'y plai« sait me recevoir : car nulle créature ne peut mériter « en ce monde si haut loyer.... » Sur la fin de ces paroles, le bon chevalier sans peur et sans reproche rendit son âme à Dieu, dont tous les ennemis eurent deuil non croyable. » (30 avril 1524.)

Quelques instants avant qu'il expirât, Bourbon était survenu, et lui exprimait sa douleur de le voir en cet état. « Il n'y a point de pitié à avoir de moi, avait répondu le brave chevalier, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous, qui servez contre votre prince, votre patrie et votre serment. » La postérité a parlé comme lui.

Les débris de notre armée rentrèrent en France par Ivrée, le fort de Bar, Aoste, le grand Saint-Bernard et le bas Valais. Que de fois depuis 1494 nous avions fait peser sur la malheureuse Italie les hontes et les douleurs de l'invasion! Ces hontes et ces douleurs, nous allions les subir à notre tour. Au mois de juillet 1524 le connétable franchit le Var. Il était pressé d'étouffer ses remords sous la grandeur de ses succès. La Provence était tout ouverte, sauf Marseille, qui se trouvait assez bien fortifiée. Il assurait que trois coups de canon étonneraient si fort ces bons bourgeois, qu'ils viendraient, la corde au col, aux pieds de l'empereur. Marseille le reçut, au contraire, fort rudement; les femmes même travaillèrent à fortifier le rempart, et les contre-mines faites du côté de l'attaque furent appelées la tranchée des dames. Bourbon s'opiniâtra quarante jours à ce siége. Mais derrière lui, sur son flanc droit, les paysans furieux se répandaient en armes, descendant à l'improviste des montagnes pour enlever les convois, égorger les traînards. Il pouvait être enfermé dans le cul-de-sac où il s'était imprudemment enfoncé, car François Ier approchait avec 8000 chevaux, 84 000 fantassins et une bonne artillerie. L'armée impériale démoralisée rebroussa chemin (septembre 1524) vers les Alpes avec une telle précipitation qu'elle fut réduite à briser sa grosse artillerie.

Le roi de France se trouvait à portée du théâtre de ses premiers exploits; il ne résista pas à la tentation d'y reparaître. Aucun ennemi ne lui faisait obstacle. A Rome, on affichait une récompense pour celui qui retrouverait l'armée impériale perdue dans les Alpes. François Ier, qui atteignit l'arrière-garde de Pescaire, près de Nice, pouvait profiter du désordre de cette retraite pour anéantir l'armée impériale, il se contenta de la suivre jusqu'à Milan. Le 26 octobre 1524 les dernières troupes de Charles-Quint sortaient de cette capitale par la porte Romaine, quand les Français y entraient par les portes Ticinoise et Vercelline.

Les troupes de Pescaire, à ce moment, ne méritaient plus le nom d'armée. Beaucoup de fantassins, harassés de fatigue, avaient jeté leurs armes, et la cavalerie était en grande partie démontée. Leur courir sus et les anéantir avant qu'ils atteignissent Lodi, eût été l'affaire de quelques charges de gendarmerie. François n'en fit rien : toujours accompagné de son favori Bonnivet, il ne devait pas se montrer plus habile que lui. Il détacha de son armée un corps de

10 000 hommes pour conquérir le royaume de Naples, tandis qu'il presserait lui-même le siége de Pavie

Cette imprudence que le roi n'avait pas commise après la victoire de Marignan, amena un effroyable désastre. Bourbon, animé par la haine, avait trouvé des ressources qu'on ne soupçonnait pas. Il fit argent de tout, passa en Allemagne, et au bout de quelques semaines ramena 12 000 lansquenets. Il rallia Pescaire et Lannoy, le vice-roi de Naples, et tous trois revinrent sur Pavie, mettant François Ier entre eux et la ville qui renfermait une garnison de 6000 hommes, commandés par un homme résolu, Antonio de Leyva. La position était périlleuse; les vieux généraux, Tavannes, Lautrec, la Trémoille, conseillaient de lever le siége et de choisir un autre terrain. Bonnivet prétendit que le roi ne devait pas reculer devant un traître, et François Ier trouva cette raison suffisante. Le jour de la bataille (24 février 1525), l'artillerie française fit d'abord merveille. « Genouillac faisait coup sur coup des brèches dedans les bataillons ennemis, de sorte que n'eussiez vu que bras et têtes voler. » Mais comme ils commençaient à fléchir sous ce feu meurtrier, le roi crut avoir cause gagnée; il se jeta sur eux à la tête de sa gendarmerie, et masqua son artillerie qui devint inutile. L'infanterie espagnole en profita; elle se précipita sur les Suisses, qui lâchèrent pied en voyant Antonio de Leyva sortir de la citadelle sur leurs derrières, et la gendarmerie française se trouva presque seule sur le champ de bataille. La Trémoille, la Palice, les meilleurs généraux tombèrent autour du roi. Bonnivet, l'auteur du désastre, eut un instant la possibi-



L'amiral Bonnivet.



Mort de l'amiral Bonnivet.

lité de fuir : il revint se faire tuer. Le roi lui-même, blessé, entouré de cadavres, combattit longtemps. Il tua de sa main bon nombre d'ennemis, entre autres Ferdinand Castriot, marquis de Saint-Ange, dernier descendant de Scanderbeg; mais le courage du soldat ne suffisait pas pour réparer les fautes du général : il fut abattu, lui le brillant jouteur, lui l'honneur des tournois, par un obscur fusilier, qui, d'un coup de



Bataille de Pavie (24 février 1525).

crosse sur la tête, fit tomber son cheval. Tandis que la bête écrasait son maître de son poids, deux chevau-légers et quatre fantassins espagnols se disputaient ce prisonnier dont ils ignoraient le rang, et, ne pouvant s'entendre, allaient le tuer, lorsqu'un gentilhomme du duc de Bourbon reconnut le roi. Lannoy, prévenu par lui, accourut, et fit dégager François Ier, qui était légèrement blessé à la figure et à la main. Il lui rendit son épée, que le vice-roi reçut à genoux. Avec lui furent pris le jeune roi de Navarre, Henri d'Albret, Anne de Montmorency, que nous avons déjà vu à Ravenne et dont il sera tant parlé plus tard, Tavannes, le futur vainqueur de Jarnac et de Moncontour, qui n'avait alors que dix-sept ans, Fleuranges, *l'adventureux*, Brion-Chabot, un de ses plus chers favoris, et Guillaume du Bellay, dit Langey, qui, ainsi que son frère Martin, nous a laissé sur ce règne des mémoires détaillés. Tous deux comptent avec honneur parmi ces hommes de guerre, si nombreux au seizième siècle, qui ne maniaient pas moins bien la plume que l'épée. Au nombre des morts étaient, outre ceux qu'on a déjà nommés, Lescun, maréchal de Foix et frère de Lautrec; Stuart d'Aubigny, ce vétéran comme le vieux la Trémoille de nos guerres d'Italie. 8000 Français et 700 Impériaux seulement restèrent, dit-on, sur le champ de bataille, mais le second nombre nous paraît peu vraisemblable. Le soir, le roi écrivit à sa mère une assez longue lettre où se trouvaient ces mots : « Pour vous avertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve.... » La France lui a prêté une plus courte et plus héroïque parole : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur ! »

§ 6. CAPTIVITÉ DU ROI ET RÉGENCE DE LOUISE DE SAVOIE; TRAITÉ DE MADRID (1526).

La France, Dieu merci, n'était pas perdue parce que son roi était prisonnier. Après la journée de Poitiers et la captivité du roi Jean, il y avait eu d'incalculables malheurs. Mais alors l'ennemi était au cœur du pays et l'unité nationale commençait à peine. La défaite de Pavie avait été essuyée sur les bords du Pô; l'Italie seule en souffrit, pillée qu'elle fut par les mercenaires qui avaient gagné la bataille. Nos frontières ne furent pas même attaquées.

On se tromperait d'ailleurs étrangement si l'on jugeait les armées du commencement des temps modernes d'après nos armées modernes si admirablement disciplinées et si bien façonnées à l'obéissance. Les finances des plus puissants princes, celles surtout du maître du nouveau monde, étaient dans la plus triste situation, et l'inexactitude avec laquelle on payait les soldats leur fournissait des prétextes continuels de désordre et de mutinerie. Ainsi les vainqueurs de Pavie déclarèrent qu'ils ne marcheraient qu'après avoir reçu tout leur arriéré, et la garnison de cette ville alla même jusqu'à s'emparer des canons de la place qu'elle se proposait bien de ne rendre qu'après remboursement intégral. Beaucoup de soldats avaient déserté pour mettre leur butin en sûreté, d'autres pour le dissiper à loisir dans de crapuleuses orgies.

Les généraux impériaux, qui eux-mêmes gardaient François Ier plutôt comme un gage des récompenses promises par l'empereur que comme un captif de leur maître, se trouvaient donc dans l'impossibilité de conduire en France une armée qui ne leur obéissait plus. Ensuite, eussent-ils franchi notre frontière, il ne faudrait pas croire qu'ils se fussent trouvés au sein d'un pays complétement désorganisé. Le voluptueux François Ier, « blessé des dames en corps et en esprit, » laissait ordinairement peser presque tout le poids des affaires sur sa mère et sur Duprat, de telle sorte que Louise de Savoie, femme de tête et d'expérience, était toute préparée au rôle de régente. Elle montra une louable et intelligente activité; elle prodigua l'or, cette fois, pour racheter les captifs, pour remonter les gens d'armes. En même temps qu'elle refaisait l'armée et prévenait les troubles intérieurs, Lautrec, gouverneur de Guienne, mettait par ses ordres en état de défense les deux routes qui d'Espagne pouvaient conduire en France par Bayonne et Narbonne; le marquis de Saluces ralliait les fuyards de Pavie ; le Génois André Doria, notre amiral, alla chercher sur sa flotte un corps de troupes françaises qui se trouvait dans les États de l'Église, sous les ordres d'un prince écossais, le duc d'Albany.

Mais c'était principalement dans la diplomatie et avec raison que la régente mettait sa confiance. La France abattue, Charles-Quint ne se trouverait-il pas le maître du monde?

Louise de Savoie fut donc écoutée lorsqu'elle appela à son aide les souverains et jusqu'à Soliman II, à qui elle envoya secrètement offrir deux chevaux de prix, un magnifique rubis, une ceinture d'or contenant dix mille ducats, afin de le pousser à jeter ses Turcs sur l'Autriche. L'amour maternel pouvait seul effacer l'esprit des croisades, et, rompant une tradition de six siècles, faire braver à une femme l'horreur générale inspirée par tout traité avec les implacables ennemis du nom chrétien. Le traité n'eut d'abord pas lieu, l'ambassadeur Frangipani ayant été assassiné en Bosnie. Mais un autre presque aussi important fut signé. Henri VIII, jaloux de l'empereur comme il l'avait été de François Ier, conclut une alliance offensive et défensive avec Louise de Savoie, et fit insérer au traité cette clause singulière que la régente ne consentirait à aucune cession de province. Il comprenait que l'intégrité de ce royaume était la garantie de l'indépendance de l'Europe. Il ne voulait pas d'ailleurs une diminution de ce qu'il affectait d'appeler son héritage, car il prenait encore le titre de roi de France comme Édouard III et Henri V (30 août 1525).

Les princes italiens ne demandaient qu'à en faire autant, car la péninsule avait plus à souffrir de la bataille de Pavie que la France elle-même. C'était à cette contrée, riche encore après tant de ravages, qu'était réservé pour lot le payement des troupes de Charles-Quint. Le successeur d'Adrien VI, Clément VII, dut payer cent mille ducats aux généraux de l'empereur, et oubliant désormais que ce monarque était le plus ferme appui de la catholicité contre les protestants, de la chrétienté contre les Turcs, il ne vit plus dans Charles-Quint, lui prince italien, que l'oppresseur de sa patrie. Florence fut traitée comme le pape et donna cent mille ducats, le duc de Ferrare cinquante mille, le marquis de Montferrat quinze mille, Lucques dix mille, Sienne quinze mille. Quant à François II, Sforza, dont les droits avaient toujours été opposés par nos ennemis à ceux du roi de France, il reçut au mois



La Chartreuse de Pavie.

d'août l'investiture du Milanais, moyennant cent mille ducats payables la première année et cinq cent mille à des termes éloignés.

Lorsque Charles-Quint traitait ainsi ses amis, il ne fallait pas attendre de sa part beaucoup de générosité pour son principal adversaire. Après la bataille, François Ier avait été conduit au château de Pizzighettone, où il se trouva dans un tel dénûment qu'il lui fallut recourir à la bourse de son geôlier, le vice-roi de Naples. Comme il se croyait toujours aux beaux temps de la chevalerie, il s'attendait à être bientôt rendu à la liberté, lorsque le comte de Rœux vint lui signifier que les portes de sa prison ne s'ouvriraient qu'après serment de rendre la Bourgogne à l'empereur, de céder la Provence et le Dauphiné, qui seraient érigés en royaume indépendant pour le connétable de Bourbon, de renoncer formellement à toute prétention sur Milan et Naples. « Plutôt mourir! » s'écria François Ier; et il tirait son épée comme pour s'en frapper; on lui retint la main; il se calma, mais déclara préférer une éternelle captivité à de telles conditions. Elles étaient si dures, qu'elles lui parurent venir plutôt des ministres de Charles que de Charles lui-même, et il se persuada que s'il pouvait voir l'empereur, tout s'arrangerait facilement. Lannoy, qui savait que son maître désirait vivement tenir le roi en Espagne, parce qu'en Italie il était plutôt le prisonnier de Bourbon et de Pescaire que le sien, entretint François Ier dans son erreur. L'impatience du captif était telle qu'il fit venir lui-même les galères de France nécessaires à son transport. Il quitta Porto-Fino, près de Gênes, le 7 juin 1525, avec le vice-roi de Naples, et fut poussé par les vents assez près de cette côte de Provence vers laquelle ses regards se tournaient avec douleur; le 15 juin il aborda à Roses en Catalogne, et de là fut transporté à Madrid, où il ne trouva pas Charles-Quint, mais des gardes aussi sévères que ceux d'Italie.



Marguerite de Valois, sœur de François Ier.

Enfermé dans une tour, au pied de laquelle coulait le Mançanarès, François cherchait dans la poésie des consolations à sa captivité et à son éloignement de tout ce qu'il aimait. On a de lui un certain nombre de pièces composées à cette époque. Il y écrivit même en vers la relation de sa campagne d'Italie; il réussissait mieux dans les chansons, les rondeaux, les



François Ier échangé contre ses deux fils. « Je suis encore roi! » (Page 166, col 1.)

dizains. Dans un épilogue il parle « du gracieux pays où coule la belle Loire. » Mais ses plaintes et ses regrets s'adressent moins au royaume qu'il a perdu qu'aux maîtresses qu'il ne reverra peut-être plus :

O grande amour (s'écrie-t-il), éternel, sans rupture,
Dont l'infini est juste la mesure,
Dis-moi, perdrai-je à jamais ta présence?
Donc brief verras sur moi la sépulture:
L'esprit à toi, pour le corps pourriture
Quand de te voir j'ai perdu l'espérance!

L'empereur affectait de s'interdire toute réjouissance, « attendu que le malheur d'un roi ne doit réjouir personne, » mais il ne s'en montrait pas pour cela plus magnanime. Deux mois se passèrent encore sans que le roi vît Charles-Quint. Alors ses illusions s'évanouirent; il tomba gravement malade et parla d'abdiquer pour ne laisser entre les mains de son ennemi qu'un brave chevalier au lieu du roi de France. Sa sœur chérie, Marguerite de Valois, celle qu'il appelait sa *Mignonne* et la *Marguerite des Marguerites*, accourut à Madrid lui prodiguer les soins les plus tendres[1]. « Croyez, écrivait-elle à son frère en lui annonçant son arrivée, que pour vous faire service, en quoi que ce puisse être, rien ne me sera étrange; tout me sera repos, honneur, consolation, jusqu'à y mettre au vent la cendre de mes os. »

L'implacable vainqueur visita alors son captif, de peur qu'il ne lui échappât par la mort ou par quelque beau désespoir. La maladie de François, comme sa grande résolution, ne dura point, et le 14 janvier 1526 il signa à Madrid un traité désastreux. Il abandonnait à l'empereur le duché de Bourgogne, sous la réserve de l'hommage, renonçait à toute suzeraineté sur la Flandre et l'Artois; rendait au duc de Bourbon et à tous les rebelles qui l'avaient suivi leurs biens et leurs titres; il promettait d'engager Henri d'Albret, pris à Pavie mais échappé de sa prison, à renoncer au nom et aux armes de roi de Navarre; il abandonnait à l'empereur toutes ses prétentions sur Naples, Milan, Gênes et Asti, et promettait de lui fournir des troupes pour l'accompagner en Italie, lorsqu'il irait prendre la couronne impériale, ce qui exprimait assez clairement qu'il l'aiderait à subjuguer la péninsule italienne. Pour garantie de ce traité, François Ier devait épouser Éléonore, reine douairière de Portugal, cette sœur de l'empereur promise à Bourbon pour prix de sa trahison, et le dauphin épouser Marie, sa fille; François livrerait comme otages deux de ses fils.

Même après ce traité le royal captif fut sévèrement gardé. Sur la frontière, la surveillance ne perdit rien de sa rigueur. A Saint-Sébastien, ville forte et bien gardée, on empêcha le roi d'aller à l'église ouïr la messe; on la fit dire dans l'appartement où il était descendu, de peur qu'il ne fût enlevé par quelque coup de main hardi.

Échangé enfin contre ses deux fils sur les bords de la Bidassoa, limite des deux royaumes, François s'élança sur un cheval turc en s'écriant: « Je suis encore roi! » et galopa jusqu'à Saint-Jean-de-Luz et Bayonne, où se trouvaient sa mère et la cour.

1. Elle était veuve depuis peu du duc d'Alençon, premier prince du sang, qui ne s'était fait tuer ni prendre à Pavie, mais qui n'en revint pas mourir de honte à Lyon comme on le répète. Il y fut emporté par une pleurésie dans l'espace de cinq jours.

§ 7. LIGUE POUR LA LIBERTÉ DE L'ITALIE; PRISE ET SAC DE ROME PAR LE CONNÉTABLE DE BOURBON (1527); TRAITÉ DE CAMBRAI (1529).

François Ier était donc enfin sorti de prison. Malheureusement il n'en sortait pas tout entier : lui, le roi chevalier, il y avait laissé sa bonne foi. Quelques heures avant de jurer le traité de Madrid, il avait signé secrètement une protestation qui fut déposée entre les mains de notaires et par laquelle il déclarait tout ce qu'il allait faire nul et non avenu. Pour mettre de son côté quelques apparences, il se fit forcer la main par ses sujets. Une assemblée de notables décida que le roi ne pouvait céder la première partie du royaume. Les députés des états de Bourgogne invoquèrent le serment du sacre, et déclarèrent qu'ils resteraient Français en dépit du roi et de l'empereur. Charles était pris; il accusa François de déloyauté; le roi répondit qu'il « en avait menti par la gorge, » et proposa de vider le différend en champ clos. C'étaient des injures, ce n'étaient point des raisons.

Cependant François Ier, comme étonné encore du coup de Pavie, ne recommença point la lutte avec vigueur. Il négocia beaucoup, ratifia tout ce qu'avait fait la régente, confirma les traités qu'elle avait conclus, continua ses secrètes relations avec la Porte, et signa, avec le pape Clément VII, qui le releva de son serment de Madrid, avec le roi d'Angleterre, Venise, Florence, François Sforza et les Suisses, une sainte ligue pour la délivrance de l'Italie. Mais en même temps il faisait dire à l'empereur que s'il voulait, pour deux millions d'écus d'or, lui rendre ses deux fils et renoncer à la Bourgogne, il lui abandonnerait la péninsule. Et il commença par le faire en n'envoyant pas l'argent qu'il avait promis pour soudoyer une armée suisse.

Ce malheureux pays, depuis trente-deux ans théâtre de la guerre, était en ce moment la proie des bandes mercenaires, où les chefs obéissaient plus qu'ils ne commandaient. Les Italiens firent un effort pour se débarrasser de ces étrangers farouches. Une armée tout italienne se rassembla sous le commandement du duc d'Urbin. Le pape, plein d'ardeur, arma une flotte. « Cette fois, disait son ministre Giberti, il ne s'agit pas d'une petite vengeance : cette guerre va décider de la délivrance ou de l'esclavage de l'Italie. » Et il disait vrai. Mais comme toutes les coalitions, la ligue de l'indépendance italienne manqua de concert et d'énergie. Son général laissa succomber Sforza dans Milan. Au lieu d'appuyer la flotte pontificale qui menaçait Gênes, il s'amusa à prendre Crémone. Pendant ces funestes retards le connétable de Bourbon descendait les Alpes à la tête d'un nouveau corps de dix à quinze mille luthériens fanatiques et pillards. Un d'eux, Georges Frondsberg, montrait à son cou la chaîne dont il voulait, disait-il, étrangler le pape. Le duc d'Urbin, au lieu d'arrêter ces furieux, les suivit prudemment à distance. Il dissimulait ses terreurs, en se comparant à Fabius Cunctator. Il ne déplaisait pas à Charles-Quint que l'Italie reçût une leçon sévère; il laissa Bourbon sans ordres et sans argent. Le connétable lui-même n'était plus maître de ses gens. Après avoir dévoré le Milanais, ils voulurent une autre proie. Florence ou Rome, Rome surtout, la *sacrilége Babylone*. Bourbon les y mena et ordonna l'assaut. Lui-même, saisissant

une échelle, marcha droit à la muraille au milieu du brouillard. Dans ce moment le célèbre sculpteur Benvenuto Cellini, aussi adroit à manier l'arquebuse que le ciseau, venait d'arriver sur le rempart pour tirer en passant un bon coup. Embusqué avec trois autres derrière les créneaux, il dirigea leurs arquebuses sur le groupe le plus serré d'assaillants, et avisa lui-même, dit-il, un personnage qui dominait tous les autres, bien que l'épaisseur du brouillard et de la poussière l'empêchât de distinguer s'il était à cheval ou à pied. Une grande confusion suivit cette décharge parmi les Espagnols. Quand Benvenuto Cellini apprit que Bourbon, à la même heure, avait été mortellement blessé, atteint d'une balle dans le flanc, il en conclut que c'était ce grand personnage qu'il avait mis au bout de son arquebuse dans le brouillard. Avec Bourbon tombaient de bien vastes projets, celui peut-être d'un grand royaume d'Italie qu'il voulait établir pour lui-même. Sa mort anima ses bandes farouches. Rome tomba entre leurs mains, et pendant neuf mois subit des outrages que les Goths et les Vandales ne lui avaient pas infligés.

Les Espagnols cessèrent les premiers de tuer pour faire des prisonniers et se réserver des rançons. Les Allemands, qui ne voyaient pas si loin, s'irritèrent d'abord qu'on fît grâce à ces païens, comme ils disaient; ils finirent pourtant par entendre raison et se firent servir bonne chère et bon vin. Prenant leur revanche de longs jeûnes, ils engloutissaient d'énormes quantités de viande, choquaient les coupes et laissaient éclater une bruyante et sinistre gaieté. La ville présentait l'aspect le plus triste. « A travers les rues on voyait, à la lueur des torches, les courses précipitées de ces bandes furibondes ou joyeuses qui tantôt allaient à l'assaut d'un palais, tantôt revenaient chargées de butin.... Une explosion terrible et une flamme qui s'élevait subitement et illuminait tout un quartier, au milieu de hurlements et de hourras, annonçaient que la porte d'une église, d'un couvent ou d'un palais cédait à la mine. Alors commençait dans la maison de Dieu ou sous les toits des hommes une confusion où il ne se passait plus rien d'humain et où il n'y avait plus rien de sacré. Cris de rage et de terreur, blasphèmes et supplications; chants d'hommes ivres et râles de mourants; éclats libidineux d'une satisfaction bestiale et sanglots étouffés; actions de cannibales et souffrances de martyrs; honteuse lâcheté et extrême héroïsme, tout se mêlait au milieu du sang et des ruines. Un soldat arracha le doigt à sa victime pour en avoir l'anneau; un prêtre se laissa brûler à petit feu pour ne pas dévoiler le secret du trésor de son église. Un père poignarda sa fille pour la soustraire à la brutalité de ces forcenés. » (Zeller, *Episodes de l'histoire d'Italie.*)

Après la fougue violente et désordonnée du premier moment vinrent les saturnales et le pillage régulier. La marquise de Mantoue, dont le fils était parmi les vainqueurs, n'en fut pas moins obligée de racheter son palais au prix de cinquante mille ducats. On promena le cardinal de Sienne sur un âne jusqu'à ce qu'il eût payé, outre sa rançon, cinq mille ducats. « Les Allemands transportèrent dans une bière, avec des chants grotesques, le cardinal d'Ara-Cœli, qu'ils auraient même enterré vivant si l'on n'était venu le racheter. Ils affublèrent leurs vivandières des parures des madones; puis, figurant les cardinaux, les prêtres, les diacres, les religieuses, ils se formèrent en consistoire, énumérèrent à grand renfort de grossièretés et de quolibets les qualités du futur pape, et élurent l'un d'eux, qui, coiffé de la tiare et revêtu du rochet blanc, leur donna sa bénédiction en secouant sur eux une coupe pleine de vin. Trop bons catholiques pour prendre part à ces dérisions sacriléges, les Espagnols jouaient. On en voyait arriver sur les places chargés de vases d'or et d'effets précieux, et s'en revenir les mains vides. Peu leur importait après tout : ils retournaient chez leur hôte, et, en lui arrachant les dents ou les ongles, en le suspendant aux fenêtres par une corde qu'on menaçait de couper, ils en avaient bientôt tiré, soit l'indication d'une nouvelle réserve, soit une somme d'argent que le malheureux était obligé d'emprunter. »

Mais cette occupation de Rome fut surtout désastreuse pour les monuments. Les chapelles étaient transformées en écuries et en corps de garde. La bibliothèque du Vatican fut saccagée; les tombeaux furent profanés, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël souillés, déchirés comme des monuments d'idolâtrie. C'était l'armée de Charles-Quint qui profanait ainsi la capitale de la chrétienté, et qui tenait le pape captif dans le château Saint-Ange. Il est vrai que l'empereur, afin de cacher la part qu'il avait prise dans ce grand scandale, faisait dire des messes pour la délivrance du saint-père. Les brigands ne s'arrêtèrent que devant la peste, qui les décima.

Le roi de France accusait Charles-Quint de ces horreurs, dont l'empereur profitait, tout en les répudiant. François Ier avait bien lui-même des reproches à se faire, car il avait manqué de parole à ses alliés. Pendant que les Impériaux saccageaient Rome, il convoquait à Paris une assemblée de notables, la seule qu'il ait réunie, y récriminait fort contre son rival, et obtenait d'elle deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants. Cependant il avait envoyé Lautrec en Lombardie, mais avec l'ordre de s'enfoncer aux extrémités de la péninsule, pour aller conquérir ce royaume de Naples dont la possession était si inutile à la France. Lautrec eut d'abord de brillants succès; il s'empara de presque tout le royaume; le 1er mai il campait sous les murs de Naples, tandis qu'une flotte française, sous les ordres du Génois André Doria, le plus grand homme de mer du seizième siècle, cernait la ville du côté du golfe. Il aurait fallu s'attacher Doria à tout prix, d'autant plus que sa flotte lui appartenait et non la France. Loin de là, François Ier blessa en lui et l'officier et le citoyen. Il lui retint injustement la rançon du prince d'Orange, que Doria avait fait prisonnier lors de l'invasion de Bourbon en Provence; et quand il s'agit de nommer un amiral des mers du Levant, il lui préféra un membre de sa noblesse, François de la Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux. Au lieu de respecter dans les priviléges de Gênes ceux de la patrie de Doria, l'imprudent monarque, à qui toute république était odieuse, se proposa de transporter à Savone, autant qu'il dépendrait de lui, le commerce de la rivale de Venise. C'en était trop : l'engagement de Doria avec la France expirait le 30 juin 1528; le 20 juillet il passa lui et toute sa flotte au service de l'empereur.

Une peste survint, qui emporta Lautrec, découragea les soldats, et l'expédition fut ruinée. Le marquis de Saluces, mis à la tête des troupes françaises, fut forcé de lever le siége, et recula jusqu'à Aversa, où, à bout

de ressources, il capitula. Les prisonniers français furent entassés dans des écuries, dans des étables; la contagion prit aussitôt parmi eux un effrayant développement; le marquis de Saluces eut le sort de Lautrec. Au nombre des captifs se trouvait le vieux Pietro Navarro : Charles-Quint ordonna de le faire décapiter par le bourreau; le gouverneur de ce château de Naples, que l'habile ingénieur avait enlevé autrefois aux Français pour le donner à l'Espagne, préféra étrangler lui-même Navarro. A la fin de septembre, il ne resta plus un soldat d'une des plus belles armées qui aient combattu sous la bannière des lis. C'était la quatrième armée française que l'Italie dévorait depuis la bataille de la Bicoque. Une autre, sous Saint-Pol, fut encore détruite au printemps de l'année suivante à Landriano, en Lombardie. L'empereur vint alors en Italie recueillir les fruits des victoires de ses généraux et des fautes de son rival. Il se rendit à Boulogne, y manda le pape Clément VII et dicta ses conditions. Venise restitua ce qu'elle avait pris; les ducs de Ferrare et de Milan se

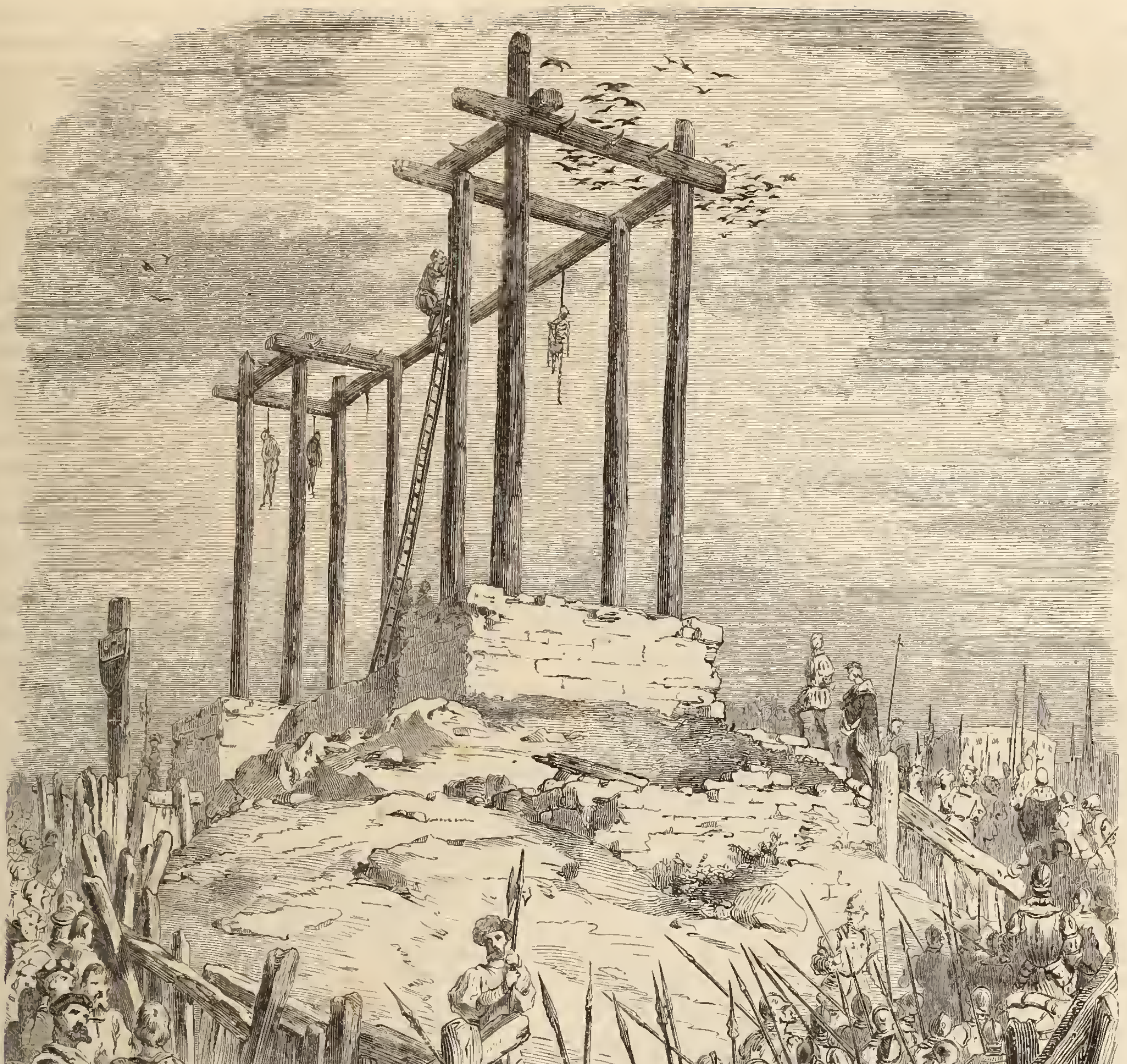


Mort du connétable de Bourbon.

reconnurent vassaux de l'Empire, ainsi que le marquis de Mantoue, qui fut créé duc; la Savoie et le Montferrat renoncèrent à l'alliance française. Cela fait, Clément VII posa les deux couronnes de l'Italie et de l'empire sur le front de Charles-Quint (février 1530).

Ainsi la péninsule restait à Charles-Quint. Elle est demeurée depuis ce jour sous le pouvoir ou l'influence de la maison d'Autriche, que la France a pourtant brisés deux fois : à Rivoli il y a soixante-cinq ans, et naguère à Solferino. Espérons, pour la paix du monde, que la dernière victoire sera irrévocable.

Il semblait que Charles-Quint allait maintenant entamer la France; heureusement, il était entouré de périls : une guerre de religion était sur le point d'éclater en Allemagne; Soliman, le secret allié de François Ier, poussait ses redoutables janissaires jusque sous les murs de Vienne, et le roi d'Angleterre menaçait de renoncer à l'alliance autrichienne, en parlant de répudier sa première femme, Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. L'empereur trouvait donc deux nouvelles guerres derrière ses triomphes de Pavie et de Landriano; il voulut s'assurer la paix à l'occident,



Mort de Samblançay (1527). (Page 170, col. 2.)

lorsqu'il allait avoir tant à faire à l'orient et au nord. Louise de Savoie et la tante de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, s'abouchèrent dans la ville de Cambrai et y conclurent la paix « des Dames. » Charles-Quint renonça à revendiquer la province de Bourgogne; mais il maintenait toutes les autres conditions du traité de Madrid : rançon de deux millions d'écus d'or; cession de Hesdin, de Tournay, de la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois; abandon de toute prétention sur l'Italie (1529).

François Ier ne stipulait rien pour ses alliés d'Italie, rien pour Florence, qui, à sa sollicitation, avait provoqué la colère de Charles-Quint; rien pour Venise, cette fidèle auxiliaire de la France; pour le duc de Ferrare, à qui il venait de donner en mariage sa belle-sœur Renée, fille de Louis XII; pour les Orsini, qui avaient embrassé notre cause à Rome; pour les Fregosi, qui lui avaient donné Gênes; pour ce parti angevin, qui naguère encore à Naples s'était armé à l'arrivée de Lautrec, et dont le sang coula de nouveau sur les échafauds. Ce lâche et universel abandon nous fermait l'Italie bien plus sûrement que la défaite de Landriano.

Pendant tous ces combats, une tragédie avait fort ému Paris et la cour : le surintendant des finances, Samblançay, avait eu le sort d'Enguerrand de Marigny; on l'avait pendu, et son corps était resté douze jours abandonné aux vautours de Montfaucon. Jacques de Beaune, baron de Samblançay, vicomte de Tours, bailli et gouverneur de Touraine, avait administré les finances sous Charles VIII et Louis XII. François Ier lui avait laissé cette charge : rude besogne, car il fallait pourvoir à la fois aux exigences des guerres d'Italie et aux dépenses de la cour qui croissaient tous les jours. Samblançay fit argent de tout, avec les impôts, les ventes de charges, les exactions; il en vint jusqu'à emprunter en son nom pour satisfaire le roi. A la longue il se lassa de ce rôle; de là probablement la haine de la cour. Il était d'ailleurs en hostilité avec la régente, qui se faisait payer « avec une âpre exactitude ses énormes pensions, quelle que fût la détresse du trésor; » il avait eu le connétable de Bourbon pour protecteur; enfin il possédait de grands biens. C'en était assez. Le roi, à qui pesait la reconnaissance, se prétendit trompé par Samblançay, et une première commission, choisie parmi les ennemis du surintendant, fut chargée de vérifier les comptes. Un point particulier du procès mérite d'être mis en lumière. On a dit que la régente s'était fait livrer 400 000 écus destinés à Lautrec, et avait ensuite dérobé à Samblançay la quittance. Voici ce qui peut-être a donné naissance à cette accusation, que ne combat point le caractère de la régente, mais que dément l'invraisemblance d'un détournement si considérable alors que François Ier correspondait avec Lautrec et devait être informé des sommes reçues par lui. Louise de Savoie réclama au procès 300 000 écus venant d'Espagne, dont François Ier lui avait fait présent. Samblançay reconnaissait avoir reçu la somme, et prétendait l'avoir, par ordre du roi, donnée aux trésoriers des guerres. La commission déclara la régente fondée dans sa réclamation; mais le roi resta débiteur à Samblançay de plus de 300 000 livres.

On était en 1525. Deux ans se passèrent. Samblançay réclama peut-être, malgré la pénurie du trésor public, l'acquittement de sa créance, et ne se fit pas assez oublier. La régente et Duprat se concertèrent. Un des anciens commis du ministre vint se dénoncer comme ayant participé aux larcins et tromperies du surintendant. Samblançay fut arrêté, jeté à la Bastille, et une nouvelle commission, composée avec plus de soin que la première par le chancelier, commença le procès. Samblançay protesta en vain de son innocence. « Sire, écrivait-il au roi, à la fin de ma vie j'ai été enquis des deniers de vos tailles, combien j'en ai reçu. Jamais je n'ai reçu ni mangé deniers de vos traites. Sire, j'ai été enquis de l'argent comptant que je puis avoir reçu. Depuis l'année 1523, je ne me suis point vu deux mille écus ensemble, et à présent, je ne me sais d'or et d'argent la valeur de trois à quatre cents pièces d'or. Depuis deux ans, j'ai été aux emprunts pour vivre. Je vous supplie le croire et qu'il vous plaise me faire acquitter pour ce que j'ai emprunté pour votre service. » On ne l'écouta point. Le dernier mot irrita plus qu'il ne pouvait toucher. Il fut condamné à mort.

Le lundi 12 août (1527), ce malheureux vieillard sortit de la Bastille escorté de troupes que commandait maître Guillaume Maillart, lieutenant criminel au Châtelet de Paris. Dans la foule immense qui faisait la haie au cortége, pour voir passer cette grande infortune, un homme, un poëte, Clément Marot, burinait dans sa mémoire l'épigramme suivante qu'il écrivit ensuite :

> Lorsque Maillard, juge d'enfer, menait
> A Montfaucon Samblançai l'âme rendre,
> A votre avis lequel des deux tenait
> Meilleur maintien ? Pour le vous faire entendre,
> Maillard semblait homme que mort va prendre;
> Et Samblançai fut si ferme vieillard,
> Que l'on eût dit, au vrai, qu'il menait pendre
> A Montfaucon le lieutenant Maillard.

Le cortége arriva à sa station dernière vers une heure de l'après-midi. Samblançay croyait toujours que le roi lui pardonnerait. On attendit la grâce pendant six heures, elle ne vint pas. A sept heures du soir (on se figure les angoisses de cette longue agonie), il fallut mourir. « Lors, dit un historien contemporain, Samblançay s'écria : « Je vois et connais que le service des rois n'est « tel que le service de Dieu. Si j'eusse autant pris « de peine et labeur et par si longtemps à servir Dieu « comme à servir le roi, il ne m'en fût pas arrivé mal. « J'ai bien mérité la mort pour avoir plus servi aux « hommes qu'à Dieu. » Voilà, ajoute l'historien, la misérable fin d'un tel homme qui avait servi trois rois de France en honneur, et vécu en grande prospérité par soixante ans, voire allié et apparenté d'un grand nombre de gens de bien. »

Le supplice de Samblançay n'apaisa pas la haine de Duprat. Douze jours après l'exécution, des parents et des amis enlevèrent le cadavre pour l'inhumer en lieu saint. Le chancelier fit commencer des recherches et voulait qu'on remît le corps à Montfaucon, mais le roi laissa tomber l'affaire. Duprat vécut encore huit ans après ce procès scandaleux; il ne mourut qu'en 1535. Louise de Savoie était morte en 1531. François Ier aimait beaucoup le chancelier, et l'aimait tant qu'il voulut être son héritier. Il mit la main sur 900 000 écus et sur la vaisselle d'or et d'argent. On a fait observer que

François Ier avait agi de la sorte, en 1520, à l'égard du grand maître de France Gouffier; plus tard il s'attribua de la même manière les biens d'un neveu du cardinal Bohier. Quelle meilleure preuve veut-on de l'innocence de Samblançay?

§ 8. NOUVEAU SYSTÈME D'ALLIANCES DE LA FRANCE.

La suspension des hostilités entre François Ier et Charles-Quint dura jusqu'à la fin de 1535. François, pendant ce temps, se livra aux travaux de la paix, sans négliger les mesures de prudence. Pour n'être plus à la discrétion des mercenaires suisses et allemands, il organisa une infanterie nationale qui compta jusqu'à 42 000 hommes; surtout il noua partout d'utiles alliances.

La rivalité des maisons de France et de Bourgogne, commencée au pont de Montereau en 1419, par l'assassinat de Jean Sans Peur, avait, sous Charles VI, Charles VII et Louis XI, fait courir de grands périls au royaume. La mort du Téméraire y mit fin. Mais sur le tronc brisé de la maison de Bourgogne s'était greffée une maison nouvelle, celle d'Autriche-Espagne. Tant qu'elle fut divisée et représentée par des enfants, nos rois purent s'aventurer dans la brillante mais dangereuse et inutile carrière des conquêtes lointaines : c'est le temps des premières expéditions d'Italie (1494-1516). Quand elle fut réunie aux mains de l'homme prudent et



MONSEIGNEVR·DE·LAVTRECT

avisé qui voulut être un autre Charlemagne, une seconde lutte s'ouvrit. Sa première nous avait valu la Bourgogne, la seconde nous coûta un titre, la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, et nous ferma l'Italie, où la maison d'Autriche domina. Dès lors le royaume fut enceint, le long de sa frontière de terre, d'un cercle de possessions ennemies : l'Espagne, l'Italie, la Franche-Comté, l'Allemagne et les Pays-Bas, réunies dans les mains de l'empereur. Pour briser ce cercle menaçant, il ne suffisait pas de l'épée de la France, qui s'était d'ailleurs ébréchée à Pavie, il fallait appeler à l'aide tous ceux, quels qu'ils fussent, que cette ambition impériale effrayait. François Ier chercha et prit des alliés sans regarder aux noms qu'ils portaient : le roi schismatique d'Angleterre, les protestants d'Allemagne, et même, ce qui était alors bien autrement odieux, les Ottomans.

De l'Angleterre, François Ier tira peu d'assistance. Henri VIII avait pris pour devise : « Qui je défends est maître, » se promettant bien de ne défendre personne jusqu'au bout. Il pouvait en effet tenir la balance égale entre les deux puissants rivaux qui se disputaient la suprématie de l'Europe. Mais ce prince voluptueux et sanguinaire était trop asservi à ses passions pour suivre, sans dévier, un système constant et uniforme. Sous Louis XII, il avait pris part à la grande coalition contre la France. La victoire de Marignan excita son envie; après l'élection de Charles-Quint à l'empire, il parut pencher pour celui des deux adversaires qui ne portait qu'une couronne. Mais, à l'entrevue du camp du Drap



Vue générale de la ville de Rhodes.



Un chevalier de Rhodes.

d'or, François blessa sa vanité et perdit son alliance. Il la retrouva après Pavie, mieux encore en 1529, quand le roi anglais voulut répudier la tante de Charles-Quint pour épouser Anne de Boleyn. Henri fit consulter à ce sujet les universités françaises; elles se gardèrent bien de donner un avis contraire, et, pendant quelques années, le roi d'Angleterre se rapprocha de la France; mais il s'en éloignait déjà quand la guerre éclata de nouveau.

Il n'en fut pas ainsi de l'alliance ottomane. Les Turcs avaient pour sultan le célèbre Soliman II. Aussi belliqueux que son père Sélim, mais ami des arts, protecteur des lettres, auteur du code intitulé le *Khanoun-namé*, Soliman mérita le triple surnom de conquérant, de magnifique et de législateur. Sa première et plus retentissante conquête fut celle de l'île de Rhodes, qu'il enleva aux chevaliers de Saint-Jean en 1522. C'est un épisode de notre histoire, car la majeure partie des membres de l'ordre et presque tous ses chefs étaient de la « langue française. »

Cette intrépide milice, créée comme les Templiers, pour défendre la terre sainte, n'avait pas un seul jour failli à sa mission. Après la perte de la Palestine, les Templiers s'étaient retirés en Europe; les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem demandèrent un asile au roi de Chypre. Ils ne voulaient pas perdre de vue les rivages qu'ils avaient illustrés de leurs exploits; ils ne renonçaient pas d'ailleurs à l'espoir de les reconquérir. Mais cet ordre guerrier, turbulent, parut bientôt à charge au roi, et les chevaliers durent chercher un nouveau séjour. Le grand maître Foulques de Villaret conquit l'île de Rhodes au moment où les Templiers succombaient, en France, victimes de leur orgueil et de l'avidité haineuse de Philippe le Bel. Fermement établis à Rhodes, près des côtes de l'Asie Mineure, les chevaliers surveillaient de là et menaçaient tous les pays musulmans que baigne la Méditerranée orientale. Les Turcs prirent Constantinople; Rhodes resta debout. Ils arrivèrent sur le Danube et sur l'Adriatique; l'Égypte, la Grèce leur appartinrent. Rhodes, isolée au milieu de leur empire, bravait leur puissance. Pierre d'Aubusson, en 1480, avait soutenu un siége glorieux contre Mahomet II, le conquérant de l'empire grec. Soliman résolut d'en finir avec cette menace qui troublait la joie de ses victoires. « Toi et tes chevaliers vous ne sortez guère de ma mémoire, » écrivait-il à Villiers de l'Ile-Adam, grand maître de l'ordre.

Quelque temps après une immense armée turque débarquait dans l'île. Durant cinq mois les janissaires vinrent se briser contre la valeur des chevaliers, et Soliman désespéré allait lever le siége, quand il apprit par un espion que la plupart des défenseurs étaient mis hors de combat par leurs blessures et que la place ne pourrait soutenir un nouvel assaut. Villiers, contraint de céder moins à l'ennemi qu'à la mauvaise volonté des habitants, capitula avec la petite troupe de chevaliers qui lui restait. Soliman l'accueillit avec courtoisie : « Ce n'est pas sans peine, disait-il, que j'oblige ce chrétien, à son âge, de sortir de sa maison. »

Les défenseurs de Rhodes se dispersèrent. Villiers passa en Italie et voyagea ensuite de pays en pays, cherchant un nouvel asile pour son ordre. Il ne demandait point une retraite paisible; c'était un îlot qu'il lui fallait, une nouvelle citadelle pour continuer la guerre éternelle qu'il avait juré de faire aux infidèles. L'empereur lui donna, en 1530, le rocher de Malte. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem reculaient vaincus, mais jamais lassés, de Jérusalem à Chypre, de Chypre à Rhodes, de Rhodes à Malte. Ils vont maintenant protéger le commerce de la Méditerranée occidentale et commencer contre les pirates d'Afrique une lutte de tous les jours qui se perpétuera jusqu'à la dernière heure de l'ordre et du dix-huitième siècle.

La chute de Rhodes rendait aux Turcs la liberté de leurs mouvements. Aussi n'ayant plus à craindre, à partir de ce moment, une attaque sur leur flanc ou sur leurs derrières, ils remontèrent chaque année plus haut la vallée du Danube, asservissant les nations placées aux bords du grand fleuve et s'approchant chaque jour davantage de la Hongrie et de l'Allemagne. Là, ils trouvaient devant eux pour les arrêter la maison d'Autriche notre ennemie. Ce fut la raison de notre alliance avec eux.

En cette même année où Rhodes tombait, Soliman avait pris, après douze assauts, la grande forteresse du Danube, Belgrade, et quatre ans après il avait défait une grande armée magyare à Mohacz, où périt le dernier des Jagellons hongrois, Louis II. Les Magyares donnèrent sa couronne au frère de Charles-Quint, Ferdinand d'Autriche, qui avait épousé une sœur de Louis II, mais à condition qu'il respecterait leur constitution et leurs libertés nationales. C'est ce contrat, et non pas une conquête, qui a réuni la Hongrie à l'Autriche, union qu'une des deux parties contractantes voudrait rompre aujourd'hui, par la raison que les clauses du pacte primitif n'ont pas été observées.

Contre le frère de Charles-Quint, Soliman soutint un prétendant de race magyare, Jean Zapoli, qui se reconnut son vassal. Le prince de Moldavie fit de même, et Soliman, n'ayant plus rien qui l'arrêtât sur le Danube, pénétra en Autriche et assiégea Vienne. C'est le 3 août que la paix de Cambrai avait été conclue; c'est le 26 septembre que les Turcs arrivèrent sous les murs de Vienne. Le rapprochement de ces deux dates montre pourquoi la *paix des Dames* fut signée. Vienne, défendue par de vieux soldats des guerres d'Italie, repoussa vingt assauts, et le sultan dut rebrousser chemin.

En 1532, il reparut en Hongrie à la tête de 300 000 hommes. Une petite place de Styrie, Guns, l'arrêta un mois. C'est pendant le siége de cette ville qu'il reçut dans son camp la première ambassade de François Ier, avec une magnificence extraordinaire. Il comptait envahir l'Allemagne; mais Charles-Quint avait eu le temps de rassembler 150 000 combattants. Jamais, depuis les croisades, l'Europe chrétienne n'avait réuni des forces aussi considérables. Luthériens et catholiques s'étaient donné la main contre le croissant, et François Ier n'osait appuyer son redoutable allié par une diversion sur le Rhin ou sur l'Italie. Il n'y eut point, toutefois, d'action générale. Au bout de six semaines, le sultan apprit qu'une flotte espagnole venait d'entrer dans les Dardanelles et menaçait Constantinople : il se retira (1532).

François Ier cessa, deux ans après, de faire un mystère de ses relations avec Soliman. Il demanda son alliance par une ambassade qui fut reçue avec de grands honneurs à Constantinople. Le sultan promit d'aider au besoin de tout son pouvoir son ami « le padischah de France. » Alors fut conclu le premier de

ces traités, connus sous le nom de *capitulations*, en vertu desquels la France obtint le protectorat des lieux saints, le droit d'établir des comptoirs dans les échelles du Levant, et la liberté du commerce pour son seul pavillon. Les négociants de toute nation, ceux de Venise exceptés, qui voulurent trafiquer dans ces mers, durent s'y placer sous la protection de nos consuls. Telles étaient les clauses publiques de l'alliance. Mais, en secret, le sultan promit d'attaquer Naples pendant que le roi attaquerait le Milanais. « Quand les loups viennent fondre sur mon troupeau, disait le roi de France, j'ai bien le droit d'appeler le chien à son secours. »

Auparavant les Turcs n'étaient pour les chrétiens que des barbares qui venaient imposer par le sabre une religion exécrée. Dès lors ils prirent place parmi les peuples de l'Europe, et jouèrent un rôle important dans ses destinées. On a reproché à François Ier comme un crime ses relations avec les ennemis du christianisme, et il semblait lui-même en rougir. En réalité, l'empire ottoman était moins dangereux pour l'Europe que la puissance et l'ambition incessamment croissantes de la maison d'Autriche. D'ailleurs, si François Ier avait obtenu l'alliance ottomane, Charles-Quint l'avait demandée. Enfin, la religion y gagna, puisque les chrétiens d'Orient et tous les marchands qui naviguaient avec notre pavillon trouvèrent sous la protection de nos consuls une certaine sécurité.

En même temps, François Ier fit des ouvertures aux princes luthériens qui venaient de former contre l'empereur la ligue de Smalkalde (1532). Là encore le fils aîné de l'Église n'hésita point à subordonner l'intérêt religieux à l'intérêt politique, et il en devait être ainsi depuis qu'avec les grandes sociétés modernes étaient nés les grands intérêts nationaux.

Le pape pourtant ne lui en garda pas rancune, du moins sa colère ne tint pas contre l'offre que François lui fit de marier le dauphin à la nièce du pontife, Catherine de Médicis. Clément VII mourut presque aussitôt, et l'avantage qu'on avait espéré de cette mésalliance avec la fille des banquiers de Florence fut compromis. Mais la politique pontificale inclinait du côté de la France maintenant que la maison d'Autriche possédait Naples et convoitait Milan. Même à Rome on subordonnait l'intérêt religieux à l'intérêt politique depuis qu'une puissance temporelle s'était formée autour de la chaire de saint Pierre.

François consolida aussi notre vieille alliance avec les Écossais, en faisant épouser à leur roi sa fille aînée (1536), et après la mort de celle-ci Marie de Lorraine. Enfin il signa nos premiers traités avec le Danemark (1541), essayant ainsi de former autour de la France une coalition des États secondaires, pour tenir tête à celui qui aspirait à la suprématie universelle.

§ 9. TROISIÈME GUERRE AVEC CHARLES-QUINT (1536-1538); INVASION DE LA PROVENCE.

François Ier avait toujours les yeux sur l'Italie. En 1534 il renvoya dans sa patrie un émigré milanais, Maraviglia, avec une mission confidentielle. Il s'agissait de détacher le duc de Milan de l'alliance de l'empereur. Cet ambassadeur déguisé, tout bouffi de son importance, parla avec une indiscrétion telle, que sa mission ne fut bientôt plus un secret pour personne, et que Charles-Quint somma François II de le renvoyer. Sforza se trouvait dans un grand embarras, lorsque des spadassins, que Maraviglia, à l'exemple de la plupart des seigneurs du temps, entretenait dans son hôtel, tuèrent en pleine rue et en plein jour un de ses ennemis personnels, le comte Castiglione. C'était fournir à point le prétexte dont le duc avait besoin. Maraviglia, aussitôt arrêté, fut dans la nuit du lendemain décapité. Le roi de France se plaignit bien haut que Sforza avait violé le droit des gens. Ce n'était pas, dit-il, Maraviglia le meurtrier, mais son ambassadeur qu'on avait frappé; et il prépara une armée pour en aller demander raison. L'avénement d'un nouveau pape, Paul III, de la maison Farnèse, qu'il n'avait pas eu le temps de gagner, lui fit différer l'attaque; il allait mettre enfin ses projets à exécution, lorsque l'offenseur disparut de la scène du monde.

Le dernier des Sforza, François II, avait toujours été d'une santé chancelante; au mois d'avril 1534, lorsqu'il épousa une nièce de l'empereur, dans l'espoir de donner un héritier à sa race et à sa couronne ducale, il dut pendant la cérémonie se soutenir sur un bâton. Il expira l'année suivante, et Antonio de Leyva, celui-là même qui avait défendu Pavie contre François Ier, prit immédiatement possession, au nom de Charles-Quint, et comme d'un fief impérial, de cette Lombardie que la maison d'Autriche a gardée depuis ce jour jusqu'à Solferino.

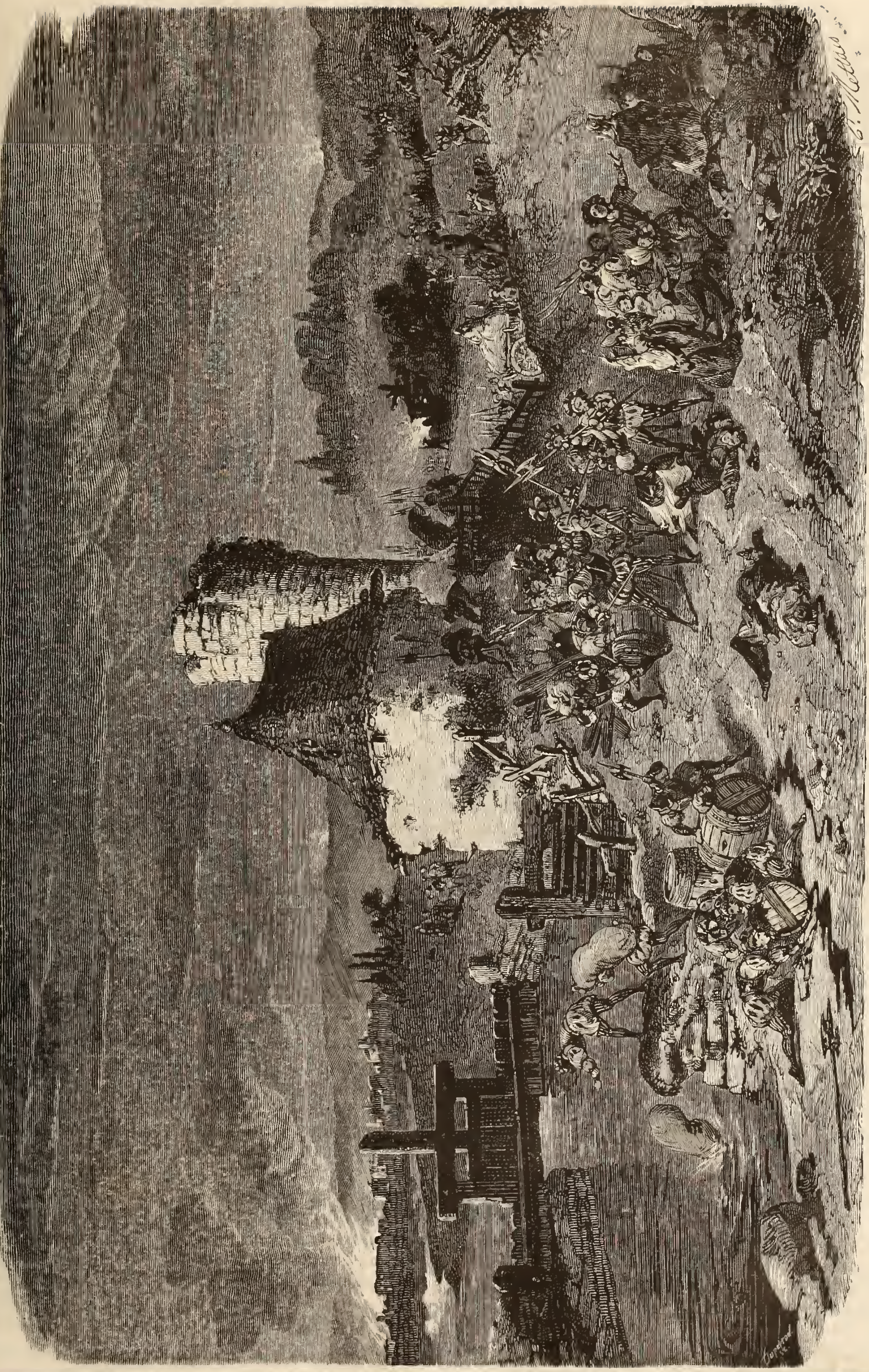
François n'en persista que plus vivement dans ses desseins : il prétendit que la mort de Sforza lui rendait tous ses droits sur le Milanais. Mais une armée impériale occupait la Lombardie, et la maison de Savoie, après être restée plus d'un demi-siècle dans l'alliance de la France, avait accepté celle de Charles-Quint. Les passages des montagnes qui, depuis la première expédition de Charles VIII, nous avaient été ouverts par le *Portier des Alpes*, nous étaient maintenant fermés; il fallut donc commencer par les forcer. On n'y avait nul droit. Dans la morale du temps il importait peu. Le roi de France n'hésita pas à attaquer le prince qui était son neveu, mais aussi le beau-frère et l'allié de son ennemi. Il mit en avant de vieux titres, prétendit avoir des droits sur tout l'héritage de la maison de Savoie, et à défaut de bonnes raisons envoya une bonne armée.

Le chef de cette armée, Brion-Chabot, qui avait remplacé Bonnivet dans le cœur du roi et dans sa charge d'amiral, soumit rapidement la Savoie. Le 27 mars 1536 il entrait à Turin.

Charles-Quint était d'autant moins disposé à laisser dépouiller son vassal et son beau-frère, qu'il semblait alors au comble de la puissance, et que l'opinion publique de l'Europe était pour lui. Le sac de Rome était oublié; on ne voyait plus en lui que l'adversaire des protestants et des Turcs, le vainqueur de Tunis, qu'il venait, quelques mois auparavant, d'enlever en personne au redoutable Barberousse, et où il avait brisé les fers de vingt mille chrétiens; le puissant monarque qui rendait la sécurité aux mers et aux rivages de l'Espagne, de l'Italie et de la Sicile, dont les barbaresques faisaient par leurs pirateries un long désert. Il rentrait triomphalement à Rome avec son armée victorieuse, lorsqu'il apprit l'invasion du Piémont, et il y trouva deux ambassadeurs français, qui, loin de chercher à atténuer cet acte d'agression, le sommèrent de donner l'investiture du Milanais, soit au second fils



Palais des grands maîtres, à Rhodes.



Dévastation de la Provence (1536). (Page 178, col. 2.)

de leur maître, le duc d'Orléans, plus tard Henri II, soit au troisième, le duc d'Angoulême. Trois jours après son arrivée, le 8 avril 1536, un cousistoire fut tenu par le pape: les ambassadeurs de France, ceux de Venise et tous les cardinaux y assistaient; derrière le cercle qu'ils formaient se tenaient les envoyés d'un grand nombre de petits États, avec des prélats, ducs, comtes, barons et autres personnages notables. « Adonques, dit du Bellay, l'empereur, le bonnet au poing, commença un long discours, baissant la tête pour lire un petit brevet qu'il avait environné à l'entour de son doigt. » Il dit qu'il avait eu deux motifs pour venir à Rome : le premier, pour supplier le saint-père d'assembler un concile général, dans la vue de remédier aux maux de l'Église; le second, pour prévenir, s'il était possible, une guerre prête à éclater entre le roi de France et lui. Quant au premier point, il avait trouvé le pape et le sacré collége dans les dispositions les plus favorables; quant au secoud, comme il n'avait pas réussi, il avait besoin de reudre compte de sa conduite devant une assemblée aussi auguste. Il reprit dès sou commencement l'histoire de sa rivalité avec François Ier, fit ressortir la mauvaise foi dont le roi avait usé envers lui; annonça que néanmoins, et pour terminer leurs querelles, il était sur le point d'accorder au duc d'Orléans l'investiture du Milanais, lorsqu'il avait appris que le roi, contre la foi des traités, attaquait et dépouillait le duc de Savoie, dont Charles était teuu de prendre la défeuse et comme suzerain et comme parent. Il voulait en finir avec uue rivalité qui troublait l'Europe. Pour cela il proposait trois partis, se déclarant prêt à accepter celui que le roi de France voudrait choisir. Il offrait de nouveau la paix, avec l'investiture du duché de Milan, mais seulement en faveur du duc d'Angoulême, et non du duc d'Orléans; car les prétentions de celui-ci sur les duchés de Florence et d'Urbin, à raison de son mariage avec Catherine de Médicis, rendraient sa préseuce en Italie trop dangereuse. Il offrait eucore la guerre, ou un combat à outrance, entre les deux monarques, pour épargner le sang de leurs peuples. Il était prêt à rencontrer François dans le lieu qu'il désignerait sur leurs communes frontières, et à se mesurer contre lui en chemise, avec l'épée et le poignard; mais il fallait qu'au préalable l'un déposât en main tierce le duché de Bourgogne, l'autre le duché de Milan, pour que les deux provinces restassent comme prix du combat au vainqueur. Si, enfin, c'était la guerre, il fallait que celui qui succomberait demeurât le plus pauvre gentilhomme de l'Europe.

Charles-Quint avait parlé en espagnol; les deux ambassadeurs français entendaient mal cette langue : interdits d'ailleurs par une si vive sortie, ils ne surent que répondre, et restèrent muets. Le lendemain, toutefois, ils demandèrent à Charles s'ils devaient annoncer à leur maître que l'empereur l'avait défié à uu combat singulier. Charles en prit occasion de modifier un peu ce qu'il y avait eu de trop offensant dans son langage. La guerre n'en était pas moins inévitable. Par une aberration dont une extrême légèreté ou une grande pénurie d'argent peuvent seules nous rendre compte, ce fut le moment que François choisit pour licencier une partie de l'armée qui avait occupé le Piémont, et pour mettre à la tête de ce qui en restait, à la place du brave Brion-Chabot, le marquis de Saluces. Ce prince incapable songeait de plus à nous trahir pour obtenir du maître de l'Italie le Montferrat, sur lequel il élevait des prétentions. Lorsque l'empereur entra en Piémont, le 7 juin 1536, à la tête de 50 000 hommes, le marquis de Saluces ne lui opposa aucune résistance, et le 25 juillet, juste un an après son débarquement sur la plage de Tunis, Charles-Quint passait le Var et entrait en Provence.

Le roi de France pris au dépourvu, lorsque depuis plusieurs mois il aurait dû être sur ses gardes, ne vit d'autre moyen de sauver cette contrée que de la transformer en désert. Il chargea de cette exécution un homme dur, impitoyable, le maréchal de Montmorency, qui préluda ainsi à l'effroyable série de cruautés dont il remplit sa vie. De la Durance à la mer, des Alpes au Rhône, tout dut être dévasté; on jeta les blés dans les puits pour en corrompre les eaux, on défonça les tonneaux de vin, on coupa par le pied les arbres fruitiers. Il fallut démolir ou incendier non-seulement les moulins, les fours, les maisons isolées, mais les villages, mais les villes où les paysans avaient cru un instant qu'on leur permettrait de serrer au moins de quoi ne pas mourir de faim. Quand ou eut ravagé les campagnes de manière à ce qu'il fût impossible d'y vivre, on saccagea, de manière à ce qu'il fût impossible d'y habiter, Aix, Grasse, Digne, Draguignan, Antibes, Toulon, Brignole et autres cités. Arles et Marseille furent seules épargnées. Les lieutenants du maréchal couraient le pays dans tous les sens et tuaient ceux qui refusaient d'exécuter leurs ordres. Qu'on juge des effroyables misères auxquelles se trouva en proie une population de 600 000 âmes. Aujourd'hui encore plusieurs parties de la Proveuce ne se sont pas relevées de ce désastre.

Avant de passer le Var, l'empereur avait dit à un capitaine français qui venait de défendre vaillamment Fossano : « Combien y a-t-il de journées d'ici Paris? — Si Votre Majesté, avait-il répondu, entend par journées, batailles, il y en aura bien une douzaine, à moins que l'assaillant n'ait la tête cassée dès la première. » Le brave capitaine parlait pour lui-même et pour bien d'autres; mais Montmorency et le roi ne pensaient pas ainsi.

Pendant la dévastation de la Provence, ils étaient postés, l'un, Montmorency, dans un camp fortement retranché sous les murs d'Avignon, entre la Durance qui le séparait de l'ennemi, et le Rhône qui lui apportait des vivres et des renforts ; l'autre, plus en arrière, à Valence, avec une seconde armée. C'était bien peu chevaleresque pour de si grands pourfendeurs.

Le cruel expédient réussit. Les envahisseurs éprouvèrent au bout de peu de temps, sur ce théâtre de ruines, toutes les horreurs de la famine et les fléaux qui marchent à sa suite. Charles-Quint arriva jusque sous les murs de Marseille, et le marquis del Guasto, qui avait remplacé Pescaire dans le commandement de l'infanterie espagnole, reconnaissait les approches d'Arles, quand une épouvantable épidémie éclata au milieu des Impériaux. André Doria débarquait bien à Toulon du blé et du biscuit, mais il ne restait dans toute la Provence que les moulins d'un seul village, celui d'Auriol, pour moudre ce blé. Un célèbre Gascon[1],

1. La Gascogne a été longtemps l'unique province de France où l'esprit militaire se retrouvât dans tous les rangs de la société. L'éditeur des Mémoires de Montluc n'est vraiment pas trop Gascon

Blaise de Montluc, choisit cent vingt hommes des plus braves dans la garnison de Marseille et alla les détruire. En outre, les paysans affamés, furieux se jetaient sur les convois, qui n'arrivaient pas tous à Marseille, tuaient les traînards ou les petites troupes isolées. L'empereur lui-même faillit un jour tomber sous leurs coups. Quarante ou cinquante hommes s'étaient postés au sommet d'une montagne dans une tour fortifiée : ils savaient que l'empereur devait passer dans le défilé qu'ils dominaient. Malheureusement ils se trompèrent et prirent pour Charles-Quint un riche seigneur qu'ils tuèrent. Il fallut faire venir du canon pour déloger ces braves gens de leur tour.

Un des principaux généraux de l'empereur, Antonio de Leyva, gouverneur du Milanais, avant de succomber à l'épidémie, l'engagea fortement, au lieu de se faire couronner roi de Provence sur les débris encore fumants d'Aix, à renoncer à son entreprise. Il s'y résigna; le 25 septembre, juste deux mois après l'avoir franchi, il repassa le Var « et alla enterrer en Espagne son honneur mort en France. » C'était la seconde preuve, et ce ne sera pas la dernière que la France est invulnérable de ce côté. L'empereur avait perdu par les maladies 25 000 hommes, la moitié de ce qu'il avait, et parmi eux une illustre victime, le restaurateur de la poésie lyrique en Espagne, Garcilasso de la Vega. Bien peu étaient tombés sous les coups des Français. Quant aux 25 000 survivants, ils étaient dans un triste état de corps et d'esprit, et François Ier en aurait eu bon marché, mais le héros de Marignan



était devenu un modèle de circonspection, et Montmorency ne quitta pas ses retranchements.

Comment dire, après tout ce que nous venons de raconter, que les états de Provence demandèrent une exemption de tailles et ne purent l'obtenir! Aujourd'hui, qu'une inondation, un chômage, un fléau inattendu survienne, non-seulement il y aura des dégrèvements pour les impôts, mais tous, grands et petits, d'un bout à l'autre de la France, contribueront au soulagement des victimes et l'argent du budget général fournira les premiers secours. De quel côté se trouve le mieux l'esprit de l'Évangile? Dans ces temps de dévotion matérielle, ou dans notre société sur laquelle les adorateurs aveugles du passé versent tant de calomnies?

Les Provençaux s'étaient admirablement conduits : les Picards ne firent pas moins bien contre le comte de Nassau. A Saint-Riquier, à Péronne, les femmes combattirent sur les remparts à côté des hommes. On n'avait pas d'abord voulu défendre Péronne. Mais un brave gentilhomme des environs, d'Estourmel, s'y était jeté amenant avec lui sa femme, ses enfants, ses serviteurs, toutes les provisions de ses greniers, et avait si bien relevé le courage des habitants que les Impériaux avaient dû reculer. Les Normands ne virent pas l'ennemi chez eux, mais ils allèrent le chercher. Leurs

orsqu'il dit à ses compatriotes : « C'est votre Gascogne, messieurs, qui est *un magasin de soldats*, la pépinière des armées, la fleur et le choix de la plus belliqueuse noblesse de la terre, et l'essaim de tant de braves guerriers qui peuvent contester l'honneur de la vaillance avec les plus fameux capitaines grecs et romains qui furent oncques. »

corsaires firent pour 200 000 écus d'or de prises sur les Espagnols.

Au camp de Valence, François I[er] avait éprouvé une grande douleur. De ses trois fils, le dauphin, appelé François comme son père, était celui qui donnait les plus grandes espérances. Il n'avait rien des mœurs de la cour, s'habillait de noir, ne buvait que de l'eau, fuyait les conversations bruyantes et les divertissements qui dégénéraient en débauches. C'était bien le fils de la reine Claude, et il ressemblait beaucoup moins à son père qu'à son aïeul, le bon Louis XII. Au mois d'août de l'année 1536 le prince jouait à la paume sur le pré d'Ainay, à Lyon, en plein soleil et par une journée des plus chaudes : il était tout en sueur, lorsqu'il se fit apporter de l'eau glacée ; une fluxion de poitrine se déclara aussitôt, et il en mourut.

Rien de si naturel qu'une telle mort ; mais au milieu de l'ignorance d'un temps qui voyait le crime partout parce qu'on le pratiquait souvent, toute fin subite d'un prince excitait les soupçons. L'échanson Montecuculli,



Anne de Boleyn.

soumis à la plus cruelle torture, avoua tout ce qu'on voulut lui faire avouer, notamment qu'il avait été gagné par deux généraux de l'empereur pour empoisonner son jeune maître, c'est-à-dire pour commettre le plus inutile de tous les crimes, puisque François avait d'autres fils. Le malheureux fut écartelé en présence du roi et de toute la cour. La famille royale fut attristée l'année suivante par un autre deuil. Le roi anglais, Henri VIII, dont l'Écosse excitait la convoitise, voulait unir sa fille Marie au roi de ce pays. Charles-Quint, de son côté, désirait lui donner une de ses nièces, mais Jacques V étant venu en France s'éprit de Madeleine, fille aînée de François I[er]. C'était une jeune princesse de dix-sept ans, pâle et chancelant sous le doigt de la mort qui l'avait déjà touchée, pauvre fleur à demi brisée sur sa tige. Le père de Madeleine s'empressa de resserrer les liens qui attachaient depuis si longtemps à la France la rivale de l'Angleterre, et, le 1[er] janvier 1537, le mariage fut célébré. Le rude climat de l'Écosse où Madeleine

aborda le 20 mai, tua dès le 7 juillet cette frêle existence. Jacques V persévéra dans l'alliance française : il épousa en 1538 Marie de Lorraine, sœur des Guises; c'est de ce mariage que naquit Marie Stuart.

Du reste nous n'avions rien à redouter alors de l'abominable Henri VIII. Ce roi, qui avait fait tomber sur un échafaud la tête charmante d'Anne Boleyn pour laquelle il avait agité l'Europe entière et jeté l'Angleterre dans le schisme, était tout entier à un nouvel amour qui n'interrompait pas ses cruautés. Jeanne Seymour avait charmé le tyran, et il ne s'éloignait d'elle que pour faire brûler les protestants qui niaient la présence réelle, et décapiter les catholiques qui ne maudissaient pas avec lui le pontife romain. Sous un tel



François Ier et Charles-Quint (1549). (Page 182, col. 2.)

homme l'Angleterre n'était pas très à craindre pour la France. Mais le péril venait toujours de Charles-Quint, et l'Italie restait le vrai champ de bataille. Le roi *très-chrétien* se décida à tirer enfin de son alliance avec le sultan plus qu'il n'avait fait jusqu'à présent. Il envoya à Constantinople un agent, la Forêt, qui convint avec Soliman que Barberousse, le grand corsaire, attaquerait le royaume de Naples avec ses musulmans, tandis que 50 000 Français, sous la conduite de leur souverain, descendraient en Lombardie. Au mois de juillet 1537, Barberousse parut avec 70 galères devant Castro, près d'Otrante. Mais le roi de France, soit remords, soit bien plutôt négligence habituelle, ou encore une fois manque d'argent, n'avait pas été exact au rendez-vous. Les Turcs l'apprenant se contentèrent de piller Castro, dont ils emmenèrent les habitants en

esclavage. Plus de trois mois après, les Français forçaient le Pas de Suse et arrivaient près de Turin; mais ils n'allèrent pas plus loin. C'était encore une année de perdue.

Les deux adversaires, après s'être pour la troisième fois pris corps à corps, s'étaient trouvés invincibles chacun sur son terrain. Charles avait échoué en Provence, François en Italie. Le pape Paul III, épouvanté du danger auquel il venait d'échapper, s'interposa comme médiateur. Quoique les deux princes se trouvassent à peu de distance de Nice, il ne put obtenir d'eux qu'ils se vissent, et fut obligé d'aller sans cesse porter de l'un à l'autre des propositions toujours repoussées. Il parvint cependant à faire signer une trêve de dix ans, le 18 juin 1538. Elle nous était très-avantageuse, puisque Charles-Quint sacrifiait son beau-frère, le duc de Savoie, qui, de tous ses États laissés au roi de France, ne conservait que Nice; mais il y gagnait de pouvoir porter librement ses coups sur nos deux alliés, les protestants d'Allemagne et le sultan. Ce traité nous plaçait dans une position meilleure que celle qui nous avait été faite par la paix des Dames, car si des possessions en Italie nous sont mauvaises, elles nous deviennent indispensables dès que la maison d'Autriche y domine, la France ne pouvant accepter d'être menacée par cette ambitieuse puissance, à la fois sur le Rhin et sur les Alpes.

Les deux beaux-frères, malgré les pénibles démarches d'un vieillard de soixante-quinze ans, n'avaient pas voulu se voir à Nice; la trêve signée, ils se rencontrèrent, suivant les uns, à la demande de Charles-Quint, selon d'autres, à celle de François Ier.

Voici le récit de Martin du Bellay: « Les choses ainsi confirmées et jurées par Leurs Majestés, entre les mains de Sa Sainteté, chacun prit le chemin de sa retraite: le pape prit la route de Rome, l'empereur celle de Barcelonne, et le roi prit son chemin par Avignon, pour retourner en France; auquel lieu d'Avignon étant arrivé, eut nouvelles de la part de l'empereur, qu'il avait désir encore de communiquer avec lui, et que, s'il voulait se trouver à Aiguemortes, ledit seigneur empereur y prendrait terre: chose que le roi lui accorda. Et se trouvant à Aiguemortes, l'empereur mit pied à terre, et vint dîner avec le roi, en grande démonstration d'amitié et fraternité; puis le roi alla dedans la galère de l'empereur, auquel lieu ils eurent ensemble de grands propos.... »

Cette cordiale entrevue s'explique très-bien par la nouvelle politique que le connétable venait de faire adopter. Selon Montmorency, il fallait rompre toute alliance avec les Turcs, avec les protestants d'Allemagne, avec ce schismatique Henri VIII, spoliateur de l'Église et contempteur de l'autorité pontificale, voire même avec ces bourgeois des libres cités d'Italie, presque aussi odieux que les mécréants et les hérétiques, et mettre toute sa confiance dans une étroite union avec l'empereur. Ce que voulait François Ier, c'était le Milanais, car pour les Turcs, les protestants et les bourgeois, il s'en souciait tout autant que l'empereur; il saisit donc, même avec empressement, la première occasion de rendre service à son beau-frère, et se montrer à lui tout prêt à répudier des alliances qui le déshonoraient aux yeux de l'Europe, même aux siens.

« L'an 1539, les Gantois ayant été offensés de plusieurs nouveaux tributs qui leur avaient été imposés, et sentant que l'empereur, qui était en Espagne, n'avait pas grand moyen de promptement venir en ses Pays-Bas, saccagèrent ses officiers; et pour mieux se fortifier et venir à l'effet de leur entreprise, envoyèrent secrètement devers le roi, lui offrir de se mettre entre ses mains, comme leur souverain seigneur; lui offrirent pareillement de faire faire le semblable aux bonnes villes de Flandre: chose que le roi refusa, pour n'être infracteur de la foi jurée. Même, il en avertit l'empereur, lequel comprit que ses Pays-Bas étaient en hasard d'être perdus, parce qu'il ne pouvait trouver moyen d'y pourvoir promptement; car, passant par l'Allemagne, il n'était pas assuré des protestants, et, se mettant par mer, il se mettrait au hasard des vents qui le pourraient aussi bien jeter en Angleterre comme en Flandre, contre son vouloir. Alors il se résolut de se mettre sur la foi du roi, et, pour cet effet, envoya lui offrir, au cas qu'il lui baillât passage sûr, de grandes choses, et entre autres, d'investir lui ou un de ses enfants du duché de Milan.

« Le roi, jugeant le cœur d'autrui par le sien, et estimant qu'un tel prince que l'empereur ne le voulût abuser de paroles, après plusieurs allées et venues tant d'une part que d'autre, lui accorda telle sûreté qu'il voulut demander, et même se mit à chemin pour aller au-devant de lui, encore qu'il ne fût bien sain de sa maladie, et envoya monseigneur Henri, dauphin de Viennois, son fils aîné, et monseigneur Charles, duc d'Orléans, son fils puîné, jusqu'à Bayonne, pour le recueillir à l'entrée de son royaume, et l'accompagner jusqu'au lieu où le roi et lui se pourraient rencontrer.

« Or, le mois de décembre 1539 arriva l'empereur à Bayonne, auquel lieu il fut recueilli par monseigneur le dauphin et monseigneur d'Orléans, en grande magnificence, et lui fut faite entrée solennelle, où il donna grâces et rémissions, et délivra les prisonniers, ainsi qu'il eût fait en ses propres pays et royaumes; et de là fut accompagné par mesdits seigneurs, et en toutes les villes où il passa, lui fut fait semblable honneur qu'à Bayonne.

« Le mois de janvier (1540) arriva à Châtellerault, où le trouva le roi, duquel il fut reçu en grande magnificence, ainsi qu'était la coutume dudit seigneur, car il n'eût pu faire les choses petites. Partant l'empereur de Châtellerault, prit son chemin à Amboise. Or, au château d'Amboise y a deux grosses tours, édifiées par le roi Charles VIII, par lesquelles on monte au château; et sont lesdites tours si spacieuses et si artificiellement construites, que charrettes, mulets et litières y montent aisément. Et pour faire l'entrée de l'empereur plus magnifique, le roi ordonna la faire de nuit, par dedans l'une desdites tours, ornée de tous les ornements dont on se pouvait aviser, et tant garnie de flambeaux et autres luminaires, qu'on y voyait aussi clair qu'en une campagne en plein midi. Mais, étant l'empereur à mi-chemin de ladite tour, quelque malavisé, portant des torches, y mit le feu, de sorte que la tour fut toute enflambée; et à cause des tapisseries où le feu se mit, la fumée fut si grande, ne pouvant expirer, qu'on fut en grand doute que l'empereur ne fût étouffé, et chacun tâchait à se sauver pour éviter le danger. Aucuns furent pris, soupçonnés d'avoir fait cette faute, mais non par malice, que le roi voulut faire pendre; mais l'empereur leur fit pardonner.

« Partant d'Amboise, prit son chemin à Blois, puis à

Orléans, de là à Fontainebleau, auquel lieu, pour être maison que le roi avait bâtie pour les chasses et déduits, le fêta et lui donna tous les plaisirs qui se peuvent inventer, comme de chasses royales, tournois, escarmouches, combats à pied et à cheval, et sommairement en toutes autres sortes d'ébattements. »

François Ier espérait vaincre son politique ami à force de générosité, et en obtenir de bonne grâce le Milanais. Les allusions, les importunités ne lui furent point épargnées. Un jour, un des jeunes fils du roi saute en croupe derrière l'empereur en s'écriant : « Sire, vous êtes mon prisonnier. » Au milieu d'un dîner, dont la duchesse d'Étampes faisait l'ornement : « Vous voyez cette belle dame, dit François Ier à l'empereur, eh bien, elle me conseille de vous garder. — Si le conseil est bon, répond Charles, il faut le suivre. » Mais le soir il eut soin de ne point reprendre des belles mains de la duchesse une bague qu'il avait laissée tomber comme par mégarde.

On a aussi attribué à un fou du roi, Brusquet, un mot qui avait été déjà dit plus d'une fois en de pareilles circonstances. Brusquet montra à François Ier ses tablettes où il inscrivait tous les fous, et le roi y lut le nom de Charles-Quint. « Pourquoi ce nom? dit le roi — C'est, répondit Brusquet, pour la folie que Charles commet en traversant la France. — Mais si je le laisse partir? — Alors j'effacerai son nom et j'écrirai le vôtre à sa place. »

« Dudit Fontainebleau, toujours accompagné de messeigneurs le dauphin et d'Orléans, s'en alla à Paris; et vinrent au-devant de lui tous les états de la ville, en laquelle lui fut faite entrée et réception toute telle qu'à la propre personne du roi; et mit en liberté tous les prisonniers qui se trouvèrent tant à la Conciergerie qu'aux autres prisons de Paris. Partant duquel lieu, alla à Chantilly, maison de monsieur le connétable, où il fut reçu fort honorablement; puis, prenant son chemin par la Picardie, arriva en sûreté en sa ville de Valenciennes, première place de son obéissance, jusqu'au quel lieu l'accompagnèrent mesdits seigneurs le dauphin et d'Orléans. Y étant arrivé, les ambassadeurs du roi estimèrent que là il dût confirmer ce qu'il avait promis au partir d'Espagne; mais le bon prince, lequel jamais n'avait eu envie de tenir sa promesse, les remit jusqu'à ce qu'il eût communiqué avec son conseil des Pays-Bas, mais assura qu'ayant châtié ses sujets rebelles, il contenterait le roi.

« Je pense bien que, si mal lui eût hasté, et qu'il eût trouvé son pays si élevé contre lui qu'il n'y eût pu remédier, il eût pu tenir sa promesse, espérant se pouvoir aider des forces du roi; mais, arrivé qu'il fut dedans ses pays, les Gantois entrèrent en désespoir de pouvoir soutenir cet effort; par quoi, au lieu de combattre, envoyèrent devers l'empereur chercher miséricorde, chose qui leur fut accordée avec telles conditions que l'empereur leur proposa. Parquoi, marchant à Gand avec toutes ses forces, se saisit des portes et de la place, mettant partout garnison, et fit mourir sept ou huit des principaux auteurs de la sédition, et à tout le reste du peuple donna pardon, à la charge toutefois qu'ils feraient édifier une citadelle à leurs dépens, pour tenir la ville en sujétion, et à perpétuité payeraient la solde des hommes qu'il faudrait pour la garde d'icelle. Ayant l'empereur fait tout ce qu'il avait délibéré, fut sollicité par l'évêque de Lavaur, ambassadeur du roi, d'exécuter les choses par lui promises; mais se voyant hors de toute crainte, ôta le masque de sa dissimulation, et déclara entièrement n'avoir rien promis : dont le roi porta quelque mauvaise volonté à monsieur le connétable, se disant avoir été par lui assuré de la volonté de l'empereur. »

§ 10. QUATRIÈME GUERRE AVEC CHARLES-QUINT; BATAILLE DE CÉRISOLES ET TRAITÉ DE CRESPY.

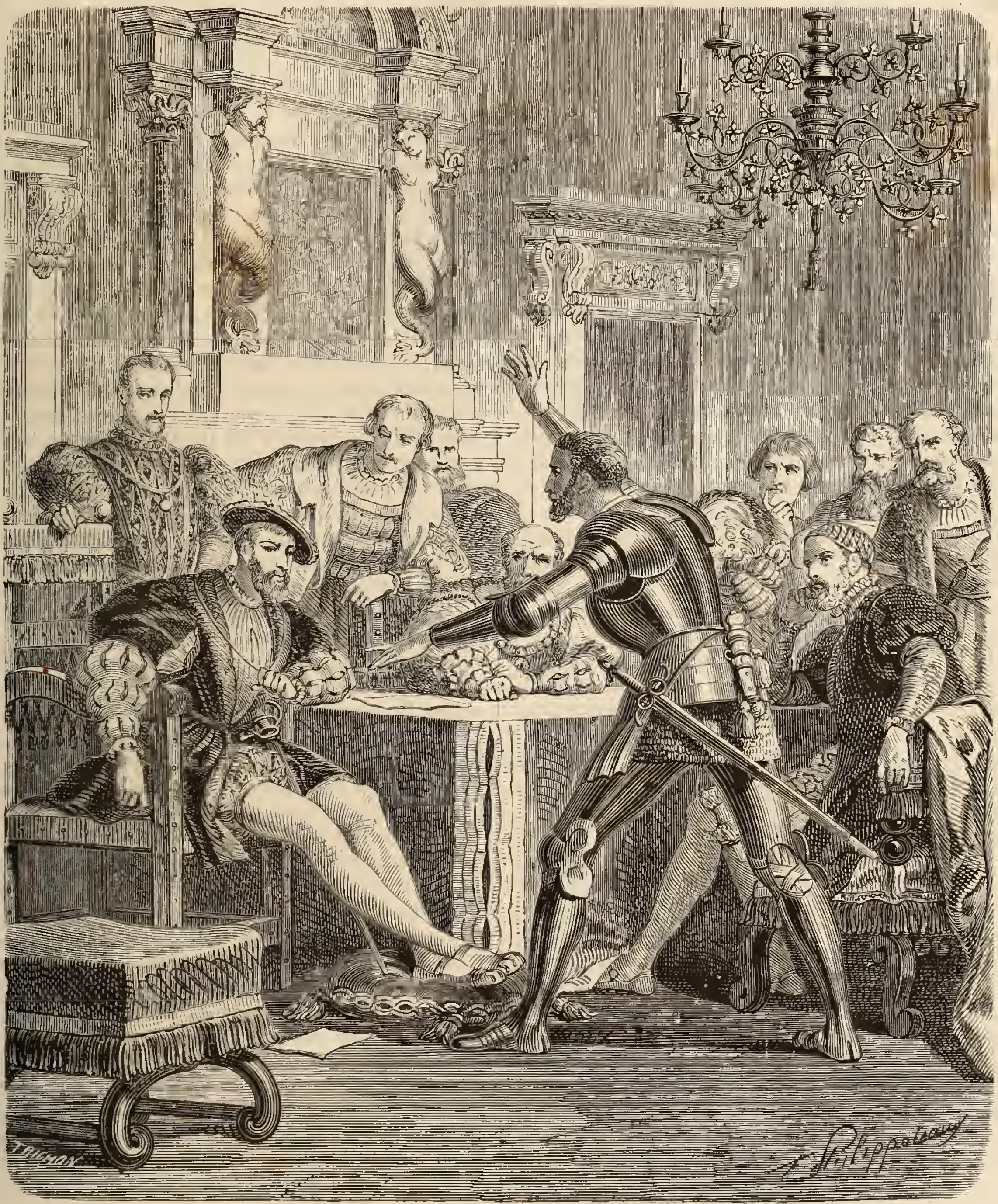
La mystification était cruelle. François II avait sacrifié à Charles-Quint ses alliés, Soliman, l'Allemagne protestante, les républiques italiennes, Henri VIII lui-même; il avait laissé échapper une occasion magnifique d'occuper les Pays-Bas, prêts à se jeter d'eux-mêmes dans les bras de la France, tout cela pour obtenir ce Milanais qui lui échappait encore! Dans son dépit, il disgracia pour toujours le malencontreux conseiller qui l'avait fait prendre au piége le plus grossier, et ne songea qu'à renouer les alliances brisées par le connétable. Deux agents secrets, l'Espagnol Rincon et le Génois Frégose, partirent l'année suivante pour Constantinople. Ils prirent par l'Italie et descendaient le Pô dans une barque, afin de gagner Venise, où il y avait toujours des galères en partance pour le Levant, lorsque le marquis del Guasto, gouverneur du Milanais, espérant enlever leurs dépêches, les fit assassiner (3 juillet 1541). Ce crime fut même inutile, car les papiers avaient été confiés à un troisième émissaire, le capitaine Paulin, baron de la Garde. C'était encore un nouveau grief que François Ier avait à ajouter à tant d'autres, et il demanda bien haut réparation pour le sang de ses ambassadeurs.

L'empereur n'en tint pas compte; il avait deux autres adversaires qu'il estimait pour le moment plus terribles, et qui du moins étaient tout prêts. Le 30 juillet de cette même année 1541, le sultan entrait vainqueur dans Bude, capitale de la Hongrie, tandis que Barberousse, malgré la perte de Tunis, continuait ses déprédations, de l'Archipel à Gibraltar. Des extrémités de la Sicile et de l'Italie à celles de l'Espagne, il n'y avait pas un point des côtes, celles de France exceptées, qui eût été à l'abri de ses ravages, pas une famille domiciliée à quinze ou vingt lieues de la Méditerranée qui ne dût trembler chaque soir de voir sa demeure envahie pendant la nuit par les pirates africains. Les jeunes garçons, les jeunes filles enlevés étaient vendus dans les harems des Maures; les hommes d'âge viril étaient vendus comme esclaves en Afrique pour les plus rudes travaux. Quant aux vieillards, on les forçait à renier leur foi, ou ils périssaient en d'affreux supplices. Charles, qui avait, six ans auparavant, expulsé les forbans de Tunis, croyait son honneur et les plus chers intérêts de ses sujets engagés à les chasser aussi d'Alger. Le 18 octobre 1541, il quitta Majorque sur une flotte qui portait 20 000 fantassins et 2000 chevaux. Malgré une violente tempête, il débarqua entre Alger et l'embouchure de l'Harach. On n'avait encore eu le temps que de mettre les soldats à terre, sans vivres, presque sans munitions, lorsque le 25 octobre une épouvantable tempête s'éleva. 15 vaisseaux de guerre, 140 transports et 8000 marins furent en moins d'une heure engloutis par les vagues. Avec le reste, André Doria trouva un refuge derrière le cap Matifou; il réussit à en informer



Charles-Quint à la cour de France. (Page 183, col. 1.)

Charles. Le peu de munitions qu'avait l'armée avaient été détruites par les eaux; une partie des soldats noyés; les autres, sans nourriture, harcelés par les troupes légères d'Assan-Aga, gouverneur d'Alger, se traînaient péniblement dans une terre fangeuse. Ce ne fut que le 31 octobre qu'ils rejoignirent leur flotte, éloignée seulement de quatre lieues. Le 3 décembre, l'empereur arriva presque seul à Carthagène. Peu après son retour, il fit offrir une chaîne d'or à l'Arétin, l'écrivain à la mode en ce temps-là, âme vénale, mais dont la langue faisait de cruelles blessures. L'empereur voulait par ce présent lui fermer la bouche. L'Arétin, en pesant la chaîne d'or dans sa main, dit: « Elle est bien légère pour une aussi lourde folie! »



Montluc devant François Ier. (Page 186, col. 2.)

L'Europe entière gémit de ce désastre, qui était vraiment une calamité pour la chrétienté. La cour de France fut seule à se réjouir, et, dès le commencement de 1542, son roi résolut de profiter des malheurs de l'ennemi pour l'accabler. Il leva cinq armées et combina mieux ses efforts avec Soliman. Les janissaires turcs inondèrent presque toute la Hongrie, tandis que François Ier couvrit de ses troupes le Luxembourg, le Piémont et menaçait les Pyrénées. L'empereur fit face de tous côtés.

Charles, duc d'Orléans, second fils de François, conquit bien le Luxembourg pendant le mois de juillet et d'août; mais, ayant entendu dire qu'une bataille allait se livrer dans le midi, il y courut en véritable

paladin de l'Arioste, dont le poëme faisait alors les délices de toutes les cours. L'armée, ainsi délaissée par son chef, ne tarda pas à repasser la frontière. Dans le Roussillon, le dauphin fit encore moins que son frère. Le 26 août, il mit le siége devant Perpignan, ville si bien garnie de canons, suivant du Bellay, qu'elle semblait un porc-épic qui de tous côtés montre ses pointes; il fut obligé de se retirer le 4 octobre. En Italie, du Bellay-Langey, gouverneur du Piémont, et le marquis del Guasto, gouverneur du Milanais, se continrent mutuellement, sans oser ni l'un ni l'autre engager une affaire à fond. C'était donc encore une année et beaucoup d'argent de perdus.

L'année suivante les choses allèrent, d'abord, plus mal pour la France. Henri VIII, qui ne pouvait pardonner à François Ier d'avoir répudié son alliance en 1539, et dont les vues sur l'Écosse étaient contrecarrées par le gouvernement français, passa encore une fois du côté de Charles-Quint, qui ne fit nulle difficulté de tendre la main à celui qui l'avait blessé d'une façon sanglante, et comme parent et comme chef temporel de la catholicité. Ils se promirent par traité, Henri d'empêcher en Angleterre l'impression de tout livre allemand, c'est-à-dire contraire à l'empereur; Charles, celle, dans ses États, de tout livre anglais, c'est-à-dire de tout pamphlet opposé à la suprématie religieuse et politique du tyran de l'Angleterre. De plus, ils s'engagaient à obliger le roi de France de renoncer à l'alliance du Turc.

Depuis le désastre de la flotte impériale devant Alger, la mer était libre. Barberousse la couvrit de ses corsaires. Les côtes d'Italie furent de nouveau ravagées. Ils arrachaient les vignes, coupaient les oliviers. Quand les vaisseaux furent pleins à couler de butin et de captifs, ils vinrent relâcher à Marseille, y mirent publiquement en vente les chrétiens qu'ils avaient enlevés, et qui trouvèrent en France des acheteurs.

On vit ensuite un autre spectacle, qui sembla bien étrange aux hommes de ce temps. Les fleurs de lis s'unirent au croissant. François de Bourbon, comte d'Enghien, commandant de la flotte française, joignit ses vaisseaux à ceux de Barberousse, et tous deux, de concert, allèrent assiéger Nice, la seule ville qui restât au duc de Savoie, oncle du roi de France. Le roi d'Alger espérait bien que le château, placé sur un rocher, entre la baie et le port, lui demeurerait, et que de cette forte position il dominerait le passage de France en Italie, comme l'avait fait au neuvième siècle la colonie sarrasine de Fraxinet. Ce n'était nullement l'affaire des Français, qui attaquèrent mollement le château, et ne se signalèrent que par une inutile cruauté, le bombardement et l'incendie de la ville. Pour François Ier, la honte de cette alliance était certaine, mais non le profit. Elle lui rapporta peu cette fois et lui coûta fort cher, car il fallut donner à Barberousse et à ses officiers plus de 800 000 écus. On leur abandonna en outre pour l'hivernage le port de Toulon, d'où tout chrétien eut ordre de se retirer. Cette ville leur servit de repaire pour y entasser jusqu'à leur départ, en avril 1544, les jeunes garçons et les jeunes filles qu'ils enlevaient de notre Provence tout aussi bien que de l'Italie. Don Garcia de Toledo reprit en mer deux cents religieuses choisies avec soin par Barberousse dans les divers couvents, dont il avait forcé les portes, et qu'il envoyait comme offrande au sultan. « Le roi François sera bien empêché de répondre de vingt mille âmes prises et perdues par Barberousse. »

Charles-Quint cria bien haut à la trahison de la cause chrétienne. « Tout ma vie, put-il dire, a été occupée à apaiser les troubles de l'Église et à sauver la chrétienté des Turcs; toute la vie du roi de France a été occupée à favoriser les armes des infidèles et à perpétuer les troubles de l'Eglise. » Pour en finir il conclut la paix avec les protestants d'Allemagne, et resserra son alliance avec le roi d'Angleterre. Une nouvelle invasion de la France, sur trois points à la fois, fut résolue. Le gouverneur du Milanais, del Guasto, à la tête des Espagnols, devait passer sur le corps du duc d'Enghien dans le Piémont, pour pénétrer en Provence ou dans le Dauphiné, enlever Lyon et soulever la Bourgogne. Au nord, l'empereur et Henri VIII se donnèrent rendez-vous sous les murs de Paris; l'un devait y arriver par la Champagne, l'autre par la Picardie. François Ier, depuis Pavie, se défiait des grandes batailles, et préférait user son ennemi en détail; ce fut l'ordre donné sur toutes les frontières, principalement au jeune et bouillant comte d'Enghien, qui brûlait de réparer son échec de Nice, mais qui avait affaire au marquis del Guasto, un de ces habiles généraux, aussi nombreux dans les armées impériales que rares dans les nôtres.

Le comte, qui avait fait passer son ardeur dans le cœur de ses gens, crut cependant pouvoir répondre du succès. Pour obtenir l'assentiment du roi, il envoya à la cour le trop célèbre Gascon messire Blaise de Montluc[1], qui, dans ses commentaires, rapporte ainsi sa harangue : « Nous sommes de cinq à six mille Gascons.... Croyez, sire, qu'au monde il n'y a point de soldats plus résolus que ceux-là; ils ne désirent que de mener les mains. Il y a, d'ailleurs, treize enseignes de Suisses.... ils vous feront pareille promesse que nous, qui sommes vos sujets.... Voilà donc, sire, neuf mille hommes ou plus desquels vous pouvez faire état, et vous assurer qu'ils combattront jusqu'au dernier soupir de leur vie. Quant aux Italiens, Provençaux et Gruyens[2], je ne vous en assurerai pas, mais j'espère qu'ils feront tous aussi bien que nous, mêmement quand ils nous verront mener les mains. (Je levais lors le bras en haut, comme si c'était pour frapper, dont le roi se souriait.) Qui voulez-vous qui tue dix mille hommes et mille ou douze cents chevaux, tous résolus de mourir ou de vaincre?... J'oserais dire que si nous avions tous un bras lié, il ne serait encore en la puissance de l'armée ennemie de nous tuer de tout un jour sans perte de la plus grande part de leurs gens. Pensez donc, quand nous aurons les deux bras libres et le fer en la main, s'il sera aisé et facile de nous battre. (M. le Dauphin s'en riait derrière la chaise du roi, continuant toujours à me faire

1 Il devait se montrer au milieu des horreurs de nos guerres de religion le plus féroce des capitaines et écrire un jour dans ses Mémoires : « Il n'y a lieutenant de roi en France qui ait fait plus passer de huguenots par le couteau ou par la corde que moi. » Rien de plus affligeant à ce point de vue que les *Commentaires* de Montluc, œuvre remarquable cependant que Henri IV appelait *la Bible des soldats*.

2. Au temps de Montluc on appelait ainsi les soldats levés dans la Suisse *romande*, c'est-à-dire dans la Suisse où se parle notre langue, dérivée du *roman*, et où se trouve la ville de Gruyères, si fameuse par ses fromages.

signe de la tête, car à ma mine il semblait que je fusse déjà au combat.).... Sire, dit M. l'amiral d'Annebault, voulez-vous dire la vérité, vous avez belle envie de leur donner congé de combattre. Je ne vous assurerai pas, s'ils combattent, du gain ni de la perte; car il n'y a que Dieu qui le puisse savoir. Faites une chose: nous connaissons bien que vous êtes à demi gagné, et que vous penchez plus du côté du combat qu'au contraire; faites votre requête à Dieu, et le priez qu'à ce coup vous veuille aider et conseiller ce que vous devez faire. — Alors le roi leva les yeux au ciel, et, joignant les mains, jetant le bonnet sur la table, dit: « Mon Dieu, je te supplie qu'il te plaise me donner aujourd'hui le conseil de ce que je dois faire pour la conservation de mon royaume, et que le tout soit à ton honneur et à ta gloire. » Sur quoi M. l'amiral lui demanda: « Sire, quelle opinion vous prend-il à présent? » Le roi, après avoir demeuré quelque peu, se tourna vers moi, disant comme en s'écriant: « Qu'ils combattent! qu'ils combattent! » Montluc, triomphant, repartit immédiatement pour l'armée, où il ne tarda pas à être suivi d'un grand nombre de jeunes gentilshommes des premières familles, parmi lesquels Jarnac, si célèbre par son duel sous Henri II, Saint-André, un des futurs chefs du parti catholique dans nos guerres de religion, Gaspard de Coligny et son frère d'Andelot, qu'il suffit de nommer, et que le comte d'Enghien allait armer tous deux chevaliers sur le théâtre même du combat. Ils apportaient leur courage, mais aussi, ce dont on avait encore plus besoin, pas mal d'argent, que d'Enghien leur emprunta pour payer la solde arriérée de ses troupes.

Le lundi de Pâques, 14 avril 1544, se donna la bataille de Cérisoles, à 22 kilomètres de Turin. L'aile droite des Français se composait de cinq à six mille Gascons, leur centre de Suisses et de la gendarmerie française, l'aile gauche de Provençaux, d'Italiens et de Vaudois. Notre aile gauche fut mise dans une déroute complète; mais le comte d'Enghien, entouré d'une foule de jeunes seigneurs, se précipita au milieu des fantassins ennemis, et traversa deux fois leurs lignes, en perdant, il est vrai, un grand nombre des siens. « Si nous poursuivons nos coups, lui disait le maréchal de Vieilleville dans le feu de l'action, nous ferons aujourd'hui exalter jusqu'aux cieux l'honneur de la France. » Cependant les belles charges n'avançaient point l'affaire, et, malgré la brillante valeur de ce jeune prince du sang, la victoire était perdue sans les gens de pied des vieilles bandes françaises et suisses, qui luttèrent avec acharnement contre leurs redoutables adversaires, les lands-knechts allemands et les fantassins espagnols. Les Impériaux perdirent douze mille hommes, tous leurs canons, les bagages. Les Suisses, dont le marquis del Guasto avait fait égorger récemment, à Mondovi, un assez grand nombre, malgré une capitulation qui leur assurait la vie sauve, massacraient tout au cri de Guasto! Guasto! Ils mirent à mort jusqu'à des prisonniers faits par les Français.

Le duc d'Enghien, emporté par la joie de la victoire, voulait suivre l'ennemi dans sa retraite; le prudent maréchal de Vieilleville l'arrêta en lui rappelant le sort de Gaston de Foix, tué à Ravenne. « Vertu de Dieu! monseigneur, estimez-vous à grande gloire de poursuivre des fuyards, et en sauraient-ils acquérir toute leur vie une comparable à celle que Dieu vous a mise aujourd'hui sur le front? Avez-vous oublié votre qualité, puisqu'il faut que j'en entre là? » Le duc lui jeta les bras autour du cou en lui disant: « Holà! mon bel oncle, je n'en parle plus. » Il s'arrêta et eut raison. Mais son armée fut obligée de s'arrêter aussi, et il ne put pousser sa victoire. Au lieu d'envahir la Lombardie, comme il en avait le projet, à la tête de ses troupes victorieuses, il dut renvoyer dans leurs montagnes ses Suisses, qu'il n'avait pas le moyen de payer, et faire partir pour le nord de la France douze mille de ses meilleurs soldats. Lui-même ne survécut guère à sa victoire. Il périt peu après par un accident analogue à celui qui, en 1521, avait failli coûter la vie à François Ier. « Au mois de février 1546, étant le roi à la Roche-Guyon, les neiges étaient fort grandes; il se dressa une partie entre les jeunes gens étant près de la personne de M. le Dauphin: les uns gardaient une maison, et les autres l'assaillaient à pelotes de neige. Durant ce combat, le sieur d'Enghien, François de Bourbon, sortant de fortune hors d'icelle maison, quelque malavisé jeta un coffre plein de linge par la fenêtre, lequel tomba sur la tête dudit sieur d'Enghien, et le blessa, de sorte que peu de jours après il mourut. »

Ce qui avait rendu inutile la victoire de Cérisoles, c'était le plus grand danger qui eût encore menacé le royaume.

Henri VIII et Charles-Quint se proposaient de conduire eux-mêmes leurs armées sur Paris. Le 6 juillet 1544, l'empereur mit le siége devant Saint-Dizier, petite ville de Champagne, qui, « mal flanquée et mal remparée, » tint cependant quarante jours. Ce retard donna à François Ier le temps d'organiser la défense.

Cependant l'empereur poussa une pointe audacieuse à travers la Champagne, emporta Épernay et arriva jusqu'à Château-Thierry, à 24 lieues de Paris. Claude de Guise l'y arrêta encore au pied de murailles à peine fermées. On a accusé la duchesse d'Étampes de lui avoir fait connaître tout le plan de défense. Le dauphin était acculé à Meaux; les Parisiens, effrayés, commençaient à émigrer avec leurs meubles sur Orléans. « Dieu, s'écria François Ier, que tu me fais payer cher cette couronne, que je croyais avoir reçue de ta main comme un don! » Heureusement le roi d'Angleterre fut infidèle au plan convenu. Il s'obstina au siége de Boulogne et de Montreuil, et laissa son allié isolé, avec une armée mercenaire, sans argent et sans vivres, au milieu de nos provinces. Le dauphin s'était déjà jeté sur les derrières de l'armée impériale. Le cardinal du Bellay mettait Paris en état de défense. Charles-Quint, au moment où il croyait réduire son ennemi à la dernière extrémité, fut obligé de remonter vers le Nord; il passa à Villers-Cotterets, où il n'était encore qu'à 72 kilomètres de Paris, puis à Soissons. N'ayant toujours pas nouvelle des Anglais, il signa, le 18 septembre, la paix de Crépy en Valois. Elle avait été rapidement négociée par l'amiral d'Annebault pour la France, et par le Franc-Comtois Antoine Perrenot, plus tard cardinal de Granvelle, le plus habile des conseillers de l'empereur.

Les deux souverains se rendaient mutuellement leurs récentes conquêtes, et chacun conservait ce que lui avait laissé la trêve de Nice, c'est-à-dire que nous gardions la Savoie et le Piémont, et que l'empereur éva-

cuait le territoire français. François Ier renonçait encore une fois au royaume de Naples, à la Flandre, à l'Artois, ainsi qu'à tout droit qu'il pourrait se croire sur la Gueldre ou le Zutphen, et Charles-Quint promettait de ne plus réclamer ni la Bourgogne ni les villes de la Somme. Le duc d'Orléans, maintenant second fils du roi, devait épouser ou la fille aînée de l'empereur ou la seconde fille de Ferdinand, son frère et roi des Romains. Si Charles-Quint accordait la première, cette princesse apportait à son époux tout l'héritage de l'ancienne maison de Bourgogne dans les Pays-Bas, avec la Franche-Comté; mais François Ier renonçait au Milanais et à Asti, qu'il ne pouvait plus réclamer qu'au cas où il ne naîtrait point d'enfants de ce mariage. Si c'était la seconde princesse qui était donnée au duc d'Orléans, le duché de Milan était livré immédiatement à ce dernier, et dans ce cas François rendait au duc de Savoie tous ses États. De plus, l'empereur et le roi s'engageaient à défendre l'Europe catholique contre les protestants et les Turcs.

Cette paix était en somme fort avantageuse à la France; mais le jeune prince pour lequel on venait de stipuler un mariage et une principauté mourut victime d'une bravade. En arrivant au camp du roi, entre Abbeville et Montreuil, il apprit que la peste ravageait les environs et que l'armée était dans la terreur. Huit personnes venaient de mourir dans une chaumière voisine. Il court, se roule sur les lits, aspire



Descente de Henri VIII à Calais pour aller assiéger Boulogne (1544).

à pleins poumons l'air chargé de vapeurs contagieuses, et rentre dans le camp, heureux de pouvoir raconter à tout le monde cette téméraire équipée. Quelques instants après il sent un léger frisson, demande un verre d'eau et se couche. Bientôt tous les symptômes du mal apparaissent et il est emporté.

Ce bravache ne promettait pas sans doute un prince prudent et sage. Sa perte fut pourtant un fâcheux événement. L'empereur, avec son ordinaire duplicité, se hâta de transférer à sa maison les avantages que le traité de Crépy avait voulu assurer à celle de France. Il donna l'investiture du Milanais à son fils don Philippe, le futur maître de Naples, de l'Espagne et des Pays-Bas. La mort du duc d'Orléans fut donc une calamité pour la France et pour l'Europe entière. Car les Pays-Bas, constitués dès ce temps en un royaume particulier, c'était pour le monde la suppression de la sanglante rivalité des maisons de France et d'Autriche.

Cependant il nous restait encore une guerre sur les bras. Henri VIII s'était moins proposé d'aider l'empereur à entrer dans Paris ou d'y entrer lui-même, que d'ajouter à la possession de Calais quelque autre port également commode pour débarquer en France à volonté et y lever tribut. Charles-Quint était déjà arrivé sur les bords de la Marne, que l'armée anglaise était encore sous les murs de Boulogne, dont elle s'empara le 14 septembre 1544, quatre jours seulement avant le

traité de Crépy. L'empereur avait réservé au roi d'Angleterre d'y accéder, mais il refusa, et n'y consentit deux ans après qu'en voyant une flotte française menacer les côtes d'Angleterre.

Par la convention du 7 juin 1546, le roi de France redevenait tributaire du roi d'Angleterre pour une somme annuelle de cent mille écus, et s'engageait en outre à lui payer deux millions d'or avant la Saint-Michel 1554, époque à laquelle Boulogne serait rendu à la France.

§ 11. LE MASSACRE DES VAUDOIS (1545); MORT DE FRANÇOIS Ier (31 MARS 1547).

François Ier s'affaiblissait. Ce n'était plus le brillant chevalier de Marignan et de Pavie, l'ami de Léonard de Vinci et d'Érasme. Ruiné avant l'âge par les excès, il était, à cinquante et un ans, un vieillard morose. La plus grande tache de son règne se rapporte à ces années malheureuses.

Pour ne pas entrecouper le récit des faits politiques et militaires, nous n'avons pas encore parlé du plus grand événement de l'histoire moderne avant 1789, nous voulons dire la réforme; il en sera bientôt question d'une manière toute particulière. Qu'il suffise de dire en ce moment que la réforme, née en Suisse et en Allemagne, avec Zwingli et Luther, avait pénétré en France, et que François Ier, qui s'alliait aux protestants de l'empire, brûlait ceux de son royaume. Tant que durait la guerre, il leur accordait répit; la paix revenue, la persécution recommençait. Il en arriva ainsi surtout après Crépy. Les hommes durs et de funeste conseil, comme Montmorency et le cardinal de Tournon, reprirent l'avantage. Ils attribuèrent les revers du roi, ses souffrances même, au relâchement de ses rigueurs



Le Havre sous François Ier.

Il se laissa persuader d'ordonner de nouveaux supplices. A Meaux, quatorze bûchers furent dressés en un même jour (1546); mais l'exécution la plus odieuse fut celle de toute une population inoffensive, les Vaudois, dont les croyances étaient vieilles de plus de trois siècles.

On a vu, sous le règne de Philippe Auguste, au commencement du treizième siècle, l'extermination des Albigeois et des Vaudois. L'exécution ne fut pourtant pas complète, et un certain nombre de victimes purent échapper à l'inquisition naissante. Quelques vallées retirées des Alpes les dérobèrent au monde entier; leurs descendants y trouvèrent même les éléments d'une prospérité enviée par les populations voisines. Ces sobres et laborieux montagnards arrivèrent, par des défrichements successifs, à récolter du blé, du vin, de l'huile, du miel, des amandes, et à nourrir d'assez nombreux troupeaux, là où l'on n'avait vu avant eux que le désert. Le pays qu'ils occupaient s'étendait du pied des Hautes-Alpes jusqu'au comtat Venaissin. Aux environs d'Aix, ils avaient trente villages et deux petites villes, Mérindol et Cabrières, dont la dernière était dans le Comtat, à 4 kilomètres de la célèbre fontaine de Vaucluse.

Les Vaudois saluèrent avec bonheur l'aurore de la réforme, et leurs ministres ou *barbes* se mirent aussitôt en relation avec les novateurs de la Suisse et de l'Allemagne. Mais les catholiques de Provence s'irritèrent de la joie montrée par leurs vieux ennemis, et demandèrent, avec les plus vives instances, qu'on éteignît promptement, dans des circonstances si périlleuses, le foyer d'hérésie qui se trouvait à leurs portes. Le 18 novembre 1540, le parlement d'Aix prononça contre les Vaudois un arrêt effroyable qui condamnait tous

les pères de famille au feu, les femmes et les enfants à l'esclavage, les biens à la confiscation, les maisons à être rasées.

Cependant François Ier ne fit pas procéder immédiatement à l'exécution. Ces Vaudois étaient des payans paisibles, qui payaient régulièrement l'impôt et ne montraient que des mœurs pures et simples ; mais, en avril 1545, des ordres précis et rigoureux arrivèrent de la cour au parlement d'Aix. Les prétendus coupables ne gagnèrent rien à avoir attendu. Le baron d'Oppède, président du parlement de Provence, l'avocat général Guerin et le baron de la Garde, ce parvenu connu d'abord sous le nom de capitaine Paulin, et que le roi avait employé si souvent dans ses négociations avec les Turcs, entrèrent, à la tête d'une petite armée, dans le pays occupé par les Vaudois. Ils pillèrent d'abord et brûlèrent trois villages, dont les habitants furent massacrés sans avoir opposé de résistance. Les flammes de ces premiers incendies annoncèrent seules aux autres Vaudois quel allait être leur sort. Ils s'enfuirent dans les bois avec leurs enfants et ce qu'ils avaient de plus précieux, abandonnant le reste aux soldats, qui brûlèrent les maisons et les recoltes, coupèrent, pour les faire mourir, l'écorce des arbres fruitiers, et égorgèrent, sans distinction d'âge ni de sexe, tous ceux qu'ils purent atteindre. Dans la petite ville de Mérindol, il ne restait qu'un idiot de dix-huit ans ; le président du parlement, ou plutôt le bourreau d'Oppède, le fit fusiller. Quant aux habitants de Cabrières, « on prétend, dit de Thou, qu'il y en eut huit cents de tués, tant dans la ville que dehors. Pour les femmes, elles furent enfermées, par l'ordre du président, dans un grenier plein de paille, où l'on mit le feu ; et, comme elles tâchaient de se jeter par la fenêtre, elles furent repoussées avec des crocs et



Épée de François Ier.

des piques.... « Vingt-deux villages furent ainsi traités. Trois mille personnes périrent égorgées ou brûlées ; un nombre presque égal succomba à la misère et au désespoir, six cents furent envoyés aux galères. Il ne demeura pas une maison, pas un arbre quinze lieues à la ronde.

François Ier, qui peut-être ne connut pas tous les détails de ce drame exécrable, approuva ce qui s'était fait, et ordonna de continuer la persécution. Les affaires du dehors n'en allèrent pas mieux. C'était le temps où Charles-Quint, débarrassé de la guerre de France et assuré de la paix avec les Turcs, tournait ses forces contre les protestants de l'Allemagne, et, sous prétexte de tuer l'hérésie, cherchait à tuer les libertés germaniques ; la bataille de Mühlberg parut mettre l'empire à ses pieds. François Ier ne vit pas ce grand succès de son rival ; il était mort trois semaines auparavant, au château de Rambouillet, à l'âge de cinquante-deux ans (31 mars).

« Les dames, dit Tavannes, plus que les ans lui causèrent la mort[1]. Il eut quelques bonnes fortunes et beaucoup de mauvaises. Il élevait les gens sans sujet, s'en servait sans considération, leur laissait mener la guerre et la paix pour se décharger. Les femmes faisaient tout, même les généraux et capitaines, d'où vint la variété des événements de sa vie, mêlée de générosité qui le poussait à de grandes entreprises, d'où les voluptés le retiraient au milieu d'elles. Il aimait les sciences et les bâtiments. Trois actes honorables lui donnèrent le nom de grand, non la différence du petit roi François II : la bataille de Marignan, la restauration des lettres, la résistance qu'il fit seul à toute l'Europe. »



Étrier de Francois Ier.

1. On a, à tort, attribué son mal et sa mort à la belle Ferronnière, car le portrait de cette dame qui est au Louvre a été peint par Léonard de Vinci, mort en 1519.

Nous serons moins généreux que Tavannes, et le titre de grand nous paraîtrait trop facile à gagner, si nous l'accordions au héros de Marignan. François fut, en bien comme en mal, un prince remarquable. Il eut de brillants défauts, pour lesquels la France a eu de tout temps trop de faiblesse. Sa galanterie allait jusqu'à la débauche, sa magnificence jusqu'à la profusion, son courage jusqu'à la témérité. Il fut violent, capricieux, livré à d'indignes favoris; au besoin même injuste, perfide, cruel et toujours absolu dans ses volontés. Mais il montra quelquefois de la vraie grandeur, comme le jour, c'était avant le massacre des Vaudois, où il pardonna aux Rochelois révoltés, « ne voulant pas, disait-il, avoir, ainsi que l'empereur, du sang de ses sujets sur les mains. » Il aima les choses de l'esprit, il eut le goût des choses de l'art, et, malgré son despotisme et ses fautes, son nom sera toujours cité avec honneur dans ce grand siècle d'où date la civilisation moderne.

Deux de nos villes, le Havre et Vitry-le-Français, datent de François Ier. La France n'avait que deux petits ports à l'embouchure de la Seine, Honfleur à gauche, Harfleur à droite. Les sables commençaient à combler le dernier. François Ier, qui voulait avoir un grand établissement maritime sur la Manche, fit chercher dans le voisinage un emplacement meilleur. On découvrit, à quelques kilomètres de là, une bourgade habitée par des pêcheurs. Il n'y avait qu'un grand fossé, au milieu d'un marais, et une petite chapelle sous l'invocation de Notre-Dame de la Grâce. Mais ce lieu s'ouvrait sur la pleine mer, en dehors de l'embouchure de la Seine, à l'abri de ces bancs de sables mobiles que l'art moderne vient seulement d'apprendre à dompter; et il était en possession d'un avantage unique sur ces côtes : la mer reste pleine pendant trois heures dans l'avant-port, tandis que, dans le reste de la Manche, elle commence à descendre dès qu'elle cesse de monter. Deux tours en défendaient l'entrée dès le temps de Charles VII, et Louis XII y avait commencé un quai de bois. En 1517, Chillou, vice-amiral de France, posa la première pierre de la nouvelle cité dont l'emplacement était si bien choisi, qu'elle est devenue notre plus grand port de commerce sur l'Océan. On la nomma d'abord Franciscopolis. Ce mot gréco-latin était trop savant pour les pauvres pêcheurs, qui, fidèles à leur patronne, continuèrent d'appeler leur ville le Havre de Grâce. Cependant un souvenir de François Ier y a subsisté jusqu'en ces derniers temps. La tour ronde qui défendait l'entrée du port avait gardé son nom.

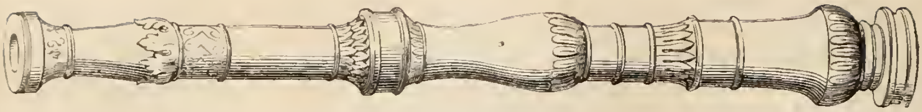


Candelier donné à la reine Éléonore par la ville de Paris.

Lorsque Charles-Quint envahit la Champagne, en 1544, il prit et rasa Vitry en Perthois. François Ier, au lieu de relever cette petite ville, qui, dominée par des hauteurs, était de mauvaise défense, obligea les habitants à s'établir à un kilomètre de là, dans une plaine fertile, sur les bords de la Marne. La nouvelle cité fut Vitry-le-Français ou le François, qui, moins heureux que le Havre, n'a jamais eu d'importance.



Dentelle.



CHAPITRE XLIV.

HENRI II.

§ 1. LES MONTMORENCYS ET LES GUISES; DUEL JUDICIAIRE ENTRE JARNAC ET LA CHATAIGNERAIE; RÉVOLTE DE LA GUIENNE.

Né à Saint-Germain en Laye, de Claude, fille de Louis XII et première femme de François Ier, le nouveau roi avait vingt-huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Il avait épousé, à quatorze ans, Catherine de Médicis, née la même année que lui. Lorsqu'il était devenu dauphin, en 1536, par la mort subite de son frère aîné, il avait reçu l'autorisation de former sa maison. Le fils du célèbre maréchal de Tavannes nous raconte



Henri II.

dans ses Mémoires les occupations des jeunes courtisans qui furent honorés de la préférence du nouveau dauphin. On verra par cette citation quelle était, en ce temps, l'éducation d'un prince, et on ne s'étonnera plus qu'elle ne produisît que des batailleurs, tenant en grand honneur la force et l'adresse mais fort peu l'intelligence. « Le temps était employé en exercices : sauter, ruer la barre, lutter, combattre, éprouver les périls en paix pour ne les craindre en guerre.... Les galants de M. d'Orléans avaient promis un temps de

ne marcher aux villes que par-dessus les maisons, sautant de toit à autre les rues étroites; se précipitent dans les puits, font passer les chevaux à travers les flammes. Le sieur de Tavannes, à Fontainebleau, fait sauter son cheval d'une roche à une autre, de la largeur de vingt-huit pieds, accompagne son maître où l'ardeur de jeunesse le porte à se battre à coups d'épée, inconnus, faisant embuscade aux siens propres pour s'éprouver, blesse et est blessé se jouant. »

Ces galants si alertes s'ennuyaient sous un roi vieux avant l'âge, et déjà dans la jeune cour on se partageait la peau du lion. « Après la trêve de Nice, dit le maréchal de Vieilleville, on se rejeta dans les plaisirs. On ne parlait en la cour de notre roi que de festins, tournois, courses de bagues, carrousels, mascarades et autres passe-temps, afin d'ensevelir la mémoire des brûlements, pilleries, meurtres, que si longues guerres avaient menés en ce royaume. Mais parmi ces plaisirs il se mêla une étrange folie qui mit le père et le fils en une terrible division. Étant monseigneur le dauphin (celui qui fut Henri II) en ses gaillardes pensées et avec ses favoris, il leur va dire que quand il sera roi il fera tels



Catherine de Médicis dans sa jeunesse.

et tels maréchaux de France, un tel grand maître; il rappellera M. le connétable que naguère son père avait licencié et commandé de se retirer en sa maison; qu'il ferait l'autre grand maître de l'artillerie, et un autre premier chambellan. Or monseigneur le dauphin fit tous ces départements (cette distribution) en la présence d'un fou, nommé Briandas, que l'on n'eût jamais pensé pouvoir retenir, encore moins rapporter tout ce qui s'était passé en cette allégresse; mais on y fut merveilleusement trompé, car ce dangereux fou qui avait toujours coutume de saluer le roi par ce nom de roi, le vint trouver à table et lui dit: « Dieu te garde, François de « Valois! — Roi Briandas, dit le roi, qui t'a appris « cette leçon? — Par le sang Dieu! dit le fou, tu n'es « plus roi: je viens de le voir; et toi, monsieur Thaiz, « tu n'es plus grand maître de l'artillerie, c'est Brissac; » et ainsi des autres; et puis s'adressant au roi, lui dit: « Par la mordieu! tu verras bientôt ici M. le conné- « table qui te commandera à la baguette et t'apprendra « bien à faire le sot. Fuy-t'en; je renie Dieu, tu es « mort. » On demanda au fou de s'expliquer; il raconta la scène dont il avait été témoin, et n'oublia pas la

sage parole du maréchal de Vieilleville, qui s'était moqué de ces jeunes ambitieux vendant la peau de l'ours avant qu'il fût mort. »

Le roi entra dans une grande colère; il prit le capitaine de ses gardes écossaises avec trente ou quarante archers et s'en alla droit en la chambre de M. le dauphin, où il n'en trouva pas un, d'autant qu'ils avaient été avertis. Mais il passa son courroux sur ce qu'il trouva de valets de chambre, de pages, de laquais, faisant sauter ce qu'il en put attraper à coups de hallebarde par les fenêtres, semblablement les lits, coffres, tables, chaises, tapisseries. » Le dauphin fut obligé de s'absenter de la cour pendant trois semaines. Nous allons voir qu'il se hâta de faire sérieusement, en 1547, ce qu'il n'avait fait que par jeu huit ans plus tôt.

Dans le portrait que Tavannes trace des favoris du dauphin, il ajoute qu'ils « se moquaient des dames et méprisaient l'amour. » Bien peu méritaient cet éloge spartiate, et Henri II moins qu'un autre, lui qui avait laissé prendre sur son esprit et sur son cœur, à Diane de Poitiers, malgré les quarante-huit ans de la dame, une influence que les contemporains surpris attribuèrent à quelque anneau enchanté. On l'appelait la grande sénéchale, parce qu'elle était veuve de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie. Il la créa, en 1548, duchesse de Valentinois, et lui permit de gouverner la cour à la place de la duchesse d'Étampes, son ennemie, celle qui du vivant du feu roi ne cessait de railler le dauphin sur sa vieille maîtresse et sur son vieil ami le connétable



Diane de Poitiers, d'après un crayon de la Bibliothèque impériale.

Quant à Catherine de Médicis, à cette fille de marchands que François Ier n'avait admis dans sa famille que pour remplir ses coffres et se concilier Clément VII, malgré sa jeunesse, sa beauté, son intelligence, son goût exquis pour les arts, elle n'exerça jamais sur son époux le moindre ascendant et montra une résignation dont les deux femmes de son beau-père lui avaient donné l'exemple.

Il n'y avait donc rien de changé en France par la mort de François Ier: c'était toujours un roi de grande taille, beau de visage, « encore, dit Brantôme, qu'il fût un peu moricaud; mais ce teint brun en effaçait bien d'autres plus blancs, » adonné à tous les exercices du corps, excellent sauteur, bon joueur de paume, très-galant, dominé par les femmes et quelques favoris, mais sans vues élevées, sans intelligence de la politique, sans capacité pour les affaires. Déjà le dernier roi dont toute la noblesse avait salué l'avénement avec tant d'enthousiasme avait fini par le mécontenter en concentrant sa faveur sur quelques privilégiés des deux sexes, « mignons et mignonnes; » et André de Vivonne, sénéchal de Poitou, avait osé lui dire: « Sire, il vous manquait à la bataille la meilleure pièce de votre harnois, le cœur de votre noblesse, que par ci-devant n'avez reconnue et traitée comme vous deviez. Car vous n'avez reconnu, traité et contenté que quatre ou cinq favoris, comme l'amiral Bonnivet, Montchenu, Montmorency, Brion et autres, qui seuls se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs et dignités, et les autres rien. »

Henri II, d'un caractère moins énergique que son père, devait être encore plus complétement que lui soumis à son entourage, à Diane de Poitiers, au connétable de Montmorency qu'il appelait toujours son compère, aux Guises, famille nouvelle qui se proposait de partager avec les Montmorency la faveur royale, en attendant qu'elle disputât la couronne même aux Valois.

Les Guises avaient alors pour chef le prince même avec lequel a commencé cette branche cadette de la maison de Lorraine, Claude duc d'Aumale, fils de René II, qui avait combattu avec les Suisses à Morat, et, avec eux encore, avait vaincu et tué devant Nancy Charles le Téméraire. Claude, pauvre de biens en son pays, était venu en chercher en France et y avait gagné par ses services fortune et honneurs. Il s'était signalé dans toutes les guerres de François Ier, qui avait érigé sa terre de Guise en duché et lui avait fait épouser Antoinette de Bourbon. Celle-ci lui donna six fils. L'aîné, François de Lorraine, s'était glissé dans la faveur du dauphin, et si avant que le vieux roi s'en était alarmé, à en croire des vers qui coururent ensuite :

> François premier prédit ce point :
> Que ceux de la maison de Guise
> Mettraient ses enfants en pourpoint
> Et son pauvre peuple en chemise.

On dit qu'avant de mourir il supplia son fils de se garder de Montmorency et surtout des Lorrains. Mais les Guises avaient su se concilier la faveur de Diane de Poitiers, et Henri n'eut rien de plus pressé que de leur abandonner tout. Telle était sa confiance en eux que le connétable lui-même avait ordre d'informer François de Guise de toutes les affaires importantes et de lui communiquer toutes les dépêches des gouverneurs de provinces et des ambassadeurs. A ces personnages ajoutons le maréchal de Saint-André, compagnon d'enfance de Henri II, et nous aurons la liste des confidents intimes du prince et des nouveaux chefs du gouvernement de la France.

Il y eut d'abord une immense curée de places, d'honneurs et de pensions. En quelques semaines le roi dissipa 400 000 écus qu'il avait trouvés dans les coffres de son père, pour la guerre d'Allemagne. « Il n'y avait, dit un contemporain, que les portes de Montmorency et de Guise pour entrer en crédit : ceux qui n'étaient appuyés que de Sa Majesté étaient mal. Tout était à leurs neveux ou alliés : maréchaussées, gouvernements de province, compagnies de gens d'armes, rien ne leur échappait.... Il ne leur échappait, non plus qu'aux hirondelles les mouches, état, dignité, évêché, abbaye, office, ou quelque autre bon morceau qui ne fût incontinent englouti, et avaient pour cet effet, en toutes parties du royaume, gens apostés et serviteurs gagés pour leur donner avis de tout ce qui mourait parmi les titulaires de charges et bénéfices. »

Cet esprit de favoritisme eut ses conséquences ordinaires. Les deux maisons comblées des grâces du roi s'élevèrent au-dessus de toutes les autres, qui s'en trouvèrent humiliées; et un contemporain qui vécut assez longtemps pour voir les désastres des règnes suivants, le vicomte de Tavannes, dit crûment : « Le roi Henri II est la source des malheurs de France. »

Le nouveau règne commença par des sévérités dont l'une fut une tardive réparation pour l'acte le plus inique de François Ier. On intenta une accusation capitale aux égorgeurs des Vaudois. Grâce à diverses influences, ils s'en tirèrent. Pourtant un d'entre eux y resta : l'avocat général Guérin, qui fut pendu. Le sire de Vervins, qui avait rendu Boulogne aux Anglais, en 1544, malgré les habitants, fut décapité.

La cour elle-même vit un tragique spectacle : le duel de Jarnac et de la Châtaigneraie.

Guy de Chabot, sire de Jarnac et beau-fils de la duchesse d'Étampes, avait eu part aux faveurs du feu roi; le bruit courut qu'il n'avait pas dédaigné celles de sa belle-mère. Henri II, alors dauphin, non-seulement laissa dire, mais répéta le propos, dont François Ier se montra fort irrité. Le seigneur de la Châtaigneraie, pour détourner la colère du roi, prit le mot à son compte. La chose était croyable, car il n'avait pas meilleure langue que son oncle Brantôme. Il prétendit que Jarnac lui avait confié son secret et s'était vanté d'avoir à plusieurs reprises tiré de l'argent de sa belle-mère. Jarnac, indigné, nia le fait et appela la Châteigneraie. Il fallait, suivant les mœurs du temps, que les deux adversaires vidassent leur querelle en un combat singulier. Mais la Châtaigneraie était la meilleure épée de la cour; François défendit le duel. Lui mort, Henri II qui n'aimait pas les hommes du dernier règne, et moins encore ceux qui tenaient à l'ancienne favorite, accorda la permission demandée. Il comptait sur son champion et voulut donner à sa victoire un éclat qui en fît parler longtemps.

Le champ fut ouvert à Saint-Germain. Tout Paris et la cour s'y rendirent. Personne ne doutait que la Châtaigneraie ne fût vainqueur, Jarnac tout le premier, qui avait passé huit jours en prières et recommandé son âme à Dieu.

La Châtaigneraie était gros, fort; il pouvait lutter avec le roi et sautait presque comme lui, ce qui n'était pas étranger à sa faveur. Jarnac était grand, maigre et très-peu exercé aux armes.

Le roi était présent, dans une tribune, avec les dames. François de Lorraine et Charles de Boissy servaient de parrains. On examina les armes et on mesura les épées avec tous les rites de l'ancienne chevalerie. Lorsqu'enfin le héraut se fut écrié, selon l'usage : « Laissez aller les bons combattants, » ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Le combat ne fut pas long : Jarnac avait appris d'un bretteur italien quelques passes et certain coup en dehors des habitudes. Les épées s'étaient à peine croisées que la Châtaigneraie tomba. Jarnac, d'un coup inattendu, venait de lui trancher le jarret. Il essaya de se relever, mais en vain; Jarnac pouvait l'achever, il ne le voulut. Alors eut lieu une scène émouvante. Jarnac allait du blessé au roi et du roi au blessé, criant à l'un : « Rends-moi mon honneur ! » et à l'autre : « Sire, prenez-le, je vous le donne. » Tous deux résistèrent longtemps; la Châtaigneraie, humilié, refusait de retirer sa calomnie. Le roi céda enfin aux instances de la cour et fit emporter le blessé, qui de dépit et de rage arracha les bandages de sa blessure et se laissa mourir. Henri dut faire bon visage au vainqueur. Il l'embrassa en lui disant : « Vous avez combattu en César et parlé en Aristote. » La foule ne lui fit point de si savants éloges, mais garda mémoire de son nom et de son adresse. Le coup de Jarnac est devenu un proverbe et une chose qu'on aime à dire, et quelques-uns à faire.

François Ier, pour remplir ses coffres, avait fait ar-

gent de tout. Les tailles, la vente des offices, la création de rentes sur l'Hôtel de ville, la loterie n'avaient pas suffi pour ses dépenses ; il avait fallu que la gabelle, c'est-à-dire l'obligation d'acheter le sel dans les greniers du roi, au prix qu'il fixait lui-même, fût imposée à toutes les provinces, même à celles qui en avaient été affranchies par convention formelle au moment de leur réunion à la couronne. L'irritation de ces provinces avait été grande ; elle avait causé la révolte de la Rochelle, en 1542 ; elle causa, en 1548, celle de la Guienne.

« Cette province où le sel semble un présent gratuit de la nature, où des priviléges anciens, solennellement jurés, garantissaient aux habitants l'exemption de la



Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. (Page 195, col. 2)

gabelle, et où l'industrie du pays s'était mise en rapport avec cette franchise, ne pouvait pas se résigner à payer un impôt qu'elle repoussait comme illégal ; l'indignation générale était encore augmentée par les fraudes dont on accusait les agents de la gabelle : on assurait que le sel qu'ils forçaient d'acheter était mêlé à dessein avec du sable ; et l'on était révolté des châtiments arbitraires qu'ils infligeaient pour chaque omission, pour chaque réclamation. »

Nous ne pourrions même pas soupçonner aujourd'hui avec quelle atroce dureté on gouvernait autrefois les hommes.

Le chancelier Olivier, cet ami de Montaigne, ce ministre intègre et sensible qui mourut de chagrin après

les exécutions d'Amboise, avait interdit aux rôtisseurs de Paris d'aller au-devant des marchands de volaille, « sous peine d'être fustigés par les carrefours la première fois, et pendus pour la seconde. » Aux Ponts-de-Cé on montra longtemps l'endroit où le colonel Strozzi fit noyer dans la Loire huit cents femmes de vie facile qui encombraient la marche de ses soldats.

Pour les moindres délits, même pour ceux que la morale ne condamne que parce qu'ils sont contraires à la loi établie, on avait les punitions les plus sévères. On gouvernait par la terreur. Aussi quand cette terreur se changeait en colère, les vengeances de la foule étaient terribles.

Les paysans se soulèverent d'abord à Conzé en Sain-



Les patenôtres de M. le connétable. (Page 198, col. 2.)

tonge, et tuèrent huit gabeleurs ou employés; à Périgueux, à Consac, à Barbezieux ils se contentèrent de mettre en fuite les percepteurs. Cette modération fut malheureusement de peu de durée; quand les insurgés eurent vu leur nombre monter de quatre mille à quarante mille, ils se livrèrent aux plus abominables excès. Le 12 août 1548 ils prirent Saintes de force; Cognac et Ruffec furent pillées et les maisons des magistrats saccagée. A Bordeaux, Tristan de Moneins, lieutenant du gouverneur et parent du connétable, fut massacré par la populace, qui en dérision de la gabelle éventra et sala son corps.

Le roi confia la punition de ces crimes à Montmorency: c'était vouloir qu'elle fût terrible. « Le grand

rabroueur de personnes » était redouté de tout le monde, même dans les circonstances les plus ordinaires. « Ah ! s'écrie Brantôme, comme il vous repassait ses capitaines, et grands et petits, quand ils faillaient à leurs charges, et qu'ils voulaient faire les suffisants, et voulaient encore répondre. Assurez-vous qu'il leur faisait boire de belles hontes, et non-seulement à eux, mais à toutes sortes d'états; comme à ces messieurs les présidents, conseillers et gens de justice, quand ils avaient fait quelque pas de clerc. La moindre qualité qu'il leur donnait, c'est qu'il les appelait ânes, veaux, sots, et qu'ils n'étaient que des fats. »

En campagne, c'était bien autre chose : « Pendez-moi celui-ci! branchez-moi[1] celui-là ! Faites-moi passer cet autre par les piques! » disait-il en se promenant ou en récitant son chapelet. Une police si expéditive avait amené le proverbe : « Dieu nous garde des patenôtres de M. le connétable ! »

Les Bordelais sachant donc à qui ils avaient affaire, s'empressèrent d'ouvrir leurs portes; le connétable n'en tint compte; il fit abattre une partie des murailles et entra dans la ville par la brèche, suivi de nombreux fantassins allemands. Quoique la fin si lamentable de Moneins n'eût été que le fait de quelques misérables, « le peuple de Bordeaux, dit de Thou, fut déclaré convaincu de crime de sédition, de rébellion, de lèse-majesté, et privé en conséquence de tous ses priviléges, du droit d'élire un maire et des jurats, de faire des assemblées de ville, de tenir des sceaux, d'exercer aucune juridiction, d'avoir un trésor commun et des possessions publiques. La maison de ville devait être rasée et toutes les cloches des églises transportées dans les châteaux, qui seraient fortifiés aux dépens du peuple. Il fut condamné encore à équiper à ses frais deux galères, pour servir à la défense des gouverneurs de la province contre les entreprises des citoyens même. Enfin, pour expier l'attentat commis contre Moneins, la sentence portait qu'ils déterreraient son corps avec leurs ongles, et le porteraient de nouveau à la sépulture, le deuil étant conduit par les jurats et cent vingt bourgeois ayant chacun un flambeau à la main. »

Cent quarante Bordelais soupçonnés d'avoir pris part à la mort de Moneins périrent dans d'atroces supplices : les uns furent pendus au battant des cloches qui avaient sonné la rébellion, d'autres furent brûlés vifs, décapités ou écartelés, d'autres éventrés, puis coupés en morceaux. »

§ 2. NOUVELLE PHASE DE LA RIVALITÉ DES MAISONS DE FRANCE ET D'AUTRICHE ; CONQUÊTE DES TROIS-ÉVÊCHÉS ; SIÉGE DE METZ.

Ce fut sans doute à l'influence du duc François de Guise et de son frère Charles, archevêque de Reims, que fut due la meilleure direction donnée sous ce règne aux forces et à la politique étrangère de la France. Les princes lorrains tournèrent vers l'Allemagne l'attention du roi, en lui rappelant qu'il avait existé jadis un royaume franc d'Austrasie, dont la capitale était Metz, et envoyèrent un secours à la reine douairière d'Écosse, leur sœur, qui refusait de fiancer sa fille Marie Stuart au jeune roi d'Angleterre, avec sa couronne pour dot. Montmorency, malgré l'avis du plus grand nombre, fit recommencer les hostilités avec l'Angleterre, et songea un moment à descendre en ce pays. On se procura le plan de toutes les forteresses anglaises; on sonda les passes de la Tamise; on ouvrit des intelligences avec l'Irlande; on en avait déjà avec l'Écosse. Dans l'exécution, on n'alla pas si loin: Boulogne seulement fut vivement pressé, et les Anglais le rendirent pour la cinquième partie de la somme stipulée au traité. Édouard VI renonça aux pensions que Henri VIII avait réclamées.

En Allemagne, Charles-Quint, vainqueur des protestants à Mühtberg, se trouvait plus puissant qu'aucun empereur ne l'avait été depuis cinq siècles. Il tenait en prison l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse. Il réglait à son gré les questions religieuses, sans consulter le pape; les questions politiques, sans consulter la diète; il était absolu dans l'empire comme en Italie, comme en Espagne.

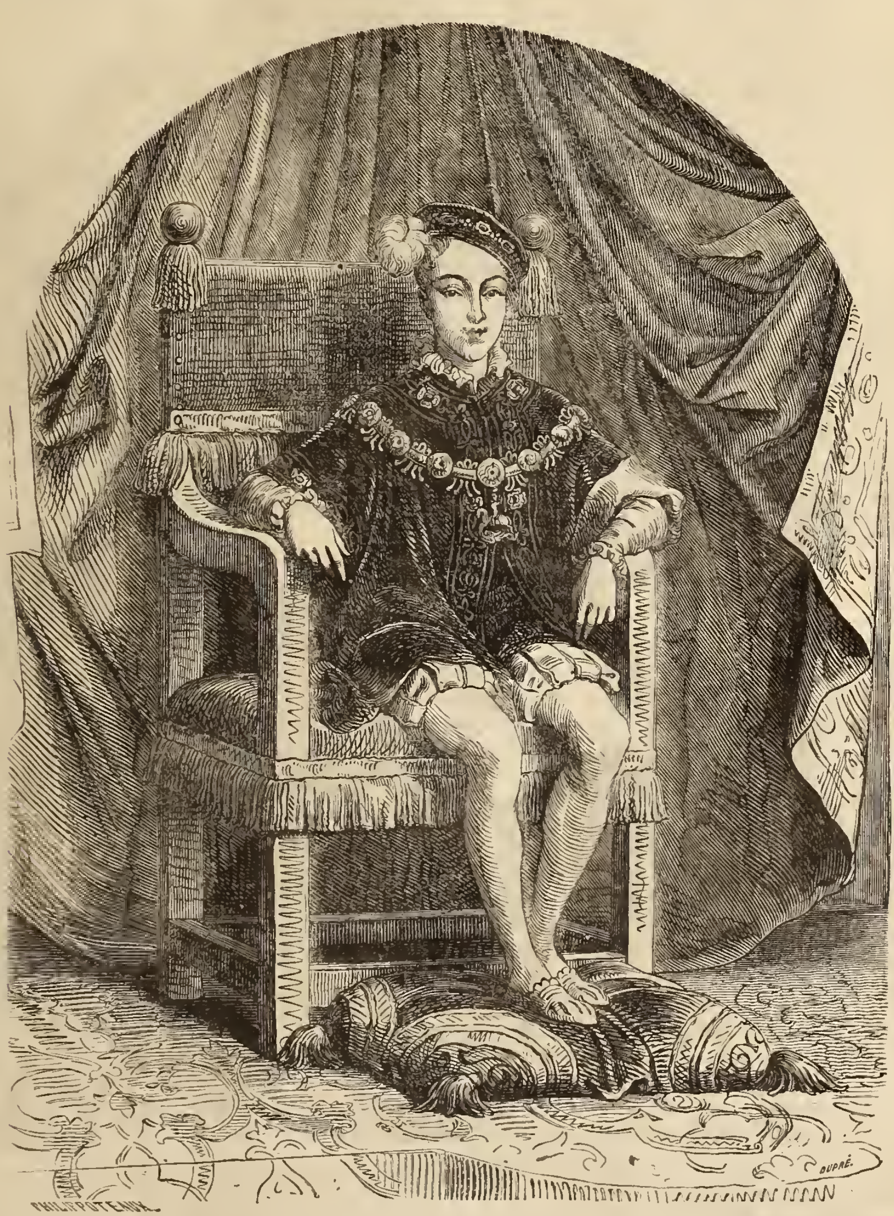
Henri II ne laissa pas à ce triomphe le temps de s'affermir et de menacer la France. Il s'unit secrètement à Maurice de Saxe, le plus habile des généraux de l'empereur. Ce jeune et habile ambitieux avait trahi sa famille et sa religion pour devenir électeur de Saxe. Une fois en possession du prix promis par l'empereur à sa déloyauté, il songea à se réhabiliter auprès de ses coreligionnaires par une nouvelle perfidie dirigée cette fois contre Charles-Quint. Il l'avait servi pour obtenir une principauté; devenu prince, il le trahit pour que cette principauté fût indépendante. A la suite d'une négociation secrète entre le roi de France et Maurice qui traita en son nom et comme représentant des princes protestants d'outre-Rhin, il fut arrêté que les Allemands attaqueraient l'empereur à l'improviste tandis que les Français envahiraient les Pays-Bas. « On trouverait bon, ajoutaient les princes, que ledit seigneur roi s'impatronisât le plus tôt qu'il pourrait, des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'empire, et qui ne sont pas de la langue germanique, savoir: de Cambrai, Toul en Lorraine, Metz et Verdun, et autres semblables; et qu'il les gardât comme vicaire du saint empire, auquel titre nous sommes prêts à le promouvoir à l'avenir; en réservant toutefois audit saint empire les droits qu'il peut avoir sur lesdites villes, afin que par ce moyen elles soient ôtées des mains et puissances de l'ennemi. » Le 10 mai 1552, Maurice jeta soudainement le masque et partit d'Ulm à marches forcées, pour surprendre Charles-Quint alors dans Inspruck. Il n'en était plus qu'à deux jours de marche lorsqu'il fut arrêté par la révolte d'un bataillon de mercenaires. Sans ce contre-temps le vieil empereur était pris. Malade, tourmenté de la goutte, il dut se faire emporter dans une litière, au milieu d'un affreux orage, à travers des sentiers impraticables et à la lueur des torches. C'était le renversement de tous ses projets dans l'empire. Il accepta cette défaite, et par la transaction de Passau accorda aux luthériens tout ce qu'ils souhaitaient, la liberté de conscience. Pour la liberté politique, ils l'avaient ressaisie du jour où Charles-Quint avait fui devant Maurice de Saxe.

Cependant Henri II, fidèle à sa promesse, avait levé une puissante armée et publié un manifeste où l'on voyait le bonnet de la liberté entre deux poignards, avec la devise : *Liberté*, et pour légende : *Henri protec-*

1. On courbait les grosses branches de quelques arbres voisins les uns des autres, on y attachait les quatre membres du patient, puis on rendait les branches à elles-mêmes.

teur de la Germanie et des princes captifs. En même temps, il s'était assuré, comme son père, du secours des Turcs ; il rappela les prélats français du concile de Trente et déclara la guerre au pape, allié de l'empereur, en soutenant contre lui la maison Farnèse dans Parme et Plaisance. Mais il donna le sang de ses sujets protestants pour rançon de cette politique qui le faisait presque partout l'ennemi des orthodoxes, l'ami des hérétiques ou des mécréants. L'édit de Châteaubriant ordonna de juger les protestants sans appel, ferma les écoles et les tribunaux à quiconque n'avait pas un certificat d'orthodoxie, et, par un usage renouvelé des plus mauvais temps de l'empire romain, assura aux délateurs le tiers des biens de leurs victimes.

Cependant l'armée pénétrait en Lorraine. Toul ouvrit ses portes (1552); Metz, ville libre et florissante, ne voulait laisser entrer que les chefs de l'armée; les soldats suivirent, et Metz fut à la France. Depuis ce jour, elle a été notre meilleur boulevard sur cette frontière. On essaya sur Strasbourg, autre grande cité libre, des mêmes moyens. Les Strasbourgeois répondirent à coups de canon. Henri ne put que se vanter d'avoir fait boire ses chevaux dans le Rhin. Au retour, il entra dans Verdun. Ces trois villes figurèrent depuis cette époque dans la liste de nos provinces sous le nom des Trois-Évêchés.



Édouard VI, roi d'Angleterre.

Cette pointe audacieuse de la France vers son ancienne limite irrita l'empereur plus que la trahison de Maurice. Il n'avait signé avec les luthériens la transaction de Passau que pour être libre de se retourner avec toutes ses forces et toute sa haine contre son éternel ennemi. Au mois d'août 1552 il passa le Rhin avec 60 000 soldats, 7000 pionniers et 114 canons, sans compter une foule de gens de toute sorte, ce qui faisait pour l'époque une armée immense.

On prévoyait bien que c'était sur Metz qu'il voulait marcher, car cette ville, entre nos mains, devenait comme un coin qui entrait au cœur de ses États. Le roi y envoya le duc de Guise, et, à la suite de ce brillant

général, une foule de noblesse accourut s'enfermer avec lui dans la place menacée (17 août 1552). Ce duc de Guise a causé de grands maux à la France ; c'est par lui et par les siens que les guerres de religion ont commencé, mais sa défense de Metz et la reprise de Calais lui ont justement mérité un renom immortel. La relation du siége de Metz, qui a été écrite par un témoin oculaire, le grand-oncle de Fénelon, montre à chaque page les qualités éminentes de ce chef habile : une prévoyance égale à son courage, une énergie qui animait tout autour de lui et rendait tout facile, une surveillance qui ne se lassait jamais et qui, chose rare en ce temps, descendait jusque dans les plus petits détails, parce qu'il savait que la parfaite exécution des petites choses assurait l'accomplissement des grandes.



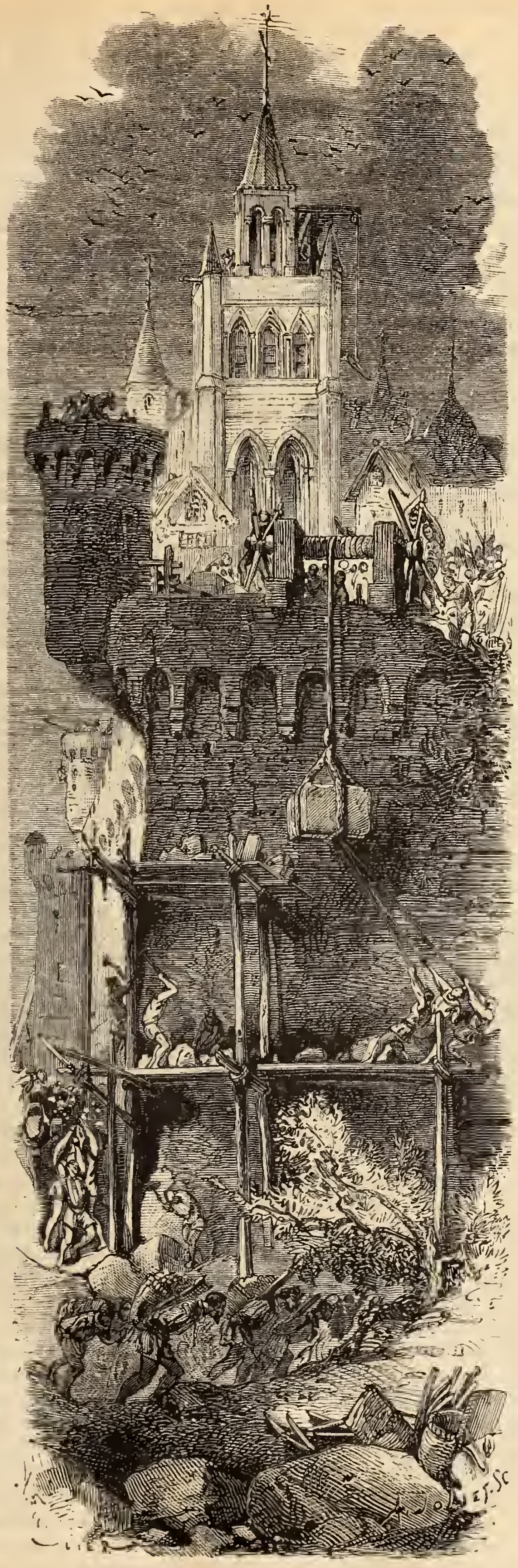
Fuite de Charles-Quint à Inspruck (1552). (Page 198, col. 2.)

Metz, vieille et riche cité, avait alors huit à neuf mille pas de circonférence. Elle était couverte de trois côtés par la Seille et la Moselle, qui s'y rencontrent, mais elle n'avait que de mauvaises murailles, le fossé était comblé en bien des endroits, enfin des hauteurs voisines on avait des vues sur la place, ce qui allait permettre à l'ennemi d'y établir son artillerie pour en battre l'intérieur.

Le duc de Guise se mit résolûment à l'œuvre dès le premier jour, pour épauler les murailles, ouvrir des tranchées, établir des plates-formes. On rasa les faubourgs, on abattit les maisons trop voisines des ouvra-

ges, et on hissa du canon jusque sur les voûtes des églises, qui furent à l'intérieur étançonnées. Les troupes et la population suffisaient à peine aux travaux déjà commandés, quand le duc reconnut la nécessité de fortifier tout particulièrement un point qui avait été d'abord négligé. « Mais pour ne défournir les autres ateliers, dit le journal du siége, et aussi pour donner exemple, lui-même entreprit l'œuvre avec les princes, seigneurs et gentilshommes qu'il avait en sa compagnie, portant quelques heures du jour la hotte et montrant être bien convenable à un chef de soutenir au besoin le travail et la sueur en sa personne, comme la vigilance en l'esprit. »

Il n'y avait pas alors d'administration militaire, et le roi n'envoyait à Metz absolument rien. Le duc de Guise, forcé de pourvoir à tout, créa des hôpitaux, fit construire des moulins pour la poudre, organisa un atelier pour refondre les canons qui seraient mis hors de service, et afin qu'il n'y eût dans la ville que des échanges réguliers et point de violences, il créa une monnaie obsidionale qu'il s'engagea à reprendre au taux d'émission. Il avait tout d'abord amassé le plus de vivres possibles, il fit plus tard tuer et saler les chevaux qui n'étaient pas nécessaires aux sorties, et en vue de ménager ses provisions, par crainte aussi des paniques et des désordres, il mit, quand l'ennemi approcha, la population tout entière dehors, après, toutefois, avoir écrit aux villes voisines de bien recevoir les Messins, et fait dresser par chaque habitant un inventaire de ses meubles, pour qu'en son absence rien n'en fût détourné par les soldats.



François de Guise à Metz (1552).

L'armée impériale parut le 19 octobre. Elle avait marché avec la lenteur habituelle aux armées allemandes, mettant deux mois à faire cinquante lieues. Cependant les vivres ne lui manquaient pas, car Strasbourg s'était engagé à lui fournir deux cent mille pains par jour, et les villes du Palatinat avaient promis de toutes choses à proportion. Cette armée resta encore deux semaines en vue de Metz sans rien entreprendre, et l'investissement ne fut complet que dans les premiers jours de novembre, ce qui donna loisir aux Français d'achever leurs lignes, de couper leurs ponts et de terrasser quatre des sept portes de la ville.

Guise avait seulement 4500 fantassins et 600 à 700 cavaliers; mais nulle noblesse au monde n'a mieux mérité que la nôtre d'être appelée, comme les nobles du Dauphiné, l'écarlate des gentilshommes. Aux jours de péril, on la voyait accourir aussi pressée, aussi nombreuse qu'aux jours des fêtes les plus brillantes. De moment en moment entraient dans Metz des volontaires de rang illustre, trois Bourbons, deux Montmorency, le grand prieur de France, le duc Farnèse, et plus de cent comtes et seigneurs dont nous avons les noms, qui exaltaient par leur ardeur le zèle de cette brave troupe. Guise partagea entre eux l'étendue des murailles à garder et les travaux à faire; car jusqu'au dernier jour du siége on ne cessa dans la ville de remuer de la terre. A chaque cavalier que l'ennemi élevait on opposait de nouveaux ouvrages pour les contre-battre; on approfondissait les fossés, on ouvrait des tranchées où des arquebusiers s'établissaient comme nos chasseurs à pied dans leurs embuscades, de sorte que

les travaux dans l'intérieur de la place et sur son pourtour furent presque aussi étendus que ceux de l'ennemi dans les dehors; comme au premier jour aussi, chacun, princes et seigneurs, y mettait la main.

L'armée impériale établit trois camps autour de la ville, de manière à l'envelopper de feux. Celui de l'empereur, à l'est et au sud, sur les deux rives de la Seille et sur la colline de Chastillon, l'armée des Pays-Bas au nord, sur la colline de Grimont, le troisième à l'ouest, sur le mont de l'abbaye Saint-Martin, en face du pont des Mores. Ce fut du côté de la porte Champenoise qu'eut lieu la plus furieuse batterie. « On l'entendait, dit un contemporain, qui, il est vrai, n'était ni à Metz ni à Strasbourg, on l'entendait non-seulement de Strasbourg, mais de quatre lieues par delà le Rhin. » Une brèche de cent pas de long fut pratiquée dans la muraille, deux autres furent ouvertes à côté de la première; les fortifications établies dans l'ancien système, à tours élevées et à plusieurs étages, croulaient incessamment; mais derrière chaque mur qui tombait les Impériaux voyaient avec une colère impuissante un et quelquefois deux remparts aussi fièrement gardés que le premier. Ils recommençaient leurs feux, ils poussaient leurs mines : rien n'y faisait; et telle était la contenance des assiégés, qu'ils remettaient toujours au lendemain à donner l'assaut, et ils le remirent tant et si bien qu'ils n'assaillirent pas une seule fois la brèche.

Nos Français étaient moins réservés; chaque jour ils sortaient deux ou trois fois de la place, donnaient l'alarme aux camps et obligeaient ainsi cette immense armée à être constamment sur pied, ce qui la ruinait de fatigue. Comme ils sortaient en petit nombre, ils ramenaient à leur suite quelque grosse troupe qui trouvait toujours une bande d'arquebusiers embusqués en quelque lieu, et ne se retirait qu'en laissant des morts derrière elle; ou bien c'était un capitaine qui demandait à faire un coup de lance, et les deux armées s'arrêtaient un moment pour voir de ces belles passes d'armes que les siècles précédents avaient tant aimées.

Les gouverneurs de villes assiégées criaient sans cesse au secours; Guise fit dire au roi qu'ayant des vivres pour dix mois, il se faisait fort de tenir jusqu'à la fin d'août, qu'en conséquence on pouvait disposer de l'armée réunie à Saint-Mihiel et la porter en Picardie, où les ennemis s'étaient montrés. Les Impériaux croyaient bien n'y pas rester si longtemps. Dès le milieu de novembre le prince de Piémont avait écrit à son parent le duc de Nemours, qui était dans la place, de lui apprêter à dîner pour le dimanche suivant, qu'il viendrait manger en son logis; et le marquis de Marignan envoyait un trompette au duc Horace Farnèse avec instante prière de quitter la partie, parce que les Allemands et Bohêmes, bien sûrement, tueraient tout dans le sac de la ville, princes comme valets. A quoi Guise répondait qu'il faisait meilleur dans la ville que dehors, et qu'ils avaient fait bonne chère au jour marqué, mais que les convives promis n'étaient pas venus.

L'empereur aussi avait juré qu'il prendrait Metz, dût le siége lui coûter trois armées, et il s'y opiniâtrait avec passion. Mais avec novembre étaient arrivées les pluies, avec décembre les froids et le typhus. L'armée impériale avait perdu le tiers, suivant d'autres la moitié de son effectif, quand Charles se décida à lever le siége. Le 15 janvier le dernier corps quitta le camp, abandonnant une foule de blessés et de mourants. « De quelque côté que l'on regardât, on ne voyait que soldats morts ou auxquels il ne restait qu'un peu de vie, étendus dans la boue par grands troupeaux; d'autres assis sur de grosses pierres, ayant les jambes dans les fanges gelées jusqu'aux genoux et ne les pouvant relever, criant miséricorde et priant qu'on les achevât. On voyait se plaindre dans les loges une infinité de malades. En chaque quartier étaient de grands cimetières fraîchement labourés. Les chemins étaient couverts de chevaux morts; les tentes, les armes et autres meubles, abandonnés. »

Charles-Quint, fuyant la vue de ce grand désastre, était parti dès le 1er janvier. Il accusait la Fortune : « Je vois bien qu'elle est femme, disait-il, mieux aime-t-elle un jeune roi qu'un vieil empereur. » Il n'eût dû accuser que lui-même, qui avait entrepris une pareille opération dans la saison la plus défavorable, car alors on ne savait pas triompher de ces grands généraux que les Russes appellent décembre et janvier.

Par son héroïque résistance, Metz la Pucelle, comme on la nomme à bon titre, avait brisé l'orgueil et la puissance du premier des princes qui dans l'Europe moderne ait attenté à l'indépendance des autres peuples.

Le désastre que Charles Quint venait d'éprouver n'avait de comparable que celui qu'il avait essuyé dans son expédition d'Alger, onze ans plus tôt. Il se releva encore avec une énergie de haine qui lui fit trouver de nouvelles forces. La cour de France était tout occupée de festins, de bals et de tournois, à l'occasion du mariage de Diane, fille naturelle de Henri II, avec Horace Farnèse de Parme, lorsqu'on apprit, à la fin d'avril 1553, que l'empereur, à la tête d'une nouvelle armée, venait de mettre le siége devant Térouane, entre l'Artois et la Flandre. François de Montmorency, fils du connétable, et d'Essé de Montalembert, qui avait courageusement défendu l'Écosse contre les Anglais, essayèrent en vain de sauver cette place. Montalembert fut tué; et Montmorency, après avoir essuyé quarante-deux mille coups de canon, offrit de capituler. Pendant les pourparlers, les Impériaux pénétrèrent dans la ville, dont ils égorgèrent tous les habitants. Térouane fut brûlée, puis rasée si complétement, qu'elle ne s'est jamais relevée de ses ruines. Deux mois après, Hesdin eut le même sort. Ils y égorgèrent toute la garnison, et entre autres Horace Farnèse, le gendre du roi.

Charles vengeait son orgueil humilié en faisant une guerre atroce. En 1554, Henri II lui rendit ravages pour ravages dans le Hainaut et le Brabant; il saccagea Marienbourg, Dinant, et, à l'autre extrémité des Pays-Bas, attaqua Renty, non loin de Saint-Omer. L'empereur voulut dégager la place; Guise et Tavannes défirent sa cavalerie. Cependant l'armée française, faute de vivres, fut obligée de lever le siége.

Dans le même temps, Brissac, par une suite de campagnes qui sont restées le modèle du genre, se maintenait avec une faible armée dans le Piémont, malgré le duc d'Albe, et emportait Casal, capitale du Montferrat; Strozzi et Montluc défendaient Sienne en Toscane contre les Florentins et les Impériaux; les Turcs menaçaient Naples; enfin le baron de la Garde, notre amiral du Levant, saccageait l'île d'Elbe et prenait pied dans la Corse. L'échec de Metz n'était donc pas encore réparé; la France semblait rajeunir avec son nouveau roi: Charles-Quint se lassa de cette

lutte qu'il soutenait depuis trente-cinq ans. Il céda à son fils, Philippe II, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne, et alla chercher, auprès du monastère de Yuste, le repos que ne trouvent jamais ces grands ambitieux (1556).

§ 3. DÉFAITE DE SAINT-QUENTIN ET TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRÉSIS.

Charles-Quint n'avait pu céder à son fils toutes ses couronnes. L'Autriche et le titre d'empereur restaient à son frère Ferdinand. La maison d'Autriche se divisait. Mais au moment où Philippe II perdait l'Allemagne, il semblait gagner l'Angleterre par un second mariage avec la reine de ce pays, Marie Tudor. Il avait déjà un fils, don Carlos; il lui réservait toutes les possessions espagnoles; et il fut convenu que l'enfant qui naîtrait de cette nouvelle union régnerait à la fois sur les Pays-Bas et sur l'Angleterre, c'est-à-dire que Londres et Anvers seraient sous le même maître, la Tamise et l'Escaut sous les mêmes lois, et que la mer du Nord deviendrait un lac anglais. Ainsi la France était, dans le présent et dans l'avenir, sérieusement menacée par cette domination qui l'étreignait de trois côtés, qui pouvait lui amener encore une invasion an-



Siége de Metz. (Page 202, col. 1.)

glaise contre laquelle elle n'avait plus à espérer les secours de l'Allemagne. Henri II avait signé avec Charles-Quint, au commencement de 1556, la trêve de Vaucelles: il la rompit la même année (nov.), pour ne pas laisser à Philippe II le temps de s'affermir. Sur le saint-siége était alors un vieillard plein de feu, Paul IV, qui s'effrayait de voir les Espagnols à côté de lui et sur sa tête à Naples et à Milan. Le roi et le pontife s'unirent. Une armée, sous le commandement de Montmorency, fut envoyée vers les Pays-Bas; une autre, sous le duc de Guise, en Italie. On voulait réduire Philippe II à l'Espagne; Henri II s'agrandirait au nord de provinces toutes voisines et faciles à garder, et un de ses fils recevrait la couronne de Naples, que le duc François de Guise serait chargé de lui conquérir. Le plan était bien combiné. L'énergique Paul IV mettait son pouvoir spirituel au service de la France et de la cause italienne; il lançait l'excommunication contre le roi *très-catholique*.

Philippe II opposa à Montmorency le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, qui, dépouillé de ses États par la France, attendait tout de l'Espagne, et à François de Guise, le duc d'Albe, véritable Espagnol, dévoué à l'Église, plus encore à son roi. Guise, reçu en triomphe à Rome par Paul IV, pénétra dans les Abruzzes. Il prit Campli, dont il laissa massacrer tous les habitants, puis mit le siége devant Civitella. Cette ville, effrayée du sort de Campli, se défendit avec un courage qui se communiqua même aux femmes, ce qui donna au duc d'Albe le temps d'accourir avec une armée. Comme elle était composée de nouvelles levées, le général espagnol se garda bien de livrer une bataille décisive; mais il fatigua les Français par les escarmouches continuelles et intercepta leurs convois. Guise, qui



Bataille de Saint-Quentin (1557). (Page 206, col. 1.)



Siége de Saint-Quentin. (Page 206, col. 1.)

ne recevait pas du pape les secours promis, se décida à se retirer, pour refaire son armée, dans les États de l'Église. Le duc d'Albe l'y suivit, mais en lui dérobant sa marche, si bien qu'il se présenta dans la nuit du 26 août aux portes de Rome avant les Français. Le vieux pontife était dans la plus cruelle anxiété, lorsque Guise arriva à son tour et lui présenta inopinément une lettre de Henri II datée du 15 août. Par cette dépêche, le roi annonçait au duc le désastre de Saint-Quentin et lui enjoignait d'accourir au plus vite avec son armée pour sauver la France. Paul IV voulut d'abord le retenir; mais Guise, objectant les ordres formels de son souverain : « Partez donc, s'écria l'irascible vieillard; aussi bien avez-vous fait peu de chose pour le service de votre roi, moins encore pour l'Église, et rien du tout pour votre honneur. » Le duc d'Albe imposa, un genou en terre, la loi de l'Espagne au pontife. Il lui demanda pardon de lui avoir fait la guerre, lui rendit toutes les villes des États de l'Église qu'il avait occupées, et le saint-siége parut sortir à bien bon marché de cette guerre. Il n'y avait perdu, en effet, aucune partie de son territoire ; mais il y laissa son indépendance, que depuis il n'a jamais recouvrée.

Ce désastre de Saint-Quentin, qui précipitait le dénoûment des affaires d'Italie, faillit précipiter la France même dans un nouvel abîme.

Philibert-Emmanuel, après une fausse attaque sur la Champagne, s'était porté tout à coup sur Saint-Quentin, où 7000 Anglais le rejoignirent. C'était une place sans murs, sans munitions, sans vivres. L'amiral Coligny s'y jeta avec 700 hommes. Montmorency s'approcha pour la ravitailler, mais se mit si près de l'ennemi, avec une armée très-inférieure en nombre, et prit si peu de précautions pour être libre de ses mouvements, qu'il fut obligé de combattre sans avoir assuré ses derrières. Philibert-Emmanuel le tourna, l'attaqua en tête et en queue, et le défit complétement Un Bourbon, le duc d'Enghien, et un vicomte de Turenne furent tués ; un autre Bourbon, le duc de Montpensier, et le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André, le duc de Longueville furent pris avec 4000 hommes, l'artillerie et les bagages. Il y avait plus de 10 000 morts ou blessés.

« Mon fils est-il à Paris? » s'écria Charles-Quint en apprenant, au fond de sa retraite de Yuste, ce grand désastre de la France. Philippe II n'était pas à Paris et n'y arriva pas. Esprit froid et méthodique, opiniâtre mais sans élan, il n'avait pas cru prudent de pousser sa victoire. Avant de faire un pas de plus, il voulut avoir Saint-Quentin, et Saint-Quentin ne se laissa prendre qu'au bout de dix-sept jours. Coligny, sachant qu'il y allait du salut de la France, avait fait d'héroïques efforts pour prolonger la défense. On eut le temps d'assembler des forces, et Philippe II, après avoir pris Ham et le Catelet, rentra dans les Pays-Bas, avec ces minces résultats d'une victoire qui avait d'abord paru devoir être aussi désastreuse pour la France que Poitiers ou Azincourt.

C'était pour arrêter cette invasion que Henri II avait rappelé en toute hâte d'Italie le vainqueur de Metz et de Renty, en lui conférant le titre de lieutenant général du royaume, avec des pouvoirs illimités. Toute la noblesse accourut autour de lui. Guise répondit à l'attente universelle. Pendant qu'un mouvement de troupes attirait l'attention de l'ennemi du côté du Luxembourg, il fila sur Calais, qu'il investit inopinément le 1er janvier 1558. Les Anglais, comptant sur les fortifications de la place et sur les marais dont elle était enveloppée, n'y avaient laissé que 900 hommes. Deux forts couvraient la ville : celui de Nieullai du côté de la terre, et celui de Risbanck du côté de la mer. Guise attaqua le premier avec furie, et l'enleva le 3 janvier. Le fort de Risbanck tomba le même jour en son pouvoir. Le 6, on battit le corps de la place; le 8, la garnison capitula. Le dernier et honteux souvenir de la guerre de Cent ans était donc effacé; les Anglais ne possédaient plus un pouce de terrain en France. Une tentative, pour se dédommager sur Brest, ne leur réussit point, les paysans bas bretons ayant rejeté à la mer les troupes débarquées au Conquet. Ce coup emporta la reine Marie. « Si l'on ouvrait mon cœur, disait-elle en mourant, on y lirait le nom de Calais. » Le même coup tua l'alliance anglo-espagnole. Élisabeth, qui remplaça sur le trône d'Angleterre sa sœur Marie, fit triompher dans l'île le protestantisme, et par là devint l'irréconciliable ennemie du roi d'Espagne.

Philippe II, en effet, génie sombre et fanatique, voulait arriver à dominer l'Europe par d'autres voie que celles qu'avait suivies son père. La moitié de l'Allemagne, les États scandinaves s'étaient séparés de Rome; et la réforme, étouffée en Italie, en Espagne, fermentait en France, se répandait dans les Pays-Bas, triomphait en Écosse et en Angleterre. Philippe II conçut le dessein d'écraser le protestantisme. Il voulut se faire le chef armé du catholicisme par toute l'Europe, le bras droit du saint-siége, l'exécuteur des sentences de l'Église. Sa foi et son ambition étaient d'accord; car s'il tuait l'hérésie, il comptait bien que ce ne serait pas seulement au profit de l'orthodoxie chrétienne, mais au profit de son pouvoir, et que l'unité de la religion amènerait l'unité de l'empire. Dans cette pensée une guerre avec la France, pour quelques places sur les frontières, lui semblait en ce moment impolitique, et il désira traiter avec son roi, afin de l'enchaîner à ses desseins. Avant que la paix fût conclue, il y eut encore quelques rencontres: Guise s'empara de Thionville, de Thermes, enleva Dunkerque, Bergues, Nieuport, mais essuya une défaite, en se laissant prendre, à Gravelines, entre le comte d'Egmont qui l'attaquait en tête, et une flotte anglaise dont les boulets labouraient ses flancs. Le 3 avril 1559, la paix fut enfin signée.

Par ce traité, la France gardait les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun avec leur territoire). Elle était déjà rentrée en possession de Boulogne; elle retint encore Calais, s'engageant à payer une somme de 500 000 couronnes aux Anglais si elle n'avait pas restitué cette ville au bout de huit ans, ce qu'elle se garda bien de faire. Les deux rois de France et d'Espagne se rendaient mutuellement leurs conquêtes sur la frontière des Pays-Bas et en Italie, à l'exception du Piémont, où Henri conserva plusieurs villes jusqu'à ce que les droits de Louise de Savoie, aïeule du roi de France, fussent réglés. Les acquisitions de la France étaient précieuses; elles la protégeaient contre l'Angleterre et contre l'Allemagne. Cependant on a accusé un des négociateurs, Montmorency, d'avoir sacrifié les intérêts de sa patrie au désir de recouvrer plus vite sa liberté; la France cédait, en effet, Thionville, Marienbourg, Montmédy, Damvilliers, le comté de Charolais, enfin 189 villes ou châteaux, qu'elle occupait

aux Pays-Bas ou en Italie, contre Saint-Quentin, Ham, le Catelet et quelques places sans importance que les Espagnols lui rendirent. « Sire, disaient amèrement Guise et Brissac, vous donnez en un jour ce qu'on ne vous ôterait point par trente ans de revers. » Des places en Italie ne nous étaient ni nécessaires ni bonnes, car elles eussent été pour nous une perpétuelle tentation de retourner au delà des Alpes. Mais nous abandonnions des terres françaises, le Bugey, la Bresse, la Savoie, qu'il eût fallu garder à tout prix, alors surtout que les Espagnols ne restituaient pas à Jeanne d'Albret la portion de son royaume de Navarre qu'ils retenaient depuis un demi siècle.

C'était pour être libre de faire une guerre à mort à



Henri II et Diane de Poitiers assistant à une exécution d'hérétiques.

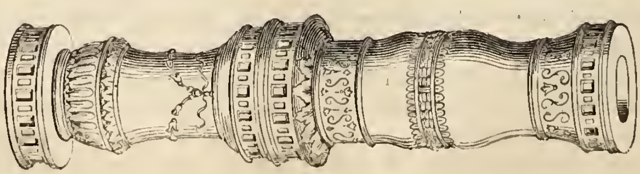
l'hérésie que Henri II montrait cette précipitation fatale. Il n'en eut pas le temps, un double mariage devait cimenter la paix. Philippe II, déjà veuf deux fois, et Philibert-Emmanuel épousaient, l'un une fille, l'autre une sœur du roi de France, Élisabeth et Marguerite, toutes deux dignes par leurs grâces et leur savoir de cette cour des Valois que la corruption des mœurs n'empêchait pas d'être la plus polie de l'Europe. Des fêtes brillantes furent données avant le départ des princesses. On aimait encore à cette époque les tournois, et Henri II y déployait beaucoup d'adresse. Après plusieurs passes d'armes brillantes, et lorsque les jeux semblaient finis, il voulut fournir une dernière course contre son capitaine des gardes, le comte de Montgomery; les deux lances volèrent en éclats, mais le comte n'abaissa pas assez vite le tron-

çon qui lui restait à la main, et qui, frappant le roi à la visière de son casque, la releva et entra dans l'œil. Henri tomba mortellement blessé; onze jours après, il expira, à l'âge de quarante et un ans. Ce fut une grande perte, moins pour la personne même de Henri II, que parce qu'il laissait par sa mort le pouvoir à des enfants. L'au-



Mort de Henri II (1559).

torité royale était alors absolue; tenue par une main virile, elle aurait conjuré les périls où les nouveautés théologiques et des ambitions de toute sorte allaient précipiter l'État; trois rois, mineurs par l'âge ou la raison, vont livrer la France en proie, pendant trente années, aux horreurs d'une guerre religieuse et politique



Bombarde.

Point coupé.

CHAPITRE XLV.

GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS Ier ET DE HENRI II.

§ 1. RÉSULTATS DES GUERRES DE FRANÇOIS Ier ET DE HENRI II; ACCROISSEMENT DU POUVOIR ROYAL ET SOUMISSION DE TOUS LES ORDRES DE L'ÉTAT.

La paix de Cateau-Cambréris mettait fin à la première période de la rivalité des maisons de France et d'Autriche. Détournée par Charles VIII des voies où elle eût trouvé sa vraie grandeur, la France, pendant soixante-cinq ans, avait joué sa fortune, avec une inconcevable légèreté, dans ces lointaines expéditions, en un pays « que Nature a séparé d'avec nous de mœurs, de langues et d'un haut entrejet de montagnes. » Nous étions allés quatre fois à Naples; des boulets français avaient sillonné les lagunes de Venise, et l'étendard de France avait flotté sur Sienne, sur Milan et sur Gênes; maintenant abattu, il ne couvrait plus que quelques petites places du Piémont, et l'on pouvait dire avec Comines: « Il n'est mémoire des Français en Italie que par les sépultures qu'ils y ont laissées. »



Grands jours de Poitiers (1531).

Cependant si la France avait beaucoup perdu, elle avait aussi beaucoup gagné. Les victoires de Fornoue, de Ravenne, de Marignan, de Cérisoles avaient effacé la honte de Guinegate, de Pavie et de Saint-Quentin. L'honneur d'avoir lutté, après tout, victorieusement contre Charles-Quint avait agrandi le rôle de la France, et fait d'une nation dont les archers anglais se partageaient, un siècle plus tôt, la rançon et le pillage, la première nation du continent. Depuis 1494, elle n'avait gagné que Calais, Metz, Toul, Verdun et quelques petites villes d'Italie; mais elle avait sauvé l'Europe de la suprématie de Charles-Quint; l'Allemagne, du despotisme de la maison d'Autriche.

Le grand danger pour la France et pour l'Europe, au seizième siècle, était en effet la toute-puissance de cette maison d'Autriche, qui dominait sur le Rhin et sur le Danube, en Italie et en Espagne, et qui, par delà les mers, avait encore un immense empire. La guerre commencée par Charles VIII valut à cette maison Naples, dont Ferdinand le Catholique s'empara, et Milan, que prit Charles-Quint. Avant 1494, l'Italie corrompue, divisée, était du moins maîtresse d'elle-même; le traité de Cateau-Cambrésis consacra son asservissement; et depuis ce moment, pour son malheur, pour celui de l'Europe, elle a toujours eu des maîtres étrangers, jusqu'au jour où la France, qui avait donné avec Charles VIII le signal des invasions, donna avec Napoléon III celui de la délivrance.

Vaincue au delà des Alpes, la politique française triompha au delà du Rhin. L'autorité impériale, nulle avant Charles-Quint, avait été un moment relevée par ce prince, au point de faire craindre qu'il n'étouffât du même coup et les libertés politiques et les libertés religieuses des États de l'empire. Le France aida les princes germaniques à se défendre, et la paix d'Augsbourg garantit à la fois leur indépendance et le triomphe du protestantisme (1555). A ne considérer que les vrais intérêts de l'Allemagne, c'était un mal; car ce pays resta embarrassé de ses huit ou neuf cents souverainetés indigentes, anarchiques et oppressives, au lieu de former un seul et grand État. Mais au point de vue de la France, c'était un bien; car une monarchie, fidèlement obéie de la Meuse à l'Oder, et des Alpes à la mer du Nord, nous eût exposés à de terribles dangers. Deux siècles de faiblesse, de misère et de ténèbres allaient être pour l'Allemagne le résultat du triomphe des princes de l'union de Smalkalde.

L'acquisition de l'Italie n'était point une compensation pour la maison d'Autriche. Pauvre et robuste, l'Allemagne eût aidé son chef réel à dominer l'Europe l'Italie énervée était un beau domaine qui appauvrit son maître étranger, obligé qu'il fut d'y faire honneur et de le défendre.

Le seizième siècle présente un singulier contraste: l'esprit de révolte est partout, dans les arts, dans les lettres, dans la philosophie, dans la religion. On voudrait tout renouveler, excepté la politique. Les anciennes dominations chancellent ou tombent: l'art gothique devant la Renaissance, les fabliaux et les poëmes chevaleresques devant les chefs-d'œuvres retrouvés de Rome et de la Grèce; la royauté seule continue sa marche ascensionnelle, et les guerres d'Italie consolident le pouvoir absolu des rois, en faisant des grands États des monarchies militaires.

En France, la nation n'avait pas, en face du péril, marchandé son concours : elle s'était serrée autour de son roi, symbole de l'unité et de l'indépendance nationale La noblesse elle-même, tenue sans relâche sous le harnais, s'était assouplie à l'obéissance militaire, et l'œuvre commencée par Louis XI, sur les échafauds, avait été achevée par ses successeurs dans les camps.

Louis XII avait gagné les cœurs par sa bonté; François Ier les enchaîna par ce don naturel de commander, par cette aisance magnifique et cette volonté fière, qui faisaient reconnaître en lui le maître. Il entra de plain-pied dans le pouvoir absolu, et trouva naturellement, sans esprit d'orgueil ou d'oppression, la confiante formule qu'il mit au bas de toutes ses lois: *Car tel est notre bon plaisir.* Et ce bon plaisir, nul ne pouvait y mettre obstacle, depuis que le roi avait sous la main une armée permanente, et à sa disposition toute la fortune du pays. « La France, disait en 1546 un ambassadeur vénitien, est le pays le plus uni qu'il y ait au monde. » Et il ajoutait: « La volonté du roi y est tout, même dans l'administration de la justice, car il n'y a personne qui ose obéir à sa conscience en contredisant le monarque. Je parle non sur ouï-dire, mais d'après ce que j'ai vu. » C'est donc bien avec François Ier que commence ce que l'on a appelé l'ancien régime, c'est-à-dire un gouvernement où les sujets n'avaient aucune garantie contre l'oppression même la plus inique et le prince aucun obstacle à sa volonté même la plus capricieuse.

Ce n'était pas la noblesse qui pouvait lui être une barrière. Au milieu du seizième siècle, il n'y avait plus qu'une grande maison féodale, celle de Bourbon-Navarre, dont le chef, Antoine, n'avait ni considération ni influence. Au-dessous, on trouvait bien encore des grands seigneurs, les Montmorencys, les Guises, les la Trémoilles, les Châtillons, etc., mais point de grands vassaux. La féodalité avait même plus perdu en autorité qu'en terres. Là où les seigneurs avaient conservé leurs fiefs, ils étaient surveillés d'un œil jaloux par les baillis et les sénéchaux du roi, qui, au nom de l'ordre public, réprimaient les violences, comme au nom de la loi, les parlements poursuivaient les crimes. Si quelque province lointaine échappait à cette double surveillance, des commissaires royaux venaient y tenir les *grands jours*, où toute plainte était accueillie et justice sévère aussitôt faite. A ceux de Poitiers, en 1531, on jugea en deux mois 500 accusés, et un grand nombre de gentilshommes furent condamnés. Ainsi les seigneurs ont bien encore des priviléges de justice que l'ordonnance de Villers-Cotterets déclare une simple délégation du roi et des droits de vasselage fort onéreux au peuple; mais ils n'administrent pas, ils ne battent pas monnaie, ils ne font pas de lois, ils ne se font pas la guerre; ils n'ont plus, en un mot, de pouvoir politique, à moins qu'ils n'entrent dans les charges du roi, à moins qu'ils ne deviennent lieutenants généraux pour gouverner les provinces, ou maréchaux pour commander les armées. Réduits à des revenus et à des titres, ils ne sont plus la féodalité, ils sont la noblesse de France; et cette noblesse vient apprendre à la cour fastueuse que François Ier lui a ouverte, à se ruiner et à obéir.

Le concordat de 1516 avait placé le clergé dans la dépendance du roi, devenu l'unique dispensateur des bénéfices. Le parlement essaya de conserver les traditions de la pragmatique sanction de Bourges; mais un édit de 1529 lui ôta, pour l'accorder au grand Conseil, la connaissance de tous les différends concernant les bénéfices de nomination royale. L'édit de Crémieux (1536) avait restreint la juridiction des seigneurs; l'ordonnance de Villers-Cotterets, en 1539, arrêta les empiétements des tribunaux des évêques sur les tribunaux du roi, en réduisant leur compétence aux seules causes spirituelles ou ecclésiastiques. Les sept huitièmes des affaires portées aux officialités revinrent aux juges royaux. En même temps il forçait les abbayes à recevoir et à nourrir ses soldats infirmes, et il levait sur l'Église des dîmes qui, malgré le nom de dons gratuits que le clergé habilement leur donna, n'étaient point précisément volontaires, surtout lorsqu'il en demandait

jusqu'à quatre et cinq dans une même année, chacune de 400 000.

Quant au tiers état, il y avait longtemps qu'il était rompu à l'obéissance. Cet ordre comprenait « les lettrés qu'on appelle hommes de robe longue, les marchands, les artisans, le peuple et les paysans. Les marchands étant les maîtres de l'argent, sont choyés et caressés ; mais ils n'ont aucune prééminence ni dignité, parce que toute espèce de trafic est regardée comme indigne de la noblesse. Ils payent les impôts comme les non-nobles et les paysans, dont la classe est la plus rudement traitée par le roi et par les privilégiés. Contents de s'enrichir, grâce à l'ordre assuré par le pouvoir, ils ne demandaient plus l'ancienne liberté communale, trop orageuse et trop dépensière, et pas encore la liberté moderne, qui ne pouvait venir qu'après l'égalité.

Mais les hommes de robe avaient en main quatre offices importants. « La première charge est celle du grand chancelier, qui garde le sceau royal, et sans l'avis du quel rien ne saurait se décider. Le second office est celui des secrétaires d'État qui expédient les affaires. Le troisième est celui des présidents, des conseillers, des juges, des avocats et de tous ceux à qui la justice civile et criminelle est confiée dans le royaume. Le quatrième, enfin, est celui des trésoriers, percepteurs, receveurs qui administrent tous les revenus et toutes les dépenses de la couronne. »

Le choix que le roi faisait dans le tiers état de son chancelier, de ses secrétaires, de ses juges et de ses hommes de finances, suffisait por lui assurer le dévouement de cet ordre. Mais les gens de justice avaient acquis par leur science, par l'inamovibilité de leurs charges et la considération qui les entourait, une importance qui pouvait leur inspirer l'idée de jouer un plus grand rôle dans l'État. Cantonnés, comme en neuf forteresses dans les neuf parlements d'Aix, de Bordeaux, de Dijon, de Grenoble, de Paris, de Rennes, de Rouen, de Toulouse et de Dombes, inamovibles, à peu près héréditaires, par suite de la vénalité des offices, les hommes de robe avaient déjà deux droits essentiellement politiques : celui de remontrances sur les ordonnances royales, et celui d'enregistrement, sans lequel aucun acte de la volonté royale n'avait force de loi. François Ier brisa cette dernière garantie que Louis XI avait respectée. En 1527, il défendit au parlement de Paris « de s'entremettre en quelque chose que ce fût de l'État, ni d'autre chose que de la justice, » ne lui permettant d'émettre des avis que sur les perfectionnements à apporter aux lois. La magistature se soumit; elle fit plus : dans ce droit romain, qu'elle étudiait avec ardeur et dont elle se servait pour battre en brèche les priviléges féodaux, elle trouvait que l'empereur était la loi vivante; et un jour, en 1527, le président du parlement de Paris professa hautement que le roi était au-dessus des lois ; il se contentait d'ajouter que sa volonté devait être réglée par l'équité et la raison.

Domptés séparément, les trois ordres pouvaient reprendre des forces par leur union. François Ier eut soin de ne pas convoquer les états généraux. Il les remplaça, en 1526, par une assemblée mi-partie de notables et de députés de la Bourgogne; en 1527, par une assemblée de notables, qui l'aida à rompre le traité de Madrid, mais qui ne prit aucune part aux affaires de l'État. « Ainsi, dit encore Suriano, chacun faisant son devoir, et contribuant, pour sa part, au bien du pays, en aidant le roi, l'un par le conseil, l'autre par argent, le troisième en lui consacrant sa vie, ils ont rendu la France invincible et formidable au reste du monde. »

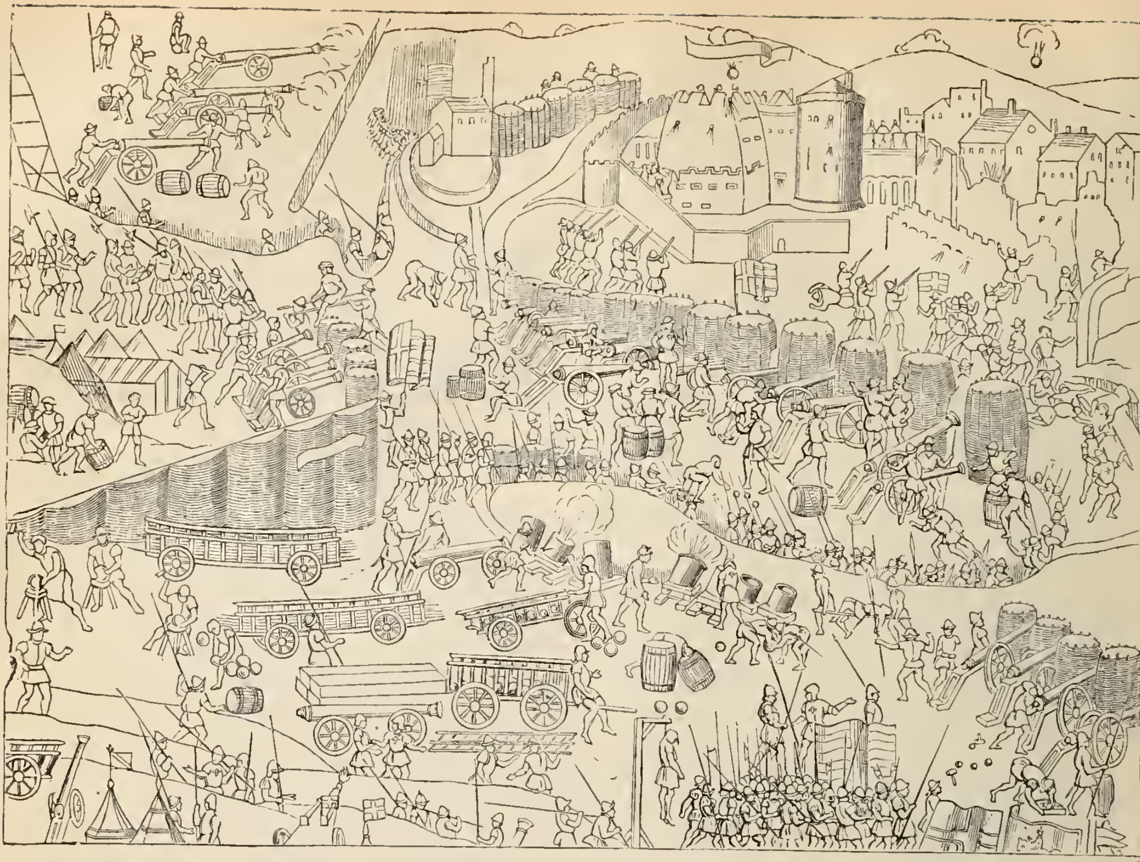
Henri II évita, comme son père, de mettre les députés de la nation en face d'une cour prodigue. Après Saint-Quentin, il fallut cependant réunir au moins une assemblée de notables. Les membres du parlement y siégèrent à part, comme quatrième ordre dans l'État, après les nobles, mais en avant du tiers. Cette assemblée montra du patriotisme : le clergé promit un million, le tiers en donna deux; les nobles avaient offert leur bien et leur vie, donnant volontiers celle-ci, mais point du tout l'autre.

§ 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE; ARMÉE ; MARINE ET COLONIES; FINANCES.

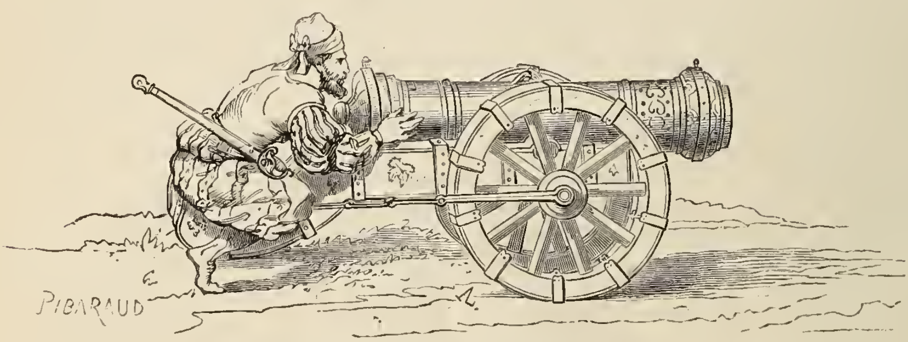
Comme souvenir persistant de l'époque féodale, les grandes charges de cour gardaient encore une partie de l'administration : ainsi le connétable avait autorité sur toutes les armées et le grand amiral sur la flotte. Au seizième siècle pourtant commence ce qui sera bientôt l'omnipotence ministérielle. Les *clercs du secret* devenus *secrétaires d'État* étaient chargés de la correspondance du roi pour tous les affaires publiques. Une ordonnance de Henri II fixa, en 1547, leur nombre à quatre ; chacun d'eux correspondit avec un quart des provinces du royaume et avec un quart des pays étrangers. Les attributions speciales sont d'une date postérieure; ainsi toutes les affaires de la maison du roi, et plus tard les affaires ecclésiastiques, furent assignées à l'un d'eux. Les trois autres eurent : en 1619 et 1636, la guerre ; en 1526, les affaires étrangères; sous Louis XIV, la marine : ce qui ne les empechait pas de se diviser encore la France géographiquement pour les affaires qui leur restaient communes. Le chancelier était le chef de la justice, et le surintendant celui des finances. La police, cette grande arme des temps monarchiques, commençait. « Le roi votre père, écrivait Catherine de Médicis à Charles IX, avait des yeux et des oreilles partout. »

Dans l'armée, la gendarmerie seule était française ; l'infanterie se composait surtout d'étrangers, Allemands ou Suisses. « Si l'état politique d'une société domine les institutions militaires, celles-ci à leur tour réagissent sur la société elle-même. L'histoire de France fournit plusieurs preuves de cette vérité. Ainsi, avant l'établissement des troupes organisées d'une manière permanente l'esprit militaire était répandu au plus haut degré dans la noblesse. La guerre était son métier, son devoir, son élément. La création de la gendarmerie d'ordonnance, par Charles VII, produisit cet effet inhérent à l'organisation de tout corps spécial, de circonscrire dans un petit nombre l'esprit militaire, qui était précédemment l'apanage de tous. Ainsi déjà sous François Ier, la portion de la noblesse qui pouvait trouver place dans les compagnies régulièrement organisées d'infanterie et de cavalerie, se livrait seule au métier des armes.... Or, en s'exemptant du service militaire, la noblesse perdait son prestige; car le prestige ne dérive pas du privilége, mais des devoirs que le privilége impose.

« L'organisation des francs archers avait été comprimée par l'adoption d'infanteries étrangères. Au com-



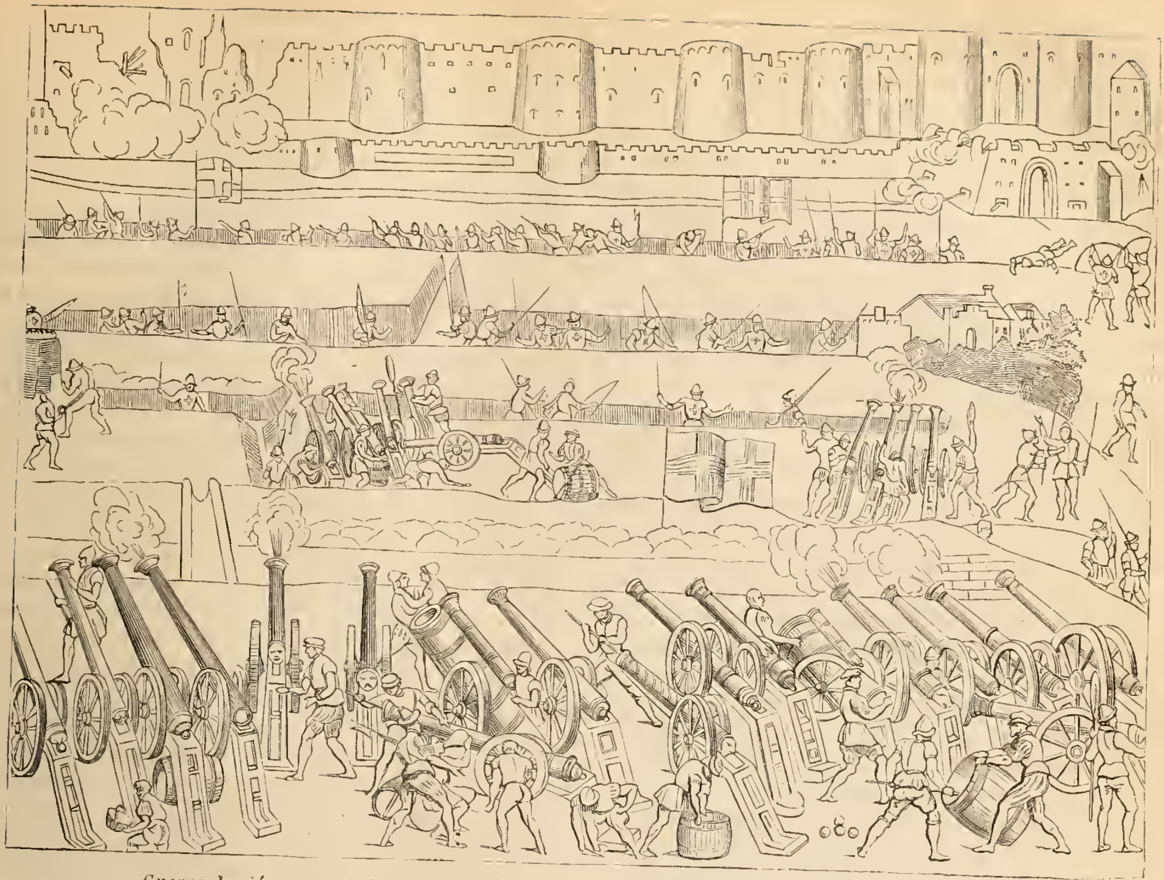
Guerre de siége au seizième siècle (*Études sur l'artillerie*, par Louis-Napoléon Bonaparte.)



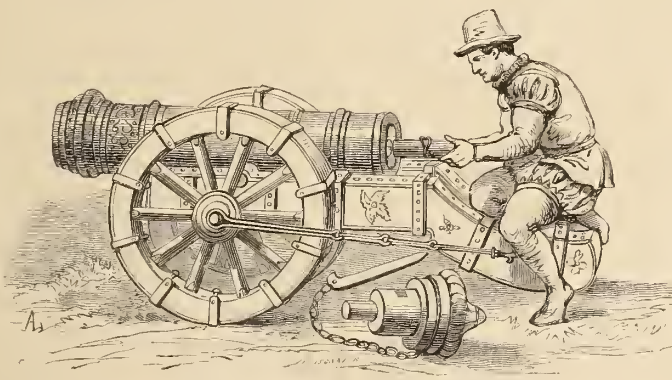
Artillerie allemande (seizième siècle).



Artillerie française au seizième siècle.



Guerre de siége au seizième siècle (*Études sur l'artillerie*, par Louis-Napoléon Bonaparte.)



Artillerie allemande (seizième siècle).



Attelage anglais au seizième siècle.

mencement du règne de François I[er] l'infanterie française ne consistait qu'en compagnies d'aventuriers et en compagnies levées par commission. En 1534, François I[er] reprit, en l'améliorant, l'idée de Charles VII : il essaya de créer une infanterie nationale. Il déclara exempts de la taille les hommes propres au service militaire qui voudraient s'enrôler. Ils formèrent sept légions provinciales, chacune forte de six mille hommes. Il y avait six capitaines dans chaque légion ; un d'eux avait le titre de colonel et commandait, outre ses mille hommes, toute la légion. Chaque capitaine avait sous lui deux lieutenants dont chacun commandait cinq cents hommes.... Cette institution ne rendit pas tous les services qu'on en attendait. Le peuple, en France, avait été trop opprimé pour acquérir tout à coup ce sentiment de sa dignité et de son honneur, qui, à lui seul, fait les bons soldats. Les vieilles bandes, aguerries par de nombreuses campagnes, s'étaient souvent battues avec courage; mais, en général, l'infanterie française ne sentait pas en elle cette confiance qui engendre la valeur. Chose qui aujourd'hui paraît presque incroyable, l'infanterie française ne voulait pas se battre si elle n'avait avec elle des lansquenets ou des Suisses. En 1536, François I[er] fut obligé de casser la légion du Dauphiné à cause de son indiscipline. En 1543, dix mille légionnaires assemblés près de Luxembourg se mutinèrent et retournèrent en France. Enfin à Metz, en 1557, le maréchal de Vieilleville fit tailler en pièces, par sa gendarmerie et ses arquebusiers, plusieurs centaines de soldats des légions qui s'étaient révoltées. » On se hata trop de renoncer à cette institution naissante pour revenir aux anciennes bandes, plus coûteuses mais plus aguerries, et que le roi paya à l'aide d'une nouvelle taille annuelle de 1 200 000 livres. Henri II reprit et améliora le plan de son père ; mais les guerres civiles, qui désorganisèrent tout, firent tomber les légions provinciales. Richelieu et Louis XIV retrouveront cette infanterie nationale si longtemps dédaignée, et qui est devenue la première du monde, parce que le soldat y est aussi un homme et un citoyen.

« Les premières armes à feu portatives furent la coulevrine, appelée ensuite hacquebutte, puis arquebuse, qui se tirait à main libre, et l'hacquebutte à croc ou à crochet qu'on tirait posée sur un chevalet. Vers 1520, les Espagnols ayant rendu ces hacquebuttes à croc tant soit peu plus légères, imaginèrent de les tirer sur une fourchette, ce qui les rendit beaucoup plus maniables. Dès lors les soldats chargés de tirer ces nouvelles armes furent nommés hacquebuttiers, et ceux qui tiraient l'arme à feu de petit calibre, arquebusiers.... Plus tard on donna, en France, à cette arme le nom de *mousquet*, et les hacquebuttiers furent nommés *mousquetaires*. L'infanterie, sur le champ de bataille, était toujours rangée en gros bataillons carrés ou rectangulaires de trois mille à dix mille hommes et composés de piquiers, hallebardiers et arquebusiers....

« Dès 1495 on avait introduit dans l'armée française des arquebusiers à cheval ; or, vers 1544, la cavalerie avait adopté une petite arquebuse de gros calibre qu'on appelait pistole, non parce qu'elle avait été inventée à Pistoja, mais parce qu'elle avait le calibre de la pièce de monnaie, alors très-usitée, qui portait ce nom.... La cavalerie se plaçait sur le champ de bataille en carrés comme l'infanterie.

« L'artillerie française reçut, sous François I[er], de puissants accroissements et une organisation plus centrale. A cette époque, les pièces démesurément longues étaient en grande faveur et on les employait à la défense des places. Cependant les équipages de siége et de campagne étaient composés de pièces assez courtes et réduites à un petit nombre de calibres. En 1540, François I[er] créa onze magasins et arsenaux distribués par provinces. Paul Jove fait de la manière suivante l'éloge de l'artillerie de François I[er], réunie à Grenoble avant la campagne de 1515 : « Les Français n'attellent pas à « leurs voitures de faibles chevaux ni les premiers ve- « nus, mais ils achètent à grand prix les plus forts et « les plus fougueux, et les nourrissent bien afin qu'ils « puissent vaincre les obstacles du terrain. Ils ont une « grande considération pour les maîtres de l'artillerie « et pour les canonniers à cause de l'adresse que l'ex- « périence leur a donnée et des dangers auxquels ces « hommes sont exposés. Ils leur donnent de grosses « payes, et ils ont organisé dans toute la France un « grand nombre de jeunes gens qui s'adonnent avec « zèle à cet art, l'apprennent des plus âgés et peu à « peu acquièrent le grade et la solde de leurs anciens. « Comme, par la libéralité des rois, le courage fut « toujours récompensé, et que ces hommes reçurent « toujours, en temps de paix comme en temps de « guerre, de très-gros salaires, cette habitude de ne « jamais épargner l'argent pour l'artillerie a rendu les « Français très-redoutables et a été la cause d'un « grand nombre de leurs victoires[1]. » Rappelons que ce service important de l'*artillerie* avait été déjà centralisé par Louis XI entre les mains d'un seul grand maître. François augmenta les attributions de cette charge, qui devint une des premières de l'État, et son fils ordonna de planter des ormes le long des routes « pour servir aux affûts et remontage de l'artillerie. » A l'organisation militaire du pays se rapporte la mesure qui plaça dix de nos provinces, toutes sur la frontière, sous le commandement de gouverneurs particuliers, « pour être tenues en bonne sûreté, fortification et défense. » C'est l'origine de nos grands gouvernements militaires, dont le chiffre fut successivement porté à trente-deux. Ce besoin de défendre nos provinces contre le redoutable adversaire qui les menaçait, fit reprendre l'œuvre de Louis XI et commencer sur nos frontières une double ligne de places fortes. Le roi importa d'Italie l'usage des fortifications en terre pour diminuer les ravages de l'artillerie dans les ouvrages en pierre.

François I[er] eut une véritable marine. Il équipa des galères sur la Méditerranée, et cette flotte fut assez forte et assez bien conduite par le baron de la Garde, pour que le pavillon français parût en maître dans cette mer. Sur l'Océan, il fit construire de plus grands navires, allant à voiles et à rames ; et pour les abriter, il creusa le port du Havre.

Le mouvement colonial qui allait changer la face du monde commençait à la suite de la double découverte de l'Amérique, faite en 1492 par Christophe Colomb, et du passage aux Indes en tournant le cap de Bonne-Espérance, qui avait été due à Vasco de Gama en 1497. François I[er] voulut entrer en partage de l'Amérique avec les Espagnols et les Anglais. Les Basques, les Bretons et les Normands fondèrent des pêcheries à Terre-Neuve dès l'année 1504. Le navigateur Ve-

1. Extrait des *Études sur l'artillerie* de Napoléon III, livre I, chap. III. Édition de 1846

razzani explora en 1524, par ordre du roi, les côtes de l'Amérique du Nord; Jacques Cartier, en 1535, pénétra dans le Saint-Laurent et découvrit le Canada. La marine marchande grandissait d'elle-même, sans attendre les encouragements officiels. Un vaisseau d'un armateur de Dieppe, le fameux Ango, ayant été attaqué en 1530, et pris par les Portugais, Ango bloqua Lisbonne avec une flottille, et ravagea la côte. On dépêcha un ambassadeur au roi de France pour se plaindre de cet attentat d'un de ses sujets ; François le renvoya au bourgeois de Dieppe, qui exigea et obtint une indemnité.

L'administration plus compliquée, les armées plus nombreuses, la nouvelle marine et le luxe de la cour exigeaient des sommes énormes. François Ier, pour puiser à pleines mains dans la bourse du pays, confondit en un seul son trésor privé et le trésor public, par la création, en 1523, de l'*épargne*, « qui fut comme la mer à laquelle toutes les autres recettes vinrent se joindre. » J'ai déjà dit comment, sans l'assentiment du pape, il habitua le clergé de France à lui fournir un subside régulier. Il porta les tailles de 7 millions à 16, haussa la gabelle (impôt sur le sel), qu'il étendit, en 1542, aux provinces d'outre-Loire, ce qui amena un soulèvement à la Rochelle. En 1522, il emprunta 200 000 livres (aujourd'hui 5 500 000 francs) à 8 $\frac{1}{3}$ pour 100 par an, et constitua ainsi les premières *rentes perpétuelles* sur l'hôtel de ville, origine de la dette publique de France. La même année il créa une quatrième chambre au parlement de Paris, pour se procurer 1 200 000 livres, et depuis il renouvela plusieurs fois ces ventes de charges de judicature, de finances et d'administration. Mesure calamiteuse, qui augmentait sans nécessité le nombre des gens du roi, rendait, pour le peuple, l'administration de la justice plus chère et diminuait le chiffre des *taillables*, sans diminuer celui des *tailles;* car tout possesseur d'office étant exempt d'impôt, le reste de la communauté payait pour lui. En 1789, quatre mille offices donnaient la noblesse, c'est-à-dire exemptaient de la *taille*. On a excusé cette vénalité des charges qui rendit les fonctions de justice héréditaires, en montrant qu'à l'abri de ce privilége se sont formées nos grandes familles de magistrats, une des gloires de la vieille France. Rarement le mal est assez grand pour qu'il n'en sorte pas un petit bien. Mais le bon sens populaire comprit de bonne heure que quelques-uns de ces juges vendraient ce qu'ils avaient acheté. Dès 1560, aux états d'Orléans, on réclama vivement l'abolition de ce scandaleux trafic .Il ne fit au contraire que s'accroître, et la royauté battit monnaie en créant des charges. L'ambassadeur vénitien Marino Cavalli disait en 1546 qu'il y avait en France deux fois plus de fonctionnaires qu'il n'en fallait, que leur nombre augmentait chaque année et que cette vente d'offices rapportait annuellement 400 000 francs. En cinquante ans, il fut institué plus de cinquante mille offices nouveaux; Louis XIV à lui seul en créa quarante mille. Un de ses ministres, se félicitant d'avoir trouvé une mine inépuisable dans ces inventions ruineuses, lui disait : « Toutes les fois que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Mais un gouvernement ne doit jamais spéculer sur la sottise. Une des plaies de notre temps, le nombre immense des fonctionnaires publics, vient en partie de là. Les *acquits de comptant*, qui ont donné à la royauté française la facilité de se ruiner, la formalité de l'enregistrement, le congé pour le transport des vins, etc., datent de François Ier. Une idée plus malheureuse encore, empruntée à l'Italie, fut l'établissement de la *loterie royale* (1539).

Un de ceux qui avaient le plus aidé à l'établir fut le chancelier Duprat, le principal auteur des mesures les plus décriées de ce règne. Né à Issoire en 1463, il avait été successivement avocat, maître des requêtes, ambassadeur, premier président du parlement de Paris. Louise de Savoie l'avait chargé de l'éducation de François Ier. Cette dernière charge, bien exploitée, avait été l'origine de toutes ses grandeurs. Veuf d'une femme qui lui avait donné plusieurs enfants, il entra dans les ordres, non pour faire son salut, mais pour faire sa fortune, car de gros revenus étaient alors attachés aux charges d'église. Il devint en peu de temps évêque de Meaux et d'Albi, archevêque de Sens, cardinal et abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, un des plus riches bénéfices du royaume. A peine roi, François Ier le fit chancelier au traitement de 10 000 livres, représentant près de trois cent mille francs de nos jours. Il servit avec ardeur la duchesse d'Angoulême dans son procès contre le connétable de Bourbon, et obtint une part des dépouilles, deux belles et bonnes terres, la baronnie de Thiers et la seigneurie de Thory-sur-Allier. Martin du Bellay l'accuse d'avoir aussi perdu Samblançay, pour servir la haine de Louise de Savoie. Comme Wolsay, comme Georges d'Amboise, il aspira au trône pontifical; mais comme eux, et à plus juste titre, il échoua. Ministre sans conscience, il ne recula jamais devant un moyen immoral d'enrichir ou son maître ou lui-même, sans se donner la peine de cacher beaucoup ses malversations. Un jour le parlement, poussé par l'opinion publique, chargea son procureur général d'informer contre lui. Duprat fit mourir sous le bâton le malheureux huissier porteur de l'assignation. « Jamais, dit Mézeray, il n'observa d'autre loi que son intérêt ou la passion du prince, et il apprit à tirer de l'argent du peuple par moyens très-mauvais et tout à fait contraires aux lois et coutumes de France. » Duprat a été d'une autre utilité à François Ier. C'est au chancelier qu'on attribua les exactions, les violences, les manques de foi du gouvernement ; et la réputation chevaleresque du prince fut sauvée par la réputation détestable du ministre.

Duprat avait fort approuvé que le roi, en 1520, mît la main sur les biens que le grand maître de France, Gouffier, laissa en mourant. François en agit de même avec l'héritage de son ancien précepteur. Il s'appropria 900 000 écus et toute la vaisselle d'or et d'argent qu'on trouva en 1535 chez le cardinal, après son décès. C'était, du reste, un des moyens financiers de l'époque, comme c'en avait été un pour les empereurs romains. Tous les despotismes se ressemblent, et là où il n'y a point de garanties pour la liberté, il ne s'en trouve pas non plus pour la fortune.

L'administration financière de Henri II fut désastreuse; il multiplia tant les emprunts au taux onéreux qu'avait établi son père, au denier douze 8 1/3 p. 0/0), qu'il laissa 543 000 livres de rentes constituées sur les villes, et une dette exigible de 17 millions qui en représentent 136 maintenant, une livre tournois de ce temps-là valant 8 francs d'aujourd'hui. Cependant la somme disponible pour l'épargne n'était que de 12 mil



Ango bloque Lisbonne avec une flotille. (Page 215, col. 1.).

lions. Avant François Ier, les droits à l'importation rapportaient à peine six à sept mille livres, il les augmenta; sous Henri II, toutes les denrées étrangères furent, à l'entrée, indistinctement soumises à un droit de 2 écus par quintal et de 4 pour 100 de leur valeur tarifée : voilà les modestes commencements de ce *régime protecteur* que nous verrons sans doute mourir.

§ 3. LES MOEURS : MAUVAIS GARÇONS ET BANDOULIERS ; DEUX PENDUS RESSUSCITÉS ; UN BOURREAU BRULÉ ; LE PONT D'AMBOISE ET LA GROTTE DES PINS.

Ainsi la monarchie absolue prenait possession de la France, par l'administration comme par l'armée ; par l'ordre qu'elle tâchait de faire régner au dedans, comme par la politique qui lui servait, au dehors, à



Les mauvais garçons. (Page 218, col. 1.)

défendre ou à agrandir l'État. Mais cet ordre était bien imparfait, bien souvent troublé, et on ne connaissait pour le rétablir que la sévérité atroce des peines.

Pour nous, qui regardons de loin et au travers de trois siècles, cette société semble la plus brillante que la France eût encore connue; mais l'éclat n'est qu'à la surface. Si les mœurs sont polies, elles sont aussi souillées; les arts fleurissent, des palais s'élèvent; la Renaissance, dont nous parlerons bientôt, s'épanouit sous l'heureuse influence d'un roi spirituel et prodigue; mais descendons, guidés par le *Journal d'un bourgeois de Paris*, dans la vie intime du pays, et nous verrons d'affreuses misères à côté d'une corruption éhontée.

On n'était plus au temps du bon roi Louis XII, où

« les poules couraient librement aux champs. » Le ravage des campagnes recommençait, et les routiers, écorcheurs, retondeurs du quinzième siècle auraient reconnu leurs dignes successeurs dans les mauvais garçons du seizième. « Audit an 1523, en juillet, s'éleva au pays de Poitou et d'Anjou plus de quinze cents aventuriers, mauvais garçons, qui pillaient et prenaient filles et femmes à force et gâtaient tout le pays, dont les nobles et la commune se mirent sus contre eux; mais desdits aventuriers il n'en fut guère tué, et en fut tué de la commune six à sept cents personnes, et étaient beaucoup d'écoliers parmi la commune qui furent tués. » Un gentilhomme d'Auvergne, Guillaume de Montelon, consentit à être le chef de ces brigands. Il fut appelé par eux le *roi Guillot*, et eut sous ses ordres des trésoriers, un amiral et toute une série de grands dignitaires.

« Les Pyrénées, dit un autre, sont habitées par un millier de bandouliers fleurdelisés, sans oreilles, fouettés et stigmatisés de tous côtés : un monde de bannis pour leurs vertus, qui ne vivent que du travail des passants, dévalisant sans merci tous ceux qui pensent traverser ces détroits pour gagner l'Espagne ou la France.... à tous lesquels néanmoins ils font grâce de la vie, s'ils ne se mettent en défense. C'est en somme un vrai refuge de débauchés, qu'Espagnols, que Gascons, en telle quantité, que je les ai vus marcher par bandes et factions diverses qu'ils appellent bandouil.... Ayant au reste leurs lois et formes de vivre qu'ils gardent aussi soigneusement que nous pourrions faire les ordonnances de nos rois. Les vrais bandouliers sont vers Foix, Béarn et Aragon, ores qu'il y en ait quasi par toute l'Espagne. Ils sont fort propres et plus naturels au maniement des armes qu'à prier Dieu pour le prochain, nommément fort adroits à l'arquebuse, à la flèche et au combat de l'épée. »

Des malheurs rares aujourd'hui arrivaient tous les jours à cette époque d'imprévoyance et de troubles : je veux parler d'incendies de villes entières. Le 24 mai 1524, le feu fut mis à la ville de Troyes, alors une des plus industrieuses de France, par quelques hommes qui espéraient faire main-basse sur ses richesses à la faveur du désordre. Sept grandes églises et seize cents maisons furent réduites en cendres, plus de trois mille personnes furent ruinées. Le 25 juillet 1525, ce fut la ville de Montargis qui brûla. Des gens d'armes licenciés, ayant eu querelle avec les habitants qu'ils ne voulaient pas payer, avaient mis le feu à leurs maisons.

Il ne se passait non plus guère de jour où l'on ne pendît quelque financier, où l'on ne fît *bouillir* un faux monnayeur, sans parler des luthériens dont François I[er] brûlait de temps à autre quelques-uns, pour racheter, aux yeux des catholiques et aux siens mêmes ses alliances avec les Turcs et les protestants du dehors.

Le roi et la cour se riaient de toutes les lois morales, et, parmi les grands, le vice s'étalait sans crainte comme sans pudeur. Mais pour un juron, un pauvre diable était pendu. Le 23 septembre 1529, il fut crié à son de trompe, de par le roi, ès carrefours de Paris, que dorénavant nul ne blasphémât, maugréât ou reniât le nom de Dieu, sous peine, la première fois, de soixante sous d'amende, la seconde d'avoir les lèvres fendues, la troisième la langue percée et la quatrième d'être pendu. Ce n'était pas une simple menace. Quelque temps auparavant, un drapier, accusé d'avoir blasphémé contre la sainte Vierge, et un gentilhomme de l'Artois, Louis Berquin, qu'on appelait « le plus savant de la noblesse, » avaient été brûlés vifs sur la place de Grève. Arrêté comme luthérien, en 1526, Berquin avait été condamné à faire abjuration publique, et, sur son refus, jeté en prison. La régente l'en avait fait sortir, mais il continua de parler et d'écrire en faveur de nouvelles doctrines. Or, un jour qu'il avait chargé son valet d'une lettre dans laquelle il priait un de ses amis de brûler quelque livre compromettant, cet homme, en passant sur le pont au Change, fut pris d'une défaillance. On vint à son secours. La lettre fut trouvée, portée à un jacobin qui la fit remettre à la cour. Berquin fut saisi, emprisonné, et son procès s'instruisit activement. On le condamna à faire amende honorable, à voir brûler ses livres et ensuite à être gardé en prison perpétuelle. Défense était faite de ne jamais lui donner livre pour lire, ni encre, ni plume pour écrire. Il en appela : c'était se livrer à la mort. Le parlement le condamna à être brûlé vif en la place de Grève, avec ses livres. « Ce qui fut fait et expédié le même jour, en grande diligence, afin qu'il ne fût secouru du roi ni de Madame la régente, qui étaient alors à Blois. »

Quand il s'agissait de luthériens, le peuple eût apporté lui-même les fagots; mais bien des pendus lui faisaient pitié, parce qu'il voyait tous les jours avec quelle facilité on mettait au cou la cravate de chanvre. L'année précédente, on avait pendu sur la place Maubert un jeune homme de vingt et un ans. Ce pauvre garçon avait aidé à enterrer un homme qu'on lui avait dit être mort soudainement et qui avait été assassiné par sa femme. « Or, par le vouloir de Dieu et de la Vierge Marie, Notre-Dame de recouvrance des Carmes, à laquelle il s'était recommandé, il fut ressuscité : c'est à savoir que le bourreau, après l'avoir étranglé, le laissa pendu bien l'espace d'une demi-heure. Le valet ensuite le descendit de la potence et le mit dans la charrette pour le mener au gibet de Montfaucon, où son cadavre devait pourrir en l'air. Lui, étant en la charrette, leva une jambe haut et commença à respirer; incontinent le valet lui donna un coup de pied dans l'estomac pour achever de le faire mourir et prit un couteau pour lui couper la gorge. Lors d'aventure se trouvait là une pauvre femme qui prit ledit valet et cria, en lui disant : « Va, traître, le tueras-tu? Vois-« tu pas que c'est un miracle? » Lors le pauvre pendu fut secouru de plusieurs personnes et fut porté dans l'église des Carmes. Puis on le mit en une chambre, sur un lit, devant le feu, puis fut saigné. On lui donna un breuvage, lui frotta la gorge et le cou avec de l'huile, et fut un temps sans parler et voir; mais à la fin il but et peu après mangea. Le parlement voulut le reprendre, mais les Carmes défendirent le malheureux, évidemment, disaient-ils, protégé du ciel. Le roi lui accorda enfin sa grâce entière. »

On pendait si souvent que le miracle se répétait quelquefois. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* enregistre encore pour l'année 1529 un ressuscité : « C'était un pauvre écolier qui avait ses ordres de prêtrise, sans avoir chanté une messe seulement. Une révolte causée par la cherté des vivres avait éclaté à Lyon, et l'écolier avait été vu buvant du vin que les mutins lui donnèrent dans la rue. Il fut pris et attaché à une potence sur le pont de Saône. Incontinent qu'il fut pendu

et que le bourreau fut descendu, la corde cassa; le pauvre homme tomba, et il fut trouvé qu'il n'était ni étranglé ni mort. Lors il fut pris et emmené en une église et hôpital, pansé et gouverné tellement qu'il recouvra santé et chanta sa première messe en action de grâces dans l'église de Saint-Claude. »

C'est ainsi que le peuple rétablissait quelquefois la justice. De temps à autre il se la faisait lui-même et à sa manière. Un jour, un des bourreaux de Paris monta au pilori pour y faire quelques arrangements. Ce pilori était une construction octogonale en maçonnerie surmontée d'une lanterne tournante en bois dans laquelle on mettait les condamnés. Quand on l'y vit, on y mit le feu, en l'empêchant d'en sortir, et avant que la garde arrivât, il y fut brûlé vif à la grande joie des assistants. Lorsque les soldats arrivèrent, chacun détala au plus vite, mais quelques retardataires furent pris et pendus. On était si habitué alors à compter peu sur un lendemain, que je suis convaincu que la foule, tout en regardant *brancher* quelques-uns des siens, n'estima pas ce jour-là avoir payé trop cher le plaisir qu'elle s'était donné d'exécuter l'exécuteur.

A la cour, sans doute, il y avait les plaisirs de l'esprit, mais on en pratiquait d'autres moins relevés ou moins honnêtes. Ces gentilshommes, comme le dit Tavannes, de Henri II, « avaient plus de vertu corporelle que spirituelle. » Les exercices du corps étaient tenus en grand honneur : on a vu les ébattements habituels des favoris de Henri II. La force, l'adresse ainsi acquises, on les dépensait à ces jeux grossiers, qui faillirent coûter la vie à François Ier et causèrent la mort du duc d'Enghien; d'autres fois à de plaisantes aventures où l'on riait fort, quoiqu'il y coulât du sang, et qui rappellent les passe-temps de certains empereurs romains. « A Amboise, dit Brantôme, le roi étant couché et tout le monde retiré, le duc d'Orléans, son plus jeune fils, ne voulut point encore dormir; pour passer son temps, il dit : « Allons battre le pavé sur les ponts, et « nous battre contre ces laquais qui ne font que ribler « et battre tout le monde ! » Il avait gens selon son humeur, et surtout le seigneur de Castelnau, brave et vaillant gentilhomme, qui ne demandait qu'à frapper, tant il était fol et bizarre. Étant donc sur le pont, ils y trouvèrent ces laquais qui tenaient tout le pont en sujétion. Soudain M. d'Orléans, avec toute sa troupe, les charge de cul et de tête. Eux qui étaient tous grands laquais de ce temps-là, et même ceux du roi, et qui portaient tous les armes, commencèrent à se mettre en défense; tellement que, sans connaître, un allait tuer M. d'Orléans qui était des plus avancés, tant il était hardi, sans le seigneur de Castelnau qui se mit au devant, si bien qu'il reçut le coup que son maître allait recevoir, et tomba mort par terre. Ce fut aux laquais à se retirer oyant nommer M. d'Orléans, et à M. d'Orléans à les charger, non sans en blesser beaucoup. Mais les autres étant mieux enjambés se sauvèrent, et M. d'Orléans demeura maître de tout le pont. La victoire n'en fut pas plus belle, ni de quoi triompher. »

Le père avait d'autres passe-temps : « Le roi François, dit Brantôme, ayant choisi et fait une troupe qui s'appelait la petite bande des dames de sa cour, des plus belles, gentilles et plus de ses favorites, souvent se dérobait de sa cour, s'en partait et s'en allait en d'autres maisons, courir le cerf et passer son temps; et y demeurait là quelquefois ainsi retiré, huit jours, dix jours, quelquefois plus, quelquefois moins, ainsi qu'il lui plaisait et que l'humeur lui en prenait. » Pour un roi chevalier, qui honorait si fort les dames, il avait imaginé une chose de grande déloyauté; un miroir à réflexion enchâssé dans la rocaille de la grotte des Pins où elles venaient se baigner, sans soupçon de la trahison qui livrait à un sultan dissolu le secret de leurs charmes et de leurs plus intimes pensées. Par un juste retour, il en fut plus d'une fois puni, comme ce roi d'Écosse qui venu en France pour y chercher une fiancée et conduit là par François Ier, y entendit l'aveu d'un amour qui n'était pas pour lui.

Quand on voyait le roi lever peut-être les yeux jusque sur sa sœur, le fils, héritier de la maîtresse du père, la foi conjugale, toutes les vertus domestiques bafouées; les reines sans crédit, presque sans honneur, à côté des maîtresses éblouissantes de parures et d'autorité, parce que celles-là n'avaient d'autre fonction que d'être mères de dauphins, tandis que les autres devaient assurer les plaisirs du roi [1]; les places, les dignités devenues le prix de ce qui en d'autres temps aurait été tenu pour un déshonneur; ce Jean de Brosse, par exemple, qui est fait duc d'Étampes et gouverneur de Bretagne à condition d'épouser la belle d'Heilly et de n'en être jamais le mari; les frères, les sœurs des favorites qui obtiennent à ce titre les commandements, les évêchés, les abbayes; à ce spectacle que devait penser la foule? Le paysan dont personne n'avait fait l'éducation, ignorant et peureux, grossier et gourmand, admirait et enviait, quand il voyait passer devant ses yeux ébahis, ce tourbillon de vices dorés. Mais il y avait des hommes à qui cette vue faisait monter la rougeur au front, qui aimaient encore la simplicité de la vie et la pureté des mœurs. Sous le règne de Henri II, Gilles le Maître, premier président du parlement, stipulait dans le bail d'une terre qu'il possédait près de Paris, que ses fermiers, aux quatre bonnes fêtes de l'année et aux vendanges, lui amèneraient une charrette couverte et de la paille fraiche dedans, pour y asseoir sa femme et sa fille, et, de plus, un ânon ou une ânesse pour sa chambrière, lui se contentant d'aller devant, sur sa mule, accompagné de son clerc à pied.

Ces vieux magistrats qui usaient leurs jours à chercher la justice, ces bourgeois des bonnes villes qui étaient arrivés à l'aisance par le travail, l'économie et l'ordre, étaient trop rapprochés, par le souvenir, des temps féodaux, et encore trop entourés de périls pour marchander au roi son pouvoir et ses plaisirs. Mais nous entendrons bientôt retentir, dans les malédictions des prédicants calvinistes, comme dans celles des prêcheurs de la Ligue, la haine contre les scandales de ce qu'ils appelleront la nouvelle Babylone.

Grande leçon de morale! cette cour licencieuse des Valois devient le théâtre des scènes les plus lugubres; leur trône chancelle, leur race s'éteint, et une nouvelle maison royale, celle des Bourbons, saisit la couronne. Mais cette maison, à son tour, oublie que la royauté est une fonction redoutable à qui la remplit et non pas la fête perpétuelle du plaisir; elle s'étiole, se dégrade et tombe. C'est après les souillures de Louis XV que la révolution éclate et que la vieille royauté disparaît.

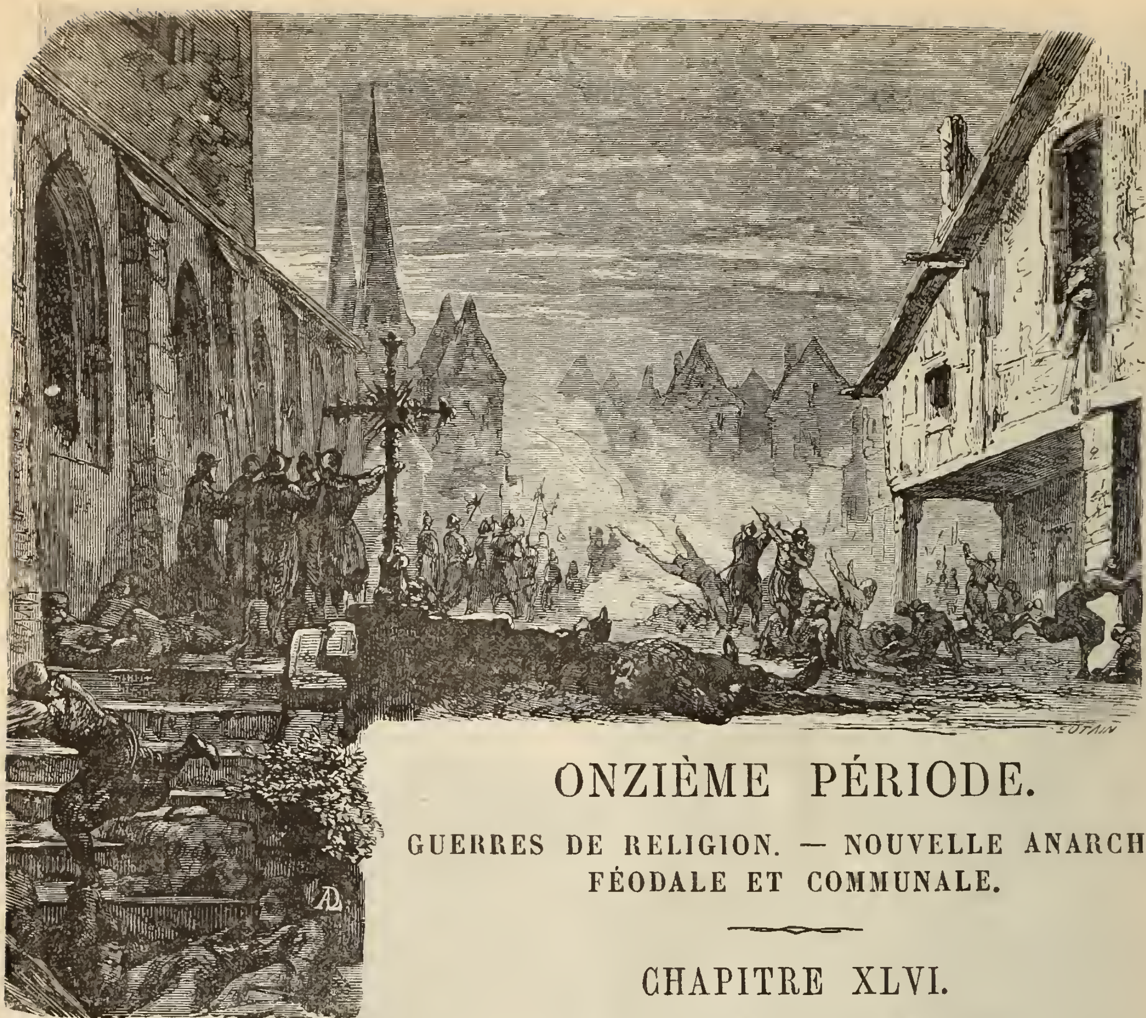
1. Henri IV continua cette tradition, et Louis XIV consacra ses désordres avec une si publique solennité, qu'un de ses panégyristes a gravement élevé les maîtresses du roi au rang « d'officiers de la couronne. »



Plaisirs de la bourgeoisie au seizième siècle.



Mœurs de la cour au seizième siècle.



ONZIÈME PÉRIODE.

GUERRES DE RELIGION. — NOUVELLE ANARCHIE FÉODALE ET COMMUNALE.

CHAPITRE XLVI.

LA RÉVOLUTION DU SEIZIÈME SIÈCLE.

§ I. LA RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE OU LES SUITES DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE ET DU PASSAGE AUX INDES.

Il faut suspendre pendant quelque temps le récit des faits politiques et militaires, pour jeter les yeux sur un tableau plus imposant que celui des cours et des champs de bataille, pour contempler dans son ensemble et dans sa grandeur la révolution qui ferma le moyen âge et ouvrit les temps modernes.

Nous n'avons vu jusqu'à présent que le roi de Bourges devenir le roi de France; le prince presque dépouillé de son héritage et qui avait encore moins de pouvoir qu'il n'avait de domaines, se rendre le maître incontesté de la France entière, signer ses ordonnances de la formule : *tel est mon bon plaisir*, et inaugurer les guerres européennes. C'était un nouvel ordre social qui commençait. Mais la révolution n'est pas seulement dans la politique, elle est aussi dans les intérêts, dans les idées et dans les croyances. Donnons-nous-en le spectacle, car la civilisation moderne demeure encore sous l'influence des grandes ou redoutables choses qui furent alors accomplies.

Tout le moyen âge avait suivi pour le commerce les routes tracées par les Grecs et les Romains. Cependant la civilisation, arrivée aux dernières terres de l'Occident, avait tourné les regards des peuples qui bordaient l'Atlantique vers l'étendue mystérieuse de cette mer inconnue. La Méditerranée ne pouvait être leur centre d'activité; ils s'étaient familiarisés avec les flots de l'Océan, et avaient pris confiance dans la boussole. Les Basques, en poursuivant les baleines qui se jouaient dans leur golfe, avaient poussé leur chasse et leurs navires vers le nord; les Scandinaves, exubérants alors de vie et de force, avaient, de la Norvége, gagné l'Islande, puis le Groënland, et étaient descendus par le Labrador jusqu'aux terres où s'élèvent aujourd'hui les grandes cités de l'Union américaine. Les Normands, au contraire, tournant au sud-est, avaient longé les côtes d'Espagne, et, arrivés en face du détroit de Gibraltar, au lieu d'entrer dans la Méditerranée, domaine incontesté des Italiens, des Provençaux et des Catalans, n'avaient pas craint de s'aventurer vers les rivages africains. Les Dieppois atteignirent, en 1364, la Guinée, d'où ils rapportèrent de la poudre d'or, de l'ivoire, du poivre, de l'ambre gris; et un gentilhomme des environs de leur ville, Jean de Béthencourt, fit en 1402 la conquête des Canaries. Associés aux Rouennais, ils ne cessèrent, jusqu'en 1410, d'envoyer chaque année des navires à la côte d'Afrique. Les malheurs de la France, qui commencèrent alors, et les invasions anglaises, firent tomber ce trafic. Les Dieppois avaient si bien, par

jalousie commerciale, gardé le secret de leur découverte, qu'ils en ont perdu l'honneur.

Il y avait cependant des yeux qui voyaient passer ces navires et des hommes qui s'indignaient qu'on vînt de si lointains pays recueillir des profits que la nature semblait avoir réservés à un autre peuple. Après avoir conquis leur sol sur les musulmans, les Portugais s'étaient trouvés arrêtés par les progrès parallèles des chrétiens espagnols. L'Afrique était devant eux. On y trouverait des conquêtes à faire, des richesses à gagner, des âmes à convertir; les plus savants et les plus intrépides parlaient de tourner le continent, comme autrefois les Phéniciens; de s'ouvrir une route vers les pays qui produisaient les denrées que les musulmans laissaient à peine passer par Alexandrie, et que Venise vendait si cher; enfin, d'aller à la recherche de ce royaume du prêtre Jean, dans l'Afrique orientale (l'Abyssinie), dont beaucoup parlaient, que nul n'avait vu, et qui semblait attendre les nations chrétiennes pour les conduire à la conquête de l'Orient.

Par toutes ces causes, la nation portugaise fut saisie, au quinzième siècle, d'une ardeur aussi vive qu'à l'époque des croisades. L'infant don Henri, troisième fils du roi Jean Ier, régularisa ce mouvement. Il vint s'établir à l'extrémité du continent, près du cap Saint-Vincent, et là, en face de ces mers inconnues, que son regard sondait sans relâche, il ne cessa, pendant plus de quarante ans, d'y lancer d'intrépides marins. Le clergé unit son influence à celle du prince. Chaque départ était béni, chaque navire consacré, chaque escadre portait ses prêtres à côté de ses marins, comme dans chaque colonie, s'élevait une église entre la citadelle et le comptoir. Les premiers qui partirent, sous la direction de l'infant, en 1419, découvrirent une île qu'ils nommèrent Madère (en portugais *Madeira*, bois) parce qu'elle était couverte de forêts. Ils mirent le feu à ces bois impénétrables; la tradition fait durer sept ans l'incendie, et attribue aux cendres cette fertilité qui valut à Madère le surnom de Reine des îles; l'infant y fit porter de Grèce des plants de vignes, de Sicile et de Chypre des cannes à sucre: cette dernière culture a émigré de l'île, la première y prospère encore. Douze ans plus tard, les Açores étaient trouvées, et les Portugais doublaient le fameux cap Boïador, qui, battu d'une mer orageuse, avait fait reculer jusque-là les plus hardis navigateurs (1433). Après ce travail d'Hercule, comme l'appelèrent les écrivains du temps, ils franchirent en tremblant le tropique (1446), au delà duquel, leur disait-on, les blancs deviendraient semblables aux nègres; en 1484, ils touchèrent à la Guinée, où ils trouvèrent cet or que les Anglais monnayèrent et nommèrent guinée d'après le pays d'où on l'avait tiré; enfin, en 1486, Barthélemy Diaz reconnut le cap qui termine l'Afrique au midi, où le Camoëns, chantre de ces voyages, plaça plus tard dans ses *Lusiades* la sinistre figure du géant Adamastor. Barthélemy appela ce cap, jusqu'alors redouté, le cap des Tempêtes; le roi Jean II lui donna son vrai nom, celui qui est resté: cap de Bonne-Espérance.

Enfin partit de Lisbonne, le 8 juillet 1497, une escadre de quatre petits navires, de moins de 100 tonneaux, montés par 160 hommes d'équipage et commandés par Vasco de Gama. La veille du départ, Gama avait communié, et un couvent fut établi à l'endroit où il avait quitté le rivage. Le 20 mai 1498, il laissait tomber l'ancre devant la grande ville de Calicut. Les marchands arabes exploitaient seuls pour l'Occident, depuis le douzième siècle, le commerce de l'Inde; jaloux de voir survenir des rivaux, ils entravèrent par leurs intrigues les négociations de Gama avec le zamorin, ou roi de Calicut; et ses navires, au retour, rapportèrent peu de richesses, mais une immense espérance (1499).

Cabral, d'Almeida, surtout le grand Albuquerque et Jean de Castro, fondèrent l'empire colonial des Portugais. De Lisbonne au cap de Bonne-Espérance, du cap de Bonne-Espérance à l'Hindostan, de l'Hindostan à Malacca, et dans l'Indo-Chine jusqu'au Japon, il n'y eut pas un point important qu'ils n'occupassent. On a peine à concevoir comment un si petit peuple put, en moins d'un demi-siècle, couvrir de ses comptoirs ou dominer par ses forteresses un littoral de 4000 lieues, malgré de si vives et de si nombreuses résistances. Mais il faut songer à quel point, pour la foule, l'amour du lucre devait être excité par cette grande révolution commerciale, et aussi quel héroïsme patriotique et religieux animait les premiers conquérants de l'Inde. L'homme trouve dans les grandes idées morales une force invincible. Les Gama, les Cabral, les Albuquerque, les Jean de Castro se regardaient comme les apôtres armés de la civilisation et de la foi; et à leur suite, en effet, vinrent ces hommes qui ont créé une espèce nouvelle de héros, les missionnaires.

Cette fortune du Portugal était la ruine de Venise. La vieille reine de l'Adriatique et de la Méditerranée se débattit douloureusement contre la nécessité qui la tuait. Elle essaya de la force, et s'unit à Soliman pour faire sortir d'Égypte un puissant armement qui chassât de la mer des Indes les nouveaux venus dont l'audace détournait sur Lisbonne tout le commerce d'Alexandrie. La tentative échoua. Elle eut recours à la prière et demanda aux Portugais de l'associer à leurs entreprises, ils refusèrent; de leur acheter à prix fixe les denrées apportées à Lisbonne, nouveau refus. Alors elle usa de la seule arme qui lui restât, et qui tourna contre elle: elle affranchit de tout droit les marchandises qui arrivaient par l'Égypte, et surtaxa celles qui venaient par le Cap. Mais les unes étaient de jour en jour plus rares, les autres plus abondantes; Lisbonne devint le grand et à peu près l'unique entrepôt des denrées de l'Orient. Les Hollandais vinrent les y acheter, et de là les répandirent par toute l'Europe, à la place des marchands italiens.

Trouver le chemin de l'Inde par l'est fut l'idée de tous les navigateurs portugais; le trouver par l'ouest fut l'idée de Colomb. Marin à quatorze ans, le Génois Christophe Colomb fut préoccupé de bonne heure de la sphéricité de la terre et de la possibilité d'en faire le tour. On supposait l'Inde fort étendue vers l'est, par la nécessité de faire contre-poids au continent européen. On avait vu les flots apporter de l'Occident des bois sculptés, des arbres déracinés, et même deux cadavres d'hommes différents des Européens. Il s'agissait donc d'atteindre le continent indien sans tourner l'Afrique, en traversant l'Atlantique jusqu'alors inexploré. Colomb présenta son projet au sénat de Gênes, qui le repoussa comme le rêve d'un fou; au roi de Portugal, Jean II, qui essaya de le lui dérober; au roi d'Angleterre, Henri VII, qui hésita, calcula la dépense et ne fit rien; enfin aux souverains d'Espagne, Isabelle

et Ferdinand; ceux-ci, occupés du siége de Grenade, refusèrent longtemps de l'écouter. Les savants de l'époque lui faisaient des objections terribles : « Comment vous tiendrez-vous la tête en bas? Comment remonterez-vous la surface convexe du globe? » Un seul homme, le prieur Juan Pérès, comprit Colomb et le fit comprendre à Isabelle. Grenade conquise, cette grande reine appela le Génois, qui, inébranlable dans son idée, était déjà en route pour la porter ailleurs. Ferdinand et Isabelle, *Souverains de l'Océan*, nommèrent Colomb *grand amiral de toutes les mers et vice-roi des terres qu'il découvrirait*. La Castille fit le sacrifice de 100 000 livres, et trois pauvres vaisseaux, *la Sainte-Marie*, montée par Colomb, *la Pinta* et *la Nina*, par les frères Pin-



Colomb planta son drapeau sur le rivage et remercia le ciel (octobre 1492). (Page 225, col. 1.)

çon, partirent le 3 août 1492 du port de Palos; ils relâchèrent aux Canaries. A partir de ces îles ils se lançaient dans l'inconnu. On cingla vers l'ouest durant trois semaines. A plusieurs reprises, des oiseaux, de grandes herbes firent croire qu'on approchait d'une terre; mais ces espérances s'évanouissaient comme celles du voyageur trompé par le mirage du désert. On allait toujours; mais à mesure qu'on s'éloignait du monde connu pour s'enfoncer dans l'immensité, l'inquiétude, la terreur s'emparaient des esprits. Bientôt l'équipage se révolte, veut retourner, et Colomb ne l'en dissuade qu'à force de fermeté. Le drame émouvant des trois jours n'est qu'une amplification de l'historien anglais Robertson. Enfin, dans la nuit du 11 octobre, un matelot de *la Pinta*, qui était en avant, cria : *Terre !* et au point du jour, les Espagnols découvrirent un

île délicieuse. Colomb tomba à genoux sur le rivage et remercia le ciel. Il était dans la petite île de Guanahani, une des Lucayes, ou Bahama. En descendant moins vers le sud, il eût trouvé plus tôt le continent américain.

C'est le sort des inventeurs de découvrir quelquefois plus qu'ils ne cherchent : fortune, au reste, qui n'arrive qu'aux génies créateurs. Colomb crut toujours avoir touché au continent indien, et comme lui nous appelons encore cette terre nouvelle les Indes occidentales. Il y fit quatre voyages, et fut récompensé d'avoir donné un monde à l'Espagne par une prison et des chaînes.

La postérité a consacré une autre injustice, celle qui a donné à l'Amérique le nom du Florentin Amerigo



Retour de Christophe Colomb.

Vespucci, qui, en 1497 ou 1499, toucha au continent et publia la première relation répandue en Europe sur ces terres nouvelles.

La route une fois trouvée, les découvertes se succédèrent rapidement. En 1513, Balboa traverse l'isthme de Panama et aperçoit le premier le grand Océan, dont il prend possession au nom de la couronne d'Espagne, en entrant dans ses flots l'épée à la main. En 1518, Grivalja découvre le Mexique, et Fernand Cortez en commence presque aussitôt la conquête.

Le Mexique, où nos soldats sont aujourd'hui, était depuis cent trente années le plus puissant Etat de l'Amérique par le nombre de ses habitants, leur courage et même leur civilisation. Cortez n'avait que 700 sol-

dats, 18 chevaux et 10 pièces de campagne. Mais la supériorité des armes et de la discipline, l'audace et le sang-froid du chef, sa politique impitoyable, et, plus que tout cela, l'étonnement presque superstitieux des indigènes à la vue des hommes blancs qui portaient le tonnerre dans leurs mains, rendaient inévitable la victoire des Espagnols. Cortez aborda, au mois d'avril 1519, non loin de Tabasco, et longea le golfe jusqu'au lieu appelé Saint-Jean-d'Ulloa, qui devint le port d'une nouvelle ville, la Vera-Cruz, que Cortez y fonda. Alors il brûle ses vaisseaux pour ne laisser aux siens d'autre espérance que la victoire, et attaque d'abord l'aristocratique république de Tlascala. Il en épouvante les guerriers avec ses canons, et après avoir forcé 6000 d'entre eux à le suivre comme auxiliaires, il s'avance sur Mexico, la capitale de l'empereur Montézuma. Cette ville, située sur un lac, défendue par plus de 300000 habitants, n'était accessible que par une étroite chaussée. Cortez se dit l'ami de Montézuma, entre à ce titre dans Mexico, et, un jour, suivi de 50 Espagnols seulement, pénètre dans le palais de l'empereur, s'empare de sa personne, et l'oblige à se reconnaître vassal et tributaire de Charles-Quint (1519).

Le gouverneur de Cuba, Velasquez, jaloux de ses succès, envoie contre lui une armée de plus de 1000 Espagnols. Cortez les gagne et triple ses forces. A ce moment éclate une patriotique révolte des Mexicains : Montézuma est tué en voulant apaiser le peuple, et les Espagnols sont chassés de Mexico; mais la sanglante victoire d'Otumba les ramène sous les murs de cette ville, qu'ils prennent le 13 août 1521, et le nouvel empereur Guatimozin est placé, avec son premier ministre, sur des charbons ardents, pour être contraint d'avouer où il a caché ses trésors. La douleur arrachait des plaintes au ministre : *Et moi*, dit Guatimozin, *suis-je sur un lit de roses?* Le Mexique n'était plus qu'une province espagnole.

Cortez eut le sort de Christophe Colomb : il fut dépouillé du commandement, revint en Espagne, et, pour obtenir une audience, dut fendre la presse qui entourait le carrosse de Charles-Quint. En le voyant debout sur le marchepied de la portière, l'empereur demanda quel était cet homme : « C'est, répondit Cortez, celui qui vous a donné plus d'États que vos pères ne vous ont laissé de villes. » Cette réponse acheva sa disgrâce; il mourut dans le délaissement.

Pendant que Fernand Cortez soumettait le Mexique, le Portugais Magellan, passé au service de l'Espagne, entreprenait de faire le tour du monde, et d'atteindre par l'ouest ces îles innombrables de l'océan Pacifique, où les Portugais arrivaient par l'est, afin d'en disputer à ceux-ci la conquête. Parti le 20 septembre 1519, il découvrit, le 21 octobre 1520, le détroit qui porte son nom, entre l'Amérique méridionale et la Terre de Feu, traversa l'océan Pacifique et aborda, en mars 1521, aux Philippines. Il périt dans un combat contre les naturels de ces îles; mais son lieutenant, del Cano, acheva l'entreprise. L'escadre, continuant de cingler à l'ouest, aborda aux îles Moluques, au grand étonnement des Portugais, qui ne pouvaient comprendre qu'elle fût arrivée à Tidor par la mer orientale, et elle rentra en Espagne en doublant le cap de Bonne-Espérance, onze cent vingt-quatre jours après qu'elle en était partie.

Le Vénitien Jean Cabot, au service du roi anglais Henri VII, découvrit Terre-Neuve en 1497 : son fils Sébastien, qui posa le problème, résolu seulement depuis quelques années, *du passage du nord-ouest*, reconnut la baie d'Hudson. En 1524, le Florentin Verazzani prit possession de Terre-Neuve au nom de la France, et en 1534 Jacques Cartier, de Saint-Malo, découvrit le fleuve Saint-Laurent et le Canada : Québec n'y fut fondé qu'en 1608, sous Henri IV. Ainsi les deux peuples qui devaient se disputer avec tant d'acharnement l'Amérique du Nord y étaient arrivés au commencement du quinzième siècle, mais ne s'y établirent à demeure que vers la fin.

Ces découvertes eurent des résultats considérables. Elles livrèrent à l'activité européenne l'antique Orient, qui depuis des siècles sommeillait, et un monde nouveau. L'Amérique, repeuplée de colons européens, et placée à égale distance des deux bords opposés de l'ancien continent, deviendra la demeure de puissantes sociétés, qui prendront leur part dans l'œuvre de la civilisation générale.

Elles changèrent complétement la marche et la forme du commerce du monde. Au commerce de terre, qui s'était maintenu jusqu'alors comme le plus conforme aux habitudes et aux besoins des peuples, fut substitué le commerce maritime. Les villes de l'intérieur des continents déclinèrent, celles des côtes grandirent. En outre, l'importance commerciale attribuée aux différents pays, en raison de leur situation géographique, se trouva distribuée d'une manière toute nouvelle. Elle passa, en Europe, des pays situés sur la Méditerranée aux pays situés sur l'Atlantique, des Italiens aux Espagnols et aux Portugais; plus tard, de ceux-ci aux Hollandais, aux Anglais et aux Français. Plus les relations commerciales des peuples se multiplieront, plus l'empire de la mer sera près de dominer l'empire de la terre, et l'on verra une île perdue dans les brumes de l'Occident devenir, grâce au négoce, une des puissances prépondérantes de l'Europe.

Elles développèrent la richesse mobilière, qui est devenue la grande puissance des sociétés modernes. Tandis, en effet, que les Portugais créaient le grand commerce maritime, les Espagnols découvraient les inépuisables mines du Pérou et du Mexique, et jetaient dans la circulation européenne une masse énorme de numéraire[1] qui pr duisit la même révolution économique que l'or de l'Australie et de la Californie produit de nos jours. « De 1515 à 1560, dit Bodin, il y eut plus d'or en France qu'on n'eût pu en recueillir auparavant en deux cents ans. » Aussi le prix de toutes choses, et en particulier celui des salaires, s'éleva. L'agriculture, l'industrie et le commerce eurent les capitaux dont ils ont besoin pour prospérer, et le protestantisme leur donna, dans les pays où il s'établit, par la diminution des jours fériés, par la fermeture des couvents, plus de travail et plus de bras pour produire. « La tierce partie du royaume, dit un contemporain, fut défrichée en douze ans; et pour un gros marchand qu'on trouvait à Paris, à Lyon ou à Rouen, on en trouva cinquante sous Louis XII qui faisaient moins de difficultés d'aller à Rome, à Naples, à Londres, qu'autrefois à Lyon ou à Genève. » C'est donc, encore comme de nos jours, les facilités de communications qui se multipliaient en

1. De 1532 à 1848 ces mines ont produit 122 millions de kilogrammes d'argent et 3 millions de kilogrammes d'or.

même temps que s'accroissaient la production et le bien-être général.

Alors aussi ce phénomène économique eut des conséquences sociales, et ce qui s'achève aujourd'hui commença.

Le moyen âge n'avait connu que la richesse territoriale, et elle était tout entière aux mains des seigneurs; l'industrie, le commerce, facilités par l'abondance des capitaux, protégés par l'ordre que les rois mettront dans l'État, vont créer dans l'Europe moderne la richesse mobilière, qui sera aux mains des bourgeois. La première était immuable et ne sortait point des familles qui la détenaient; la seconde sera accessible à tous, et ne restera dans les mêmes maisons qu'à la condition qu'y restera aussi ce qui l'y a amenée : le travail, la bonne conduite, la probité et l'intelligence. L'insurmontable barrière qui jadis parquait chacun dans sa condition est donc tombée. Cela aussi était un signe des temps nouveaux.

Enfin, comme le système de colonisation des modernes différait beaucoup de celui des anciens, il produisit une politique coloniale particulière qui a régné trois siècles, et n'est pas tombée partout. Les colonies modernes furent considérées comme des moyens d'exploiter les pays découverts au seul profit de la métropole qui en accorda le commerce exclusif soit à une seule ville, comme Lisbonne et Séville, soit à des compagnies privilégiées, comme celles de France, d'Angleterre et de Hollande, qui, le plus souvent, firent de mauvaises affaires, tout en empêchant les colonies d'en faire de bonnes.

Si la mer était alors sillonnée par plus de vaisseaux, la terre l'était par plus de voyageurs et de marchandises. L'Université de Paris, reprenant une idée fort ancienne, avait établi des relais sur toutes les routes du royaume, pour faciliter la correspondance de ses étudiants avec leurs familles. Louis XI comprit combien serait utile au gouvernement une pareille institution, et, en 1674, il créa les *postes* pour le service des dépêches du roi et du pape; plus tard elles se chargèrent des lettres des particuliers. L'institution parut bonne et on l'imita, d'abord en Allemagne, peu après dans les autres États.

« Les fleuves, a dit Pascal, sont des grands chemins qui marchent tout seuls. » C'est vrai; mais parfois ils marchent mal, sur des bas-fonds ou des rapides, et ils ne vont que dans certaines directions. Les canaux vont partout. Les anciens n'avaient construit que des canaux de dérivation, sur un terrain de même niveau; ils ne connaissaient point les écluses, au moyen desquelles on rachète la différence du niveau des rivières, et on fait passer des bateaux par-dessus les montagnes. Les écluses à sas et à réservoirs d'eau qui les alimentent furent imaginées, au quinzième siècle, par deux mécaniciens de Viterbe, dont le nom est resté inconnu. Cette invention conduisait à l'idée de réunir dans de vastes bassins, au point de partage de deux versants, les eaux des hauteurs voisines, afin d'alimenter les deux branches du canal descendant en sens contraire. Dès 1481, Venise construisait un canal à écluses; trente-cinq ans plus tard, François Ier appelait en France Léonard de Vinci, non moins célèbre comme ingénieur que comme peintre. Mais les guerres suscitées par l'ambition de la maison d'Autriche et par les querelles religieuses arrêtèrent pendant un siècle l'essor de cette utile découverte. Ce fut Henri IV qui fit construire le premier canal à point de partage, celui de Briare, entre la Seine et la Loire.

Par les postes, par les canaux, un moyen de communication plus rapide pour les affaires et pour les produits était trouvé. A l'aide des lettres de change, des banques de dépôt et de crédit, les capitaux circulèrent comme les denrées; et les assurances pratiquées d'abord à Barcelone et à Florence, plus tard à Bruges, commencèrent le grand système de garanties qui, aujourd'hui, donne au commerce tant d'audace et de sécurité.

Par toutes ces choses, les relations entre les citoyens se multipliant, l'État deviendra plus fort; et plus de liens unissant les peuples, l'Europe formera un grand corps de nations qui seront toutes solidaires, en attendant qu'elles ne forment plus qu'une seule famille.

§ 2. RÉVOLUTION DANS LES LETTRES OU LA RENAISSANCE.

Cette ardeur des hommes d'action qui les poussait à sortir des sentiers battus pour se jeter en des voies non frayées était partagée par les hommes d'étude. Le moyen âge, avons-nous dit, se mourait. L'État avait déjà revêtu, on vient de le voir, une forme nouvelle, et de celle qui l'avait longtemps enveloppé, il ne subsistait que des débris. Les esprits, retenus encore dans les mille liens de l'idée ancienne, faisaient aussi effort pour les briser. Les rois avaient mené la première guerre; tout le monde, poëtes, artistes, docteurs menaient la seconde, mais sans règle, à l'aventure, et dans cette liberté même d'autant plus héroïques ou charmants.

Cette révolte contre les vieilles dominations a reçu son vrai nom, la Renaissance. C'est le réveil radieux de la raison humaine, le printemps de l'esprit. Après un rude et long hiver, voici la terre qui se ranime au soleil du renouveau. Une séve généreuse circule dans son sein; elle se pare d'une végétation capricieuse, mais féconde, qui recouvre et cache le vieux sol, en s'appuyant sur lui, comme ces plantes vigoureuses qui, nées au pied d'un chêne antique, l'embrassent et le tuent sous l'étreinte de leurs rameaux plus jeunes. Tout est renouvelé, arts, sciences, philosophie; et le monde, arrêté pendant deux siècles dans les bas-fonds qu'il a trouvés au bout de sa route à travers le moyen âge, se remet en marche pour remonter dans la lumière et l'air pur.

Un caractère particulier à cette révolution, qui fait du seizième siècle un des grands siècles de l'histoire, c'est que les hommes de cet âge regardaient plus dans le passé que dans l'avenir. Ils ne croient pas encore à eux-mêmes, comme feront leurs arrière-neveux. S'ils quittent les maîtres qu'ils suivaient naguère, c'est pour se mettre à l'école de maîtres plus anciens. Tout en aspirant après un autre monde ils le cherchent, non en avant, mais en arrière. Comme Colomb, ils ne croyaient aller que vers la terre antique, et, sur leur route, ils trouvèrent une terre nouvelle.

Rassasiés des vaines disputes de la scolastique et des arguties de l'école, qu'un latin barbare enveloppait encore d'ombres épaisses, fatigué de se mouvoir dans le vide et les ténèbres, on se précipitait vers les pures lumières de l'antiquité retrouvée. La découverte d'un manuscrit latin ou d'une statue grecque causait la joie

d'une victoire. On ne créait pas encore, on imitait toujours. Mais ce pas en arrière était aussi un pas en avant. Car aller à l'antiquité, c'était retourner au beau, au vrai, à l'indépendance de l'esprit, à ce rationalisme enfin, qui, après avoir été la loi de la civilisation gréco-latine, allait devenir celle des sociétés modernes.

Cependant quelques hommes supérieurs eussent seuls vécu de l'esprit nouveau sans une invention admirable : par elle ce qui serait resté le bien d'un petit nombre, put devenir le domaine de tous.

En 1436, Jean Gutenberg, de Mayence, établi à Strasbourg, perfectionna les procédés de Laurent Coster, de Harlem, et créa l'art typographique en créant les caractères mobiles. Quatorze ans après, il s'associa avec le banquier mayençais Faust et avec Schœffer, habile calligraphe, qui ajouta de nouveaux perfectionnements à la fonte des caractères et inventa probablement le moule mobile à la main à peu près semblable à celui qui est encore en usage aujourd'hui. Dès lors l'imprimerie était trouvée; les *Lettres d'indulgence* et la *Bible* de 1454 en sont les plus anciens monuments. Cet art merveilleux se répandit avec rapidité en Allemagne, en Italie, en France, en Suisse, en Angleterre, et bientôt dans toute l'Europe chrétienne. Le prix des livres baissa subitement dans une proportion énorme, et des imprimeurs, qui furent en même temps des érudits de premier ordre, les Alde Manuce en Italie, les Estienne en France, et les Froben en Suisse, popularisèrent par le bon marché les chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité, dont ils donnèrent des éditions aussi remarquables pour la pureté du texte que pour la perfection typographique. Il est facile d'apprécier



Statue de Gutenberg, à Mayence.

les rapides progrès de l'imprimerie, et l'influence soudaine qu'elle exerça sur la civilisation, par ce fait que le seul Josse Bade, à Paris, ne publia pas moins de 400 ouvrages, la plupart in-folio. En 1529, les *Colloquia* d'Érasme furent tirés à 24 000 exemplaires, tant les peuples étaient avides d'apprendre ; « car ils commençaient à s'apercevoir, dit le docteur catholique Lingard, que leurs ancêtres avaient vécu dans l'esclavage de l'esprit comme dans la servitude du corps.»



Monument des premiers imprimeurs à Francfort.

Dès 650 on fabriquait à Samarcande et à Bockara du papier avec de la soie. En 706, Amrou, à la Mecque, substitua le coton à la soie. Ce papier de coton ou de Damas, comme on l'appelait, fut connu d'assez bonne heure en Europe. Les Grecs l'importèrent dans l'Italie méridionale, où les rois normands de Naples l'employèrent fréquemment dans leurs diplômes. Les Arabes

l'avaient introduit en Espagne; mais l'Espagne, ayant beaucoup de lin et de chanvre, préféra le papier de linge, qui, au treizième siècle, fut employé en Castille, et de là pénétra en France et dans le reste de l'Europe. Cependant le parchemin garda longtemps la prééminence, à cause de sa solidité. Il était interdit aux notaires d'employer d'autre substance pour leurs actes authentiques. C'est seulement à la fin du quinzième siècle que le triomphe du papier fut décidé, quand l'imprimerie, prenant l'essor, eut besoin d'une matière d'un prix peu élevé pour recevoir l'empreinte des caractères.

L'Italie s'empara avidement de l'invention nouvelle. Dès 1465, il y avait des imprimeurs à Rome; il y en eut en 1469 à Venise et à Milan : Paris n'eut les siens que l'année suivante. C'est que nulle part le culte de l'antiquité n'était aussi ardent, la recherche des manuscrits aussi vive. L'Italie semblait vouloir échapper au spectacle de ses vices et de sa dégradation en revivant dans les temps anciens dont elle exhumait pieusement les restes. Dans toutes les villes on restaurait les écoles, on fondait des bibliothèques. A Rome, le pape Eugène IV rétablissait l'université romaine, et Nicolas V envoyait de tous côtés des savants à la découverte des manuscrits; Jules II, au milieu de ses négociations et de ses guerres, trouva le temps d'attirer et de retenir à sa cour une foule d'hommes éminents par leur érudition, leur intelligence du beau et leur génie. Une chose suffit à sa renommée : il a commencé Saint-Pierre de Rome, et chargé Michel-Ange d'en élever la coupole. « Les belles-lettres, disait-il, sont de l'argent aux roturiers, de l'or aux nobles et des diamants aux princes. » Le jour où l'on retrouva le Laocoon dans les Thermes de Titus, il fit sonner les cloches de toutes les églises de Rome. Léon X, issu de la famille des Médicis, fut bien plus le prince des lettres et des artistes que le pontife des chrétiens. « Favoriser les progrès des lettres, disait-il lui-même, est une partie importante des devoirs pontificaux. » Raphaël peignit pour lui les fresques du Vatican, Michel-Ange celles de la chapelle Sixtine, et il achetait 500 sequins un exemplaire manuscrit des cinq premiers livres de Tite Live, qu'il se hâtait de faire imprimer. On donne parfois son nom à ce siècle; c'est une flatterie, mais ce n'est pas une injustice.



Alde Manuce.

Ce réveil du goût pour l'érudition antique n'était malheureusement pas, chez les Italiens, le réveil des mâles vertus et des fortes pensées de Rome et d'Athènes. Aussi la littérature italienne, plus savante au seizième qu'au quatorzième siècle, fut-elle moins originale et moins virile; les caractères les plus fortement trempés s'abandonnaient eux-mêmes. Ainsi Machiavel compromit d'abord son vigoureux esprit dans les productions les plus légères, et, lorsque la souffrance personnelle eut réveillé en son âme le sentiment des douleurs de la patrie, il débuta dans ses œuvres politiques par un livre qu'on voudrait prendre pour un acte de désespoir : le livre du *Prince*. Il y réduit en théorie, dans un style

froid et expéditif comme elle, cette politique d'égoïsme et de cruauté qui faisait de la perfidie un art, de l'assassinat un moyen, et qui immolait au but toutes les notions de l'honnête. Condamnons ce livre pervers « qui enseignait à ravir aux riches leurs biens, aux pauvres leur honneur, à tous la liberté, » mais en reconnaissant qu'il accuse autant le siècle pour lequel il fut composé que la main qui l'a écrit : siècle de Léon X, qui donne un sauf-conduit à un cardinal et le fait tuer à l'arrivée ; de César Borgia, qui trompe et empoisonne les seigneurs de la Romagne ; de Ferdinand de Naples, qui attire ses nobles à une fête et les y égorge ; de Ferdinand le Catholique, qui s'honorait d'être perfide ; de ceux enfin qui organisèrent l'abominable guet-apens de la Saint-Barthélemy. Le succès était tout, la moralité rien. Notre Montaigne trouvait lui-même les vices nécessaires. « Le bien public, ose-t-il dire, requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre. » Et il n'est pas sans estime pour « ces citoyens plus vigoureux et moins craintifs qui sacrifient leur honneur et leur conscience, comme ces autres anciens sacrifièrent leur vie pour le salut de leur pays. »

Voilà le monde tel qu'il sortait du moyen âge et que nous avons eu à purifier.

A cette époque trois pays seulement pensent et produisent : l'Italie est le premier, la France le second, l'Allemagne vient ensuite. Pour l'Angleterre, elle cicatrise ses blessures de la guerre des Deux-Roses, et l'Espagne a les yeux bien moins sur l'antiquité que vers l'Amérique et ses mines, vers l'Italie et les Pays-Bas, avec leurs riches cités et leurs plantureuses campagnes où les bandes de Charles-Quint aiment tant à faire la guerre et le pillage.

En France, au quinzième siècle, les études littéraires se bornaient, sauf pour quelques rares esprits, aux subtilités de la scolastique, enseignées dans un latin barbare. Les sciences sans méthode allaient à l'aventure livrées à de superstitieuses pratiques. La langue française avait de la naïveté, des tours vifs, mais elle manquait d'ampleur, d'élévation, de netteté. Si l'imagination, le bon sens, la gaieté gauloise perçaient dans les écrits en vers et en prose, la trivialité, la diffusion, le mauvais goût déparaient les meilleurs livres. Mais l'antiquité retrouvée, les écrivains allèrent puiser à cette source féconde, et le génie de la France s'y retrempant mieux que celui d'aucune autre nation moderne, commença d'y prendre cette haute raison, cette mesure, cette limpide clarté qui lui ont valu l'empire pacifique de l'Europe.

François Ier, qu'on a appelé le *Père des lettres*, ne créa point le mouvement qui de lui-même se produisait, mais il y aida. La vieille Université de Paris, avec sa Faculté de théologie, la Sorbonne, ne pouvait changer d'esprit et de méthode. Sur le modèle des académies d'Italie, et par le conseil du savant Budé, le roi fonda, en 1530, un établissement tout laïque, le *Collége des trois langues* ou *Collége de France*. L'hébreu, le grec, le latin, la médecine, les mathématiques, la philosophie, tout ce qui était nouveau ou qui se frayait des voies nouvelles y fut enseigné gratuitement. L'hébraïsant Vatable, l'helléniste Danès, le mathématicien et l'orientaliste Postel, le savant Turnèbe et le disert Lambin, virent accourir à leurs doctes leçons ces élèves à qui l'Université mesurait si parcimonieusement la science, et qui un moment purent espérer d'y entendre l'homme qui fut, à certains égards, le Voltaire de ce siècle, Érasme de Rotterdam. Le roi lui offrit la direction du nouveau collége ; il ne l'accepta pas.

Un établissement modèle d'imprimerie, riche de caractères de toutes les langues, et en état d'entreprendre ce qui dépassait les forces de l'industrie particulière, eût été l'appendice nécessaire du Collége de France ; François Ier ne céda pas l'*Imprimerie royale*, qui ne date que de Louis XIII, en 1640, mais il fit graver et fondre, d'après les belles formes des types vénitiens d'Alde Manuce, les caractères de Garamond, qui, par son ordre, les confiait aux imprimeurs les plus distingués, dits *imprimeurs royaux*, pour servir aux belles éditions publiées par ces établissements particuliers. Il acheta des manuscrits d'auteurs anciens en Italie, en Grèce, en Asie, afin d'accroître la richesse naissante de la Bibliothèque royale, et il en fit éditer un grand nombre. La famille des Estienne acquit une juste célébrité par la beauté et la correction des ouvrages sortis de ses presses. L'érudition française commença alors ces grands travaux qui la mirent durant trois siècles à la tête de la science européenne ; Danès, Postel, Dolet, le grand cicéronien Budé, le premier helléniste de l'Europe, Lefèvre d'Étaples, et vingt autres, éditèrent, avec notes et commentaires, une foule d'ouvrages des deux antiquités, sacrée et profane. Rendons leur place, dans le grand travail de la civilisation du monde, à ces infatigables ouvriers. Ils ont l'air de ne remuer que des débris mutilés, et, pâles fantômes, de ne vivre qu'avec les morts ; mais c'est l'engrais fécond de la sagesse antique qu'ils recueillent et répandent à pleines mains sur les terres nouvelles. Ce sont les tronçons épars de l'humanité qu'ils rapprochent, et les liens brisés des siècles et des grandes familles humaines qu'ils renouent. Les publications érudites, si étrangères, ce semble, à la vie de chaque jour, jetèrent en effet, dans la circulation intellectuelle, des idées, des connaissances et des formes de style qui devaient renouveler la littérature entière. Déjà même quelques-uns vont plus loin et regardent par delà Rome et la Grèce. Postel visite l'Asie, apprend l'hébreu, l'arabe, l'arménien. C'est l'orient qui s'entr'ouvre ; mais il défendra trois siècles ses mystères qui ne seront révélés qu'à notre génération. Ce contact de l'antiquité ranima et fortifia l'esprit français. Il eut alors les modèles et les guides qui lui avaient manqué, et il put commencer son premier grand âge littéraire. Dès ce siècle, il parcourut avec honneur et parfois avec gloire presque tout le champ littéraire.

L'étude qui, au seizième siècle, prend le pas sur les autres, est celle du droit. L'Italien Alciati, appelé en 1529 à Bourges, par François Ier, appliqua la philologie, ou la connaissance des langues, à l'étude des lois ; ses disciples allèrent plus loin. Le grand Cujas restitua, à force d'érudition, le texte des jurisconsultes romains, et fonda la science si féconde de l'histoire du droit, « cet hameçon d'or, comme il appelle l'histoire, avec lequel on saisit la force réelle et la science des lois. » Pierre Pithou (1596), Denis Godefroy, qui donna son *Corpus juris* en 1586, le profond Doneau (1591), François Hottman (1590), rendirent d'autres services. Celui que ses contemporains appelèrent le prince des jurisconsultes, Dumoulin, avocat au parlement de Paris, fit jaillir la lumière du droit français du ténébreux chaos de nos coutumes. Grâce aux travaux de ces savants hommes, les Ollivier, les Michel de l'Hôpital, les Harlay, les de Thou, profonds jurisconsultes ou

magistrats austères et dévoués, purent, au milieu des plus affreuses discordes religieuses, améliorer la loi civile et préparer l'unité rationnelle du droit français.

Le moyen âge ne connaissait point Platon, Aristote régnait seul. Ramus, éclairé par la lecture des livres du disciple Socrate; secoua le premier en France le joug de cette superstitieuse adoration pour le Stagirite et ses lourds interprètes. Combattre Aristote par Platon, c'était substituer une autorité à une autre; mais cette domination divisée était moins pesante, et, passant entre les deux maîtres, l'esprit pourra aller chercher lui-même la vérité, au lieu de la recevoir toute faite de leurs mains. C'est ce que Ramus conseille déjà : « Pourquoi, dit-il, ne pas discuter avec la liberté du bon sens, plutôt qu'avec l'esprit de la soumission servile à l'autorité des maîtres? pourquoi ne pas socratiser un peu? » Au siècle suivant, Descartes socratisera beaucoup.

Les lettres ne pouvaient rester étrangères à cette renaissance, qui se montrait avec tant d'éclat dans le domaine de l'art et de la science. Seulement, les *Essais* de Montaigne exceptés, le fond vaut mieux que la forme. Ce siècle a beaucoup pensé; mais en général, la langue lui fait défaut, et ce désaccord l'empêche d'atteindre à ce qu'il trouvait si bien dans les arts, à la beauté harmonieuse. La *Vie du chevalier sans peur et sans reproche*, écrite par son secrétaire, le *Loyal serviteur*, et les Mémoires de Fleuranges, le *Jeune adventureux*, semblent le dernier écho des naïves chroniques du



Robert Estienne.

moyen âge. Ceux des frères Martin du Bellay sont l'œuvre instructive de diplomates et d'hommes d'État précieux à consulter, mais sans éclat, sans relief. Blaise de Montluc, catholique farouche, ne craint pas de prendre à César le titre de ses *Commentaires*, pour le donner à ses récits, que Henri IV appela *la Bible du soldat*. Les deux Tavannes, la Noue, qui fut un second Bayard, Vieilleville, racontent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu; d'autres feront comme eux, et la France aura dans leurs Mémoires une des branches les plus curieuses de la littérature historique. Le prudent de Thou (mort en 1617) va plus haut dans sa vaste et consciencieuse *Histoire universelle;* Brantôme descend plus bas, à l'anecdote. Ce serait Suétone, après Tite Live, si de Thou, qui écrivit malheureusement en latin, pouvait être mis à côté du grand historien de Rome. Brantôme nous mène aux *Nouvelles* ou *Heptaméron* de la reine de Navarre (morte en 1549) et à celles de Despériers (mort en 1544), pâles imitations du *Décaméron* de Boccace. Rabelais avait dédié à Marguerite son troisième livre de *Pantagruel;* cette dédicace explique les gaillardises de l'*Heptameron*. Au reste, ce sont les précieuses de l'hôtel de Rambouillet qui, au siècle suivant, ont enseigné aux femmes l'honnêteté dans les mots que le moyen âge ne connaissait guère et le seizième siècle encore moins.

Un jeune homme de dix-huit ans, Étienne de la Boétie, dans son discours sur *la Servitude volontaire* ou *le Contre un*, écrit au bruit des supplices ordonnés par le farouche Montmorency, dans Bordeaux, en 1548



Rabelais. — Jacques Amyot. — Michel Montaigne.

trouva d'énergiques et brûlantes paroles pour flétrir la tyrannie mise à la place du gouvernement. Un peu plus tard, Jean Bodin (né en 1530), dans son livre sur *la République*, c'est-à-dire sur l'organisation de l'État, étudia les différentes formes politiques, et chercha la meilleure constitution de l'autorité. Le premier de ces ouvrages n'est cependant qu'une brillante déclamation, le second qu'une ébauche incertaine.

Michel Eyquem, né en 1533, au château de Montaigne, à cinq lieues de Bergerac, et mort en 1592, fut cinq années (1580-1585) maire de Bordeaux. Mais « il s'aimait trop » pour aimer beaucoup les affaires, les ennuis qu'elles donnent, et, en de pareils temps, les périls qu'on y trouve. Une peste survenant, il fut des premiers à fuir. Que Montaigne n'ait pas été un héros, son livre suffirait du reste à nous l'apprendre. Ses *Essais* sont, par le charme du style et la finesse de la pensée, la plus instructive et la plus attrayante étude morale de l'homme, mais n'ont pas le dessein arrêté, le trait vigoureux et la logique implacable des esprits liés à une forte croyance politique ou religieuse. Il a de l'incertitude sur bien des choses: « Mon jugement, dit-il, est si également balancé en la plupart des occurrences, que je le compromettrais volontiers à la décision du sort et des dés. » Mais si les opinions des hommes lui inspirent des doutes, la vertu ne lui en donne pas; seulement la sienne est douce, point chagrine: « Qui me l'a marquée, s'écrie-t-il, de ce faux visage pâle et hideux? Il n'est rien de plus gai, plus enjoué et presque plus folâtre. La vertu n'est pas, comme dit l'École, plantée à la tête d'un mont coupé, raboteux, inaccessible; sur un rocher à l'écart, parmi des ronces, fantôme à effrayer les gens. Qui en sait l'adresse y peut arriver par des routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes. » Et il a raison, à condition cependant de ne pas s'oublier en si doux chemin et d'aller droit à l'adresse. Montaigne y va à travers « les plaines fertiles et fleurissantes, » et en route il imite « les abeilles qui pillotent deçà et delà les fleurs; mais elles en font après le miel qui est tout leur: ce n'est plus thym ni marjolaine. » Ainsi fait-il des pensées et des images qu'il rencontre dans les auteurs anciens; partout il butine et il fait sien ce qu'il prend; de sorte que le plus aimable causeur et le plus réservé, le plus prudent politique parle quelquefois le langage du philosophe indépendant: « Les princes me font assez de bien quand ils ne me font pas de mal, » ou même celui des héros lorsqu'il nous montre « ces pertes triomphantes à l'envi des victoires, » et l'homme de cœur « qui tombe obstiné dans son courage; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relâche aucun point de son assurance; qui regarde encore, en rendant l'âme, son ennemi d'une vue ferme et dédaigneuse; est battu, non pas de nous, mais de la fortune, est tué sans être vaincu. »

Les *Essais* de Montaigne avaient été précédés de la traduction des œuvres historiques et morales de Plutarque, par Amyot (1513-1593); traduction faite de génie, et qui versa dans la littérature française toute la science ancienne que le philosophe de Chéronée avait rassemblée dans ses livres. Montaigne disait de l'ouvrage d'Amyot : « C'est notre bréviaire! » Et encore: « Nous autres ignorants étions perdus si ce livre ne nous eût relevés du bourbier. Sa mercy (grâce à lui) nous osons à cette heure et parler et écrire. » Henri IV en faisait ses délices. « Plutarque, dit-il, sourit toujours d'une fraîche nouveauté. Ma mère, encore que je ne susse que bégayer, l'avait mis entre mes mains. » Nous avons plus de pruderie que Henri IV et sa mère; nous osons bien rarement le faire lire à nos enfants.

Le moyen âge ne pouvait cependant céder la place à la Renaissance sans combat. Le vieil esprit se convertit, en maugréant, au nouveau. C'est dans les œuvres de François Rabelais (1483-1553) qu'on assiste à cette bizarre lutte. D'abord cordelier, puis médecin, enfin curé, Rabelais, dans la *Vie de Gargantua et de Pantagruel*, comme dans la sienne propre, présente le chaos des éléments les plus discordants, avant leur harmonieuse fusion. Son livre, où la raison parle le langage de la folie, où le rire le plus bouffon n'est qu'une satire sanglante, unit dans une monstrueuse beauté la pensée la plus audacieuse de la Renaissance à la forme la plus grotesque qu'ait imaginée le moyen âge. Les commentateurs ont cru reconnaître dans les héros du roman les principaux personnages du temps: François Ier dans Gargantua, Louis XII dans Grandgousier, Henri II dans Pantagruel, le cardinal de Lorraine dans Panurge. Rabelais dit lui-même : « Il faut interpréter à plus haut sens ce que par aventure nous pensons dit en gaieté de cœur. » Il n'a évidemment pas la vocation du bûcher ni de la prison d'État; mais avec son visage barbouillé de lie et ses grelots, il n'en dit que mieux leur fait aux gens, plus complétement et plus hardiment que pas un.

Mais l'homme et l'œuvre méritent qu'on les regarde de plus près.

François Rabelais naquit à Chinon, en Touraine, vers 1483. Son père, aubergiste, possédait une métairie voisine de l'abbaye de Seuillé. Rabelais, sans avoir aucunement la vocation, entra chez ces bénédictins, puis au couvent de la Basmette, près d'Angers, enfin chez les cordeliers de Fontenay-le-Comte. S'il n'avait pas les goûts de son état, il avait celui de la science: il fut peu dévot, mais devint fort savant, avec une aptitude singulière pour les langues. Le chapitre du couvent, qui regardait la science comme une hérésie et le grec comme la langue de Satan, confisqua ses livres. Cela ne fit pas de lui un meilleur moine.

Le jour de la fête du couvent, avant que la foule vînt apporter ses prières et ses offrandes à saint François, le patron du lieu, Rabelais enleva la statue de la niche obscure où elle était et y substitua sa propre personne ajustée en conséquence. Son sérieux, qui n'était pas très-grand, ne put tenir aux vœux qu'on lui adressait. Il fit un mouvement. La foule criait déjà au miracle, quand un vieux moine, qui savait à quoi s'en tenir, soupçonna la ruse et fit descendre le faux saint François de sa niche. Il fut d'abord bien fouetté, jusqu'au sang, par la communauté entière, puis condamné à la prison perpétuelle, au pain et à l'eau, dans les souterrains du monastère. Il en fut tiré par quelques amis, et se réfugia près de l'évêque de Maillezais, en Poitou. Les persécutions contre les protestants commençaient. Rabelais, qui s'était déjà fait remarquer par la hardiesse de ses opinions et qui avait d'ailleurs à redouter la vengeance de l'ordre qu'il avait abandonné, quitta sa chère ville de Chinon où il avait pignon sur rue, son clos de la Devinière où il récoltait de si joli vin, son bon maître l'évêque de Maillezais, ses amis, tout ce qui l'attachait au sol natal, et s'en alla, à l'âge de quarante-deux ans, étudier la méde-

cine à Montpellier. A la première thèse qu'il entend, le nouvel élève branle la tête, hausse les épaules, grince des dents. On s'étonne ; et lui, prenant la parole, traite en maître toutes les questions de botanique médicale qui avaient été posées. Le voilà professeur au bout de quelques mois. Envoyé en ambassade par la Faculté près du chancelier du Prat, il ne peut obtenir une audience. Alors il s'affuble d'une longue robe verte, d'un bonnet arménien, de chausses pendantes, et se promène sous les fenêtres du chancelier. Un page lui demande ce qu'il veut. Rabelais lui parle en latin ; à un autre en grec; à un troisième en espagnol, puis en italien, en allemand, en anglais, en hébreu, et il gagne à la fois son audience et sa cause.

En 1532 on le retrouve à Lyon éditant des auteurs grecs. Le libraire se plaignait de ce que les œuvres d'Hippocrate et de Galien ne l'indemnisaient pas de ses frais. « Par Jupiter, par le Styx, par le nom que je porte, s'écria Rabelais, je vous dédommagerai de cette perte ! » Et il composa la *Chronique gargantuine*. L'ouvrage eut une vogue immense. Ce succès décida Rabelais à donner son *Pantagruel*.

Déjà célèbre, il suivit à Rome, comme médecin, l'évêque de Paris, Jean du Bellay. Dans une audience particulière donnée par le pape Clément VII, Rabelais voyant du Bellay baiser la mule du pontife, se permit cette irrévérencieuse plaisanterie : « Si mon maître, qui est un grand seigneur, baise les pieds du saint-père, que faudra-t-il donc que je lui baise, moi qui ne suis qu'un petit personnage ? » Effrayé d'avoir parlé si légèrement, Rabelais saute sur un cheval et se sauve à toute bride, malgré des torrents de pluie. « J'aime mieux être mouillé que brûlé ! » criait-il. Il fut cependant ramené, et le pape lui pardonna.

Chargé d'une mission secrète auprès de François Ier, il arrive à Lyon et n'a plus d'argent pour payer son hôtelier. Il en était au fameux quart d'heure qui a gardé son nom. Il fait répandre le bruit qu'un célèbre docteur est arrivé, se déguise, parle longtemps devant une grande foule, et finit par montrer un poison destiné, dit-il, à délivrer la France du roi. On arrête notre empoisonneur, on l'emmène à Paris sous bonne escorte, et François Ier veut voir son ennemi : il reconnaît Rabelais, qui l'amuse du dévouement et de la simplicité des notables de Lyon, auxquels il doit d'avoir achevé gratuitement son voyage. Il n'en revint pas moins professer dans cette ville l'anatomie. Il se retira ensuite avec un bénéfice de chanoine à Saint-Maur-des-Fossés, près Paris, et passa de là à la cure de Meudon. On accourait de tous les environs pour voir l'auteur de *Pantagruel* en costume de curé, et pour entendre sa messe ou son sermon. Il mourut vers 1553, à Paris. On n'est pas plus d'accord sur ses derniers moments que sur les circonstances de sa vie, qui a été chargée d'anecdotes suspectes, y compris celles même que nous avons rappelées. Ses admirateurs et ses ennemis ont raconté sa mort à leur guise, les uns le faisant finir de la manière la plus édifiante, les autres comme il avait vécu. A en croire ceux-ci, il aurait dit à un messager du cardinal du Bellay, qui avait envoyé savoir de ses nouvelles : « Raconte à mon seigneur l'état où tu me vois. Je m'en vais chercher un grand peut-être. Tire le rideau ; la farce est jouée. »

Voilà l'homme, voyons le livre : *La plaisante et joyeuse histoire du géant Gargantua et les prouesses épouvantables de Pantagruel, composées par maître Alcofribas.*

Les fictions de Rabelais paraissent d'abord tellement extravagantes, qu'on serait tenté de ne les point prendre au sérieux, s'il ne disait lui-même : « Ces livres sont une boîte peinte en dehors, mais pleine d'une céleste et inappréciable drogue. » Et encore : « Brisez l'os et sucez la moelle pour voir ce que ces livres de haute graisse vous révéleront de mystères horrificques, tant en ce qui concerne notre religion que aussi l'état politique et vie œconomique. »

Prenons Gargantua à sa naissance, et suivons-le dans ses exploits les plus décents. En riant de la satire du seizième siècle, nous trouvons peut-être quelques enseignements à notre adresse.

La généalogie de Gargantua remontait si loin qu'on ne la trouva pas écrite sur du papier, mais sur une écorce d'arbre, et qu'on ne put la lire qu'à grand renfort de besicles. De trois à cinq ans, Gargantua vécut comme tous les petits enfants du pays, à savoir : à boire, manger et dormir; à manger, dormir et boire ; à dormir, boire et manger. On le mit ensuite aux livres : il dévora force traités, force grammaires, force commentaires latins, et au bout de dix-huit ans ne sut rien. Le système d'éducation était mauvais : il fallut renoncer à la vieille méthode scolastique et envoyer Gargantua à Paris. On l'y regarda beaucoup, « car le peuple de Paris est tant sot, tant badault, qu'un basteleur, un porteur de rogatons, un mulet avec ses cymbales, un vielleux au milieu d'un carrefour, assemblera plus de gens que ne le ferait un bon prêcheur évangélique. » Gargantua punit les Parisiens, comme chacun sait, et prit les cloches de Notre-Dame pour les attacher au cou de sa jument en guise de sonnettes. Il les rendit toutefois, mais après avoir subi une harangue moitié française, moitié latine, qui est une vive satire des sermons et de l'éloquence du temps.

Après cette première aventure, on organisa les études de Gargantua de manière qu'il ne perdît point un moment dans la journée. Il se levait à quatre heures du matin et lisait durant trois bonnes heures. Alors récréation. « Monsieur l'appétit venait. » On mangeait. On apprenait ensuite l'arithmétique avec les cartes et les dés. Puis venait l'étude de la musique. La digestion achevée, on se remettait au travail pendant trois heures. Promenade à cheval, exercice de la lance, de la hache, de la pique, bain gymnastique, développement de toutes les forces physiques. Dans les prés, il étudiait les plantes, et ses promenades tournaient au profit de son instruction. Après un dîner sobre on revenait aux arts d'agrément, et le soir on allait au lieu du logis le plus découvert voir la face du ciel, noter les comètes s'il y en avait, et étudier les mouvements des astres. Avant de se mettre au lit, Gargantua récapitulait avec son maître tout ce qu'il avait appris dans la journée. Les jours de pluie on allait « voir comment on tirait les métaux, comment on fondait l'artillerie, ou bien visiter les lapidaires, orfèvres, les alchimistes, les horlogers, les imprimeurs, etc. » Gargantua avait tous les mois son jour de congé pour aller à la campagne, où il s'amusait, « se vautraut dans quelque beau pré, dénichant des passereaux, prenant des cailles, pêchant aux grenouilles et aux écrevisses. » On le voit, c'est un système d'éducation ne ressemblant en rien à celui qui était usité, et, sous une forme plaisante, une méthode sé-



rieuse que Rabelais proposait à ses contemporains et où il y avait encore à prendre pour nous autres.

Mais voici que la guerre éclate entre le père de Gargantua et Pichrocole, roi de Lerné, et on rappelle notre étudiant pour défendre la patrie. Des bergers de Grangousier avaient demandé à des fouaciers de Pichrocole des fouaces (espèce de gâteaux). On leur en avait refusé, ils avaient tout pris, et « avec leurs grandes gaules frappé sur les charretiers comme sur sègle verd. » Il n'en faut pas davantage pour mettre tout un royaume à feu et à sang. Les bourgs sont pris d'assaut, on assiége les villes, on attaque les abbayes, et sans

Pantagruel.



le courage de frère Jean des Entommeures, les moines de Seuillié auraient, malgré leurs cloches et leurs processions, perdu toute leur récolte. Gargantua arrive. On lui parle de frère Jean; il veut le voir, le fait venir, lui verse à boire, et, tout en causant de choses peu édifiantes, on lance quelques bonnes réflexions. «Que ne suis-je roi de France pour quatre-vingts ou cent ans? Pardieu, je vous mettrais en chien courtaut les fuyards de Paris! Pourquoi ne mouraient-ils pas là plutôt que de laisser leur bon prince en cette nécessité? — En notre abbaye, dit frère Jean, nous n'étudions jamais. Nostre feu abbé disait que c'est chose





Pantagruel.

monstrueuse de voir un moine savant. » Frère Jean faisait l'admiration de tous les convives. Aussi on s'étonne que l'on appelle les moines « trouble-festes, » et une discussion s'engage sur leur utilité. « Un moine, dit Gargantua, qui a déjà merveilleusement profité de son éducation, — j'entends de ces ocieux (oisifs) moines, — ne laboure comme le paysan, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guérit les malades comme le médecin, ne presche ni endoctrine le monde comme le bon docteur évangélique et pédagogue; ne porte les commodités et choses nécessaires à la république, comme le marchand. C'est la cause pourquoi de tous sont hués et abhorrés. — Mais, dit Grandgousier, ils prient Dieu pour nous. — Bien moins, reprit Gargantua. Vrai est qu'ils molestent tout leur voisinage à force de trinqueballer leurs cloches. — Voire, dit le moine, une messe, une matines, une vespres bien sonnées sont à moitié dictes. »

Quelque temps après on reprend des pèlerins que Gargantua avait mangés en salade et qui s'étaient échappés du gouffre de son estomac. On les questionne : « Où allez-vous? d'où venez-vous? — Nous venons de Saint-Sébastien, près Nantes, où nous avons offert nos votes (vœux) pour la peste. — Oh! dist Grandgousier, pauvres gens, estimez-vous que la peste vienne de Saint-Sébastien? — Oui, vraiment, nos prescheurs nous l'affirment. » Grandgousier s'emporte : « M'esbahi si votre roi les laisse prescher par son royaume de tels scandales; car plus sont à punir que ceux qui par art magique ou autre engin auraient mis la peste par le pays. La peste ne tue que le corps; mais tels imposteurs empoisonnent les âmes. » Le rire a ses libertés. Ceux qui écrivaient alors de telles choses dans un livre sérieux étaient brûlés; la boîte, pour en revenir à l'expression de Rabelais, fait passer la drogue.

Grandgousier, vainqueur enfin de ses ennemis, récompensa généreusement ses défenseurs. Il fondo pour son ami, le frère Jean, la riche abbaye de Thélème, vrai paradis terrestre, d'où « les cafards et bigots furent bannis, où l'on n'enseignait que le pur Évangile, et dont la règle n'avait qu'une clause : « Fais ce que tu voudras. »

Nous n'analyserons pas le *Pantagruel.* Le glorieux fils de Gargantua nous entraînerait trop loin, et à travers trop de péripéties scabreuses, au beau milieu d'une société peu délicate dans ses goûts et dans son langage, parmi des témérités de paroles et d'actes qui réjouissaient François Ier et les dames de sa cour, mais qui nous répugnent. D'ailleurs, dans les livres de Rabelais, le cadre n'est rien, le fond est tout. Ce ne sont point les exploits d'un géant grossier qui peuvent nous séduire. Peu nous importe des hommes jetés du haut d'une montagne par une main puissante, ou des tonneaux de vin humés d'un seul trait. L'imagination, sans nul doute, s'égaye de cette variété de scènes plus bouffonnes les unes que les autres : elle passe avec plaisir du pays de Satin à l'île des Oiseaux, à l'oracle de la Bouteille, dans l'île de Cassade chez les chats fourrés, dans l'île Sonnante chez ces papimanes cardingots et évêgots dont le curé de Meudon parle si irrévérencieusement. Mais ce qui nous intéresse, ce sont les chapitres où Pantagruel préside un procès pour montrer comment on rend la justice; ce sont les chapitres où Rabelais dévoile les moyens par lesquels la cour de Rome tire l'argent de France, où il peint d'une manière si plaisante nos habitudes moutonnières; ce sont, en un mot, les vérités semées à pleines mains à travers les plaisanteries grossières sur les femmes, sur les habitudes de couvent, de paroisse, sur les mœurs des écoliers, des juges, des marguilliers, des marchands. « Rabelais, dit M. Sainte-Beuve, a compris et satisfait à la fois les penchants communs, le bon sens droit et les inclinations matoises du tiers état au seizième siècle. Savant qu'il était par goût et par profession, il s'est fait homme du peuple, et a trouvé moyen de charmer le peuple et les savants. » — « Où Rabelais est mauvais, dit la Bruyère, il passe bien loin au delà du pire; c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent; il peut être le mets des plus délicats. »

Rabelais et Montaigne furent nos deux grands prosateurs du seizième siècle. Mais les *Essais,* charmantes ciselures de style qui ne sortent guère des salons où elles ont été depuis deux siècles et demi le plaisir des raffinés, ont eu peu d'action sur la pensée française; l'œuvre rabelaisienne, au contraire, pleine d'idées hardies et de gravelures, est descendue dans la rue, tout en allant à la cour. Elle fit les délices et le profit de Molière et de la Fontaine, en même temps que son gros rire entretenait dans le pays le courant, faible d'abord, mais qui alla s'élargissant, de l'esprit nouveau. Il en existe plus de soixante éditions et des traductions dans toutes les langues.

Un autre écrivain fort goûté en ce temps-là, et qui est presque un des nôtres quoiqu'il soit né à Rotterdam et qu'il ait écrit en latin, Érasme, joua un grand rôle dans les trente premières années du siècle. Il eut cela de particulier, qu'au milieu de l'effervescence qui trempait si fortement les caractères, il fut un homme froid, railleur, qui un siècle plus tard eût été sceptique, s'il ne l'était déjà, et qui ne sacrifiait rien aux idées auxquelles alors on sacrifiait tout. Enfant de chœur à neuf ans, chanoine à dix-sept, et plus tard se faisant relever de ses vœux; élève du collége de Montaigu, à Paris, où il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons à un gentilhomme anglais; puis attiré en Angleterre par ce seigneur, ensuite à Bologne, où il reçut le bonnet de docteur en théologie, à Venise chez Alde Manuce, puis de nouveau en Angleterre chez le chancelier Thomas Morus; recherché par les souverains Henri VIII, Léon X, Adrien VI, François Ier qui lui fit offrir, mais en vain, par le savant Budé la direction du Collége de France; et, au milieu de cette cour de monarques, conservant une indépendance très-habilement calculée pour n'alarmer personne, tel fut Érasme. « Les gens de lettres, disait-il, sont comme les tapisseries de Flandre à grands personnages qui ne font leur effet que vus de loin. » Pour cette sorte de royauté de l'esprit, on l'a appelé le Voltaire de son temps. Ses épigrammes contre l'ignorance, le libertinage et la gloutonnerie des moines, ses attaques contre les indulgences semblaient le désigner aux réformés comme un des leurs. Mais il était trop prudent pour s'engager dans une lutte aussi ardente. « Luther, dit-il, nous a donné une doctrine salutaire, et de très-bons conseils. Mais je ne me suis jamais senti disposé à mourir pour la vérité. Tous les hommes n'ont pas reçu le courage nécessaire pour être martyrs; et si j'eusse été mis à l'épreuve, je crains bien que je n'eusse fait comme saint Pierre. » Il resta donc en dehors des

« vérités séditieuses, » tout entier à ses chers auteurs, amoureux du beau latin, du pur langage. « Érasme, s'écriait Luther, est Érasme et n'est point autre chose. » Ses principaux ouvrages sont *l'Eloge de la folie*, ses *Adages* et ses *Colloquia*, dialogues satiriques dans le genre de Lucien, où le clergé et les moines ont singulièrement à pâtir.

Dans le premier de ces livres, la Folie, sous les traits d'une femme portant de longues oreilles qui se terminent par des grelots, monte en chaire et renvoie à toutes les professions le nom qu'elle porte. Le clergé a sa meilleure part du sermon. Depuis le moine jusqu'au pape, toute hiérarchie y passe et reçoit de la Folie des leçons d'ailleurs circonspectes, surtout quand elle arrive aux premiers degrés, qu'elle touche à la mitre ou à la pourpre. Il faut lire ce petit livre dans l'édition de Bâle, avec le commentaire le plus piquant qui en ait été fait, je veux parler des dessins qu'Holbein a mêlés au texte. Les personnages d'Érasme, un peu embarrassés dans ses périodes latines, vivent dans l'œuvre du grand peintre.

On a vu la naissance du théâtre, les *mystères* et les *soties*. Les *Confrères de la Passion* célébraient avec le même courage leurs interminables représentations. Mais le goût devenait plus sévère et la piété plus éclairée. On trouva que cette dévotion matérielle, étalée sur les tréteaux et assaisonnée de propos licencieux, était un outrage à la religion. Le parlement tua réellement les vieux mystères. La *sotie* venait d'atteindre son apogée avec Pierre Gringoire dans le jeu du *Prince des sots* et de *la Mère Sotte*. On s'amusa quelque temps des transparentes allusions à travers lesquelles on reconnaissait aisément le peuple, l'Église, et quelquefois des types moins généraux et des personnages connus. Le parlement mit fin à ce plaisir, en défendant « de faire monstration de spectacle, notant quelques personnes que ce soit. »

Le théâtre populaire ne fut pas perfectionné par la Renaissance, mais remplacé. Des poëtes érudits avaient déjà traduit en vers français des pièces grecques et latines. Jodelle composa notre première tragédie régulière, sa *Cléopatre*, qui fut jouée en présence de Henri II, en 1552. Le théâtre moderne naquit ce jour-là devant un auditoire de courtisans. L'histoire ancienne chassa la Bible de la scène; le drame humain remplaça le drame religieux. Mais le théâtre français garda longtemps, de l'antiquité et de la cour où il eut son berceau, quelque chose de traditionnel, de convenu, qui ne lui a point valu la popularité originale des *mystères*.

Les poëtes n'abdiquèrent pas si vite. Clément Marot (mort en 1544) fit vivre à la cour la poésie, qui, avec Villon, courait les rues de Paris, au risque des mauvaises rencontres. La cour lui donna plus de délicatesse et d'élégance, sans lui ôter sa verve ni sa malice. Nous avons déjà vu le père de Marot offrir à Anne de Bretagne un mauvais poëme. Nous l'aurions probablement oublié sans son fils Clément, qui suivit son exemple, mais fut avec plus de talent auteur et courtisan. Jean Marot l'avait d'abord destiné à la chicane, mais la chicane déplaît à maître Clément, qui, secouant la poudre du greffe, monte à quinze ans sur les tréteaux des *Enfants sans souci*. Bientôt après devenu page, il puise dans le commerce des grands une délicatesse que l'écolier Villon connut rarement. Valet de chambre à son tour et mêlé à tous les plaisirs des cours de Navarre et de France, sa galanterie se prend aux plus nobles conquêtes, et le voilà rival de deux rois. On a prétendu qu'il aima successivement, et non sans retour, Diane de Poitiers et Marguerite de Navarre.

Si François Ier faisait des vers à côté de Marot, Marot fit la guerre à côté de François Ier; il fut blessé et pris à Pavie. Cela ne l'empêcha pas de faire, à l'exemple de Villon, connaissance avec le Châtelet, même à deux fois différentes: la première, pour avoir prêté à des soupçons d'hérésie; la seconde, pour avoir enlevé un prisonnier aux gens du guet. Il s'en tira en poëte, et rima ses infortunes avec gaieté. Mais il se mit à traduire les Psaumes: mal lui en prit. D'abord la cour fut charmée; le roi en fredonnait quelqu'un tout le long du jour, et c'était à qui, parmi les dames et les courtisans, en accompagnerait les airs. La Sorbonne découvrit dans les mauvais vers de Marot tout autre chose qu'une hérésie littéraire, et, nonobstant son succès de cour, le poëte jugea à propos de voyager. Il mourut l'année suivante (1544) à Turin. Deux ans après (1546) un de ses amis, Etienne Dolet, était brûlé comme hérétique à la place Maubert. Boileau a écrit:

> Imitez de Marot l'élégant badinage

Ses vers sont, en effet, tout esprit, toute grâce, mais ils ont peu de force, et ce que lui-même disait d'eux: « La mort n'y mord, » n'est vrai que de quelques-uns.

Cette force, qui manquait à la poésie française, Ronsard voulut la lui donner, et il y réussit lorsqu'il écrit des vers tels que ceux-ci:

> .... O grande éternité!
> Tu maintiens l'univers en tranquille unité.

Et plus loin:

> Le temps présent tout seul à ses pieds se repose.

Mais il a rarement cette simple et franche grandeur. Le plus souvent il essaya de faire notre poésie latine et grecque, et il usa, dans cet inutile effort, ce qu'il y avait de sensibilité vraie dans son âme et de réelle puissance dans son génie. Un de ses élèves, Joachim du Bellay, esquissa dans sa *Défense et illustration de la langue française* (1548) la nouvelle poétique que Ronsard appliqua. Celui-ci n'emprunta pas seulement aux anciens la forme de l'ode et de l'épopée, leurs idées et leurs métaphores, mais la construction même de la phrase et la composition des mots. Il le dit dans une dédicace à Henri II:

> .... C'est, prince, un livre d'odes
> Qu'autrefois je sonnai, suivant les vieilles modes
> D'Horace calabrais et Pindare thébain.

Dans sa *Franciade*, il espérait égaler Homère et Virgile, et peu s'en fallut que son siècle, tout affolé d'antiquité, ne le crût avec lui. Les savants les plus illustres, les esprits les plus judicieux, les Scaliger, le de Thou avaient pour lui une sorte d'adoration, et Charles IX lui écrivait:

> Tous deux également nous portons des couronnes;
> Mais roi, je la reçois; poëte, tu la donnes.

Et ailleurs ce vers d'un étrange à-propos:

> Je puis donner la mort; toi, l'immortalité!



Dessins d'Holbein pour la folie d'Érasme.

Rien cependant de Ronsard n'est resté, si ce n'est quelques vers heureux, ceux-ci par exemple :

> Mignonne, allons voir si la rose
> Qui ce matin avait déclose
> Sa robe de pourpre au soleil
> A point perdu, cette vesprée (après-midi),
> Les plis de sa robe pourprée
> Et son teint au vôtre pareil.

La langue aussi qu'il transmit à ses successeurs eut plus d'élévation et de noblesse, ou, pour mieux dire, plus de solennité. Il commença, en effet, le style sublime qui nous est resté, et qui cache si souvent le vide de la pensée sous l'ampleur des draperies dont la phrase se couvre.



Ronsard avait réuni autour de lui une société de poëtes qu'il appela, par un souvenir des poëtes alexandrins, sa *Pléiade*. Ils étaient six : du Bellay, Baïf, Belleau, Jodelle, Jamyn et Ponthus de Thiard. Un autre de ses disciples, Dubartas, « dont la muse en français parle grec et latin, » montra, par l'excès même, dans sa *Semaine de la création*, la folie de ces novateurs qui ne regardaient qu'en arrière. *Enfin, Malherbe vint* pour ouvrir le grand siècle de notre littérature, le dix-septième.



§ 2. LA RENAISSANCE DES ARTS.

Inférieure, et de beaucoup, aux anciens dans les lettres, la Renaissance du seizième siècle les égala ou les surpassa dans les arts. L'architecture ogivale n'avait plus la sévère grandeur qu'on admire dans les monuments du treizième siècle. Au quinzième régnait le gothique flamboyant, les lignes architecturales se tordaient en mille replis. C'était éblouissant; ce n'était ni simple ni grand. En France, on faisait effort pour rejeter l'ancien style ; on le dénaturait; on n'en avait pas trouvé un autre. L'Italie, où l'architecture ogivale n'arriva jamais à la perfection qu'elle atteignit au delà des monts, demanda de bonne heure des inspirations architectoniques à l'antiquité ; dès la fin du quatorzième siècle, on y fit des *temples* chrétiens pour lesquels on s'efforça de prendre aux Grecs l'exquise pureté de leurs lignes et aux artistes du moyen âge l'expression religieuse qu'ils avaient si bien trouvée.

Le Florentin Brunelleschi fut le vrai créateur de cette architecture nouvelle. Il tira de l'oubli les anciens ordres grecs, à l'ogive substitua l'arcade, et aux lignes tourmentées du gothique fleuri la ligne droite des temples grecs ou la courbe élégante du dôme romain. Sa coupole de la cathédrale de Florence précède d'un siècle celle de Michel-Ange à Saint-Pierre de Rome et est aussi grande. Ses élèves conservèrent au nouveau système, en face de l'ornementation recherchée des artistes vénitiens, la sobriété sévère que Brunelleschi lui avait donnée. Bramante, oncle de Raphaël, porta presque à la perfection l'architecture de la Renaissance. Le palais de la chancellerie et la cour du Vatican sont des modèles. Jules II le chargea d'élever Saint-Pierre de Rome. Arrêté par la mort, il eut pour successeur Michel-Ange, qui lui emprunta l'idée de la célèbre coupole.

Dès le treizième siècle, Nicolas et André de Pise avaient secoué le joug de l'art conventionnel, de la tradition byzantine, et créé la sculpture moderne (chaires de Pise et de Sienne, tombeau de saint Dominique à Bologne). Au quinzième siècle deux hommes se mirent au premier rang : Laurent Ghiberti, par ses deux portes du baptistère de Florence, « dignes d'être placées à l'entrée du paradis, » et Donatello, par cette statue de saint Marc, d'une telle vérité, qu'après l'avoir contemplée longtemps, Michel-Ange s'écria : « *Marco, perchè non mi parli?* » En même temps la sculpture d'ornement qui allait jouer un si grand rôle dans la Renaissance devenait avec Benvenuto Cellini, le fameux ciseleur, un art admirable, que Woeïriot, à la fois sculpteur, ciseleur et graveur, pratiqua en France avec un succès qu'on a trop oublié.

Les Italiens se placèrent à peu de distance des Grecs dans la sculpture et l'architecture ; dans la peinture ils se mirent au-dessus, parce qu'ils eurent alors six hommes d'un génie extraordinaire, les plus grands peintres de l'Italie et de tous les temps, et qui, à ce compte, appartiennent à tous les peuples, car ils ont inspiré et inspirent encore toutes les écoles modernes : Léonard de Vinci, Michel-Ange, le Corrége, Giorgione, le Titien et le *divin* Raphaël.

Si la puissance créatrice de la Renaissance et du seizième siècle fut quelque part, c'est en Michel-Ange Buonarotti. Il naquit en 1474, près d'Arezzo, d'une illustre famille patricienne, et montra dès le jeune âge pour le dessin une vocation tellement forte, qu'elle triompha des préjugés nobiliaires de sa famille. Les hommes de ce temps embrassaient tout. Il fut un sculpteur incomparable, un grand architecte, quoique fougueux et incorrect, un peintre de premier ordre et un ingénieur éminent : chargé de fortifier Florence assiégée, il la défendit un an. Il fut très-versé dans l'anatomie, et de sa main d'artiste, disséquant des cadavres, il acquit de la structure interne du corps, du jeu des muscles, cette connaissance profonde qui lui a permis de donner tant de relief à ses représentations de la forme humaine, et de replacer le beau dans le vrai, par l'alliance de l'art et de la science. La nature, si oubliée des artistes du moyen âge, reprit son empire. La puissante originalité de Michel-Ange vient de ce qu'il se mettait en face d'elle. Il sut, quand il voulut, contrefaire l'antique à s'y méprendre, mais ne s'en laissa pas dominer. C'est le Corneille de la sculpture par le caractère excessif de force et de grandeur qu'il donnait aux œuvres travaillées par ses mains.

Protégé d'abord par les Médicis, il perdit cet appui lorsqu'une révolution les chassa de Florence. Il vint alors à Rome, où Jules II le chargea de construire son mausolée. Il traça un plan colossal dont quelques figures seulement furent exécutées : une d'elles est son *Moïse* assis et tenant la table de la loi. Austère dans ses mœurs, sobre à l'extrême, stoïcien de caractère, la plupart du temps seul en présence de la nature vivante ou morte et de ses méditations puissantes, il quitta Rome par fierté, parce qu'un jour la porte du pontife lui fut fermée, et résista longtemps aux prières et aux menaces. Il revint pourtant, et fit de Jules II, conquérant de Bologne, cette statue qui semblait plutôt châtier que bénir la ville. Le soin de décorer de fresques la voûte de la chapelle Sixtine lui fut alors confié : c'était un piége de ses ennemis, surtout de Bramante, qui, jaloux, s'efforçait de lui opposer Raphaël, déjà célèbre. Michel-Ange ignorait la fresque : il fit venir des peintres en ce genre ; puis, mécontent de leur ouvrage, le détruisit, s'enferma dans la chapelle Sixtine, dont il portait sur lui les clefs, et exécuta tout seul, en vingt mois, ces prodigieuses figures de prophètes et de sibylles, qui furent une révélation du grandiose dans l'art. Léon X, Clément VII, Paul III le protégèrent tour à tour. Ses œuvres principales dans cette période furent le mausolée de Jules II, tel qu'on le voit aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre aux Liens : les tombeaux de Laurent et de Julien de Médicis, à Florence, où figurait la *Nuit*, si célèbre sous la figure d'une femme endormie ; la grande fresque du *Jugement dernier*, où revit le génie de Dante, si digne d'inspirer Michel-Ange ; enfin, cette immortelle basilique de Saint-Pierre qu'il acheva en se servant des plans du Bramante, mais tellement modifiés, qu'elle est demeurée un de ses plus grands titres de gloire. Ce fut aussi un de ses derniers ouvrages. Il mourut à quatre-vingt-dix ans, en 1564, comme un patriarche de l'art moderne. Notre musée de sculpture a de lui *Deux Captifs* ; mais son grand tableau, la *Résurrection de Lazare*, est à Londres.



Une fresque de Michel-Ange.

Michel-Ange fut poëte aussi et grand poëte, comme s'il n'eût voulu laisser nulle partie de l'art où l'on ne retrouvât sa trace. Il fit beaucoup de sonnets, quelques-uns magnifiques. Strozzi avait écrit au-dessous de sa belle statue de la *Nuit* : « La nuit que tu vois dormir en si douce attitude a été sculptée par un ange dans cette pierre. Bien qu'elle dorme, elle vit. En doutes-tu ? Éveille-la, elle parlera. » C'était après les grands désastres de l'Italie : l'âme patriotique de Michel-Ange était pleine de ces douloureux souvenirs. Il répondit à Strozzi au nom de la Nuit : « Il me plaît de dormir ; il me plairait davantage d'être de pierre, tant que dureront les jours de malheur et de honte. Ne pas voir, ne pas sentir, m'est grand avantage. C'est pourquoi ne m'éveille pas. De grâce, parle bas. »

Léonard de Vinci naquit en 1452 au château de Vinci près de Florence. Son goût particulier pour la peinture, sans lui faire négliger les autres branches de connaissances, décida sa famille à le placer dans l'atelier d'André Vérocchio. Protégé par Ludovic Sforza, il le fut aussi plus tard par Louis XII devenu maître de Milan, par Léon X, et enfin par François Ier, qui l'attira (1515) en France et le logea au palais de Clou, à Amboise, où il mourut. Par la date, il précède donc Michel-Ange, et celui-ci débutait, que déjà Léonard était illustre. Son influence n'eut pas assurément une portée aussi grande; il ne fit pas, comme le peintre de la chapelle Sixtine, une révolution dans l'esprit de l'art; mais il pratiquait et recommandait comme lui l'observation de la nature. Un jour qu'il avait à peindre une scène joyeuse, il invita ses amis à un repas, et, par de plaisantes histoires, les fit rire à gorge déployée, recueillant à leur insu tous les traits de son tableau. La pratique de la peinture lui doit beaucoup. Un jour Léon X le trouva occupé à inventer un nouveau genre de vernis. Il porta à un haut degré l'art de la composition, la science du clair-obscur, celle de la couleur, et écrivit un traité de la peinture que tous les grands peintres ont médité. Son chef-d'œuvre, la *Sainte Cène (il Cenacolo)*, au couvent de Sainte-Marie des Grâces, à Milan, est malheureusement complétement dégradé. La couleur de sa *Joconde*, au musée du Louvre, a été aussi fort maltraitée par le temps. Nous avons de lui un *Saint Jean-Baptiste*, une *Sainte Famille*, qui ne vaut peut-être pas celle du même peintre, qui se trouve à Madrid, et le portrait de la *Belle Ferronnière*, qui est contesté. Ses Vierges sont encore éloignées de celles de Raphaël; mais, malgré la maigreur de son dessin et la fausseté de certains tons plombés, il a la gloire d'avoir précédé le Sanzio dans la beauté, Michel-Ange dans la force, et le Corrége dans la grâce.

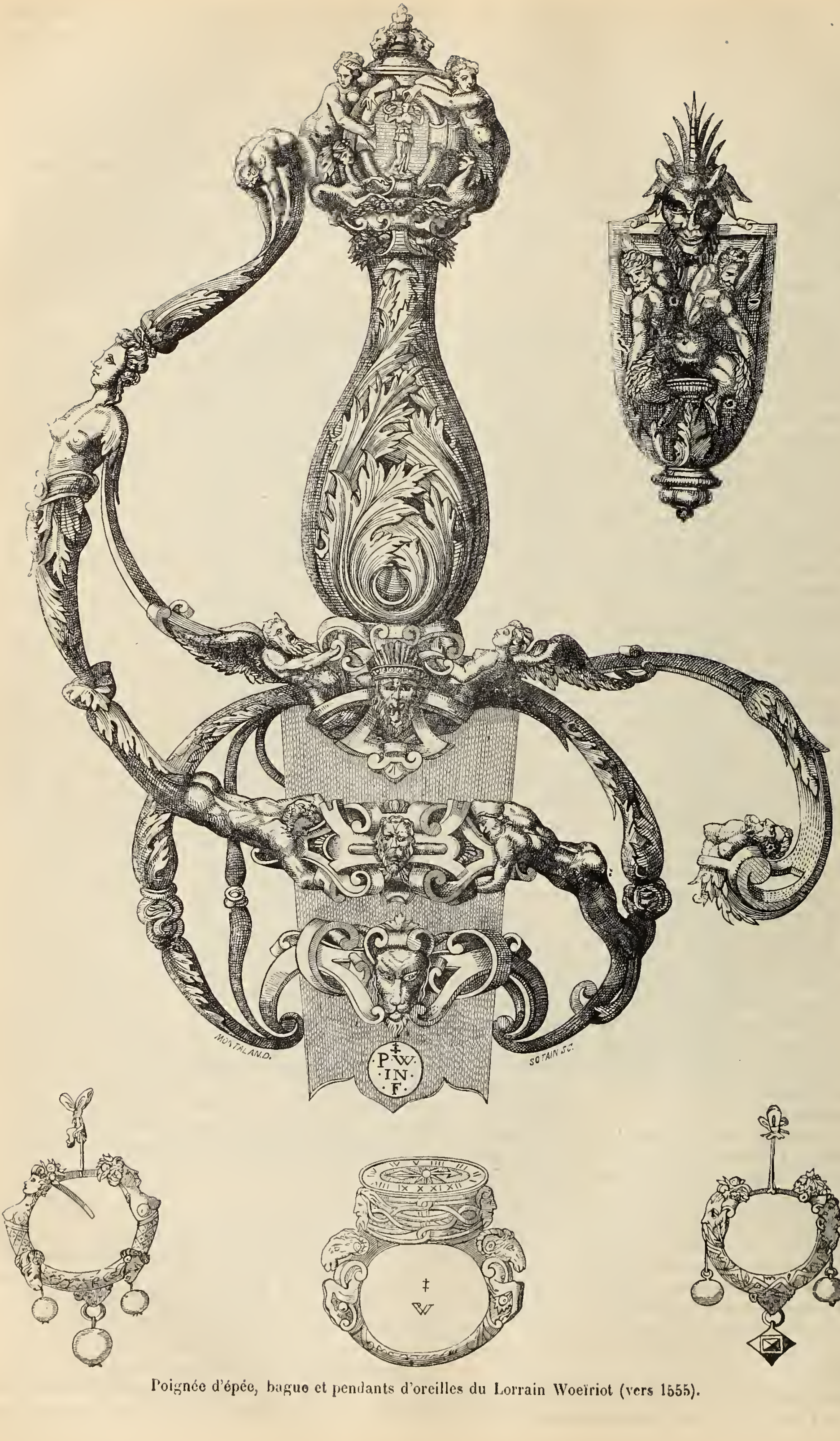
La peinture n'occupa que la plus petite partie du temps de Léonard ; il a laissé d'admirables chevaux en relief, un beau modèle de Jésus-Christ dans sa jeunesse, et entreprit la colossale statue équestre de Sforza, qui ne fut jamais achevée; comme ingénieur, il joignit le canal de Marsetana à celui du Tessin par des travaux remarquables, et fortifia les places du Milanais ; enfin il fit de la mécanique avec succès. Un jour, à Milan, Louis XII s'étonna de voir un lion automate qui vint au-devant de lui, se dressa sur ses pattes, et s'ouvrit la poitrine pour laisser voir l'écusson de France. C'était l'œuvre de Léonardo.

Antonio Allegri, appelé le Corrége, parce qu'il était né à Corregio, dans le Modénais, en 1494, dut à Raphaël la révélation de son génie. « Et moi aussi je suis peintre, » s'écria-t-il en face d'un tableau du divin Sanzio, *Anch' io son pittore*. Il passa la plus grande partie de sa vie (40 ans) à Parme, où il décora la coupole de la cathédrale de fresques magnifiques. Ses tableaux, le *Sommeil d'Antiope*, du musée du Louvre, et le *Saint Jérôme* de Prague, sont peut-être supérieurs par l'éclat de la lumière et la perfection de l'effet, mais son style suave et gracieux conduisit à l'afféterie ceux qui marchèrent sur ses traces, sans avoir son génie. Le musée du Louvre possède aussi de lui un *Mariage de sainte Catherine*.

Giorgione Barbarelli (1448-1511) et Tiziano Vecellio, dit le Titien (1477-1576), appartiennent à l'école vénitienne. Tour à tour austères, charmants, héroïques ou simples, ils furent toujours et en tout les princes de la couleur. Giorgione avec plus d'originalité peut-être et plus d'imprévu que le Titien. Beaucoup des fresques du Giorgione ont péri. Notre Musée a de lui une *Sainte Famille* et un *Concert champêtre*. Le Titien, qui poussa sa carrière jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, presque sans faiblir, fut le peintre de Charles-Quint. Ses portraits occupent le premier rang parmi ses ouvrages, et peut-être n'ont-ils jamais été surpassés Nous possédons dix-huit de ses tableaux, le *Christ mis au tombeau*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, le *Couronnement d'épines*, la *Vénus du Pardo*, un portrait de François Ier, et celui d'une femme, peinture d'une merveilleuse beauté.

Raphaël Sanzio naquit à Urbin, en 1483, d'une famille de peintres. Il mania le pinceau dès le jeune âge, et eut pour maître le Pérugin, qu'il imita d'abord docilement, qu'il égala, qu'il dépassa enfin. Sa croissance artistique n'eut pas la fougue et la soudaineté de celle de Michel-Ange. Trois époques et trois manières différentes se marquent sensiblement dans ses œuvres. Il vint à Florence en 1503, vécut alternativement dans cette ville et à Pérouse, et ne se fixa à Rome qu'en 1508, appelé par Bramante, son parent. Sa Vierge *Belle Jardinière*, avec d'autres œuvres, l'avait déjà illustré. Jules II le chargea de décorer les salles du Vatican ; il y peignit ces magnifiques tableaux, dont nous avons plusieurs copies : la *Dispute du saint sacrement* ou la *Théologie*, l'*Ecole d'Athènes* ou la *Philosophie*, le *Parnasse* ou la *Poésie*, la *Jurisprudence* et la *Justice*, ou Grégoire IX donnant les *Décrétales*, et Justinien les *Pandectes*. Une grandeur plus calme et plus douce que celle de Michel-Ange indiqua une période nouvelle de la peinture. Tout ce qu'on peut imaginer de pureté de lignes et de composition harmonieuse, d'innocence virginale et de maternité chaste, respire dans ses *Vierges* et ses *Saintes Familles*, que l'œil ne peut se lasser de contempler. Notre Musée possède de lui une *Sainte Famille* et un *Saint Michel terrassant le démon*. Rome admire de plus, dans les *loges* du Vatican, ce qu'on appelle sa *Bible*, cinquante-deux sujets de l'Ancien Testament, exécutés par ses élèves sur ses dessins; dans les *stanze* (chambres), les quatre magnifiques compositions citées plus haut, et la *Délivrance de saint Pierre*, dans la Pinacothèque, la *Transfiguration*, qui est peut-être son chef-d'œuvre, et la *Madonna di Foligno* ou *Vierge au donataire ;* dans la salle dite *de Constantin*, la *Vision céleste* de cet empereur, sa *Victoire sur Maxence*, son *Baptême* et la *Donation faite par lui de Rome au pape;* dans les fresques de la *Farnesine* (villa Chigi), le gracieux poëme de Psyché en douze tableaux ; à S. Agostino, le prophète *Isaïe*, et à S. M. della Pace, les *Sibylles*.

Raphaël fut aussi grand architecte ; en 1514, succédant à Bramante, il construisit cette cour du Vatican dont il décora les loges. Chargé un instant de diriger la construction de Saint-Pierre, il traça un plan plus beau, assure-t-on, que ce qui a été fait. Certes, il est oiseux de disputer de la supériorité de Michel-Ange ou de Raphaël. Pourtant le second n'a plus, ni dans ses œuvres ni dans son caractère, cette grandeur un peu farouche mais si fière du premier. Raphaël vécut toujours en faveur, riche, menant un



Poignée d'épée, bague et pendants d'oreilles du Lorrain Woeïriot (vers 1555).

train de prince, aspirant même au cardinalat, enfin comblé des dons de François Ier, qui lui acheta à haut prix son grand *Saint Michel*. Il savait même l'art, qui tient du courtisan, de tourner ses tableaux historiques en flatteries pour les puissants de son époque, par un anachronisme qui donnait les traits de François Ier à Charlemagne, comme il donna ceux de Jules II au grand prêtre Onias, dans le tableau d'*Héliodore chassé du temple*, double allusion, car cet Héliodore c'était l'image des barbares que le fougueux pontife avait voulu chasser d'Italie. Il mourut jeune, en 1520; il avait à peine trente-sept ans.

« Léonard, par l'exécution et le caractère, Michel-Ange, par l'invention et la science de la forme, Corrége, par la magie de l'effet, Giorgione et Titien, par la puissance de la couleur, avaient atteint un degré de perfection qui ne pouvait guère être surpassé et qui ne le fut pas; Raphaël résuma toutes ces qualités, non pas au même degré de perfection, mais dans une mesure qui a fait de lui le premier des peintres, le peintre unique. Il posséda le charme ineffable de la grâce, ainsi que l'entendirent les Grecs, et il l'imprima à toutes ses œuvres, de telle sorte que ce fut pour ainsi dire sa signature. »

Mais pourquoi ces grands hommes n'ont-ils pas eu, en Italie, de successeurs? pourquoi cette floraison splen-



Léonard de Vinci.

dide de l'art italien s'est-elle sitôt fanée? Est-ce, comme le dit une vaine rhétorique, parce que tout ici-bas n'est qu'heur et malheur, les ténèbres après la lumière, la mort après la vie? Il y a des écoles, comme celles de France, qui, une fois constituées, ont eu des intermittences, mais ont toujours vécu, tandis que celles d'Italie sont restées trois siècles au tombeau. C'est que l'art italien manquait de la force morale qui fait vivre; il aimait le beau et n'aimait que cela. Ce n'est point assez. La patrie, la liberté, les sentiments et les idées qui font porter haut la tête et le cœur, on ne les connaissait plus. Le noble Michel-Ange excepté, tous disaient comme Cellini : « Je sers qui me paye. » Ce mal devenait général : les écrivains tendaient la main comme les artistes. Paul Jove avait deux plumes, une d'or pour les louanges bien payées, une d'argent pour celles qui l'étaient moins.

Pour les arts, l'Italie est au seizième siècle la grande institutrice des nations. La France était bien loin d'elle dans la peinture, car elle n'avait à montrer que de beaux vitraux, et à prêter à l'étranger que d'habiles verriers, comme Claude et Guillaume de Marseille, qui avaient été appelés par Jules II pour faire les vitraux du Vatican, ces merveilles tombées du ciel, ainsi que Vasari les appelle.

Mais dans l'architecture, dans la sculpture, elle était d'elle-même entrée dans les voies nouvelles. Roger Ango, le *maître des ouvrages* de Rouen, n'avait pas

attendu que Louis XII ramenât d'Italie Fra Giocondo, pour commencer le Palais de justice de la capitale de la Normandie, un des chefs-d'œuvre de l'art monumental en France. D'autres élevaient à Paris la chapelle de l'hôtel de Cluny et l'hôtel de la Trémoille, dont les derniers débris ornent l'École des beaux-arts; à Saint-Quentin, à Dreux, à Nevers, de curieuses maisons de ville; à Blois, la façade orientale du château; à Toulouse, l'hôtel d'Assezat. La sculpture, qui, dès le milieu du dernier siècle, avait su décorer si bien la maison de Jacques Cœur, à Bourges, ne restait pas en arrière de sa sœur aînée : témoin les tombeaux de Georges d'Amboise à Rouen, celui de François II, duc de Bretagne, à Nantes, dû au ciseau de Michel Colombe. J'ai déjà parlé de Gaillon.

Aussi un art tout français se formait, qui gardait du



Raphaël Sanzio, né à Urbin en 1483, mort en 1520. (Tiré du cabinet de M. Joseph Maurel.)

passé ce qui va si bien à notre climat, les grands combles, toute cette décoration du sommet de l'édifice que les monuments à toits plats ne comportent pas; les tourelles gracieusement suspendues aux angles, l'arcade surbaissée, ce qui permettait de varier l'ouverture de l'arc et les tours de tout caractère, qui rompaient heureusement l'uniformité des lignes. Que lui manquait-il pour être la Renaissance. Un peu plus de légèreté, de grâce et de richesse, un peu plus de science anatomique et architecturale, et, surtout, ce qui fut un des signes de ce temps où l'homme retrouva la liberté de son esprit, je veux dire le caprice contenu, la fantaisie réglée, qui vont couvrir les monuments de délicieuses arabesques, guirlandes de fleurs et de feuillages, danses gracieuses d'êtres fantastiques ou réels qui courent dans les entre-colonnements, descendent

du fronton et se plient en courbes élégantes le long des arceaux.

La France ne doit donc pas tout à François Ier, comme l'affirme Benvenuto Cellini, qui avait intérêt à faire croire qu'avant l'arrivée des artistes italiens, il n'y avait que barbarie en France ; mais il dit vrai lorsqu'il ajoute que les talents reçurent de François Ier une libérale et puissante protection. L'Italie de Raphael et de Michel-Ange avait beaucoup à nous apprendre, et François Ier lui emprunta à la fois des maîtres et des modèles. Il acheta en Italie ou reçut en dons plus de cent statues, parmi lesquelles les deux *Esclaves* de Michel-Ange, destinés au tombeau de Jules II, et les moulages du *Laocoon*, qu'on venait de retrouver, de la *Vénus de Médicis*, de l'*Ariane*, etc. Il acquit de Léonard de Vinci la *Joconde*; de Raphael, le portrait de *Jeanne d'Aragon*, le *Saint Michel* et la *Sainte Famille*, qui sont encore les plus précieux ornements de notre Musée. Il attira par ses égards, par son amitié, autant que par ses faveurs, les maîtres les plus distingués de l'Italie, et parmi eux le vieux Léonard de Vinci, le Rosso, le Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, pour lui bâtir des châteaux ou décorer ses palais, pour exciter l'émulation de nos artistes ou inspirer ceux qui allaient être l'honneur de l'école française.

La vue des somptueux palais et des élégantes villas de l'Italie avait comme révélé et fait sentir aux Français le froid glacial et la nudité des sombres et tristes manoirs qu'habitaient leurs pères. Une société nouvelle se formait. A cette cour brillante de grands seigneurs et de jeunes dames, de poëtes et d'artistes, il fallait des demeures nouvelles. François Ier les lui donna. Il fit bâtir dans cette molle vallée de la Loire, le séjour favori de la race des Valois, la merveille de son règne, le château de Chambord, et celui d'Azaile Rideau; il y commença Chenonceaux, il y acheva Amboise.

Fontainebleau s'éleva au fond de la plus belle forêt de France, au lieu où Louis VII, Philippe Auguste et saint Louis avaient déjà un manoir, que Louis XI aussi habita. Les grands travaux commencèrent vers 1528 : les bâtiments de la cour du Cheval blanc, de la cour Ovale. de la cour de la Fontaine portent les traces de l'influence des artistes italiens. Mais les souvenirs de l'âge précédent y sont visibles encore. Fontainebleau était déjà, du temps de François Ier, et est devenu davantage, un pêle-mêle de constructions de tous les genres et de toutes les époques, un rendez-vous de palais, comme on l'a appelé. Les entablements et les fenêtres du treizième et du quatorzième siècle s'y dessinent au milieu de colonnes toscanes et sous des frontons grecs. Le dôme y plane au-dessus de petites tourelles que flanquent de longues galeries en arcades. Les sculptures gracieuses et les statues païennes de la Renaissance y sourient à côté des ornements bizarres et des figures grimaçantes du moyen âge.

A l'intérieur, la galerie des Fêtes ou de Henri II, que le Primatice avait peinte, a dû être presque entièrement refaite dans les derniers temps. Mais on peut admirer encore la riche décoration de la galerie de François Ier, que peignit le Rosso, et où Benvenuto Cellini avait exposé ce Jupiter d'argent, qui faillit lui amener une mauvaise affaire avec la duchesse d'Étampes. Vaniteux et violent, Benvenuto n'avait pas pris soin de gagner les bonnes grâces de la toute-puissante favorite. Or, un jour que François Ier devait visiter des statues rapportées d'Italie par le Primatice et le Jupiter que Benvenuto venait de terminer, la duchesse fit reléguer l'œuvre de Cellini au fond de la galerie, espérant que le roi n'aurait pas le temps de la voir. Il n'était pas homme à se laisser battre ainsi : « Je plaçai, raconte-t-il lui-même dans ses curieux Mémoires, mon Jupiter à l'endroit qui lui était réservé. Il tenait la foudre de la main droite, comme s'il eût voulu la lancer, et sa main gauche soutenait le globe du monde. J'avais caché avec beaucoup d'adresse, au milieu des flammes de la foudre, un morceau de bougie blanche. Mme d'Étampes retint le roi jusqu'à la nuit, afin de me jouer l'un de ces vilains tours, ou d'empêcher le roi de venir jusqu'à mon Jupiter, ou de ne le laisser arriver devant ma statue qu'à la nuit close, pour que l'ouvrage parût moins beau. Mais la nuit étant venue, j'allumai la bougie que Jupiter portait dans sa main élevée au-dessus de la tête, et les rayons de la lumière, tombant de hauteur, produisirent un effet beaucoup plus agréable que le jour. Quand je vis le roi s'approcher, je fis pousser lentement le Jupiter, dont le socle reposait sur des boules mobiles. Le mouvement que je fis donner à cette figure, qui du reste était très-bien exécutée, la faisait paraître animée. « C'est le plus bel ouvrage que « l'on ait jamais vu, dit le roi. J'aime beaucoup les « arts et je m'y connais; pourtant je n'aurais jamais ima- « giné la centième partie du plaisir que j'éprouve. » La duchesse d'Étampes et les seigneurs essayèrent en vain de rappeler l'attention de François Ier vers les antiques. « Celui, dit-il, qui a voulu jeter de la défaveur « sur le travail de cet homme, lui a rendu un grand ser- « vice : car ces ouvrages admirables font paraître le sien « beaucoup plus beau. » Mme d'Étampes répondit que, le jour, ma statue n'aurait pas la millième partie des beautés qu'elle semblait avoir la nuit; qu'en outre, il fallait faire attention que je l'avais couverte d'un voile pour en cacher les défauts (c'était une draperie très-légère, posée avec grâce sur le Jupiter pour lui donner plus de majesté). Aussitôt, j'enlevai la draperie, je la déchirai avec humeur. La duchesse s'offensa de mon action, et la fit remarquer au roi. De mon côté, poussé par la colère, j'allais parler, lorsque le sage monarque me dit : « Benvenuto, je vous défends d'ouvrir la bou- « che; calmez-vous, je vous donnerai plus d'or que « vous n'en désirez. » Ne pouvant exhaler mon ressentiment, je m'agitais tout furieux; la duchesse s'irritait davantage et murmurait contre moi. Sa Majesté partit plus tôt qu'elle n'aurait fait. Le lendemain, le roi me fit donner mille écus d'or. »

Cellini sculptait l'épée au côté et dégainait pour peu. Il avait fait une autre fois un modèle, qu'avec sa modestie ordinaire il appelle merveilleux, pour une grande fontaine représentant le dieu Mars avec les attributs des arts et des sciences. « Mars, dit Cellini à François Ier, c'est Votre Majesté, et tous ces arts sont ceux que vous encouragez. » Le roi, très-satisfait, avait ordonné d'exécuter ce modèle. Mais Cellini avait oublié de soumettre son ouvrage à *la plus savante des belles, à la plus belle des savantes*. On l'avertit de sa faute. Pour la réparer, il courut chez la duchesse d'Étampes avec un petit vase d'argent orné du plus charmant travail. C'était sa rançon. Une des femmes de la duchesse le pria d'attendre, parce que sa maîtresse n'était pas encore habillée; et lui, l'homme le moins patient du

monde, il attendit une journée entière; comprenant à la fin qu'on se jouait de lui, furieux et affamé, il se rend chez le cardinal de Lorraine, à qui il offre le vase et demande quelques aliments, pour ne pas tomber de faiblesse. Quelques jours après, il apprend que la duchesse a fait charger le Primatice du travail de la grande fontaine. C'en est trop; il court chez son rival, réclame le travail qu'on lui a confié, au moins un concours.

« Je veux bien, dit-il, abandonner mes droits : nous soumettrons deux modèles au roi, qui choisira; à cette condition, nous ne serons pas ennemis. » Le Primatice refuse encore. Alors Cellini se lève et jette à son interlocuteur cet adieu : « Puisque vous n'acceptez pas une proposition que la raison et la justice approuvent, je



Benvenuto Cellini à la cour de François 1er

vous déclare que, s'il vous arrive de parler en aucune façon de l'ouvrage qui m'appartient, je vous tue sur l'heure comme un chien! » Benvenuto était homme à tenir parole; le Primatice réfléchit, et, le lendemain, alla se réconcilier avec lui, en faisant, bien entendu, ce que l'irascible artiste avait exigé.

Chambord a plus d'unité que Fontainebleau et est de création toute française. C'est un architecte de Blois, Pierre Nepveu, et non Vignole ni le Primatice, qui construisit dans la Sologne ce merveilleux édifice, dont l'élégante majesté frappe d'étonnement quand on le découvre d'une des grandes allées qui traversent l'immense parc au milieu duquel il s'élève. Deux rangées de galeries en arcades forment sa façade, et par l'air


BERNARD DE PALISSY
JEAN COUSIN
PIERRE LESCOT
GERMAIN PILON
JEAN GOUJON

et la lumière qu'elles laissent circuler, allégent le donjon, qui est flanqué de quatre grosses tourelles, comme au siècle précédent. A l'intérieur, le grand escalier, véritable chef-d'œuvre, est couronné d'une élégante coupole ou belvédère, qui domine une forêt de dômes et de campaniles dispersés sur les différents points du château. Les F gravés sur les arcs-boutants, avec des salamandres au milieu des flammes, et les traits de la duchesse d'Étampes et de la comtesse de Châteaubriant, qu'on reconnaît dans les figures des cariatides, parlent encore, au milieu d'un dénûment complet, des premiers hôtes qui y faisaient leur séjour.

Après Chambord, on peut encore citer Chenonceaux, construction plus petite et plus discrète; Saint-Germain, château plus sévère et d'aspect militaire; Madrid, au bois de Boulogne, où se retrouvaient jusqu'à des souvenirs de l'architecture arabe; Folembray, près de Laon, que les Impériaux brûlèrent. Villers-Cotterets, qui, après avoir abrité la cour élégante et joyeuse de François Ier, sert d'asile à la vieillesse et à la misère; enfin les nombreux châteaux que les grands, à l'exemple des rois, élevaient à la place de leurs donjons. Ainsi Duprat bâtissait sa fastueuse demeure de Nantouillet; Semblançay, le château du même nom près de Tours, Montmorency, Écouen et Chantilly. C'est à Écouen que Jean Bullant fit, avec des éléments d'emprunt, une œuvre originale et exquise qui inaugura la seconde période de la Renaissance française, celle où les derniers souvenirs du style ogival disparaissent pour laisser place au caprice jouant avec l'art antique.

Ces châteaux n'étaient que des résidences d'été. Des édifices plus grandioses et plus sévères, destinés à être la demeure officielle de la royauté, s'élevèrent dans la capitale, par la main d'artistes français. Pierre Lescot, né à Paris en 1510, mort en 1571, donna, en 1541, le plan du Louvre. Quatre pans énormes de murailles percées à l'aventure de petites fenêtres, flanquées de dix tourelles, et au centre une grosse tour servant de prison et de trésor, telle était la demeure de nos anciens rois. C'est sur les ruines de cet édifice d'un autre âge que s'est élevé peu à peu le palais qui, malgré toutes ses transformations, est encore la plus complète expression de la Renaissance française. Pierre Lescot n'y construisit qu'une partie de la façade, où se trouve le pavillon dit de l'Horloge. A l'extérieur, le rez-de-chaussée avec ses colonnes corinthiennes; le premier étage avec un ordre composite; le second avec un ordre attique, se relient heureusement par de belles et gracieuses sculptures de Jean Goujon et de Paul Ponce, un peu prodiguées peut-être, et sont fièrement dominées par un pavillon central plein de hardiesse. Tel est le thème que d'autres artistes et d'autres siècles ont développé, et l'on peut suivre la décadence de l'art monumental en France en étudiant chacune des parties de ce palais. Henri II, Charles IX et Henri IV continuèrent l'aile qui se dirige vers la Seine, et le bâtiment en retour parallèle au fleuve, où la Renaissance déploie toute la gracieuse souplesse de son génie. Mais la majestueuse colonnade de Perrault est déjà froide, avec le soubassement lourd et nu qui la porte; et il suffit de comparer sur la façade qui regarde la Seine, la moitié de la galerie faite par Louis XIV avec la portion exécutée sous Henri II et Henri IV, pour voir ce que l'art a perdu. Dans l'une, la pierre vit et parle; dans l'autre, elle est solennelle et morne.

Le second de nos grands architectes, Philibert Delorme, avait passé les Alpes, en 1534, pour étudier sur les lieux mêmes les monuments de l'antiquité et les palais de la Renaissance. De retour à Lyon, sa patrie, il y construisait le beau portail de Saint-Nizier, lorsque le cardinal du Bellay l'attira à Paris et le fit connaître à Henri II. Il continua Fontainebleau et donna le plan des châteaux d'Anet, de Meudon et de Saint-Maur. Catherine de Médicis le nomma intendant de ses bâtiments. La fille des Médicis avait apporté de la Toscane le goût des lettres et des arts. Philibert Delorme, dans un de ses écrits, la loue « du grandissime plaisir qu'elle prend en l'architecture, pourtrayant et esquissant les plans et profils des édifices qu'elle fait élever. » Ce fut par ses ordres qu'il commença, en 1564, le château des Tuileries. Le pavillon du milieu, couronné alors d'une gracieuse coupole et de quatre campaniles, qu'on a malheureusement remplacés par un dôme quadrangulaire de l'effet le plus désagréable, les deux galeries contiguës avec leurs portiques en arcades, surmontées de terrasses dont une a été supprimée, et les deux premiers pavillons carrés d'ordres ionique et corinthien superposés sont l'œuvre de Philibert Delorme. Henri IV commença les deux corps de bâtiment, et Louis XIII fit élever les lourds pavillons de Flore et de Marsan qui terminent le château. Louis XIV entreprit de réunir le chef-d'œuvre de Pierre Lescot et celui de Philibert Delorme, en continuant la grande galerie du Louvre jusqu'aux Tuileries.

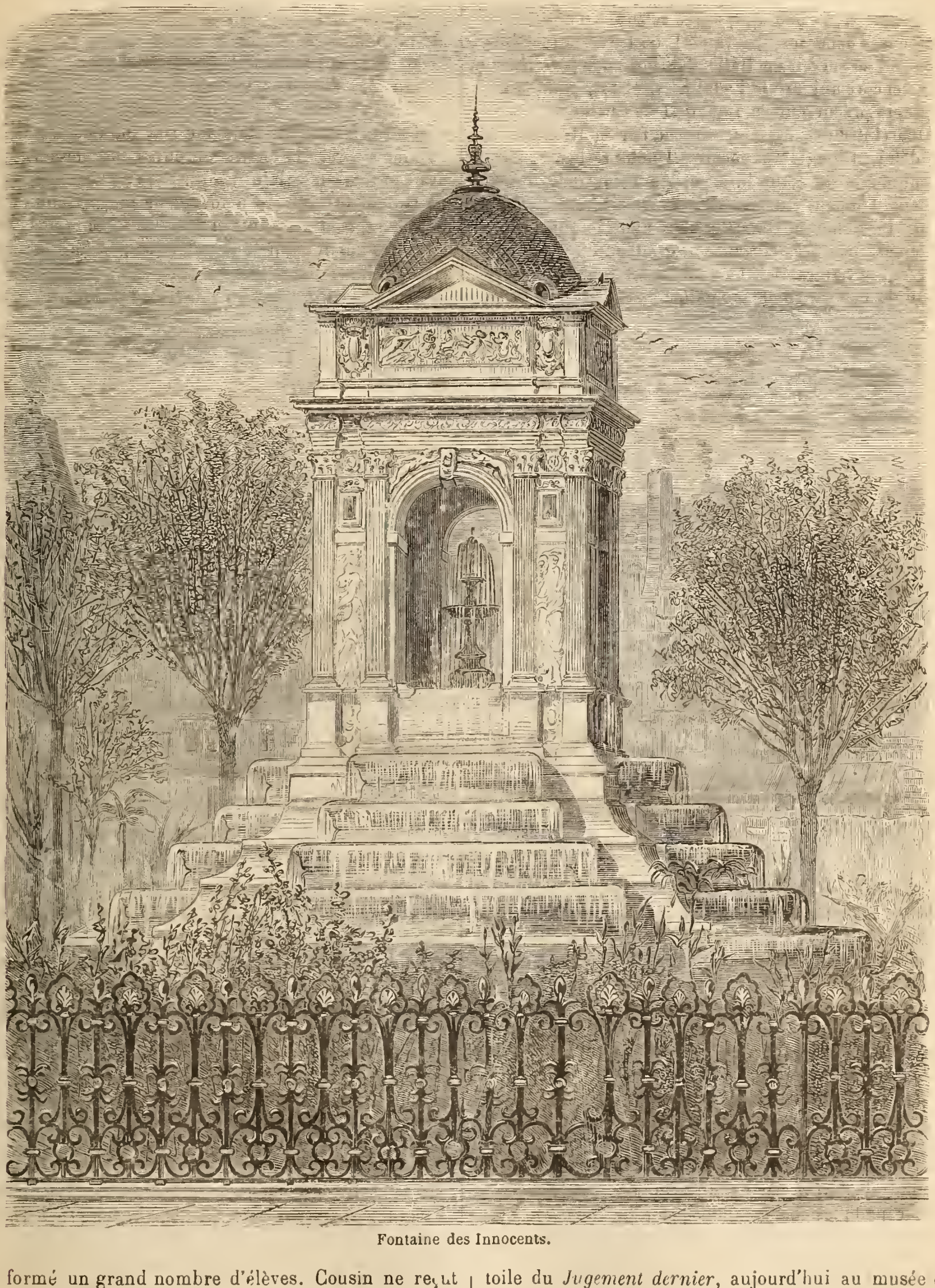
L'architecture est, parmi les arts plastiques, l'art par excellence, les autres ne sont que ses serviteurs. Nos grands architectes trouvaient heureusement autour d'eux de grands sculpteurs pour interpréter leur pensée et jeter sur les édifices qu'ils élevaient la riche et légère ornementation que nous ne savons plus leur donner. Le tombeau de Louis XII, à Saint-Denis, véritable édifice d'une rare élégance, avec ses douze arcades à jour, sous lesquelles sont assis les douze apôtres, les bas-reliefs qui décorent le soubassement, les quatre grandes figures placées aux angles, et les deux statues du roi et de la reine sur le couronnement, est peut-être l'ouvrage d'artistes italiens, si Jean Juste de Tours était originaire de Florence; mais les cénotaphes de Jacques de Brézé, de l'amiral Chabot et de François Ier sont bien dus à des mains françaises. Philibert Delorme dessina le plan du dernier qu'on peut admirer encore à Saint-Denis. Les bas-reliefs représentant les hauts faits du roi sont l'œuvre d'un Français dont le nom est resté inconnu, mais qui a donné à la France le plus grand sculpteur dont elle s'honore, son élève, Jean Goujon.

Jean Goujon a mérité les surnoms de *Phidias français* et de *Corrége* de la sculpture; il sut réunir la science de l'anatomie à la sûreté et au fini du ciseau, la force à la grâce. Les morceaux les plus remarquables qui nous restent de lui sont ses cariatides de la salle des gardes au Louvre, les délicieuses figures de la fontaine des Innocents, un groupe de la Diane chasseresse, et peut-être le tombeau de L. de Brézé, que sa veuve, Diane de Poitiers, au temps de sa fastueuse douleur, fit élever dans la cathédrale de Rouen, où il est encore.

Germain Pilon exécutait, l'année même de la mort de François Ier, quelques-uns « des saints de Solesmes. » On doit à son facile ciseau les sculptures du mausolée de Henri II, à Saint-Denis, dont Philibert Delorme donna les dessins, les tombeaux du chancelier

Birague et de Guillaume du Bellay, surtout le groupe des *trois Grâces*, taillé dans un seul bloc de marbre.

Jean Cousin, né à Soucy, près de Sens, en 1501, fut à la fois sculpteur et peintre. Sa statue de l'amiral Chabot le place à côté de Germain Pilon; mais il fut, au seizième siècle, sans rival en France pour les vitraux et la peinture à l'huile. Le Rosso et le Primatice, par leurs grandes décorations du palais de Fontainebleau, cette autre Rome, comme Vasari l'appelle, avaient popularisé la peinture à fresques et à l'huile,



Fontaine des Innocents.

et formé un grand nombre d'élèves. Cousin ne reçut pas directement leurs leçons, mais s'inspira sans doute de leurs œuvres. Les vitraux qu'il fit pour Sens, Metz et Vincennes sont mis au premier rang, surtout la *Légende de saint Eutrope* dans la cathédrale de Sens. Sa toile du *Jugement dernier*, aujourd'hui au musée du Louvre, est une composition pleine de feu et d'originalité qui rappelle Michel-Ange par la fierté du dessin, par la science anatomique et la fécondité d'invention. Malheureusement Cousin, comme la plupart des grands

dessinateurs, est un médiocre coloriste, principalement dans la peinture à l'huile. Notre école de peinture ne commence qu'au siècle suivant avec Lesueur et Poussin.

A côté de ces grands noms, il faut une place pour cet héroïque Bernard Palissy, potier de terre, né dans l'Agénois vers 1500, qui, après seize ans d'efforts et de ruineuses dépenses, trouva en 1555 le secret de l'émail dont on se servait en Italie, fabriqua des poteries qui sont encore aujourd'hui admirées, et fut, pour la géologie, le précurseur de Buffon et de Cuvier.

L'architecture ogivale, vaincue par la Renaissance, se défendit longtemps encore. Il nous reste de curieux monuments de cette lutte et du compromis qu'elle amena. On peut étudier, à Saint-Eustache de Paris et à Saint-Michel de Dijon, ce style hybride qui n'est assurément pas sans élégance ni grandeur.

L'église Saint-Michel de Dijon fut rebâtie entièrement de 1499 à 1519, moins les tours qui ne furent achevées qu'au dix-septième siècle. C'est, dans son plan général, de l'architecture ogivale; mais le portail construit par le Dijonnais Hugues Sambin, élève et ami de Michel-Ange, tout en gardant les innombrables sculptures de l'âge précédent, montre partout l'arc à plein cintre, et, dans les tours, les quatre ordres traditionnels. La reconstruction de Saint-Eustache de Paris commença en 1532 et ne fut achevée qu'en 1642. Mansart l'alourdit d'un portail grec; l'intérieur est du plus majestueux effet.

Vers le milieu du quinzième siècle, le Florentin Finiguerra, fort connu déjà par son habileté à nieller[1], parvint à tirer de belles épreuves des dessins qu'il avait gravés sur cuivre. De sorte qu'au même moment où Gutenberg trouvait le moyen de multiplier à l'infini les ouvrages des savants et des grands écrivains, Finiguerra donnait celui de populariser par tout le monde civilisé l'image au moins des chefs-d'œuvre des artistes immortels. La gravure à l'eau-forte fut inventée peu de

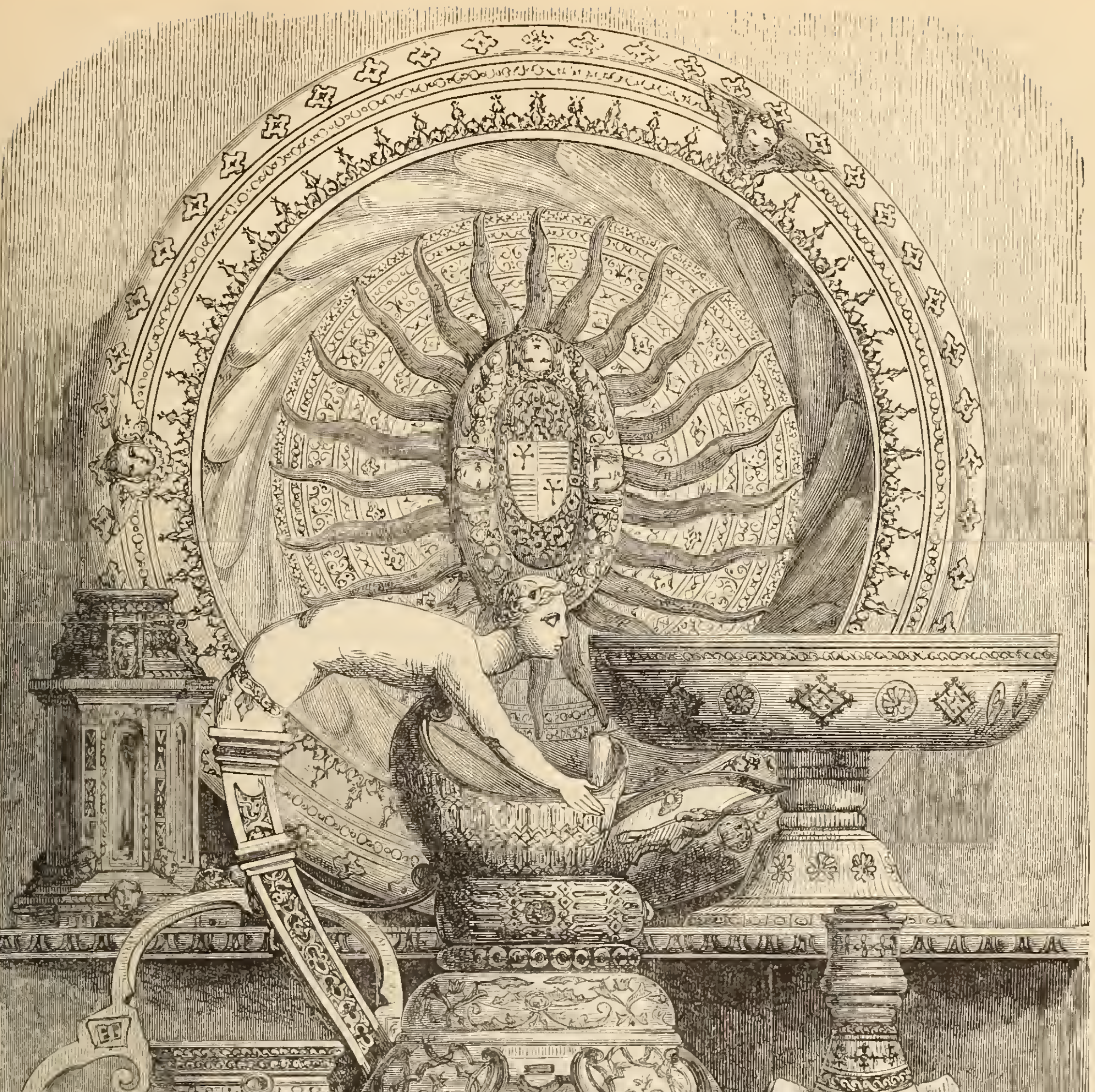


Cénotaphe de l'amiral Chabot.

temps après, et deux grands artistes, l'Allemand Albert Dürer (1471-1528) et le Bolonais Marc-Antoine Raimondi (1488-1546), portèrent aussitôt cet art à un grand degré de perfection. Leurs gravures sont encore recherchées aujourd'hui. Albert Dürer, qui était aussi un grand peintre, les composait lui-même. Marc-Antoine a reproduit les chefs-d'œuvre de Raphaël. La France n'aura de graveurs fameux comme de peintres qu'au siècle suivant.

Les musiciens du moyen âge avaient eu des instruments imparfaits, le rebec, le monocorde, le cla[illegible], l'épinette, qui offraient bien peu de r[illegible]ces aux compositeurs. Mais au seizième siècle, le rebec des ménestrels devint, par l'addition d'une quatrième corde et par quelques changements de forme, le *violon*, c'est-à-dire l'instrument le plus important de l'orchestre. Il semble que ce soit en France que cette innovation ait eu lieu. Le clavecin, qui est pour le compositeur un orchestre tout entier, prit, vers 1500, une grande importance, quand un simple menuisier d'Anvers, Hans Buckers, porta l'étendue du clavier à quatre octaves et doubla les cordes de chaque note pour obtenir des effets plus variés et une sonorité plus grande. Les instruments ne faisant plus défaut, les compositeurs parurent et les écoles se fondèrent. En 1527, un autre Flamand, Adrien Willaert, maître de chapelle à Saint-Marc de Venise, fonda la première école véritable de musique. Au lieu de simples motets, on composa dès lors des messes et des psaumes à plusieurs chœurs, chacun de quatre parties. La musique dramatique ne prit naissance qu'à la fin du siècle, le premier opéra régulier ou drame lyrique, *la Mort d'Eurydice*, tragédie avec couplets et chœurs, ayant été représentée à Florence à l'occasion du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis; mais la musique religieuse atteignait déjà à sa plus grande hauteur avec Palestrina (1529-1594), qui s'attacha à donner à ses mélodies un caractère en rapport avec le sens des paroles qu'elles accompagnaient. L'Église répète encore ses accents inspirés,

1. On appelle *nielles* les ornements faits avec un métal fondu ou en émail, qu'on a coulé dans les dessins tracés en creux ou sur un autre métal.



Faïence de Henri II.

son *Stabat* et son *Miserere*. Dès lors le goût musical s'étendit. Henri VIII, Élisabeth, Charles IX prétendront au titre de bons musiciens.

§ 4. LA RENAISSANCE DES SCIENCES.

La science hésitait entre les rêveries du moyen âge et la raison sévère qui la guide aujourd'hui. Ainsi le mathématicien Cardan, de Pavie, croyait à l'astrologie, et surtout voulait y faire croire les autres; Paracelse, d'Einsiedeln, en Suisse, était médecin et thaumaturge, Cornélius Agrippa, ingénieur, général, théologien, fut quinze ou vingt fois condamné à mort comme sectateur des sciences occultes. Que de gens tenaient encore au moyen âge! que de gens, même parmi les esprits les plus fermes, comme Ambroise Paré et Jean Bodin, continuaient de croire au diable, aux incubes, aux sorcières. Celles-ci pullulaient depuis que l'inquisition les envoyait au bûcher, et il y eut durant un siècle et demi une de ces épidémies morales qui, de nos jours heureusement, ne durent plus que quelques mois. Des milliers de fous qu'il eût fallu traiter par l'ellébore, comme disait Alciat, périrent dans les flammes. En quelques années on fit 6500 procès de sorcellerie dans l'électorat de Trèves, 30 000 en Angleterre. Un conseiller du duc de Lorraine se vante d'avoir supplicié 900 sorciers en quinze années. Dans la seule ville de Wurtzbourg, 158 furent brûlés en 1627 et 1628. Peu de guerres ont été aussi sanglantes que les boucheries légales de l'inquisition contre ces malheureux. Un jésuite allemand, le P. Spé, eut le courage de s'élever contre ces procédures abominables[1]. Son nom mérite d'être tiré de l'oubli et placé à côté de celui de notre Malebranche, qui voulait qu'on ne poursuivît pas les prétendus sorciers.

Mais si les vaines imaginations du moyen âge gardaient un empire à peine ébranlé, la froide et sévère raison perçait çà et là ces ténèbres pesantes, comme les hautes montagnes portent leurs cimes en pleine lumière au-dessus des nuages qui roulent pesamment le long de leurs flancs et dans les vallées humides et sombres.

Aux temps modernes appartiennent, par leur esprit et le caractère de leurs travaux, Tartaglia, qui résolut l'équation du troisième degré par de nouvelles formules, et appliqua les mathématiques à l'art de la guerre; Ferrari, de Bologne, qui donna une ingénieuse méthode pour la solution des équations du quatrième degré; enfin notre Poitevin Viète, qui précéda, en leur montrant la route, Descartes et Newton dans les voies de l'analyse mathématique, et qui, dans les calculs algébriques, désigna par des lettres les quantités connues, ce qui fait de lui le véritable inventeur de l'application de l'algèbre à la géométrie[2].

La lecture des œuvres d'Hippocrate et de Galien ramena la médecine à l'expérience, à l'observation. Vésale, de Bruxelles, médecin de Charles-Quint et de Philippe II, brava les préjugés de son temps, qui regardaient la dissection comme une impiété, et créa l'anatomie humaine; on le vit, à Paris, disséquer des cadavres au cimetière des Innocents et au charnier de Montfaucon. Ambroise Paré devint le père de la chirurgie française, la providence de nos soldats à Boulogne, à Metz, à Saint-Quentin; aussi modeste qu'habile, il disait de ses blessés: « Je les panse, Dieu les guérit. »

Les arts, les lettres mêmes, ne peuvent se développer que dans de certains milieux. La science est plus indépendante des circonstances extérieures; il ne faut donc pas s'étonner si le premier savant de ce siècle fut un Polonais: Copernic, né à Thorn en 1473, et qui fit ses études à Cracovie. Elles embrassèrent toutes les connaissances: il s'occupa de philosophie, fut reçu docteur en médecine, et étudia le dessin et la peinture pour mieux profiter d'un voyage qu'il fit en Italie. A Rome, il professa les mathématiques avec une grande distinction. De retour dans son pays et pourvu d'un canonicat, il s'occupa de son grand travail sur le système du monde. Il passa en revue toutes les idées de ses contemporains et des anciens: il vit les Égyptiens faire tourner Mercure et Vénus autour du soleil; mais le soleil lui-même, ainsi que Mars, Jupiter, Saturne autour de la terre; il vit Apollonius de Perge donner le soleil pour centre à tous les mouvements planétaires, mais le faire tourner aussi autour de la terre; dans tous ces sytèmes la terre était le centre du monde. La faire déchoir de ce rang suprême, quelle audace! Quelle atteinte portée aux préjugés vulgaires, à celui surtout qui fait que l'homme se croit le centre de toutes les choses! Copernic l'osa, il donna à la terre, outre le mouvement de rotation sur son axe, imaginé déjà par quelques philosophes anciens, un mouvement de gravitation, entrevu autrefois par Philolaos, autour du soleil, immobilisé désormais au centre du monde. Dès l'année 1507, Copernic était en possession de son nouveau système, il passa le reste de sa vie, trente-six années, à le vérifier par l'observation et le calcul. Telle était la hauteur du génie de ce grand homme, que plusieurs des conséquences qu'il avait tirées de ses principes, sans être lui-même à portée de les vérifier, furent plus tard reconnues vraies. En attendant, il était en butte aux sarcasmes et aux railleries de la foule. On le jouait sur le théâtre, comme on avait joué Socrate. « Que voulez-vous, disait-il à ses amis, je ne sais pas ce qui plaît au vulgaire, et le vulgaire ne comprend pas ce que je sais. » Du reste, son grand ouvrage *de Revolutionibus orbium cœlestium*, dédié au pape Paul III, ne parut que l'année de sa mort; la gloire commença pour lui au moment où finit sa vie (1543).

Ainsi, tandis que les navigateurs découvraient et livraient à l'activité humaine de nouveaux mondes, la science découvrait et livrait à leurs méditations les vraies lois de l'univers. Comment s'étonner que le siècle qui voyait ces grands résultats de l'audace et de l'intelligence se soit abandonné à la redoutable puissance de la pensée!

§ 5. LA RÉVOLUTION DANS LES CROYANCES OU LA RÉFORME.

Du quatrième au seizième siècle, le clergé avait régné en souverain maître sur la société chrétienne qui était son œuvre, qu'il avait créée, organisée, dévelop-

1. Ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que l'accusation de sorcellerie a été abandonnée par les tribunaux. On pendit encore, de ce chef, deux femmes en Angleterre en 1716, et on en brûla une à Wurtzbourg en 1749, une autre à Glaris en 1786.

2. On dut à Viète un autre service. Les Espagnols avaient imaginé, pour leur correspondance durant nos guerres civiles, un chiffre composé de plus de cinquante figures; Viète, chargé par le roi d'en découvrir la clef, y parvint, et les Espagnols déconcertés l'accusèrent à Rome de nécromancie.

pée. Il dominait cette société, non-seulement comme pouvoir spirituel, mais comme pouvoir temporel. A lui la cinquième partie du sol, avec la propriété telle qu'elle était constituée au moyen âge, c'est-à-dire avec la puissance militaire, judiciaire, administrative, exercée directement sur la cinquième partie de la population ; à lui presque toutes les richesses immobilières et d'inépuisables trésors sans cesse renouvelés par la piété des fidèles ; à lui les grandes charges, les plus hautes dignités, les ambassades ; à lui le monopole de la science et des arts ; à lui et à lui seul le droit de prescrire sous les peines les plus terribles ce qu'il faut croire et ne pas croire, ce qu'il faut admettre et rejeter, ce qu'il faut penser et ne pas penser. Un tel état de choses devait amener deux conséquences inévitables : d'une part, pour le clergé, la corruption, née de sa toute-puissance ; d'autre part, pour l'esprit humain, un besoin d'affranchissement né de la compression à laquelle il avait été soumis et auquel la Renaissance donna l'essor.

Un des hommes d'État les plus distingués du seizième siècle, le cardinal Pole, écrivait au pape Léon X qu'il était dangereux de rendre les hommes trop savants. L'étude des anciens ouvrit, en effet, à la pensée des horizons inconnus. L'invention de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique, les progrès de l'industrie, l'immense extension du commerce, éveillèrent dans les esprits des idées nouvelles. L'homme sentait grandir son intelligence en même temps qu'il voyait s'accroître son domaine.



André Vésale.

Étonné de toutes ces nouveautés, il se mit à douter de beaucoup de choses anciennes. L'esprit de curiosité et d'examen se porta sur tout; il avait transformé les arts, les lettres, l'état social, il voulut transformer aussi les institutions religieuses.

Il se passa alors quelque chose d'analogue à ce que nos pères ont vu. La littérature du dix-huitième siècle, par son habitude de remonter en tout aux principes, prépara la révolution politique et sociale de 1789 ; celle du seizième, par son culte pour les deux antiquités, sacrée et profane, qui venaient d'être comme retrouvées, mena à la réforme religieuse dont le vrai caractère est un mélange d'esprit rationaliste pris aux païens, et d'ardeur théologique empruntée à la Bible, à saint Paul, à saint Augustin.

Mais le premier auteur de cette révolution fut le clergé lui-même. L'esprit religieux se mourait. Qu'y avait il de commun entre l'Église des premiers jours, pauvre, humble, ardente, et l'Eglise opulente, souveraine, oisive, de ce Léon X, qui vivait en gentilhomme de la Renaissance avec des veneurs, des artistes, des poëtes, bien plus qu'avec des théologiens, ou celle de ce cardinal Bembo, qui écrivait à Sadolet : « Ne lisez pas les Épîtres de saint Paul, de peur que ce style barbare ne vous corrompe le goût. Laissez ces niaiseries, indignes d'un homme grave : *Omitte has nugas; non enim decent gravem virum tales ineptiæ.* » Et les moines, que n'en disait-on pas? On ne change

par les voies du monde avec des satires : Érasme, Hutten et tous les pamphlets n'auraient rien pu au treizième siècle. Ils pouvaient beaucoup au seizième, parce que des abus, qui alors n'existaient point, ou qui n'étaient que très-faibles encore, s'étaient produits, trois siècles plus tard, avec une redoutable intensité dans la discipline et les mœurs du clergé. Écoutons le dernier des Pères de l'Église. « Il y avait, dit Bossuet[1], plusieurs siècles qu'on désirait la réforme de la discipline ecclésiastique : « Qui me donnera, disait saint Bernard, que je voie, avant que de mourir, l'Église de Dieu comme elle était dans les premiers jours? » Si ce saint homme a eu quelque chose à regretter en mourant, ç'a été de n'avoir pas vu un changement si heureux. Il a gémi toute sa vie des maux de l'Église. Il n'a cessé d'en avertir le peuple, le clergé, les évêques, les papes même ; il ne craignait pas d'en avertir aussi les religieux qui s'en affligeaient avec lui dans leur solitude et louaient d'autant plus la bonté divine de les y avoir attirés, que la corruption était plus grande dans le monde. Les désordres s'étaient encore augmentés depuis. L'Église romaine, la mère des Églises, qui, durant neuf siècles entiers, en observant la première, avec une exactitude exemplaire, la discipline ecclésiastique, la maintenait de toute sa force par tout l'univers, n'était pas exempte de mal; et dès le temps du concile de Vienne, un grand évêque, chargé par le pape de préparer les matières qui devaient y être traitées, mit pour fondement de l'ouvrage de cette sainte assemblée, qu'il y fallait *réformer l'Église dans le chef et dans les membres.* Le grand schisme, arrivé un peu après, mit plus que jamais cette parole à la bouche non-seulement des docteurs particuliers, d'un Gerson, d'un Pierre Ailli, des autres grands hommes de ce temps-là, mais encore des conciles; et tout en est plein dans le concile de Pise et dans le concile de Bâle, où la réformation fut malheureusement éludée et l'Eglise replongée dans de nouvelles divisions. Le cardinal Julien représentait à Eugène IV les désordres du clergé, principalement de celui d'Allemagne : « Ces désordres, lui disait-il, excitent la haine du peuple contre tout l'ordre ecclésiastique ; et, si on ne le corrige, on doit craindre que les laïques ne se jettent sur le clergé, à la manière des hussites, comme ils nous en menacent hautement. » Si on ne réformait promptement le clergé d'Allemagne, il prédisait qu'après l'hérésie de Bohême, et quand elle serait éteinte, il s'en élèverait bientôt une autre encore plus dangereuse; « car on dira, poursuivait-il, que le clergé est incorrigible et ne veut point apporter le remède à ses désordres. On se jettera sur nous, continuait ce grand cardinal, quand on n'aura plus aucune espérance de notre correction. Les esprits des hommes sont en attente de ce qu'on fera, et ils semblent bientôt devoir enfanter quelque chose de tragique. Le venin qu'ils ont contre nous se déclare : bientôt ils croiront faire à Dieu un sacrifice agréable en maltraitant ou en dépouillant les ecclésiastiques comme des gens odieux à Dieu et aux hommes et plongés dans la dernière extrémité du mal. Le peu qui reste de dévotion envers l'ordre sacré achèvera de se perdre. On rejettera la faute de tous ces désordres sur la cour de Rome, qu'on regardera comme la cause de tous les maux, parce qu'elle aura négligé d'y apporter le remède nécessaire. » Il le prenait dans la suite d'un ton plus haut : « Je vois, disait-il, que la cognée est à la racine, l'arbre penche, et au lieu de le soutenir pendant qu'on le pourrait encore, nous le précipitons à terre. » Il voit une prompte désolation dans le clergé d'Allemagne. Les biens temporels dont on voudrait le priver lui paraissent comme l'endroit par où le mal commencera : « Les corps, dit-il, périront avec les âmes. Dieu nous ôte la vue de nos périls, comme il a coutume de faire à ceux qu'il veut punir : le feu est allumé devant nous, et nous y courons. » C'est ainsi que, dans le quinzième siècle, ce cardinal, le plus grand homme de son temps, en déplorait les maux et en prévoyait la suite funeste : par où il semble avoir prévu ceux que Luther allait apporter à toute la chrétienté, en commençant par l'Allemagne ; et il ne s'est pas trompé lorsqu'il a cru que la réformation méprisée et la haine redoublée contre le clergé allaient enfanter une secte plus redoutable à l'Église que celle des Bohémiens. »



Ainsi, Bossuet lui-même l'atteste, dans plusieurs parties de la chrétienté, là surtout où le clergé possédait, comme en Allemagne, presque un tiers des terres, et, au milieu de tant de richesses, oubliait la discipline, les esprits étaient préparés à une révolution, lorsque Luther parut.

Les guerres de Jules II avaient épuisé le trésor pontifical. Vinrent ensuite les magnificences de Léon X, qui dépensa 100 000 ducats à son couronnement, et en donnait 500 pour un sonnet. Aussi fut-il réduit, pour vivre, à engager les joyaux de Saint-Pierre et à vendre des charges qui augmentèrent de 40 000 ducats les dépenses annuelles du gouvernement. Le temple splendide

1. *Histoire des variations.* Edit. Didot, t. IV, p. 7 et 8. Jean de Médicis, qui fut pape sous le nom de Léon X, était dans sa jeunesse chanoine de trois cathédrales, curé de neuf églises, prieur de quinze abbayes. On en trouve la liste dans Fabroni, *Leonis X vita,* 1797. Des évêques avaient de même plusieurs sièges épiscopaux. Ainsi le cardinal de Lorraine avait trois archevêchés, Reims, Lyon et Narbonne; quinze évêchés, dont Alby, Montauban, Nantes, Luçon, etc. Georges d'Amboise était, pour le moins, aussi bien renté.


PHILIPPE MELANCHTON
MARTIN LUTHER
JEAN CALVIN

commencé par Jules II sur un plan qui devait en faire la plus grandiose basilique de la chrétienté, Saint-Pierre de Rome, menaçait de rester inachevé. Léon X accorda des *indulgences* à tous ceux qui contribueraient de leur argent à son achèvement. L'archevêque de Mayence, chargé de publier ces indulgences en Allemagne, les fit prêcher en Saxe par le dominicain Tetzel. Il y eut de grands abus commis, et dans les scandaleux encouragements donnés aux fidèles qui achetaient de ces promesses de salut, et dans l'emploi qu'on fit, sous leurs yeux mêmes, d'une partie de leur argent.

Luther ne s'en prit d'abord qu'à Tetzel. Le jour de la Toussaint 1517 il afficha à la porte de la grande église de Wittenberg 95 propositions contre les indulgences. Tetzel y répondit par 110 contre-propositions. La lutte était engagée. Forcé de se défendre, Luther porta les yeux sur des questions redoutables, et, entraîné par l'ardeur du combat, laissa bientôt là Tetzel et les indulgences pour s'en prendre au pape lui-même et aux dogmes catholiques ; « peu à peu il s'échauffa contre l'Église, et s'enfonça dans le schisme. » (Bossuet.)

A la première nouvelle de ces disputes, « c'est une querelle de moines, » avait répondu Léon X à ceux qui pressentaient un novateur dans ce théologien si hardi, et il avait oublié Luther et Tetzel pour retourner entendre la *Calandra* de Bibiena ou la *Mandragore* de Machiavel. Cependant, le bruit croissant, il envoya à Augsbourg, en 1518, le légat Cajetano, qui essaya, par caresses et menaces, d'ébranler le moine saxon ; mais Luther s'était affermi dans ses doctrines : il récusa le cardinal comme juge, et en appela du pape mal informé au pape mieux informé, puis du pape au concile général.

En formant cet appel, Luther ne dépassait pas encore les idées des Pères de Bâle et de Constance, qui avaient proclamé l'autorité des conciles généraux supérieure à celle du souverain pontife ; mais, après avoir rejeté le pape, il fut conduit à rejeter les conciles ; après les conciles, les Pères, c'est-à-dire toute autorité humaine, pour se placer face à face avec l'Écriture, pour n'écouter plus, comme il disait, que la parole de Dieu, ne voulant entre elle et lui aucun intermédiaire. Mais l'Écriture n'est point toujours si claire, si accessible à toutes les intelligences, qu'un interprète ne soit pas nécessaire, si l'on tient à maintenir l'unité de croyance ; cet interprète, l'Église catholique le reconnaissait dans le pape. Luther le supprimant, chacun put interpréter à sa guise les livres saints : l'unité de l'Église fut détruite, « la tunique sans couture fut déchirée ; » les sectes se multiplièrent, et quelques esprits pervers, lisant dans l'Écriture ce que leurs passions mauvaises voulaient y trouver, donnèrent naissance à des doctrines monstrueuses qui épouvantèrent tous les partis.

Le 15 juin 1520, une bulle condamna 41 propositions extraites de ses livres, et le menaça de l'excommunication, s'il ne se rétractait dans les soixante jours. Mais que pouvait cette arme usée depuis qu'elle servait à tant de choses, même aux plus petites, comme à frapper ceux qui réimprimaient Tacite ou l'Arioste en concurrence avec l'éditeur pontifical ? Luther, rompant à jamais avec Rome, brûla à Wittenberg la bulle du pontife aux applaudissements d'une foule enthousiaste.

Ce qui lui donnait tant d'audace, c'est que le nombre de ses partisans croissait tous les jours. Le peuple était charmé qu'on l'appelât à lire lui-même les Écritures traduites par Luther en allemand, et qu'on dénonçât, comme une violation de l'Évangile, les richesses du clergé. Les princes, qui ne pouvaient plus suffire avec leurs ressources du moyen âge aux dépenses croissantes du luxe qui naissait, de l'administration qui se développait, des armées qu'il fallait solder, se chargèrent avec plaisir de débarrasser le clergé de ces grands domaines qui étaient si fort à leur convenance. En 1525, le grand maître de l'ordre Teutonique se déclara duc héréditaire de Prusse, et l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel, les ducs de Mecklembourg, de Poméranie, de Zell, un grand nombre de villes impériales sécularisèrent les biens de l'Église situés sur leur territoire.

Les grands auraient bien voulu se charger seuls de la direction et des profits de la réforme ; mais le peuple s'en mêla et vint, à sa manière, prendre part à la vaste curée. D'ailleurs, il avait de longs ressentiments contre l'oppression féodale que les seigneurs ecclésiastiques, comme les séculiers, faisaient peser sur lui depuis des siècles. Laissant de côté les questions théologiques, ces déshérités allèrent tout droit aux questions sociales, et traduisant l'esprit de charité de l'Évangile en un esprit d'égoïsme, d'envie et de colère, ils demandèrent l'égalité absolue, la communauté des biens et le renversement de toute autorité religieuse ou civile. Ces terribles sectaires, qui entraînèrent tous les paysans, de la Souabe à la Thuringe, se donnaient le nom d'*anabaptistes*, parce qu'ils se régénéraient, disaient-ils, par un second baptême.

Luther prêcha contre eux une guerre d'extermination, et ils périrent par milliers (1525). Quelques années après, ils reparurent à Munster, en Westphalie, sur les confins de la Hollande, mais cette fois avec une organisation plus régulière, plus effrayante. Jean Matthiesen, boulanger de Harlem, était leur prophète suprême. Ils chassèrent de la ville l'évêque, tous les riches, tous ceux qui ne voulurent pas se faire rebaptiser, et alors commencèrent d'affreuses saturnales de démagogie extatique. Ils pillèrent les églises et les couvents, brûlèrent tous les livres, excepté la Bible, et mirent les biens en commun. De cette démagogie biblique sortit un despotisme effréné. Un maréchal ferrant ayant mal parlé des prophètes, Matthiesen assembla la commune sur le marché et tua le malheureux d'un coup de feu. Quand il eut péri lui-même dans une sortie, un garçon tailleur de Leyde, Jean Bocold, lui succéda comme prophète suprême, ensuite comme roi. Il établit la pluralité des femmes et s'entoura d'une cour somptueuse, tandis que le peuple mourait de faim, car l'évêque de Munster tenait la ville étroitement assiégée. Une des reines, rapporte un récit contemporain, ayant dit un jour à ses compagnes qu'elle ne croyait pas conforme à la volonté de Dieu qu'on laissât tant de misères peser sur les pauvres gens, le roi la conduisit au marché avec ses autres femmes, lui ordonna de s'agenouiller au milieu de ses compagnes prosternées comme elle, et lui trancha la tête. Les autres reines chantaient : *Gloire à Dieu au haut des cieux !* et tout le peuple se mit à danser autour du cadavre de la victime. Cependant il n'avait plus à manger que du pain et du sel ! Vers la fin du siége la famine fut si grande que l'on distribuait régulièrement la chair des morts. La ville fut enfin emportée le jour de la Saint-Jean (1535). Jean de Leyde, pris vivant, fut déchiré avec des tenailles ardentes. La *nouvelle Sion*, soutenue par cette ivresse

de fanatisme et de débauche, s'était défendue quinze mois contre toutes les forces de l'Allemagne du Nord.

La jacquerie religieuse fut donc étouffée, mais la réforme des princes triompha : ils formèrent la ligue dite de Smalkalde (1531), avec laquelle Charles-Quint fut obligé de compter et qu'il n'osa attaquer de front qu'après la paix de Crespy, surtout après la mort de François Ier. La bataille de Muhlberg mit les protestants à ses pieds; mais Maurice de Saxe, par sa trahison, les releva, et la paix d'Augsbourg (1555) confirma la perte pour l'Église catholique de la moitié de l'Allemagne. Dès 1530, le Danemark et la Suède étaient passés à la réforme luthérienne, et l'année suivante Henri VIII s'était fait proclamer par son parlement chef suprême de l'Église d'Angleterre. C'est le titre que porte encore aujourd'hui la reine Victoria et l'autorité que les chefs des États protestants exercèrent. Ce que le moyen âge lui-même avait refusé d'accomplir : la réunion des deux pouvoirs spirituel et temporel dans les mains du vieillard qui siégeait au Vatican, les réformes luthérienne et anglicane le firent au profit des princes laïcs. Celui qui d'une main portait l'épée, put de l'autre écrire des symboles de foi et une double tyrannie pesa sur les âmes.

Un autre grand mouvement religieux partit de la Suisse. Dès 1516, avant Luther par conséquent, Zwingli, curé de Zurich, avait déclaré l'Évangile la seule règle de foi. Un jour que des vendeurs d'indulgences le priaient de ne pas entraver leur commerce, parce que cet argent servirait à édifier le plus beau temple de l'univers, il montra au peuple les cimes neigeuses des Alpes, dorées par les rayons du soleil couchant : « Voilà, s'écria-t-il, le trône de l'Éternel; contemplez ses œuvres, admirez-le dans ses magnificences; cela vaut mieux que les offrandes aux moines et que les pèlerinages aux ossements des morts. » La *religion évangélique* de Zwingli reçut sa dernière forme d'un Français. Mais avant de parler de Calvin, il faut voir les commencements de la réforme en France.

Les écrits de Luther avaient eu chez nous peu de succès. De ce côté-ci du Rhin, la science théologique avait un centre, la Sorbonne; la foi se trouvait par conséquent mieux défendue; et la royauté n'avait pas besoin de la réforme pour mettre la main sur les domaines du clergé, puisque le concordat donnait au roi la disposition des bénéfices. Enfin on trouvait moins d'abus au sein du clergé gallican, parce qu'il avait moins de richesses et de pouvoir; et, si beaucoup de nobles des provinces regrettaient les domaines jadis cédés par leurs pères à l'Église, si les doctrines indépendantes des novateurs plaisaient à leur esprit féodal, si les désirs d'affranchissement politique se mêlèrent pour eux à des désirs de liberté religieuse, le peuple des grandes villes resta profondément catholique. La réforme en France fut pour le plus grand nombre, sans doute, une question de conscience, surtout dans les provinces méridionales, où le souvenir des Albigeois et celui plus récent des scandales d'Avignon, entretenaient contre l'Église romaine de profondes rancunes; elle fut pour beaucoup aussi, quelquefois même à leur insu, un réveil de l'esprit aristocratique, une réaction féodale contre l'ascendant de la royauté et de la cour.

Les premières conquêtes des nouvelles opinions furent parmi les lettrés. Tous nos grands jurisconsultes de ce siècle, soit en secret, soit ouvertement, acceptèrent la réforme. Une partie même de la cour y penchait. Louise de Savoie semblait n'y être point contraire. Sa fille Marguerite, reine de Navarre, bel et libre esprit, auteur de Mystères et de Nouvelles, professait ouvertement les principes des réformateurs allemands; la duchesse d'Étampes, amie du roi, se piquait de les protéger. Lefèvre d'Étaples, Louis Berquin, savants connus et estimés de François Ier, soutenaient des thèses en leur faveur : le premier avait commencé six ans avant Luther. Enfin le poëte favori de la cour, Clément Marot, délaissait ses élégies et ses épigrammes pour traduire les Psaumes de David, que les réformés de Paris allaient chanter au Pré aux Clercs. François, loin de s'effrayer d'abord de ces symptômes, voulait s'attacher le roi de l'érudition et des lettrés de ce siècle, Érasme de Rotterdam, qu'on accusait d'avoir préparé les voies à Luther par ses attaques contre les moines. Mais, lorsque les paysans allemands, tirant les conséquences sociales des nouvelles doctrines, voulurent renverser toute autorité, François Ier pensa que la réforme, qui était une révolte contre l'autorité du pape, était bien près de conduire, en politique, à une révolte contre l'autorité du roi; et s'il resta l'ami intéressé des protestants allemands, il ne voulut point que dans son royaume germassent les doctrines de ces hommes « qui prétendaient tourner l'État en démocratie. »

C'est en 1520, et dans le diocèse de Meaux, qu'on vit les premières étincelles de ce feu qui allait embraser la France. Guillaume Briçonnet, fils du cardinal de Saint-Malo, conseiller favori de Charles VIII, était alors évêque de cette ville. Il comptait parmi les ardents promoteurs de la Renaissance, et dans son zèle à réveiller l'étude du grec et de l'hébreu, il avait appelé près de lui plusieurs savants, entre autres Vatable, le restaurateur de l'étude de la langue hébraïque, qui resta fidèle au catholicisme, mais aussi Jacques Faber ou Lefèvre d'Étaples, le professeur le plus savant de l'université de Paris, et Guillaume Farel, gentilhomme dauphinois, régent au collége du cardinal le Moine, qui allaient figurer à la tête des novateurs. Ces savants hommes étudiant les Écritures dans les textes originaux, y trouvèrent une doctrine qu'ils voulurent répandre autour d'eux, non-seulement parmi les érudits, mais dans le peuple. Presque tous les artisans que la fabrique de drap rassemblait à Meaux accueillirent cette prédication; et lorsqu'en 1523 l'évêque, dénoncé par les cordeliers, abjura les doctrines dont on l'accusait, les cardeurs de laine, les drapiers soutinrent avec courage les opinions qu'ils avaient embrassées, et d'eux d'entre eux périrent pour elles sur le bûcher.

Après le désastre de Pavie, le parlement déclara à la régente que ce malheur devait être attribué, avant tout, à l'indulgence avec laquelle on traitait les personnes infectées de l'hérésie luthérienne. Louise de Savoie n'était pas fanatique; nous avons même trouvé dans son journal une observation comme celle-ci : « Faut noter qu'en fait de guerre, longues patenôtres et oraisons murmuratives ne sont bonnes; car c'est une marchandise pesante qui ne sert sinon à gens qui ne savent que faire. » Néanmoins elle crut d'une bonne politique de ne pas résister aux instances du parlement, et elle fit saisir Jacques Pavanes, un des savants hôtes de l'évêque Briçonnet. Il fut brûlé vif à Paris, en place de Grève. Un autre luthérien, sur-

nommé l'ermite de Livry, fut brûlé au parvis Notre-Dame. Lefèvre d'Étaples n'échappa au supplice que par la faveur de Marguerite d'Alençon, la savante et aimable sœur de François Ier.

La tolérance était d'autant plus impossible aux catholiques, que d'abord elle aurait contrarié des habitudes de douze siècles, et qu'ensuite les réformateurs, avec leur ardeur de néophytes, ne la comprenaient pas plus que leurs ennemis. La population des villes et des campagnes avait une vénération profonde pour toutes les images; pour les images des saints parmi lesquels chaque homme croyait trouver un protecteur spécial dans celui dont il portait le nom ou qui servait de patron à sa corporation, à sa confrérie; pour



Luther brûlant la bulle du pape (1520). (Page 258, col. 1.)

les images de Marie la vierge mère, le refuge des faibles, le secours des affligés, et dont le culte faisait l'orgueil et la consolation des femmes. Une telle vénération était taxée par les protestants d'idolâtrie abominable, d'insulte à Dieu même, et ils se croyaient tenus de la détruire. Un cardeur de laine, Jean le Clerc, avait le premier brisé des images, d'abord à Meaux, où il fut battu de verges et marqué d'un fer chaud, ensuite à Metz, où on le brûla en 1525. Cet événement, dans une ville de province, fut à peine connu du reste de la France; mais lorsque le dimanche de la Pentecôte, 31 mai 1528, on découvrit qu'une image de la Vierge, dans la rue des Rosiers, à Paris, avait été brisée et traînée dans la boue, l'irritation du peuple et du roi fut extrême. François fit faire une statue d'argent, de la hauteur de celle qui avait été



Procession de François Ier.

renversée, et vint en procession, accompagné par tous les princes du sang, les grands officiers de la couronne, les ambassadeurs, beaucoup d'évêques, les cours souveraines, le corps de ville et les ordres religieux, la replacer dans sa niche. De ce jour, il fit poursuivre les novateurs. Le supplice de Berquin est de cette époque. Cependant François fut encore ramené à des sentiments plus humains par sa sœur Marguerite, la bonne princesse pour qui les réformés étaient avant tout des érudits et des malheureux; par la duchesse d'Étampes, qui fit plus tard profession publique de la nouvelle doctrine, et par les trois frères du Bellay, dont l'un, Jean, évêque de Paris, fut ce cardinal qui, dans son ambassade, emmena Rabelais à Rome. « Le roi, dit Théodore de Bèze, avait été gagné par eux, jusqu'à ce point qu'il délibéra de faire venir en France, et d'ouïr en sa présence ce grand et renommé personnage, Philippe Mélanchthon, compagnon de Martin Luther, mais d'un esprit beaucoup plus paisible et modéré, lorsque, environ le mois de novembre 1534, tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques-uns, lesquels ayant fait dresser et imprimer certains articles d'un style fort aigre et violent contre la messe, en forme de placards, à Neufchâtel, en Suisse, non-seulement les plantèrent et semèrent par les carrefours, et autres endroits de la ville de Paris, contre l'avis des plus sages, mais en affichèrent un à la porte de la chambre du roi, étant pour lors à Blois, ce qui le mit en telle furie qu'il se délibéra de tout exterminer s'il eût été en sa puissance. »

François Ier revint à Paris faire, en expiation de l'offense commise contre le saint sacrement, une procession solennelle qui, le 21 janvier 1535, sortit entre huit et neuf heures de l'église Saint-Germain. On y voyait grand nombre de cardinaux, évêques, abbés et autres prélats, et tous les colléges séculiers de Paris, en bon ordre. « Après eux venait Jean du Bellay, évêque de Paris, portant en ses mains le saint sacrement, puis le roi marchait après le sacre, la tête nue, tenant une torche de cire vierge à la main; et après lui marchaient la reine, MM. les princes, les deux cents gentilshommes, toute sa garde, la cour du parlement, les maîtres des requêtes, et toute la justice. La procession parcourut lentement tous les quartiers de la ville; dans les six principales places, un reposoir pour le saint sacrement, un échafaud et un bûcher avaient été préparés d'avance, où furent très-cruellement brûlés vifs six personnages, avec merveilleuses huées du peuple, tellement ému, que peu s'en fallut qu'il ne les arrachât des mains des bourreaux pour les déchirer. On liait ces malheureux à une solive placée en balançoire, qui, en s'abaissant, les plongeait dans la flamme du bûcher, mais qui se relevait aussitôt pour prolonger leur supplice, jusqu'à ce que la flamme gagnant enfin les cordes qui les liaient, ils tombassent

au milieu du feu. La procession terminée et la messe chantée à l'église de Sainte-Geneviève, le roi et les princes dînèrent chez l'évêque de Paris. Après le dîner, toute la cour, le parlement et les ambassadeurs se rassemblèrent dans la grande salle de l'évêché; le roi y monta dans une chaire, et adressa aux assistants un discours, « non, dit-il, comme roi et maître fait à ses sujets et serviteurs, mais comme sujet et serviteur lui-même, aux sujets et serviteurs du commun Roi des rois. Il dit qu'il voulait et ordonnait que rigoureuse punition fût faite des délinquants; et il requit en outre tous les assistants, et par eux tous ses sujets, que chacun eût à dénoncer tous ceux qu'il connaîtrait être adhérents et complices de ces blasphèmes, sans nul égard d'alliance, lignage, ou amitié, jusqu'à dire que, quant à lui, si son bras était infect de telle pourriture, il le voudrait séparer de son corps, c'est-à-dire, comme il l'exposa lui-même, que si ses propres enfants étaient si malheureux que de tomber en telles exécrables et maudites opinions, il les voudrait bailler pour faire sacrifice à Dieu. »

Cependant la politique a des exigences impérieuses. Quand le roi eut calmé la foule par cette explosion de zèle, il songea à calmer les luthériens d'Allemagne dont il allait avoir besoin pour sa nouvelle guerre contre l'Empereur. En cette même année 1535, il promulgua l'édit de tolérance de Coucy, qui supprimait les poursuites commencées, ouvrait les prisons des captifs, rappelait les bannis et rendait les biens confisqués. C'était, il est vrai, à la condition d'abjurer dans les six mois. Pour empêcher qu'on abusât de cette tolérance si précaire, celui qui était le protecteur d'Érasme, ce grand ennemi des moines, de Clément Marot, ce traducteur hérétique des Psaumes, de l'imprimeur Robert Estienne, dont les presses, au grand déplaisir de la Sorbonne, multipliaient le *Nouveau Testament*, celui enfin qu'on a appelé le *Père des lettres*, alla jusqu'à défendre, sous peine de mort, d'imprimer quelque livre que ce fût. Cette défense, qui est du 18 janvier 1536, fut révoquée la même année sur les plaintes du parlement; mais cette compagnie devait présenter au roi *vingt-quatre personnes bien qualifiées et cautionnées* sur lesquelles il en prendrait douze qui seules auraient le droit d'imprimer, à Paris, les livres approuvés et nécessaires pour le bien de la chose publique. Défense, sous peine de la hart, à tous autres imprimeurs, hormis ces douze, de rien imprimer.

Malgré l'ardeur de son zèle catholique, François Ier, que nous avons déjà vu se faire, selon l'occasion, l'ami du schismatique Henri VIII, des luthériens d'Allemagne et du chef de l'islamisme, assura encore, par sa puissante intervention, l'indépendance de Genève, la Rome du protestantisme.

Cette cité, qui jouissait du titre de ville impériale, était une principauté ecclésiastique gouvernée par son évêque, lequel déléguait sa juridiction civile et son pouvoir militaire au duc de Savoie. Les patriotes genevois, pour secouer ce double joug, avaient formé une association secrète et s'étaient *confédérés par serment*, en allemand *eidgenossen*, d'où huguenots. Ils déployèrent dans la lutte contre leur évêque et le duc de Savoie un héroïque courage. Un d'eux, Jean Pécolat, pour être sûr que la torture ne lui arracherait aucun aveu contre ses frères, se coupa la langue avec un rasoir. Berthelier, leur chef, aima mieux se laisser décapiter que d'implorer la grâce du duc Charles III. François Bonnivard, prieur de Saint-Victor et digne ami de Berthelier, préféra à son riche prieuré les souterrains de ce château de Chillon dont la vue a dicté à Byron quelques vers qui sauveront de l'oubli ce beau caractère. Ce fut le 27 août 1535 que les syndics et le conseil municipal de Genève, après avoir chassé leur évêque, adoptèrent solennellement les nouvelles doctrines. Ils allaient bientôt appeler parmi eux le second apôtre de la réforme, Calvin, qui fut pour la France ce que Luther avait été pour l'Allemagne.

Jean Cauvin, qui a signé ses écrits latins *Calvinus*, d'où son nom de Calvin, naquit à Noyon le 10 juillet 1509, d'un notaire et non d'un tonnelier. Par la protection d'une famille influente, celle de Mommor, il profita dès sa première jeunesse de ces abus si fréquents alors dans l'Église catholique et qu'il devait plus tard attaquer avec tant d'âpreté. A douze ans il était chapelain de Noyon, à dix-huit ans curé de Pont-l'Évêque, tout en n'ayant cependant jamais eu que la tonsure simple, c'est-à-dire qu'il touchait les revenus affectés à ces fonctions sans les remplir. Il fit ses premières études à Paris, au collége de la Marche, et sa philosophie dans ce collége de Montaigu dont la célébrité par les fortes études et la mauvaise nourriture était proverbiale (*Mons acutus, dentes acuti, ingenium acutum*). Il étudia le droit à Orléans sous Pierre de l'Étoile, et à Bourges sous le fameux Alciati, jurisconsulte milanais, appelé par François Ier et qui commença dans la science du droit la révolution que notre Cujas acheva. A Bourges, Calvin eut aussi pour professeur de grec, de syriaque et d'hébreu l'Allemand Wolmar, partisan secret de Luther, et qui lui communiqua ses opinions. De retour à Noyon, il s'y démit des bénéfices dont il avait joui si jeune, et ensuite publia à Paris (1532) un commentaire latin sur le traité de Sénèque *De Clementia*. On a vu dans le choix de ce sujet un appel indirect à la clémence de François Ier. Il ne réussit guère, puisque Calvin, poursuivi lui-même l'année suivante, fut contraint de fuir, déguisé en vigneron. Il parcourut la Saintonge, le Poitou, parut un instant dans cette petite cour de Nérac où Marguerite de Navarre accueillait tous les savants, sans s'inquiéter de leurs croyances, et se rendit à Bâle où il fit paraître en 1535, à l'âge de vingt-six ans, son *Institution chrétienne*. L'année suivante il fut appelé à Genève. Deux influences s'y disputaient le pouvoir, celle des réformateurs politiques, qu'on appelait les libertins, et celle des réformateurs religieux. Calvin assura la prédominance aux rigoristes. Ce ne fut pourtant point sans combat. Les politiques réussirent à le chasser de la ville, mais il y fut rappelé et y exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1564, un pouvoir absolu. Il organisa le gouvernement de Genève au profit presque exclusif des ministres du culte réformé. La cité changea d'aspect: à la facilité des mœurs succéda un puritanisme guindé. Plus de fêtes, de divertissements, de conversations. Plus de spectacles et de société; l'inflexible niveau d'une règle austère pesa sur la vie. Un poëte fut décapité pour ses vers; Calvin voulait que l'adultère fût puni de mort, comme l'hérésie, et il fit brûler Michel Servet, qui ne pensait pas de la même manière que lui sur le mystère de la Trinité. Ces hommes qui avaient tant besoin de tolérance ne la comprenaient pas mieux que leurs adver-

saires. Le plus fervent disciple de Calvin, Théodore de Bèze, demandait aussi la mort contre les hérétiques, et accusait le parlement de Paris d'incrédulité, parce qu'il ne brûlait pas assez de sorcières. A quoi un magistrat répondait : « Voyez plutôt nos registres. »

Si le despotisme théocratique de Calvin enleva aux Genevois jusqu'aux jouissances les plus innocentes de la liberté, il est juste de reconnaître que, sous cette vigoureuse impulsion, Genève acquit en Europe une importance considérable. Elle fut pendant toute la durée du seizième siècle et au dix-septième la citadelle et comme le sanctuaire de la réforme. Calvin donna lui-même l'exemple de la vie la plus austère et la plus active. Quoique miné par la fièvre, il ne s'arrêta jamais. Il ne dormait que cinq heures, faisait un seul repas, prêchait tous les jours et trois fois par semaine donnait une leçon de doctrine. En même temps il traduisait la Bible en français, écrivait des traités de théologie, et répondait à ceux qui l'interrogeaient de tous les points de l'Europe. Sa correspondance remplirait trente volumes in-folio, et la bibliothèque de Genève garde de lui 2025 sermons manuscrits.

Son livre de l'*Institution chrétienne* est à la fois un chef-d'œuvre de prose française et le véritable Évangile de la réforme, plus redoutable que les ouvrages de Luther, parce qu'il était plus systématique ; plus audacieux aussi, car tandis que le docteur de Wittenberg laissait subsister dans l'Église tout ce qui, selon lui, n'était pas condamné par la parole de Dieu, Calvin voulait abolir tout ce qu'il prétendait n'être pas prescrit par l'Évangile. Il avait été écrit d'abord en latin et parut sans nom d'auteur. Calvin le traduisit lui-même en français, avec une *Épître au Roi* fort éloquente. La doctrine qui y est contenue a formé ce qu'on appelle le *calvinisme*.

Tout le christianisme repose sur le dogme de la rédemption ; cette rédemption de l'homme par la mort du Fils de Dieu ne lui est applicable que suivant certains modes de rachat. Dans la primitive Église ces modes étaient au nombre de quatre : le baptême, qui introduisait l'homme dans la société rachetée en lui donnant l'esprit de Dieu ; l'eucharistie, qui l'y maintenait en le pénétrant de son essence même ; la pénitence, qui l'y faisait rentrer quand, malgré ces appuis, il avait succombé aux faiblesses de sa nature ; l'ordre, qui continuait les pouvoirs donnés par Jésus-Christ à ses apôtres et par ceux-ci aux prêtres. Plus tard, afin qu'aucun acte et qu'aucun moment de l'existence ne manquassent d'un moyen de salut, la confirmation, le mariage et l'extrême-onction avaient été ajoutés aux quatre sacrements primitifs. Enfin il fut créé des moyens de salut autres que les sacrements, savoir les pèlerinages, l'invocation des saints, les absolutions ou indulgences qu'on obtenait d'abord par la prière et par des œuvres pies, qu'ensuite on acheta à prix d'argent. Luther non-seulement rejeta ces derniers moyens de salut, mais ne reconnut même d'autre *justification* ou moyen de devenir *juste* et par conséquent de mériter le salut, que la foi seule sans les œuvres. L'homme, disait-il, condamné par le péché originel au mal et à la mort, ne peut être sauvé que si Dieu voulant qu'il le soit lui donne la foi, la grâce. Comme démonstration de cette doctrine fatale, il écrivit un livre sous ce titre : *De servo arbitrio :* Notre volonté n'est pas libre ; et il osait y dire : « Qu'importent les actes ? Le corps peut se rouler dans la fange ; pourvu que l'âme ait la foi, l'homme est sauvé »

Luther s'était mis sur la pente terrible de la prédestination. Calvin l'y suivit et glissa jusqu'au bas. Luther avait prétendu que si le chrétien ne pouvait pas acquérir tout seul son salut, il pouvait le perdre tout seul, et que pour être certain de sa *justification* momentanée, il ne l'était point de sa justification irrévocable. Calvin enseigna que l'homme une fois assuré de sa *justification* par la foi que Dieu lui donne, l'était aussi de sa sanctification, parce que Dieu ne pouvait pas lui donner et lui retirer sa grâce, le rendre alternativement l'objet de son choix et de sa réprobation. Le chrétien *justifié* fut élu de Dieu, il devint *saint*, il ne put ni faillir ni se perdre.

Avec cette doctrine, les sacrements devenant inutiles, Calvin n'en conserva que deux : le baptême et la cène, mais dépouillés de leur mystérieuse grandeur et de l'efficacité que les catholiques y attachent. Les enfants des élus n'eurent pas besoin de baptême pour entrer dans la société rachetée ; ils y furent compris en vertu de leur descendance seule, comme avant la venue du Christ l'homme, par sa descendance seule, avait été frappé de réprobation et de mort. De sorte que Calvin arrivait à cette monstrueuse doctrine que les uns sont, de toute éternité, prédestinés au salut, les autres à la damnation. Quant à la cène, il n'y fit communiquer Dieu qu'en esprit. Il n'admit point la pénitence, parce que, d'après son principe, le véritable élu ne pouvant pas tomber n'avait pas besoin de se relever.

Calvin abolit, dans son Église, l'épiscopat, comme Luther avait aboli dans la sienne la papauté. Il confia le choix des ministres du culte, non au magistrat civil, comme le moine saxon, mais à la société même, à l'assemblée des fidèles, et il introduisit les laïques, sous le nom d'anciens, dans le consistoire, qui fut chargé de conserver les doctrines et de juger les mœurs. Son christianisme étant tout spirituel, il supprima comme inutiles les cérémonies que Luther avait laissées subsister comme indifférentes. Mais, par une singulière inconséquence, la secte qui, en acceptant la triste et dure doctrine de la prédestination, anéantissait toute responsabilité morale, s'imposa la loi d'une morale plus rigide. Là où les anabaptistes, partis du même principe, avaient conclu pour la licence, les calvinistes conclurent pour l'austérité, parce que l'homme, disait Calvin, une fois pénétré de la grâce de Dieu, devait s'en rendre digne par la pureté de ses mœurs et les vertus de sa vie. Élu de Dieu, il ne lui était pas permis de pécher parce qu'il ne lui était pas possible d'être absous.

De quel œil le Créateur des mondes et de ce grain de poussière qui s'appelle l'homme doit-il regarder ces téméraires qui prétendent lire dans sa pensée et mesurer sa puissance, dire ce qu'il a fait et ce qu'il ne fera pas ; qui commettent à la fois deux crimes : l'un contre Dieu dont ils blasphèment le nom en créant à leur image une divinité jalouse, implacable et injuste ; l'autre contre l'homme dont ils détruisent la liberté morale qui seule fait sa grandeur, la force du lien social et tout l'avenir de l'humanité ?

La réforme religieuse était inévitable. On en a vu les causes : elles étaient dans l'état de l'Église et dans l'état des esprits. Luther et Calvin vinrent donc à leur heure, mais tous deux se trompèrent, sinon dans tout



François Ier prêchant.

ce qu'ils voulurent abattre, du moins dans ce qu'ils prétendirent édifier. Ils regardèrent en arrière, au lieu de regarder en avant, et, s'ils revenaient au jour, ils s'indigneraient qu'on les appelât, comme le font quelques-uns, les pères de la liberté moderne. Mais sur le champ où l'homme laboure et sème, bien souvent lève une moisson qu'il n'attendait pas. La négation de l'autorité dans l'ordre spirituel conduisait inévitablement à la négation de l'autorité dans l'ordre philosophique et social. Luther et Calvin, bien sans le vouloir, menaient à Bacon et à Descartes, comme Bacon et Descartes, à leur insu, menèrent à Locke et à Mirabeau.

Il est curieux de voir que le grand travail de la civilisation moderne arrêté dans les pays, l'Allemagne et l'Italie, où les deux doctrines opposées arrivèrent à leur plus complète expression, fut continué par celui qui, repoussant à la fois Luther et l'Inquisition, proclama, dès le seizième siècle, par deux de ses grands hommes, l'Hôpital et Henri IV, la nécessité de la tolérance religieuse et de la liberté des consciences. Tandis que l'Allemagne retombait pour deux siècles en plein moyen âge et que l'Italie devenait la terre des morts, la France de Jean Goujon et de Corneille, du Poussin et de Molière, ramassa le sceptre des arts et des lettres tombé des mains défaillantes des deux nations voisines, et elle le garde encore.

A un autre égard, la révolution religieuse, qui réagit sur le mouvement des lettres et des arts pour le détourner ou le suspendre, se rattacha aussi à la révolution économique, mais lui fut favorable. Dans les pays protestants, la diminution des fêtes augmenta les jours de travail, comme la fermeture des couvents accrut le nombre des travailleurs. La production en devint plus grande, par conséquent les produits à meilleur marché. Là est une des raisons de la supériorité industrielle et commerciale des pays protestants sur ceux qui restèrent sévèrement catholiques comme l'Italie, l'Espagne, la Bavière et l'Autriche.


IHS
IGNACE
DE LOYOLA
UNI OMNES EX CUNCTIS PARTIBUS ORBIS

CHAPITRE XLVII.

RESTAURATION CATHOLIQUE.

§ 1. L'INQUISITION ET L'INDEX.

AINSI, de l'immense fermentation des esprits à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, était sortie une révolution qui avait changé les arts, la science, les lettres, le commerce, et qui avait aidé les rois à changer aussi l'organisation politique. Même ce qui veut être immuable, la théologie, avait été entraîné par l'irrésistible courant, et en quelques années, Luther avait gagné à ses doctrines la moitié de l'Allemagne et tout le Nord scandinave; Calvin, les deux tiers de la Suisse, l'Écosse et ceux qu'on allait nommer les puritains d'Angleterre, les gueux des Pays-Bas et les huguenots de France. La papauté, prise au dépourvu, avait perdu la moitié de son empire. Avec Paul III, elle comprit la nécessité d'arracher aux mains de ses adversaires l'arme dont ils s'étaient servis contre elle, la réforme de l'Église dans ses mœurs et dans sa discipline. Alors commença à la cour pontificale et dans toute l'Église catholique un admirable travail de réformation. La discipline fut raffermie, les mœurs, surtout dans les couvents, furent épurées, et beaucoup d'abus disparurent.

Ces réformes n'ayant pu amener une réconciliation avec les protestants (colloque de Ratisbonne, 1541), l'Église s'arma pour le combat, car personne, en ce siècle, ne comprenait que la religion était une affaire de conscience qui se règle entre Dieu et l'homme, et chacun allait vouloir que sa croyance l'emportât, les armes et le bûcher aidant.

En 1542, une nouvelle *inquisition*, dont le tribunal supérieur siégea à Rome, fut instituée. Six inquisiteurs généraux eurent mission de rechercher et de punir, en deçà comme au delà des monts, toute atteinte à la foi. Ni rang ni dignité ne pouvaient se soustraire à leur juridiction. Ils avaient droit de faire incarcérer les suspects, de frapper même de la peine capitale les coupables, et de vendre leurs biens. Il leur était enjoint, en un mot, de tout faire pour étouffer et extirper les hérésies qui avaient éclaté dans la communauté chrétienne. L'inquisition se mit aussitôt à l'œuvre, avec une telle énergie, que les routes qui conduisaient d'Italie en Suisse et en Allemagne se couvrirent de fugitifs. La crainte régna d'un bout de la péninsule à l'autre. Même la duchesse de Ferrare, Madame Renée, seconde fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, toute fille de France qu'elle était, fut inquiétée. « Elle mêle des larmes à son vin, » disait Marot. Les académies furent dissoutes à Modène, à Naples. Tout examen des choses de la foi fut interdit; tout ce qui sentait la nouveauté fut surveillé, proscrit. On établit la congrégation de l'*Index* et les listes des livres prohibés se multiplièrent; aucun ouvrage ancien ou moderne ne put être imprimé qu'avec permission des inquisiteurs. Dans toute l'Italie, Venise seule subordonna l'inquisiteur à l'autorité civile. Un cardinal, des évêques furent jetés en prison, des individus de moindre condition noyés ou brûlés. Ces moyens réussirent, et l'unité catholique, l'orthodoxie furent sauvées dans la péninsule ; mais à quel prix ! L'asservissement des Italiens à la maison d'Autriche avait tué la vie politique ; les mesures pour extirper ou prévenir l'hérésie tuèrent la vie littéraire. On cessa de penser ; l'art tomba comme les lettres ; et l'Italie devint pour trois siècles la terre des morts. Les mœurs y gagnèrent-elles ? Les sigisbés et les bandits répondent pour la moralité privée et publique. Là où l'on ne trouve ni citoyens, ni soldats, ni artistes, ni poëtes, ni écrivains, où pourrait-on trouver des hommes ?

§ 2. LES JÉSUITES.

L'inquisition n'était qu'une mesure de défense : il fallait maintenant attaquer la réforme jusque chez elle. Assez longtemps le catholicisme avait reculé : il s'agissait de marcher en avant. Le saint-siége multiplia la pieuse milice qui combattait pour lui.

Toutes les grandes époques de l'Église sont marquées par la création de nouveaux ordres monastiques ou la réforme des ordres anciens: ainsi la réforme des couvents sous les Carlovingiens, celle de la règle de Saint-Benoît aux dixième et onzième siècles, la création des ordres mendiants au treizième. En 1522, on vit encore la réforme des camaldules ; en 1525, celle des franciscains qui donna naissance aux capucins ; vers 1530, la création des barnabistes, qui avait été précédée six ans auparavant de celle des théatins par Caraffa (le pape Paul VI). Les membres de ce dernier ordre faisaient vœu de chasteté, d'obéissance et de pauvreté ; mais ils ne mendiaient pas, attendaient les aumônes sans les aller chercher, ce qui avait donné lieu à de graves abus, et se mêlaient à la vie active, à la société, par la prédication et l'administration des sacrements, par des visites aux malades et aux prisonniers. Ce nouvel ordre attira bientôt l'attention sur lui par les vertus de ses membres, et ce fut dans son sein que se recruta le haut clergé d'Italie.

Mais un autre éclipsa et les théatins et tous les anciens ordres : ce fut la *compagnie* de Jésus.

Cette grande société s'est étendue partout, et partout elle a eu des ennemis. Le monde s'est épuisé à

en dire du bien et du mal. Son fondateur, Inigo, ou, comme on l'appela en France, Ignace, de la noble maison biscaïenne de Loyola, fut d'abord un gentilhomme aimant comme tous les autres les beaux chevaux, les belles armes et les galantes aventures, mais déjà mêlant des élans de piété à la vie fort mondaine qu'il menait à la cour du roi d'Aragon, plus tard à celle du duc de Najara. On a, de cette première époque de sa vie, une romance qu'il composa sur le premier des apôtres. Au siége de Pampelune par les Français, en 1521, il fut grièvement blessé aux deux jambes et n'en guérit jamais complétement. Cette blessure, l'infirmité qui en résulta l'obligèrent à renoncer aux armes. Durant ses longues insomnies il avait lu des romans de chevalerie, mais le contraste de son état présent et des devoirs de la milice terrestre détournèrent son esprit de cette existence mêlée d'aventures et de combats qui ne pouvait plus être la sienne ; et il se mit à étudier, après les héros de l'action, ceux de la pensée et de la parole. Il médita la légende des saints, surtout celle de saint Dominique et de saint François, puis la vie de Jésus. Son imagination rêveuse et mystique, que la solitude et la douleur exaltaient, lui montra un autre prince à servir, un autre ennemi à combattre, une autre dame de ses pensées dont il devait être le chevalier fidèle, invincible. Lorsqu'il put quitter son lit de douleur, il gravit le mont Serrat, où se trouvait un sanctuaire fameux de la Vierge, et fit devant son image la veillée des armes, en signe qu'il s'engageait à son service spirituel. Toute la nuit il pria, tantôt debout, tantôt agenouillé, en tenant son bâton de pèlerin. Il dépouilla l'habit de chevalier sous lequel il était venu, revêtit la robe des ermites, et après avoir fait une confession générale, alla s'établir à l'hôpital de Manresa pour soigner les malades. Il s'y livrait à des macérations rigoureuses, se levait à minuit pour prier, passait sept heures à genoux et trois fois par jour se donnait la discipline. Une fois, il jeûna d'un dimanche à l'autre. Ces austérités ne lui parurent cependant pas assez grandes pour un chevalier de la Vierge. Il s'enfuit dans une grotte sauvage où il faillit périr de besoin. Cette vie d'anachorète ne suffit pas longtemps à l'activité de l'ancien soldat. Il partit pour Jérusalem dans la pensée de convertir les infidèles. On le trouva fort mal préparé pour une pareille entreprise, et il fut renvoyé en Espagne.

Il passa comme Luther par l'état le plus douloureux de l'âme, doutant de son salut, cherchant sa voie et ne la trouvant pas; inquiet, désespéré, il eut plusieurs fois la tentation de se donner la mort. Il était sur la pente du mysticisme; et livré aux seules émotions de sa pensée, sans le contre-poids de l'étude, de la science, il courait le risque de se perdre dans les rêveries de la vie extatique; on le prit un moment, en Espagne, pour un illuminé et il fut presque soupçonné d'hérésie, mais sa nature de soldat, ses habitudes d'obéissance le sauvèrent. Ses supérieurs ayant exigé, avant de lui laisser le droit de prédication, qu'il étudiât la théologie, il se résigna à apprendre.

L'Université de Paris était alors la plus célèbre du monde ; il y vint en 1528, et, à l'âge de trentre-trois ans, entra comme écolier au collége Sainte-Barbe. Il y resta sept ans, jusqu'en 1535, et ce fut là qu'il fit ses premières conversions.

Il avait deux compagnons de chambre, un Savoisien, Pierre Faber, qui, une nuit, s'était voué au service de Dieu et avait tout quitté pour venir d'abord, comme Ignace, prendre à Paris dans l'étude les forces nécessaires à la prédication. Celui-là était aisé à gagner, et bientôt Ignace exerça sur lui un irrésistible empire. La conquête de l'autre fut plus difficile. « François-Xavier de Pampelune ne désirait qu'une chose au monde : ajouter le nom d'un savant célèbre à la série des vaillants guerriers qui depuis cinq cents ans s'inscrivaient tour à tour sur son arbre généalogique. Xavier était beau, jeune, riche; son esprit, comme sa noblesse, le faisait déjà recevoir avec plaisir à la cour du roi. Ignace eut pour lui tous les égards auxquels il prétendait, et par son exemple força les autres à lui témoigner une grande déférence. Sa rigidité, l'austérité de sa vie ne manquèrent pas d'avoir leur influence accoutumée, et peu à peu Xavier, comme Faber, se soumit à tous les exercices spirituels qu'Ignace dirigeait.

« On est étonné et attendri à la fois en contemplant cette pauvre cellule de Sainte-Barbe où se trouvaient réunis trois hommes si extraordinaires, dominés, entraînés par une dévotion à la fois rêveuse et enthousiaste, formant de vastes plans, préparant de gigantesques entreprises, et ne sachant encore ni les uns ni les autres où les conduiraient ces entreprises et ces plans. »

Les trois amis, après s'être associé encore quelques Espagnols, tels que Salmeron, Lainez, Bobadilla, auxquels Ignace était devenu nécessaire par les bons conseils et l'appui qu'il leur donnait, se rendirent un jour à l'église Montmartre. Faber, déjà prêtre, dit la messe; ils firent tous ensuite entre ses mains le serment de chasteté, de pauvreté, puis jurèrent, après avoir terminé leurs études, de consacrer leur vie tout entière à secourir les chrétiens ou à convertir les Sarrasins de Jérusalem.

C'est donc à Paris, dans ce collége Sainte-Barbe qui existe encore, que prit naissance l'institut fameux dont l'ancien soldat fit la plus forte conception politique qui ait jamais été. D'abord ils se nommèrent la *compagnie de Jésus*, tout comme une compagnie de soldats prend le nom de son capitaine; et outre les vœux ordinaires ils firent un quatrième vœu particulier d'obéissance absolue au pape, « jurant d'aller partout à son commandement, sans objection ni condition, sans salaire ni retard. » Ainsi, contre le protestantisme qui s'appuyait sur le libre examen, et qui poussait à la révolte, Ignace de Loyola faisait appel à l'esprit de soumission. La réforme, qu'elle le voulût ou non, quand elle n'était pas confisquée par les princes, établissait la liberté ; les jésuites firent équilibre à cette tendance en se rejetant vers l'extrémité contraire ; ils travaillèrent à restaurer l'autorité. Les autres ordres se séparaient du monde pour vivre dans le silence et la prière, dans l'ombre et la solitude du cloître ; les jésuites se dispensèrent des pratiques de dévotion faites au chœur en commun, et qui, dans les couvents des autres ordres, prenaient un temps si considérable : ils ne voulurent même pas s'astreindre à porter un costume monacal; ils n'eurent que l'habit ecclésiastique ordinaire; souvent même ils le déposaient pour prendre dans l'Inde celui de marchands, et à la Chine la robe des mandarins. Ils faisaient vœu de pauvreté, mais pour l'individu seulement, non pour la corporation; ce qui

permettait à celle-ci d'acquérir. Politique, science, littérature, ils ne négligèrent aucun moyen d'influence, aucune source de pouvoir, rapportant tout à la religion et à l'autorité du souverain pontife. Confesseurs des princes en Europe, et apôtres de la foi en Amérique et aux Indes, ils eurent des savants, des diplomates, des martyrs; ils eurent aussi d'habiles professeurs, car un de leurs principaux buts fut de conquérir le droit d'élever la jeunesse, et ils se montrèrent souvent dignes de cette mission par leur savoir et par leurs vertus.

Nous parlons ici des premiers temps de l'ordre des jésuites, de l'âge héroïque, quand ils n'ont encore que l'ambition d'une légitime influence avec les talents et les vertus qui y conduisent. Mais lorsqu'ils en auront la possession incontestée et la jouissance, alors l'institut s'écartera dans sa conduite des règles austères établies par son fondateur. On travaillera moins pour l'Église que pour la corporation; on ne confondra plus les intérêts du saint-siége et ceux de l'ordre. A l'austérité d'une vie pure, on substituera une mollesse de principes plus propre à gagner des partisans qu'à faire des chrétiens véritables. Après avoir justement combattu la doctrine protestante de la justification par la grâce, en faisant une large part au libre arbitre, on arrivera à présenter presque toutes les œuvres comme excusables, ce qui rendra la morale inutile, et, après avoir soutenu en politique la souveraineté du peuple



L Escurial.

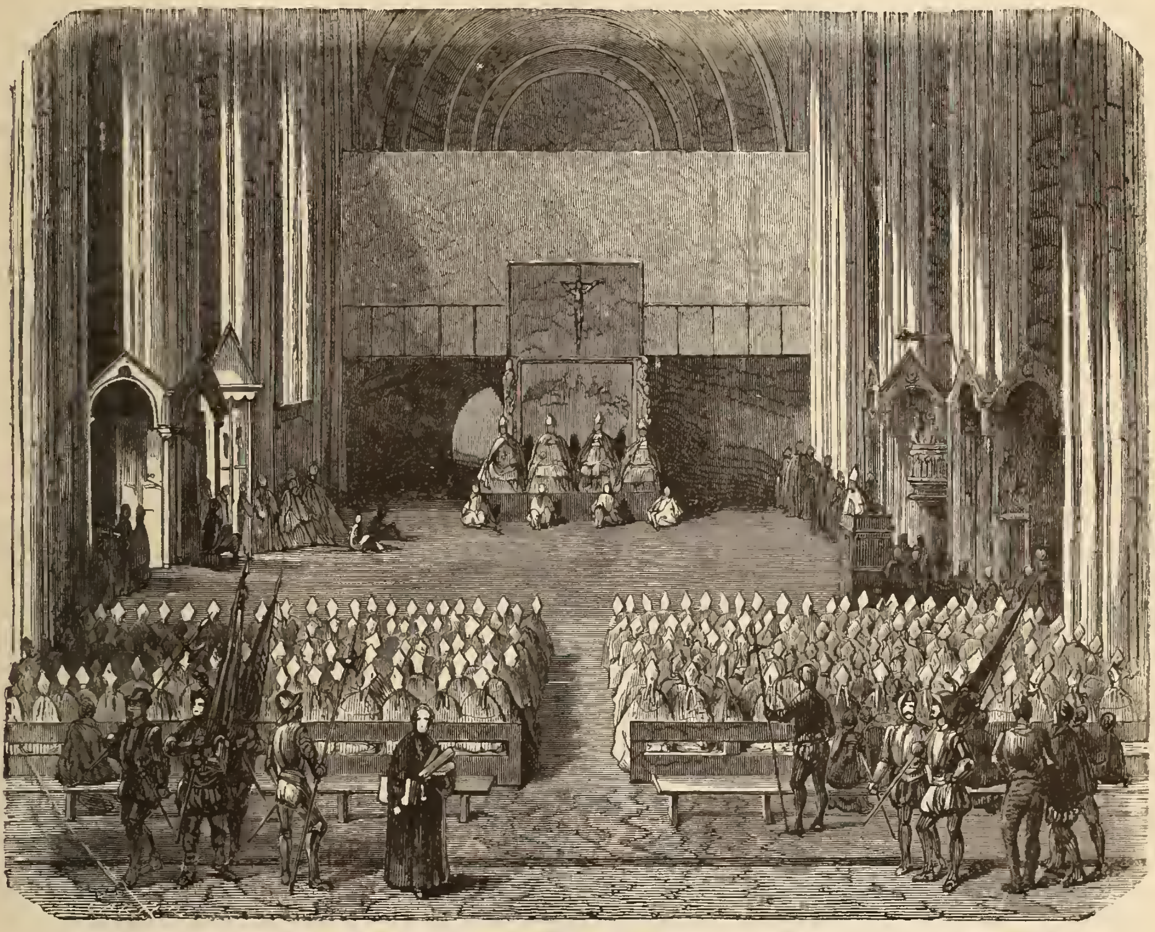
jusqu'à enseigner qu'il est permis de tuer un tyran, on se jettera violemment du côté opposé où l'on reste encore. Mais nous sommes loin de l'époque où les confesseurs deviendront courtisans, où quelques-uns des successeurs de l'héroïque saint François-Xavier changeront les missions en entreprises de commerce.

L'organisation de la Société de Jésus était admirablement combinée. D'abord son général est élu à vie, pour que la même direction préside toujours au gouvernement de la société. Au-dessous de lui sont des *profès*, qui ont fait vœu de chasteté, de pauvreté, d'obéissance absolue, et qui sont chargés des missions partout où elles seront nécessaires, au milieu des hérétiques comme au milieu des barbares; après viennent les *coadjuteurs spirituels*, revêtus du caractère de prêtre, mais voués spécialement à l'instruction publique. Tandis que les profès parcouraient sans cesse le monde pour prêcher, confesser et convertir, les coadjuteurs, fixés dans les localités avec les *scolastiques*, qui formaient la troisième et dernière classe, y gagnaient de l'influence et s'emparaient de l'éducation de la jeunesse. Jusqu'alors elle était restée entre les mains des littérateurs, dont les habitudes profanes et païennes étaient devenues singulièrement suspectes depuis la réforme. Les jésuites se chargèrent de les remplacer, et ils réussirent par une méthode d'enseignement plus juste et une meilleure division des études. D'ailleurs l'instruction dans leurs colléges était gratuite, comme la messe dans leurs églises. Enfin, pour qu'aucun soin

ne vînt distraire les coadjuteurs et les scolastiques de leurs travaux, les colléges purent avoir des revenus dont l'administration fut confiée à des *coadjuteurs laïques*.

Des lois sévères assurèrent la discipline de l'ordre et le maintien de sa hiérarchie. Les vœux ne pouvaient être prononcés qu'à trente ans, afin que l'ordre ne fût pas exposé aux repentirs dangereux, et que les chefs eussent le temps, durant un long noviciat, de connaître les qualités propres à chacun, pour décider ensuite où ils serviraient le mieux. Aucun membre, disent les *Constitutions*, ne peut recevoir de lettres ou en écrire sans qu'elles soient lues par un supérieur. — En entrant dans la société, le novice doit faire une confession générale, et dire ses qualités aussi bien que ses défauts. C'est le supérieur qui lui donne un confesseur et se réserve l'absolution pour les cas qu'il lui est utile de savoir. — Personne ne doit désirer un grade plus élevé que le sien, et défense est faite à tous les membres de rechercher une dignité ecclésiastique. — Si le coadjuteur laïque ne sait ni lire ni écrire, il ne peut l'apprendre qu'avec la permission de ses supérieurs. — On doit se laisser gouverner par ses supérieurs avec une complète abnégation et une soumission aveugle, comme le bâton qui sert suivant la volonté de celui qui le porte. L'obéissance la plus absolue prend la place de tous les autres mobiles de l'activité humaine.

L'ordre nouveau fit les plus rapides progrès. C'était en 1540 que le pape avait approuvé sa création, sous conditions; en 1543, qu'il l'avait confirmé pleinement. Lorsque Ignace mourut, en 1556, la société comptait déjà 14 provinces, 100 colléges, 1000 membres. L'Espagne et l'Italie étaient conquises, l'Autriche et la Bavière occupées, la France, les Pays-Bas entamés, et de hardis missionnaires parcouraient le Levant, le Brésil, l'Inde, le Japon, l'Éthiopie. Aussi les papes reconnaissants accordèrent-ils à cette milice dévouée tous les priviléges des autres ordres, et en outre le pouvoir de conférer les grades académiques, d'exercer le ministère sacré dans toutes les églises, même pendant l'interdit, de donner l'absolution dans les cas réservés au saint-siége; enfin, d'être affranchis de toute juridiction locale.



Le concile de Trente (1545).

§ 3. LE CONCILE DE TRENTE.

Ainsi, au sein de l'Église catholique, on réformait des abus, on s'animait d'une piété ardente, et on s'armait de discipline et d'obéissance pour le grand combat des doctrines. Afin de resserrer son unité, l'Église eut son dernier concile œcuménique. Paul III le convoqua à Trente. Il était réclamé depuis longtemps par tous les partis; mais tous les partis le craignaient également, parce qu'aucun d'eux n'était assuré d'y faire prévaloir ses intérêts personnels. Quand il se réunit enfin en 1545, la rupture était définitive; les protestants ne s'y firent point représenter. Mais toutes les puissances catholiques envoyèrent à Trente leurs ambassadeurs et leurs prélats.

Dès les premières sessions, l'influence pontificale domina. L'inquisiteur Caraffa et le jésuite Lainez dirigeaient les débats, emportaient toutes les décisions. Aussi, plus de ménagements, toujours stériles; plus de concessions, désormais dangereuses. Le dogme catholique fut affirmé avec une inexorable franchise, et la théologie dégagée des nuages amassés sur elle par la dialectique. On déclara que l'interprétation des livres saints n'appartenait qu'à l'Église. Toutes les doctrines protestantes sur la grâce et sur la justification furent condamnées, l'indispensabilité des sept sacrements maintenue, et pour fonder énergiquement l'unité en rendant les dissidences impossibles, on décida qu'il serait fait, pour l'enseignement, un catéchisme, que saint Charles Borromée se chargea de diriger (le *Catéchisme romain*); pour le culte, un bréviaire et un missel (*Bréviaire romain*), que Pie V publia; pour les études théologiques, une édition nouvelle de la *Vulgate*, que Sixte-Quint et Clément VIII donnèrent.

Fermes et unis en tout ce qui ne regardait que la foi, les Pères du concile se divisèrent sur certaines questions de discipline ecclésiastique. Ainsi, presque tous les prélats, excepté ceux d'Italie, attachés particulièrement au pape, s'obstinaient à vouloir qu'on décidât que leur institution était divine. Mais en recevant leurs bulles du pape, comment pouvaient-ils être établis purement de droit divin? Si cette prétention triomphait, le pape n'était plus qu'un évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'Église latine, et non le principe des autres chaires. Mais le concile de Trente, au lieu de s'élever au-dessus du pontife, à l'exemple des Pères de Constance et de Bâle, s'abaissa devant son autorité. Le pouvoir spirituel du saint-siége fut affermi sur toute la catholicité. Le pape resta seul juge des changements à opérer dans la discipline, infaillible dans les choses de la foi : interprète suprême des canons, chef incontesté des évêques; et Rome put se consoler de la perte définitive d'une partie de l'Europe, en voyant sa puissance doublée dans les nations catholiques du Midi, qui se serrèrent religieusement autour d'elle.

La réforme ecclésiastique s'acheva sous le pape Pie V (1566-1572), inflexible vieillard qui fit admettre dans la plupart des États italiens l'inquisition romaine, et surveilla sévèrement la foi et les mœurs. Les évêques furent astreints à la résidence, les moines à la réclusion, les laïques à l'observation des cérémonies du culte. Celui qui violait le repos du dimanche avait, la troisième fois, la langue percée et était envoyé aux galères; le médecin ne pouvait visiter trois fois un malade qui ne s'était pas confessé.

Aux changements dans l'ordre spirituel, Sixte-Quint ajouta des améliorations dans l'ordre temporel. Il réorganisa les finances de l'État pontifical, agrandit Rome, l'orna, l'assainit et parvint presque à extirper dans les campagnes l'habitude du brigandage.

Ainsi, réforme dans l'administration des États pontificaux et réforme dans le sein de l'Église, voilà le résultat des efforts faits par la papauté et par le catholicisme dans la seconde moitié du seizième siècle. La première de ces deux réformes fut abandonnée, et cet abandon a produit les dangers qui ont ruiné de nos jours le temporel du saint-siége; mais la seconde fit la grandeur du clergé catholique au siècle suivant.

La discipline, en effet, étant raffermie, les mœurs purifiées, le scandale des immenses richesses et de la vie mondaine des évêques restreint, l'esprit religieux se ranima. L'ascétisme et l'exaltation reparurent. On revit des miracles, des saints, des martyrs, ceux que la *Propagande* envoya dans les dangereuses missions des deux mondes. La réforme des ordres religieux continua; des ordres nouveaux se fondèrent, d'où l'on exclut le plus habituellement la dévotion toute en dehors des anciens moines, en remplaçant les longues psalmodies et les macérations brutales par le travail de l'esprit, les élans du cœur, surtout, par la charité. Ces trois tendances seront admirablement représentées : l'une, par les bénédictins de Saint-Maur, les prêtres de l'Oratoire et les solitaires de Port-Royal; l'autre, par sainte Thérèse et saint François de Sales; la troisième, par saint Jean de Dieu et notre saint Vincent de Paul.

Mais à Trente et à Rome on avait espéré autre chose encore de cette restauration du catholicisme. L'image de Grégoire VII avait passé devant les yeux de ses successeurs, et l'Église régénérée avait repris nécessairement l'ambition de ses grands pontifes. Par malheur pour elle, cette constitution de la monarchie pontificale avait lieu au moment où les autres monarchies européennes arrivées, elles aussi, au pouvoir absolu, ne pouvaient s'abaisser sous quelque autorité que ce fût, ni admettre qu'un prince étranger eût action directe dans leurs États. Si donc les décisions du concile de Trente en matière de foi furent acceptées par les puissances catholiques, il n'en fut pas de même de ses décisions en matière de discipline. La Pologne et le Portugal seuls aux deux extrémités de l'Europe catholique, n'élevèrent aucune objection contre elles. Mais nos parlements les repoussèrent comme contraires aux libertés de l'Église gallicane, de sorte que le concile de Trente n'a jamais été reçu formellement en France. L'Empire, la Hongrie suivirent cet exemple, et les Allemands gardèrent, comme les Français, la doctrine de Constance et de Bâle, la supériorité des conciles sur le pape, que Bossuet et toute notre Église proclamèrent en 1682. Philippe II lui-même n'admit les actes de Trente qu'avec certaines restrictions. Et le gouvernement de Venise empêcha les communications directes de son clergé avec le saint-siége. Peu à peu les souverains catholiques s'attribuèrent une partie des prérogatives que les princes protestants avaient prises de vive force. C'est contre ces droits de l'autorité civile que l'Eglise lutte depuis cinquante ans avec une énergie croissante. L'ultramontanisme a repris au dix-neuvième siècle l'œuvre du seizième : c'est bien tard; car, s'il y a plus d'ensemble, il se trouve moins de force, et l'esprit du monde est dans d'autres voies.

§ 4. LE ROI D'ESPAGNE PHILIPPE II.

L'Église restaurée pouvait maintenant combattre par la parole, il lui fallait un bras pour combattre aussi par l'épée.

A peu de distance de Madrid, dans une solitude affreuse, sur le versant méridional du Guadarrama, que balayent des vents d'une violence extrême, se voit un immense monument de granit : ce sont dix-sept corps de bâtiment se coupant à angle droit et renfermant vingt-deux cours; aux quatre coins s'élèvent quatre grandes tours : le tout simule un gril renversé, en mé-

moire de l'instrument de torture qui servit à supplicier saint Laurent. La porte de la grande entrée de ce sombre édifice, où la cour vient pourtant passer chaque année l'arrière-saison, ne s'ouvre que deux fois pour les princes, à leur naissance et à leur mort. C'est à la fois un monastère et un palais, le Versailles et le Saint-Denis de l'Espagne : on l'appelle l'Escurial. Là, dans cette triste demeure, vécut un homme qui régna quarante-deux ans sur le plus vaste empire du monde, et que les écrivains protestants ont nommé le démon du Midi. En Espagne, il portait quatre couronnes : celles de Castille, de Navarre et d'Aragon, plus tard celle du Portugal. Il était maître de la Sicile et de la Sardaigne, de Naples et de Milan, en Italie : du Roussillon, de la Franche-Comté, du Charolais, de l'Artois et de la Flandre, en France; des Pays-Bas aux bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Il régnait en Amérique et dans l'Océanie. Le soleil ne se couchait par sur ses États, et l'on disait alors : « Quand l'Espagne remue, le monde tremble. »

Pour défendre tant de royaumes, il avait les moissons d'or et d'argent du nouveau monde, dont Charles-Quint n'avait eu que les prémices, les troupes les mieux disciplinées, les généraux les plus habiles de l'Europe : Philibert-Emmanuel, le vainqueur de Saint-Quentin; le duc d'Albe, le vainqueur de Mühlberg; son frère naturel don Juan d'Autriche, qui remporta la grande victoire de Lépante; le duc de Parme, le plus habile tacticien de ce siècle. Dans ses ports de guerre on comptait cent vaisseaux de ligne; dans ses ports de commerce mille navires au long cours; dans tous ses États enfin il avait le pouvoir absolu, et en Espagne le dévouement de tout un peuple. « Les Espagnols ne sont pas à l'aimer, disait Contarini; ils l'adorent, et ils craindraient d'offenser Dieu lui-même en transgressant ses ordres vénérés. » A toutes ces forces il faut joindre celle que Philippe II tirait de lui-même.

On l'a vu, après l'abdication de son père Charles-Quint, poursuivre contre la France une première guerre que le traité de Cateau-Cambrésis termina (1559). Il était alors rentré en Espagne pour n'en plus sortir. Désormais, ce fut du fond de son cabinet qu'il gouverna, par l'éloquence de ses diplomates qu'il négocia, par l'épée de ses généraux qu'il combattit. Mais Philippe avait au plus haut point la passion du pouvoir, une grande assiduité au travail, les yeux toujours ouverts sur le monde, depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile, pour surveiller ses ministres et son empire; enfin il savait conserver une âme impassible, un front sévère et froid au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions. Quand on lui apprit que sa flotte invincible était anéantie, il se contenta de dire : « Je ne l'avais pas envoyée pour combattre les éléments. »

Mais qu'allait-il faire cet homme qui commandait déjà à tant de nations? Charles-Quint avait rêvé la prépondérance, sinon la domination universelle, et était mort à la peine; le fils reprit l'idée du père avec une exaltation politique et religieuse que le vainqueur de Pavie n'avait point connue. Aux yeux de Philippe II, les protestants n'étaient pas seulement les ennemis de l'autel, mais du trône. Aussi se fit-il le champion armé du catholicisme, autant par politique que par conviction; car il comprenait bien que l'Église, avec son unité et sa forte discipline, était le plus ferme appui des couronnes absolues, et il poursuivit les réformés, non-seulement dans ses États, où il détruisit jusqu'aux moindres germes d'hérésie, mais par toute la terre. Comme il haïssait le protestantisme autant qu'il le craignait, il ne recula devant aucun moyen pour écraser ce principe ennemi. Ce fut la pensée de toute sa vie. Il y consacra de rares talents, il y dépensa toutes ses forces militaires, tout son or qu'il jeta à pleines mains pour soudoyer en Hollande l'assassinat, en Angleterre les conspirations, en France la guerre civile. Nous verrons avec quel succès et aussi avec quels résultats.

Ainsi, dans la seconde moitié du seizième siècle, le grand drame provisoirement terminé pour l'Allemagne par la paix d'Augsbourg se continue sur trois scènes principales, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas. A regarder l'Europe occidentale du haut du Vatican, pendant quarante années, on voit un même but poursuivi; le triomphe de l'Église, telle que le concile de Trente venait de la constituer, et la domination ou la prépondérance de Philippe II, son chef militaire. Nos guerres de religion ne sont qu'un des épisodes de cette grande lutte, le plus retentissant, il est vrai, et celui qui pour nous a le plus vif intérêt. Il ne faut pourtant pas oublier, en l'étudiant, qu'il est seulement une partie d'un tout plus vaste; et il sera nécessaire, pour le bien comprendre, de jeter, de temps à autre, les yeux hors de France, afin de voir les liens qui unissent nos guerres civiles aux entreprises ambitieuses de Philippe II, comme aux patriotiques résistances de la Hollande et de l'Angleterre.

CHAPITRE XLVIII.

FRANÇOIS II.

§ 1. CATHERINE DE MÉDICIS, MARIE STUART, LES GUISES.

LORSQUE les deux rois de France et d'Espagne avaient signé si rapidement le traité de Cateau-Cambrésis, c'était pour porter dans le gouvernement l'esprit nouveau qui animait l'Église, et livrer à l'hérésie un combat sans pitié. L'un se chargea de l'étouffer en France, l'autre de l'empêcher de naître en Italie et en



François II.

Espagne, puis de l'écraser aux Pays-Bas et en Angleterre. Henri II mort, ses fils, les derniers Valois, continuèrent son dessein et n'eurent d'abord besoin que des conseils de l'Espagne.

Ils étaient quatre, tous encore en bas âge. Nés maladifs et bientôt épuisés par les excès, trois d'entre eux se succéderont rapidement sur le trône, sans avoir eux-mêmes de postérité, de sorte que, pendant un quart de

siècle, le fardeau du pouvoir absolu, si difficile à porter, tombera aux mains d'enfants ou de jeunes gens sans expérience. Petits-fils du plus brillant de nos rois, et du sang des Médicis par leur mère, ils eurent le temps de montrer d'heureuses qualités d'esprit et de grands défauts de cœur. C'étaient d'éloquents parleurs, poëtes à l'occasion et toujours amis des lettres et des arts, mais avec de ces vices qui perdent les États ; aussi les crimes auxquels les entraîna leur caractère à la fois violent et perfide ont fait oublier les dons de leur intelligence. L'aîné, François II, ne put dévoiler les tristes effets de ces contradictions de la nature; il régna moins d'un an et demi, heureusement peut-être pour sa mémoire.

La loi déclarait le roi majeur à treize ans accomplis ; à seize, François II était encore sans volonté et en tutelle. Sous un prince faible d'esprit comme de corps, la reine mère était nécessairement appelée à exercer une grande influence. La veuve de Henri II ne s'était point encore fait connaître. On la savait spirituelle, mais superstitieuse, pleine de goût pour les arts et les plaisirs délicats, mais sans beaucoup de sévérité morale.



Marie Stuart, reine.

Son époux l'ayant tenue en dehors de toutes les affaires, elle n'avait fait preuve jusqu'alors que d'une rare constance à supporter les affronts, et d'une adresse infinie à manœuvrer au milieu des intrigues. Jetée tout à coup des coteries dans les factions, et des intrigues dans la guerre, elle ne fut plus au niveau de son nouveau rôle. Esprit sans conviction, caractère sans scrupules, elle porta les finesses du boudoir dans les affaires de l'Etat. Au lieu d'une politique ferme et droite, elle eut le goût des menées ténébreuses. Elle voulut gouverner en prenant les hommes par leurs mauvaises passions, ce qui augmente la corruption, et en opposant les partis les uns aux autres, ce qui accroît leurs forces. Les longs outrages qu'elle avait eu à souffrir de la part de la triomphante Diane de Poitiers avaient effacé en elle toute distinction entre le bien et le mal, et n'avaient laissé dans son cœur qu'un seul bon sentiment, son affection pour ses enfants. Tous ses efforts furent employés à conserver le pouvoir à ses fils; et pour y réussir, elle usa, sans hésiter, de tous les moyens, depuis la galanterie jusqu'à l'assassinat. Cette politique perverse devait avoir son châtiment. Entre les mains de

cette Italienne, la couronne des Valois, tachée de sang, tomba et faillit se briser sur le pavé des rues.

Une jeune femme, Marie Stuart, épouse de François II, éloigna quelque temps Catherine de Médicis du pouvoir. Henri II avait marié son fils à cette fille de Jacques V, et de Marie de Lorraine, pour s'assurer contre l'Angleterre les secours de l'Ecosse. Belle, pleine de grâces, d'esprit et de savoir, Marie n'avait point encore commis ces fautes qu'attendait une si longue expiation et que sa mort a effacées. Dans cette brillante cour de France, au milieu des savants, des poëtes et des artistes toujours rangés sur ses pas, Marie jouissait sans remords du plaisir d'exercer ces séductions de l'esprit et de la beauté qui, encore aujourd'hui, arrêtent toute parole sévère sur les lèvres de l'historien. Cette influence de la jeune reine, l'empire qu'elle avait pris sur le roi, eussent pu tourner au bien de l'État, s'il y avait eu autour d'elle d'habiles conseillers; mais, toute aux plaisirs, elle livra les affaires à ses deux oncles, le cardinal de Lorraine et le duc François de Guise.

On connaît les Guises (voy. ci-dessus, p. 195). Venus fort pauvres en France ils s'y étaient rapidement élevés en puissance et en fortune par de sérieux services. Ils avaient eu de bonne heure d'étroites relations avec Rome, et une grande ambition. Ils se disaient héritiers de la maison d'Anjou et avaient revendiqué la couronne de Naples, ce qui avait resserré leurs liens avec le saint-siége. Leur nièce, Marie Stuart, était reine d'Ecosse : ils la firent reine de France en lui donnant François II pour époux. A la



Mort de la Renaudie. (Page 277, col. 2.)

cour ils prétendaient aux titres et aux honneurs de princes étrangers; ils mécontentaient la noblesse en prenant le pas sur elle, et le premier prince du sang, le chef de la maison de Bourbon, en se faisant donner par le roi devenu leur neveu toute l'administration du pays. Hommes d'ambition bien plus que de foi, ils organisèrent les catholiques en parti, quand ils virent les protestants former une faction autour des Bourbons leurs rivaux; de sorte que les guerres de religion furent chez nous, du moins pour la plupart des chefs, une lutte de politique tout autant que de croyance, et, à de certains égards, le dernier grand combat de la féodalité contre l'autorité royale triomphante. Pour la soutenir, les Guises, naturellement, se rapprochèrent plus encore de Rome, et, après avoir pris longtemps les conseils de Philippe II, prirent son or, ses soldats et furent sur le point de mettre la France à ses pieds.

La maison de Guise avait alors pour chefs le duc de Guise, François, qui avait défendu Metz et reconquis Calais, et le cardinal Charles, qui arriva jusqu'à posséder douze siéges, dont trois archevêchés. Le jeune roi confia au premier « ce qui regardait la milice; » le second eut la charge des affaires civiles. C'était toute l'administration du pays qu'on remettait entre leurs mains. Catherine de Médicis avait cependant « la surintendance générale du gouvernement, » un grand titre, rien de plus.

Il y avait d'autres candidats au pouvoir, les uns à cause de leur naissance, les autres par ambition : les princes de Bourbon et les Montmorencys. La maison de

Bourbon avait alors pour chefs Antoine, qui avait épousé Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre, et ses deux frères, Charles, cardinal de Bourbon, Louis, prince de Condé. Ils étaient les plus proches parents des Valois, et Antoine, en cas de minorité, eût pu prétendre à la régence; mais depuis la trahison du connétable, les princes de Bourbon étaient comme en disgrâce. Pour le moment, ils ne demandaient rien.

Le vieux et dur connétable de Montmorency, le vaincu de Saint-Quentin était moins désintéressé; mais le roi lui déclara que, voulant soulager sa vieillesse, il lui retirait le fardeau des affaires. Les deux Guises restaient donc les maîtres du roi, de la cour et du pouvoir.

Mais ils avaient à compter avec un ennemi redoutable, les calvinistes. La persécution accrut le nombre des sectaires. « Malgré les édits, malgré les supplices, dit le catholique Michel de Castelnau, grand ami des Guises, ils étaient si opiniâtres en leur religion, que lors même qu'on était le plus résolu à les faire mourir, ils ne laissaient pas pour cela de s'assembler, et plus on faisait de punitions, plus ils se multipliaient. » Avant même la mort de Henri, il y avait eu à Paris des scènes tumultueuses et sanglantes. Ceci explique la paix imprévue de Cateau-Cambrésis. Les deux rois se sentirent plus pressés d'arrêter les progrès des réformés, que de se prendre encore quelques villes. Par une convention secrète, que les Guises et Granvelle ménagèrent, ou tout au moins par de formelles promesses, Philippe II et Henri II s'étaient engagés à extirper l'hérésie.

Henri s'était mis aussitôt à l'œuvre : il avait publié l'édit d'Écouen, qui prononçait la peine de mort contre les protestants et leurs complices (juin). Sur la nouvelle que les huguenots trouvaient des défenseurs jusque dans sa cour de justice, il s'était rendu au Parlement quelques jours avant le fatal tournoi, et avait ordonné de continuer en sa présence la délibération sur son édit.

Deux membres, Dufaur et Anne Dubourg, ne cachèrent point leur sympathie pour les persécutés; le second se fit même accusateur : « Je sais, dit-il, qu'il est certains crimes qu'on doit impitoyablement punir, tels que l'adultère, le blasphème et le parjure; mais de quoi accuse-t-on ceux qu'on livre au bras du bourreau ? » L'amant de Diane de Poitiers se crut insulté et bravé en face; il les fit aussitôt saisir, et commanda qu'on instruisît leur procès. Sa mort n'arrêta pas l'affaire, qui fut suivie au milieu des plus terribles péripéties. Les ministres de l'Église réformée tinrent à Paris leur premier synode national, pour rédiger une pétition en faveur des prisonniers. Le 12 décembre 1559, entre cinq et six heures du soir, le président Ménard, violent ennemi de Dubourg, fut tué d'un coup de pistolet au sortir de l'audience. Ce coup tuait aussi Dubourg. Malgré sa condition, on l'avait traité dans la prison avec la dernière rigueur. « Quelquefois il était au pain et à l'eau, et la communication de tous ses amis lui était interdite; d'autres fois on le restreignait en une cage où il avait tous les malaises. Ce nonobstant il se réjouissait toujours et glorifiait Dieu, tantôt empoignant son luth pour lui chanter psaumes, tantôt le louant de sa voix.

« La coutume ancienne du Parlement était qu'aux quatre grandes fêtes solennelles on réservât à la mort les plus grands malfaiteurs, afin que la punition en fût plus mémorable. Dubourg fut réservé pour Noël. Le 22 décembre, pour qu'on ne sût pas où se ferait l'exécution et ainsi rendre impossible un coup de main tenté en faveur du prisonnier, on porta du bois et on dressa des potences par tous les carrefours de Paris pour ce accoutumés. Le 23, Dubourg fut conduit à la place de Grève et y fut brûlé. » Ses juges, naguère ses collègues, lui avaient accordé la faveur d'être étranglé avant que le feu fût mis au bûcher.

« Si ce personnage notable était plaint des gens doctes et d'état, la populace de Paris au contraire se montrait tant plus envenimée contre les évangéliques : les sorbonnistes et autres moines leur servaient de soufflets par leurs prédications pour les enflamber contre cette doctrine : la rage de cette populace était telle qu'il y en avait du peuple qui servaient de bourreaux en ôtant les victimes à l'exécuteur de justice.

« On inventa un nouveau moyen pour découvrir les évangéliques. On érigea par tous les coins de rues des images de la vierge Marie. Que s'il se rencontrait quelque passant qui n'ôtât le bonnet, soudain il était assailli par certains hommes qui étaient aux aguets dans les maisons prochaines. Ils firent aussi des boîtes où ils contraignaient les passants de mettre argent pour les cierges et luminaires : que si on faisait la moindre difficulté, on était chargé de coups.

« .... Bref, on ne pouvait aller par Paris sans passer à travers gens de pied et de cheval armés à blanc qui tracassaient çà et là, menant prisonniers, hommes et femmes, petits enfants et gens de toutes qualités. Les rues aussi étaient si pleines de charrettes chargées de meubles qu'on ne pouvait passer, les maisons étant abandonnées comme au pillage et saccagement, en sorte qu'on eût pensé être en une ville prise par le droit de guerre, si que les pauvres devenaient riches et les riches pauvres. Car avec les sergents altérés se mêlaient un tas de garnements qui ravageaient les restes des sergents, comme glaneurs. Mais ce qui était le plus à déplorer, c'était de voir les pauvres petits enfants qui demeuraient sur le carreau, criant à la faim avec gémissements incroyables et allaient par les rues mendiant, et en faisait-on moins de compte que de chiens, tant cette doctrine était odieuse aux Parisiens. Pour ôter toute pitié, il y avait gens par tous les coins des rues et ressemblant à pauvres prêtres ou moines crottés qui disaient à ce pauvre peuple crédule que ces hérétiques s'assemblaient pour manger les petits enfants et pour paillarder de nuit à chandelles éteintes, après avoir mangé le cochon au lieu d'un agneau pascal et commis ensemble une infinité d'incestes, ce qui était reçu comme un oracle. » (Régnier de la Planche.)

Cependant les réformés s'organisaient. Les ministres du synode national avaient profité de leur présence à Paris pour poser les bases d'une union de leurs Églises et établir des rapports avec les protestants allemands. De grands personnages étaient déjà dans le parti qui se grossissait, non-seulement des opposants religieux, mais des opposants politiques. Les princes du sang, Antoine de Bourbon et Condé, s'indignaient d'être exclus du gouvernement. La haute noblesse voyait avec dépit le pouvoir aux mains d'étrangers : la reine Écossaise, la reine mère Italienne, les Guises Lorrains : ceux-ci prenant tout en France, même

ce que l'aristocratie estime souvent plus que le pouvoir, les priviléges d'étiquette, car ils prétendaient, à titre de princes étrangers, marcher immédiatement après les princes du sang, avant les chefs des plus illustres maisons. La petite noblesse de province qui n'avait pas eu, en dédommagement de ses priviléges abolis par la royauté, les charges et les honneurs exclusivement réservés aux nobles suivant la cour, penchait, par mécontentement politique, vers les nouveautés théologiques. Les doctrines austères et indépendantes du calvinisme lui plaisaient par plus d'un côté, et quelques-uns ne pouvaient s'empêcher de penser à ces riches domaines d'Église que les seigneurs d'Allemagne et d'Angleterre avaient sécularisés, à ces priviléges perdus qu'on retrouverait peut-être dans la mêlée; et ces dangereuses pensées opéraient bien des conversions. Qu'on regarde au fond de cette période de nos guerres civiles, et on verra tous ces mécontentements, toutes ces vagues espérances se rapprocher et s'unir pour briser les anciennes formes religieuses, mais aussi les nouvelles formes politiques.

§ 2. CONSPIRATION D'AMBOISE; MICHEL L'HÔPITAL; MORT DU ROI.

Les deux Guises, le duc et le cardinal, durs et orgueilleux, étaient justement les hommes qu'il fallait pour amener une crise. Ils exerçaient le pouvoir avec



Marie Stuart, veuve.

arrogance et partialité. Ils supprimèrent les grâces et pensions de leurs adversaires pour les prodiguer à leurs amis. Ils licencièrent les vieilles bandes où servaient nombre de pauvres gentilshommes, et les remplacèrent par des Allemands et des Italiens qui leur étaient plus dévoués. Beaucoup qui avaient fait à leurs dépens les guerres d'Italie vinrent réclamer à Fontainebleau indemnité et récompense. Le cardinal de Lorraine fit élever une potence à la porte du château, et enjoignit à tout solliciteur de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'y être attaché.

Cette façon leste de régler ses comptes indigna beaucoup de gens qui se jetèrent dans un complot, ne pouvant se jeter encore dans la guerre civile. On croyait pouvoir compter sur les deux Bourbons; on était sûr au moins de Condé, et on pensait qu'il serait facile d'entraîner les trois Châtillons, neveux de Montmorency, l'un cardinal-évêque de Beauvais; l'autre, Coligny, amiral de France, et depuis longtemps ennemi du duc François; le troisième, Dandelot, colonel général de l'infanterie. Coligny avait déjà dit au roi qu'il aimerait mieux mourir que d'aller à la messe.

On se proposa d'enlever le roi aux Guises pour leur enlever le pouvoir. Le prince de Condé était le chef secret; mais l'entreprise fut conduite par un homme de main déterminé, la Renaudie, gentilhomme du Limousin. On convint qu'un certain nombre de huguenots se rendraient à Blois, où était la cour, pour demander la

liberté religieuse; la Renaudie, à la tête de 500 gentilshommes bien armés, et de 1000 soldats, suivrait pour faire le coup. Calvin, consulté vaguement au sujet de cette tentative, assure l'avoir vivement blâmée : « S'il s'épand une seule goutte de sang, les rivières en découleront par toute l'Europe. » Tout était prêt, quand un avocat, qui avait d'abord trouvé l'expédient fort bon, l'alla révéler par crainte.

François de Guise mena la cour au château d'Amboise, plus facile à défendre, manda Condé et les Châtillons, pour le service du roi, et fit suspendre par un édit les poursuites contre les réformés, afin de diviser ses adversaires. La Renaudie ne renonça pas à son entreprise. Le 16 mars, il marcha sur Amboise; surpris dans la forêt de Château-Renaud, il y fut tué. Le duc de Guise, nommé lieutenant général du royaume avec des pouvoirs illimités, se montra sans pitié; il fit ramasser par des corps de troupes, qui battaient en tous sens les environs d'Amboise, les conjurés qui s'étaient dispersés, et pendant un mois on ne fit que décapiter, pendre ou noyer. « Et de vrai, il s'en trouvait en la rivière de Loire tantôt six, huit, dix, douze, quinze attachés à des perches, qui avaient encore leurs bottes aux jambes, en sorte qu'il ne fut jamais vu telle pitié. Car les rues d'Amboise étaient coulantes de sang et tapissées de corps morts en tous endroits : si qu'on ne pouvait durer par la ville pour la puanteur et infection.



Vieillesse de Catherine de Médicis.

« Une chose, observait-on à l'endroit de quelques-uns des principaux, c'est qu'on les réservait après le dîner; ceux de Guise le faisaient expressément pour donner quelque passe-temps aux dames qu'ils voyaient s'ennuyer si longuement en un tel lieu. Et de vrai eux et elles étaient arrangés aux fenêtres du château, comme s'il eût été question de voir jouer quelque momerie, sans être aucunement émus de pitié. Et qui pis est, le roi et ses jeunes frères comparaissaient à ces spectacles comme qui les eût voulu acharner : et leur étaient les païens montrés par le cardinal avec des signes d'un homme grandement réjoui pour d'autant plus animer ce prince contre ses sujets. Car lorsqu'ils mouraient plus constamment, il disait : « Voyez, sire, ces effrontés et enragés, la crainte de mort ne peut abattre « leur orgueil et félonie; que feraient-ils donc s'ils vous « tenaient? » (Régnier de la Planche.)

Mais cette cour, à la fois féroce et polie, y entendait parfois d'effrayantes et prophétiques paroles. Un jour, un gentilhomme, M. de Villemongis, réservé le dernier pour le supplice, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons, et les élevant vers le ciel : « Seigneur, s'écria-t-il, voici le sang de tes enfants, et tu le vengeras. »

« Le chef muet, » Condé, que personne n'avait vu, mais dont tout le monde parlait, fut compromis par les aveux de plusieurs prisonniers. Il avait beau dire : « Tous ces pendus-là en ont menti ! » nul ne doutait qu'il ne fût l'auteur du mouvement. Comme il n'avait rien écrit et ne s'était montré à personne, si ce n'est à la Renaudie, qui était mort, il demanda avec hauteur une réunion solennelle des princes, et défia en combat singulier quiconque oserait l'accuser. Le duc de Guise n'avait point de preuves suffisantes; ne pouvant le perdre, il voulut se donner l'air de le sauver : il s'offrit à lui pour second; ce que voyant, personne n'osa relever le gant. Guise attendait Condé à quelque nouvelle imprudence.

Les Guises avaient remporté une de ces victoires qui affaiblissent. Tant d'exécutions pour un complot qu'il eût été facile d'étouffer, firent horreur. Le chancelier Olivier en était mort, en criant aux Guises dans son agonie : « Cardinal, par toi, nous voilà damnés ! » La duchesse de Guise s'était enfuie épouvantée : « Ah, madame ! disait-elle à la reine, comment douter après cela qu'un grand malheur ne frappe bientôt notre maison ! » Marie Stuart n'avait rien empêché. Sa précoce intelligence faisait déjà tort à son cœur. Mais le jeune roi avait pleuré et fait cette remarque, que le nom qu'on entendait partout, dans les malédictions des suppliciés, n'était pas le sien, mais celui de ses oncles. La reine mère avait encore mieux compris ce qu'on lui répétait tout bas : « qu'il y avait dans tout cela plus de malcontentement que de huguenoterie. » Elle fit donner les sceaux à Michel l'Hôpital. C'était « une de ces belles âmes frappées à l'antique marque, un autre Caton le Censeur; il en avait en tout l'apparence, avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave » Le nouveau chancelier rendit un premier service à la France. Les Guises, exaltés par le succès, demandaient l'introduction pure et simple de l'Inquisition. « Qu'est-il besoin, disait l'Hôpital, de tant de bûchers et de tortures? Garnis de vertus et munis de bonnes mœurs, résistez à l'hérésie. » Cependant il fit rendre (mai 1560) l'édit de Romorantin, qui attribuait la connaissance du crime d'hérésie aux tribunaux des évêques, grave concession au clergé, mais préférable à l'établissement du terrible tribunal qui couvrait en ce temps-là l'Espagne de bûchers et soulevait même l'horreur des catholiques italiens.

Pour lutter contre les Guises, il fallait à l'Hôpital un point d'appui. Il convoqua les notables à Fontainebleau. Coligny s'y rendit, mit un genou en terre devant le roi, et lui présenta la pétition des huguenots de Normandie qui demandaient la liberté de conscience. Le cardinal de Lorraine s'opposa à cette concession. Mais Montluc, évêque de Valence, et Marillac, archevêque de Vienne, firent décider la suspension de toutes les poursuites, jusqu'à la convocation des états généraux. On convint que ces états se réuniraient le 10 décembre 1560. Il était urgent que la voix de la nation s'élevât au-dessus du tumulte des ambitions rivales et des croyances contraires. Les Guises se liaient à la politique impitoyable du roi d'Espagne, qui leur écrivait : « Si vous voulez châtier les rebelles, je suis à votre disposition ; » et ils rassemblaient une armée. Les deux Bourbons et les Châtillons levaient des troupes de gentilshommes, et, à l'aide des émissaires de Calvin, organisaient la résistance dans les provinces du Midi. On se battait déjà sur plusieurs points.

Les députés des états arrivèrent à Orléans au milieu de cette effervescence. Le roi de Navarre et le prince de Condé s'y étaient rendus, malgré les instances de tous leurs amis. Les Guises, qui avaient cette fois des preuves contre Condé, le firent arrêter, dès qu'il fut entré dans la ville, et, pour se débarrasser de son frère contre lequel on ne pouvait rien prouver, ils voulurent le faire tuer dans l'antichambre du roi. Le cœur manqua au jeune prince; il n'osa donner le signal. Cette pensée d'assassinat devait être retournée un jour contre ceux qui l'avaient conçue : les deux Guises tomberont ainsi. Cependant une commission fut nommée pour instruire rapidement le procès de Condé; le sort du prince était fixé d'avance : il fut condamné à mort, et il eût péri sans l'Hôpital qui refusa de signer la sentence et gagna ainsi du temps. Gagner du temps, c'était gagner la vie de Condé, car le jeune roi se mourait. Il expira le 5 décembre. Il avait régné dix-sept mois.

La France eût vite oublié ce malheureux jeune homme, si à son règne ne se rattachaient deux souvenirs : l'un terrible, le pouvoir des Guises et le commencement des guerres de religion ; l'autre gracieux, celui de la jeune Marie Stuart. Contrainte, après la mort de son époux, de renoncer à sa patrie d'adoption pour retourner dans sa sauvage Écosse, elle pleura longtemps en quittant le pays où « la male fortune l'avait laissée, et la bonne l'avait prise par la main. » Appuyée sur la poupe de la galère qui l'emportait, les yeux attachés au rivage et pleins de larmes, elle demeura, dit Brantôme, cinq heures entières dans cette attitude, répétant sans cesse : « Adieu, France! adieu, France ! » La nuit venue, elle fit étendre un tapis à la même place et s'y coucha, refusant toute nourriture. Au jour naissant, elle aperçut encore un point à l'horizon, et s'écria : « Adieu, chère France! je ne vous verrai jamais plus[1] ! » Elle allait pourtant trouver une couronne, mais aussi des chaînes, une captivité de dix-huit ans, et, au lieu d'un trône, un échafaud.

1. Ces mots ont servi à fabriquer la jolie chanson :

> Adieu, plaisant pays de France,
> O ma patrie,
> La plus chérie, etc.,

qui fut faite par le journaliste Meunier de Querlon, et imprimée par lui dans l'*Anthologie*.

CHAPITRE XLIX.

CHARLES IX.

§ 1. RÉGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS; LES ÉTATS D'ORLÉANS.

La mort venait d'enlever à la reine mère un de ses enfants, mais elle lui donnait le pouvoir. Son second fils, Charles IX, n'était âgé que de dix ans et demi. Elle se saisit de la régence, et, répudiant la politique à outrance, qui naguère triomphait, tout en confirmant les Guises dans leurs charges, elle nomma Antoine de Bourbon lieutenant général du royaume, et elle délivra Condé. Son principal conseiller fut l'Hôpital. Celui-ci



Portrait de Charles IX.

se proposait de contenir les ambitieux et d'affaiblir les factions par une sage tolérance religieuse et par des réformes civiles. Catherine adopta ce programme d'un honnête homme; elle vit un moyen d'opposer les partis les uns aux autres, là où le chancelier rêvait la fin de tous les partis.

Les Guises, craignant de n'avoir pas une majorité assez forte dans les états qui allaient s'assembler,

voulaient qu'on renvoyât les députés sous prétexte que la mort du roi invalidait leurs pouvoirs, et que c'était là d'ailleurs une institution nuisible. Le chancelier répondit que l'autorité royale ne meurt pas, puisque le mort saisit le vif et « qu'il n'y a acte tant digne d'un roi que de tenir les états, que de donner audience générale à ses sujets et faire justice à chacun. »

Les états ne rendirent pas les services que l'Hôpital en attendait. La dette montait à 43 480 000 livres, qui vaudraient aujourd'hui 350 millions de francs; les revenus nets n'atteignaient pas 12 260 000 francs. Le roi était bien, comme le représentait l'Hôpital, « l'orphelin le plus engagé, le plus endetté, le plus empêché qu'on pût trouver dans tout état et condition. » La noblesse n'offrit rien ; le clergé, qui depuis François Ier accordait presque annuellement des décimes, consentit à fournir un don gratuit de 1 600 000 livres pendant six ans, et à racheter en dix années 630 000 livres de rentes au capital de 7 560 000 livres; le tiers état, qui portait le poids des impôts, demanda un dégrèvement, l'abolition de la vénalité des charges et des douanes intérieures, la réunion des états tous les cinq ans. Sur la question religieuse, les trois ordres furent divisés. Le clergé voulait l'extermination de l'hérésie, le tiers était pour la liberté du culte; la noblesse fut partagée.



Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX.

Le chancelier agit alors résolûment, espérant entraîner la nation après lui. Il rétablit l'équilibre entre les dépenses et les recettes par des réformes dans la maison du roi, et le retranchement d'un tiers des pensions. L'édit de Romorantin fut confirmé, et des *lettres royaux* du 28 janvier 1561 enjoignirent au Parlement de surseoir à toute poursuite pour le fait de la religion. Trois jours après parut la célèbre ordonnance d'Orléans, qui rétablit les élections canoniques, défendit de rien exiger pour les sacrements, obligea les ecclésiastiques à la résidence, et, achevant la réforme commencée par Louis XII, ôta définitivement l'administration de la justice aux baillis et sénéchaux, d'ordinaire hommes de guerre et ignorants des lois, pour les donner à leurs lieutenants, qui durent être de robe longue ou de judicature. C'était la première application du principe de tolérance, et une réforme dans l'administration de la



Colloque de Poissy (27 août 1564) d'après les gravures de Torterel et de Périsson.

justice et dans la discipline de l'Église gallicane, trois grands bienfaits. Le duc de Guise, le maréchal Saint-André et Montmorency, menacés d'ailleurs du rappel des sommes qu'ils avaient extorquées à la facile bonté des rois précédents, quittèrent la cour et formèrent une alliance secrète, un *triumvirat*, pour défendre leur argent et, disaient-ils, la religion en péril.

L'Hôpital continua sans se laisser distraire. Tout en déclarant, par l'édit de juillet, les prêches illicites, il accorda une amnistie générale et suspendit l'exécution de toute sentence, pour fait de religion, jusqu'à la décision d'un concile général. Il avait été convenu, aux états d'Orléans, que treize commissaires de chaque ordre, un par province, se réuniraient avec des pleins pouvoirs pour la question des subsides. Le chancelier les convoqua, le 27 août, à Pontoise ; en même temps qu'il réunissait à Poissy un colloque de théologiens des deux religions, destiné à trouver, s'il était possible, un compromis qui mît fin aux disputes. Ces états, où siégèrent plusieurs calvinistes, demandèrent leur réunion tous les deux ans, la tolérance religieuse, la réforme des offices de judicature et de finances, qui, au lieu d'être vendus au plus offrant, ce qui en faisait la propriété des acheteurs, ne seraient plus que de simples commissions triennales; enfin, pour payer les dettes de l'État, la vente des biens de l'Église, estimés 120 millions, les membres du clergé devant être dédommagés par des pensions : c'était déjà l'idée qui fut appliquée par la Révolution. Le clergé ne put parer le coup qu'en offrant de libérer l'État des rentes constituées sur les aides, les gabelles et les domaines, par un don annuel de 1 600 000 livres pendant neuf ans. « Cet engagement, nous l'acquittons encore, » disait l'abbé Maury à l'Assemblée constituante de 1789.

Le colloque de Poissy ne tourna pas aussi bien. L'Hôpital l'avait ouvert par de graves paroles. « Nous avons fait, dit-il, comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toute leur force, laissant dépourvus et désarmés leurs logis ; il nous faut maintenant les assaillir avec les armes de charité, avec prières, persuasions, paroles de Dieu, qui sont propres à tels combats ! » Puis il ajoutait : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis et de séditions, luthériens, huguenots, papistes ; ne changeons le nom de chrétiens ! » La conférence commença bien. Les docteurs catholiques laissèrent Théodore de Bèze exposer sa doctrine. Mais quand il nia la présence réelle dans l'eucharistie, l'assemblée entière frémit. Le cardinal de Lorraine se récria contre les abominations qu'il venait d'entendre. Le général des jésuites, Lainez, un des assistants, s'éleva contre la reine elle-même, en revendiquant pour le pape seul le droit de prononcer sur les questions religieuses; et il fallut rompre au plus vite l'assemblée.

Mais la reine soutenait le chancelier ; elle allait même, à ce moment, plus loin que lui. Ses lettres au pape réclamaient de graves réformes dans la discipline et les rites. Aussi laissa-t-elle l'Hôpital rendre l'édit de janvier (1562), par lequel le culte calviniste était autorisé dans les campagnes et prohibé dans les villes fermées ; toute peine portée contre les hérétiques suspendue ; défense faite à eux de troubler l'ancien culte, de tenir des assemblées, de réunir des soldats; mais ordre intimé aux autorités de protéger le libre exercice de leur culte. C'était le premier acte réel de tolérance. Le gouvernement faisait ce que Castelnau dit dans ses *Mémoires :* « Donc, puisque l'on n'avait rien pu gagner en France contre les luthériens par le feu, par la mort et autres condamnations, trente ans durant, mais au contraire qu'ils s'étaient multipliés en nombre infini, il était expédient de tenter une autre voie, et d'essayer si l'on gagnerait quelque chose de plus par la douceur. »

Cette vertu, malheureusement, n'était guère comprise par les passions du temps. Plus le gouvernement allait à la tolérance, plus les haines de catholiques à protestants s'envenimaient. Les moines, et principalement les jésuites, qui avaient existence légale en France depuis deux ans, exaltaient la ferveur des fidèles, et les excitaient à prendre en main la défense de la religion abandonnée par la reine. Le cardinal de Lorraine, des docteurs de Sorbonne, imploraient secrètement l'assistance de Philippe V, qui faisait à la reine mère de menaçantes représentations. De leur côté, les protestants, croyant avoir cause gagnée, ne se contentaient pas de ce qu'on leur avait accordé. « Élevés de leur droit, ils estimaient tous doutes effacés, et tenant l'édit de janvier au poing, l'étendaient par delà ses bornes. »

Celui dont nous rapportons ici les paroles est Agrippa d'Aubigné, esprit vigoureux, caractère antique. Il raconte lui-même que quelque temps après les exécutions, âgé de huit ans, il traversa avec son père la ville d'Amboise, où les cadavres des suppliciés pendaient encore aux créneaux. Son père se découvrit devant ces restes mutilés, les lui montra, et, au milieu de la foule, s'écria : « Les bourreaux ! ils ont décapité la France, » et, lui posant la main droite sur la tête, le menaça de sa malédiction s'il désertait la cause simple des martyrs. « Mon enfant, il ne faut pas que ta tête soit épargnée après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur. Ces hommes-là avaient l'âme de fer, comme l'armure. »

Quand les réformés donnaient de telles leçons à leurs enfants, comment s'étonner que les rixes, les querelles éclatassent partout. Un jour, l'Hôpital, répondant aux calomnies dont il était abreuvé, prononçait ces belles paroles : « Je sais bien que j'aurai beau dire, je ne désarmerai pas la haine de ceux que ma vieillesse ennuie. Je leur pardonnerais d'être si impatients s'ils devaient gagner au change ; mais, quand je regarde tout autour de moi, je serais bien tenté de leur répondre, comme un bon vieil homme d'évêque qui portait comme moi une longue barbe blanche et qui, la montrant, disait : « *Quand cette neige sera fondue, il n'y aura plus que de la boue.* »

L'Hôpital oubliait un mot : il fallait dire aussi du sang, car le sang allait couler à flots.

§ 2. MASSACRE DE VASSY ; PREMIÈRE GUERRE CIVILE ; MONTLUC, DES ADRETS ET DESMARAIS; MORT DU DUC DE GUISE.

« Le clergé, partie de la noblesse et presque tout le peuple, dit Castelnau, jugeaient que le cardinal de Lorraine et le duc de Guise étaient comme appelés de Dieu pour la conservation de la religion catholique. » Cependant, à cette heure même, ils avaient à Saverne, avec le comte de Wurtemberg, cette entrevue dont il nous est resté un étrange récit. Ils furent rappelés à Paris contre l'Hôpital, par le maréchal de Saint-André et

par le roi de Navarre, qui avait abandonné le parti protestant dans l'espérance d'obtenir de Philippe II la restitution de son petit royaume. Le 1er mars 1562, le duc de Guise passait par Vassy en Champagne. C'était un dimanche, il s'y arrêta pour entendre la messe. Les chants de six ou sept cents protestants réunis dans une grange voisine arrivèrent jusqu'à lui. Quelques-uns de ses gens voulurent faire cesser ce qu'ils appelaient une injure et une bravade contre leur duc, et, sur le refus des protestants, mirent l'épée à la main. Ceux-ci se défendirent à coups de pierres. Le duc de Guise, accouru à l'aide des siens, fut atteient à la joue : alors toute sa suite se jeta sur ces malheureux sans armes, en tua soixante, en blessa plus de deux cents, sans distinction d'âge ni de sexe. Quelques jours après, à Sens, dont le cardinal de Lorraine était archevêque, d'autres furent massacrés en revenant du prêche.

Ce fut le signal d'une guerre qui, sept fois suspendue par des traités précaires, recommença sept fois, et, pendant trente-deux années, couvrit la France de sang et de ruines. A la nouvelle du massacre de Vassy, les huguenots prirent partout les armes; le duc de Guise enleva le roi de vive force, avec sa mère, dans Fontainebleau, et l'amena à Paris, où les protestants étaient en petit nombre. « Quant à la force nerveuse et assurée de quoi ceux de la religion faisaient état, dit Castelnau, elle consistait en 300 gentilshommes et autant de soldats expérimentés aux armes; plus en 400 écoliers et quelques bourgeois, volontaires sans expérience. Et qu'était-ce que cela contre un peuple infini, sinon une petite mouche contre un grand éléphant? » Mais hors de Paris, ils croyaient pouvoir compter sur le dixième de la population, et ils avaient pour eux la meilleure partie de la noblesse de province.

Ils proclamèrent Condé défenseur du roi et protecteur du royaume; en quelques semaines ils s'emparèrent de plus de deux cents villes, parmi lesquelles Rouen, Lyon, Tours, Montpellier, Poitiers, Grenoble, Orléans et Blois. Les Guises ne s'attendaient pas à des résolutions si promptes. Ils étaient mal préparés, mais ils avaient le roi entre les mains; ils firent déclarer les calvinistes rebelles, et Condé criminel de lèse-majesté. Philippe II, le champion du catholicisme par toute l'Europe, leur donna un corps de 3000 hommes de ces vieilles bandes espagnoles d'une bravoure à la fois si froide et si féroce. Condé, de son côté, recourait à la protestante Élisabeth, qui lui envoya autant de soldats pour défendre Rouen, à la condition qu'on lui livrerait le Havre, en gage des sommes qu'elle avançait. Ainsi, des deux côtés on commettait le crime d'appeler l'étranger.

Dans le Midi, la guerre se fit partout à la fois, sans ordre, sans plan, selon les sollicitations de la haine ou de la vengeance, et avec ce caractère de cruauté qu'ont toutes les guerres civiles. On s'attaqua de ville à ville, de château à château, de maison à maison. A Toulouse, les calvinistes s'étant emparés du Capitole, le parlement les y assiégea, et il y eut une bataille de huit jours. A Montpellier, le baron de Crussol fit détruire, pour se défendre contre une armée catholique, tous les faubourgs, qui contenaient six couvents des plus beaux, quatre églises et la tour de l'université. Des chefs de bandes couraient les campagnes. Les protestants tuaient comme les catholiques, mais de plus dévastaient les églises, violaient les tombeaux, brisaient les statues. Que de chefs-d'œuvre périrent alors! Nos églises portent encore les traces de ces dévastations. A Orléans, en 1562, Condé et Coligny, apprenant que leurs gens dévastaient l'église de Sainte-Croix, y courent et font des efforts inutiles pour les arrêter; Condé saisit même une arquebuse et couche en joue un homme qui brisait une statue; « Monsieur, lui crie cet homme, ayez patience que j'abatte cette idole; vous me tuerez après. »

Deux chefs de parti se signalèrent entre tous par leurs cruautés : le catholique Blaize de Montluc, le *boucher royaliste*, dans le Languedoc et la Guienne; le protestant des Adrets, dans la Provence et le Dauphiné. Le premier était toujours accompagné de deux bourreaux qu'il appelait ses laquais, et « il ne fit point le doux, dit-il lui-même, mais contre son naturel usa non-seulement de rigueur, mais de cruauté ». On en jugera par ses débuts : « Au village de Saint-Mézard, près d'Estillac, les huguenots s'étaient révoltés contre leur seigneur. J'y envoyai ma compagnie pour prendre ceux que j'avais mis en un écrit. Un avocat nommé Verdier était celui qui entretenait toute la sédition. J'avais délibéré de commencer par sa tête, mais il avait été averti et je ne le trouvai pas, dont bien lui en prit, car je l'eusse fait brancher. Mais on prit le neveu de ce Verdier avec deux autres et un diacre. Un gentilhomme nommé M. de Corde m'avait mandé que, comme il leur avait remontré en la compagnie des consuls qu'ils faisaient mal, et que le roi le trouverait mauvais, qu'alors ils lui répondirent : « Quel roi? nous sommes les rois; celui-là est un petit royot de rien; nous lui donnerons des verges et lui baillerons un métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie comme les autres. » Comme je fus arrivé à Saint-Mézard, on me présenta les trois et le diacre, attachés dans le cimetière, dans lequel y avait encore le bas d'une croix de pierre qu'ils avaient rompue. On répéta devant eux les propos qu'on les accusait d'avoir tenus. J'avais les deux bourreaux derrière moi, bien équipés de leurs armes et surtout d'un marassau bien tranchant; de rage je sautai au collet de ce Verdier et lui dis : « O méchant paillard, as-tu bien osé souiller ta méchante langue contre la majesté de ton roi? » Il me répondit : « Ah! monsieur, à pécheur miséricorde. » Alors la rage me prit plus que devant : « Méchant, veux-tu que j'aie miséricorde de toi et tu n'a pas respecté ton roi? » Je le poussai rudement en terre, et son col alla justement sur ce morceau de croix, et dis au bourreau : « Frappe, vilain! » Ma parole et son coup fût aussitôt l'un que l'autre, et encore emporta plus de demi-pied de la pierre de la croix. Je fis pendre les deux autres à un orme qui était tout contre : et pour ce que le diacre n'avait que dix-huit ans je ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portât les nouvelles à ses frères; mais bien lui fis-je bailler tant de coups de fouet qu'il me fut dit qu'il en était mort au bout dix ou douze jours après. Et voilà la première exécution que je fis au sortir de ma maison sans sentence ni écriture, car en ces choses j'ai ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution. »

Il aurait voulu que tout le monde allât en besogne aussi vite que lui, et il trouvait que les commissaires envoyés par la régente y mettaient trop de façons; encore moins comprenait-il qu'ils ne tinssent pas d'avance tous les catholiques accusés de violence pour innocents. Apprenant qu'un chanoine de Cahors était traduit en jugement, il accourt au tribunal, et dès

les premiers mots interrompt le commissaire, retourne contre lui l'accusation, et finit par lui dire : « Tu déclareras ici ce que je te demande ou je te pendrai moi-même de mes mains, car j'en ai pendu une vingtaine de plus gens de bien que toi. » Il veut même faire tout de suite la chose. « Je tirai mon épée, dit-il, et je les eusse bien gardés de faire jamais sentence ni arrêt; mais on me sauta au bras, et alors tous gagnèrent la porte et se mirent en fuite criant, si étonnés, qu'ils sautèrent des degrés sans compter. »

Un jour, il faillit étrangler de ses mains un ministre protestant qui était venu pour négocier avec lui. Une autre fois, il en mit sur la roue trente ou quarante : dans une ville il en fit pendre soixante-dix aux piliers de la halle; « ce qui donna une grande peur dans le pays, un pendu étonnant plus que cent tués. » Et dans cette pensée, il multipliait les pendaisons. « On pouvait connaître par où j'avais passé, car par les arbres sur les chemins on trouvait les enseignes. » Ces cruautés le rendirent maître de la Guienne, dont il



Antoine de Bourbon, roi de Navarre.

tenait, disait-il, avec la Garonne et la Dordogne, « les deux mamelles. »

Le baron des Adrets dut une réputation pareille à des actes semblables. A la prise d'Orange, les catholiques avaient jeté bon nombre de huguenots du haut des murs et en avaient pendu d'autres par les pieds. Des Adrets, s'étant emparé de Mornas, rendit la pareille à deux cents catholiques qu'il y trouva. « Aucuns de ceux qui furent précipités par les fenêtres, où il y a infinies toises de haut, se voulant prendre aux grilles, le baron leur fit couper les mains. Il y eut un desdits précipités qui en tombant du haut en bas du château, lequel est assis sur un grand rocher, se prit à une branche et ne la voulut jamais abandonner. Quoi voyant, lui furent tirés infinis coups d'arquebuse et de pierres, sans qu'il fût possible de le toucher. De quoi le baron étant émerveillé, lui sauva la vie. Quelque temps après, le même baron assiégea et prit Montbrison en Forez et en fit précipiter encore cinquante. D'Aubigné raconte que des Adrets s'étant fait servir à dîner sur la plate-forme, se donna la distraction de cette exécution; un des malheureux ayant pris son élan pour sauter comme les

autres, s'arrêta court au bord du parapet. « Quoi! dit le baron, tu en fais à deux fois? — Ah! monsieur, repartit le pauvre diable, je vous le donne en dix! » Le baron avait bien dîné : il sourit et fit grâce.

Dans l'Ouest, la guerre fut conduite par le duc de Montpensier, celui que Charles IX appelait plus tard « un boucher et un brutal. » Il enleva Angers aux huguenots, qui y étaient entrés par surprise, et en tua bon nombre dans l'attaque. Après le combat il se donna, comme les autres, le plaisir des exécutions. Le chroniqueur de la ville énumère dix massacrés, trois noyés, un roué, six décapités et trente-deux pendus. La férocité des hommes de ce temps savourait lentement la vengeance et diversifiait les supplices, comme un jour de fête on multiplie les spectacles.

La soumission d'Angers entraîna celle de la province. Un certain capitaine calviniste s'y trouvait, et n'en voulut pas sortir. Il s'appelait Desmarais. Son nom mérite



Jeanne d'Albret.

d'être conservé. Il s'enferma avec cinquante soldats dans le château ruiné de Rochefort. Montpensier y courut. Une attaque de vive force ayant échoué, il fallut un siége en règle. Desmarais le trouble par des sorties fréquentes; mais il a peu de monde, peu de poudre, encore moins de vivres; il traverse les lignes ennemies et court à Saumur pour en chercher. On veut le retenir en lui montrant sa perte assurée : « J'ai promis, dit-il, d'aller mourir avec eux; » et il retourne avec trente soldats. Ceux-ci s'effrayent et l'abandonnent. Desmarais n'en continue pas moins sa route, traverse le camp catholique et rentre dans la place.

Cependant Montpensier a mis toute la province à contribution et fait venir du canon de Nantes. Une large portion des vieux murs est bientôt à terre : on donne l'assaut, mais Desmarais couronne la brèche avec ce qui lui reste de soldats. Il oppose aux assaillants ce que le poëte ancien préfère aux plus fortes murailles de vaillantes poitrines. Les catholiques sont repousses et jonchent de leurs morts le pied du retranchement.

Montpensier a recours au canon et fait battre la place huit jours durant. Pour ce temps-là et pour de telles murailles, c'était beaucoup. Il ne reste rien debout dans le fort, et pas même un homme valide : les assiégés demandent à capituler. Comme le duc exige qu'ils se rendent à discrétion, Desmarais refuse et se prépare à son dernier combat; mais il a près de lui son plus jeune fils. Le cœur du farouche soldat s'émeut à la pensée de cet enfant égorgé. Il le porte sur la muraille; il appelle un de ses anciens amis, qui sert sous Montpensier et qui a été le parrain de son fils; il lui donne l'enfant, après avoir fait jurer à celui-ci, avec les plus grands serments, de ne se laisser jamais faire catholique. L'assaut recommence. Un traître ouvre une poterne : tous les huguenots sont massacrés. Desmarais, réfugié dans une tour avec un seul homme, s'y défend encore et ne se rend qu'après avoir tiré son dernier coup. On lui avait promis la vie sauve. Montpensier n'estime pas qu'on doive tenir parole à un hérétique : il le traîne à Angers, et, après lui avoir rompu les membres sur une croix, le fait attacher sur la roue. L'indomptable sectaire y lutta douze heures contre la mort et les insultes d'une lâche populace.

Au nord, où se trouvaient les chefs, on combattit avec plus d'ensemble, et le destin de la guerre s'y décida A la tête de l'armée catholique, qu'avait rejointe Antoine de Bourbon, le duc de Guise se dirigea sur Rouen. Cette ville, dominée par des hauteurs, n'était pas tenable : elle résista pourtant. Antoine de Bourbon y reçut une blessure dont il mourut; mais, au bout de quelques jours, la place fut emportée. Montaigne raconte qu'à ce siége on découvrit un gentilhomme protestant qui s'était chargé d'assassiner le duc de Guise. Le duc lui pardonna : « Or, lui dit-il, je vous veux montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession : la vôtre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense ; et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison. » C'étaient de belles paroles que les ambitieux, qui veulent toutes les gloires, trouvent quelquefois, mais que leur vie dément. Le duc, en ce moment si magnanime, ne l'avait été ni à Vassy, ni à Amboise, où il répondait à une des victimes : « Mon métier n'est de parler, mais de couper des têtes; » il ne le fut pas davantage à Rouen. « Cette grande ville, dit Castelnau, pleine de toutes sortes de richesses, fut pillée l'espace de huit jours, sans avoir égard à l'une ni à l'autre religion, nonobstant que l'on eût, dès le lendemain de la prise, fait crier, sous peine de la vie, que chaque compagnie et enseigne, de quelque nation qu'elle fût, eût à sortir de la ville. » Après le pillage vinrent les exécutions juridiques.

Condé, avec 7000 hommes de renfort qu'il reçut de l'Allemagne, tenta de réparer cette perte et vint attaquer les faubourgs de Paris. Repoussé par les Espagnols, il se replia vers le Havre, y recueillit les Anglais pour revenir en plus grande force, mais fut arrêté au retour par le duc de Guise, près de Dreux (19 décembre). Quinze à seize mille hommes s'y trouvèrent en présence de chaque côté. Une bataille était inévitable. Les deux armées restèrent quelque temps face à face :

« Chacun, dit la Noue, repensant en soi-même que les hommes qu'il voyait venir vers soi n'étaient Espagnols ni Italiens, mais Français, voire des plus braves, entre lesquels il y en avait qui étaient ses propres compagnons, parents et amis, et que, dans une heure, il faudrait se tuer les uns les autres; ce qui donnait quelque horreur du fait, néanmoins sans diminuer le courage. » Condé enfonça le centre des catholiques, blessa et prit le connétable ; mais les Suisses rétablirent le combat, et le duc de Guise acheva la victoire par un mouvement de flanc : le prince de Condé fut pris.

C'était un grand succès pour Guise. De ses deux rivaux d'influence, l'un, le maréchal de Saint-André, était tué ; l'autre, Montmorency, était captif, et il tenait le chef même de l'armée huguenote. Il le traita chevaleresquement, voulut qu'il partageât son lit, et dormit bien à côté de cet ennemi mortel, qui avoua n'avoir pu fermer les yeux. On avait d'abord annoncé à Catherine de Médicis que la bataille était perdue. « Eh bien! avait-elle tranquillement répondu, nous prierons Dieu en français. » Les Guises l'effrayaient; et quand elle sut la vérité, ils l'effrayèrent bien davantage, malgré la joie qu'elle affecta pour leur succès; elle parla de négocier, et fit rendre un décret d'amnistie pour tous ceux qui poseraient les armes. Mais Guise n'entendait pas qu'on relevât ceux qu'il avait abattus ; il poussa vivement sa victoire et vint assiéger Orléans, afin de couper les communications entre les protestants du Nord et ceux du Midi. « Le terrier étant pris où les renards se retirent, disait-il, nous les courrons à force par toute la France. » La ville n'eût pas résisté longtemps sans un crime du fanatisme. Un protestant, Poltrot de Méré, exalté par les exemples de Judith et de Débora, d'Aod et de Jahel, passa dans son camp comme transfuge, et, le trouvant seul un soir, le blessa mortellement d'un coup de pistolet.

C'était un grand capitaine : la France lui doit Calais et il lui conserva Metz; mais elle lui doit aussi les guerres de religion qui l'arrêtèrent trente années dans le sang et les ruines. Ces guerres pouvaient-elles être évitées? je n'ose l'affirmer. Pourtant les Guises de moins dans le gouvernement, et l'Hôpital restait libre de pratiquer la sage politique qui donna en 1563 l'édit d'Amboise, et en 1598 l'édit de Nantes. Je sais que parler de tolérance à ces furieux qui regardaient comme acte méritoire de tuer quiconque priait Dieu autrement qu'eux, c'était leur parler une langue qu'ils ne comprenaient pas. Mais ce qui n'était plus possible après Orléans, après Vassy et Amboise, ne l'était-il pas auparavant? Le sang appelle le sang. On continua de s'égorger parce qu'on avait commencé de le faire; mais qui commença?

Guise mort, Condé et Montmorency captifs, la reine mère restait maîtresse du gouvernement. Elle voyait bien ce qu'au fond voulaient ces ambitieux, le triomphe de leur croyance sans doute, mais aussi celui de leur pouvoir. Elle voyait la guerre civile ébranler le respect pour l'autorité royale. On a entendu tout à l'heure ce que les huguenots, traqués par Montluc, pensaient du roi et de la royauté. Les paysans, à leur tour, refusaient les anciens droits aux gentilshommes. « Qu'on nous montre dans la Bible, disaient-ils, si nous devons payer ou non. Si nos prédécesseurs ont été sots et bêtes, nous n'en voulons point être. » Tout le vieil édifice social était ébranlé. Catherine de Médicis, pour arrêter cette agitation, offrit la paix à Condé; il la signa à Amboise en retour d'un édit qui autorisait le culte des réformés dans les maisons des

nobles, dans toute l'étendue des domaines des seigneurs justiciers, et dans une ville par bailliage.

Pour montrer leur bonne union, catholiques et protestants firent en commun une expédition contre le Havre, que les Anglais voulaient garder, et qui leur eût valu mieux que Calais. « Chacun se rendit fort diligent à bien faire; et même les plus favorisés de la cour, méprisant tout péril, se trouvèrent aux tranchées. » La ville, bien attaquée et mal défendue, ouvrit ses portes au bout de quelques jours. Le clergé avait fait les frais de cette expédition, ayant aliéné de ses biens jusqu'à concurrence de 450 000 livres de rentes (2 050 000 fr. de valeur actuelle).

§ 3. CONFÉRENCE DE BAYONNE; SECONDE GUERRE CIVILE.

Revenons un moment sur nos pas.

A la déclaration de guerre faite par les rois de France et d'Espagne à l'hérésie, dès l'année 1559, avaient répondu : en Angleterre, la déclaration solennelle du Parlement, qui reconnaissait la reine Élisabeth pour chef suprême de l'Église anglicane; en France, la conspiration d'Amboise; en Allemagne et sur les bords de la Baltique, la sécularisation de tous les évêchés du Brandebourg et la suppression de l'ordre religieux et militaire de Livonie. Ainsi, le nord de l'Europe avait achevé de se détacher de Rome irrévocablement, et les calvinistes de France, ne se résignant plus à pourvoir paisiblement l'échafaud de victimes, avaient une première fois tiré l'épée.

La mort de Francois II avait suspendu la crise en France, et un homme de bien, l'Hôpital, s'était efforcé d'en prévenir le retour par les sages concessions que lui dictait la grande idée de la tolérance. Mais Guise la fit éclater par le massacre de Vassy; sa mort devant Orléans arrêta la guerre, et l'Hôpital parvint à se faire écouter. Les avantages faits aux réformés, en 1563, furent, à peu de chose près, ceux que Henri IV leur accorda en 1598.

La pacification d'Amboise était donc une nouvelle défaite pour l'Église. Ni le pape, ni le roi d'Espagne ne l'acceptèrent. Pie IV rouvrit le concile de Trente, interrompu depuis dix ans, et obtint que le dernier des conciles œcuméniques, avant de se séparer, mît l'Église catholique tout entière aux pieds du saint-père.

A l'esprit d'examen provoqué par Luther et Calvin, le saint-siége opposait l'esprit d'obéissance ; à la diversité des doctrines, l'unité du dogme; à l'indépendance des Églises réformées, la discipline sévère du clergé catholique.

Philippe II, décidé à engager toutes les forces, tout l'avenir de sa vaste monarchie dans cette cause, étouffait l'hérésie en Italie et en Espagne, et se proposait de l'étouffer partout où sa main pourrait atteindre. Les Guises étaient entrés dans ses desseins; leur grand chef mort, il essaya d'y amener Catherine elle-même.

Celle-ci avait d'abord exécuté franchement la paix d'Amboise; mais les exaltés des deux partis n'acceptaient pas cette trêve. Le parlement avait longtemps refusé d'enregistrer l'édit de pacification; Tavannes ne l'exécutait pas dans son gouvernement de Bourgogne, et Coligny reprochait à Condé « d'avoir plus ruiné d'églises par un trait de plume que toutes les forces ennemies n'en eussent pu abattre en dix ans. » Les haines particulières éclataient; l'assassinat remplaçait la guerre civile. Catherine essaya de détourner les gentilshommes de ces passions farouches : à sa cour, elle multipliait les fêtes, les tentations : « Fleurs de plaisirs qui se teignirent sanglantes. » Les mœurs en devinrent plus mauvaises, et la paix n'en fut pas meilleure.

La reine, d'ailleurs satisfaite de voir les Guises abaissés, trouvait les Bourbons trop puissants. Comme naguère, en face du grand Guise, elle inclinait vers les réformés, en face de Condé elle pencha vers les catholiques. Elle restreignit peu à peu les libertés accordées aux protestants à Amboise. Les crimes commis sur eux ne furent point recherchés. Dans un voyage qu'elle fit avec Charles IX, à travers les provinces du Midi, et où elle put reconnaître que les masses populaires étaient en majorité catholiques, elle changea les gouverneurs suspects de calvinisme, et fit construire des citadelles dans les villes où cette religion dominait. Le voyage se termina (juin 1565) à Bayonne, par une conférence avec le duc d'Albe, le plus terrible instrument des volontés de Philippe II, et qui, comme son maître, croyait à la légitimité des crimes utiles. Les protestants se persuadèrent aisément qu'une alliance entre les deux couronnes, conclue sous les auspices d'un tel homme, n'avait d'autre but que l'extermination de l'hérésie; dès lors l'épée ne pouvait guère tenir au fourreau.

Après Philippe II, ce fut le saint-siége qui gourmanda les temporisations de Catherine. Un pape rigide venait de monter dans la chaire de saint Pierre, Pie V, qui continua comme pontife la guerre qu'il avait faite aux nouvelles doctrines comme grand inquisiteur. Une milice nombreuse, celle des jésuites, combattait maintenant par toute l'Europe, pour la cause catholique, avec enthousiasme, avec intelligence. Ils prêchaient le peuple, ils instruisaient la jeunesse et livraient à l'hérésie de continuels et mortels combats. Le temps des transactions était passé.

Un homme y croyait encore. L'Hôpital avait pris pour devise ces beaux vers d'Horace, qui convenaient si bien à sa grande âme stoïcienne et aux malheurs de son temps :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

« Que le monde brisé s'écroule, mon âme n'en tremblera pas. » Au milieu de ces préparatifs de guerre et de ces rêves sanglants, l'illustre chancelier continuait ses réformes. En 1566, il jeta encore, comme une dernière protestation contre ces fureurs, sa belle ordonnance de Moulins, pour la réformation générale de la justice. Il déclarait le domaine royal inaliénable et imprescriptible, fixait le mode de nomination et d'examen des juges pour diminuer les inconvénients de la vénalité des charges, essayait d'établir l'uniformité et la régularité des procédures, restreignait les priviléges des officiers de la couronne, ôtait aux villes la juridiction civile pour ne leur laisser qu'une juridiction de police locale, et soumettait les tribunaux inférieurs à l'inspection des tribunaux supérieurs; en un mot, il poussait l'État vers l'unité de pouvoir, de juridiction et de procédure. Il eût voulu réprimer l'esprit processif, se plaignant « qu'il y eût plus de procès au Châtelet de Paris que dans toute l'Italie. » Il est vrai que là, le poi-

gnard et le poison finissaient bien des contestations. Ses efforts furent perdus pour ses contemporains; les siècles suivants, du moins, en profitèrent. Quelques-unes des règles de droit civil posées par l'Hôpital dans cette ordonnance subsistent encore. Tôt ou tard, les nobles esprits trouvent leur récompense. Ils l'ont reçue d'abord dans leur conscience, ils la reçoivent ensuite de la postérité.

Cependant les protestants, menacés par la cour, recommençaient leurs assemblées, amassaient de l'argent, préparaient leurs armes. De son côté, Catherine de Médicis réorganisait l'armée royale et levait en Suisse 6000 hommes. Le duc d'Albe était dans les Pays-Bas avec des forces considérables, qui pouvaient servir à deux fins, contre les protestants de Hollande, mais aussi contre ceux de France. Les réformés, pour prévenir leurs ennemis, formèrent une nouvelle conspiration d'Amboise. La cour était à Monceaux, en Brie. Le 27 septembre 1567, un corps de 500 gentilshommes apparut à cinq lieues de là. Catherine n'eut que le temps de se réfugier à Meaux, d'où la cour gagna Paris, sous la protection de l'infanterie suisse.



LE CHANCELIER DE L'HOPITAL

Le coup était manqué; c'était maintenant la guerre. Condé osa bloquer Paris. Les habitants forcèrent le vieux Montmorency à sortir pour le repousser. Le connétable, « grand rabroueur de personnes, dit Brantôme, n'ayant à la bouche que les mots d'ânes et de vieux sots, vaillant, couvert de sept blessures, » mais au demeurant fort mauvais général, fit mal ses dispositions et fut tué; il avait soixante-quinze ans. Il n'y eut guère ni vaincus ni vainqueurs. Le champ de bataille resta aux catholiques, mais les huguenots y vinrent le lendemain offrir un nouveau combat que l'armée royale n'accepta pas (1567).

Catherine de Médicis s'applaudissait de cette journée comme d'une victoire. « J'ai deux grandes obligations au ciel, dit-elle : l'une, que le connétable ait vengé le roi de ses ennemis; l'autre, que les ennemis du roi l'aient vengé du connétable. » Le maréchal de Vieilleville voyait plus juste quand il disait au roi : « Votre Majesté n'a point gagné la bataille, encore moins le prince de Condé, mais le roi d'Espagne; car il est mort de part et d'autre assez de vaillants capitaines et de braves soldats français pour conquêter la Flandre et tous les Pays-Bas. »

Condé reçut quelques temps après, 9000 lansquenets



Surprise de Meaux. (Page 283, col. 2.)

ou reîtres allemands. Dès le premier jour, ces étrangers réclamèrent leur solde. Toute l'armée huguenote, chefs et soldats, se cotisa pour la fournir. On se dirigea alors sur Chartres, afin d'intercepter les arrivages de la Beauce à Paris. La reine mère, qui n'avait pas voulu, par jalousie de pouvoir, donner de successeur au connétable, n'avait point d'homme de guerre à opposer aux réformés. L'Hôpital reprit l'avantage et parla de paix; on la fit à Lonjumeau, le 23 mars, à condition que les protestants restitueraient les places qu'ils occupaient, mais que l'édit d'Amboise serait rétabli sans restriction.

§ 4. DISGRACE DE L'HÔPITAL; TROISIÈME GUERRE CIVILE; COLIGNY.

C'était, comme on le dit de la suivante, une paix *boiteuse et mal assise*. Catherine de Médicis ne l'avait signée que pour faire une autre guerre. Comment aurait-on alors posé les armes en France? Le catholicisme, sous l'énergique impulsion partie de Rome, retrouvait l'énergie des premiers siècles, et déjà dans la Champagne une *sainte ligue* se signait. La guerre religieuse était partout : dans la Grande-Bretagne, entre Elisabeth et Marie-Stuart; dans les Pays-Bas, entre le duc d'Albe et les *gueux;* en Espagne, entre Philippe II, lui-même et son fils don Carlos, qui, soupçonné d'hérésie ou tout au moins d'idées de tolérance, était jeté dans une prison et y mourait, peut-être par l'ordre de son père. Catherine de Médicis voulait aussi finir cette guerre, qui toujours renaissait, par quelque coup à l'italienne.

L'Hôpital n'était pas l'homme qu'il fallait pour cette politique : il fut disgracié (mai 1568). On se proposait d'enlever le même jour Condé et Coligny en Bourgogne, et la veuve d'Antoine de Bourbon, Jeannne d'Albret en Béarn, pour leur faire subir le sort des comtes de Horn et d'Egmont, décapités à Bruxelles, avec dix-neuf autres seigneurs wallons, par le sanguinaire duc d'Albe. Condé était dans son château de Noyers, petite ville de l'Auxerrois. Tavannes, gouverneur de la Bourgogne, fut chargé de l'y arrêter. Mais croyant que cet ordre avait été donné dans un moment d'humeur, ou plutôt ne voulant pas encourir la responsabilité de mettre la main sur un prince du sang, il s'arrangea de manière à faire connaître au prince le danger qui le menaçait. Quelques hommes porteurs d'un billet conçu en ces termes : « Le cerf est aux toiles, la chasse est préparée, » s'en allèrent rôder autour de Noyers; on les arrêta, comme il s'y attendait. Coligny reçut un avis semblable en son château de Tanlay; il vint le communiquer au prince. Ils apprenaient en même temps qu'on mettait dix compagnies d'infanterie dans Orléans, que des gens d'armes et de pied s'acheminaient à petit bruit et par diverses routes, vers Noyers. Ils le décidèrent à fuir tout d'une traite à la Rochelle, où ils donnèrent rendez-vous à tous les chefs du parti. Le 25 août « le prince partit à peu de bruit et son équipage touchait les cœurs de commisération, car on voyait un premier prince du sang se mettre en chemin par les chaleurs extrêmes, avec sa femme enceinte, en litière, trois enfants au berceau; à leur suite la famille de l'amiral, celle d'Andelot, nombre d'enfants et de nourrices; pour escorte cent cinquante chevaux » (Mathieu). Comme la Loire était bordée de troupes et presque tous les passages gardés, il fallut chercher un gué resté libre. Heureusement ils avaient une avance de quelques heures et purent franchir le fleuve près de Sancerre. Condé le passa tenant le plus jeune de ses fils sur sa selle, les autres suivaient en chantant le psaume : « Quand Israël sortit d'Égypte. » Dans la nuit une crue survint, le gué disparut et la petite troupe se trouva sauvée.

Après une course de cent lieues, ils arrivèrent à la Rochelle. Jeanne d'Albret les y rejoignit avec son fils, Henri de Béarn. « Jeanne d'Albret n'avait de la femme que le sexe ; l'âme entière était aux choses viriles, l'esprit puissant aux affaires, le cœur invincible aux adversités » Elle offrit « sa vie, ses moyens, ses enfants à la défense de la cause, et, pour en réparer les ruines, elle y mit tout son bien, aliéna ses terres, engagea ses bagues, son grand collier d'émeraudes, son grand rubis et deux pièces du cabinet du roi de Navarre. »

Catherine, à son tour, avait manqué son coup, mais elle se croyait prête pour la guerre. Elle la déclara en lançant un édit qui défendait, sous peine de mort, l'exercice de la religion prétendue réformée, et ordonnait aux ministres protestants de sortir du royaume sous quinze jours. Tous les membres des parlements et des universités furent astreints à prêter serment de catholicisme. Pour soutenir de pareils édits, il eût fallu de grandes forces; la cour n'avait qu'une armée de 18 000 fantassins et de 4000 chevaux. Elle fut placée sous le commandement du jeune duc d'Anjou, que Catherine voulait mettre en avant, afin de pouvoir, au besoin, l'opposer à son frère Charles IX; Tavannes et Biron devaient le d riger.

Tout le sud-ouest était c tte fois au pouvoir des calvinistes. La ville de la Rochelle leur servait de place forte. « Nous leur avions ôté, dit un contemporain, Orléans, parce que nous ne voulions pas que de si près ils vinssent mugueter notre bonne ville de Paris ; mais les galants n'ont pas laissé d'attraper la ville de la Rochelle. Celle-ci n'est pas si grande ni si plaisante que l'autre; elle a pourtant d'autres choses qui compensent bien ses défauts, dont la principale est sa situation maritime, qui est une voie et une porte par où toutes provisions lui viennent en abondance, et la seconde un peuple autant belliqueux que trafiqueur, des magistrats prudents et tous bien affectionnés à la religion réformée. »

Une première campagne durant un hiver très-rude fut sans résultat ; au printemps suivant le maréchal de Tavannes voulut isoler, dans le Midi, l'armée protestante des secours allemands qu'elle attendait du Nord, et la battre avant leur arrivée. On manœuvra quelque temps sur la Charente ; enfin Tavannes surprit l'amiral, avec l'arrière-garde seulement, près de Jarnac (13 mars 1569). Condé, à la nouvelle de l'attaque, accourut avec 300 chevaux. Blessé au bras la veille, il reçut encore, au moment de charger, un coup de pied de cheval qui lui cassa la jambe ; néanmoins il se lança au combat en criant aux siens : « Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et sa patrie. » Cette charge impétueuse fit d'abord une trouée dans les lignes ennemies, mais le cheval du prince fut tué; Condé tomba, et autour de lui s'engagea un combat terrible. On vit un vieillard du nom de la Vergne, qui avait amené à la bataille vingt-cinq gens d'armes, ses fils, petits-fils ou neveux, faire les derniers efforts pour couvrir le prince. Il fut tué, et quinze des siens tombèrent avec

lui « tous en un monceau. » Condé donnait son gantelet à un gentilhomme, quand le capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui le reconnut, Montesquiou, lui tira à bout portant un coup de pistolet dans la tête.

C'était une grande perte que celle de ce prince énergique et grave, depuis neuf ans la tête et le bras du parti. Les protestants parlaient d'abandonner la campagne et de s'enfermer dans la Rochelle ; une femme releva leurs espérances. Jeanne d'Albret se présenta au milieu de l'armée découragée, à Saintes, avec son fils, Henri de Béarn, et le jeune prince de Condé. « Mes amis, dit-elle, voilà deux nouveaux chefs que Dieu vous donne et deux orphelins que je vous confie. » Le prince de Béarn, né à Pau, sévèrement élevé comme un gentilhomme campagnard, n'avait alors que quinze ans. Brave, spirituel, sachant trouver de ces mots qui enlèvent, il plut à tous; on le nomma généralissime, avec Coligny pour conseiller et pour lieutenant.

Coligny avait beaucoup des qualités nécessaires à un chef de parti dans une telle guerre. Protestant convaincu et austère, il était aimé, respecté des ministres comme des soldats. Ce n'était peut-être pas un très-grand général, et Catherine avec tous ses Italiens ne l'estimaient point un politique bien profond; mais il ne se laissait jamais abattre, ce qui est une grande force; il voyait juste, ce qui en est une autre; il savait faire ressource de tout; et, s'il n'y avait pas à espérer avec lui de décisive victoire, il n'y avait pas non plus à craindre d'irremédiable défaite. Deux choses recommandent d'ailleurs à jamais son nom : sa première grande action de guerre, la défense de Saint-Quentin; sa dernière pensée politique, la conquête des Pays-Bas espagnols, où il voulut conduire ses Huguenots pour donner du même coup à la France de belles provinces et la paix intérieure. Dans son profond désir d'éviter les déchirements intérieurs et d'assurer la liberté religieuse, il avait imaginé un autre moyen d'atteindre le même but : la colonisation protestante de l'Amérique. Ce que les puritains de la Grande-Bretagne ont fait au dix-septième siècle, il le voulait faire au seizième. S'il eût réussi, c'est notre sang, c'est notre langue et ce serait une partie de nos idées qui domineraient aujourd'hui dans le nouveau monde[1].

Jarnac n'avait été qu'un combat d'arrière-garde, et les protestants n'y avaient perdu que 400 hommes. Coligny restait donc assez fort pour défendre Cognac et Angoulême. Rejoint par 13 000 Allemands, il prit même l'offensive et fit essuyer un échec à l'armée catholique, près de la Roche-Abeille. Mais Tavannes répara le mal. Des Allemands catholiques, des Espagnols, envoyés par le duc d'Albe, des Italiens, envoyés par le pape, augmentèrent les forces du duc d'Anjou. Acculé déjà à la Loire, le duc retourna sur ses pas, dégagea par une diversion Poitiers, que Coligny assiégeait depuis six semaines, et parvint à surprendre l'armée protestante entre la Dive et le Thoué, près de Moncontour. La position était détestable; 6000 soldats huguenots restèrent sur le champ de bataille (3 octobre).

La victoire de Moncontour fut cependant inutile comme celle de Jarnac. Charles IX, jaloux des lauriers que l'on cueillait pour son frère, vint à l'armée, et, au lieu de poursuivre les protestants jusqu'aux Pyrénées, perdit son temps à assiéger Niort et Saint-Jean-d'Angely. Coligny traversa le Midi dans toute sa largeur, refaisant au fur et à mesure son armée; et il apparut tout à coup en Bourgogne, à la tête de toute la noblesse protestante du Dauphiné et de la Provence. Une armée catholique de 12 000 hommes voulut l'arrêter à Arnay-le-Duc; il lui passa sur le corps et arriva sur le Loing, à peu de distance de Paris.

Catherine de Médicis triompha au conseil. L'événement le montrait bien : on ne pouvait venir à bout, par la guerre, de ce parti toujours vaincu, toujours relevé; il fallait autre chose. Pour désarmer les protestants, elle leur fit accorder la paix de Saint-Germain avec des conditions très-favorables : le libre exercice du culte dans deux villes par province et dans toutes celles où il était établi; l'admission des calvinistes à tous les emplois, et quatre villes de sûreté, la Rochelle, Cognac, Montauban, la Charité, où les réformés pourraient tenir garnison (8 août 1570). « Paix mauvaise et manquée, véritable coupe-gorge. »

§ 5. FORMATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES; LA SAINT-BARTHÉLEMY; MORT DE CHARLES IX.

A la nouvelle de cette paix, il n'y eut qu'un cri d'indignation parmi les catholiques étrangers et français. Catherine de Médicis ne s'en émut point, et suivit sa politique toute nouvelle. Le mariage du jeune prince de Béarn avec Marguerite, sœur de Charles IX, pouvait cimenter à jamais la paix; elle le mit en avant. Il était de l'intérêt de la France d'employer au dehors l'esprit belliqueux et mutin de la noblesse protestante; elle accepta les propositions que lui faisait Coligny, de conduire ses coreligionnaires dans les Pays-Bas.

Ces provinces étaient alors le plus riche pays de l'Europe; dans la seule année 1566, ils avaient reçu de Lisbonne, d'Italie et d'Angleterre pour 80 millions de denrées. Bruges seule avait acheté, cette année, pour près de 10 millions de laine d'Espagne. Anvers faisait, disait-on, plus d'affaires en un mois que Venise en deux ans. Elle avait, en 1566, mille maisons de commerce. Chaque jour 300 vaisseaux entraient dans son port, et chaque semaine 2000 chariots lui arrivaient d'Allemagne, de France ou de Lorraine. Les villes de Lille, Courtrai, Valenciennes, Douai, Bruxelles étaient presque aussi riches et actives. La Flandre, dit un écrivain espagnol, semblait ne faire qu'une seule ville, tant les cités populeuses s'y pressaient! *Flandriam continuam urbem*. Il n'y a pas à s'étonner si l'impôt des Pays-Bas rapportait plus que celui de la Castille, si, en 1558, Philippe II put tirer de ce pays jusqu'à 35 millions.

Charles-Quint, son père, avait cruellement persécuté les réformés des Pays-Bas : on parle de 50 000 victimes, mais, Flamand de cœur comme de naissance, son administration, tout ce qui touche à l'hérésie mis à part, avait, en général, été bienveillante et habile. Il avait favorisé le commerce des Flamands en lui ouvrant des débouchés; il les aimait comme ses compatriotes, il s'en-

1. Il forma en 1562 un établissement à la Floride. Les Espagnols surprirent les colons et les pendirent avec cet écriteau : « Non comme Français, mais comme hérétiques. » La cour ne dit mot de cette atrocité. Un gentilhomme de Gascogne, bon catholique, mais encore meilleur Français, de Gourgues, se fit le vengeur des victimes. Il vendit son bien, arma trois navires, enleva les forts que les Espagnols avaient bâtis et pendit ceux qui avaient survécu au combat, en écrivant au-dessus de leur tête : « Non comme Espagnols, mais comme assassins. » A son retour en France, il eût été livré à l'Espagne par Catherine de Médicis, s'il ne se fût tenu caché (1568).

tourait d'eux, il leur confiait les principales charges de son empire. Tout changea sous Philippe II. La noblesse flamande perdit son crédit à la cour, au profit de la grandesse espagnole. Des hommes habitués à l'éclat des grandes affaires, au mouvement de la guerre et de la politique, se virent condamnés à l'inaction et à l'abaissement.

Le peuple n'était pas mieux traité. Il avait prêté l'oreille aux prédications des réformés qui retentissaient autour de lui. Philippe II, pour arrêter les progrès de l'hérésie, érigea quatorze nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, qu'il dota aux dépens des abbayes du pays; il introduisit les décrets du concile de Trente, et, pour assurer l'exécution de ces mesures, il mit des troupes espagnoles en garnison dans les principales



Évasion de Condé. (Page 290, col. 1.)

villes, et des étrangers dans les principales fonctions. C'était comme une invasion des Pays-Bas par les Espagnols. Ce petit pays, qui ne demandait qu'à être libre de fabriquer et de vendre, se voyait enchaîné à une monarchie qui épuisait ses ressources à des plans impossibles, qui demandait chaque jour davantage, et chaque jour donnait moins de repos et de sécurité.

Atteints dans leur amour-propre national et dans leurs intérêts, menacés dans leur liberté religieuse comme dans leurs libertés politiques, les Néerlandais, nobles et bourgeois, grands ou petits, catholiques ou réformés, se plaignirent. L'opposition était vive surtout contre le cardinal Granvelle, qui s'était chargé d'établir aux Pays-Bas le pouvoir absolu et l'unité religieuse. La gouvernante Marguerite de Parme essaya de conjurer par des concessions le mécontentement public. Les troupes espagnoles furent rappelées. Granvelle fut destitué, mais les édits qu'il avait promulgués restèrent; et la noblesse donnant, en 1566, l'exemple de la résistance, signa le compromis de Bréda, par lequel la plupart des gentilshommes flamands se promirent une mutuelle assistance. A ces nouvelles, Philippe II écrivit au pape « qu'il perdrait ses provinces, ou qu'il y maintiendrait la religion catholique; » et il envoya dans les Pays-Bas sa meilleure armée avec son meilleur général, le duc d'Albe (1567). Nul n'était plus capable de comprendre et d'exécuter les intentions de Philippe II.

D'autant plus cruel qu'il l'était par système, et non par passion, ce qui tranquillisait sa conscience, il regardait la force comme le seul moyen de gouvernement. Un tribunal exceptionnel, composé d'étrangers et qui reçut le nom trop bien mérité de *tribunal de sang*, entra aussitôt en fonction. 18 000 personnes furent exécutées, parmi lesquelles les comtes de Horn et d'Egmont, 30 000 dépouillées de leurs biens; 100 000 sortirent du pays. Le duc d'Albe se fit représenter sur la place publique d'Anvers, foulant aux pieds les Flamands abattus. Pour les mieux tenir dans la dépendance, il se proposa de les ruiner en les soumettant à l'impôt désastreux de l'Alcavala, ou au dixième du prix des marchandises vendues. Cet impôt fut levé de telle sorte, qu'il emporta les sept dixièmes de la valeur de certaines marchandises, du drap, par exemple. C'était la destruction de la fabrique flamande. Les bourgeois de Bruxelles se soulevèrent. Dix-sept d'entre eux allaient être pendus, quand arriva la nouvelle de la prise de Briel par les *gueux*.



L'amiral de Coligny, d'après le portrait de la collection des *Portraits historiques* de M. Niel.

Lorsque les 200 députés étaient venus demander à Marguerite de Parme le redressement de leurs griefs, un seigneur, pour rassurer la gouvernante qui se montrait fort effrayée, lui avait dit : « Ce ne sont que des gueux. » Les rebelles se firent honneur de ce nom de mépris, et le prirent pour désigner leur parti. Les rigueurs barbares du duc d'Albe leur donnèrent de nombreuses recrues. Après avoir longtemps fait la guerre de pirates qui ne finissait rien, ils s'enhardirent à faire la guerre sur terre, qui pouvait commencer quelque chose ; ils s'emparèrent de Briel, et aussitôt la Hollande et la Zélande prirent les armes (1572). Ce fut le signal d'une lutte de trente-sept ans, à la suite de laquelle les provinces du Nord se constituèrent en État indépendant.

La république hollandaise qui, durant un siècle, a joué un rôle si glorieux, et qui est devenue le royaume actuel des Pays-Bas, doit donc sa naissance aux violences politiques et religieuses de Philippe II.

En 1572, on ne pouvait prévoir ce résultat; mais il était de l'intérêt le plus clair de la France de favoriser

une insurrection qui tendait à ôter les Pays-Bas à l'Espagne, c'est-à-dire à faire disparaître de notre frontière du Nord une menace perpétuelle d'invasion. Aussi lorsque Coligny, qui avait donné sa fille en mariage au chef des gueux, au prince d'Orange, Guillaume de Nassau, surnommé le Taciturne, annonça son intention d'aller secourir son gendre, la nouvelle en fut bien accueillie. Une pareille entreprise plaisait aux huguenots, et semblait un retour à la vieille politique étrangère, oubliée depuis la mort de Henri II. Coligny voyait, dans une guerre avec l'Espagne, un moyen de maintenir glorieusement et sûrement la paix en France.

Charles IX avait alors vingt et un ans. Esprit assez heureux, mais caractère à la fois faible et violent, gâté par le pouvoir absolu et par ses favoris italiens qui lui pervertissaient le cœur, il joua fort bien et quelque temps à son insu, le rôle que lui réserva sa mère. Il avait trouvé plus d'une fois que les chefs huguenots portaient trop haut la tête, et n'avait pas oublié les conseils homicides que le duc d'Albe lui donnait à Bayonne. « Mille têtes de grenouilles ne valent pas une tête de saumon. » Mais alors il était impatient du joug de sa mère, envieux des victoires qu'on attribuait à son frère. Mobile et passionné, il entra avec ardeur dans les nou-



Marguerite, femme de Henri IV, d'après le portrait de la collection des *Portraits historiques* de M. Niel

veaux projets, écrivit à Coligny, à Jeanne d'Albret, et poussa à la prompte conclusion du mariage de Henri de Béarn avec sa sœur. La reine de Navarre se décida à venir à Paris; l'amiral l'y suivit. « Enfin nous vous tenons, mon père, lui dit le jeune roi en l'embrassant, et vous ne nous échapperez pas quand vous voudrez. » Après le chef, nombre de gentilshommes huguenots accoururent pour avoir leur part des fêtes et des bonnes grâces du roi.

Catherine elle-même fut effrayée ; elle avait trop bien réussi. Le roi ne voyait plus que par les yeux de Coligny ; il pressait l'arrivée des dispenses pour le mariage que le pape voulait refuser; il faisait lever des troupes pour Coligny et rassemblait une flotte contre la Flandre. Les protestants, encouragés, rédigeaient en synode, à la Rochelle, la confession qui leur sert encore de règle aujourd'hui. Catherine fit des remontrances à son fils, qui les reçut fort mal; il semblait alors décidé à acquérir « gloire et réputation par la guerre espagnole, » et il répondit à sa mère qu'il n'avait pas de plus grands ennemis qu'elle et son fils le duc d'Anjou. Mais les passions travaillaient pour Catherine; le duc d'Ajou, les Guises, Tavannes, tous les seigneurs catholiques qui avaient combattu la réforme, voyaient avec colère l'in-

fluence passer à leurs ennemis. Philippe II, menacé dans les Pays-Bas, répandait l'argent dans le peuple pour exciter des troubles. Quand la cour vint à Paris, avec son nouveau cortége de gentilshommes huguenots et de ministres protestants, une sourde colère gronda dans la ville. Un premier événement causa quelque émotion. Jeanne d'Albret mourut presque subitement le 9 juin. On crut à un empoisonnement, qui n'a pas été prouvé. Quand le mariage fut célébré, le 18 août, à la porte de Notre-Dame, on eut grand'peine à empêcher une émeute ; les chaires retentissaient dans toutes les églises de malédictions contre les huguenots, et ceux-ci ne se faisaient point faute de bravades dans les rues.

Catherine arrêta alors le plan le plus machiavélique : c'était de faire assassiner Coligny par les Guises ; les huguenots vengeraient leur chef sur ceux-ci ; puis les troupes royales surviendraient pour tomber sur les uns et sur les autres comme violateurs de la paix publique. Le 22 août, Coligny reçut, en sortant du Louvre, un coup de feu tiré par Maurevel, assassin de profession aux gages du duc de Guise. A la première nouvelle du meurtre, Charles IX courut auprès de l'amiral : « La blessure est pour vous, dit-il, la douleur est pour moi, » et il jura de le venger.

Le lendemain, le roi semblait dans les mêmes sentiments; mais la reine vint l'assaillir avec le duc d'Anjou, le duc d'Angoulême, Tavannes, le chancelier Birague, le maréchal de Retz, le duc de Nevers; les trois derniers Italiens. Elle représenta que les deux partis étaient prêts à en venir aux mains; que chacun d'eux élirait un chef, et qu'il ne resterait plus au roi que son titre, si encore il lui restait. « La guerre est inévitable, dit Tavannes; il vaut mieux la gagner à Paris, que de la mettre en doute en la campagne. » Le roi résistait : sa mère lui cita le proverbe italien que la douceur est souvent cruauté et la cruauté douceur, puis elle menaça de quitter la cour avec son autre fils, le duc d'Anjou, pour n'être pas témoin de la ruine de sa maison, pour ne plus voir tant de peur et de lâcheté. Elle avait bien calculé l'effet de cette dernière parole sur un esprit violent. Charles, jusqu'alors immobile et sombre, s'écria tout à coup que puisqu'on trouvait bon de tuer l'amiral, il voulait qu'on tuât tous les huguenots de France, « afin qu'il n'en restât plus un pour le lui reprocher après. » Un des conseillers italiens avait déjà dit « qu'il fallait tout tuer, le péché étant aussi grand pour peu que pour beaucoup. »

La municipalité de Paris était prête. Elle avait depuis quelque temps étudié ce grand coup et tout préparé pour le faire réussir. Le prévôt des marchands, mandé au Louvre, reçut du roi l'ordre de fermer les portes, et de tenir sur pied les capitaines, lieutenants et bourgeois dont il était sûr. Il promit d'y « mettre si bien les mains à tort et à travers qu'il en serait fait mémoire. » La cloche de Saint-Germain l'Auxerrois devait donner le signal à trois heures, dans la nuit du 24 août, fête de la Saint-Barthélemy. On n'attendit pas jusque-là. A deux heures la cloche s'ébranla, et, un peu plus tard, le tocsin de toutes les églises y répondit.

Henri de Guise, d'Aumale, le bâtard d'Angoulême, se précipitèrent vers l'hôtel de Coligny. Un Allemand, Besme, entra le premier dans la chambre. Coligny était debout. « N'es-tu pas l'amiral? lui cria Besme.— C'est moi, répondit-il d'un visage paisible et assuré. Jeune homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs ; toutefois, fais ce que tu voudras : aussi bien ne feras-tu guère ma vie plus brève.» Besme lui plongea son épée dans la poitrine. Le duc de Guise lui criait d'en bas : « Besme, as-tu achevé? — C'est fait, répondit-il.—Jette-le donc par la fenêtre. » Coligny respirait encore. Besme et les autres le jetèrent dans la cour, où Guise, après l'avoir indignement frappé du pied, l'abandonna aux outrages de la populace.

Les maisons des huguenots avaient été marquées de blanc, et on avait la liste de ceux qui les habitaient. Téligny, gendre de l'amiral, la Rochefoucauld, un ami du roi qui avait passé joyeusement avec lui la soirée, Pardaillan, la Force, dont le second fils contrefit le mort et resta tout un jour caché sous les cadavres de son père et de son frère aîné, furent égorgés après l'amiral, surpris pour la plupart dans leur lit. « Saignez, criait Tavannes en parcourant les rues, la saignée est aussi bonne en ce mois d'août comme en mai.»

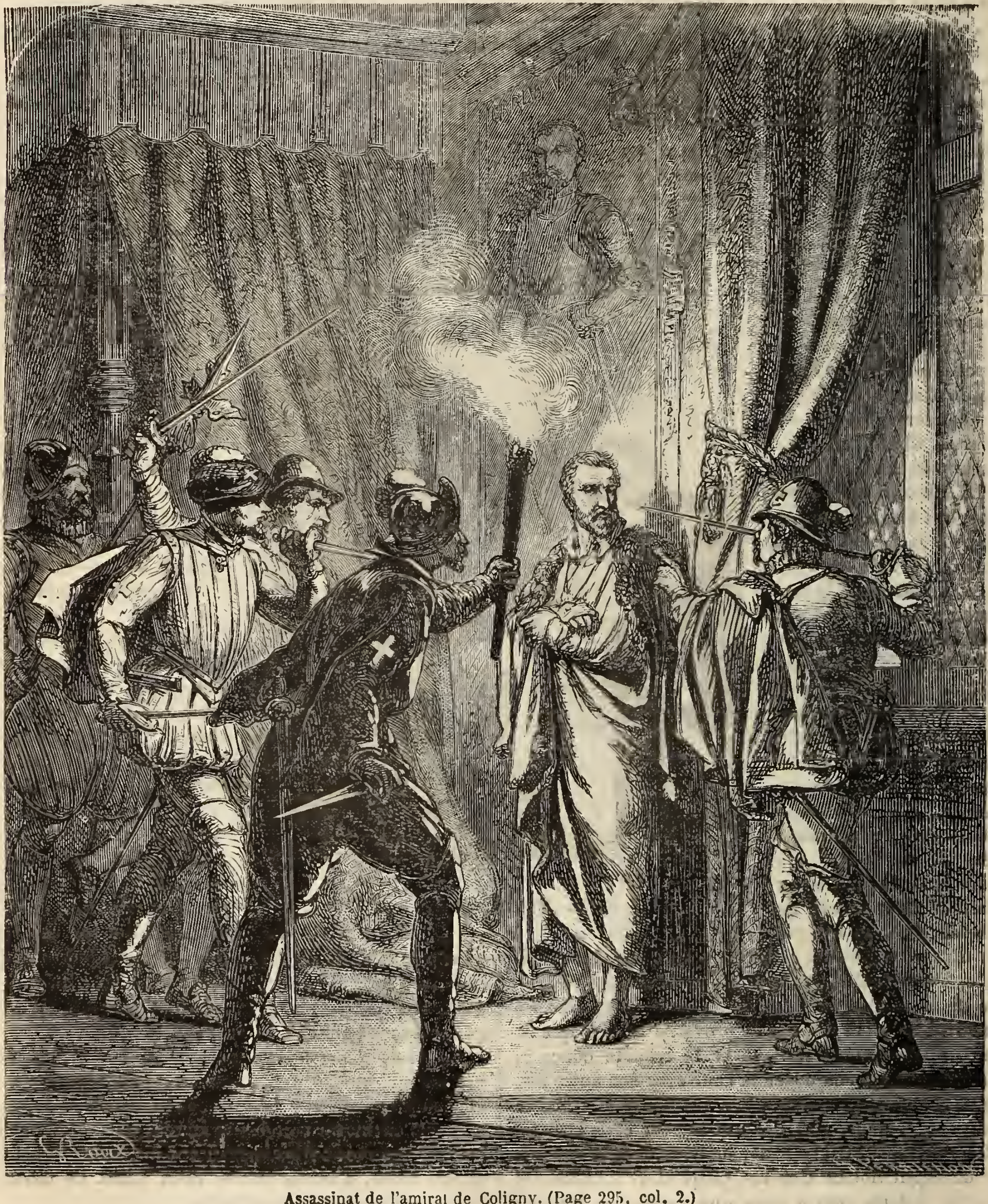


Catherine de Médicis et Charles IX.

Le roi de Navarre et le prince de Condé furent menés au roi, qui les menaça de mort s'ils n'abjuraient. On tua jusque dans le Louvre, et les dames de la cour allèrent au matin voir les cadavres. On diffère sur le chiffre des morts; les uns disent dix mille, d'autres quatre mille, d'autres encore deux mille. Ce dernier chiffre est le plus vraisemblable.

Le matin, s'il faut en croire l'Estoile, le roi avait, d'une des fenêtres du Louvre; « giboyé aux passants,» tirant avec une longue arquebuse sur les protestants qui fuyaient par le faubourg Saint-Germain; mais, dans la journée, quand il eut vu la Seine charrier tant de cadavres, la fièvre de sang tomba; il eut horreur de ce qui s'était fait, et il écrivit dans les provinces

pour arrêter la contagion de l'exemple, rejetant tout sur une querelle qui aurait éclaté entre les Guises et les Châtillons. Mais la reine mère lui fit craindre de laisser le bénéfice du crime à ses plus dangereux ennemis. Une aubépine, qu'on trouva le lendemain refleurie, parut un miracle et ranima le fanatisme. La foule, avec ces instincts de bête féroce qui se retrouvent à de certains moments dans les bas fonds de la société et dans la lie des grandes villes, recommença à tuer. On tuait non-seulement les huguenots, mais les créanciers, un rival, un ennemi. Les voleurs, la croix au chapeau et le mouchoir blanc au bras, égorgeaient sous prétexte de huguenoterie ceux qu'ils voulaient piller. La plus illustre victime de ce jour-là fut Ramus.



Assassinat de l'amiral de Coligny. (Page 295, col. 2.)

Il fut tué dans son cabinet, au collége de Presles, à l'instigation de son rival Charpentier; les assassins le jetèrent, vivant encore, d'un cinquième étage, et traînèrent par les rues le cadavre palpitant jusqu'à la Seine. On tua encore les jours suivants. Il y eut des meurtres jusqu'au 17 septembre. La municipalité de Paris donna des gratifications aux archers qui avaient aidé au massacre, aux passeurs d'eau qui avaient empêché les prostestants de traverser la rivière, aux fossoyeurs de Saint-Cloud, d'Auteuil et de Chaillot, pour avoir enterré, depuis huit jours, onze cents corps ou environ; enfin elle fit frapper des médailles « pour mémoire du jour de saint Barthélemy. »

Cependant le roi, adoptant l'avis de sa mère, alla,

le 26 prendre en plein parlement la responsabilité de cette affreuse nuit, et envoya aux gouverneurs de provinces de nouveaux ordres, qui étendirent le massacre à Meaux, la Charité, Orléans, Saumur, Lyon, Bourges, Toulouse, Bordeaux, etc. Quinze à vingt mille victimes périrent. A Angers, le massacre fut arrêté de bonne heure par la modération du corps municipal, mais les survivants furent emprisonnés; et leurs biens, ceux des morts, furent, par ordre exprès du duc d'Anjou, mis sous scellés. « Monseigneur, disait son agent, on pourra bien en faire plus de cent mille francs. » La Saint-Barthélemy était aussi, pour quelques-uns, un moyen d'apurer leurs comptes et de remplir la caisse.

Quelques gouverneurs refusèrent d'obéir à la cour, entre autres Montmorency, dans l'Ile-de-France; Longueville, en Picardie; Charni, en Bourgogne; de Gordes, en Dauphiné; Joyeuse, en Languedoc; Saint-Hérem, en Auvergne. La plus rude leçon aux massacreurs fut donnée par le bourreau de Troyes: il refusa d'aider à la tuerie, disant « qu'il n'était de son office d'exécuter sans qu'il y eût sentence de condamnation. » Celui de Lyon fit même réponse. A cette liste, il faudrait joindre le vicomte d'Orte, à Bayonne. Mais la lettre fameuse qu'on lui attribue ne se trouve que dans d'Aubigné, et paraît, à raison du caractère et des actes du personnage, peu probable. La tradition relative à Jean Goujon, tué sur un échafaudage pendant qu'il travaillait à ses sculptures de la cour du Louvre, ne repose sur aucun témoignage historique. Les listes des victimes ne portent même pas son nom.

Vezins, lieutenant du roi en Quercy, avait un ennemi mortel, Regnier, le chef des protestants de



La Saint-Barthélemy (24 août 1572.)

cette province. Ils s'étaient longtemps combattus, « ne cherchant que moyen de se couper la gorge. » En ce moment, tous deux étaient à Paris. Déjà le massacre commençait, lorsque Regnier voit entrer dans sa chambre Vezins, l'épée au poing, suivi de quinze soldats. Il croit sa dernière heure venue; mais Vezins le fait descendre, lui montre un cheval et l'entraîne. Ils sortent de Paris, prennent la route de leur province, sans que Vezins prononce un mot. Regnier traverse ainsi cent lieues de pays, protégé contre les mauvaises rencontres par le nom de son conducteur, et arrive sain et sauf à son logis. Vezins lui parle alors : « Ne pensez pas que la courtoisie que je vous ai faite soit pour avoir votre amitié, mais pour avoir votre vie dignement. — Elle est à vous, et ne se peut plus employer qu'à vous servir. — Seriez-vous donc si lâche que de ne vous ressentir point de la perfidie que vous avez supportée? — Non! je veux tous braves, amis et ennemis. » Ces traits reposent et consolent du spectacle des lâches trahisons de la cour.

On peut compter l'Hôpital comme une des victimes de cet effroyable coup de fanatisme. Une des bandes d'assassins du duc d'Anjou était arrivée près d'Étampes, à Vignay, où le chancelier vivait retiré avec sa famille. On le conjurait de se cacher, il refusa. « Non, non, dit-il, et si la petite porte n'est battante (suffisante) pour les faire entrer, ouvrez la grande. » Les assaillants allaient pénétrer dans le château, quand d'autres cavaliers accoururent et les arrêtèrent. Leur chef dit au vieillard que « sa mort n'était point conjurée, mais pardonnée. — J'ignorais, reprit-il, que j'eusse mérité ni mort ni pardon! » La douleur et la honte l'emportèrent six mois après; il mourut en répétant : « Périsse à jamais le souvenir de ce jour exécrable! »



Mort de Charles IX. (Page 299, col. 2.)

Ce grand crime fut inutile, comme les crimes le sont toujours. Les protestants avaient perdu leurs chefs; le premier moment de stupeur passé, ils reprirent les armes dans plusieurs villes avec une rage désespérée. L'armée royale s'en aperçut aux siéges de Sancerre et de la Rochelle. Les paysans réfugiés dans la première de ces villes, n'ayant rien pour combattre, avaient fabriqué des frondes, et s'en servirent avec tant d'adresse et de vigueur, qu'ils remirent un moment en honneur ces vieilles armes, qu'on appela alors les arquebuses de Sancerre. Le duc d'Anjou commandait devant la Rochelle et ne sut pas la prendre, quoiqu'il fût accompagné de son frère, de tous les princes, de la plupart des grands et de presque toute la noblesse de cour. Le roi de Navarre le prince de Condé avaient été forcés de le suivre et d'assister ceux qui venaient d'égorger leurs frères, qui voulaient en exterminer les restes. Mais cinquante-sept ministres enfermés dans la place y entretenaient l'enthousiasme religieux, et Nîmes, Montauban, cent autres villes où les protestants dominaient avaient fermé leurs portes. En même temps la reine voyait, au milieu des catholiques, beaucoup de gens, sinon favorables aux calvinistes, du moins ennemis des Guises, de leur ambition et de leur furieuse intolérance. Montmorency et ses frères n'étaient pas à l'armée royale. Ils commençaient le tiers parti, qui bientôt va se montrer à découvert. Prêt pour l'assassinat, on ne l'avait pas été pour la guerre. Les ressources furent épuisées plus vite que le courage des Rochelois. Après quatre assauts, on n'était pas plus avancé qu'au début; le duc d'Anjou, pressé d'aller prendre sa couronne de Pologne, entra en négociation. Charles IX fut forcé d'accorder aux

protestants, par la paix de la Rochelle, la liberté de conscience, au moment même où il recevait, pour la Saint-Barthélemy, les bruyantes et enthousiastes félicitations des cours de Rome et d'Espagne.

La honte de ce revers, le remords, les emportements d'un caractère fougueux et les violents exercices de la chasse, auxquels il se livrait avec frénésie, minèrent le jeune roi. Une horrible maladie, un flux de sang, le consumait; il était fréquemment atteint de convulsions, d'accès de délire furieux, au milieu desquels le sang lui sortait par les pores, par le nez et par les oreilles. Des visions sanglantes l'effrayaient, et il entendait dans l'air des cris lamentables. La nuit qui précéda sa mort, les médecins avaient fait retirer tout le monde de sa chambre, « hormis trois, savoir : la Tour, Saint-Prix et sa nourrice, que Sa Majesté aimait beaucoup, encore qu'elle fût huguenote. Comme elle se fut mise sur un coffre et commençait à sommeiller, ayant entendu le roi se plaindre, pleurer et soupirer, elle s'approcha tout doucement du lit; et, tirant sa custode, le roi commença à lui dire, jetant un grand soupir et larmoyant si fort que les sanglots lui interrompaient la parole : « Ah! ma nourrice, ma mie, que de sang et « que de meurtres! Ah! que j'ai suivi un méchant



Ambroise Paré[1].

« conseil! Mon Dieu! pardonne-les-moi, je suis perdu, « je le vois bien! » Alors la nourrice lui dit : « Sire, « les meurtres soient sur ceux qui vous les ont fait « faire, et puisque vous n'y prêtez pas consentement « et en avez regret, croyez que Dieu ne vous les im- « putera pas et les couvrira du manteau de la justice « de son Fils. Mais, pour l'honneur de Dieu, que « Votre Majesté cesse de larmoyer. » Et sur cela lui ayant été quérir un mouchoir pource que le sien était tout mouillé de larmes, après que Sa Majesté l'eut pris de sa main, lui fit signe qu'elle s'en allât et le laissât reposer. » (L'Estoile.) Ce roi homicide, qui meurt à vingt-quatre ans, l'esprit troublé de sombres visions, abandonné de tous, si ce n'est de sa vieille nourrice huguenote, quel spectacle, quelle preuve de l'impuissance du crime à tromper la conscience du coupable! (30 mai[2].)

1. Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, était protestant. A la Saint-Barthelemy, Charles IX le sauva lui-même en le cachant dans sa chambre.

2. L'édit de Roussillon en Dauphiné (4 août 1564) fixe le commencement de l'année au 1er janvier, au lieu du jour de Pâques. Dans ses lettres patentes pour la répression du luxe, Charles IX défendit l'emploi des carrosses dans l'intérieur de la ville. Sous François Ier, il n'y en avait que deux à Paris, l'un pour la reine, l'autre pour la duchesse d'Étampes. Les dames se rendaient à cheval à la cour. Henri IV n'en eut qu'un, et écrivit un jour à Sully qu'il ne le pouvait aller voir, parce que la reine se servait du carrosse. Mais en 1652 on en comptait déjà 300 dans Paris.



Travail d'aiguille du temps de Henri III.

CHAPITRE L.

HENRI III.



Henri III.

§ I. ALLIANCE DES POLITIQUES ET DES HUGUENOTS; CINQUIÈME GUERRE.

Le duc d'Anjou, héritier présomptif de Charles IX, était en Pologne au moment de la mort de son frère. A la suite de négociations préparées de longue main, Catherine de Médicis avait obtenu de la noblesse polonaise une couronne pour son fils de prédilection, pour celui qu'on appelait le vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Henri ne l'eut pas plus tôt, qu'il prit en dégoût cette *terre des Sarmates*, où la noblesse rude et mâle ne connaissait pas les raffinements de luxure et de dépravation que la civilisation corrompue de l'Italie avait inoculée à la France. A la nouvelle de la mort de son frère, il s'enfuit de sa capitale, de nuit, comme un malfaiteur. Poursuivi par ses sujets qui voulaient le retenir, il ne s'arrêta que sur la terre autrichienne. Les

plaisirs de Vienne, ceux de *Venise la belle* le captivèrent longtemps; il mit le pied dans son nouveau royaume deux mois seulement après avoir quitté furtivement l'ancien.

Ce prince était le roi le moins propre à dominer la situation que son frère lui laissait. Les victoires remportées en son nom par Tavannes avaient surfait sa réputation. L'abus des plaisirs avait tué en lui cette première chaleur du sang qui l'avait fait d'abord aussi brave que ses ancêtres; il n'avait plus goût qu'à des passe-temps d'enfant ou de femme, quand il n'était pas livré à de monstrueuses débauches. La dépravation de son cœur avait vicié les brillantes qualités de son esprit; il n'était éloquent qu'à mentir, et habile qu'à tromper. On n'oserait dire que sa dévotion d'apparat fût une fourberie de l'impiété; mais toute sa religion consistait en de certaines pratiques extérieures. Il pensait qu'avec un jeûne et quelques coups de discipline on réglait tous ses comptes avec le ciel et sa conscience. Charles IX, son frère, avait eu parfois des pensées et des projets dignes d'un roi. Henri n'eut guère que de puériles occupations; et d'Aubigné ne savait, en voyant cet homme si soigneux de sa toilette, de son teint, de la blancheur de ses mains et de son visage, s'il voyait



Louise de Lorraine, femme de Henri III.

« un roi-femme ou bien un homme-reine. » Charles IX était méchant par colère et par occasion; lui, par principe et continuellement; il ne se faisait lire que Machiavel, et, pour tout dire, il ne connut jamais ce qui peut faire beaucoup pardonner à son frère : le remords.

Ses premiers actes montrèrent ce qu'il fallait attendre de lui. A Turin, il paya avec une prodigue magnificence l'hospitalité du duc de Savoie, en lui rendant Pignerol, Pérouse et Savigliano, les derniers restes des conquêtes de François Ier au delà des monts. A peine entré en France, il ordonna aux protestants de se faire catholiques ou de sortir du royaume : c'étaient là de bien menaçantes paroles; les réformés se rassurèrent en voyant que tout se borna à l'envoi de quelques officiers dans les provinces du Midi, alors fort agitées, et à des processions, auxquelles le roi se mêlait, de flagellants qui allaient par les rues se battant les épaules « pour la rémission de leurs péchés. » Il fit à Paris une entrée solennelle où il scandalisa fort les personnes graves, « ayant autour de lui une grande quantité de singes, perroquets et petits chiens. » A Reims, « quand on lui mit une couronne sur la tête, rapporte l'Estoile, il dit assez haut qu'elle le bles-

sait, et elle lui coula par deux fois, comme si elle eût voulu tomber. On y vit un mauvais augure et on eut raison : cette tête, qui ne pouvait porter une couronne, ne pouvait non plus porter les fortes et viriles pensées qui eussent été si nécessaires pour la défendre.

La France avait cependant besoin qu'un chef habile, honnête et fort prît en main les rênes du gouvernement. Castelneau estime « qu'on avait déjà fait mourir, à l'occasion des guerres civiles, plus d'un million de personnes, le tout sous prétexte de religion et d'utilité publique dont les uns et les autres se couvraient. » Catherine de Médicis n'avait pu qu'à grand'peine empêcher une nouvelle explosion pendant les derniers jours de Charles IX et durant ses deux mois de régence. Entre les catholiques exaltés et les protestants fanatiques, il s'était formé un nouveau parti, celui des *politiques*, composé de catholiques modérés qui voulaient le rétablissement de la tranquillité publique, par la tolérance religieuse et



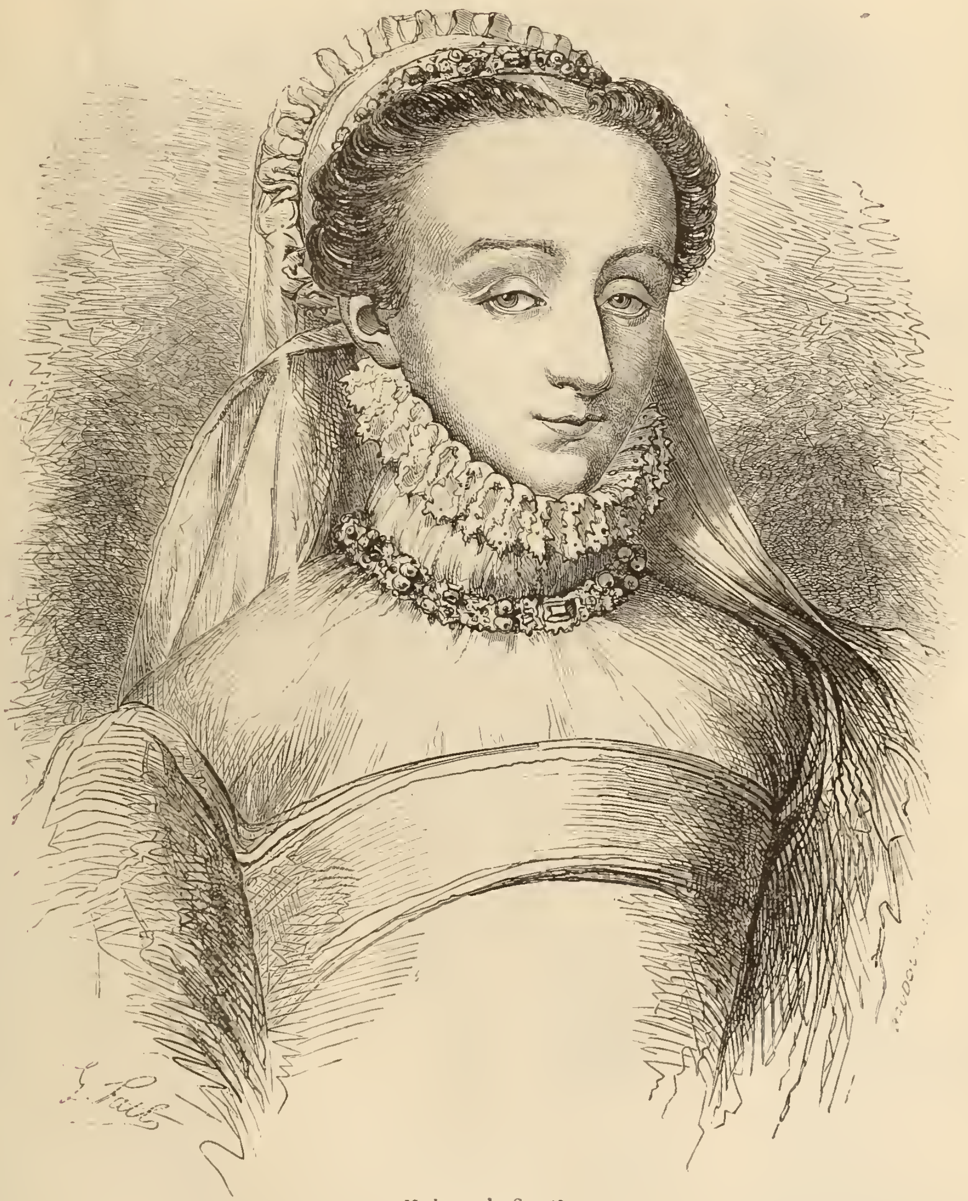
Le duc d'Alençon.

par une répression énergique des factions. Les trois Montmorencys. Damville, Thoré et Méru, étaient les hommes les plus marquants de ce parti, qui comprenait un grand nombre de magistrats et de riches bourgeois. Un prince du sang, le duc d'Alençon, en avait pris la conduite, moins par patriotisme que par ambition, car il comptait s'en servir pour ses desseins particuliers. Les Guises étant à la tête des catholiques, les Bourbons à la tête des protestants, il avait cru habile, pour n'être ni isolé, ni le second dans l'un ou l'autre camp, de former un tiers parti qui serait dévoué à sa fortune. Le Béarnais l'appelle, et justement, « un cœur double, un esprit malin et tourné comme son corps mal bâti. » Nous devons pourtant lui tenir compte de deux choses : « Il voulait être Français, disait-il, de nom et d'effet, ennemi de l'Espagnol; » et il ne mit pas ses mains dans le sang des huguenots.

La Saint-Barthélemy et la guerre avaient fait disparaître les grands chefs protestants; les calvinistes n'a-

vaient plus pour les guider que des hommes comme le roi de Navarre, qui mettaient les intérêts devant, la religion derrière. Aussi, entre gens chez qui l'ambition ou le patriotisme éteignaient les ardeurs religieuses, fut-il aisé de s'entendre. Déjà, pendant la maladie du feu roi, le duc d'Alençon et le roi de Navarre, d'accord en ce moment sur la politique, malgré leur rivalité auprès de la belle Mme de Sauve, qui les jouait tous deux, avaient formé avec le nouveau prince de Condé et les Montmorencys le projet de s'assurer du gouvernement. Au moment décisif, le cœur faillit au duc d'Alençon, qui dévoila tout. Le prince de Condé parvint seul à s'échapper; Catherine s'assura du roi de Navarre et de deux Montmorencys, Thoré et Méru, dont elle songea un moment à faire un exemple.

Mais le parti n'en existait pas moins; plus tard, il absorbera les deux autres; pour le moment, c'était une faction de plus dans l'État. Condé et Damville, les protestants et les politiques, conclurent par envoyés, à Milhaud en Rouergue, un pacte d'alliance



Madame de Sauve.

armée pour obtenir la délivrance des princes, la liberté de conscience et la convocation des états généraux.

Le nouveau roi eut bientôt découvert les projets de son frère; et comme Machiavel et sa mère ne lui avaient enseigné d'autre leçon, il songea à se défaire de lui. Le duc d'Alençon fut plusieurs fois en danger de mort, mais il parvint à s'échapper, et courut sceller, dans le Midi, l'alliance des protestants et des politiques. Damville, dans le Languedoc, réunit jusqu'à 15000 soldats, et Condé envoya d'Allemagne, où il était réfugié, une avant-garde de 5000 hommes. Les Lorrains avaient repris faveur. Le roi venait d'épouser une princesse de leur maison, et ils poussaient énergiquement à la guerre; mais Catherine les redoutait et négociait de tous les côtés. Le duc de Guise la laissa à ses menées, et courut aux Allemands, qu'il battit à Dormans, près de Château-Thierry, en Champagne (11 octobre 1575). Les périls qu'il courut dans cet engagement, où il fut blessé au visage, augmentèrent sa

popularité. On ne parla plus, parmi les catholiques, que du *Balafré*, le digne héritier du grand Guise. Mais Condé passa sans obstacle, avec 18000 hommes et 16 canons, à travers la Champagne et la Bourgogne, franchit la Loire et rejoignit le duc d'Alençon à Moulins. L'évasion du roi de Navarre accrut les espérances du parti. Un soir, il chantait à voix basse les paroles d'un psaume qui avait trait à l'abandon où le laissaient ses amis, quand d'Aubigné, l'historien poëte, lui proposa de fuir : « Partons, dit-il ; on a fait mourir la reine, ma mère, à Paris ; on y a tué M. l'amiral et tous mes meilleurs serviteurs; je n'y retourne plus qu'on ne m'y traîne. »

Pour soutenir cette guerre, Henri avait voulu « fouiller aux bourses des bourgeois de Paris; » il ne tira d'eux que des remontrances et des murmures.

Après le succès de Guise à Dormans, il fut encore plus pressé de traiter. Le duc d'Alençon s'offrit comme



Évasion du roi de Navarre. (Page 304, col. 1.)

médiateur, et ménagea à Beaulieu la paix qui porta son nom : paix de *Monsieur*, titre qu'on donna désormais au frère puîné du roi.

La médiation n'était pas désintéressée. Le négociateur se fit céder l'Anjou, dont il porta le nom, la Touraine et le Berri, avec tous les droits régaliens, sous la seule condition de l'hommage. Le roi de Navarre obtint le gouvernement de la Guienne, Condé celui de la Picardie. Le libre exercice du culte fut accordé aux protestants dans tout le royaume, sauf Paris et la cour, jusqu'à la prochaine convocation des états généraux et d'un *libre et saint concile général;* toutes les sentences portées depuis le règne de Henri II pour cause de religion étaient annulées, et les mariages contractés par des prêtres reconnus légitimes. Par la réhabilitation de la mémoire de Coligny et des victimes de la Saint-Barthélemy, dont les veuves et les enfants obtinrent exemption d'impôts, par la cession de nombreuses places de sûreté, et par l'établissement de tribunaux mi-parti de protestants et de catholiques, la royauté demandait grâce pour le passé et accordait des garanties pour l'avenir.



Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le Balafré, — Louis II, cardinal de Guise. — Charles de Lorraine, duc de Mayence. — Catherine de Lorraine, duchesse de Montpensier.

§ 2. LA SAINTE LIGUE; LA COUR DE HENRI III; SIXIÈME ET SEPTIÈME GUERRES CIVILES.

Cette paix semblait une trahison de la cause catholique. Aussi l'effervescence, un moment calmée après le grand assouvissement de la Saint-Barthélemy, se ranima avec une extrême énergie. Comment, disait-on, le roi en était-il venu là après deux ans de règne? Il avait pourtant assez levé de millions sur les bonnes villes, assez frappé d'emprunts sur le clergé, assez créé d'offices onéreux ou nuisibles au pays. Mais tout avait été dévoré par les fêtes et l'avidité des favoris, des mignons. Maintenant encore on aliénait les biens du clergé pour 200 000 livres de rentes, afin de payer les mercenaires allemands qui étaient venus ravager les provinces. Puisque la cour abandonnait les catholiques, c'était aux catholiques de ne se point abandonner eux-mêmes.

Un seigneur d'Humières, gouverneur de Péronne, refusa de payer sa place à Condé, nommé gouverneur de la province, et fit signer aux prélats, seigneurs et bourgeois « une très-chrétienne union, à l'effet d'employer leurs vies et leurs biens pour la conservation de la ville et de la province en l'obéissance du roi et en l'observance de l'Église catholique. » Déjà, sous le règne de Charles IX, des tentatives de ligues semblables avaient été faites sur plusieurs points, en Bourgogne, dans l'Anjou, etc. L'exemple du seigneur d'Humières fut, cette fois, contagieux. Le clergé, surtout les jésuites, dont le nombre et l'activité croissaient avec le péril, poussèrent la foule dans cette voie, et chaque province eut bientôt sa ligue. Il restait à combiner et à diriger les efforts de ce zèle religieux vers un but commun. L'ambition politique s'en chargea.

Henri de Guise, moins grand homme de guerre que son père, et moins magnanime, avait des desseins plus hauts, plus arrêtés, et une plus grande habileté à faire servir la religion d'instrument à sa politique. Il sut réunir dans ses mains tous les fils de cette grande conspiration catholique, ourdie pour la défense de la foi. Ce fut lui qui dressa et fit expédier dans toute la France l'acte constitutif de la *sainte Ligue*. Les princes, seigneurs, gentilshommes, et tous les associés, y juraient « de retenir le saint service de Dieu selon la forme de la sainte Église catholique; de conserver le roi Henri troisième en l'état, splendeur, autorité et puissance qui lui sont dus par ses sujets; de remettre les provinces aux mêmes droits, franchises et libertés qu'elles avaient au temps de Clovis; de procéder contre ceux qui persécuteraient l'union sans acception de personnes; enfin, de rendre prompte obéissance et fidèle service, jusqu'à la mort, au chef qui serait nommé. »

Ce chef était désigné d'avance; mais Henri de Guise portait ses vues plus loin, la Ligue ne devait être pour lui que le marchepied du trône. Henri III était déjà perdu dans l'opinion publique; les pamphlets les plus audacieux flétrissaient son hypocrisie et ses mœurs. Le nouveau duc d'Anjou était décrié comme complice des huguenots, et d'ailleurs condamné aussi à une courte existence. Après eux, il n'y avait d'autres héritiers que les Bourbons, princes hérétiques, indignes d'occuper le trône du roi *très-chrétien*. Eux écartés, la route était ouverte aux fidèles alliés de Philippe II et du saint-siége, au meurtrier de Coligny, à l'homme qui avait signé un pacte de sang avec l'orthodoxie le jour de la Saint-Barthélemy. Les plus impatients ne se résignaient pas même à de si longs détours. De nouvelles généalogies rattachaient la maison de Guise à la dynastie de Charlemagne. Les descendants de Capet n'avaient régné jusque-là que par usurpation, et Henri de Guise était appelé à raffermir la monarchie et la foi, en faisant enfermer le Valois dans un cloître, « comme Pépin, son ancêtre, fit à Childéric. » C'est du moins ce que disait un mémoire trouvé dans les papiers d'un avocat mort à Lyon en revenant de Rome.

Les états généraux, réunis dans la ville de Blois le 6 décembre 1576, montrèrent à Henri III l'étendue du danger. La Ligue, par tous les moyens de fraude et de violence, avait écarté les politiques et les calvinistes des réunions électorales; parmi les députés, un seul était protestant. Ces états, élus sous l'influence des Guises, n'entreprirent pas seulement contre la liberté des protestants, mais contre l'autorité du roi. En même temps qu'ils demandaient le rétablissement de l'unité religieuse, ils voulaient qu'on accordât force de loi aux délibérations qu'ils auraient prises à l'unanimité, et, pour trente-six membres choisis parmi eux, le droit d'assister au conseil du roi.

Cependant tout n'était pas perdu. Les masses populaires n'entraient pas encore dans la Ligue. Les bourgeois n'étaient même pas sans certaines appréhensions à son sujet. Les quarteniers et les dizainiers de Paris, qui allaient dans les maisons pour la faire signer, y étaient en général mal accueillis. On estimait que cette nouveauté ne tendait qu'à épuiser les bourses.

Henri III repoussa la requête politique des états généraux, mais se jeta à corps perdu dans le catholicisme violent. Il signa la Ligue et s'en déclara le chef, croyant faire un coup de maître, supplanter les Guises, et mettre la main sur la cotisation demandée à chaque ligueur. C'était descendre du rôle de roi à celui de chef de parti, et dénoncer du même coup la guerre aux calvinistes. Ceux-ci prirent la chose ainsi, s'emparèrent de Périgueux, de la Réole, de Marmande, et protestèrent par écrit contre l'assemblée illégale de Blois.

Les états, sur la requête du roi, avaient décidé la suppression du culte réformé. Voter était facile, mais ce vote conduisait à la guerre : et, pour la faire, il fallait de l'argent. Bodin, l'auteur du *Traité de la république*, s'était vainement efforcé de faire prévaloir les principes de tolérance : « Le pouvoir de tout faire n'en donne pas le droit, » disait-il en face de Henri III et de la Ligue. Il réussit mieux quand, sous prétexte de défendre les intérêts du tiers état, il refusa au roi les moyens de faire la guerre. Les partisans des Guises saisirent l'occasion de montrer l'impuissance de la royauté, et le roi n'eut ni subsides ni même le droit d'aliéner des portions du domaine royal pour subvenir aux dépenses, « parce que le fonds appartient aux provinces et que le roi n'en est que simple usager. »

« Voilà, dit-il, une trop énorme cruauté; ils ne me veulent secourir ni du leur ni permettre que je m'aide du mien ! » Henri III avait cru supprimer les Guises, ceux-ci le mettaient dans une impasse.

On n'avait pas gardé aux huguenots la paix promise; on leur fit mal la guerre. Henri III n'y employa pas le duc de Guise, de crainte de le grandir encore. Le duc de Mayenne, nommé, de préférence à son aîné, au commandement du Poitou, ne s'empara que de Brouage; le duc d'Anjou, mis à la tête de l'armée de

la Loire, se hâta de se reposer après la prise de la Charité et d'Issoire. Henri III profita de ces médiocres succès pour faire avec les huguenots la paix de Bergerac, qu'il négocia lui-même et qu'il appelait volontiers sa paix, par opposition au traité précédent appelé la paix de Monsieur (17 septembre 1577). Elle accordait aux protestants une liberté de conscience plus étendue et mieux spécifiée que dans les édits précédents, des juges particuliers dans les huit parlements, huit places de sûreté, et prononçait l'abolition de toute confédération. Le roi espérait ainsi atteindre la Ligue elle-même, tout en paraissant prendre ses sûretés contre les huguenots.

Henri voulait réellement la paix. Pour gagner quelques-uns de ses adversaires, il institua l'ordre du Saint-Esprit, en mémoire de ce qu'il avait été élevé aux deux trônes de Pologne et de France le jour de la Pentecôte. L'ordre de Saint-Michel, institué par Louis XI, avait été tant prodigué qu'il en avait été avili « et ne l'appelait-on plus que le collier à toutes bêtes. » Henri décida que le nouvel ordre n'aurait jamais plus de cent membres. Il espérait qu'en donnant ce cordon aux principaux partisans des Guises et des Bourbons, il les ramènerait à lui. C'était trop compter sur un hochet (1578).

Une remarque singulière, c'est que ces temps déplorables virent s'accomplir d'importantes réformes législatives. Au milieu du bruit des armes et des violences des factions, les magistrats continuaient leur grand travail d'amélioration des lois civiles. L'ordonnance de Blois en 363 articles renferme d'excellentes et libérales dispositions pour le droit civil, mais on y sent la force que le catholicisme, retrempé dans le péril, avait reprise depuis quelques années. Le roi gardait la nomination directe aux prélatures et bénéfices, en observant toutefois certaines conditions d'âge, de bonnes mœurs et de bonnes lettres. Le cumul des archevêchés, évêchés ou cures paroissiales était interdit. La résidence devenait obligatoire; la simonie était poursuivie. Les vœux de religion étaient fixés à seize ans au lieu de vingt-cinq. Le mariage, que le prêtre seul légitimait, était entouré de précautions plus sévères; le père avait droit de déshériter son fils en cas de mariage clandestin. Enfin quelques bonnes dispostions étaient prises contre l'usurpation des titres de noblesse, la vénalité des charges, le trop grand nombre d'offices et les infidélités en matière de justice.

Mais la conduite du roi gâtait les meilleurs actes. D'impitoyables pamphlets dévoilaient cette cour licencieuse et féroce du dernier Valois, où le meurtre alternait avec les plaisirs. Le soir ce n'étaient que fêtes et bals; le matin que duels et rencontres meurtrières, quand le duel n'avait pas été prévenu par un guet-apens. Ainsi Saint-Mégrin est assassiné par les gens du duc de Guise, Dugast par ceux du roi de Navarre, Bussy d'Amboise par le comte de Monsoreau. Un favori du roi, Villequier, tue sa femme; une femme tue son mari; Cimier tue son frère. Chaque prince avait ses assassins à gages, qui tuaient par derrière, et ses favoris qui tuaient en face. Trois mignons du roi se battirent un jour contre trois amis de Guise. Quatre des combattants restèrent sur la place, et parmi eux deux amis du roi, Quélus et Maugiron. Henri donna les marques d'une scandaleuse douleur. « Il baisa ses deux mignons morts, fit tondre leurs têtes, serrer leurs blondes chevelures, et ôta à Quélus les pendants de ses oreilles, que lui-même auparavant lui avait donnés et attachés de sa propre main...; il l'honora, lui et les autres, de superbes convois et sépultures de princes. » C'était à éclipser la tendresse sauvage de la reine de Navarre et de la duchesse de Nevers, qui avaient racheté du bourreau les têtes de leurs deux amants décapités en place de Grève, la Mole et Coconas, puis les avaient fait embaumer et placer parmi leurs objets précieux.

Le duc d'Anjou avait aussi un favori, Bussy d'Amboise, le duelliste par excellence de ce siècle des duels, celui qu'on appelait : « Bussy le beau, le fort, le fendant, le terrible, » et qui ne se gênait pas avec son maître pour lui dire parfois de désagréables vérités. Lassé des libertés qu'il se permettait avec lui, d'Anjou prévint le sire de Monsoreau, dont l'épouse infidèle fut contrainte par son mari à donner un rendez-vous à son amant. Monsoreau, assisté de douze meurtriers, y tua Bussy, qui ne périt qu'après une résistance devenue fameuse. « Il combattit tant qu'il lui demeura un morceau d'épée dans la main et jusqu'à la poignée, et après s'aida des tables, bancs, chaises et escabelles, avec lesquels il blessa et offensa trois ou quatre de ses ennemis, jusqu'à ce qu'étant vaincu par la multitude et dénué de toutes armes, il fut assommé près une fenêtre par laquelle il se voulait jeter pour se cuider sauver.... Il aimait les lettres, combien qu'il les pratiquât assez mal, et se plaisait à lire les histoires, entre autres les *Vies* de Plutarque; et quand il y lisait quelque acte signalé et généreux fait par un de ces vieux capitaines romains : « Il n'y a rien en tout cela, disait-il, que je « n'exécutasse aussi bravement qu'eux, à la nécessité; » ayant accoutumé de dire qu'il n'était né que gentilhomme, mais qu'il portait dans l'estomac un cœur d'empereur. »

Henri avait tous les goûts vulgaires et bas. On le vit une année faire exprès un voyage à Lyon pour acheter des petits chiens dont cette ville fournissait alors une race particulière, et Sully raconte qu'ayant obtenu de lui une audience, il le trouva « son petit toquet en tête et un panier pendu en écharpe au col, comme ces vendeurs de fromages, dans lequel il y avait deux ou trois petits chiens pas plus gros que le poing. » Il dépensait chaque année plus de 100 000 écus pour ses chiens, singes et perroquets, et il avait accordé de gros appointements à une multitude d'hommes et de femmes qui n'avaient d'autre emploi que de les garder et de les nourrir. Il aimait aussi les miniatures et achetait à tout prix d'anciens missels pour en découper les lettres enluminées, qu'il collait ensuite aux murailles de ses chapelles.

Ses mignons pourtant disputaient aux perroquets, aux chiens sa faveur et coûtaient à la France encore plus cher. A la place de ceux que les amis de Guise lui avaient tués, il avait pris Joyeuse et d'Épernon. Il maria le premier à Marguerite de Vaudemont, sœur de la reine, qui reçut, comme les filles de France, une dot de 300 000 écus. Le roi, qui n'avait pas de quoi payer ses troupes, en dépensa 1 200 000 pour les noces de son mignon, et érigea la vicomté de Joyeuse en duché-pairie, avec préséance sur tous les autres pairs non princes du sang. Le second, Jean-Louis de Nogaret de la Vallette, descendait de ce Guillaume de Nogaret qui, par ordre de Philippe le Bel, avait arrêté dans Anagni le pape Boniface VIII. Le roi lui destinait pour

femme Christine, la plus jeune des sœurs de la reine, toujours avec 300 000 écus de dot, qu'il toucha sans même que le mariage se fît. Lorsque d'Épernon, nommé duc, pair et gouverneur de Provence, épousa la comtesse de Candales, Henri III donna à la mariée « un collier de cent perles, estimé à cent mille écus. »

Pour suffire : « à ces enragées dépenses, » la taille croissait chaque année; il arrivait incessamment au parlement de nouveaux édits bursaux qui n'étaient enregistrés qu'après une longue résistance. Le mécontentement était général. Un jour, le clergé cessait de servir les rentes de l'hôtel de ville de Paris qu'il avait promis de payer : ce qui ruinait une foule de gens; un autre, les états de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, d'Auvergne sommaient le roi de remettre les impôts comme au temps de Louis XII, et menaçaient de s'opposer aux deniers extraordinaires et aux édits pernicieux « par toutes voies dues et à eux possibles. » Lorsqu'en 1587 Henri voulut signifier à Guise la défense de venir à Paris, on ne trouva pas dans le trésor l'argent nécessaire pour payer le messager.

Une courte guerre, qui éclata sans cause et qui finit sans raison, montra les progrès que faisaient les idées de désordre. Henri de Navarre tenait une petite cour dans son gouvernement de Guienne, et il l'avait établie à Agen, la ville la plus considérable de son commandement. Tous ces huguenots n'étaient pas si farouches, que les mœurs du temps ne fussent en grand honneur



De Quélus.

parmi eux. Un jour, les jeunes seigneurs de la suite de Henri, jaloux de lui montrer qu'ils en savaient autant que les courtisans de Paris, s'avisèrent, au milieu d'un bal, d'éteindre les lumières pour faire main basse sur les belles dames gasconnes. Irrités de cette insulte, les habitants d'Agen, pères, maris, amants et frères, appelèrent dans leurs murs les troupes du roi, et le Béarnais, ayant ainsi perdu « son Paris, » fut réduit à confiner sa cour dans Nérac. C'est là qu'au commencement de 1579 Catherine de Médicis vint le trouver. Le but apparent donné par la reine mère à son voyage était de ramener sa fille Marguerite au roi de Navarre, qui « n'aimait guère sa femme dont il était encore moins aimé. » Catherine avait, comme d'ordinaire, à ses côtés toute la joyeuse bande de ses filles d'honneur, qu'on appelait l'escadron volant, et elle entreprit de séduire jusqu'à ces farouches ministres, que la persécution exaltait. Pour y mieux réussir, « elle avait appris par cœur, dit d'Aubigné, plusieurs locutions qu'elle appelait consistoriales, comme d'*approuver le conseil de Gamaliel*, dire que *les pieds sont beaux de ceux qui portent la paix*, appeler le roi *l'oint du Seigneur, l'image du Dieu vivant,* avec plusieurs sentences de l'épître de saint Pierre en faveur des dominations; s'écrier souvent : *Dieu soit juge entre vous et nous; j'atteste l'Éternel; devant Dieu et ses anges!* Tout ce style, qu'ils appelaient, entre les dames, le langage de Canaan, s'étudiait au soir, au coucher de la reine, et non sans rire, la bouffonne Atrie présidente à cette leçon. » Le cardinal de Bourbon, venu avec la reine,

essaya même de convertir son neveu. « Ledit roi de Navarre, en découvrant par sa bouche le langage de la Ligue, qui dès ce temps commençait à pratiquer le bonhomme, lui dit tout haut en riant : « Mon oncle, « on dit en ce pays-ci qu'il y en a qui vous veulent « faire roi; dites-leur qu'ils vous fassent pape : ce sera « chose qui vous sera plus propre, et ainsi serez plus « grand que tous les rois ensemble. »

La cour de Nérac, suivant Sully, qui se fait raconter gravement par ses secrétaires « qu'il y fit l'amoureux comme les autres, » fut un temps « fort douce et plaisante, car on n'y parlait que d'amour et des plaisirs et passe-temps qui en dépendent. » Le rapprochement entre les deux époux s'était opéré de meilleure amitié qu'on aurait pu croire, « grâce à la tolérance mutuelle dont ils semblaient être convenus ; le mari permettant à sa femme tout exercice de sa beauté, pourvu que ce fût à bonne fin, en lui gagnant des amis; la femme ne témoignant aucune jalousie de l'amour que montrait son seigneur d'abord à « la jolie Dayelle Cypriote, » qui avait accompagné la reine mère, puis à la douce et naïve demoiselle de Fosseuse, jeune fille de quatorze ans que Marguerite lui donna de sa main. »

Marguerite elle-même nous dit : « Le roi mon mari était suivi d'une belle troupe de seigneurs et gentilshommes, aussi honnêtes gens que les plus galants que j'aie vus à la cour, et n'y avait rien à regretter en eux, sinon qu'ils étaient huguenots; mais de cette diversité de religion il ne s'en oyait point parler. Le roi mon mari et madame la princesse sa sœur, allant d'un côté au prêche, et moi avec mon train à la messe en une chapelle qui est dans le parc ; d'où, comme je sortais, nous nous rassemblions pour aller promener ensemble. » A en croire Marguerite, qui est bien plus collet-monté dans ses *Mémoires* qu'elle ne le fut dans sa conduite, tout se passait fort innocemment.



De Maugiron.

Malheureusement Henri III, qui se plaisait aux petites perfidies et qui ne pouvait pardonner à sa sœur de lui préférer d'Anjou, écrivit au roi de Navarre que sa femme lui était infidèle, et que Turenne était l'amant préféré. Strozzi, qu'il chargea de remettre cette belle épître, était alors épris de la sœur de Turenne, et il venait à Nérac la demander en mariage. Il croyait apporter une recommandation du roi. Henri, sans se fâcher beaucoup, montra la lettre aux deux accusés. Leur ressentiment fut la cause principale de la septième guerre de religion ou guerre des Amoureux, Marguerite et toutes les femmes de sa cour ayant demandé à leurs amants, s'ils étaient vraiment épris, de le leur prouver en vengeant cette injure. Les partisans du roi de Navarre quittèrent Nérac emportant chacun la moitié d'un écu d'or brisé, avec promesse d'attaquer les catholiques dès que le Béarnais leur enverrait l'autre moitié. Il le fit au commencement de l'année suivante.

Cette septième guerre, comparée par l'Estoile à un feu de paille, n'eut qu'un événement important, la prise de Cahors. Le 27 mai, par une nuit orageuse, le roi de Navarre envoya deux artificiers avec six soldats attacher un pétard à la porte de Cahors qui fermait le pont sur le Lot. Trois portes successives furent ainsi enfoncées; mais ces détonations, malgré l'orage, éveillèrent la garnison. Elle était commandée par le brave Vezins, qui se défendit quatre jours et quatre nuits de maison en maison, de barricade en barricade. Le roi paya de sa personne tout autant que le plus hardi des assaillants, et à la fin de la lutte son armure était toute faussée des coups qu'il avait reçus. Sully, blessé à ses côtés, en fut dédommagé en trouvant pour sa part du pillage une petite boîte de fer contenant 4000 écus d'or. « La friandise du grand nombre de reliques et autres meubles et joyaux précieux qui étaient dans Cahors fut la principale occasion de l'entreprise. » De même à Saint-Émilion, qui fut mis à sac par Sully durant trois jours, « pillage où les gens de guerre et surtout les voisins du lieu s'employèrent comme braves Gascons. » Les huguenots n'avaient réussi dans aucune autre de leurs entreprises. Monsieur, qui, pour ses projets particuliers, avait besoin alors que la paix régnât en France, s'interposa et signa à Fleix, en Périgord, une paix qui confirma celle de Bergerac.



Saint-Mégrin.

Durant cette guerre, la peste en avait fait une autre plus terrible. A Paris seulement trente mille personnes furent enlevées par le fléau.

Il eût fallu saisir ces turbulents esprits de quelque grande pensée, les pousser à une sérieuse entreprise, reprendre enfin le projet de Coligny, et faire la guerre étrangère pour n'avoir point la guerre civile. La France avait alors deux champs de bataille à choisir, dont l'un à sa portée et tout à sa convenance. Le roi d'Espagne Philippe II envahissait le Portugal, et Catherine de Médicis avait des prétentions à cette couronne; les Pays-Bas étaient toujours foulés par les Espagnols, et plusieurs provinces appelaient un libérateur. Catherine donna une flotte à Antoine de Crato, candidat au trône de Portugal, et Henri une armée à son frère le duc d'Anjou, que les Flamands appelaient, mais toutes deux insuffisantes, et en désavouant tout haut ces entreprises. Strozzi, fils du maréchal de ce nom qui avait si bien défendu Sienne sous Henri II et s'était fait tuer pour nous en 1558 au siége de Thionville, eut le commandement de la flotte. Il rencontra les Espagnols, près des Açores, et les attaqua bravement, quoique abandonné d'une partie de ses capitaines. Il fut défait, blessé et pris. L'amiral ennemi le fit tuer de sang-froid de deux coups de dague et on le jeta, vivant encore, à la mer. Philippe II, sous prétexte qu'étant en paix avec le roi de France, il ne pouvait voir dans ses captifs des Français, mais des corsaires, les fit tous pendre.

Quant au duc d'Anjou, il avait été appelé dès l'année 1578 par les députés de provinces belges.

Les Pays-Bas forment deux régions distinctes : au sud-ouest, les plaines fertiles du Brabant et de la Flandre, mais point de port; au nord-est, un sol tourbeux, maigre et inondé, avec les havres nombreux que forment les embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin et le Zuyderzée. Les habitants diffèrent comme les deux pays : dans les provinces belges dominaient l'agriculture, la langue française et la religion catholique; dans les provinces bataves, le commerce, un dialecte né de l'allemand et les doctrines de Calvin. Aussi les premières étaient d'abord restées fidèles à Philippe II, mais, lorsqu'en 1576 la soldatesque espagnole laissée sans solde se paya de ses mains en mettant Anvers, Maëstricht et tout le pays au pillage, les Belges s'unirent aux Bataves dans la commune pensée de chasser les Espagnols. Toutefois, l'opposition de l'aristocratie brabançonne empêcha que Guillaume d'Orange ne fût reconnu pour seul chef, et les Belges appelèrent d'abord l'archiduc d'Autriche Mathias, ensuite le duc d'Anjou pour les délivrer d'une domination



Strozzi.

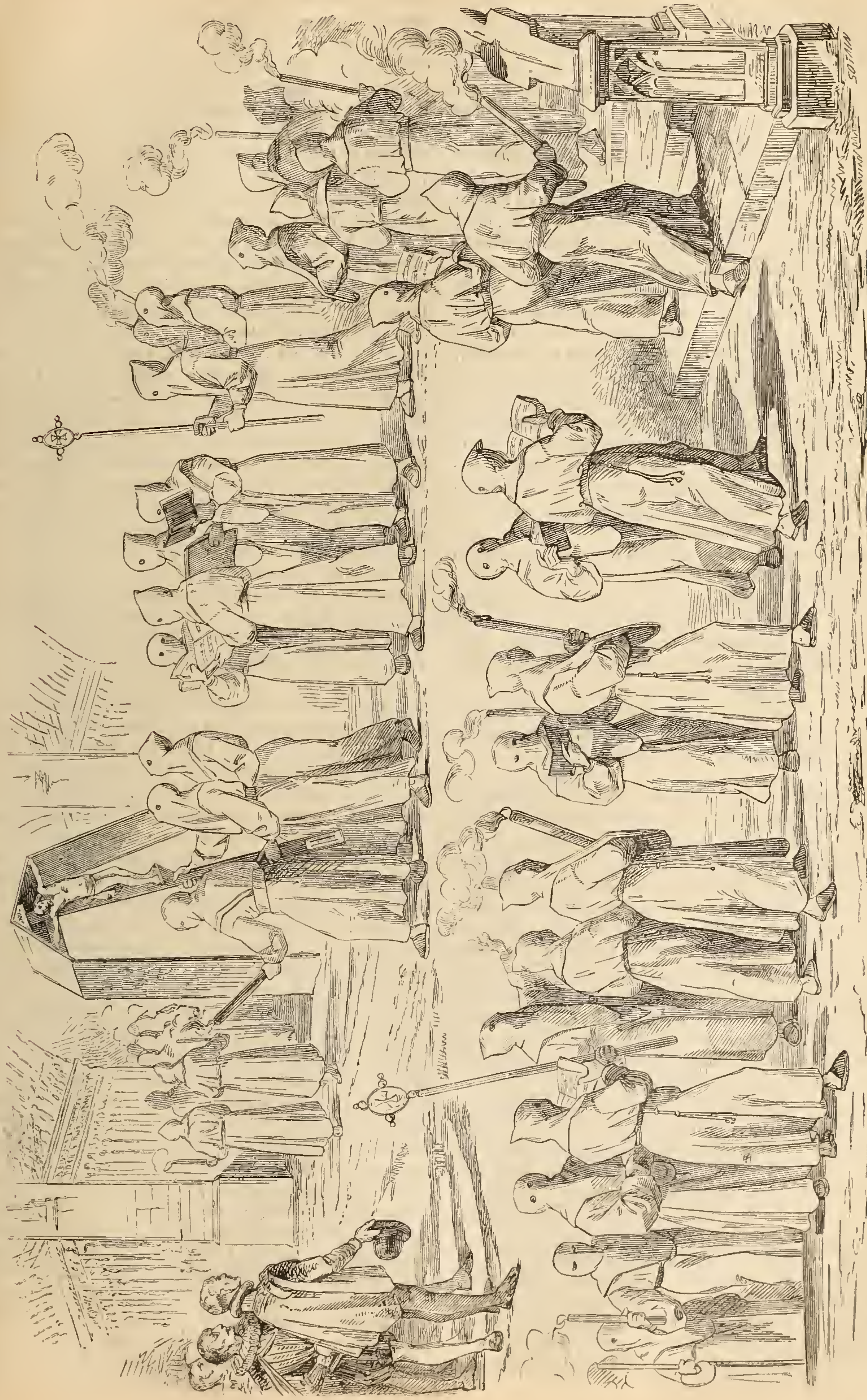
odieuse. D'Anjou entra en Flandre au mois d'août 1581, à la tête de 10 000 fantassins et de 4000 cavaliers, parmi lesquels 3000 gentilshommes volontaires; suivi à peu de distance par une armée du roi de France, « afin, disait-on, d'empêcher que Monsieur n'entreprît rien contre son service, mais avec l'ordre cependant de le soutenir si les deux armées venaient à s'affronter. » Le duc fut reçu comme un libérateur dans Cambrai, dont il donna le gouvernement à Balagny. La prise de l'Écluse et de Cateau-Cambrésis suivit de près; les Belges se voyaient déjà libres, lorsque d'Anjou les abandonna pour suivre en Angleterre une affaire qui le touchait beaucoup plus que leur délivrance, son mariage avec la reine Élisabeth. La négociation traînait depuis bien longtemps. La présence du prince parut faire cesser les incertitudes de la reine. Elle avait quarante-neuf ans et lui vingt-huit : elle se laissa prendre d'une de ces passions qui pour être tardives n'en sont, dit-on, que plus ardentes, fleurs d'automne sans parfum. Durant une fête où l'on célébrait l'anniversaire de son avénement, elle lui mit au doigt un anneau, en gage de leurs prochaines fian-

çailles, et lui témoigna publiquement sa vive tendresse. Mais celle que Shakspeare appelle « la vestale assise sur le trône de l'Occident » n'entendait point se donner un maître en prenant un époux. D'Anjou revint sur le continent comme il en était parti. Il n'en fut pas moins bien reçu. Les Belges, qui voyaient en lui le représentant de la double protection de la France et de l'Angleterre, le proclamèrent duc de Brabant et comte de Flandre à Anvers, où il prêta serment de maintenir les droits et les priviléges de ses nouveaux sujets. Au milieu des fêtes de cette solennité, un Espagnol, Jauregui, tenté par une abominable proclamation de Philippe II, qui promettait à l'assassin du prince d'Orange la noblesse et 25 000 écus, blessa le Taciturne d'un coup de pistolet à la tête. Dans le trouble et l'indignation qui suivirent cet attentat, le meurtrier fut massacré avant tout interrogatoire; les soupçons, libres alors de se porter partout, se dirigèrent sur Monsieur, dont la jalousie contre Nassau était bien connue. Il fut accusé publiquement d'être



Élisabeth changeant d'anneau avec le duc d'Anjou.

l'instigateur du crime. « Le peuple, dit Sully, croyant que cet assassinat venait des Français, se mit à crier qu'il fallait tuer tous ces massacreurs des noces de Paris, qui n'étaient venus à Anvers que pour en faire autant; et passa l'émeute si avant, que Monsieur lui-même, ne croyant pas demeurer en sûreté dans son logis, fut contraint, par le conseil des siens, de se retirer dans celui du prince d'Orange; et encore que peu après, lorsque l'on sut au vrai les auteurs d'un tel attentat, tout cela fût apaisé, et que ceux de la ville vinssent faire des excuses à Monsieur de ce qui s'était dit et fait en icelle sur une telle alarme, il en demeura néanmoins tellement ulcéré, que dès cette heure-là il résolut de s'en rendre maître absolu. » Par ses ordres secrets, les Français durent s'emparer par surprise, le 17 janvier 1583, de toutes les places importantes. La tentative réussit sur Dunkerque, Dendermonde, Dixmude et Menin; mais elle échoua sur Bruges, Ostende, Alost, Nieuport et Anvers. Monsieur en personne s'était chargé d'occuper cette der-



Procession de pénitents sous Henri III.

nière, « une des plus belles, riches et magnifiques villes du monde », dont il voulait faire, en raison de son opulence, de sa position sur l'Escaut, de sa forte citadelle, la capitale de ses États. Il comptait bien aussi en même temps s'y emparer du prince d'Orange, à peine remis de sa blessure. Cette odieuse trahison échoua, et le duc, repoussé par les bourgeois unis aux soldats du Taciturne, n'eut que le temps de fuir après avoir perdu 250 gentilshommes, 1200 soldats et 2000 prisonniers. Obligé de restituer les places tombées en son pouvoir, il vint cacher sa honte en France et y mourut le 10 juin 1584, à Château-Thierry, d'un flux de sang (comme Charles IX). « Bien pouvons-nous dire, remarque d'Aubigné, que, hormis les compagnons ou serfs de ses plaisirs, il mourut ayant acquis autant d'ennemis qu'il y avait de gens qui le connussent. » Le petit royaume constitué par Henri III à son frère au cœur de la France, après la paix de Bergerac, rapportait 400 000 écus. Le duc n'en laissa pas moins 300 000 écus de dettes, que le roi ne paya pas ; il est vrai qu'il en dépensa 200 000 pour les funérailles.

A la place de ce prince misérable mettez un homme de cœur et d'intelligence, et ce qui n'a pu être accompli qu'en 1830 aurait été fait deux siècles et demi plus tôt : un royaume de Belgique. Que de sang cette solution aurait épargné à la France!

Au moment où le duc d'Anjou mourait, un assassin plus adroit que Jaurégui tuait le prince d'Orange. Les provinces belges firent alors à Henri III une offre séduisante et qui, si elle eût été réalisée, aurait aussi épargné bien des malheurs : elles se donnaient à lui s'il voulait les délivrer de l'inquisition et de Philippe II. Mais il était trop tard.

§ 3. RECRUDESCENCE DE LA LIGUE; LE BÉARNAIS; ANARCHIE DU ROYAUME; BATAILLE DE COUTRAS.

La mort du duc d'Anjou, frère et héritier de Henri III, avait posé définitivement une question faite pour rallumer en France toutes les passions religieuses et politiques. Jusque-là on n'avait pas songé, si ce n'est vaguement, qu'un Bourbon, un hérétique relaps, pût devenir l'héritier des Valois; maintenant cela était: car Henri III, le dernier survivant des fils de Henri II, n'avait point de postérité, et on lui donnait à peine quelques années à vivre. La Ligue, depuis quelque temps, était en désarroi; « chacun en était dégoûté, dit l'Estoile, les uns en médisant ouvertement, les autres s'en moquant. » Tout à coup, sans que les chefs y fissent effort, elle se ranima et s'étendit au sein des masses populaires; au lieu d'une société secrète, on vit se lever un grand parti révolutionnaire. Les auteurs de ce mouvement ne furent point, comme dit le même chroniqueur, « quelques marmitons et soupiers de Sorbonne, braves conseillers d'État, qui, toute leur vie, avaient été enfermés dans un collége à pédantiser et à manger les pauvres novices de théologie », mais Jean Boucher, curé de St-Benoît; Prevost, curé de Saint-Séverin; Launoi, ancien ministre protestant, devenu chanoine ; Lachapelle-Marteau, maître des comptes; Crucé et Bussy-Leclerc, procureurs, et presque tous les prédicateurs des églises de Paris. La Ligue se répandit de là dans les provinces et établit, partout où elle se trouva la plus forte, ce qu'un éminent historien a appelé un régime de terreur.

On n'a pas assez dit qu'il y eut dans ce mouvement, avec la haine religieuse, de la colère politique. Les impôts avaient plus que quintuplé depuis Louis XII, et le tiers n'était pas seul foulé; le clergé était sans cesse obligé de prendre sur ses revenus; on avait vu des curés réduits à abandonner leur presbytère. Les deux intérêts menacés s'unirent, et c'est ce qui fit la force de la Ligue qui est une double protestation contre la réforme et contre la royauté absolue que les nobles protestants repoussaient aussi de leur côté, voulant être maîtres dans leurs châteaux comme les bourgeois voulaient l'être dans leurs cités. A Paris, à deux pas du Louvre, le roi était déjà publiquement insulté par le clergé même, malgré ses retraites aux Minimes et aux Feuillants, qu'il prêchait lui-même en plein chapitre; malgré les confréries de pénitents, qu'il créait avec un zèle si bruyant. En mars 1583, le curé Poncet, prêchant le carême à Notre-Dame, appela ces pénitents, *la confrérie des hypocrites et athéistes*, et il ajouta : « J'ai été averti de bon lieu qu'hier au soir, qui était le vendredi de leur procession, la broche tournait pour le souper de ces gros pénitents.... Ah! malheureux hypocrites, vous vous moquez donc de Dieu sous le masque, et portez par contenance un fouet à votre ceinture! Ce n'est pas là, de par Dieu, où il le faudrait porter: c'est sur votre dos et vos épaules, et vous en étriller très-bien; il n'y en a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné. »

Henri de Guise comprit que le moment de frapper les grands coups était venu; et sans hésiter, il signa, le 31 décembre 1584, avec Philippe II, le traité de Joinville, par lequel les parties contractantes s'engageaient à extirper les sectes et hérésies, à exclure du trône de France les princes hérétiques, ou qui permettraient impunité publique aux hérétiques, et à assurer la succession des Valois à Charles, cardinal de Bourbon. Ce Charles de Bourbon était mis en avant pour cacher les prétentions des Guises, jusqu'à ce qu'ils pussent les montrer à découvert. Mais cette précaution prise, les Guises avaient du pape Grégoire XIII carte blanche pour agir. « Il ne trouvait pas bon qu'on attentât à la vie du roi, aurait-il dit, mais si l'on se pouvait saisir de sa personne, et lui donner gens qui le tinssent en bride, on le trouverait bon. » Le manifeste de la Ligue parut le 31 mars 1585. Les signataires jurèrent de ne pas poser les armes que « l'Église de Dieu n'ait été réintégrée en la vraie religion catholique, la noblesse remise en ses franchises, et le peuple soulagé des nouvelles impositions. » L'exécution suivit de près. Guise souleva la Champagne; Mayenne, la Bourgogne; Elbeuf, la Normandie; Mercœur, la Bretagne; Aumale, la Picardie. Les villes de Lyon, Bourges, Orléans, Rouen, Angers, Reims, Châlons, Soissons, Péronne, Amiens, Abbeville, Caen, Dijon, etc., se déclarèrent en faveur de la Ligue. Tout le royaume fut en feu.

La position de Henri III devenait bien difficile. Sollicité par Élisabeth, par les députés des Provinces-Unies, par Henri de Navarre qui lui offrait son assistance, il était disposé à se déclarer contre les Guises, qu'il détestait; mais il demandait que le Béarnais se fît catholique, promettant de le reconnaître ensuite pour son héritier. Henri refusa. « C'était le plus rusé et madré prince qui fût au monde, » dit d'Aubigné. Il n'entendait s'aliéner les protestants qu'à de bonnes conditions, pour choses qu'il tiendrait, non pour pro-

messes. Il répondit au manifeste de la Ligue en prenant contre les conspirateurs le rôle de champion du roi et des lois de l'État : c'était habile ; il regagna ainsi l'alliance des politiques. Montmorency, « le roi du Languedoc », s'unit à lui, et il arma les protestants de la Guienne et du Poitou.

Henri III se trouvait entre deux ennemis qu'il avait longtemps espéré user l'un par l'autre : Guise et Bourbon, les catholiques et les huguenots. Toutes les grandes villes n'étaient pas dans la Ligue, et le nom du roi gardait un reste de prestige : on obéissait, on payait encore ; les impôts lui donnaient des soldats, et les ligueurs, bons pour une émeute, pour un massacre, ne valaient rien pour une guerre, y ayant peu de noblesse parmi eux et peu de haute bourgeoisie. D'Épernon battit quelques ligueurs à Gien, Joyeuse en battit d'autres en Touraine. Mais Paris remuait ; Guise arrivait avec 12 000 hommes ; un revers eût tout perdu. Henri se rapprocha des Lorrains dans l'espoir de les tromper encore. Au traité de Nemours (7 juillet), il tint pour agréable tout ce qui avait été fait pour la religion, livra au chef de la Ligue neuf places de sûreté, et, de retour à Paris, publia un édit qui interdisait le culte réformé, sous peine de confiscation, donnait quinze jours aux ministres et aux protestants pour vider le royaume. Au sortir du palais, le roi fut couvert d'applaudissements par le peuple. Il n'y était pas accoutumé ; mais ce n'était pas lui, c'était la guerre contre les huguenots qu'on saluait avec ces cris de joie. Le pape y poussait de toutes ses forces. Sixte-Quint venait de déclarer les deux Bourbons, Henri et Condé, déchus de leurs droits de princes du sang et indignes de succéder à la couronne, dans une bulle qui rappelle les prétentions de Grégoire VII et d'Innocent III, que jamais l'Église n'abandonnera ; que le saint-siége peut laisser dormir, mais qu'il reprendra chaque fois qu'il en verra la possibilité, parce que, si elles sont pour quelques hommes affaire d'ambition, elles sont pour l'Église affaire de dogme. « L'autorité baillée à saint Pierre et à ses successeurs par l'infinie puissance du Roi éternel surpasse tous les pouvoirs des rois et princes terriens ; et, étant fondée sur la ferme pierre et n'étant jamais ébranlée par aucuns vents ou orages contraires ou favorables, elle prononce des arrêts et jugements irrévocables. Avec toute diligence elle prend garde à faire observer les lois ; et, quand elle trouve aucuns contrevenants à l'ordonnance de Dieu, elle les punit de griève condition, les privant de leurs siéges, quelque grands soient-ils, et les terrassant comme ministres de Satan. » Le parlement protesta en vain, en de mémorables remontrances, contre la violence faite par l'édit royal aux consciences, « lesquelles sont exemptes de la puissance du fer et du feu », et contre la bulle du pape, qu'il appelait un attentat à l'indépendance de la couronne. Il n'y avait point de place encore pour les modérés.

Cependant le prince qui devait être leur chef, le roi de Navarre, s'apprêtait à faire face à tous les dangers. Il y a deux Henri IV : celui de la tradition et celui de l'histoire ; l'un plus héroïque, et, grâce à Voltaire, plus populaire ; l'autre, sous sa bonhomie madrée, bien plus habile, et, avec son caractère souple, bien plus propre à relever un édifice croulant que ne l'eût été un caractère tout d'une pièce. Henri de Navarre avait la plus brillante bravoure ; ce n'était qu'une qualité commune à tous les batailleurs de ce temps-là et de tous les temps, mais elle plaît dans un prince, et le chef toujours prêt à mettre sa vie à la pointe de son épée a sûrement le cœur de ses soldats. Élevé au milieu des montagnards des Pyrénées, il avait leur agilité et un corps indomptable à la fatigue. Les vicissitudes par lesquelles il avait passé avaient rendu sa religion incertaine. Quand Charles IX lui avait dit : « La mort ou la messe ! » il avait pris la messe ; plus tard il avait abjuré, et cette abjuration ne sera pas la dernière. Aussi n'avait-il point de colère contre ceux qui professaient une doctrine différente ; sa nature lui rendait le fanatisme odieux, et sa position lui commandait la tolérance. C'est là qu'il se tiendra. Du reste, brave soldat et joyeux compère, faisant le même visage à la bonne comme à la mauvaise fortune, pliant sous le malheur et ne rompant pas, trouvant des ressources dans les situations les plus désespérées, aimant le plaisir, mais non comme on l'aimait autour de Henri III, humain par bon naturel et aussi par expérience de la vie, ayant des amis qui tiraient, il est vrai, de son amitié plus de bonnes paroles que de bons effets[1], mais le cœur ouvert si la main était fermée, et celle-ci l'étant parce qu'il fut vingt années chef de parti, obligé de donner beaucoup et de ne rien prendre, si ce n'est sur l'ennemi. Sa résidence forcée à la cour des Valois avait été fatale à ses mœurs. Pendant plusieurs années il oublia son rôle et sa fortune. Après la mort du duc d'Anjou, Duplessis-Mornay lui écrivit : « Les passe-temps ne sont pas de saison. Il est temps que vous fassiez l'amour à la France. » Henri le sentait bien : il chassa les plaisirs et prit la cuirasse.

Tout le monde l'attaquait : il eut réponse à tout et à tous. Une protestation affichée au Vatican déclara nulle et non avenue l'excommunication de Sixte-Quint, « soi-disant pape », et en appela comme d'abus en la cour des pairs. Duplessis-Mornay, qu'on nommait le pape des huguenots, rédigea une déclaration par laquelle le roi de Navarre et ses alliés « prenaient en main la cause du roi contre les chefs de la Ligue, auteurs de tous les maux de la France ». Condé en Poitou, Damville en Languedoc, Lesdiguières en Provence, lui-même en Guienne, tenaient tout le Midi. Enfin la reine d'Angleterre, les princes allemands, sollicités avec instance, promirent de prompts secours. Élisabeth avait écrit à Henri III, après le traité de Joinville, « avec un brave langage et un plaisant style, pour lui faire honte de sa condescendance envers les rebelles.... Pour l'amour de Dieu, ne dormez plus ce trop long sommeil. »

Le roi ne dormait qu'à demi. Il eût bien voulu suivre encore, entre les deux partis, sa politique de bascule ; mais l'horizon partout s'assombrissait, le prince d'Orange avait été assassiné naguère par un homme à qui Philippe II avait payé ce meurtre, et Élisabeth d'Angleterre allait répondre à cet assassinat par un autre : la mort de Marie Stuart. A Paris, les chefs des seize quartiers se formaient en conseil, au sein de la

1. Une nuit que d'Aubigné et la Force étaient couchés non loin du roi de Navarre, le premier se plaignait fort au second de la ladrerie de leur maître. La Force, accablé de fatigue, n'écoutait plus. « Est-ce que tu n'entends pas ? » lui dit d'Aubigné. La Force se réveille, demande ce qu'on lui dit : « Eh ! il te dit, crie le roi qui avait tout entendu, que je suis un ladre vert et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre ! » — « Il ne m'en fit pas plus mauvais visage, ajoute d'Aubigné, mais il ne m'en donna pas un quart d'écu davantage. »

Ligue[1], pour lui donner une énergique impulsion, et les terribles souvenirs de la nuit du 24 août étaient réveillés. Un prédicateur s'écriait en pleine chaire : « qu'une saignée de Saint-Barthélemy était nécessaire pour couper la gorge à la maladie, » et les gens des halles disaient : « qu'il fallait commencer le jeu de se défaire du roi. »

Dans les provinces, l'anarchie était partout; sous prétexte de rétablir l'unité de religion, les ligueurs aussi bien que les huguenots sacrifiaient l'unité de l'Etat. Chaque gouverneur se cantonnait dans sa province, et, comptant sur la dissolution prochaine de la monarchie, y vivait en maître; la féodalité sortait du tombeau où dix rois l'avaient couchée. Les villes, de leur côté, redemandaient leurs vieilles libertés, « les franchises possédées par les provinces au temps de Clovis ». Comme histoire, ces paroles sont absurdes; comme pensée politique, elles avaient une grande signification. A Paris, en effet, à Marseille, à Toulouse, à la Rochelle, en cent autres lieux, les magistrats municipaux ressaisissaient l'autorité militaire qu'ils avaient perdue au quinzième siècle et la juridiction civile que l'Hôpital venait de leur ôter; ils ne reconnaissaient plus d'entraves à leur juridiction criminelle, ni de contrôle supérieur pour leur gestion financière. C'étaient les communes qui voulaient renaître, parce que la féodalité renaissait. La Bible était alors dans toutes les mains, non l'Évangile qui rend à César ce qui est à César, et dont l'esprit est un esprit de paix et de cha-



Le duc de Joyeuse.

rité, mais l'Ancien Testament, où les prophètes ont tant de dures paroles, de menaces et de cris de révolte contre les tyrans. Le tyran, pour les ligueurs, c'était le roi, secrètement favorable aux Bourbons; pour les huguenots, c'était encore ce roi, l'instrument des Guises. François Ier avait été bien près de croire que la royauté était tout; on en venait presque à penser qu'elle ne devait être rien.

Les hostilités furent sans importance en 1586, mais la guerre était partout, de ville à ville et de château à château; partout on tuait, on pillait; après le pillage l'incendie, et après l'incendie la famine, que la peste suivait inévitablement. « En ce mois d'août, quasi par toute la France, les pauvres gens des champs, mourant de faim, allaient pas troupes couper sur les terres les épis de blé à demi mûrs, et les manger à l'instant : et ce, en dépit des laboureurs; même les menaçaient, ces pauvres gens, de les manger eux-mêmes s'ils ne leur permettaient de manger les épis de leur blé.... En ce temps, le jeune Lansac, avec six vaisseaux, tient et occupe la Garonne depuis Bordeaux jusqu'à la mer, et vole tout ce qu'il rencontre à son appoint, sans distinction de huguenot ni de catholique, ne reconnaissant ni roi, ni guisard, ni roi de Navarre, et, tenant son particulier parti, ravage tout de telle façon, que par arrêt

1. Ils n'étaient point seize, mais quarante-cinq, choisis dans les seize quartiers de Paris.



Bataille de Coutras (1587). (Page 318, col. 2.)

du parlement de Bordeaux (dont il empêche les vivres et le commerce), il est abandonné aux communes du pays, pour lui courir sus au son du tocsin. »

Les grands ne se traitaient pas mieux. En Dauphiné, l'archevêque d'Embrun soudoie un domestique de Lesdiguières pour assassiner son maître. Dans la Provence, que les deux factions des carcistes et des rasats déchiraient depuis dix ans, le comte d'Angoulême, ce bâtard de Henri II, qui avait montré tant de férocité à la Saint-Barthélemy, achevait de ruiner le pays en prenant ce qui avait échappé aux barbus (les carcistes) et aux rasés (les rasats ne portaient point de barbe). Altoviti, baron de Castellane, l'écrivit à sa femme, pour qu'elle en parlât au roi, son ancien amant, et Henri renvoya tout simplement à son frère naturel la lettre du baron. Le comte d'Angoulême tenait alors à Aix les états de Provence; il se rend au logis d'Altoviti, enfonce la porte et, lui montrant la lettre, le frappe de deux coups d'épée. Le malheureux, avant de tomber, a le temps de saisir un couteau dans sa poche et de le plonger dans le bas-ventre du grand prieur. La suite du prince l'acheva et jeta son cadavre par la fenêtre; mais d'Angoulême, en même temps, était reporté expirant à son palais.

Les opérations de l'année 1587 furent plus décisives; les secours promis par les alliés des deux partis arrivèrent, et de plus grands coups furent frappés. Henri III conçut un plan qui ne manquait pas d'habileté, comme machiavélisme; il se mit à la tête d'une bonne armée qui devait tenir la Loire, envoya Joyeuse, bien pourvu, contre le roi de Navarre en Guienne, et donna assez peu d'hommes au duc de Guise pour arrêter les Allemands. Il avait bon espoir de faire battre Navarre par Joyeuse, Guise par les Allemands; après quoi, lui-même, au centre, accablerait par la supériorité de ses forces ce qui resterait de ces trois armées, d'étrangers, de calvinistes et de ligueurs. Tout lui fut contraire.

Henri de Navarre ne pouvait percer les deux armées de Joyeuse et du roi, pour aller donner la main à ses auxiliaires allemands, au nord de la Loire. Il attira Joyeuse dans le Midi, en plein pays huguenot. Le Béarnais avait avec lui ses deux cousins, Condé et Soissons, deux frères également braves, et le second d'une telle force, que d'une main il enlevait de la selle un cavalier et le jetait à terre. Il comptait sous ses ordres 2500 chevaux et 4000 fantassins, pauvrement équipés, mais vieillis dans les guerres civiles. Deux canons et une coulevrine formaient toute son artillerie. L'armée de Joyeuse était d'au moins dix à douze mille hommes: toute brillante d'or et de soieries, en banderoles à leurs lances ou en écharpe sur les armures, tout échauffée par les bravades des jeunes courtisans qui l'avaient suivie de Paris et juraient de ne recevoir aucun prisonnier à merci, fût-ce le roi de Navarre.

Lorsque les armées se trouvèrent en présence, les ministres Chandieu et d'Amours se prosternèrent pour faire la prière, puis entonnèrent le verset 12 du psaume 118: « La voici, l'heureuse journée qui répond à notre désir. » Quelques catholiques, en les voyant, s'écrièrent: « Par la mort! ils tremblent, les poltrons; ils se confessent! » Mais ceux qui les connaissaient mieux répondirent aussitôt que jamais les huguenots n'étaient plus en train de se battre que quand ils faisaient cette mine. « Ils font les doux, dit M. de Lavardin à Joyeuse, mais que ce vienne à la charge, vous les trouverez diables et lions. » Un troisième ministre arrêta le roi de Navarre comme il allait ordonner la charge, en lui disant que Dieu ne favoriserait point ses armes s'il ne réparait le scandale qu'il venait de donner à la Rochelle, où il avait séduit la fille d'un magistrat. Henri, qui connaissait la sévérité de principes des religionnaires les plus braves, confessa sa faute, protesta de sa repentance et promit que, s'il était vainqueur, il donnerait toute la satisfaction qui était en son pouvoir. Enfin les trois pièces d'artillerie que dirigeait Rosny furent placées en batterie: elles firent sept décharges avant que les catholiques pussent riposter; chacune enleva de vingt à trente hommes, et cette canonnade, à laquelle on ferait à peine attention aujourd'hui, fut regardée comme un avantage décisif. L'artillerie de Joyeuse, qui était bien plus formidable, fut mal placée et resta inutile.

Les catholiques renversèrent d'abord les corps avancés que commandaient Turenne et la Trémoille; comme ceux-ci se retiraient en désordre derrière les rangs des bataillons de Saintonge et de Poitou, on entendait gronder sous les casques des soldats: « Ce ne sont là ni Saintongeois ni Poitevins; si n'est-ce pas fait, car il faut parler à nous. » La vraie ligne de bataille, en effet, avait été formée en arrière, en demi-cercle; les cavaliers, sur six de hauteur, étaient entre-mêlés d'arquebusiers, dont le premier rang s'était couché ventre à terre, et les autres s'inclinaient à des hauteurs différentes, de sorte que cinq rangs pussent tirer à la fois; ils avaient ordre de ne le faire que quand l'ennemi serait à vingt pas. Le roi de Navarre, qui avait à sa droite Condé, à sa gauche Soissons, leur cria: « Cousins! je ne vous dirai qu'une chose, c'est que vous êtes de la maison de Bourbon, et, vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. » Il laissa fournir toute la carrière à ses adversaires pour épuiser leurs chevaux. Arrivés en un seul corps dans cette enceinte, que les huguenots entouraient comme d'un mur d'airain, les catholiques furent reçus à bout portant par le double feu des arquebusiers à pied et des cavaliers armés de pistolets. Presque tous les coups tirés dans cette masse confuse portèrent; plus de la moitié, dès le premier choc, furent jetés à terre; les autres, rompus, en désordre, sentirent presque à l'instant que la bataille était perdue. Elle avait commencé à neuf heures, à dix heures toute résistance avait cessé; mais durant cette heure de mêlée terrible, aucun d'eux ne songea à fuir. Chaque chef combattait de la main. Le roi de Navarre fut attaqué en même temps par le baron de Fumel et Château-Renard. Le premier fut tué; Henri saisit le second à la gorge en lui criant: *Rends-toi, philistin!* Mais un gendarme frappait le roi de sa lance par derrière. Constant de Rebecque (ancêtre de Benjamin Constant) tua ce gendarme et sauva son maître.

Saint-Luc, repoussé vers Joyeuse dans cette confusion, lui demanda: « Général, que nous reste-t-il à faire? — A mourir! » Cependant, Joyeuse fit cent pas en arrière pour se rapprocher de son artillerie; mais là il fut entouré par plusieurs huguenots qui le reconnurent, et quoiqu'il leur criât: *Il y a cent mille écus à gagner!* il fut abattu d'un coup de pistolet dans la tête. Son frère, Saint-Sauveur, avait été tué dès les premiers coups. Alors seulement commença la fuite à la débandade et la poursuite, qui dura trois heures. Dans cet instant, Saint-Luc reconnut Condé parmi ceux qui le suivaient; il courut à lui la lance basse, le désarçonna, puis sautant de cheval, lui offrit la main pour le relever, et

lui dit qu'il se rendait à lui prisonnier. Il sauva ainsi sa vie. Jusqu'alors on avait fait peu de quartier; malgré les efforts de Henri pour arrêter le massacre, les soldats huguenots s'excitaient au meurtre, en se criant les noms de Saint-Éloi et de Croix-Chapeaux, deux bourgades du Poitou où Joyeuse avait tout tué. A Marvejols, où il était entré par capitulation, il avait passé la garnison au fil de l'épée, égorgé les bourgeois, puis mis le feu à la ville. Tous les ministres qui tombaient entre ses mains étaient aussitôt pendus, et presque toujours ses prisonniers massacrés. Les catholiques laissèrent sur le terrain plus de quatre cents gentilhommes et de trois mille soldats, leurs drapeaux, leurs canons, les bagages, et un butin qu'on évalua à six cent mille écus. « Lorsque les nouvelles en vinrent à la cour, la reine mère dit tout haut : « qu'en toutes les batailles et rencontres advenues en France, depuis vingt-cinq ans, il n'était mort autant de gentilshommes français qu'en cette malheureuse journée. » — « Le roi regretta la noblesse, peu le chef, pour avoir reconnu qu'il était de la Ligue. La reine régnante (comme bon sang ne peut mentir) le pleura fort et à bon escient; la reine mère pour la forme, selon sa coutume; le cardinal de Bourbon, comme un veau : il dit qu'il eût voulu que le roi de Navarre, son neveu, eût été en sa place. »

La bataille de Coutras, l'unique bataille rangée qu'aient jamais gagnée les protestants dans nos guerres, aurait pu avoir d'incalculables résultats, si le vainqueur en eût profité. « Ce fut, dit d'Aubigné, un grand mécontentement à tous les capitaines réformés, quand le roi de Navarre, n'ayant donné que le lendemain à voir son gain, méprisa les villes de Saintonge et de Poitou, qui ne lui pouvaient manquer; ou, selon le désir de plusieurs, d'aller tendre la main à son armée étrangère, qui dès lors approchait la rivière de Loire. Il donna toutes ces paroles au vent, et sa victoire à l'amour : car, avec une troupe de cavalerie, il perça toute la Gascogne pour aller porter vingt-deux drapeaux d'ordonnance et quelques autres à la comtesse de Gramont[1], alors en Béarn. » La seule excuse qn'on peut présenter en faveur du Béarnais, c'est que la plupart des gentilshommes de son armée en firent autant que lui. Les nobles, qui de leur plein gré venaient servir sous les étendards de la réforme, entendaient agir toujours en volontaires et quitter le service quand bon leur semblerait. Ce fut, du reste, la dernière faute sérieuse que la passion lui fit commettre.

§ 4. ÉLISABETH ET MARIE STUART; SUPPLICE DE MARIE.

Dans la Grande-Bretagne, la lutte du catholicisme et de la réforme s'était personnifiée en deux femmes, Élisabeth et Marie Stuart. « D'un esprit élevé, d'un caractère impérieux, d'un orgueil extrême, ayant beaucoup d'énergie, d'astuce et d'intelligence, la fille longtemps persécutée d'Anne de Boleyn avait pris possession du trône avec aisance, et passé de l'oppression au commandement sans surprise et sans gêne.... Elle s'était entourée sur-le-champ d'hommes dévoués et habiles. Les deux principaux furent lord Robert Dudley, qu'elle nomma comte de Leicester, et qui resta son favori tant qu'il vécut, et Guillaume Cecil, qui fut quarante ans son premier ministre. Sachant garder ceux qu'elle avait su choisir, elle fut toujours bien servie. Elle ne permit pas à ses favoris de devenir un seul moment ses maîtres, et ses ministres les plus expérimentés ne furent jamais que ses utiles instruments. En toute rencontre, elle rechercha les conseils et se réserva les décisions. Sa volonté, uniquement dirigée par le calcul et par l'intérêt, fut quelquefois lente, souvent audacieuse, toujours souveraine. » (Mignet.)

En religion, ses opinions étaient bien moins arrêtées que la politique ne les montra. Elle disait en 1596 à Huraut de Maisse, envoyé de Henri IV : « S'il y avait deux princes en la chrétienté qui eussent bonne volonté et du courage, il serait fort aisé d'accorder les différends de la religion. Il n'y a qu'un Jésus-Christ et une foi; tout le reste, dont on dispute, n'est que bagatelle.... Elle me jura n'avoir lu aucun des livres de Calvin, mais qu'elle avait vu les pères antiques et y avait pris grand plaisir, d'autant que les premiers sont pleins de disputes, tandis que les autres n'ont que bonnes intentions. » On ne se tromperait pas beaucoup en disant que Henri IV était au fond de cet avis.

Mais les catholiques attaquant sa naissance et ses droits, il lui fallut se ranger de l'autre parti : elle se déclara protestante, et dès notre première guerre civile donna des secours aux réformés de France. Le roi d'Espagne lui adressa d'abord des remontrances, puis commença une sourde lutte de menées ténébreuses et d'intrigues qui précéda de vingt-cinq ans la rupture ouverte. En 1563, l'ambassadeur espagnol distribuait 60 000 écus aux prêtres catholiques persécutés par Élisabeth, et la reine le faisait arrêter dans son palais, comme fauteur de complots, tandis que son ministre Cecil déclarait en plein Parlement que Philippe II allait ordonner une descente. Il faisait en effet de grands préparatifs dans les ports des Pays-Bas. En 1564, les courses de corsaires commencèrent entre les deux nations, et Élisabeth ayant fait saisir (1567) cinq vaisseaux qui portaient la solde de l'armée de Flandre, le duc d'Albe, par représailles, s'empara des biens des Anglais aux Pays-Bas.

L'année suivante, Philippe II pousse son fils au suicide, sa femme, Élisabeth de Valois, à la mort, et les Mauresques de l'Andalousie à la révolte. Il établit l'inquisition dans les colonies espagnoles du nouveau monde et veut l'établir à Naples et à Milan, où elle excite des insurrections. Aux Pays-Bas, il fait décapiter d'Egmont et de Horn; en France, il excite la reine mère à en finir avec les réformés par la guerre ou un guet-apens; enfin, au cœur même de la Grande-Bretagne, il compte sur une diversion puissante et il offre de l'or, des vaisseaux, des soldats et ses conseils à la veuve de notre triste François II, devenue, après la mort de son jeune époux, la reine d'Écosse, Marie Stuart. Jetée à dix-huit ans au milieu d'un pays sauvage et fanatique, elle avait réussi, à force d'adresse et de douceur, à gagner les sympathies des grands comme l'affection du peuple, et les premières années de son règne s'étaient écoulées sans de grandes difficultés. Mais il fallait assurer la succession au trône. Marie, recherchée par une foule de princes, ne voulut faire aucun choix sans consulter Élisabeth, dont elle se trouvait l'héritière; car la reine d'Angleterre avait déjà annoncé

1. Diane d'Andouins, vicomtesse de Louvigny, dite *la belle Corisande*, avait remplacé dans le cœur du Béarnais Mlle de Montmorency-Fosseux, dite *la belle Fosseuse*. Elle était veuve de Philibert de Gramont, tué au siège de la Fère, et eut pour petit-fils ce célèbre chevalier de Gramont dont nous avons les *Mémoires* attribués à Hamilton.

l'intention de ne jamais prendre d'époux, pour ne point, disait-elle, partager l'affection qu'elle devait tout entière à son peuple. Jalouse de Marie Stuart, que l'Europe proclamait la plus gracieuse et la plus belle des femmes, Élisabeth montra tant de mauvais vouloir, que Marie finit par se passer de son aveu et épousa son cousin, Henri Darnley (1565).

Ce fatal mariage fut l'origine de ses fautes et de ses

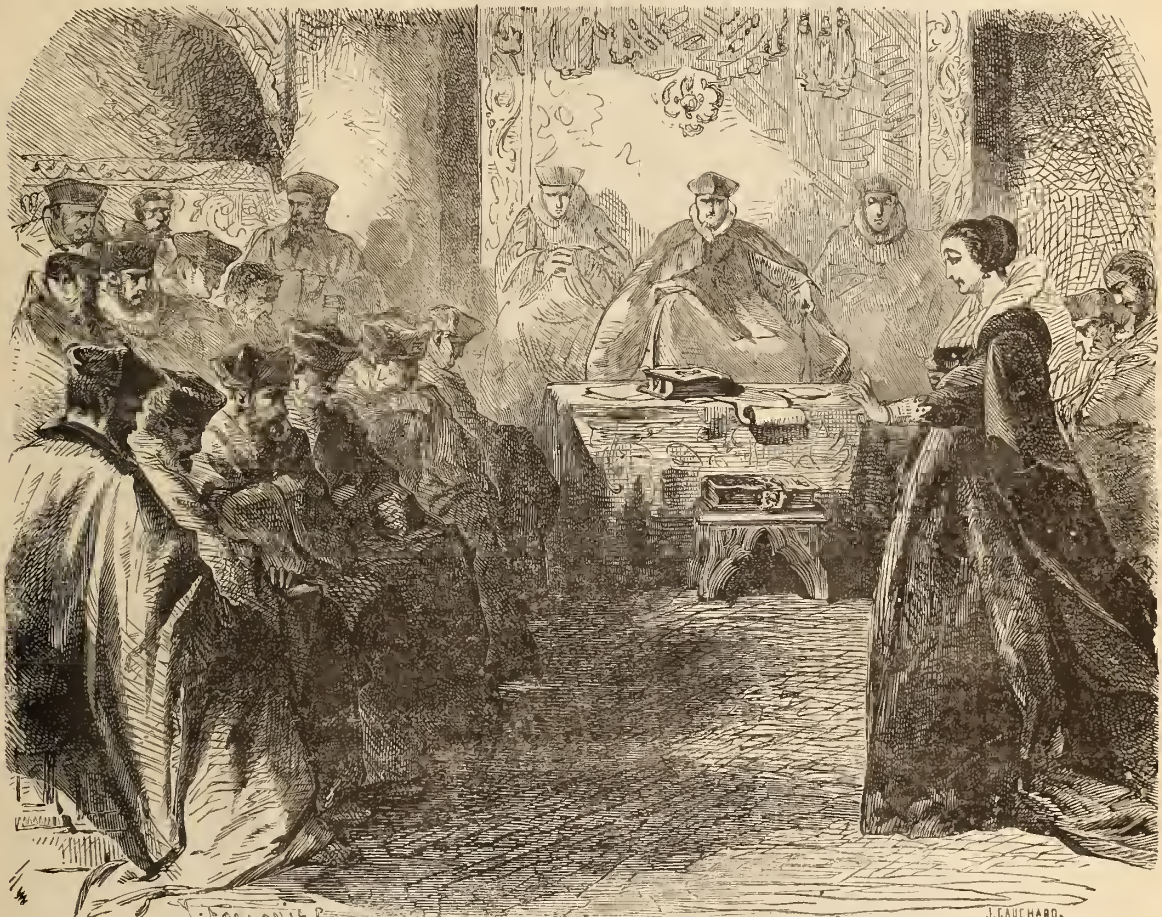


Marie Stuart se livrant à Élisabeth (1568). (Page 321, col. 1.)

malheurs. Sous les dehors les plus séduisants, Darnley cachait une âme basse et des goûts crapuleux. Il aimait à boire, passait une partie de son temps à la chasse, et se montrait hautain, dur, exigeant. Marie, élevée dans une cour pleine d'esprit et d'élégance, le prit bientôt en dégoût. On sait les tragiques événements qui suivirent. Un musicien piémontais, Rizzio, le favori de la reine, fut tué à coups d'épée sous ses yeux. Elle força

les meurtriers à s'exiler, et, après avoir égaré son affection sur le comte de Bothwel, lui laissa assassiner Darnley. On fit sauter une maison où la reine l'avait attiré par une feinte réconciliation et où le malheureux dormait (1567). Trois mois après, Marie épousait l'assassin. Toute l'Écosse protestante se souleva. Bothwel dut s'enfuir, tandis que Marie, traînée à Édimbourg, au milieu des cris et des outrages de la populace, fut contrainte d'abdiquer en faveur de Jacques VI, son fils unique. Elle s'échappa, grâce au dévouement d'un Douglas; malheureusement, au lieu de se réfugier en France, elle se remit entre les mains d'Élisabeth (1568).

Elle allait chercher en Angleterre un asile : elle y trouva une prison. Élisabeth, contre tout droit, la traita en criminelle. Marie l'était sans doute ; mais la reine d'Angleterre n'avait point juridiction sur elle. Du reste l'expiation de cette injustice commença aussitôt et les *jours alcyoniens* furent dès ce moment finis. Marie, prisonnière, fut plus dangereuse qu'elle ne l'avait jamais été sur le trône, car elle devint le drapeau du catholicisme ; et, par sa beauté, par ses infortunes, elle fut cause d'une longue suite de complots intérieurs et de menaces étrangères. Comme les forces de l'Espagne étaient employées dans l'Andalousie contre les Maures, sur la Méditerranée contre les Turcs, aux Pays-Bas contre les Gueux, il ne restait à Philippe II, pour la France et l'Angleterre, que la ressource des conspira-



Marie Stuart devant ses juges. (Page 322, col. 2.)

tions. Il pensionna les Anglais réfugiés près de lui et ouvrit à leurs prêtres catholiques des séminaires en Flandre, pour tenir la côte anglaise sous la menace perpétuelle d'une invasion plus redoutable que celle d'une armée de soldats. En 1569, le pape Pie V excommunia la reine d'Angleterre et délia ses sujets de leur serment d'allégeance. La même année, conspiration du duc de Norfolk et prise d'armes des comtes de Northumberland et de Westmoreland. En 1570, nouvelle révolte ; deux ans après, Norfolk recommença ses menées : Marie Stuart lui promettait sa main. Le complot fut découvert et Norfolk exécuté.

Cependant la lutte entre le catholicisme et la réforme prenait un caractère d'atroce acharnement. En France, c'était la Saint-Barthélemy; en Espagne, les auto-da-fé; aux Pays-Bas, les exécutions du sanguinaire duc d'Albe. Menacée par Philippe II, Élisabeth envoya aux Huguenots de France, aux Flamands révoltés et aux Maures des Alpujarras, de l'argent, des armes, des soldats. Ses corsaires faisaient une guerre de course bien plus favorable aux Anglais qu'aux Espagnols, les premiers n'ayant ni grand commerce, ni colonies, ni points vulnérables. En cinq ans, leurs prises montèrent à une valeur de 25 millions. En 1577, le célèbre Drake rançonna toutes les villes situées sur la côte du Chili et du Pérou, captura un nombre considérable de navires, et, après avoir fait le tour du monde, revint, au bout de trois ans, avec un butin de 800 000 livres sterling (1580). Cavendish, en 1585, dévasta une seconde fois les colonies espagnoles des Indes occiden-

tales. La même année, Élisabeth signait un traité d'alliance avec les Flamands et leur envoyait une armée de 6000 hommes, avec son favori, le comte de Leicester.

Philippe II faisait une autre guerre. Avant d'attaquer ouvertement Élisabeth, il chercha à la renverser au moyen des catholiques anglais, qu'elle tenait sous la plus cruelle oppression. Quiconque célébrait la messe, ou seulement l'entendait, était condamné à un an d'emprisonnement et à une amende de cent marcs. Ce n'étaient que visites domiciliaires, incarcérations préventives, exécutions. Pour de mauvais propos tenus contre la reine, on était envoyé la première fois au pilori, la seconde fois on perdait les oreilles, la troisième fois la tête. Rien d'étonnant à ce que les catholiques voulussent secouer un tel joug. De nombreux complots se tramèrent : un prêtre et un jésuite anglais, William Allen et Parsons, en étaient l'âme : près de deux cents per-



Marie Stuart bénissant ses serviteurs la veille de sa mort.

sonnes appartenant à tous les rangs de la société montèrent sur l'échafaud. Les protestants voyaient dans tout catholique un conspirateur, et il se forma une association dont les adhérents s'engageaient à poursuivre jusqu'à la mort, non-seulement les personnes qui attenteraient à la vie de la reine, mais encore celles en faveur desquelles on ferait de pareilles tentatives. Cette dernière clause était dirigée contre Marie Stuart (1584). Un nouveau complot la mit elle-même en cause. Antony Babington, jeune catholique anglais d'un caractère enthousiaste, avait résolu d'assassiner Élisabeth et de délivrer Marie. Il fut exécuté avec deux de ses complices. On les éventra vivants (1586).

Cette fois, Marie fut traduite devant une commission anglaise choisie parmi ses plus ardents persécuteurs. Elle refusa d'abord de reconnaître la juridiction à laquelle on prétendait la soumettre. Quand on lui lut la lettre par laquelle Élisabeth lui annonçait sa mise en jugement, elle répondit avec indignation : « Comment! votre maîtresse croit-elle donc que je dégraderai mon rang, mon état, la race de qui je descends, le fils qui me succédera, les rois et les princes étrangers dont les

droits sont lésés dans ma personne? Jamais ! » Elle consentit pourtant à comparaître devant ses juges. Sa défense fut habile, souvent éloquente, toujours digne. Introduite au mépris du droit, la procédure se continua au mépris des formes. Marie ne fut pas confrontée avec les témoins ; on refusa de produire les originaux de ses lettres. Elle n'en fut pas moins condamnée à mort par tous les commissaires (25 octobre 1586). Le parlement sanctionna la sentence. Élisabeth hésita quatre mois à faire exécuter l'injuste arrêt, non qu'elle eût aucun sentiment de pitié, mais par crainte pour sa réputation. Elle essaya de faire empoisonner Marie. Le geôlier ayant été incorruptible, elle livra au bourreau la pauvre reine réfugiée. Marie Stuart montra sur l'échafaud le courage le plus héroïque. « Porte ces nouvelles, dit-elle à son fidèle serviteur André Melvil, que je meurs ferme en ma religion, vraie Écossaise, vraie Française. » Elle donna sa bénédiction à tous ses serviteurs, qui fondaient en larmes. Le bourreau même lui demanda pardon à genoux (18 février 1587).

Ce crime d'Élisabeth montre que la lutte entre les deux religions arrivait à son paroxysme. La reine venait d'épouvanter les amis que Philippe II avait en Angleterre ; elle travaillait en même temps à sauver les ennemis qu'il avait en France. Comme il avait traité avec les Guises, dont le triomphe eût été sa perte, elle traita avec le roi de Navarre, dont la victoire était son salut. Ses agents, son or avaient décidé les princes allemands à faire un grand effort en faveur des huguenots, et, en juillet 1587, trois mois avant Coutras, se trouvèrent réunis dans les plaines de l'Alsace 8000 reîtres, 4000 landsknechts allemands, 20 000 fantassins suisses ou grisons, 4000 arquebusiers français et 3 cornettes de cavalerie, en tout près de 40 000 hommes, sous la conduite du baron de Dohna. C'était un armement formidable. Mais ces mercenaires, écume de la population de leur pays, ne songeaient qu'à arracher de l'argent aux paysans par de mauvais traitements, ou à satisfaire leurs passions basses et honteuses : ils avancèrent en ruinant tout sur leur passage.

Le duc de Guise n'eut garde d'attaquer, avec 12 000 hommes à peine qu'il avait, cette grosse armée; mais il harcela ses flancs, enleva ses traîneurs, ses convois et ses fourrageurs. Dohna, après de longues hésitations, se porta sur la Loire, vers la Charité; il y trouva Henri III, qui lui barra le passage et le rejeta sur le duc de Guise. Les Suisses se dégoûtaient déjà d'une campagne où ils ne gagnaient rien, lorsque Guise les surprit à Vimory, près de Montargis, et leur tua 2000 hommes. Dohna erra quelque temps entre les deux armées, dans la position la plus critique ; Henri III eut la maladresse de laisser à son rival la gloire d'en débarrasser le pays. Tandis qu'il travaillait les Suisses sous main, pour les acheter, Guise en fit un nouveau carnage près d'Auneau, et acheva leur dispersion (1587). La population, justement exaspérée, se rua sur les traînards. On en vit dix-huit réfugiés dans une grange, en un tel état de faiblesse, qu'une femme les égorgea tous avec le même couteau.

Henri III rentra à Paris, doublement vaincu et par la Ligue et par les huguenots. Il descendit cependant à Notre-Dame pour aller triomphalement remercier Dieu de sa victoire sur les ennemis de la foi et du royaume. Mais il ne trompa personne. « Saül en a tué mille, riait-on sur son passage, David en a tué dix mille ! » Et quelques jours après, la Sorbonne décidait : « qu'on pouvait ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouvait pas tels qu'il fallait, comme l'administration aux tuteurs qu'on avait pour suspects. » Un prédicateur prit un jour pour texte de son sermon ce passage de l'Écriture : *Eripe nos, Domine, de luto fæcis*, qu'il traduisit par : « Débourbonnez-vous, Seigneur. » Le conseil de l'Union catholique ou de la Ligue réclama par une requête formelle l'établissement immédiat de l'inquisition dans toutes les bonnes villes de France. La duchesse de Montpensier, sœur de Guise, invitée par le roi à sortir de Paris, n'en fit rien; au contraire, elle montrait avec affectation des ciseaux d'or pendus à sa ceinture, qu'elle destinait, disait-elle, à donner bientôt à Henri de Valois, déjà roi de Pologne et de France, une troisième couronne, celle de moine.

Évidemment Guise, que le peuple appelait *le pilier de l'Église, un nouveau Gédéon, un nouveau Machabée*, et que les nobles nommaient *leur grand*, n'avait plus qu'à étendre la main pour prendre le sceptre. Depuis sa double victoire, *la France était folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse*. Henri III n'avait que trop de motifs pour se défier d'une telle popularité, et ne pouvait plus se méprendre à tant de signes. Il défendit au duc de Guise de venir à Paris et appela de Lagny 4000 Suisses, qu'il cantonna dans les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, avec plusieurs compagnies des gardes. Les Seize se crurent perdus ; ils appelèrent le Balafré, qui, sans tenir compte d'une nouvelle défense, arriva par la porte Saint-Denis, le 9 mai, à midi, suivi seulement de sept cavaliers. « Son cortége, raconte Davila, comme une boule de neige qui descend de la montagne, grossissait à chaque pas, chacun abandonnant sa maison ou sa boutique pour le suivre avec des applaudissements et des cris de joie. Il ne fut pas à moitié de Paris, qu'il avait autour de lui trente mille personnes, et la foule était si grande que lui-même pouvait à peine avancer. Jamais on n'avait tant crié : *Vive le roi!* qu'on criait alors : *Vive Guise!... Il ne faut plus lanterner*, disait-on à haute voix ; *il faut mener Monsieur à Reims*. L'un l'embrassait, l'autre baisait les plis de ses vêtements, et ceux qui ne pouvaient l'atteindre s'efforçaient du moins, en élevant les mains, de témoigner leur allégresse. On en vit plusieurs qui, l'adorant comme un saint, le touchaient de leurs chapelets qu'ils portaient ensuite à leur bouche ou à leurs yeux ; de toutes les fenêtres, les femmes répandaient des fleurs et bénissaient son arrivée en chantant : *Hosanna Filio David!* Une d'elles lui cria : « Bon prince, puisque tu es ici, nous sommes sauvés! » Pour lui, le sourire sur les lèvres, il traversait la foule la tête découverte, adressant à chacun une parole, un geste, un regard. Il alla ainsi tout droit au palais de la reine mère, qui occupait l'emplacement actuel de la Halle au blé. La reine, étonnée, le reçut toute tremblante, jusqu'à en perdre, contre son usage, sa présence d'esprit. Elle lui dit qu'elle le voyait avec plaisir, mais que plus volontiers encore elle l'aurait vu dans une autre occasion. Il répliqua, en affectant une extrême modestie, qu'il était bon serviteur du roi, et qu'informé des calomnies répandues contre son innocence ainsi que des trames ourdies contre la religion et les hommes de bien, il était venu ou pour empêcher le mal et se justifier, ou pour sacrifier sa vie pour la sainte Eglise et le salut de



Journée des Barricades. (Page 326, col 1.)



Château de Blois.

tous. Catherine fit aussitôt avertir le roi. Il était alors dans son cabinet avec de Villequier, de Bellièvre et l'abbé del Bene; il fut si troublé, qu'il dut s'appuyer du bras sur la table, en couvrant son visage de sa main. L'abbé del Bene et le colonel des Corses, Alfonse, depuis maréchal d'Ornano, lui conseillèrent de recevoir le duc dans ce cabinet même et de l'y faire tuer, l'abbé ajoutant à ses raisons ce texte de l'Écriture : *Percutiam pastorem, et dispergentur oves;* mais Villequier, Bellièvre et le grand chancelier furent d'opinion contraire, en montrant que ce meurtre soulèverait infailliblement Paris. Tandis que le roi balançait, la reine survint, conduisant le duc de Guise. Le roi le reçut pâle de colère : « Je vous avais fait avertir, lui dit-il, que vous ne vinssiez pas; » et malgré les excuses du duc, il l'eût fait assassiner peut-être dans cette première entrevue, si sa mère et ses conseillers ne l'en eussent encore détourné. Le roi et le chef de la Ligue se fortifièrent, l'un dans le Louvre, l'autre dans l'hôtel de Guise. On négocia deux jours. Le 11 au matin, le duc revint au Louvre bien accompagné, parla haut, somma le roi de renvoyer ses conseillers, d'établir l'inquisition, et de pousser à outrance la guerre contre les hérétiques.

Le soir, le roi fit ordonner aux compagnies des gardes bourgeoises, dont il se croyait sûr, d'occuper plusieurs places, et, le lendemain matin, introduisit par la porte Saint-Honoré, et envoya sur le pont Saint-Michel et sur le marché Neuf les Suisses et 2000 hommes de gardes-françaises. Mais les gardes bourgeoises firent défaut; et quand on vit les Suisses dans la Cité, on crut que Henri III méditait une Saint-Barthélemy de catholiques. Le peuple s'ameuta près de la Bastille, ainsi qu'à la place Maubert. On tendit les chaînes qui se trouvaient alors à chaque coin de rue, et par derrière on entassa solives, tonneaux, pierres et fumier. On travaillait aux cris de : « Vive l'Union! vive la Ligue! » En deux heures tout Paris fut en armes, toutes les rues furent rendues impraticables, et les barricades avançant atteignirent bientôt jusqu'aux places occupées par les troupes. Le comte de Brissac, qui s'était mis à la tête du peuple, fit élever par les écoliers la première barricade, à peu de distance du pont Saint-Michel. Il savait que le roi avait dit de lui, à son retour de l'expédition de Portugal, où il avait éprouvé un échec : *Brissac n'est bon ni sur terre ni sur mer*, et il cria aux gardes-françaises qui étaient en face de lui : *Dites au roi que Brissac a trouvé son élément et qu'il est bon sur le pavé*. Il fut aussi le premier qui fit tirer sur la troupe. Les Suisses, attaqués de tous côtés par une grêle de balles et de projectiles, furent refoulés en désordre, et, peu habitués à une telle guerre, demandèrent merci, levant leurs armes et criant : « Bons catholiques, nous! » Guise sortit alors de son hôtel en pourpoint blanc, une baguette à la main, sauva les Suisses qui allaient être massacrés, les renvoya au roi avec un insultant dédain, et apaisa tout comme par enchantement. Il ne voulait encore que le pouvoir et non le titre, et se contentait de devenir le maire du palais d'un nouveau roi fainéant. C'était trop ou trop peu : Henri III lui envoya sa mère. Il demanda la lieutenance générale du royaume pour lui-même, la convocation des États à Paris, la déchéance des Bourbons, les gouvernements de provinces et toutes les charges pour ses amis. La reine mère débattit trois heures durant ces conditions. Elle voulait gagner du temps, car un inconnu était venu lui dire, comme elle se rendait près de Guise, que le duc voulait attaquer le Louvre par la campagne. Elle en avait fait aussitôt passer l'avis au roi, qui en même temps apprit « qu'en l'Université le comte de Brissac, et les prédicateurs qui marchaient en tête, comme colonels des mutins, ne tenaient autre langage, sinon qu'il fallait aller quérir frère Henri dans son Louvre; et avaient fait armer sept ou huit cents écoliers et trois ou quatre cents moines de tous les couvents, prêts à marcher vers le Louvre, à la faveur du peuple, furieusement animé contre le roi. » Henri n'hésita plus. Il se rendit du Louvre à ses écuries des Tuileries, une baguette à la main, comme pour voir ses chevaux, en fit fermer les portes, s'y revêtit d'un habit de campagne et partit pour Saint-Cloud, suivi de seize gentilshommes. Avant de perdre de vue sa capitale, il se retourna vers Paris, jurant de n'y rentrer que par la brèche. Il coucha tout botté à Rambouillet et alla dîner le lendemain à Chartres, où seulement il se crut en sûreté. « Ainsi que le roi sortait par la porte Neuve, raconte Palma Cayet, quelque quarante arquebusiers que l'on avait mis à la porte de Nesle tirèrent vivement sur lui et sur ceux de sa suite; le même peuple criait, du bord de l'eau, mille injures contre le roi, et même, comme ils virent que quelques-uns passaient le bac des Tuileries, pensant qu'il fût dedans, ils en coupèrent la corde. »

« Je suis trahi, s'écria Guise en apprenant cette fuite. Pendant que Votre Majesté cherche à m'amuser ici, le roi est parti avec l'intention de me faire la guerre. » Catherine, en effet, avait bien joué son rôle et elle avait sauvé son fils; mais elle ne voulait pas perdre Guise. Elle détestait cordialement son gendre, le roi de Navarre, et elle avait déjà plus d'une fois pensé à faire passer la couronne de la maison de Valois, non pas sans doute dans la maison de Guise même, mais dans la branche aînée de Lorraine. « La reine mère, dit Mézeray, qui ne se souciait guère des lois fondamentales de la France, voulait appeler à la couronne les enfants de sa fille Claude et de Charles II, duc de Lorraine. » Elle avait souvent sondé l'esprit du roi sur cela, et tâché de lui persuader que le sang était bien morfondu au delà du sixième degré; que les Bourbons ne lui étaient plus parents que d'Adam et d'Ève, et qu'il était plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gens si éloignés. » Inutile d'ajouter que la reine régnante, Louise de Vaudemont, se joignait à sa belle-mère pour plaider la cause de ses parents, et que ces deux princesses devaient redouter par-dessus tout une rupture définitive avec les Guises, puisque cette rupture ne pouvait manquer de jeter Henri III dans les bras du Béarnais.

Si Guise n'avait pas le roi, il avait Paris. Le soir même, il alla engager le premier président Achille de Harlay à ne pas interrompre le cours de la justice. L'austère magistrat lui reprocha durement ses entreprises, et termina en disant : « C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, mon corps entre les mains des méchants. » — « Je me suis trouvé, dit Guise après cette entrevue, à des batailles, à des assauts et à des rencontres les plus dangereuses du monde; mais jamais je n'ai été étonné comme à l'abord de ce personnage. »

Il y avait un roi de Paris et un roi de France; on

négocia encore, et on vit avec étonnement Henri III accorder ce que, deux mois auparavant, il refusait, en face des barricades. Il consentit à disgracier d'Épernon, jura de ne déposer les armes qu'après la destruction des hérétiques, déclara déchu de ses droits au trône tout prince non catholique, nomma le duc de Guise lieutenant général, et convoqua les états à Blois. Il semblait donc que tout ce qu'il avait gagné à fuir Paris, c'était que les états ne s'y tinssent point. Mais il avait pour cela ses raisons.

Les états de Blois ne furent composés que de ligueurs. Les plus violents ennemis du roi furent choisis pour présider les trois ordres : le cardinal de Lorraine, Brissac, le héros des barricades, et le prévôt de Paris, nommé par Guise, la Chapelle-Marteau. Le roi, dans une harangue habile et élégante, comme il savait les faire, se plaignit « de l'ambition démesurée de quelques-uns de ses sujets. » C'était quelque peu hardi; le clergé exigea que la phrase fût supprimée à l'impression. Puis on agita quelque temps la question de savoir si les états devaient procéder par « résolution ou par supplications adressées au roi, celui-ci n'étant que le président des états, lesquels ont tout pouvoir. » Cette question écartée, on demanda que les tailles fussent abaissées et que les courtisans rendissent gorge. « Le peuple, disait Brissac au roi lui-même, est grandement refroidi de l'amour qu'il portait à ses princes; si cette assemblée est rendue illusoire, vous perdrez le reste de la foi et de l'amour que le peuple a encore pour vous. » Au dehors, c'était bien autre chose; les plus ardents des ligueurs parlaient de faire Guise connétable, et d'enfermer le roi dans un couvent, s'il résistait. C'était, on l'a vu, l'idée fixe de la duchesse de Montpensier[1].

Henri voyait bien les périls qui le menaçaient : un événement extérieur le décida.

Au moment même où Guise, jetant le masque enfin, était venu le braver jusque dans son Louvre, le roi d'Espagne, renonçant à la guerre détournée qu'il faisait à la reine Élisabeth depuis vingt-cinq ans, avait résolu d'aller étouffer dans Londres même l'hérésie anglicane, comme son allié Guise l'étoufferait dans Paris et la France.

Le 3 juin 1588 était sorti de l'embouchure du Tage le plus formidable armement qu'eût jamais vu la chrétienté : 135 gros vaisseaux, 8000 matelots, 19 000 soldats, la fleur de la noblesse espagnole, et Lope de Véga sur la flotte pour chanter la victoire. Les Espagnols, ivres de ce spectacle, décorèrent cette flotte du nom d'*Invincible Armada*. Elle devait rejoindre aux Pays-Bas le prince de Parme, et protéger le passage de 33 000 vieux soldats; la forêt de Vaës en Flandre s'était changée en bâtiments de transport.

L'alarme était extrême en Angleterre : on montrait aux portes des églises les instruments de torture que les inquisiteurs apportaient sur la flotte espagnole. La haine de l'étranger fit même oublier les haines religieuses : les catholiques accoururent en foule, dans chaque comté, sous l'étendard du lord-lieutenant. Un d'eux, le lord Montagne, vint offrir à la reine un régiment de cavalerie commandé par lui-même, par son fils et par son petit-fils. La reine parut à cheval devant les milices assemblées à Tilbury, et promit de mourir pour son peuple.

Mais la force de l'Angleterre était dans sa marine. La Cité de Londres équipa seule 38 vaisseaux, et la flotte entière s'éleva à 191 navires qui ne cessèrent de harceler la flotte espagnole quand elle parut, le 31 juillet, en vue des côtes d'Angleterre. L'Armada s'éleva au nord jusqu'à Calais pour prendre à bord les troupes de Flandre bloquées par les Hollandais; mais maltraitée par les éléments, assaillie sans relâche par les Anglais et leurs brûlots, elle ne put embarquer les troupes; et les restes de cet armement formidable, poursuivis par la tempête sur les rivages de l'Écosse et de l'Irlande, qu'ils tournèrent pour éviter de rencontrer l'ennemi dans la Manche, vinrent cacher dans les ports de l'Espagne la honte et l'impuissance de Philippe II. L'expédition avait coûté 120 millions de ducats, 46 navires avaient seuls échappé au désastre, et 14 000 soldats avaient péri. Ainsi, un dessein auquel Philippe II avait travaillé cinq ans et réfléchi dix-huit échoua en quelques jours.

Quand on lui apprit cette fin douloureuse de ses plus chères espérances, il resta impassible et menaçant. « Une branche a été coupée, dit-il, mais l'arbre est encore florissant. » Non, l'arbre était épuisé de séve et desséché. La guerre avec l'Angleterre avait ruiné la marine et le commerce de l'Espagne, l'intervention en France l'épuisa d'or, et, comme nous l'allons voir, abattit sa renommée militaire.

Ce désastre était une victoire aussi pour Henri III. Il y prit le courage de frapper un grand coup. Quelques-uns voulurent mettre le duc de Guise en défiance : « Il n'oserait, » répondit-il. Le roi osa. « Il y a longtemps, dit Henri à ses conseillers intimes, que je suis sous la tutelle de messieurs de Guise, je suis résolu d'en tirer raison : qui a compagnon a maître. » Un d'eux proposa l'emprisonnement légal et le procès en forme. « Mettre le Guisard en prison, reprit le roi, ce serait mettre dans les filets le sanglier qui serait plus puissant que nos cordes. » Le moyen était décidé d'avance; le jour fut fixé au 23 décembre, veille de Noël.

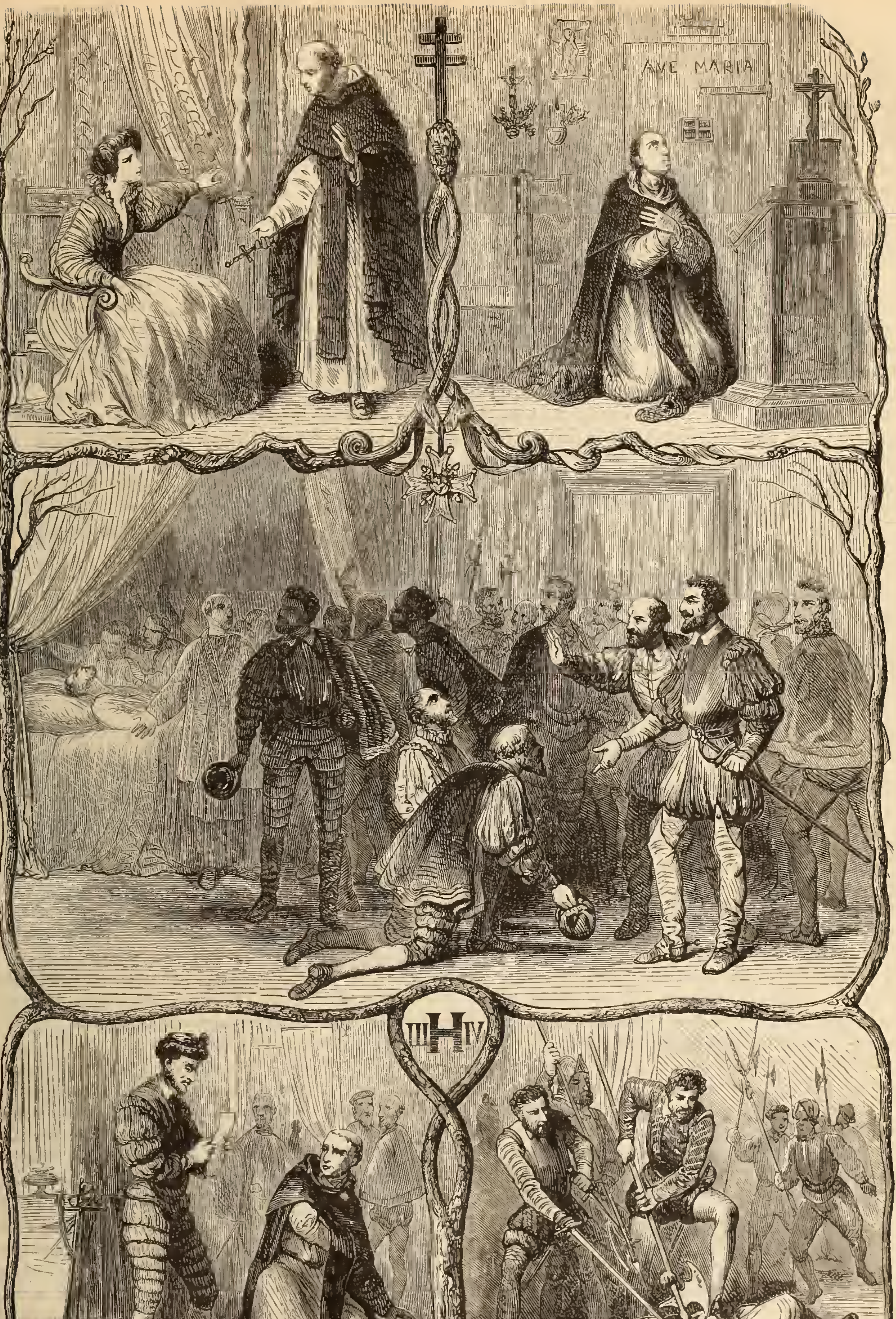
Le 22, on engageait encore le duc de Guise à s'éloigner de Blois. « Qui quitte la partie la perd, » dit l'archevêque de Lyon; et Guise ajouta : « Mes affaires sont réduites en tels termes, que quand je verrais entrer la mort par la fenêtre, je ne voudrais pas sortir par la porte pour la fuir. » Le roi l'avait averti que, se proposant d'aller passer la fête de Noël à Notre-Dame de Cléry, le conseil privé se tiendrait à six heures du matin. A quatre, le roi appela les Quarante-Cinq[1] : « Il n'y a aucun de vous, leur dit-il, qui ne soit obligé de reconnaître combien est grand l'honneur qu'il a reçu de moi, ayant fait choix de vos personnes pour confier la mienne à votre valeur et fidélité. Vous avez été mes obligés, je veux être le vôtre. Le duc de Guise est résolu de faire son dernier effort sur ma per-

1. Les états de 1588 demandèrent, comme ceux de 1576 et de 1560, le rétablissement des élections ecclésiastiques et l'élection pour les emplois de judicature; la restitution du droit de justice civile aux corps municipaux, l'égalité des poids et mesures. Ils voulurent que les ordonnances faites à la requête des états fussent immuables et n'eussent pas besoin d'être vérifiées en cour de parlement; qu'il y eût pour les autres édits toute liberté de remontrances, et que les parlements ne fussent jamais contraints d'enregistrer; que toutes les provinces pussent élire des procureurs syndics auxquels les édits seraient communiqués avant d'être vérifiés en parlement; qu'enfin il n'y eût jamais, pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, de levée d'argent, sans le consentement des états généraux. (A. Thierry; *Histoire du tiers état*, p. 118.)

1. Les Quarante-Cinq étaient la garde personnelle du roi Guise avait demandé leur licenciement.



Assassinat du duc de Guise (23 décembre 1588). (Page 330, col. 1.)



Jacques Clément.

sonne, pour disposer après de ma couronne et de ma vie. Je suis réduit à telle extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il meure, et que ce soit ce matin. Ne voulez-vous pas me servir et me venger? » Tous s'écrièrent qu'ils étaient prêts à tuer le rebelle. « Cap de Diou! dit un d'eux, Gascon, nous vous le donnerons mort. » Le roi leur distribua lui-même des poignards et les posta dans son cabinet, dans sa chambre, sur l'escalier. En même temps, avec cette dévotion tout italienne qui mêle si aisément le crime et la prière, il faisait dire une messe par un de ses chapelains « pour que Dieu lui fît la grâce de pouvoir exécuter son entreprise. »

Le duc arriva plus tard qu'on ne l'attendait. Il reçut encore en route un billet qui lui annonçait son sort : « C'est le neuvième! » dit-il. Arrivé dans la chambre du conseil, il s'assit quelque temps. « J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal. » Quelques moments après, un secrétaire d'État vint le demander de la part du roi. Il passa de la chambre du conseil dans celle du prince, salua les gentilshommes et se dirigea vers la porte du cabinet, où il supposait que se tenait Henri. Au moment où le duc soulevait la portière, un des assassins le saisit par le bras et lui enfonça son poignard dans le sein en s'écriant : « Traître, tu en mourras! » Tous les poignards se levèrent aussitôt. « Eh! mes amis, mes amis! » s'écrie le duc; et, bien que frappé de tous côtés, il entraîne ses meurtriers d'un bout de la chambre à l'autre, les bras tendus, jusqu'au pied du lit du roi, où il tombe expirant. « Ah! s'écrie le cardinal en entendant le bruit, on tue mon frère! — Le roi a affaire à vous, monsieur, répond le maréchal d'Aumont, ne bougez pas! » Et il le fit emmener.

Le lendemain, on le tua à coups de hallebarde. L'affaire terminée, le roi sortit de son cabinet pour voir si son ennemi était bien mort, et le contempla longtemps; puis il courut dire à la vieille Catherine de Médicis, qui, alors âgée de soixante-dix ans, se mourait : « Je suis redevenu roi de France, madame, ayant fait tuer le roi de Paris. — Ce n'est pas tout de tailler, mon fils, répondit-elle, il faut recoudre. »

Tuer le duc de Guise, en effet, ce n'était pas tuer la Ligue. Henri III avait cédé au désir de se venger, plutôt qu'il n'avait, par ce crime, accompli un dessein politique. « Morte la bête, disait-il, mort le venin! » Il se trompait : Guise tirait sa force de la Ligue, et non la Ligue de lui. A la nouvelle de sa mort, arrivée à Paris le jour de Noël, il y eut un moment de stupeur, puis la fureur éclata. Toutefois les églises retentirent d'imprécations contre le perfide tyran, Henri de Valois, et de lamentations au sujet des « deux frères martyrs de Jésus-Christ et du public. » Le fameux prédicateur Lincestre déclara qu'Hérode n'était plus roi de France, et il fit prêter à tous ses auditeurs le serment de verser leur dernière goutte de sang pour venger la mort de Guise. « Levez la main, dit-il au président de Harlay; levez la main bien haut, afin que le peuple la voie. » Des processions de nuit et de jour sillonnèrent la capitale. Dans une d'elles, cent mille personnes portant des cierges les éteignirent tout d'un coup en criant : « Dieu, éteignez ainsi la race des Valois! »

Les Seize forcèrent le conseil de ville à donner le commandement de Paris au duc d'Aumale, en attendant l'arrivée de Mayenne. La Sorbonne décréta « que le peuple français était délié du serment d'obéissance prêté à Henri III. » Il était difficile d'ébranler la fidélité monarchique du parlement, on l'épura. Le gouverneur de la Bastille, Bussy-Leclerc, se présenta au Palais. Achille de Harlay y était; averti le matin de rester chez lui : « Je n'en ferai rien, dit-il; ils ne sauraient me prendre en plus digne lieu qu'en mon siége. » Lorsque Bussy-Leclerc lut la liste de ceux qu'il venait arrêter, en tête de laquelle était le président, cinquante se levèrent et le suivirent.

Henri III n'avait rien fait pour tirer profit du meurtre. Sa mère lui avait dit avant de mourir : « qu'il lui fallait maintenant promptitude et résolution. » Il croyait qu'il était encore l'heure de négocier, et il écrivait à la fois au pape, à Philippe II, à Mayenne, à Henri de Navarre, même à la Ligue, qui renvoyait dédaigneusement son héraut sans l'entendre. D'Épernon et quelques milliers de seigneurs étaient accourus auprès de lui; mais il n'avait aucune force réelle : ce qui n'était pas à la Ligue était aux politiques ou aux protestants. L'excommunication pontificale lancée contre lui, pour le meurtre d'un cardinal, accrut ses embarras; il n'avait plus qu'un recours contre les ligueurs : il se résigna à appeler à lui le roi de Navarre, alliance qui lui donnait du même coup celle des *politiques*.

Avant la dernière tragédie, le Béarnais avait été en de cruels embarras. Le triomphe de Guise et des ligueurs eût été sa ruine. « Le diable est déchaîné, écrivait-il (8 mars 1588), et est merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais Turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle! Je ne puis faillir d'être bientôt ou fou, ou habile homme. Cette année sera ma pierre de touche. » Elle le fut. Il sortit de là, l'homme qui sut mener si bien, à travers les écueils, sa fortune et celle de la France. Henri III reçut le Béarnais à Plessis-lez-Tours, après lui avoir livré le passage de la Loire à Saumur, en lui donnant cette ville et son fort château comme place de sûreté. Le roi de Navarre arriva habillé comme un soldat, le pourpoint usé sur l'épaule et aux côtés par la cuirasse, un manteau d'écarlate, un chapeau gris avec un panache blanc. Il se jeta aux pieds de Henri III, qui le releva en l'appelant son frère. « La glace est rompue, écrivit-il à Mornay, non sans nombre d'avertissements que si j'y allais j'étais mort; j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. »

La réunion de l'armée protestante et de l'armée royale sous le même étendard changeait complétement la nature de la guerre. Ce n'était plus le protestantisme féodal, c'était la ligue démocratique qui menaçait la royauté; la monarchie entrait en lutte avec les masses catholiques révoltées contre elle. Henri III rappela à Tours son parlement mutilé, et lança un manifeste contre Mayenne et les chefs de la Ligue. Le Béarnais conduisit rudement la guerre. Pithiviers, Étampes, Poissy furent enlevés de vive force. Pontoise fit une énergique résistance. Le roi de Navarre faillit y être tué : une arquebusade qui lui était destinée jeta par terre un colonel huguenot, sur l'épaule duquel il s'appuyait en observant la place. En deux mois il fut maître du terrain entre Loire et Seine. 15 000 Suisses ou lansquenets arrivèrent. Le soir du 30 juillet 1589, les deux rois, avec 40 000 hommes, parurent en vue de Paris. Ils s'emparèrent du pont de Saint-Cloud, et les Parisiens purent voir la longue ligne des feux ennemis s'allumer et s'étendre en un vaste demi-cercle, sur la rive gauche de

la Seine, depuis Argenteuil jusqu'à Vaugirard. Le roi de Navarre établit son quartier à Meudon, Henri III à Saint-Cloud. En contemplant de ces hauteurs la ville qui l'avait si ignominieusement chassé, il s'écria : « Paris, tête trop grosse pour le corps, tu as besoin d'une saignée pour te guérir et purger l'État de ta frénésie. » C'est bien une Saint-Barthélemy qu'il comptait recommencer, mais cette fois contre les ligueurs. Dans Paris même, ses amis ne s'en cachaient pas. Ils disaient qu'avant trois jours il y aurait tant de pendus, qu'on ne trouverait pas assez de bois pour les gibets. Il avait mandé à la duchesse de Montpensier qu'il la ferait brûler vive le jour de son entrée. A quoi elle avait répondu qu'elle ferait du pis qu'elle pourrait pour le garder de passer les barrières.

Cependant la grande ville était atterrée ; le peuple avait perdu de son énergie ; mais la fureur s'était concentrée dans les chefs et au fond des cloîtres. La duchesse de Montpensier n'épargnait rien pour entretenir l'exaltation des prédicateurs. Un bras fanatique se fit l'instrument de la fureur commune, et mit en pratique la doctrine du tyrannicide plus d'une fois soutenue dans l'école et dans la chaire.

L'assaut devait être donné le 2 août. La veille, au matin, un jeune frère du couvent des Dominicains, Jacques Clément, sortit de Paris et se dirigea sur Saint-Cloud. Suivant les récits royalistes, il allait exécuter un projet conçu par Mayenne et la duchesse de Montpensier. Il s'y était préparé par le jeûne et les sacrements. Il était muni d'une fausse lettre du président de Harlay pour Henri III, et fort bien renseigné. Conduit au roi, il déclara qu'il avait à lui dire « en secret des choses d'importance. » Les gardes s'éloignèrent, et, au moment où le roi s'approchait, l'assassin tira un couteau de sa manche et le lui plongea dans le bas-ventre. « Le méchant moine, s'écria le roi, il m'a tué ! » Henri arracha lui-même le fer de la plaie, d'où les entrailles sortirent aussitôt, et frappa son assassin au visage. Les gardes, accourus au bruit, massacrèrent le meurtrier sur la place.

On crut d'abord que la blessure ne serait point mortelle; mais bientôt une fièvre violente saisit le malade et annonça une fin prochaine. Henri de Navarre se rendit auprès de lui. « Mon frère, dit le roi, vous voyez comme vos ennemis et les miens me traitent; soyez certain que vous ne serez jamais roi si vous ne vous faites catholique. » Puis se tournant vers ceux qui l'entouraient : « Je vous prie, leur dit-il, comme mes amis, et vous ordonne, comme votre roi, de reconnaître après ma mort mon frère que voilà ; pour ma satisfaction et votre propre devoir, je vous conjure que vous lui prêtiez serment en ma présence. » Tous jurèrent. Il expira dans la nuit; il était âgé de trente-huit ans et en avait régné quinze. La race des Valois était éteinte.

La vieille Catherine de Médicis était morte six mois auparavant, le désespoir dans l'âme, sous la malédiction du cardinal de Bourbon, qui l'accusait d'avoir amené les Guises à la boucherie, et elle n'avait pas eu la consolation de penser que sa coupable vie avait été utile aux siens. Elle voyait, après trente années d'efforts, de ruses, de crimes pour affermir le pouvoir de ses fils, sa race menacée dans son dernier rejeton, le royaume déchiré, la couronne avilie, et la Ligue ou les huguenots près de triompher.

Les vers suivants coururent sur son compte :

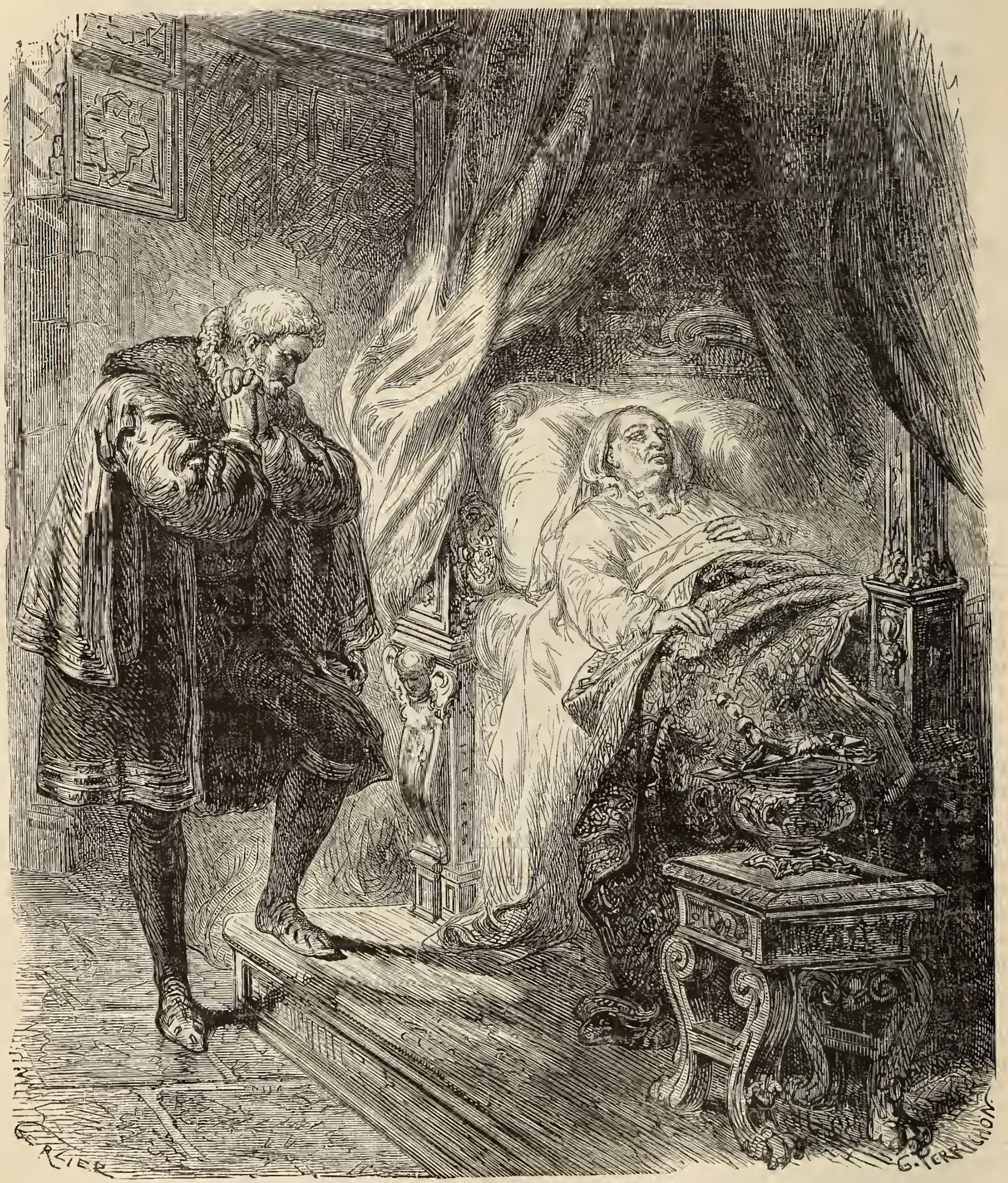
> La reine qui cy gît fut un diable et un ange,
> Toute pleine de blâme et pleine de louange :
> Elle soutint l'État, et l'État mit à bas ;
> Elle fit maints accords et pas moins de débats;
> Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles,
> Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes,
> Fit bien de bonnes lois et de mauvais édits.
> Souhaite-lui, passant, enfer et paradis.

Le curé de Saint-Gervais, annonçant à ses paroissiens la mort de cette princesse, leur dit : « C'est une question de savoir s'il faut prier Dieu pour elle. Je vous dirai pourtant que si vous voulez lui donner à l'aventure, par charité, un *Pater* et un *Ave*, il lui servira de ce qu'il pourra. Je laisse cela à votre liberté. » Suivant l'Estoile, « Catherine n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on n'en fit ni plus de compte *que d'une chèvre morte.* »

Catherine de Médicis a eu pourtant un apologiste qu'on ne s'attendait guère à lui trouver, Henri IV. Un jour, en 1600, que le président de Groulard rappelait au roi les maux déchaînés par elle sur la France : « Mais, je vous prie, dit-il, qu'eût pu faire une pauvre femme ayant, par la mort de son mari, cinq petits enfants sur les bras, et deux familles qui pensaient d'envahir la couronne, la nôtre et celle des Guises? Fallait-il pas qu'elle jouât d'étranges personnages pour tromper les uns et les autres, et cependant garder, comme elle a fait, ses enfants, qui ont successivement régné par la sage conduite d'une femme si avisée? Je m'étonne qu'elle n'a encore fait pis ! » C'est après tous ses malheurs que Henri parlait ainsi, quand « l'expérience des choses du monde lui avait appris d'être plus prudent que vindicatif. » Mais c'était oublier bien légèrement ses amis égorgés, et pour un brave soldat comme lui, qui n'avait sur les mains que du sang loyalement répandu, c'était pousser loin le respect de l'habileté. Il est vrai que lui aussi a joué bien des personnages.

Voici le tableau que deux écrivains très-royalistes et très-catholiques ont tracé du règne de Henri III à l'aide de réflexions empruntées à l'Estoile, le chroniqueur du temps : *La cour :* « Les farceurs, bouffons et mignons y avaient tout le crédit.... Le luxe et le débordement y étaient tels, que la plus chaste Lucrèce y fût devenue une Faustine. » — *Le pouvoir royal :* « Les gouverneurs de provinces faisaient fort peu d'état des ordres et recommandations du roi en ce temps de guerre, étant rois eux-mêmes. » — *Les lois :* « Il est à craindre qu'on ne dise des ordonnances de Blois comme de l'édit d'Orléans et de toutes autres bonnes ordonnances faites en France : après trois jours, non valables. » — *La justice :* « Le jeune Châteauneuf a tué le seigneur de Chesnay-Lallier, son oncle et son tuteur, pour un procès. » Ainsi se démêlaient les procès et autres différends sans autre formalité de justice, par la connivence du roi et des magistrats. » Chaque jour d'audacieux assassins triomphaient en toute sécurité de leurs victimes, tandis que les blasphémateurs étaient brûlés vifs. « Le mercredi 20 août 1578, par arrêt de la cour, au parvis Notre-Dame de Paris, après avoir fait amende honorable, furent pendus et puis brûlés deux hommes de Chelles-Saint-Baudour, qui avaient été soldats et gardes des bois, et leurs pères brûlés avec eux, à cause de plusieurs énormes et exécrables blas

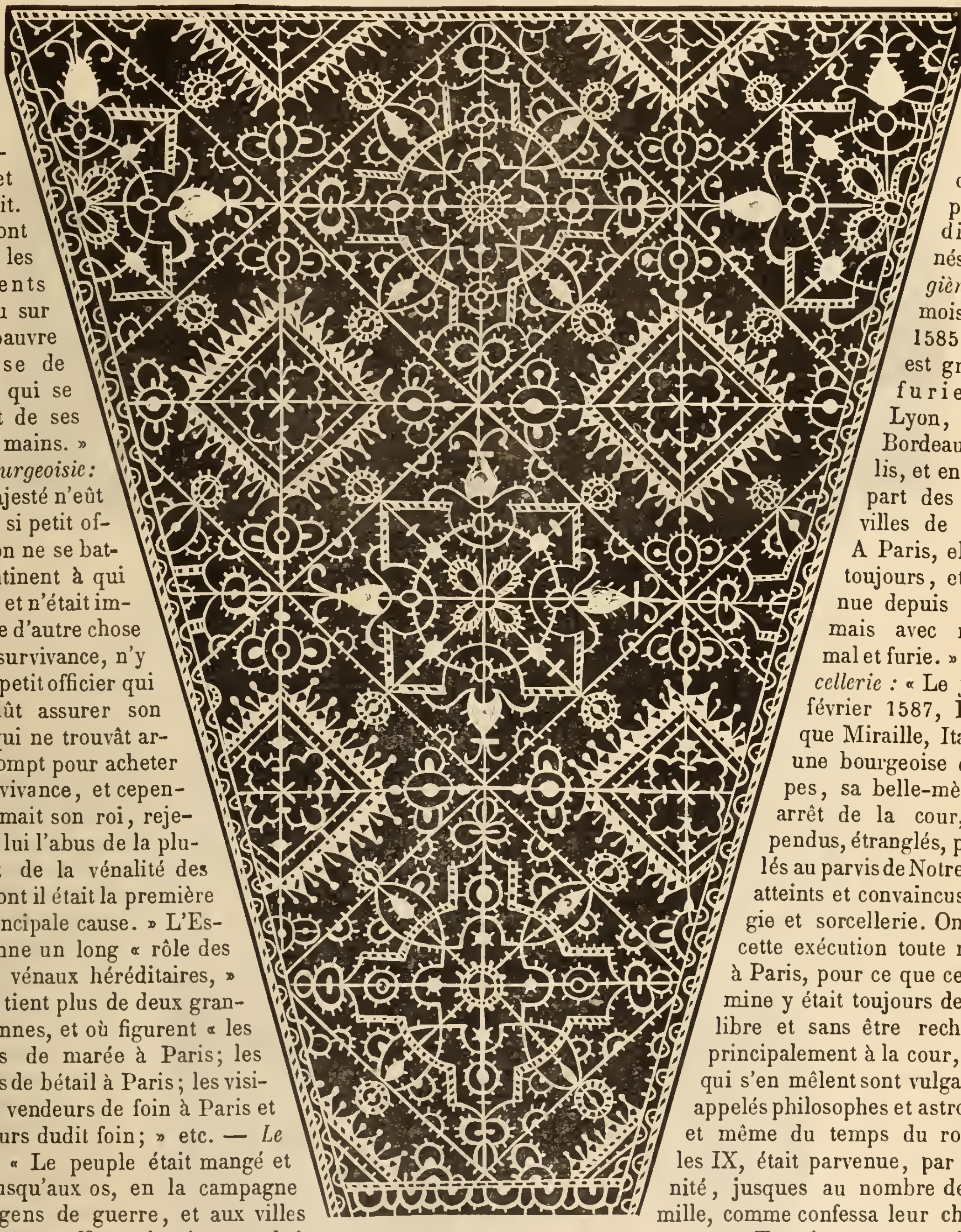
phèmes par eux dits et prononcés contre l'honneur de Dieu et de la benoîte Vierge sa mère. » — *Le clergé :* « Le clergé du temps de Henri III, c'est ce clergé de la Ligue que nous avons déjà vu souvent en scène. Nous n'ajouterons ici qu'une citation relative à la fois aux abus judiciaires et simoniaques : « Tous les états de France se vendaient au plus offrant et dernier enchérisseur, mais principalement ceux de la justice, contre tout droit et raison. Qui était la cause qu'on revendait en détail ce qu'on avait acheté en gros, et qu'on épiçait si bien les sentences aux pauvres parties, qu'elles n'avaient garde de pourrir ; mais ce qui était le plus abominable était la cabale des matières bénéficiales, la plupart des bénéfices ecclésiastiques étant tenus et



Mort de Catherine de Médicis (1589).

possédés par femmes et gentilshommes mariés, auxquels ils étaient conférés et donnés pour récompense de leurs services, jusques aux enfants auxquels lesdits bénéfices se trouvaient le plus souvent affectés, tellement que quand ils venaient au monde, ils portaient la crosse et la mitre en leur tête. Bref, il n'était possible de voir une écrevisse plus tortue et contrefaite que l'ordre de gouvernement de cet État. » Le trop fameux Bussy d'Amboise était abbé, Brantôme aussi ; des peintres, des architectes avaient des bénéfices, et même de gros bénéfices : c'était une manière de les payer. Le Primatice fut abbé de Saint-Martin ; l'architecte Lescot, abbé de Clagny ; l'architecte Philibert Delorme, qui jeta en 1563 les fondements des Tuileries,

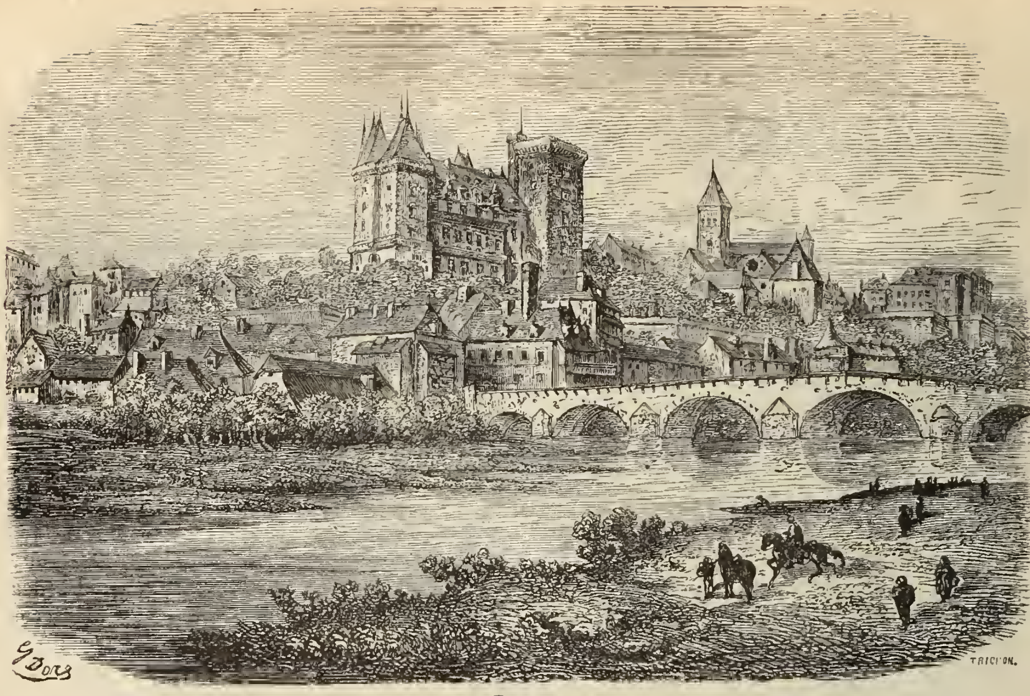
était abbé de Saint-Serge, de Saint-Éloy, et de plus aumônier du roi. — *La noblesse :* « Les gentilshommes, à l'exemple des grands seigneurs, avaient remplacé le duel par l'assassinat. On cherchait à prendre son ennemi à son avantage, comme on disait alors, et on le tuait. Ainsi sont secrets les jugements de Dieu sur cette pauvre noblesse de France, qui se défaisait de ses propres mains. » — *La bourgeoisie:* « Sa Majesté n'eût su créer si petit office qu'on ne se battît incontinent à qui l'aurait, et n'était importunée d'autre chose que de survivance, n'y ayant si petit officier qui ne voulût assurer son état et qui ne trouvât argent prompt pour acheter une survivance, et cependant blâmait son roi, rejetant sur lui l'abus de la pluralité et de la vénalité des offices dont il était la première et la principale cause. » L'Estoile donne un long « rôle des officiers vénaux héréditaires, » rôle qui tient plus de deux grandes colonnes, et où figurent « les vendeurs de marée à Paris; les vendeurs de bétail à Paris ; les visiteurs et vendeurs de foin à Paris et contrôleurs dudit foin; » etc. — *Le peuple :* « Le peuple était mangé et rongé jusqu'aux os, en la campagne par les gens de guerre, et aux villes par nouveaux offices, impôts et subsides. » Mais aussi il y avait un peu de la faute de « ce sot peuple qui, en un État troublé, suit toujours le plus mauvais et injuste parti. » — *Les partis :* « Ceux qui entreprenaient en ce temps étaient tous serviteurs du roi, mais c'était pour le dépouiller. » — *Les armées :* « Si en l'une il y avait bien des larrons, en l'autre il n'y avait pas faute de brigands, » c'est-à-dire que les troupes catholiques et protestantes se conduisaient en France comme auraient pu le faire sur un territoire conquis les soldats les plus indisciplinés. — *Hygiène :* « Ce mois d'août 1585, la peste est grande et furieuse à Lyon, Dijon, Bordeaux, Senlis, et en la plupart des bonnes villes de France. A Paris, elle y est toujours, et continue depuis six ans, mais avec moindre mal et furie. » — *Sorcellerie :* « Le jeudi 26 février 1587, Dominique Miraille, Italien, et une bourgeoise d'Étampes, sa belle-mère, par arrêt de la cour, furent pendus, étranglés, puis brûlés au parvis de Notre-Dame, atteints et convaincus de magie et sorcellerie. On trouva cette exécution toute nouvelle à Paris, pour ce que cette vermine y était toujours demeurée libre et sans être recherchée, principalement à la cour, où ceux qui s'en mêlent sont vulgairement appelés philosophes et astrologues; et même du temps du roi Charles IX, était parvenue, par l'impunité, jusques au nombre de trente mille, comme confessa leur chef, l'an 1572. » — Terminons par ces réflexions de L'Estoile : « Tout était permis en ce temps, fors bien dire et bien faire.... Il n'y a plus de vérité, il n'y a plus de miséricorde, et la science de Dieu n'est plus en la terre. Mal parler, mentir, tuer, dérober et paillarder, ces choses-là abondent. »



Devant de corsage.



Passavolente.



Pau.

CHAPITRE LI.

HENRI IV. PREMIÈRE PARTIE DE SON RÈGNE.

§ 1. HENRI IV AVANT SON AVÉNEMENT.

« Ce fut une grande joie pour la principauté de Béarn, dans le comté de Bigorre, et dans ce morceau de terre montagneuse qui conservait encore en deçà des Pyrénées le nom de Navarre, lorsqu'au château de Pau, le 14 décembre 1553, Jeanne d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et de Beaumont, premier prince du sang et premier pair de France, mit au monde un fils qui devait être Henri IV. Elle accoucha en chantant, pour ne pas faire un enfant pleurard et rechigné. Le père de Jeanne, Henri d'Albret, roi titulaire de la Navarre au delà des monts, que la couronne d'Espagne avait réunie depuis quarante ans à ses domaines, du reste seigneur réel du Béarn, duc de Nemours, sire d'Albret, comte de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, de Périgord, vicomte de Limoges et autres lieux, vivait en bon gentilhomme dans ses terres et seigneuries, sans souci de conquête et sans crainte d'invasion, s'inquiétant assez peu de son royaume héréditaire, et ne voulant plus se risquer à pareille fortune qu'il avait courue autrefois, lorsque, fait prisonnier à Pavie, il eut le bonheur de s'échapper. Il s'approcha du lit de sa fille, emporta son petit-fils dans un pan de sa robe, lui frotta les lèvres d'ail, lui fit avaler quelques gouttes de vin, et se chargea de l'élever, non pas avec ces funestes délicatesses qui avaient déjà fait mourir deux enfants nés de ce mariage, mais « à la béarnaise, pieds nus et tête nue. » Ce fut là, sans aucun doute, la plus belle action de sa vie, qui ne compte guère dans l'histoire que par le nom de sa femme, la spirituelle et bonne Marguerite de Valois, sœur de François Ier, laquelle encore il avait traitée fort rudement.



Château de Pau.

« Si cette naissance mettait le pays en liesse au pied des Pyrénées, c'était chose peu considérable en France; et il eût fallu certes une grande témérité d'astrologue pour prédire à ce jeune nourrisson des montagnes béarnaises qu'il porterait un jour la couronne de saint Louis. Il descendait pourtant de ce roi en ligne directe et masculine, par le cinquième de ses fils, Robert, comte de Clermont, qui, ayant épousé l'héritière de

Bourbon, prit le titre de cette baronnie et garda prudemment les fleurs de lis sur son écusson. Mais, encore bien que neuf branches du sang royal issues du saint roi se fussent successivement éteintes, que la lignée même de Robert eût failli trois fois au profit des puînés, encore bien qu'Antoine de Bourbon fût alors et sans conteste premier prince du sang de France, il ne semblait certainement pas que la famille régnante dût sitôt manquer, et faire place à ce vieux rameau dont le représentant actuel ne se rattachait à elle que par une parenté au dix-neuvième degré[1]. Henri II régnait, âgé de trente-quatre ans seulement et père de cinq enfants mâles. Il y avait là de quoi faire souche d'une longue race et rejeter peut-être la maison de Bourbon dans la même obscurité où se perdait humblement la branche de Courtenay, venue de Louis le Gros; aussi voit-on que Henri de Béarn fut reçu comme né uniquement pour l'héritage matériel, et que son grand-père s'en empara bien vite, afin de lui apprendre à vivre de la vie de son pays, pendant qu'Antoine de Bourbon, qui n'avait rien à lui laisser, remplissait tranquillement sa charge de gouverneur de Picardie.

« Le fils de Jeanne d'Albret n'était pas encore âgé de dix-huit mois, partant avait eu peu d'occasions « de « réjouir son vieux grand-père, qui, du reste, ne comptait que cinquante-trois ans, quand ce prince mourut



Henri IV.

(25 mai 1555), en ordonnant, comme il convenait à un roi dépossédé, que son corps fût porté à Pampelune, capitale de son royaume, dès qu'on pourrait la reprendre. Sa mère recueillit toute la succession qui était restée de ses ancêtres; et Antoine de Bourbon s'appela le roi de Navarre. Ce n'était pas encore là un mauvais partage pour un pauvre cadet de race royale qui n'avait apporté au monde que sa généalogie, et qu'on avait vu en ses jeunes ans « fort petit et bas de fortune. » Il est probable qu'il aurait passé honnêtement sa vie, comme son beau-père, à visiter ses châteaux, à cultiver ses terres, à faire exécuter « los fors « et costumas de Bearn reformatz et metatz en len- « goadge intelligible par le rey Henric en 1552, » comme aussi à courtiser les dames de son voisinage, car il était « grandement adonné à l'amour, » si le coup imprévu qui frappa Henri II (1559) ne l'eût pas appelé à jouer un rôle politique dans les troubles de France. Il l'accepta d'abord à regret, avec peine, en reculant le plus possible. Mais enfin, après plusieurs expériences maladroites et fâcheuses, il s'y forma de telle façon et y devint si habile, qu'ayant débuté dans un parti, on le vit bientôt figurer à la tête du parti contraire. D'abord partisan de la réforme et du prêche, il périt

1. La loi civile limitait au septième le cercle de l'hérédité.

en combattant les casaques blanches. Par sa mort, Jeanne d'Albret restait reine de Navarre, et son fils devenait premier prince du sang. Henri avait alors neuf ans; peut-être serait-ce assez mal employer le temps que de chercher comment s'était passée sa première enfance. Quelques historiens le font venir vers l'âge de cinq ans à la cour de France, « où chacun, disent-« ils, fut émerveillé de sa gentillesse ; » ce qui est certain, c'est qu'en sortant des mains de son grand-père il fut élevé au château de Coaraze, en Béarn, par Suzanne de Bourbon-Busset, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens; que là il apprit à gravir les rochers, à mesurer les précipices, à supporter le froid et le chaud, à lutter de force et d'agilité avec les jeunes paysans, et qu'ensuite il accompagna ses père et mère en France, lorsque Antoine de Bourbon vint s'y faire reconnaître lieutenant général du royaume pour le roi mineur Charles IX. C'était en 1561 ; et en supposant vrai le voyage de l'an 1558, son éducation montagnarde, interrompue par cet épisode, aurait duré huit



Jeunesse de Henri IV.

années. Henri resta en France avec le baron de Beauvoir, son gouverneur, et son précepteur nommé la Gaucherie. » Il suivit, sous la direction de ce dernier, les classes du collége de Navarre, où « il eut pour condisciples le duc d'Anjou, qui fut son roi, et le duc de Guise, qui le voulut être. » Il y lut beaucoup Plutarque et ses *Vies des grands hommes*. Bien longtemps après il écrivait à Marie de Médicis : « Vive Dieu ! vous ne m'auriez rien su mander qui me fût plus agréable que la nouvelle du plaisir de lectures qui vous a pris. Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté; l'aimer, c'est m'aimer, car il a été l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à qui je dois tout, et qui avait une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne voulait pas, ce disait-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant à la mamelle. Il m'a été comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement de mes affaires. On a vu quel rôle il joua dans les guerres civiles. » Quand la mort du dernier Valois donna au premier Bourbon la couronne de France, il avait trente-cinq ans et huit mois.

§ 2. COMBATS D'ARQUES; BATAILLE D'IVRY ET SIÉGE DE PARIS.

« Les nouvelles de la mort du roi, dit l'Estoile, furent sues à Paris dès le matin du 2 août 1589, et divulguées entre le peuple l'après-dînée : lequel, pour témoignage de la joie qu'il en avait, en porta le deuil vert (qui est la livrée des fous). Et fit incontinent Mme de Montpensier, par une fureur insolente et ostentation enragée, distribuer à tous les conjurés des écharpes vertes. A celui qui lui en porta les premières nouvelles, lui sautant au col et l'embrassant lui dit: « Ha! mon ami, soyez le bienvenu! Mais est-il vrai, « au moins? Ce méchant, ce perfide, ce tyran est-il « mort? Dieu! que vous me faites aise! je ne suis marrie « que d'une chose: c'est qu'il n'a su, devant que de « mourir, que c'était moi qui l'avais fait faire. » On est allé, en effet, jusqu'à l'accuser de n'avoir rien épargné, pas même de honteuses complaisances, pour exalter le jeune fanatique. « Puis, étant montée avec Mme de Nemours, sa mère (qui ne s'en montra pas moins contente qu'elle), en leurs carrosses, elles se firent promener par la ville et en tous les carrefours et places où elles voyaient du peuple assemblé, lui criaient à haute voix : « Bonnes nouvelles, mes amis! bonnes nouvelles! « le tyran est mort: il n'y a plus de Henri de Valois « en France. » Puis, s'en étant allées aux Cordeliers, Mme de Nemours monta sur les degrés du grand autel, et là harangua ce sot peuple sur la mort du tyran: montrant en cet acte une grande immodestie et impuissance de femme, de mordre encore sur un mort. Elles firent faire aussi des feux de joie partout: témoignant par paroles, gestes, accoutrements dissolus, livrées et festins, la grande joie qu'elles en avaient. Ceux qui ne riaient point, et qui portaient tant soit peu la face mélancolique, étaient réputés pour politiques et hérétiques. » Frère Clément fut proclamé dans toutes les chaires, *le bienheureux enfant de Dominique*, *le saint martyr de Jésus-Christ*. Ceux qui osaient appeler *régicide* le héros qui avait délivré la France *de ce chien de Henri de Valois*, n'étaient que des *garnements*, terme



Anne d'Este, épouse de François de Guise, puis du duc de Nemours-Savoie et mère du Balafré.

sous lequel les prédicateurs les désignaient à la vengeance populaire. Des cierges furent allumés dans les églises, autour de la statue de Jacques Clément, que l'on appelait saint Jacobin, et Mme de Montpensier reçut chez elle la mère de l'assassin, qui était venue de son village pour demander récompense de l'attentat de son fils. Le peuple fut invité par des sermons spéciaux à aller vénérer la bienheureuse mère du martyr, qui s'en retourna enrichie de dons et d'argent, et accompagnée par quarante religieux jusqu'à une lieue de Paris. Le cortége de la pauvre paysanne chantait en la reconduisant: *Heureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui vous ont allaité!* Le régicide fut alors consacré. Sixte-Quint ne craignit pas de sanctionner cette sanglante théorie par l'autorité du pontificat. « Il s'échappa, dit le chanoine Anquetil, dans la première joie que lui causait la fin violente de Henri de Valois, jusqu'à la comparer, pour l'utilité, à l'incarnation du Sauveur, et pour l'héroïsme du meurtrier, aux actions de Judith et d'Eléazar. »

Si la nouvelle du meurtre avait apporté la joie et la confiance dans Paris, elle avait mis la douleur et le trouble dans le camp de Saint-Cloud. Les catholiques s'éloignaient déjà des protestants. On voyait les premiers, dit un témoin occulaire, « comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux et des promesses dont on oyait pour conclusion : « Plutôt mourir de mille morts! »

D'O, surintendant des finances, d'abord mignon, puis ministre de Henri III, se présenta à Henri IV, accompagné par toute la noblesse catholique, et lui déclara que le moment était venu pour lui de rester huguenot avec toutes les misères attachées à sa royauté de Navarre, ou de monter comme catholique à la haute condition d'un roi de France, mais que pour eux il n'y en avait pas un seul qui ne préférât s'être jeté sur son épée plutôt que de se prêter à la ruine de l'Église romaine. Le roi pâlit de colère, et pourtant leur répondit avec calme : « Parmi les étonnements desquels Dieu nous a exercés depuis vingt-quatre heures, j'en reçois un de vous, messieurs, que je n'eusse pas attendu. Me prendre à la gorge sur le premier pas de mon avénement, à une heure si dangereuse ; me cuider traîner à ce qu'on n'a pu forcer à faire tant de simples personnes, pource qu'elles ont su mourir ! Et de qui pouvez-vous attendre une telle mutation en la créance que de celui qui n'en aurait point? Auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu ? Vous assurerez-vous en la foi d'un athée ; et aux jours des batailles suivrez-vous d'assurance les vœux et les auspices d'un parjure et d'un apostat? Oui, le roi de Navarre, comme vous dites, a souffert de grandes misères, et ne s'en est pas étonné : peut-il dépouiller l'âme et le cœur à l'entrée de la royauté ! Or, afin que vous n'appeliez ma constance opiniâtreté, non plus que ma discrétion lâcheté, je vous réponds que j'appelle des jugements de cette compagnie à elle-même, quand elle y aura pensé, et quand elle sera complète de plus de pairs de France et officiers de la couronne que je n'en vois ici. Ceux qui ne pourront prendre une plus mûre délibération, que l'affliction de la France et leurs craintes chassent de nous, et qui se rendent à la vaine et briève prospérité des ennemis de l'État, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » Sur ces entrefaites entra Givry, qui, avec son agréable façon, prit la jambe du roi, puis sa main, et dit tout haut : « Je viens de voir « la fleur de votre brave noblesse, sire, qui réservent « à pleurer sur leur roi mort, quand ils l'auront vengé; « ils attendent avec impatience les commandements « absolus du vivant. Vous êtes le roi des braves, et ne « serez abandonné que des poltrons ! »

Malgré cette loyale parole, beaucoup de catholiques s'éloignèrent; pour retenir les autres, Henri s'engagea solennellement, dans une assemblée des principaux seigneurs, à maintenir dans son royaume la religion catholique, jusqu'à la convocation d'un concile national ou général qui réglerait la question religieuse, et à conserver chacun dans ses droits et offices, à garantir aux calvinistes la liberté de leur culte dans une ville par bailliage. L'assemblée alors le reconnut comme roi de France, sous le nom de Henri IV, « selon la loi fondamentale du royaume (4 août). » L'acte fut dressé, signé de tous les assistants et enregistré par le parlement de Tours.

A Paris, d'accord sur la religion, on ne l'était plus sur les personnes. C'était le contraire de ce qui se passait à Saint-Cloud. Décidés à repousser du trône un hérétique, les ligueurs hésitaient entre le jeune duc de Guise et son oncle, le duc de Mayenne. Le premier était, depuis la mort de son père, prisonnier des royalistes, et par conséquent un peu oublié ; le second, politique habile, manquait de tout ce qu'il faut à un chef populaire : audace, éclat, activité infatigable et décision prompte, ne reculant devant rien. Il y avait d'autres prétendants encore: le duc de Lorraine, beau-frère des trois derniers Valois: le duc de Savoie, fils d'une sœur de Henri II, et le roi d'Espagne, qui parlait des droits de sa fille, née d'une sœur de Henri III, et comptait bien se saisir de la couronne au milieu de l'anarchie qu'il avait déchaînée. Mayenne, tout-puissant dans Paris, le lendemain de la mort de Henri III, aurait pu brusquer la fortune ; il ne l'osa, et, le 5 août, il fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon, alors prisonnier du Béarnais, se contentant de prendre pour lui-même la lieutenance générale. Cette nomination ne résolvait rien, et, en reconnaissant le droit de la famille de Bourbon, Mayenne montrait que le roi légitime était Henri IV.

Cependant, la déclaration du 4 août n'avait pas satisfait tout le monde dans l'armée royale. D'Epernon et plusieurs seigneurs catholiques se retirèrent encore ; la Trémoille, avec neuf bataillons protestants, prit le chemin du Midi, ne voulant pas « servir sous les drapeaux d'un souverain qui s'engageait à protéger l'idolâtrie. » L'armée du siége diminua de moitié. On ne pouvait rester avec quelques milliers d'hommes en face de la grande cité. Plusieurs conseillèrent au roi de retourner dans le Midi. « Qui vous croira roi de France, lui dit d'Aubigné, en voyant vos lettres datées de Limoges? » Henri se décida à rester dans le Nord, et cette résolution sauva sa couronne.

La France s'était partagée, et non-seulement la France, mais presque chaque province. A côté d'une ville qui tenait pour la Ligue, une autre tenait pour le roi; il y avait le parlement de Paris et celui de Tours. Le parlement ligueur du roi s'était même démembré, et une partie de ses membres siégeait à Caen, comme

celui de Carcassonne se forma un peu plus tard, aux dépens de celui de Toulouse. Un sixième de la France était pour Henri IV ; le reste n'était pas tout entier pour la Ligue. Plusieurs villes et provinces, comme Bordeaux et une partie de la Guienne, restaient neutres ; quelques gouverneurs ou seigneurs puissants, d'Épernon en Provence, Damville en Languedoc, Ornano en Dauphiné, attendaient les événements.

Il fallait faire reconnaître le vrai roi à ses actes. Henri IV envoya Longueville en Picardie, d'Aumont en Champagne, pour lui en ramener ce qu'il pourraient y lever de troupes et d'argent ; et il se dirigea lui-même vers la Normandie. Senlis, Compiègne, Gournay, Gisors reçurent garnison royale, et donnèrent leurs recettes, dont l'armée avait grand besoin. Une tentative contre Rouen échoua ; mais Henri, avec deux cents chevaux, traversa la haute Normandie, au risque d'être pris par les partis de la Ligue qui couraient tout le pays, et arriva aux portes de Dieppe. Le gouverneur lui livra la place en disant qu'il remettait son gouvernement dans les mains de Sa Majesté pour qu'elle en disposât selon son bon plaisir. « Ventre saint gris ! répondit le roi, je ne connais personne qui en soit plus digne que vous. » Comme il vit le plus ancien des officiers municipaux s'apprêter à lui faire le compliment de circonstance : « Mes amis, cria-t-il, point de cérémonie ; je ne demande que vos cœurs, bon pain, bon vin et bons visages d'hôtes »

Dieppe était une bonne acquisition, qui le mettait en communication avec l'Angleterre, dont il attendait des secours. Le gouverneur de Caen y vint lui faire hommage de la moitié de la Normandie.

A Paris on commençait à murmurer contre les lenteurs de Mayenne. Philippe II, Sixte-Quint lui avaient envoyé de l'argent pour faire des recrues en Allemagne. Il se décida enfin à sortir de la ville avec 25 000 hommes, en rallia 8000 en route et se dirigea sur Dieppe, promettant de ramener le Béarnais captif ou de le jeter



Henri IV à Dieppe. (Page 339, col. 2.)

à la mer. On le crut sur parole. « Dans tout le commencement de septembre, le bruit courait à Paris que le roi était tellement acculé et réduit en un petit coin de la Normandie, qu'il ne pouvait s'empêcher d'être pris. Même plusieurs de Paris et des simples, qui le croyaient ainsi, avaient arrhé des chambres et places pour le voir passer, quand on l'amènerait lié et garrotté, comme il en était bruit. » Certes, si jamais le désespoir a été permis, ce devait être dans des circonstances aussi critiques. Mais, à aucune époque, l'armée française n'a compté dans ses rangs un soldat plus intrépide, un compagnon plus joyeux, plus inaccessible à la peur comme au découragement, que cet enfant du Midi, dont l'humeur gasconne et la verve intarissable trouvait toujours le mot pour égayer les siens, sans trop s'attrister d'être « roi sans royaume, mari sans femme et guerrier sans argent. »

Il avait moins de 10000 hommes et ses finances étaient fort bas. « Mes chemises sont toutes déchirées, écrivait-il à Rosny, mon pourpoint troué au coude, et, depuis deux jours, je soupe et dîne chez les uns et chez les autres. » Les membres du conseil étaient d'avis qu'il s'embarquât pour l'Angleterre. Le maréchal de Biron s'y opposa : « Sortir de France, s'écria-t-il, pour vingt-quatre heures, c'est s'en bannir pour jamais. » Henri IV était de cet avis ; il s'empara d'Eu, de Tréport, et s'établit fortement autour de Dieppe, ayant son camp sur les hauteurs d'Arques, au pied du château, à une lieue et demie de là, et une bonne garnison au Pollet, principal faubourg de la ville. Son artillerie était insuffisante ; il y suppléa en montant ses plus petits canons sur des affûts à roues, auxquels il attela plusieurs chevaux, et il fit ainsi le premier usage de l'artillerie légère, idée qui ne devait être retrouvée que par Gustave-Adolphe et Frédéric II.

La grosse armée de Mayenne échoua pendant trois semaines d'attaques consécutives contre ces habiles dispositions et plus encore contre la valeur de Henri et de ses troupes. Elle ne laissa pas un point de la ville ou des retranchements sans tenter l'assaut ou l'esca-



Sully. — Biron. — Crillon.

lade, et fut partout repoussée. Le 21 septembre, à l'attaque du camp, les lansquenets de Mayenne firent mine de l'abandonner; on les introduisit dans les lignes; aussitot ils se jetèrent sur ceux qui venaient de leur tendre la main, et s'emparèrent d'une maladrerie qui servait de défense de ce côté. Quelques-uns de leurs chefs pénétrèrent même jusqu'au roi et lui crièrent de se rendre. Le désordre fut tel, que Henri, desespéré, demandait à grands cris « s'il ne trouverait pas cinquante gentilshommes pour mourir avec leur roi. » Châtillon, avec des fantassins huguenots, partit du Pollet et parvint à débusquer les traîtres. Mayenne alors tourna le camp royal et parut le 26 devant Dieppe par l'ouest. Mais Henri l'avait deviné et prévenu. Le 23, il



Combat d'Arques.

avait reçu d'Angleterre 1200 hommes, de l'argent, des provisions, et la promesse d'un nouvel envoi de 4000 soldats. Longueville, la Noue et d'Aumont arrivaient à son secours avec une autre armée. Mayenne se retira sur la Somme, appelant à l'aide les Espagnols des Pays-Bas. Henri écrivit à Crillon avec sa joviale humeur : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. » Il ne pouvait y être, souffrant encore de deux coups d'épée et d'une balle au travers du corps, qu'il avait reçus au siége de Paris. Du reste ce lui était coutume; quand il mourut, on compta sur le corps du « brave des braves » vingt-deux grandes blessures.

Ainsi le grand combat de la réforme se livrait en ce moment en France. Mayenne receavit l'argent et les soldats du roi d'Espagne et du pape, Henri ceux de la

reine d'Angleterre ; il eut même quelque temps après l'appui de la flotte hollandaise. Élisabeth savait si bien qu'il s'agissait de sa cause dans cette guerre, qu'elle mettait dans ses secours la plus prévoyante sollicitude, envoyant à Henri, non-seulement des hommes et des subsides, mais de la poudre, des boulets, du blé, du biscuit, de la bière, même du vin et jusqu'à des souliers.

Henri se trouva à son tour à la tête de 25000 hommes. Il gagna trois marches sur Mayenne et se porta rapidement sur Paris, en donnant ordre à Montmorency-Thoré de couper derrière lui le pont de Saint-Maxence, sur l'Oise. A la faveur d'un épais brouillard, tous les faubourgs de la rive gauche, Saint-Germain, Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Victor, furent



Attaque de Paris repoussée par les bourgeois et les moines. (Page 342, col. 1.

enlevés; les royalistes s'y jetèrent au cri de : « Saint-Barthélemy! » Si les moines et les bourgeois ne s'étaient trouvés aussitôt prêts, le coup de main eût réussi. La Noue essayait déjà de passer la Seine près de la tour de Nesle. Mais on apprit l'arrivée de Mayenne par le pont qu'on avait négligé de couper. Henri se contenta de piller les faubourgs, ce qui devait tenir lieu aux siens de la solde qu'il ne leur donnait pas, et prit la route de Tours, capitale du parti royaliste Neuf cents bourgeois avaient été tués dans l'assaut et quatre cents pris ; parmi eux, Bourgoing, prieur du couvent des Jacobins et confesseur du régicide. Il avait été saisi l'épée à la main et couvert d'une cuirasse. Quelques semaines auparavant il avait publié

un pamphlet sous le titre d'*Estrange mort de Henri de Valois, advenue par permission divine*. Un ange, selon l'auteur, était apparu à Jacques Clément, montrant un glaive nu et disant : « Je te viens acertener que par toi le tyran doit être mis à mort. » Le cordelier assurait, en outre, « que l'âme du meurtrier n'avait laissé de monter au ciel avec les bienheureux. » Traduit devant le parlement de Tours, il fut condamné à être écartelé et brûlé : ce qu'on exécuta.

Chemin faisant, le roi emporta Étampes, Châteaudun, Vendôme, et, de Tours, décida le Mans, Alençon, Angers, Laval à le reconnaître. En quelques semaines toute la Normandie, de la Seine à la Vire, fut soumise de gré ou de force. La nouvelle de ces succès entraînait les neutres; deux cardinaux étaient venus le recevoir à Tours; le parlement de Rennes fit sa soumission avec une partie de la Bretagne; Ornano et Lesdiguières en Dauphiné, la Valette en Provence, Damville en Languedoc, se déclarèrent pour lui. Au dehors, la république de Venise le reconnut comme roi légitime ; déjà même Sixte-Quint se laissait ébranler par les raisons que lui avaient fait porter les catholiques qui suivaient le Béarnais, surtout par le désir de trouver dans le roi de France une protection qui lui permît de secouer le joug que l'Espagne faisait peser sur lui. Il envoya en France le légat Caietano, avec des instructions de neutralité auxquelles ce dernier se garda bien d'obéir. Aussi ne fut-il pas, lui, chef de la catholicité, exempt des attaques des ligueurs, « qui commençaient à l'avoir pour fort suspect, jusques à l'appeler politique et fauteur de l'hérésie. » Philippe II, de son côté, le somma d'excommunier les Vénitiens, et le saint-père n'obéissant pas, il fit prêcher ses moines contre lui. « Non-seulement la république de Venise favorise les hérétiques, dit en chaire, à Paris, un jésuite espagnol, mais.... Silence, silence, ajouta-t-il en mettant le doigt sur sa bouche, le pape lui-même les protége.... » Quand Sixte-Quint mourut, le 17 août 1590, les curés ligueurs ne surent pas contenir leur joie, et Aubry, un d'eux, l'annonça en ces termes : « Dieu nous a délivrés d'un méchant pape et politique. S'il eût vécu plus longtemps, ont eût été bien étonné de voir prêcher dans Paris contre le pape, et il l'eût fallu faire. »

Les ambitions rivales des ennemis de Henri IV servaient sa cause. Les ducs de Lorraine et de Savoie, renonçant à l'idée de s'assurer la couronne, tâchaient au moins de démembrer le royaume : l'un trouvait les Trois Évêchés et la Champagne fort à sa convenance ; pour l'autre, c'étaient le Dauphiné et la Provence. Les ducs de Mercœur, de Nevers, de Nemours voulaient des principautés indépendantes. Philippe II, qui tenait à sa solde le conseil de l'Union et des Seize, leur demandait le titre de protecteur du royaume, au nom de sa fille; et les Seize, de leur côté, rêvaient un État sans roi et sans noblesse, une sorte de république théocratique gouvernée du haut de la chaire. Mayenne, avait bien, lui aussi, ses secrètes espérances; mais il ne pouvait les afficher qu'après une victoire ; il se remit donc en campagne. Avant de quitter Paris, il eut soin de réformer le conseil de l'Union pour y faire entrer ses créatures.

Le roi assiégeait Dreux. Mayenne, à qui le comte d'Egmont venait d'amener 1500 lances et 400 carabiniers détachés de l'armée espagnole des Pays-Bas, se décida à livrer bataille pour sauver la ville, dans la plaine de Saint-André, près d'Ivry (14 mars). Les ligueurs avaient 15 à 16 000 hommes, dont 4000 à cheval, de sorte que leur front se montrait comme une épaisse forêt de lances; les royalistes avaient 8000 fantassins et 3000 cavaliers, armés seulement d'épées et de pistolets. On parlait à Henri d'assurer sa retraite en cas de revers : « Point d'autre retraite, dit-il, que le champ de bataille. » Et il ajouta : « Compagnons! gardez bien vos rangs; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc que vous voyez en mon armet vous en servira tant que j'aurai une goutte de sang. Suivez-le; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire! »

Henri avait bien rangé ses troupes, de façon qu'elles ne pussent être débordées ou tournées, ni même incommodées par l'artillerie ennemie. La sienne, au contraire, portait en plein sur les ligueurs, qui se découvraient sur le renflement du terrain. Le comte d'Egmont, à l'extrême droite de l'armée de Mayenne, reçut deux décharges qui lui tuèrent bon nombre d'hommes, et ne voulut pas en attendre une troisième; il se précipita avec fureur sur la cavalerie légère, qu'il culbuta, et parvint jusqu'aux canons du roi : « Compagnons! cria-t-il, je vais vous montrer comme il faut traiter cette arme des lâches et des hérétiques! » Et faisant en même temps tourner son cheval, il vint frapper de la croupe contre la batterie royale. Il n'y eut pas un de ses hommes d'armes qui ne voulût se vanter d'en avoir fait autant. C'était perdre un temps précieux pour une bravade. Toute la cavalerie d'Egmont se mit en désordre ; elle n'avait plus l'élan qui avait fait sa force, et, lorsqu'elle fut chargée en même temps par le maréchal d'Aumont, le baron de Biron, le grand prieur et Givry, Egmont fut tué avec ses principaux officiers ; tout le reste fut enfoncé et mis en pièces. Dans une autre partie de la ligne, le duc de Brunswick, qui conduisait les reîtres des ligueurs, fut également tué. Ces reîtres avaient coutume, après avoir chargé, de rentrer derrière la ligne de bataille par les intervalles laissés à dessein entre chaque bataillon; mais le vicomte de Tavannes, qui avait eu charge de ranger l'armée, avait la vue courte; il rapprocha trop les corps et quand les reîtres revinrent, ils donnèrent dans l'escadron de lanciers du duc de Mayenne qu'ils mirent en désordre. Le duc les repoussa à coups de lance; mais il ne put faire prendre carrière à ses chevaux, et, tandis qu'il s'efforçait de les remettre en ordre, il fut chargé par le roi, qui passa avec les siens sous les lourdes et longues lances, attaqua vigoureusement l'ennemi corps à corps, d'estoc et de taille, et en eut bon marché. Sur un autre point, les chevau-légers royalistes cédaient devant un escadron de Wallons; Henri court à eux : « Tournez visage, leur crie-t-il, et, si vous ne voulez pas combattre, regardez-moi mourir! »

Il n'y avait pas deux heures qu'on se battait et toute la cavalerie de la Ligue était en fuite; les bataillons de fantassins, qu'elle avait couverts, se trouvèrent alors isolés au milieu de la plaine, et de toutes parts attaqués par les troupes du roi. Les Suisses soulevèrent leurs armes en signe qu'ils voulaient se rendre, et furent reçus à quartier. Henri leur rendit même après la bataille leurs enseignes, et les fit reconduire honorablement dans leurs cantons, qui devinrent dès lors ses plus fidèles alliés. Les lansquenets, encouragés par

cet exemple, crièrent à leur tour qu'ils se rendaient. Mais Henri et ses soldats nourrissaient contre eux une profonde rancune : plusieurs d'entre eux avaient pris part à la trahison d'Arques, où ils avaient feint de se rendre; d'autres, engagés par les princes protestants pour renforcer l'armée royale, avaient passé à ses ennemis. Henri déclara qu'ils avaient forfait à la foi militaire et qu'il ne leur accordait aucun quartier. Le massacre dura une heure entière; pendant qu'on les tuait sans défense, le roi criait : *Sauvez les Français, et main basse sur l'étranger!* 6000 ligueurs, suivant Davila; 3000, selon d'Aubigné, restèrent sur le champ de bataille.

Depuis bientôt trente ans que duraient les guerres



Henri IV à Ivry (14 mars 1590). (Page 343, col. 2.)

de religion, aucune victoire n'avait été plus éclatante, « laquelle si le roi l'eût poursuivie venant droit à Paris, comme il pouvait et devait, on tient que la Ligue, effrayée et démontée de tous points, lui eût ouvert les portes. » Telle est du moins l'opinion de l'Estoile, alors enfermé dans la capitale. Malheureusement, ainsi qu'après Coutras, le vainqueur ne déploya pas son activité ordinaire, et quoique Ivry ne soit qu'à 64 kilomètres de Paris, Henri n'arriva dans ses environs, à la tête de 12 000 fantassins et de 3000 chevaux, que le 29 mars, quinze jours après la déroute des ligueurs. Ce fut même seulement le 7 mai qu'il fit, pour la première fois, tourner son canon contre les remparts. Paris comptait alors plus de 220 000 habitants. Il y avait dans la ville peu de munitions, peu de vivres, et les murailles étaient en mauvais état. Les Parisiens suppléèrent à



Procession de la Ligue d'après une ancienne gravure (31 mai 1590). (Page 356, col. 1.)

tout par leur exaltation religieuse. Le moine Chrestin avait été chargé d'annoncer au peuple la nouvelle de la défaite d'Ivry; il prit pour texte de son sermon ces paroles de l'Écriture : « Je châtie ceux que j'aime. » Comme il commençait, un courrier aposté vint lui remettre une lettre; il continua, raconta les longs détails de cette leçon donnée aux siens par le Seigneur, et envoya aux murailles tous ceux qui l'écoutaient. Les prédications de Rose, de Boucher, de Lincestre entretinrent chaque jour cet enthousiasme. La présence du légat du pape, Caietano, fit encore davantage. Il jura de ne point quitter Paris, quoi qu'il advînt, et fit rendre par la Sorbonne un décret qui déclarait coupable de péché mortel quiconque parlerait de traiter avec le Bourbon, et qui promettait à ses ennemis la palme du martyre.

Trente mille hommes s'enrôlèrent; on fondit les cloches pour en faire des canons; un frère de Mayenne, le jeune duc de Nemours, qui se fit recevoir bourgeois de Paris, pour flatter la démocratie de la Ligue, dirigea la défense. Le lendemain du premier assaut, livré le 30 mai, une étrange procession parcourut toute la ville. Les principaux héros de la Ligue, Rose, Boucher, Lincestre, la barbe et la tête rasées, un hausse-col par-dessus le camail et le rochet, l'épée au côté et la pertuisane au bras, ouvraient la marche; suivaient quatre par quatre, au nombre de 1300, les cordeliers, jacobins, carmes, capucins, feuillants, en ordre de bataille, la hache ou l'arquebuse sur l'épaule, dans un accoutrement moitié religieux et moitié militaire qui avait quelque chose de burlesque et de terrible à la fois; « l'Église militante » chantant des hymnes entremêlées de salves de mousqueterie, défila devant le légat qui les bénit et les traita de vrais Machabées, nom que quelques-uns méritèrent, en effet, à la défense des remparts. « Mais il arriva qu'un de ces nouveaux soldats, qui ne savait pas sans doute que son arquebuse était chargée à balle, voulut saluer le légat qui était dans son carrosse avec le jésuite Bellarmin et autres Italiens, tira dessus et tua un de ses ecclésiastiques qui était son aumônier. Ce qui fit que le légat s'en retourna au plus vite, pendant que le peuple criait tout haut que cet aumônier avait été fortuné d'être tué dans une si sainte action. »

Henri IV ne se flatta point d'emporter d'assaut une ville ainsi défendue; mais il comptait sur la famine, et coupa tous les arrivages, espérant ainsi les abattre. Il ne fit que les élever, selon d'Aubigné, « à un haut degré de vengeance qui sentait le juste et le glorieux. » On supporta la famine aussi bien que la guerre. La mort du vieux cardinal de Bourbon, « vrai roi de théâtre et en peinture, » simplifiait la question (mai 1590), et rendit la haine des ligueurs plus furieuse. « Tout ce qui était à bon marché à Paris, dit l'Estoile, étaient les sermons, où on repaissait le pauvre monde affamé de vent, c'est-à-dire de baies et menteries. » Les prédicateurs annonçaient aux assiégés leur délivrance au moment même (9 juillet) où Henri IV prenait Saint-Denis. Incontinent après la réduction de cette ville, les grandes chaudières de bouillie qu'on appelait les chaudières d'Espagne, pource que c'était l'ambassadeur qui les donnait, et les marmitées de chair de cheval, âne et mulet, qui étaient le manger ordinaire des pauvres, parurent à Paris, et se voyaient attelées au coin des rues, où on se battait à qui en aurait. » Le 24 juillet, le roi fit donner un assaut; au bout de deux heures les faubourgs furent emportés.

La détresse fut alors à son comble; après avoir diminué chaque jour la ration de pain qu'on distribuait au peuple, le corps de ville ne donna plus rien; chacun eut à se pourvoir. On abattit les chevaux, ânes, mulets qui survivaient encore. Tout ce qui avait vie, même les animaux immondes, fut traqué, dévoré « Vous eussiez vu, dit l'Estoile, le pauvre peuple qui commençait à mourir à tas, manger les chiens morts tout crus par les rues; autres mangeaient les tripes qu'on avait jetées dans le ruisseau; autres des rats et souris, et quelques-uns les os de la tête des chiens moulus (pour faire de la farine). Je vis une pauvre femme qui mangeait la peau d'un chien. » La duchesse de Montpensier refusa de céder un petit chien qu'elle gardait, disait-elle, « comme dernière ressource pour sa propre vie. » A défaut de pain on allait écouter les prédicateurs. Les chefs avaient soin que les couvents et les presbytères fussent bien munitionnés de vivres, de peur qu'ils ne prêchassent pas bien la tolérance de la faim s'ils la sentaient. »Aussi ne parlaient-ils que de patience, annonçant toujours que dans une semaine au plus tard on aurait du secours. Mais les semaines s'écoulaient; les ressources manquaient absolument; on promit alors le ciel à tous ceux qui mourraient. On peut juger de l'activité du clergé par ce fragment d'une lettre de Panigarole au duc de Savoie : « Ils prêchent deux fois par jour en chacune église avec telle menée qu'ils ont confirmé le peuple à cette résolution de vouloir plutôt mourir que de se rendre, et menacent le premier qui parlerait de composition; les femmes protestent à leurs maris que plutôt que de se rendre par famine elles voudraient manger tous leurs enfants. » On lit dans le *Discour véritable et notable du siége de la ville de Paris :* « C'était chose pitoyable de voir les pauvres défaillir et tomber de faiblesse, se mourant peu à peu de faim dans les hôpitaux, sur les fumiers et au milieu des rues; et tous communément, tant à cause de la faim que de la mauvaise nourriture, devenaient gros et enflés par tout le corps, comme hydropiques. » On mangeait de l'herbe cuite sans sel, ou crue; on pilait des ardoises qu'on avalait délayées dans l'eau. On fit même du pain avec des os de mort. « Le vendredi 15 juin 1590, don Bernardin Mandoze, ambassadeur d'Espagne, se trouva en une assemblée chez M. Courtin, conseiller en la cour, où il fit ouverture d'un moyen étrange, qui était de faire passer sous la meule les os des morts qui sont aux Innocents de Paris, et les réduire en poudre, pour d'icelle trempée et mollifiée avec de l'eau en faire du pain, opinion qui fut tellement reçue, qu'il ne se trouva homme en l'assemblée qui y contredit..... Ce pain fait des os de nos pères, s'appelait *le pain de Mme de Montpensier*, pource qu'elle exaltait partout l'invention, sans toutefois en vouloir tâter..... Ceux qui en mangeaient en mouraient. Les lansquenets, gens de soi barbares et inhumains, mourants de male rage de faim, commencèrent à chasser aux enfants comme aux chiens, et en mangèrent trois : deux à l'hôtel Saint-Denis et un à l'hôtel de Palaiseau. Ce que tenant du commencement, ajoute l'Estoile, pour une fable, j'ai trouvé depuis que c'était vérité. De moi, j'ai ouï tenir cette proposition à un grand catholique de Paris, qui était du conseil des Neuf, qu'il y avait moins de danger de s'accommoder



Légende de Henri IV sous les murs de Paris. (Page 350, col 1.)



Prise de Lagny par Farnèse, d'après une ancienne gravure (1590). (Page 350, col. 1.)



Entrée de Farnèse à Paris, d'après une ancienne gravure.

d'un enfant mort en telle nécessité, que de reconnaître le Béarnais, et que de son opinion étaient tous les meilleurs théologiens et docteurs de Paris, et entre autres M. son curé, qui était celui de St-André des Arcs. »

Il y a bien souvent la légende à côté de l'histoire. C'est à la légende qu'appartient le Henri IV laissant entrer des vivres dans Paris, qu'il assiége; celui de l'histoire tance vivement ses serviteurs d'O, de Givry et d'autres qui se relâchaient de la sévérité ordinaire en pareille occurrence en faisant passer quelques secours aux amis qu'ils avaient dans la place. Si sa bonté ne va pas jusqu'à leur laisser défaire d'une main ce qu'il fait de l'autre, elle l'attendrit du moins au spectacle de tant de maux. « J'aimerais quasi mieux, disait-il, n'avoir point de Paris, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes.... » Et un jour qu'il rencontra des paysans qu'on menait pendre pour avoir été surpris introduisant une charrette de pain par une poterne, il les fit relâcher, leur distribua quelque argent et leur dit : « Le Béarnais est pauvre; s'il avait davantage, il donnerait plus. »

Dans la crainte de perdre les Pays-Bas, alors fortement inquiétés par Maurice de Nassau, Philippe II n'avait qu'à la dernière extrémité donné ordre à son meilleur général de secourir les Parisiens. Parti de Valenciennes le 3 août, le duc arriva à Meaux le 23, fort à temps, car le siége durait depuis quatre mois et 30 000 personnes avaient péri. Déjà les politiques, quoique bien peu nombreux, avaient levé la tête et crié dans les rues : Du pain ou la paix ! « Deux jours encore, et ceux de Paris, dit une relation, eussent été obligés à ouvrir les portes à Henri IV, et même à le prier d'entrer dedans. » Le roi alla au-devant des Espagnols, dans les plaines de Chelles, et envoya un héraut d'armes au duc de Mayenne pour l'inviter à faire cesser par une bataille les souffrances des peuples. Mayenne renvoya le héraut au duc de Parme, qui répondit « qu'il n'était pas venu de si loin pour prendre conseil de son ennemi; que si sa manière de faire la guerre ne plaisait pas à son adversaire, celui-ci devait chercher à le forcer d'en changer, plutôt que de donner des conseils qu'on ne lui demandait pas. » Le duc de Parme, habile tacticien, escarmoucha avec les Français, les occupa pendant quatre jours, et le cinquième, à la faveur d'un épais brouillard, surprit Lagny qui commande les approvisionnements de Paris par la Marne, comme Corbeil par la Seine; et de cette ville il lança une nombreuse flottille de bateaux avec des soldats et des vivres, afin de ravitailler Paris. Tout l'effort d'une laborieuse campagne était perdu.

Le lendemain Henri se retira sur Saint-Denis, humilié, irrité, découragé; tout à coup il lui vint à la pensée que les Parisiens, dans l'excès de leur joie, auraient négligé leurs précautions ordinaires, et au milieu de la nuit il se porta rapidement sous les murs pour tenter l'escalade, entre les portes Saint-Jacques et Saint-Marceau. Deux échelles furent appliquées en silence. Les moines étaient toujours de garde; cinq ou six jésuites qui faisaient le guet dans le jardin de l'abbaye Sainte-Geneviève (aujourd'hui le lycée Napoléon) aperçurent le bout des échelles; ils coururent bravement à la muraille, renversèrent l'une des échelles et arrêtèrent les assaillants qui montaient par l'autre. Il n'y avait plus rien à faire pour cette année; Henri dispersa son armée afin de la faire vivre plus facilement.

§ 3. SIÉGE DE ROUEN; VIOLENCES DES SEIZE A PARIS.

Pendant l'hiver, le vicomte de Turenne, un des plus habiles du parti, fut envoyé en Angleterre et en Allemagne. Il obtint 7000 Anglais d'Élisabeth, 2000 Hollandais de Maurice, et leva en Allemagne 4000 chevaux et 8000 fantassins qu'il amena lui-même, service que le roi ne pouvait guère payer en argent, qu'il récompensa pourtant, et magnifiquement, en donnant à Turenne la main de l'héritière de la petite souveraineté de Bouillon et de Sedan, sur les frontières de la Champagne. Avant même d'avoir reçu ces renforts, Henri IV avait pris (19 avril 1591) le grenier de Paris, Chartres. « Il vous appartenait par droit divin, lui disait le maire dans sa harangue. — Dites par le droit canon, » reprit le Béarnais. Comme la plupart des évêques de France l'avaient déjà reconnu, tout hérétique qu'il fût encore, il fit tenir dans cette ville un concile national qui déclara nulles et non avenues de nouvelles excommunications lancées par le pape Grégoire XIV contre lui. Il ne fallait plus songer à prendre Paris, où 4000 Espagnols tenaient garnison; mais Henri, pour investir de loin sa capitale et lui couper les arrivages de la Normandie, comme il venait, en prenant Chartres, de lui couper ceux de la Beauce, parut tout à coup devant Rouen (novembre 1591).

Ce fut un second siége de Paris; la Ligue y était très-forte, les curés y prêchaient et y portaient l'épée, comme à Paris : un d'eux tua dans une seule affaire dix-sept royalistes. La défense était dirigée par un homme d'énergie et de ressources, Villars-Brancas, gouverneur de Normandie. Si la famine ne fut pas aussi grande, les attaques furent bien plus sanglantes. Le duc de Parme vint encore une fois des Pays-Bas pour délivrer la place, en mars 1592. Henri IV ne voulut pas, cette fois, renouveler la faute qu'il avait faite devant Paris. Il laissa Biron avec son infanterie continuer le siége, et à la tête d'une cavalerie leste et brave de 7000 hommes, il courut au-devant de l'ennemi. A Aumale, il s'aventura avec 600 cavaliers au milieu de l'armée espagnole, reçut un coup de mousquet, et ne s'en tira que parce que le duc de Parme ne put croire que ce fût le roi de France qui était venu faire ainsi le coup de pistolet dans ses lignes « comme un carabin. » Biron cependant fut forcé de lever le siége de Rouen (avril). Le duc de Parme entra dans la place, et dégagea la Seine en prenant Caudebec, mais il y reçut une blessure que sa mauvaise santé rendit mortelle. Pendant qu'il était retenu sur son lit de souffrance, Henri IV attaqua son armée à Yvetot, lui tua 3000 hommes, et l'enferma dans une position qui semblait désespérée entre la Seine et la mer. « Vive Dieu ! s'écria-t-il avec sa gaieté ordinaire, si je perds le royaume de France, je suis en possession de celui d'Yvetot[1]. »

1. Yvetot, terre allodiale, la seule qui subsistât au nord de la Loire et dont le seigneur, ne rendant hommage à personne, était quelquefois, à cause de cette circonstance, appelé le roi d'Yvetot. Louis XI, qui aimait à rire, lui laissa son privilége inoffensif, mais le parlement lui retira en 1555 le droit de haute justice en dernier ressort. Cependant le titre lui resta, et Henri IV, au couronnement de Marie de Médicis, dit : « Je veux que l'on donne une place honorable à mon petit roi d'Yvetot. » Après lui, jusqu'à Béranger, on n'entendit plus guère parler du roi d'Yvetot. Au milieu du seizième siècle c'était les du Bellay qui possédaient cette seigneurie, et Rabelais leur ami y vint souvent.

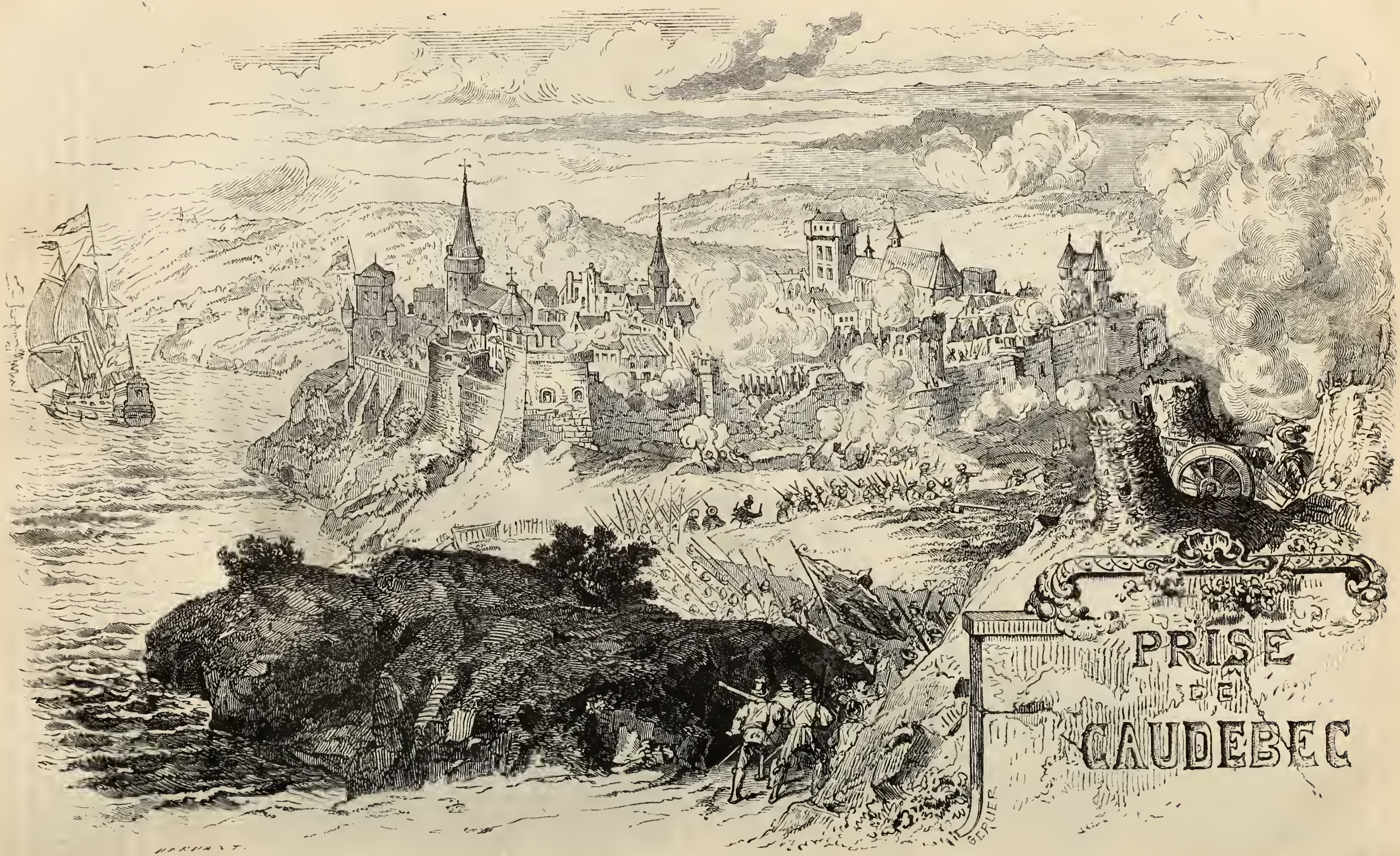
Le duc de Parme échappa cependant au danger; des bateaux secrètement préparés à Rouen descendirent rapidement la Seine, avec le reflux, jusqu'à Caudebec; en une nuit l'armée passa sur l'autre rive; elle était sauvée, et regagna sans encombre les Pays-Bas. Le duc ne put aller plus loin qu'Arras; il y mourut le 3 décembre. Deux fois ce grand homme de guerre avait arraché la victoire des mains du roi, et retardé la fin de la crise.

Au siége de Rouen s'était distingué, parmi les ligueurs, un brave capitaine du nom de Bois-Rosé, qui, quelques mois après, surprit un fort avec une audace restée célèbre. Ce fort, qui commandait la ville de Fécamp, se dressait sur une falaise, haute de quatre



Henri IV à Aumale (mars 1592). (Page 350, col. 2.)

cents pieds, dont la mer battait la base à la marée montante; aussi ne faisait-on pas de ce côté une garde bien vigilante. Une nuit orageuse, Bois-Rosé arrive en barque avec cinquante braves dévoués et un gros câble. « A iceluy, d'espace en espace, il avait fait faire des nœuds pour se tenir des mains, et des étriers de corde avec des petits bâtons pour y apposer les pieds. Au signal qu'il donne, deux soldats qu'il avait trouvé moyen de faire prendre parmi ceux de la garnison, jettent un cordeau de longueur suffisante, au bout duquel fut attaché ce gros câble qu'ils tirèrent incontinent et fixèrent à l'entre-deux d'une canonnière. Les assaillants montent; Bois-Rosé reste le dernier, afin que nul ne s'en pût dédire et qu'il leur servît de chasse-avant.



1592. (Page 350, col. 2.)

« Or, pendant le temps qu'ils avaient employé à s'agencer tous cinquante sur cette corde et à monter les uns après les autres avec leurs armes qu'ils s'étaient liées au corps, la marée avait commencé de revenir, voire était déjà remontée près de six pieds contre ce rocher que ledit sieur de Bois-Rosé et ses cinquante soldats n'étaient encore qu'à la moitié d'icelui. Étant donc ainsi pendus et comme enfilés à ce câble, il ne leur restait plus nulle espérance de salut que par la prise de la place, de laquelle Bois-Rosé, pour son regard, ayant un courage intrépide, et résolu à mourir ou s'en rendre maître, ne doutait nullement. Lorsque son sergent qui montait le premier, soit à cause de l'extrême hauteur où il était parvenu, soit pour le grondement et tintamarre furieux que démenaient les flots et vagues impétueuses de la mer contre cette roche bise, commença de s'effrayer et à dire qu'il n'était plus en sa puissance de monter plus haut, et que la tête lui tournait; ce qui étant rapporté de bouche à autre jusqu'audit sieur de Bois-Rosé, et lui voyant que, quoi qu'il lui eût pu mander, il n'avançait point, il prit résolution d'y aller lui-même, et ainsi passant par-dessus les corps et les têtes de tous ses com-



Bois-Rosé escalade avec cinquantes soldats un fort près Fécamp. (Page 353.)

pagnons suspendus en l'air, il parvint jusqu'à lui, et ne venant pas à bout de le rassurer, le poignard à la main, le contraignit de continuer à monter, tant qu'enfin le jour étant fort prochain, ils entrèrent tous cinquante sur ce haut rempart sans aucun inconvénient, bruit ni alarme. » Sully, qui raconte cette escalade avec un plaisir de vieux soldat, vit souvent Bois-Rosé et même sa corde qu'il avait conservée.

Cependant la Ligue travaillait elle-même pour Henri IV. Depuis la suppression du conseil général de l'Union, une lutte sourde avait toujours existé entre Mayenne et les Seize, c'est-à-dire entre la fraction aristocratique et la fraction démocratique de la Ligue; entre le parti français et le parti espagnol. Les revers de Mayenne, les premiers succès du duc de Parme rendirent aux Seize la puissance qu'ils avaient un instant perdue. Ils commencèrent à accuser hautement « la tyrannie de la noblesse et l'injustice des chefs de justice qui ruinaient l'autorité et la puissance des ecclésiastiques et la liberté du peuple. » Depuis la mort du Balafré, à Blois, son fils était retenu au château de Tours; il s'évada le 15 août 1591, et accourut à Paris plein de l'ardeur et de la haine qu'il avait amassées durant ses deux années de captivité. Les Seize crurent trouver en lui le chef qui leur convenait : ils firent luire à ses yeux l'espérance d'épouser la fille de Philippe II, et de s'asseoir avec elle sur le trône de France.

Pendant les dernières opérations autour de Rouen, les prédications dans les églises avaient pris un caractère farouche. L'un disait ouvertement qu'il fallait « jouer au côuteau ; » l'autre demandait « une nouvelle saignée » contre les politiques, une saignée de Saint-Barthélemy pour couper la gorge à la maladie; Commelet prêchait que la mort des politiques était la vie des catholiques; Aubry s'engageait à marcher le premier pour les aller égorger; Cueilly voulait qu'on se saisît de tous ceux qu'on verrait rire; et Guincestre, qu'on eût à jeter à l'eau tous les demandeurs de nouvelles. Le roi, on se l'imagine, n'était pas oublié. Aubry fit une procession spéciale « pour prier monsieur saint Jacques, le bon saint, de donner de son bourdon sur la tête à ce diable de Béarnais, et de l'écraser là devant tout le monde. » Boucher, à son tour, assura qu'il l'eût voulu *étrangler de ses deux mains;* et quand il sut que le roi songeait sérieusement à se faire catholique, il dit qu'il renouvelait le dragon roux de l'Apocalypse, et que sa mère était une louve. Ce fut à qui entasserait le plus d'épithètes immondes : « Bâtard, roi des boucs de la Beauce, bouc puant, chien.... » C'est avec cette éloquence de carrefour, surexcitant les plus mauvais instincts, qu'on entretenait le zèle populaire.

La faction arriva, au mois de novembre, à ses fins. Un procureur du roi de l'hôtel de ville, Brigard, fut arrêté pour avoir écrit une lettre à son oncle, engagé dans le parti de Henri IV. Boucher, qui devinait un acquittement, monta en chaire et demanda le gibet pour l'accusé. Quand le parlement eut, en effet, acquitté Brigard, il fut à son tour l'objet de violentes invectives, et plusieurs requirent l'emprisonnement de la cour comme une mesure nécessaire ; le curé de Saint-André des Arcs, Aubry, dénonça publiquement le conseiller Tardif, son paroissien, « un des plus gens de bien et des plus catholiques de ce quartier; » il le traita de méchant et de traître, ajoutant « que sous couleur de jouer aux quilles en son jardin, on faisait chez lui des assemblées et monopoles contre les catholiques. » — « C'est une scélérate injustice, disait au beau-père de l'Estoile le chanoine Launay, et ils en mourront tous. »

Les Seize, en effet, se rassemblèrent sous la présidence de ce chanoine, et un conseil des Dix[1] fut créé pour aviser, avec tout pouvoir, aux nécessités de la situation. Après plusieurs jours de délibération, ce comité secret se réunit le 15 novembre chez Pelletier, curé de Saint-Jacques la Boucherie. La mort du président Brisson, ligueur violent qu'on trouvait trop modéré, et celle des conseillers Tardif et Larcher y furent résolues. Des hommes armés attendaient à la porte en grand nombre. Pelletier alla avertir officiellement le chef de la garnison espagnole des raisons de la prise d'armes, et le curé de Saint-Cosme, Hamilton, qui, ce jour-là, marchait dans Paris « armé jusqu'aux dents, avec force satellites, » fit visite, dans le même but, au colonel des troupes italiennes. Bussy le Clerc, commandant de la Bastille, eut ordre de fermer toutes les rues du Palais. Brisson fut arrêté avec Larcher et conduit au Châtelet. « Il parla longtemps et les harangua, voulant sauver sa vie, pour laquelle il priait qu'on le confinât au pain et à l'eau quelque part, entre quatre murailles, jusqu'à ce qu'il eût achevé le livre qu'il avait commencé pour l'instruction de la jeunesse, comme grandement nécessaire et utile au public. » Enfin, voyant qu'il ne pouvait faire fléchir la cruauté de ces tigres, et qu'il lui fallait mourir, il s'écria avec grande véhémence : « O Dieu ! que tes jugements sont grands ! » Puis le répétant en latin, dit : *Justus es Domine, et rectum judicium tuum.* Avant que de mourir, il lui prit une si grande sueur et appréhension, qu'on vit sa chemise « dégoutter tout ainsi que si on l'eût plongée en la rivière. » Arrêté à neuf heures, il était à onze pendu à une poutre de la chambre du conseil. Larcher eut le même sort. Comme Tardif n'arrivait pas assez tôt au gré de ces furieux, Hamilton, avec nombre de prêtres et de suppôts de l'Université, courut le chercher. Ils le trouvèrent malade, on venait de le saigner. Ils l'arrachèrent de son lit, le traînèrent dans la chambre où venaient de périr ses collègues, et le pendirent à côté d'eux. Le lendemain leurs corps furent attachés à une potence en place de Grève.

Ces chefs du parlement étaient à la fois les partisans de Mayenne et de l'autorité monarchique ; leur mort fut le signal du meurtre d'un certain nombre de suspects.

Les Seize, en effet, et les curés, mettant à exécution une idée de Boucher, composèrent une chambre ardente, véritable tribunal révolutionnaire, qui devait « connaître du fait des hérétiques, fauteurs et adhérents, traîtres et conspirateurs contre la religion, l'État et la ville de Paris. » Puis chacun d'eux, pour son quartier, fit des *papiers rouges;* sur lesquels il écrivait les noms de tous les politiques, en les marquant d'un C, d'un D ou d'un P, ce qui voulait dire : *chassé, dagué, pendu.* L'Estoile ne raconte pas sans terreur que dans la liste de sa paroisse, qui avait été rédigée par Aubry, curé de Saint-André des Arcs, et quelques autres, il vit son nom suivi d'un D. Mais les Espagnols et les Italiens se refusèrent à ce massacre des modérés.

1. Nous trouvons parmi les membres de ce *comité de salut public* un Legoix, descendant de ces terribles bouchers qui, sous Charles VI, avaient été les instigateurs de tous les massacres qui souillèrent alors le parti bourguignon.

En un autre temps aussi le *modérantisme* fut un crime puni de mort. Toutes ces violences se valent, et il les faut exécrer également. On ne peut cependant s'empêcher de les trouver plus odieuses quand ce sont des hommes de paix, les ministres de l'Évangile, qui s'en rendent coupables, car ils commettent deux crimes alors : le premier de tuer, le second de frapper au nom d'une religion d'amour.

Sous ce régime de terreur, il y avait une idée ou plutôt un complot. On voulait s'assurer du pouvoir pour dominer les états qui allaient s'assembler ; puis y faire élire un roi catholique, tenu d'établir l'inquisition en France, de respecter les priviléges reconquis du clergé et des communes, et de se soumettre aux résolutions arrêtées par les états, désormais réunis tous les cinq ans. C'était, en un mot, pour la religion, l'introduction en France du régime qui a été si fatal à l'Italie et à l'Espagne ; pour la politique, la destruction de la grande œuvre de l'unité nationale entreprise depuis trois siècles.

De retour à Paris, Mayenne comprit qu'il était débordé, perdu, s'il n'étouffait pas cette démagogie farouche ; il enveloppa la Bastille, d'où Bussy le Clerc n'eut que le temps de s'enfuir; fit saisir et décapiter quatre des Seize, cassa leur conseil et confia les fonctions municipales à des *politiques* déclarés (4 février 1592). Les ligueurs furent consternés. Le prédicateur Boucher dit en face au duc que c'était « une vraie boucherie, et que les victimes étaient des martyrs de Dieu : » le parti, en effet, fut ce jour-là frappé à mort.

Mayenne venait de rendre un grand service à la France, mais non pas à lui-même, et il n'essaya pas de donner à la Ligue, en la disciplinant, la force qu'il venait de lui ôter. « Qui croira, lui écrivait Villeroy, que vous combattez pour la foi catholique et pour le soulagement du peuple, voyant à votre suite Dieu blasphémé, comme il l'est, et toutes sortes d'impiétés, sacriléges, voleries, ravissements et autres méchancetés commises sans justice, police, ni règle aucune?... Nos villes sont remplies de confusion et de pauvreté ; nos magistrats et officiers y sont gourmandés et sans autorités; vos gens de guerre ont vécu si licencieusement, qu'ils nous ont fait haïr de Dieu et des hommes ! »

4. ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LIGUE; PRÉTENTIONS DE PHILIPPE II; SATIRE MÉNIPPÉE.

Il était évident pour tous que la guerre n'amènerait pas de solution. La France pourrait s'y abîmer ; mais avant cela, un parti n'y détruirait pas l'autre. L'idée d'une transaction, d'un compromis revenait donc dans les esprits; les nombreuses négociations qui se croisaient en dessous main, au milieu des combats, le montraient assez. Il s'agissait seulement de savoir sur quelles bases se ferait le compromis et qui en profiterait. Chaque parti jusque-là avait repoussé les états généraux, comptant davantage sur sa force et craignant de remettre ses destinées au scrutin d'une assemblée. Maintenant leur nom revenait dans bien des bouches; les écrits, les pamphlets des deux partis avaient tellement bouleversé les vieilles opinions reçues, que le peuple ne savait auquel entendre et demandait qu'on laissât parler la nation même. Les ligueurs Boucher et Rose remettaient l'élection royale aux états généraux et exaltaient les droits du peuple, pour les soumettre à l'Église. Les protestants, devenus les défenseurs de l'autorité royale, tenaient pour l'hérédité, et opposaient à l'autorité pontificale, comme aux prétentions populaires, le droit divin des rois.

En 1592, Pigenat, curé de Saint-Nicolas des Champs, avait fait paraître un livre intitulé : *L'aveuglement et grande inconsidération des politiques, lesquels veulent introduire Henri de Bourbon à la couronne.* On y trouve les propositions suivantes, qui retentissaient alors dans toutes les chaires : « La puissance de régner, nonobstant toute succession, vient de Dieu, qui, par les clameurs du peuple, déclare celui qu'il veut qui commande comme roi. *Vox populi, vox Dei*.... La succession doit être déclarée bonne par le consentement de la nation.... Un prince peut être privé de sa principauté pour sa malversation ou autre incident ; il peut être déposé comme dilapidateur, dissolu, scandaleux ou inutile.... » Voilà comment l'auteur entend la souveraineté nationale; mais il mettait quelque chose au-dessus de ce droit suprême, la souveraineté pontificale. Il citait avec affectation l'exemple de Grégoire VII, et ajoutait : « Le pape a puissance au temporel.... Les druides ne faisaient-ils pas l'office de prêtres et de juges? *Melchisédech* n'était-il pas *sacerdos et rex?*... » Le curé Boucher, ce roi de la Ligue, disait lui-même : « Les états ont le roi en juridiction directe de leur autorité souveraine et puissance naturelle. Ce sont eux en qui, naturellement et originairement, réside la puissance et majesté publique qui fait et établit les rois qui sont par le droit des gens et non de droit divin et de nature. » Mais il avait soin d'ajouter : « La loi fondamentale d'un État est de n'avoir qu'une religion, la catholique, et de régler tout à ce niveau, fût-ce même la loi salique.... »

Malheureusement pour les ligueurs, ce droit d'élection sur lequel seul ils pouvaient s'appuyer, était en même temps pour eux une cause de faiblesse par l'impossibilité de s'entendre. « Depuis l'arrivée de quelques membres des états, dit l'Estoile, au mois de décembre 1592, on voit nuit et jour dans les rues de Paris les agents des prétendants à la couronne, qui les vont visiter et briguer leurs suffrages. De ce nombre sont le duc de Guise, pour l'affection qui reste dans le peuple pour la mémoire de son père ; le duc de Mayenne par l'autorité qu'il s'est acquise et par les suffrages des membres des états qu'il a choisis à sa dévotion ; M. de Nemours, par l'intrigue des Espagnols, auxquels il promet de faire élire leur infante, dans l'espérance que cette princesse le choisira pour son époux, et partagera cette couronne avec lui, offrant au duc de Mayenne de lui laisser son entière autorité ; le marquis de Pons, fils aîné de M. le duc de Lorraine, comme étant chef de cette illustre maison et fils d'un prince souverain ; le duc de Savoie, comme fils d'une fille de France; enfin le roi d'Espagne, pour les services qu'il a déjà rendus au royaume de France, et étant le seul en état de le soutenir et de le défendre par l'argent et par les troupes. »

Les états, depuis longtemps provoqués, mais toujours retardés par la guerre, s'ouvrirent enfin à Paris, le 26 janvier 1593. Il ne vint qu'environ cent trente députés, la plupart du tiers état. Le roi d'Espagne comptait sur eux. Aux arguments tirés de la religion, il en joignait, pour les persuader, d'une autre sorte. Il s'était dit qu'il serait plus facile d'acheter la France que de la conquérir, et il n'épargnait pas l'argent. Nombre de

Parisiens laïques ou ecclésiastiques recevaient de l'ambassadeur d'Espagne un minot de froment tous les trente jours. Le curé de Cueilly avait chaque semaine un quartier de mouton et un quartier de veau, chaque mois un setier de blé avec dix doublons. Le fameux Boucher touchait une pension encore plus considérable. On les appelait les minotiers du roi et ils se donnaient, mais inutilement, beaucoup de mal, afin de faire croire aux Français que le meilleur pour eux serait de devenir Espagnols. Si les historiens d'Espagne ont bien compté, c'est trente millions de ducats, quelque chose comme cinq ou six cents millions de francs, que ses visées sur la France coûtèrent à Philippe II. Le Béarnais, lui, n'avait dépensé que de l'héroïsme, autant, il est vrai, qu'il



Arrestation de Brisson et de Larcher. (Page 354, col. 2.)

en eût fallu, en d'autres circonstances, pour gagner un royaume. Mais le culte qu'il professait formait un obstacle invincible. Le chef des protestants ne pouvait être le roi des catholiques. Depuis bien longtemps Henri le sentait ; et comme il n'avait jamais été attaché par des liens bien forts au calvinisme, il songeait à les rompre, pour terminer enfin une guerre atroce et sans cela éternelle.

Entre l'or du roi d'Espagne et le sacrifice que l'héritier légitime s'apprêtait à faire pour cesser d'être le roi d'un parti et devenir le roi de la France, Mayenne avait peu de chose à offrir ; il ne désespéra pourtant pas de réussir en opposant l'un à l'autre, Philippe II et Henri IV, l'étranger et l'hérétique, et en tâchant de passer entre les deux.

Mais ce gros prince dormeur, en proie à de continuelles maladies, quelquefois honteuses, toujours battu à la guerre, toujours hésitant au conseil, n'avait ni l'activité ni l'audace nécessaires pour réussir. « A l'ouverture des états, dit l'Estoile, il parla si bas que les deux tiers ne l'entendirent point, et, au sortir, madame sa femme lui dit qu'elle avait eu peur qu'il ne se trouvât mal, pource qu'en faisant sa harangue elle l'avait vu pâlir trois ou quatre fois. » Son jeu double n'était un secret pour personne, et les prédicateurs populaires l'attaquaient avec non moins de violence que naguère Henri III et maintenant Henri IV. Le jésuite Commelet le désignait aux coups d'un nouveau Jacques Clément en s'écriant, dans un langage aussi cynique que celui



Garin à la tribune. (Page 357, col. 1.)

de 1793 : « Il faudrait un Aod au pourceau, à l'homme efféminé qui a un gros ventre (vous m'entendez bien). » Boucher traitait le lieutenant général de *diable digne de mort*, et le moine Garin ne perdait pas une occasion de faire rire à ses dépens. Ce Garin, qui eut comme Boucher l'honneur d'être appelé le *roi de la Ligue*, remplissait de lazzis, de pasquinades, et trop souvent de rodomontades sanguinaires ses sermons qui duraient quelquefois trois heures et demie. Les politiques voyaient avec terreur au pied de sa chaire un bourgeois fanatique, gantier de son état, un des Seize, et qu'on avait surnommé son *chapelain*, parce qu'il assistait près de lui à toutes ses prédications avec une grande flamberge à deux gardes. Toutes les fois que ce prêtre dé-

magogue n'insultait pas grossièrement le roi, c'était pour tourner sa rage contre Mayenne, qui avait arrêté l'envahissement de la démocratie sacerdotale, contre le parlement qui s'arrogeait la puissance législative et en usait au profit des politiques. « L'Estoile assure qu'il n'entendit jamais tant dégobouler d'injures à crocheteurs ni à faquins » qu'au moine Garin contre le lieutenant général. Il le traitait de *piqueur*, d'*ambitieux* exploitant la religion à son profit et qui en secret prêtait l'épaule aux politiques. « Une quenouille, ajoutait-il, serait plus propre à ce gros pourceau qu'une épée. » Enfin un homme de son parti et des mieux posés, Louis Morin, dit Cromé, conseiller au grand conseil, écrivit contre lui le *Dialogue du Maheutre et du Manant*, libelle qui eut un grand retentissement et qui lui reprochait son ambition timide et hypocrite.

Les députés, nommés sous l'influence de Mayenne, étaient en général tièdes et quelque peu effrayés de ces pouvoirs souverains qu'on leur conférait ; ils le montrèrent en acceptant à Suresnes une conférence avec les catholiques du parti du roi (29 avril). Pour leur donner le courage qu'ils n'avaient point, il fallait peser sur eux. Mais ici, le duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, et Mayenne se contrariaient l'un l'autre. Le Béarnais mit les états dans une plus grande incertitude encore, il convia le 18 mai à Mantes plusieurs prélats et docteurs, tant du parti royal que du parti de l'Union, pour « traiter des différends dont procède le schisme qui est en l'Église. » L'ambassadeur d'Espagne voulut brusquer le dénoûment avant que l'assemblée de Mantes trouvât quelque transaction. Un des prétendants possédait réellement les sympathies populaires, c'était le duc de Guise, le fils du *martyr de Blois*, alors âgé de vingt-deux ans. Si Philippe II, dès l'ouverture des états, avait annoncé l'intention formelle de respecter dans le jeune Guise l'élu de la nation, et de ne faire monter l'infante sur le trône qu'en qualité de femme du nouveau monarque, il est très-probable que jamais Henri IV n'aurait régné sur la France. Heureusement pour notre patrie, le roi d'Espagne avait enjoint à son ambassadeur de réclamer la couronne pour sa fille aînée, Isabelle-Claire-Eugénie, âgée de vingt-sept ans, *comme légitime reine, selon droit de nature divin et commun, puisqu'il n'avait plu à Dieu de conserver en vie aucun légitime héritier mâle du roi Henri II son aïeul;* toutefois il consentait à ce qu'on y ajoutât l'élection, si l'on croyait qu'il en fût besoin. Quand, le 28 mai, Féria fit cette proposition aux états : « Rompre la loi salique, s'écria un ligueur, c'est perdre le royaume ! » Mayenne demanda douze jours pour délibérer, « d'autant que c'était, disait-il, la délibération la plus haute qui se pût traiter en la chrétienté. » Le délai expiré, on ne fut guère plus avancé. Dans la première séance générale on pressa davantage l'ambassadeur; on lui demanda quel époux le roi Philippe II destinait à sa fille. « L'archiduc Ernest d'Autriche, » répondit-il. Ce fut une explosion de murmures, car quelques-uns avaient compté, au moins, sur le jeune duc de Guise. Ainsi c'était un prince étranger, une princesse étrangère à qui on livrait la France ; c'était cette maison d'Autriche que nos rois avaient combattue pendant cinquante ans, que la Ligue amenait au Louvre. La lumière se fit.

Déjà le 8 avril un prédicateur avait dit à Saint-Jacques la Boucherie : « Il n'y a plus de religion parmi nous; tout n'est qu'ambition; les beaux états qu'on tient! c'est la cour du roi Pétaud, où chacun veut être le maître ; il n'y a aucun de nos gouverneurs qui n'aspire à être roi, et c'est à qui emportera le morceau. » Telle fut bientôt l'opinion de tous. Elle eut son expression dans un merveilleux petit pamphlet, la *satire Ménippée*, œuvre de quelques bourgeois parisiens, et dont il sera parlé plus loin. Nous n'en citerons ici que ces mots qui peignent la situation à l'époque où nous sommes: « Il faut, disait-elle, qu'ayant la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien. O Paris, qui n'es plus Paris, mais un spélunque de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asile de voleurs, meurtriers et assassinateurs, te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nés libres et francs, que les plus cruelles morts ! »

La raison commençait à surnager par-dessus l'écume des passions à moitié apaisées. Pendant que les états continuaient les longues disputes qui cachaient mal leur indécision, quelques magistrats du parlement prirent courage : « Voilà l'état où nous sommes réduits, s'écria un d'eux, du Vair, seize coquins ont fait vente au roi d'Espagne de la couronne de France. Non, jamais peut-être il ne s'ouït dire que si licencieusement, si effrontément on se joua de la fortune d'un si grand et si puissant royaume, si publiquement on trafiqua d'une telle couronne, si impudemment on mit vos vies, vos biens, votre honneur, votre liberté à l'enchère, comme l'on fait aujourd'hui : et en quel lieu ? au cœur de la France! » Sur la proposition du courageux magistrat, le parlement rendit un arrêt par lequel il ordonna que « remontrances seraient faites à M. le lieutenant général, à ce qu'aucun traité ne se fît pour transférer la couronne en la main de princes étrangers (28 juin). » C'était le premier acte de bon sens et de patriotisme qui eût été fait depuis longtemps; Henri IV fit le second.

§ 5. CONVERSION DU ROI; ENTRÉE DE HENRI IV A PARIS; SOUMISSION DES LIGUEURS.

L'ambassadeur d'Espagne, ayant reconnu qu'en demandant trop il avait tout compromis, essayait de revenir sur ses pas, et proposait, au nom de Philippe II, le mariage de l'infante avec le duc de Guise. Mais il était trop tard.

Le peuple était maintenant affamé de paix, d'autant plus que Henri IV, à ce moment, se décidait à franchir le dernier pas. Il en coûtait beaucoup au fils de Jeanne d'Albret, à l'élève de Coligny, de rompre avec ces huguenots « qui l'avaient apporté sur leurs épaules de deçà la rivière de Loire. » Mais c'était l'avis même des plus sages d'entre eux. Le 23 juillet, après un débat de quelques heures avec les docteurs catholiques réunis à Mantes, Henri se déclara convaincu, et, malgré le fameux billet à Gabrielle, « c'est après-demain que je fais le saut périlleux, » il l'était en vérité ; non qu'il eût bien discuté les dogmes, ce n'était point affaire à lui, mais il avait bien étudié les maux de la France. Le surlendemain, 25, il dit adieu, en pleurant, aux ministres de la religion qu'il abandonnait; et, escorté des princes, des grands officiers de la couronne et d'une nombreuse noblesse, il se dirigea vers l'église de Saint-Denis. Le bruit en était venu jusqu'à Paris; malgré les ordres de Mayenne et du corps de ville, une foule de

Parisiens se rendirent sur son passage et l'accueillirent aux cris de : *Vive le roi!*

Arrivé aux portes de la basilique, il frappa; l'archevêque de Bourges parut. « Qui êtes-vous? lui demanda-t-il. »

— Je suis le roi.

— Que demandez-vous?

— A être reçu au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine. »

Il s'agenouilla et fit sa profession de foi. « Je jure, dit-il, devant la face du Dieu tout-puissant, de vivre et de mourir en la religion catholique; de la protéger et défendre envers et contre tous, au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à icelle. »

Quelques prédicateurs de la Ligue essayèrent vainement de présenter cet acte comme une hypocrisie. « On l'a vu, disait l'un d'eux, en une même heure huguenot et catholique, et puis le voilà à la messe, et sonne le tambourin! » Le plus grand nombre regarda cette conversion comme le gage d'une patriotique réconciliation. Les états furent tués du coup. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient point pouvoir pour régler la succession au trône, renouvelèrent le serment d'union, ordonnèrent la publication du concile de Trente, pour faire quelque chose, et se dispersèrent au milieu de l'indifférence générale. Dans les provinces, la réaction se prononça davantage. Lyon s'insurgea contre le duc de Nemours et arbora le drapeau blanc; Meaux, Péronne, Montdidier, Vitry, Orléans entraînèrent leurs gouverneurs. Le sacre, qui eut lieu à Chartres (27 février 1594), augmenta ces dispositions. Là où l'entraînement populaire ne suffisait pas, Henri aida au dénoûment par d'habiles négociations. Ainsi, il acheta Paris à Brissac pour un bâton de maréchal, les gouvernements de Mantes, de Corbeil, 200 000 écus, etc.

Brissac prit soin que rien ne vînt rompre son marché; il éloigna ou occupa les troupes dont il se défiait. Le 21 mars au matin, 4000 hommes d'élite arrivèrent à la porte Saint-Denis et à la porte Neuve. Quelques Allemands qui s'y trouvaientmirent bas les armes. Les troupes royales, en bon ordre, descendirent au centre de Paris et occupèrent silencieusement les principales places. Le peuple ne montra d'abord que de la stupéfaction. Mais quand le roi, reçu aux portes par Brissac et le prévôt des marchands, l'Huilier, se présenta moitié souriant, moitié menaçant, les cloches sonnèrent à pleines volées, et les cris, de : « Vive la paix! vive le roi! » le saluèrent. Quelques ligueurs qui voulurent remuer furent contenus par les gardes bourgeoises. La garnison espagnole, au nombre de 3000 hommes, se cantonna dans le faubourg Saint-Antoine, espérant d'abord y faire résistance. Quand elle sut le roi au Louvre et toute la ville satisfaite ou tranquille, elle se résigna à sortir avec les honneurs de la guerre. L'ambassadeur, duc de Féria, passant avec elle sous les fenêtres du palais, ne fit au roi qu'un *maigre* salut. « Messieurs, dit Henri avec son ironie habituelle, recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus! » Ils n'y étaient que trop venus! Un ligueur, Villeroy, en fait l'aveu. « Nous n'avons soutenu la guerre, depuis le commencement, que des deniers du roi d'Espagne et avec ses forces. »

La Bastille tenait encore. Du Bourg, brave officier en qui le duc de Mayenne avait beaucoup de confiance, ayant été sommé de la rendre, non-seulement s'y refusa, mais fit tirer le canon sur les troupes du roi. Comme on se disposait à l'y assiéger, il se rendit cinq jours après et sortit avec les honneurs de la guerre.

Les membres du parlement restés à Paris au service de la Ligue désiraient vivement, avant que revinssent leurs collègues qui avaient formé le parlement royal de Tours, de faire pardonner l'appui qu'ils avaient prêté aux rebelles; dès le 30 mars ils rendirent un arrêt pour abolir tous les arrêts, édits et serments faits depuis le 29 décembre 1588, au préjudice de l'autorité royale. Ils révoquèrent l'autorité et puissance conférées au duc de Mayenne avec le titre de lieutenant général du royaume; ordonnèrent à ce duc, ainsi qu'à tous les princes de la maison de Lorraine, de rendre à Henri IV l'obéissance qu'ils lui devaient comme à leur roi, et commandèrent à tous les princes, prélats, nobles, villes et communautés de renoncer à la Ligue, sous peine d'être punis comme criminels de lèse-majesté; enfin, ils déclarèrent nulles toutes les résolutions des députés des provinces assemblés à Paris sous le faux nom d'état, leur défendant de s'assembler de nouveau, et leur enjoignant de se retirer chacun en leurs provinces. Oter la lieutenance générale, casser les états, c'était montrer beaucoup de zèle pour la cause triomphante, et en même temps prendre un rôle politique que le parlement, simple cour de justice, n'avait jamais joué, mais que plus d'une fois dans la suite il cherchera à s'attribuer. On ne pouvait sortir plus habilement d'une situation mauvaise. La Sorbonne ne montra pas moins d'empressement à faire acte de royalisme.

Le roi avait sa capitale, mais il n'avait pas toute la France; les Espagnols y étaient encore, et les chefs ligueurs comptaient ne sortir de cette longue tourmente que les mains bien garnies.

Henri marcha d'abord contre les Espagnols et les Lorrains, fortement établis dans quelques places de la frontière du nord, surtout à Laon. Un de ses partisans les plus dévoués, dont le rôle grandissait chaque jour, Maximilien de Béthune, baron de Rosny, plus tard duc de Sully, fut chargé des traités et eut ordre « de n'y point user de façons ni remises. » La présence seule du roi fit déclarer Abbeville malgré d'Aumale, Troyes et Sens malgré les Lorrains. Le maréchal de Biron avait été récemment tué à Épernay d'un coup de canon qui lui avait emporté la tête. Le fils, aussi brave et habile que son père, commença avec 8000 hommes les tranchées autour de Laon, arrêta une armée de secours arrivée des Pays-Bas, et emporta la ville, dont la reddition décida celle d'Amiens, de Beauvais, de Château-Thierry et de Cambrai.

Le siége en règle fait par les promesses et l'argent de Sully à la Ligue eut des résultats encore plus prompts. Villars-Brancas, le défenseur de Rouen, mettait en avant les prétentions les plus exorbitantes. D'abord, dans les bailliages de Caen et de Rouen, dont il était lieutenant général, il entendait être indépendant du duc de Montpensier, gouverneur pour le roi de la Normandie. Henri avait nommé amiral de France son brave Biron. Villars, qui avait reçu de la Ligue cette même dignité, exigea que Biron fût destitué. Il demandait pour lui-même Fécamp, avec les abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, Valasse et Saint-Taurin, dont le roi avait gratifié quelques-uns de ses serviteurs, et celle de Montivilliers pour la sœur de Mme de Si-



Henri IV se rendant à Notre-Dame (1594).

miane. L'exercice de la religion réformée ne devait pas être permis plus près de Rouen que six lieues ; tous les officiers pourvus par la Ligue seraient conservés, et le roi lui entretiendrait 1500 fantassins et 300 chevaux dans les places qu'il remettrait en obéissance ; enfin il recevrait 1 200 000 livres pour payer ses dettes, et 60 000 livres de pension. Rosny hésitait à accepter de pareilles conditions ; le roi lui écrivit : « Mon ami, vous êtes une bête d'apporter tant de difficultés et de ménage en une affaire de laquelle la conclusion m'est de si grande importance. Ne vous souvient-il plus des conseils que vous m'avez tant de fois donnés, m'alléguant pour exemple celui d'un certain duc de Milan au roi Louis XI, au temps de la guerre nommée *du Bien public*, qui était de séparer par intérêts particuliers tous ceux qui étaient ligués contre lui, sous des prétextes généraux, qui est ce que je veux essayer de faire maintenant. Aimant beaucoup mieux qu'il m'en coûte deux fois autant en traitant séparément avec chaque particulier que de parvenir à mêmes effets par le moyen d'un traité général, fait avec un seul chef qui pût, par ce moyen, entretenir toujours un parti formé dans mon Etat : partant, ne vous amusez plus à faire tant le respectueux pour ceux dont il est question, lesquels nous contenterons d'ailleurs ; ni le bon ménager, ne vous arrêtant à de l'argent, car nous payerons tout des mêmes choses que l'on nous livrera, lesquelles, s'il fallait les prendre par la force, nous coûteraient dix fois autant. » Le 27 mars, Villars passait à son cou l'écharpe blanche, et Rouen était au roi.

Le fils du Balafré, Guise, céda ses places de Cham-



Le pilori.

pagne pour 24 000 livres de pension et le gouvernement de la Provence (novembre 1594); le duc de Lorraine fit sa paix pour 900 000 écus et le gouvernement de Toul et de Verdun. On félicitait un jour Henri IV de ce que ses loyaux sujets lui avaient rendu son royaume : « Dites vendu ! » s'écria-t-il. Sully estime qu'il lui en coûta 32 millions, qui en vaudraient quatre fois autant aujourd'hui.

La pacification de la France était donc en bonne voie, lorsqu'un de ces attentats auxquels Henri IV devait finir par succomber[1] faillit tout perdre. « Le mardi 27 de ce mois (décembre 1594), comme le roi, revenant de son voyage de Picardie, fut entré tout botté dans la chambre de Mme de Liancourt (Gabrielle d'Estrées), ayant autour de lui le comte de Soissons, le comte de Saint-Pol et autres seigneurs, se présentèrent à Sa Majesté, pour lui baiser les mains, MM. de Ragny et de Montigny. Ainsi qu'il les recevait, un jeune garçon nommé Jean Châtel, âgé de dix-neuf ans ou environ, fils d'un drapier de Paris demeurant devant le Palais, lequel, avec la troupe, s'était glissé dans la chambre, et, avancé jusqu'auprès du roi sans être aperçu, tâcha, avec un couteau qu'il tenait, d'en donner dans la gorge de Sa Majesté. Mais parce que le roi s'inclina à l'heure, pour relever ces seigneurs qui lui baisaient les genoux, le coup porta, au lieu de la gorge, à la face, sur la lèvre haute, du côté droit, et lui entama une dent. A l'instant le roi, qui se sentit blessé, regardant ceux qui étaient autour de lui et ayant avisé Mathurine, sa folle, commença à dire : « Au diable soit la folle ! elle m'a « blessé. » Mais elle, le niant, courut tout aussitôt fermer la porte et fut cause que ce petit assassin n'échappât. Lequel ayant été saisi, puis fouillé, jeta à terre son couteau encore tout sanglant, dont il fut contraint de confesser le fait sans autre force. Alors le roi commanda qu'on le laissât aller, et qu'il lui pardonnait. Puis, ayant entendu qu'il était disciple des jésuites, dit ces mots : « Fallait-il donc que les jésuites « fussent convaincus par ma bouche ! »

« A l'instant que ce prodigieux attentat fut divulgué par Paris, il y eut grand murmure, principalement contre les suspects de la Ligue. M. Brisard, conseiller en la grand'chambre, capitaine du quartier des Jésuites, avec MM. Lugoli et du Vair, allèrent aux Jésuites pour s'assurer de leurs personnes et y mettre garnison. Fut aussi emprisonnée toute la famille de Châtel, père du parricide, avec quelques autres marqués du coin de la Ligue, comme le curé de Saint-Pierre des Arcis et un autre prêtre. Le mercredi 28, on fit un point d'aiguille à la blessure du roi, lequel ne voulut endurer le second, et dit qu'on lui avait fait trop de mal au premier. Ce jour, Châtel fut interrogé, et, par son interrogation, déchargea du tout les jésuites, même le P. Guéret, son précepteur : dit qu'il avait entrepris le coup de son propre mouvement, et que rien ne l'y avait poussé que le zèle qu'il avait à sa religion, de laquelle Henri de Bourbon (car il appelait ainsi le roi) était ennemi ; et qu'il n'était en l'Église jusqu'à ce qu'il eût l'approbation du pape : voire qu'il était permis de tuer les rois qui n'étaient approuvés par Sa Sainteté. Le jeudi 29, Châtel, après avoir été mis à la question ordinaire et extraordinaire, qu'il endura sans rien confesser, fit amende honorable, eut le poing coupé, tenant en sa main l'homicide couteau duquel il avait voulu tuer le roi ; puis fut tenaillé et tiré à quatre chevaux en la place de Grève : son corps et ses membres jetés au feu et consumés en cendres, et les cendres jetées au vent.

« Les jésuites cependant étaient bafoués et blâmés partout, criés et déchiquetés par les carrefours de Paris plus vilainement que ne l'avaient jamais été les huguenots. Leur bibliothèque, qui était ample et belle, fut exposée au pillage. Le samedi 7 janvier 1595, un jésuite nommé Guignard, régent au collége des Jésuites, à Paris, homme docte, âgé de trente-cinq ans ou environ, fut, par arrêt de la cour du parlement, pendu et étranglé en la place de Grève, et son corps brûlé et consumé en cendres, après avoir fait amende honorable en chemise devant la grande église Notre-Dame ; et ce, pour réparation des écrits injurieux et diffamatoires contre l'honneur du feu roi et de celui-ci, trouvés dans son étude, écrits de sa main et faits par lui[1]. Une chose notable se doit remarquer au jugement de ce jésuite : c'est que ses juges, qui tout d'une voix le condamnèrent à mort (hormis le procureur général), étaient pour la plupart de ceux qui avaient assisté au jugement de l'arrêt donné contre le feu roi l'an 1589, qui est une chose étrange ; et encore plus de voir à Paris des jésuites au gibet, qui naguère y étaient craints, honorés et adorés comme petits dieux, voire désignés pour être (si les desseins des rebelles eussent eu lieu) grands maîtres des consciences de tout le monde et inquisiteurs de la foi. Le dimanche 8 janvier 1595, après dîner, sur les deux heures après midi, les jésuites, obéissant à leur arrêt, sortirent de la ville, conduits par un huissier de la cour. Ils étaient trente-sept, desquels une partie était dans trois charrettes, et le reste à pied. Leur procureur était monté sur un petit bidet. Voilà comme un simple huissier, avec sa baguette, exécuta ce jour ce que quatre batailles n'eussent su faire. » (L'Estoile.)

Toutefois, l'exil des jésuites fut court, jusqu'en 1603, car Henri IV avait la conviction que sa vie était perdue s'il ne se réconciliait avec leur puissante compagnie. « Par nécessité, disait-il à Sully, il me faut à présent faire de deux choses l'une, à savoir : de les admettre purement et simplement, les décharger des diffames et opprobres desquels ils ont été flétris, et les mettre à l'épreuve de leurs beaux serments et promesses excellentes ; ou bien de les rejeter plus absolument que jamais, et user de toutes les rigueurs et duretés dont l'on se pourra aviser, afin qu'ils n'approchent jamais ni de moi ni de mes États ; auquel cas il n'y a point de doute que ce ne soit les jeter au dernier désespoir et par icelui dans des desseins d'attenter à ma vie, ce qui me la rendrait si misérable et langoureuse, demeurant toujours ainsi dans les défiances d'être empoisonné ou

1. Un soldat du nom de Barrière, poussé, dit-il, par Aubry, curé de Saint-André des Arcs, à Lyon, et par le P. Varade, recteur des jésuites de Paris, avait déjà résolu, l'année précédente, d'assassiner le roi. Mais le dominicain Banchi, auquel il s'ouvrit de ce dessein, le révéla. Barrière fut rompu vif à Melun, le août 1593.

1. Il y approuvait le meurtre de Henri III et y soutenait une doctrine qu'on retrouva dans l'interrogatoire de Châtel. Ce jeune homme, souillé de vices, avait voulu, disait-il, racheter son âme en tuant le roi, « chose permise, puisqu'il n'était pas *approuvé* du pape. » Un vicaire de Saint-Nicolas des Champs fut exécuté pour des propos pareils : c'était le vieux levain de la Ligue qui fermentait encore dans quelques âmes dépravées.

bien assassiné (car ces gens ont des intelligences et correspondances partout, et grande dextérité à disposer les esprits selon qu'il leur plaît), qu'il me vaudrait mieux être déjà mort, étant en cela de l'opinion de César, que la plus douce est la moins prévue et attendue.»

Ces raisons étaient de nature à convertir Sully lui-même : « Puisque je vois, dit-il, de telles raisons rouler dans l'esprit de Votre Majesté, je me résous à devenir même le solliciteur du rétablissement des jésuites. » Et en effet la question ayant été, deux jours après, agitée en conseil de ministres, Sully opina des premiers en leur faveur.

On le fit toutefois avec d'infinies précautions. Les lettres de rappel désignèrent les villes où ils pouvaient résider, en leur défendant de s'établir ailleurs, et n'admirent à rentrer que ceux qui étaient « Français naturels. » Un d'eux dut rester ordinairement près du roi pour lui servir de prédicateur, mais aussi pour lui répondre des actes de la société, et tous prêtèrent serment par-devant les officiers royaux de ne rien faire contre son service et la paix publique, sans aucune *réservation.* On oubliait que la loi de leur institut rendait ce dernier point impraticable. Tout étant subordonné pour le jésuite à l'obéissance absolue qu'il doit au général de son ordre, aucun serment ne peut le lier, même pour l'avenir le plus prochain. Pour les œuvres spirituelles, ils furent placés formellement sous la dépendance du clergé séculier, car l'édit leur interdisait de rien entreprendre au préjudice des évêques, curés et universités du royaume, et de prêcher, confesser, administrer les sacrements, avant d'en avoir obtenu la permission de l'évêque diocésain. La société accepta tout, sûre de faire tourner bientôt toutes ces défenses à son profit. Le parlement s'opposa vainement à leur rappel et l'Université à la concession qui leur fut faite du droit d'enseigner. Il fallut en passer par la volonté du roi. Henri demanda aux jésuites mêmes un confesseur, le P. Cotton, leur donna son château de la Flèche, avec 20 000 livres de revenu, pour y établir un grand collége, où il voulut que son cœur fût gardé. Ils y firent si bien prospérer les études et leurs affaires que, dès 1626, on y comptait trois cents pensionnaires et mille huit cents externes ; que les revenus du collége, à l'époque de l'expulsion des jésuites de France, s'élevaient à plus de 120 000 livres, et que les bons pères de la Flèche avaient alors en propriété cent quatre-vingt-dix domaines.

§ 6. GUERRE AVEC L'ESPAGNE; COMBAT DE FONTAINE-FRANÇAISE; SOUMISSION DES DERNIERS LIGUEURS; ÉDIT DE NANTES ET TRAITÉ DE VERVINS.

Pour mieux finir la guerre civile, Henri IV commença une guerre nationale contre l'étranger. Depuis vingt-cinq ans et plus, l'Espagne avait eu la main dans tous les troubles, dans tous les malheurs de la France. Elle seule perpétuait la résistance des derniers ligueurs, et retardait l'absolution pontificale qui manquait encore à Henri IV.

Le 17 janvier 1595, Henri déclara solennellement la guerre au roi d'Espagne. Jusqu'alors Philippe II avait prétendu agir comme allié de la couronne de France, représentée, selon lui, par le lieutenant général du royaume, le parlement et les états généraux. Cette fiction avait été respectée par Henri, qui n'avait exercé aucune hostilité contre les Pays-Bas, la Franche-Comté ou la frontière espagnole. Maintenant il annonçait que la guerre n'aurait plus désormais qu'un caractère politique, et il appelait tous les bons Français à y servir leur roi et leur pays. Le roi d'Espagne répondit hypocritement qu'il ne combattrait point les bons catholiques, mais qu'il poursuivrait à outrance le prince de Béarn, les huguenots et leurs adhérents. Il ordonna au comte de Mansfeld de conduire l'armée des Pays-Bas en Picardie, où le duc d'Aumale tenait encore quelques places ; il envoya des renforts en Bretagne au duc de Mercœur; enfin il chargea Velasco, connétable de Castille et gouverneur du Milanais, de conduire une armée formidable en Bourgogne, où Mayenne prétendait se maintenir comme lieutenant général de la Ligue. Les revers successifs de son parti l'avaient contraint à se jeter tout à fait dans les bras des Espagnols, et il recevait d'eux une subvention mensuelle de 10 000 écus. Aussi Henri IV résolut-il, à la fin de mai 1595, de payer encore de sa personne. Il courut au-devant de Velasco, et renouvela en Bourgogne ses héroïques témérités. Le 5 juin, il fut surpris avec le maréchal de Biron, près de Fontaine-Française, à vingt-huit kilomètres nord-est de Dijon, par l'armée ennemie; il n'avait qu'une poignée de braves autour de sa personne : 200 chevaux contre 2000 cavaliers et 10 000 piétons. « Faites, messieurs, leur dit-il, comme vous m'allez voir faire. » Et, en risquant dix fois sa vie, il arrêta l'effort des Espagnols ; ses troupes eurent le temps de le rejoindre. Le soir, il écrivait à sa sœur : « Je vous ai vue bien près d'être mon héritière. »

Pendant qu'il était sur la Saône, le comte de Fuentès arrivait sur la Somme, entrait dans Ham, dans le Catelet, dans Doullens, où il saccagea tout, et faisait tomber Cambrai, par la crainte d'un sort semblable.

L'absolution, depuis longtemps demandée au pape par Henri IV, couvrit heureusement ces revers. Depuis l'abjuration faite à Saint-Denis, une grande partie du clergé français avait patriotiquement désobéi au légat et bravé les foudres du Vatican pour se réunir au royal converti, même pour le sacrer. Philippe II menaça en vain. « Clément VII, dit un cardinal, a perdu l'Angleterre par trop de vivacité; que Clément VIII ne perde pas la France par trop de lenteur. » Les deux ambassadeurs du roi, Duperron et d'Ossat, ayant abjuré l'hérésie au nom de Henri, et promis la publication des décrets du concile de Trente, excepté ceux qui pourraient exciter quelque trouble, le grand pénitentier toucha de sa baguette la tête des ambassadeurs agenouillés, et le pape prononça la formule d'absolution au milieu des acclamations du peuple. Le roi, du reste, remplissait partout et minutieusement les devoirs d'un bon catholique. A la messe, il édifiait les fidèles; au plus long sermon, il ne montrait pas d'ennui, et, le jour de Pâques, il touchait les écrouelles. On n'eût pu trouver un prince plus orthodoxe.

C'était l'événement qu'attendait Mayenne pour faire sa soumission. Il rendit ses dernières places et reçut en échange le gouvernement de la Bourgogne, trois villes de sûreté et 335 000 écus. La première entrevue des deux anciens ennemis eut lieu au château de Monceaux, dans la Brie. « Il mit, dit l'Estoile, un genou en terre pour baiser les pieds de Sa Majesté ; mais le roi, s'avançant avec un visage fort gai, le releva et l'embrassa, lui disant ces mots : « Mon cousin, est-ce vous, ou si c'est « un songe que je vois ? » Il le prit ensuite par la main,

suivant Rosny, et se mit à le promener à fort grands pas dans le parc, lui montrant ses allées, et contant ses desseins, et les beautés et accommodements de cette maison. M. de Mayenne, qui était incommodé d'une sciatique, le suivait au mieux qu'il pouvait, mais d'assez loin, traînant une cuisse après fort pesamment. Ce que voyant, le roi dit à l'oreille de Rosny : « Si je promène « encore longtemps ce gros corps ici, me voilà vengé « sans grand'peine de tous les maux qu'il nous a faits, « car c'est un homme mort.... » Après avoir fait convenir Mayenne qu'il n'en pouvait plus, il lui dit d'une face riante, lui frappant sur l'épaule : « Touchez là, « mon cousin ; car, par Dieu, voilà tout le mal et le dé« plaisir que vous recevrez jamais de moi. » Ce fut, en effet, la seule vengeance qu'il tira du chef de la Ligue. Mayenne, au reste, le servit depuis ce jour avec fidélité, et sauva peut-être devant Amiens l'armée royale, surprise par ses anciens amis les Espagnols. Son neveu, le duc de Guise, fit mieux encore : il recouquit la Provence et Marseille sur le duc de Savoie, les troupes de Philippe II et des traîtres. Le premier de ces traîtres, d'Épernon, trouva pourtant moyen de faire un bon accommodement. Il stipula, avant de déposer les armes, qu'on lui assurerait les gouvernements d'Angoumois et de Saintonge, de Limousin et de Périgord. Le duc de Joyeuse, qui deux fois prit et jeta le froc, se fit de même donner le Languedoc, avec le bâton de maréchal et force gratifications pour ses amis. Le roi



Henri IV et Mayenne. (Page 364, col. 1.)

ne refusait rien, bien sûr de tout reprendre un jour, quand il aurait remis un peu d'ordre dans le chaos que la Ligue lui avait légué.

Il fallait cependant se procurer des ressources. Henri, pour les trouver, convoqua à Rouen une assemblée de notables, et leur parla avec cette bonhomie brusque qui cachait tant de finesse et qui lui gagnait les cœurs : « Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurais appris quelque belle et longue harangue, et vous la prononcerais avec assez de gravité. Mais, messieurs, mon désir me pousse à deux plus glorieux titres, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet État. Pour à quoi parvenir je vous ai assemblés. Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasi ruiné, mais presque toute perdue pour les Français. Par la grâce de Dieu, par les prières et les bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue pas les princes, pour être notre plus beau titre, *foi de gentilhomme!*), par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte; sauvons-la à cette heure de la ruine. Participez, mes chers sujets, à cette seconde gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs pour vous faire approuver leurs volontés. Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre ; bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie

que j'ai d'ajouter ces deux beaux titres à celui de roi me font trouver tout aisé et honorable. »

Henri n'avait nul désir d'être pris au mot. Gabrielle, qui avait tout écouté derrière une tapisserie, lui marquant son étonnement qu'il parlât de se mettre en tutelle : « Il est vrai, répondit-il, mais, ventre-saint-gris ! je l'entends avec mon épée au côté. » Il portait aussi haut qu'aucun des rois, ses contemporains, l'idée de son pouvoir; ce prince, si débonnaire à Rouen, répondait un jour aux remontrances du parlement par ces paroles qui ne sentaient plus le Béarnais : « Ma volonté devrait servir de raison. On ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis roi, je vous parle en roi : je veux être obéi. » Et il le fut. Sous



Henri IV devant l'Assemblée des notables, à Rouen. (Page 364, col. 2.)

les ruines amoncelées par tant de guerres, Henri IV retrouva et reprit sans effort nouveau l'autorité absolue de François Ier, parce que la démocratie sacerdotale de la Ligue pas plus que les convoitises féodales de la noblesse protestante n'avaient su fonder des libertés durables. On s'était disputé le ciel, on perdit la terre. On avait eu des passions; on n'avait pas eu une idée politique, et ces passions assouvies ou domptées, peuple et grands se retrouvèrent comme auparavant en face d'une royauté qui revendiqua tout.

L'Assemblée de Rouen fut inutile; on y proposa de plans impraticables ; Henri en fut plus libre d'exécuter les siens. Il avait mieux que le *conseil de raison* qu les notables lui donnèrent : c'était Sully, le génie personnifié de l'ordre.

Mais le temps des réformes n'était pas venu, puisqu

celui des épreuves n'était point encore passé. En 1596, les Espagnols avaient pris Calais, et ce coup avait retenti douloureusement au cœur de la France; l'année suivante (mars 1597), ils entrèrent dans Amiens. Les habitants avaient refusé de recevoir une garnison royale. Porto-Carrero, gouverneur espagnol de Doullens, averti qu'ils se gardaient bien la nuit, mais fort mal le jour, vint s'embusquer, avec 4000 hommes, non loin des murs. Quand au matin on ouvrit la porte, des paysans se présentèrent chargés de sacs; un d'eux laissa le sien s'ouvrir : il s'en échappa quantité de noix qui roulèrent à terre et que les hommes du guet se disputèrent en riant. Au même moment, une charrette survint; lorsqu'elle se trouva engagée sous la porte de manière à empêcher la herse de tomber, celui qui la conduisait coupa les traits des chevaux; alors les faux paysans tirèrent des épées, des pistolets cachés sous leurs souquenilles et égorgèrent le guet; leurs camarades accoururent : la ville était prise.

Henri se trouvait dans sa capitale, au milieu des fêtes, quand il apprit que les Espagnols étaient dans Amiens, à trente lieues de Paris. « C'est assez faire le roi de France, dit-il : il est temps de faire le roi de Navarre; » et il endossa la cuirasse. Il courut devant Amiens avec Biron et sa belle artillerie, toute sa noblesse du Nord et plus de 20 000 hommes. Une armée venue des Pays-Bas pour troubler le siége y retourna sans avoir rien fait. Amiens se rendit (septembre).



Prise d'Amiens par les Espagnols (mars 1597). (Page 366, col. 1.)

Henri aurait bien voulu pousser cette pointe de fortune; mais la ville prise, son armée se débanda. Il écrivait quelques jours après à sa sœur :

« Ma chère sœur, il faut que les déplaisirs talonnent toujours les contentements. Vous pouvez penser quel je devais avoir du succès d'Amiens, et quel regret j'ai dans l'âme de voir le cours de ma bonne fortune arrêté par un débandement général de mon armée. L'exemple pernicieux des grands a été suivi. Je ne me plains de personne, mais je me loue du peu. S'ils disent que je leur ai donné congé, me le devaient-ils demander? J'avais jeudi au soir cinq mille gentilshommes; samedi à midi je n'en ai pas cinq cents. De l'infanterie le débandement est moindre, bien que très-grand. Le conseil avait été bien tenu, les résolutions bien prises, les sujets de bien faire très-beaux, les soldats ennemis étonnés, les villes effrayées; mais qui, ainsi que Dieu, peut faire quelque chose de rien? Bonjour, ma chère sœur. Ceux qui n'ont point été à Amiens doivent être bien honteux. Jugez que doivent être ceux qui m'y ont laissé. »

Cependant telle avait été la rapidité de cette opération, que le nom du roi s'en trouva relevé à l'étranger et qu'on y crut davantage à la force de la France.

Mercœur, un prince lorrain, qui s'était fait de la Bretagne une sorte de souveraineté, marchandait depuis quatre ans sa soumission. Voyant l'armée royale prête à marcher sur lui, il jugea prudent de faire la paix avant qu'elle fût dans sa province. Il renvoya les Espagnols qu'il avait reçus à Blavet et obtint des conditions dont Sully se scandalisa, mais il avait offert la main de sa fille et son immense héritage à César

de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées et du roi. Il parut se démettre volontairement, en faveur de son gendre, de son gouvernement, et reçut pour lui et ses partisans force pensions et indemnités (février 1598). C'était le dernier des grands chefs ligueurs. La guerre civile était finie.

Les frères Saint-Offange, qui pendant neuf années avaient été la terreur de l'Anjou, tinrent pourtant contre le roi, jusqu'au 1er mars 1599, le château de Rochefort. Ils étaient de ces hommes que suscitent toujours les guerres civiles et qui abritent derrière n'importe quel drapeau leurs passions mauvaises et leurs crimes. Qu'on lise le traité fait par eux avec Henri IV : on les verra énumérer leurs méfaits, afin de s'en assurer bonne et pleine rémission. Ils ont beau adoucir les termes, atténuer les choses, ce qu'ils en disent est encore à faire frémir. Les vols de deniers et de vivres, les prises de marchands et de marchandises, les pillages de châteaux, les saccagements et brûlements de villages n'y sont que des peccadilles ; les meurtres, pendaisons, exécutions à mort abondent, même égorgements de femmes et d'enfants ; seulement ici, les Saint-Offange, quelque peu pressés, non par le remords, mais par un reste de pudeur, disent que ces femmes et ces enfants avaient été tués au prêche par inadvertance. »



De Thou.

Cela aussi, l'inadvertance comprise, est l'histoire fidèle de beaucoup d'hommes de cette époque, dans les deux partis. Aussi, quand on vient de passer quelques heures avec de pareilles gens, dans les chroniques contemporaines, on éprouve le besoin de se féliciter de n'avoir pas vécu dans ces temps abominables. Il y a une chose dont je n'ai jamais pu me rendre compte : je vois bien comme on mourait alors, mais je ne vois pas comment on y pouvait vivre, comment le paysan consentait à labourer, à semer, quand sa moisson était si souvent mangée en vert par les uns, fauchée par ceux-ci, brûlée par ceux-là. Les écrivains du temps donnent la réponse. Maintes fois on trouva des hommes morts sur les chemins, ayant encore la bouche pleine du foin dont ils avaient essayé de se nourrir.



Harlay.

Et penser que tout cela fut en pure perte, que tant de sacrifices étaient inutiles ! Il y a des biens qu'on ne saurait payer trop cher ; mais celui qu'on trouva au bout, on l'avait sous la main au départ. A l'origine, on l'a vu, il y eut plus de malcontentement que de huguenoterie dans l'affaire. On y mit du sang, il coula à flots pendant trente-six années ; après quoi, les furieux s'étant usés, à raison même de leur violence, les modérés prirent leur place, et Henri IV ramena la France, par l'édit de Nantes, au point où l'Hôpital avait voulu l'arrêter par l'édit d'Amboise. Quelques hommes de moins dans l'État, et de si affreuses calamités étaient probablement évitées.

Cet édit, qui termina les guerres religieuses, fut signé par le roi six semaines après le traité fait avec Mercœur, le 13 avril 1598.

Depuis sa conversion, les calvinistes le boudaient. Plusieurs seigneurs réformés avaient fait comme lui, mais la masse résistait, et les ministres qui s'étaient mis à la tête du parti à la place des gens de guerre, se montraient moins traitables.

En vain le roi les flattait avec cet abandon et cette bonhomie qui lui gagnaient les cœurs, il y avait là des convictions sérieuses et des caractères qui ne savaient pas plier sous la pression des intérêts[1]. Un jour, d'Aubigné vient saluer son ancien maître : Henri le reçoit à bras ouverts : il le présente à Gabrielle d'Estrées ; il lui fait embrasser ses enfants. Le huguenot reste silencieux. Pour fondre cette glace, Henri lui parle de ses dangers, lui montre sa lèvre percée par le poignard de Jean Châtel. Alors, enfin, d'Aubigné parle ; et, devant cette femme, devant ces enfants : « Sire, dit-il au roi, jusqu'ici vous n'avez renié Dieu que des lèvres, et il vous a frappé aux lèvres ; quand vous le renierez du cœur, il vous frappera au cœur ! » Heureusement les chefs avaient assez de guerre ; Henri, d'ailleurs, leur offrait de bonnes et justes conditions, celles que l'Hôpital leur promettait trente-six ans auparavant : la liberté de conscience partout, la liberté du culte dans toutes les villes où ce culte se trouvait alors établi, ou tout au moins dans une ville ou bourg par bailliage et dans l'intérieur des châteaux, avec autorisation pour

1. Ces ministres continuèrent la guerre à leur façon, même après l'édit de Nantes. Dans un synode tenu à Gap en 1603, ils déclarèrent gravement que le pape était l'Antechrist, et ajoutèrent cette déclaration à la confession de foi du parti.

les 3500 seigneurs hauts justiciers qui étaient dans le parti d'admettre aux sermons les familles de leurs vassaux. Les écoles leur étaient ouvertes, les fonctions publiques accessibles. Des places de sûreté leur étaient données, et des chambres mi-parties de protestants et de catholiques jugeraient dans les parlements de



Henri IV signe l'édit de Nantes (13 avril 1598).

Paris, de Toulouse, de Grenoble et de Bordeaux, les procès où les protestants seraient impliqués. Enfin, ce qui les constituait comme un État dans l'État, on leur reconnaissait le droit de s'assembler, tous les trois ans,



Traité de Vervins (2 mai 1598).

par députés, pour présenter au gouvernement leurs réclamations. Cet édit proclamait donc enfin le principe moderne de la tolérance en matière de religion, et cet autre que l'État doit s'élever au-dessus des partis religieux pour leur imposer le respect de la paix publique. C'était la rupture définitive avec le moyen âge.

Dix-neuf jours après (2 mai), les députés du roi signaient la paix avec l'Espagne. Le traité de Vervins

1598) rétablit entre les deux États les frontières tracées quarante ans auparavant par le traité de Cateau-Cambrésis. La France et l'Espagne semblaient revenir toutes deux au même point. Mais l'une s'y trouvait sans force, presque sans vie; l'autre pleine de jeunesse et d'ardeur. C'est ce qu'il nous reste à montrer.

7. RÉSULTATS DES GUERRES DE RELIGION; RUINE DE L'ESPAGNE; PROSPÉRITÉ DE L'ANGLETERRE ET DE LA HOLLANDE.

On a vu, au seizième siècle, se produire deux mouvements contraires : dans la première moitié, l'insurrection luthérienne et calviniste qui rejette d'une partie



Philippe II.

de l'Europe la domination romaine; dans la seconde, la restauration catholique, qui, par le concile de Trente, donne à la papauté un pouvoir absolu sur l'Église; par les jésuites, réveille l'ardeur de la foi dans les contrées restées fidèles, et par le bras du roi d'Espagne Philippe II essaye d'étouffer en tous lieux l'hérésie triomphante. Nous avons suivi les péripéties de ce grand drame en France; nous les avons montrées de loin en Angleterre et aux Pays-Bas. Maintenant qu'il est terminé, constatons-en les résultats.

Lorsque Philippe II mourut, quatre mois après le traité de Vervins et l'édit de Nantes, il n'avait pas seulement vu l'avortement de ses ambitieux desseins sur l'Europe occidentale, il avait pu contempler encore

la ruine de ses États héréditaires. Le *démon du Midi*, avait été aussi funeste aux siens qu'à ses ennemis. Il avait perdu la moitié des Pays-Bas, et, des trois couronnes qu'il avait voulu saisir, une seule lui restait, mais privée déjà de ses plus beaux fleurons, et l'Espagne n'était plus qu'un cadavre vivant.

Le fils de Charles-Quint aurait donc pu abdiquer comme son père et aller, comme lui, cacher au fond d'un cloître la ruine de ses espérances. Charles, du moins, avait combattu pour une cause à certains égards légitime. Il avait brisé en Italie la prépondérance de la France, mauvaise pour nous, comme elle le fut pour lui, et surtout pour l'Italie même. Il avait arrêté le flot montant de la domination musulmane et tenté de faire de l'Allemagne une nation, en lui donnant l'unité et la paix. Si les moyens qu'il employa furent désastreux : licence de la soldatesque, ruineuses extorsions, entraves de toutes sortes à l'industrie et au commerce, il poursuivit du moins des desseins vraiment grands, et il descendit noblement du trône pour ne pas épuiser ses peuples à une œuvre impossible. Son fils, au contraire, s'opiniâtra et mourut roi, mais roi d'une nation perdue.

En Espagne, à sa mort, tout dépérissait; l'activité du gouvernement, absorbée par les vastes soins de la guerre universelle entreprise contre l'hérésie, ne s'était point portée sur le développement de la richesse nationale, et le commerce, l'industrie, cruellement atteints par l'expulsion des juifs, par la révolte des Maures, avaient achevé de mourir sous le monopole constitué par le gouvernement au profit du port de Séville. De tout ce qu'on importait en Amérique, les manufactures espagnoles en fournissaient à peine un vingtième; la contrebande donnait le reste. Les milliers de métiers qui travaillaient jadis la laine et la soie étaient réduits à quelques centaines. L'agriculture succombait sous les ravages périodiques des troupeaux de la *mesta*, qui l'hiver descendaient dans les plaines chaudes de l'Andalousie, et l'été remontaient, en dévorant tout sur leur chemin, vers les montagnes de la Galice. La population, décimée par la continuité des guerres, par l'émigration aux colonies, était encore appauvrie dans sa source par la multiplication excessive des monastères. On comptait près d'un million d'ecclésiastiques dans les États de Philippe II.

Les uns allant chercher fortune au delà des mers, les autres courant les aventures de la vie du soldat ou demandant aux monastères une tranquille oisiveté, le travail national se trouva comme suspendu. L'Espagne cessa de produire ce qui lui était nécessaire et dut le demander aux nations voisines. En vain les galions d'Amérique, échappés aux croiseurs anglais et bataves, arrivaient à Cadix; l'or qu'ils apportaient ne faisait que traverser l'Espagne sans la féconder et s'écoulait rapidement vers les pays producteurs. Ainsi s'explique ce fait qui surprit tant les contemporains : le roi d'Espagne, le maître des deux Indes, le possesseur des plus riches dépôts métalliques du monde, obligé deux fois, en 1575 et en 1596, de suspendre ses payements, comme un négociant insolvable, et laissant à sa mort une dette de plus d'un milliard. On ne savait pas encore que la vraie richesse n'est pas l'or qui la représente, mais le travail qui la crée.

Philippe II mourut, en 1598, d'un mal hideux, la maladie pédiculaire. Il avait donné un des plus terribles exemples de l'influence fatale du despotisme sur la vie des nations. Un siècle plus tard, le marquis de Torcy disait de l'Espagne : « C'est un corps sans âme. » L'ambition mauvaise de Philippe II avait précipité son pays dans une décadence d'où deux siècles ne l'ont pas encore tiré. Aujourd'hui, il se réveille, Dieu merci, sous les excitations répétées de l'esprit français et de la civilisation moderne; mais si profonde avait été la funeste empreinte, que d'honnêtes gens y sont encore condamnés aux galères pour avoir lu une Bible protestante.

En face de l'Espagne découronnée grandissent l'Angleterre, la Hollande et la France victorieuses.

L'Angleterre venait de passer par une épouvantable crise. Mais les menaces de Philippe II et les complots des catholiques avaient eu pour conséquence d'exalter le patriotisme anglais, la popularité et le pouvoir de la reine, l'ardeur enfin de la foi anglicane; et comme l'Angleterre avait triomphé dans la lutte, elle se trouva élevée dans l'opinion de ses enfants et dans celle de l'Europe de toute la hauteur dont l'Espagne descendit. Pour conjurer les périls, une dictature avait été nécessaire : elle subsista après le péril écarté. Mais on oublie un peu le Parlement et ses droits lorsque l'on voit Élisabeth mettre son pays à la tête des États protestants de l'Europe, en développer l'industrie, l'agriculture, lui ouvrir la mer et lui montrer le sceptre de l'Océan à saisir. On comprend le culte dont les Anglais honorent sa mémoire, malgré son despotisme et ses fautes, lorsqu'on la contemple entourée d'hommes d'État tels que Burleigh, qui font jouer à leur pays un rôle considérable, et de marins qui portent victorieusement sur toutes les mers son drapeau, comme Drake, le premier capitaine qui ait fait le tour du monde, Magellan étant mort en route; Forbiser, le premier des marins anglais qui cherchèrent, pour aller en Chine, ce passage du nord-ouest qu'on vient enfin de trouver; Davis, qui découvrit le détroit de son nom; Raleigh, qui commença l'occupation par les Anglais d'une partie de l'Amérique du Nord, qu'il nomma, en l'honneur de la reine Vierge, Virginie, et qui importa en Europe la pomme de terre. Par eux l'Angleterre, jusqu'alors isolée dans ses brumes et comme perdue aux extrémités de l'Occident, commença à se répandre sur le monde et sentit s'éveiller en elle le génie commercial dont sa position lui faisait une loi.

Rien de ce qui est nécessaire pour constituer un grand âge de peuple ne fit défaut à ce règne. Élisabeth avait pour poëte Shakspeare, qui créa le drame moderne, et parmi les membres de sa cour de justice siégeait Bacon, qui allait ouvrir aux sciences une voie nouvelle en donnant les règles de la vraie méthode, celle que nous suivons encore : deux grands hommes qui appartiennent plus à l'humanité qu'à leur patrie, en ce sens que, tous, nous les plaçons, avec quelques autres génies supérieurs, à l'entrée des temps modernes comme des phares lumineux qui éclairent au loin la route des peuples.

La république des Provinces-Unies n'avait, elle, ni poëte ni philosophe; elle n'était pas encore arrivée à ce luxe des grandes sociétés assises et tranquilles; mais la lutte terrible qu'elle venait de soutenir avait accru ses forces, au lieu de les épuiser. Ce sol à demi noyé, que la nature défend déjà si bien, était devenu le champ de bataille de la liberté religieuse contre l'intolérance. Tous ceux, en Europe, qui fuyaient le

bûcher ou la persécution, accouraient sous le drapeau des Provinces-Unies. Voilà comment son armée fut toujours au complet, sans que l'agriculture et la marine manquassent des bras qui lui étaient nécessaires. Les seules provinces de Hollande et de Zélande comptaient 70000 matelots; et tandis qu'Ostende soutenait un siége de trente-neuf mois, qui coûta la vie à 60 000 soldats confédérés, mais aussi à 80 000 Espagnols, les Bataves couvraient la mer de leurs vaisseaux. Dans la même année où l'héroïque cité livrait à Spinola ses remparts écroulés, les pêcheurs versèrent dans le trésor public, par le seul impôt placé sur leur industrie, la somme énorme de 5 millions de florins, et une flotte hollandaise jetait aux extrémités du monde, par la conquête des Moluques, les fondements d'un nouvel empire colonial.

Les Hollandais, n'ayant à peu près rien à demander à leur sol pour l'exportation, se firent les rouliers de l'Océan et les moissonneurs des mers. Leurs hardis pêcheurs, sans cesse à la chasse de ce butin que la mer féconde leur livrait, approvisionnaient de salaisons presque toute l'Europe, même les pays catholiques où la pratique du maigre en faisait une nécessité. On a eu raison de dire que la Hollande avait changé ses tonnes de harengs contre des tonnes d'or. En outre, leurs marchands faisaient la *commission;* ils allaient, avec leurs navires, prendre les denrées où elles abondaient, à vil prix, pour les porter où elles manquaient. Chaque année deux ou trois mille navires hollandais entraient dans nos ports pour y enlever nos blés, nos vins, nos eaux-de-vie, et plus de quatre cents entraient sous pavillon étranger dans les ports même de l'Espagne, qui payait à ces rebelles, avec les trésors du nouveau monde, les grains de la Pologne et les denrées du Nord dont elle manquait.

Philippe II leur avait fermé Lisbonne en 1594. Dès l'année suivante, ils formaient la *Compagnie des pays lointains*, pour aller chercher les épices aux lieux mêmes de production, et les succès rapides de cette société amenèrent la création, en 1602, de la Compagnie des grandes Indes, qui, profitant de la haine excitée par la dureté des Portugais, établit des comptoirs et des forteresses à Java, à Amboine, à Tidor, à Formose, dans l'île de Ceylan, à Malacca. En treize années elle arma huit cents navires, en prit à l'ennemi cinq cent quarante-cinq, dont la coque et la cargaison lui rapportèrent 180 millions de livres. Les dividendes des actionnaires ne furent jamais au-dessous de 20 pour 100 et s'élevèrent parfois jusqu'à 50. Ces beaux jours sont passés; mais ils avaient réuni tant de richesses dans les mains des fils des *gueux*, que la Hollande est encore aujourd'hui un des pays où les capitaux abondent le plus, comme il est aussi un des pays les mieux gouvernés.

La haine d'ordinaire est stérile, parce qu'elle détruit plus qu'elle ne fonde. Celle de Philippe II a été féconde. Tout ce que ce génie malfaisant a voulu élever s'est abîmé, mais ce qu'il a voulu abattre a grandi. Par lui, de pauvres marins devinrent un petit peuple qui, durant un siècle, vint prendre place parmi les grandes nations; et cette place, il l'avait conquise par les vertus qui font la fortune des États, comme celle des individus : le courage, l'énergie, une indomptable persévérance et l'ordre.

Pour nous, quelles avaient été les suites de cette longue tourmente?

D'affreuses calamités avaient, pendant quarante années, passé sur la France; mais deux grandes questions avaient été résolues : la royauté, qui tenait alors dans ses mains les destinées du pays, ne reculait pas de cinq siècles en arrière devant l'anarchie féodale et municipale, et si la France restait catholique, ce n'était pas du moins à la façon de l'Italie et de l'Espagne, avec l'inquisition, les auto-da-fé et la suspension de la pensée humaine et du travail social. Ces saturnales sanglantes des passions religieuses, où Dieu et l'Évangile étaient également oubliés, cédaient à la puissance d'une idée nouvelle que le monde, depuis seize siècles, n'avait pas connue, et qui n'est point encore à cette heure partout triomphante : la tolérance, la liberté religieuse, le droit pour chacun de rendre à Dieu le culte que sa conscience lui dicte; la croyance enfin que la religion n'est point une affaire d'État et de police, mais un rapport mystérieux, intime, entre la créature et le Créateur. Voilà l'idée qui se dégageait confusément du milieu de tant de ruines et que les Eglises protestantes, tout autant que l'Église catholique, maudissaient. C'est l'honneur de l'Hôpital, de Henri IV et de ces bons citoyens que les furieux appelaient dédaigneusement des *politiques* et qu'ils pendaient, quand ils en avaient la force, pour avoir compris et mis en pratique ce grand principe qui, malgré ses éclipses, était celui de l'avenir.

En 1598, la France proclamait donc pour le monde les droits de la conscience, comme en 1789 elle proclamera pour tous encore, les droits de l'individu et du citoyen.

Pour éclairer les peuples dans leur route,
Dieu t'a dit : « Brille, étoile du matin! »



Travail d'aiguille (1564).



DOUZIÈME PÉRIODE.

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE INTÉRIEUR PAR LA ROYAUTÉ ET SECONDE LUTTE DE LA FRANCE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE.

CHAPITRE LII.

RÉORGANISATION DE LA FRANCE PAR HENRI IV.

§ 1. ÉTAT DE LA FRANCE; SULLY; ADMINISTRATION RÉPARATRICE.

En 1598, Henri IV avait chassé l'étranger, rapproché les catholiques et les protestants, mis enfin la paix au dedans et sur les frontières. Il fallait maintenant guérir la France de tous les coups qu'elle avait reçus. « Je n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, écrivait Henri en 1596; mes pourpoints sont troués au coude, et ma marmite est souvent renversée. » Le pays ressemblait à son roi. Un contemporain estimait, dès 1580, que huit cent mille personnes avaient déjà péri par la guerre et les massacres; que neuf villes avaient été rasées, deux cent cinquante villages brûlés, cent vingt-huit mille maisons détruites. Et depuis cette époque qui précède la Ligue, combien de ruines nouvelles! Les ateliers étaient sans travail, le commerce interrompu, l'agriculture désolée; partout le brigandage, celui des grands comme celui des petits. L'ordonnance de Blois, en 1579, parlait « des continuelles plaintes que nous avons contre plusieurs seigneurs, gentilshommes et autres, qui travaillent leurs sujets et habitants du plat pays par contribution de denrées ou grains

corvées ou autres vexations indues et mauvais traitements. » Depuis que la guerre ouverte, permanente, avait fait chaque seigneur roi sur ses terres, ces exactions étaient devenues intolérables, et, en 1594, une vraie jacquerie, celle des croquants, avait recommencé. Ils s'étaient assemblés dans le Limousin, le Périgord, le Quercy et l'Agénois, au nombre de trente mille, et s'étaient jetés sur les receveurs des tailles et les maltôtiers, ainsi que sur les châteaux et les villes. Heureusement, il ne se trouva personne pour se mettre à la tête de cette multitude, qui se dispersa d'elle-même en laissant encore des ruines derrière elle. Voilà d'où il fallait que Henri IV tirât la France. La noblesse lui avait proposé un moyen pour sortir de cette détresse; elle lui offrait tout l'argent nécessaire au gouvernement et à l'entretien de l'armée, à condition seulement de trouver bon « que ceux qui avaient des gouvernements par commission les pussent posséder en propriété, en les reconnaissant de la couronne par simple hommage lige, chose qui s'était autrefois pratiquée. » Cette chose autrefois pratiquée était précisément ce que la royauté n'avait pas cessé de détruire pièce à pièce depuis deux siècles, et Henri IV était moins disposé qu'aucun de ses prédécesseurs à restaurer la féodalité. C'est en retirant au contraire la France des mains de ces « tyranneaux » pour la gouverner lui-même, qu'il entreprit de la faire renaître.

Henri avait déjà trouvé l'homme qui devait l'aider à cette œuvre, plus difficile que celle des champs de bataille; un homme de ferme bon sens, d'esprit clair



Sully à la Saint-Barthélemy. (Page 373, col. 1.)

et juste, cœur intrépide, caractère de fer, le protestant Maximilien de Béthune, plus tard duc de Sully.

La maison de Béthune, d'où sortait Sully, était originaire de la Flandre et alliée à plusieurs des grandes familles de ce comté; mais la branche à laquelle il appartenait était depuis longtemps fixée en France, et alors sans fortune. Maximilien de Béthune, désigné jusqu'en 1606 sous le nom de Rosny, qu'il quitta alors pour prendre celui de duc de Sully, naquit le 13 décembre 1560 au château de Rosny-sur-Seine, près de Mantes. Il était donc de sept ans plus jeune que le roi, et c'est à tort que les artistes, trompés par son rôle de mentor, le représentent, en général, comme plus âgé que Henri IV. A l'époque de la Saint-Barthélemy, il étudiait à Paris. Son gouverneur et son valet furent tués; il ne se déconcerta pas, malgré ses douze ans, et, avec sa robe d'écolier et sous le bras un livre d'heures, qui lui servit de passe-port à travers les assassins, il alla demander asile au principal du collége de Bourgogne, qui le cacha trois jours. Son père l'attacha fort jeune encore au roi de Navarre, qu'il ne quitta plus guère et dont il partagea tous les périls, dans cette lutte d'escarmouches et de coups de main où le Béarnais « jouait à chaque instant le tout pour le tout devant la moindre bicoque de Poitou ou de Gascogne. » Pour apprendre à fond l'art de la guerre et occuper toujours aux siéges et surprises de la ville le poste le plus avancé, il servit d'abord dans l'infanterie, malgré le préjugé attaché par les nobles à cette arme; pendant plusieurs années, il mania l'arquebuse comme le dernier fantas-

sin. Le roi fut plus d'une fois obligé de lui adresser de glorieuses réprimandes sur sa folle témérité ; un jour, entre autres, il lui reprocha d'être « étourdi comme un hanneton. » L'étourderie cependant était loin de former le fond de son caractère. De bonne heure on remarqua à l'armée son entente des mines, des pétards, du canon, ainsi que des terrassements et retranchements. A la bataille de Coutras, il dirigeait le peu d'artillerie que possédassent les protestants.

Il combattit à Arques; à Ivry, il eut deux chevaux tués sous lui, reçut un coup de lance dans le mollet, deux coups d'épée à la main et à la tête, deux balles dans la hanche et dans la cuisse, et fut rapporté mourant à son château de Rosny. Mais auparavant il avait pris la *cornette générale* ou grand étendard du duc de Mayenne, et fait plusieurs prisonniers de marque. Comme on l'emportait du champ de bataille, le roi le rencontra et « l'embrassa des deux bras, comme brave « soldat, vrai et franc chevalier. » Au siége de Chartres, un ligueur lui tira à bout portant un coup de pistolet dont la bourre fit balle. La balle elle-même traversa la bouche et ressortit par le cou, horrible blessure dont Rosny souffrit toute sa vie, à tel point que ses secrétaires lui racontaient, bien des années après : « Un jour (de 1606) que vous étiez détenu au lit à cause de votre coup de pistolet à travers la bouche et le cou, auquel un apostème s'étant nouvellement formé, il en était sorti une esquille d'os, du plomb, de la bourre et quelques grains de poudre encore si entiers qu'ils prirent feu quand on les mit sur des charbons ardents.... » Rosny n'était pourtant point un chevalier à la façon des paladins de roman, car s'il faisait bien les affaires de son maître, il n'oubliait pas les siennes, il épousait une riche héritière, une Courtenay; ne dédaignait point les profits de la guerre, pillage de villes ou rançons de captifs, pas même ceux du négoce, achetant à bas prix en Allemagne des chevaux qu'il revendait fort cher en Gascogne, et mettant l'ordre dans sa maison comme il le mettra dans les finances publiques. Mais dévoué au prince et à l'État, le bon ménager coupait ses bois de Rosny pour en porter le prix à Henri, à bout de ressources, et le zélé protestant conseillait au roi de finir la guerre en se faisant catholique. Sully n'était pas encore Colbert et n'était plus Bayard ; il avait cependant quelque chose du génie de l'un et la bravoure de l'autre.

En 1596, Henri voulut le faire entrer dans son conseil des finances; il lui écrivit d'Amiens cette lettre dont nous citions tout à l'heure un passage : « C'est maintenant à vous à prendre résolution de suivre absolument mes intentions; et afin de vous y porter avec plus de raison, et par conséquent de sincère affection, je vous veux bien dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel, que je suis fort proche des ennemis et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. Partant, jugez si je mérite d'être ainsi traité, et si je dois plus longtemps souffrir que les financiers et trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies ; que ma maison soit pleine de nécessités et les leurs de richesse et d'opulence, et si vous n'êtes pas obligé de me venir assister loyalement, comme je vous en prie. » Rosny ne pouvait demeurer sourd à cet appel, et il entra au conseil des finances ; mais les conseillers se liguèrent contre le nouveau venu trop zélé, et d'épaisses ténèbres restèrent sur cette administration, entretenues à dessein par ceux qui trouvaient leur profit à travailler dans l'ombre. Sully parvint pourtant à dévoiler bien des fraudes, et, après la paix de Vervins, il eut la place de surintendant des finances. A cette cour, qui avait encore quelque chose de la licence des Valois, il garda sa probité et ses mœurs comme sa religion; il fut l'ami autant que le ministre du roi, lui résista parfois pour le mieux servir, et se montra impitoyable pour tous ceux dont l'industrie était de vivre aux dépens du public.

Ce qu'il apportait au maniement des affaires, ce n'était pas une grande expérience, car jusque-là il « ne s'était jamais mêlé que de porter une arquebuse, endosser un harnais et faire l'*estradiot;* » ce n'étaient pas non plus des vues nouvelles, des plans destinés à transformer notre vicieux système d'impôts, car il n'aimait pas plus que son maître » à grossir par des édits les tomes des ordonnances. » Tout son mérite était dans sa probité, qui sut toujours résister, sauf peut-être pour quelques pots-de-vin, à sa vive passion pour l'argent, dans une infatigable activité qui l'amenait dès trois heures du matin à son bureau de travail; dans sa fermeté à défendre les intérêts du roi, au besoin contre le roi lui-même, comme lorsqu'il réduisit de trois à à deux millions les pensions qui grevaient le trésor.

Mais s'il légiféra peu, il administra beaucoup. Il a la gloire d'avoir entrevu, deux siècles à l'avance, quelques-uns des principes qui régissent aujourd'hui notre organisation financière. Le désordre y est extrême. La dette publique était évaluée (car nul n'en connaissait le chiffre exact) à 345 millions, qui en vaudraient près de 1300 aujourd'hui. Le pays payait annuellement plus de 170 millions (valeur actuelle 622), sans compter les droits seigneuriaux et les corvées féodales. Le revenu net s'élevait à peine à 30 millions, dont 19 devaient être réduits pour faire honneur aux engagements de l'État. Presque tout le domaine royal était aliéné. Du haut en bas de l'administration financière, à tous les degrés, on volait. L'État ne savait pas au juste ce qu'il devait recevoir, pas même ce qu'il recevait, tant il s'égarait de recettes en route. Rosny voulut tout voir par lui-même, et dès l'année 1597 commença une expédition financière qui ressemblait fort à une expédition de guerre. Il partit pour inspecter quatre généralités, escorté de soldats avec un long convoi de charrettes pour ramasser sur l'heure tout ce qu'il trouverait de deniers à prendre. « Il grappilla si bien qu'il rassembla 500 000 écus, dont le Béarnais eut autant de joie que du gain d'une bataille, et sa reconnaissance fit encore de Rosny « le surintendant de ses fortifications, bâtiments, ouvrages publics, ports, havres, canaux et navigations des rivières; le grand maître de l'artillerie et grand voyer de France, le gouverneur du Poitou et du château de la Bastille, à Paris, » sans compter une charge encore plus difficile que toutes les précédentes, « celle de l'entremise des intrigues et brouilleries domestiques et de cour. » Vingt fois Henri IV offrit à Rosny l'épée de connétable, s'il voulait se faire catholique.

Pour se rendre compte des choses, il ouvrit des registres, établit la balance entre la recette et la dépense, et fixa le budget annuel des dépenses, en interdisant à la chambre des comptes d'admettre les payements qui dépasseraient les allocations portées sur ce rôle. Le bail des *cinq grosses fermes*[1] et celui de la gabelle furent ainsi presque doublés. Une chambre de justice poursuivit les agents prévaricateurs ; les percepteurs furent tenus à avoir des comptes exacts, avec pièces justificatives à l'appui. Mais s'il leur imposa l'obligation de tenir, des *registres journaux* qui facilitaient le contrôle, il ne leur imposa pas celle d'avoir



Sully et Crillon au siége de Charbonnières, en Savoie[2].

leurs écritures en partie double, dont le commerce usait déjà à son très-grand avantage. Les gouverneurs levaient arbitrairement des impôts sur leurs provinces, les seigneurs sur leurs vassaux. Il coupa court aux pro-

1. Les *cinq grosses fermes* comprenaient tous les droits de traites ou de douane : 1° les anciens droits de *haut passage*, de *domaine forain* ou d'*imposition foraine*; 2° la *traite domaniale* établie en 1577 ; 3° les *droits à l'entrée* sur les drogueries et épices établis par Charles VIII, Louis XII et François I[er]; 4° les *droits à l'importation* de toute espèce de marchandises et denrées, créés en 1581, à raison de 8 deniers pour livre de leur valeur ou 3 ½ pour 100 ; 5° tous ces mêmes droits levés à Calais.

2. Pendant ce siége, Crillon aperçoit Sully reconnaissant avec précaution un ravelin. « Quoi, monsieur le grand maître, craignez-vous les arquebusades? Allons jusqu'à ces arbres, de là vous observerez plus aisément. — Puisque vous le voulez, répondit Sully, rivalisons à qui sera le plus fou. » Prenant Crillon par la main, il le mena à pas lents bien au delà des arbres. « Retournons, dit alors Crillon, je vois que vous êtes un brave, digne d'être grand maître. »

fits de tous les pillards, et l'impôt du roi s'en paya mieux. Le duc d'Épernon, qui se faisait ainsi 60000 écus de recette, voulut résister. « Sully, dit Forbonnais, soutint en homme de guerre son opération financière. » Il revisa toutes les créances, en annula beaucoup, et réduisit le taux de l'intérêt du denier douze ($8 \frac{1}{3}$ pour 100) au denier seize ($6 \frac{1}{4}$). Il se fit rendre compte de tous les baux de fermes publiques et en haussa le prix. Nombre d'offices inutiles, de rentes frauduleuses et d'immunités illégales furent supprimées, d'autres diminués. Beaucoup de gens qui s'étaient faits nobles d'eux-mêmes rentrèrent dans la classe des taillables. L'hérédité des offices, constituée officiellement, en 1604, par le droit annuel de la *paulette* [1], fut une mesure moins honorable que les précédentes, mais vint aussi en aide au trésor royal.

A la sévérité dans les recettes répondit une sage économie dans les dépenses. Aussi, à la fin du règne de Henri IV, son gouvernement avait acquitté pour 147 millions de dettes, racheté pour 80 millions de domaines, éteint près de 8 millions de rentes, réduit l'impôt de 30 à 26 millions, dont 20 entraient net à



Le duc d'Épernon.

l'épargne, employé 40 millions aux fortifications ou travaux publics, assuré le service de l'année courante et amassé une réserve de 20 millions.

L'économie ménage la richesse, mais ne la crée pas. Henri IV et Sully la demandèrent à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Henri IV portait également ses vues vers ces trois sources de la fortune publique; Sully était plus exclusif en faveur de l'agriculture : « Labourage et pâturage, a-t-il écrit dans ses *Économies royales*, sont les deux mamelles qui nourrissent la France, les vraies mines et trésors du Pérou. » Il parcourut deux fois les provinces (1596 et 1598), afin d'étudier par lui-même les besoins du pays, et fit rendre la grande ordonnance de 1600, qui remit au peuple l'arriéré des tailles, 20 millions (aujourd'hui 73), et réduisit l'impôt foncier de 1 million 800000 livres. En 1596, il avait renouvelé l'ancienne défense de saisir pour dettes publiques ou privées la personne des laboureurs, leurs instruments ou bestiaux de labour; de sévères ordonnances portèrent la peine de mort contre tous gens de guerre qui couraient les champs, contre

1. De *Paulet*, le traitant qui en suggéra l'idée à Sully; moyennant le payement annuel de quatre deniers pour livre ou du soixantième de la valeur de leurs offices, les magistrats acquéraient le droit de les transmettre à leurs héritiers. En 1614, on tirait de là 1 600 000 livres. Auparavant, si le magistrat n'avait pas *résigné* sa charge à une personne capable de la remplir quarante jours au moins avant sa mort, la charge retournait aux mains du roi.

quiconque serait trouvé muni d'armes sans être employé au service du roi ou gentilhomme. Enfin, en 1601, Sully permit l'exportation des grains, mesure hardie pour l'époque et bien entendue, qui devait enrichir le pays loin de l'affamer et que, malheureusement, après lui, on ne maintint pas. Il favorisa le desséchement des marais. Toute terre conquise sur les eaux devint terre noble, c'est-à-dire non taillable. On vit se former ainsi



tout un canton du Médoc, appelé *Petite Flandre*, à cause du grand nombre d'ouvriers flamands qui furent chargés de ces travaux sous la direction du Brabançon Bradley, le *maître des digues*.

Un gentilhomme protestant du Languedoc, Olivier de Serres, a mérité d'être appelé le *Père de l'agriculture française*, par les préceptes qu'il traça dans son *Théâtre de l'agriculture* et son *Ménage des champs*, et qu'il pratiquait lui-même dans une espèce de ferme modèle. Lorsque Henri IV eut reçu son livre, pendant trois ou

quatre mois il s'en fit lire chaque jour un certain nombre de pages après son dîner. Bien d'autres le lisaient et en suivaient les conseils; car la noblesse, oisive depuis la fin des guerres civiles, vivait aux champs et pas encore dans les antichambres du roi. Henri leur avait dit tout net « qu'il serait bien aise qu'ils allassent en leurs maisons, et donner ordre à faire valoir leurs terres. » Aussi la production fit-elle de rapides progrès; dans la première moitié du dix-septième siècle, l'agriculture française fut la première de l'Europe. Il n'y eut pas une seule disette de 1598 à 1626.

Sully disait, comme Pline, que les travaux des champs font les bons soldats, *ex agricultura strenuissimi milites*. Le brave gentilhomme craignait que l'industrie ne *désaccoutumât* les Français de cette vie active, au grand air, qui donne force et santé, et qu'à vivre enfermée dans les manufactures la population ne dégénérât. Il s'opposait aussi à l'importation des cultures et des industries étrangères, dans l'idée que Dieu avait donné à chaque pays abondance et disette de certaines choses, « afin que, par le commerce et trafic de ces choses.... la fréquentation, conversation et société humaine soient entretenues entre les nations. « Votre Majesté, disait-il au roi, a plus besoin de vaillants et laborieux soldats que de tous ces petits marjolets de cour et de ville revêtus d'or et de pourpre. » Il avait horreur « de la superfluité et des excès en habits, pierreries et festins, bâtiments et carrosses; » et il aurait voulu « qu'on réduisît toutes personnes, tant hommes que femmes, à ce qui se pratiquait du temps des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, surtout pour ce qui regarde les gens de justice, police, finance, écritoire et bourgeoisie, qui sont ceux qui se jettent aujourd'hui le plus sur le luxe, durant lesquels règnes il s'est vu que des chanceliers, premiers présidents, secrétaires d'affaires et plus relevés financiers, n'avaient que de fort médiocres logis sans ardoises, briques, lambris, dorures ni peintures, ne portaient point de plus riches étoffes de soie que du taffetas, et quelques-uns d'iceux leurs femmes que le chaperon de drap; n'avaient ni tapisseries de prix, ni lits de soie, ni vaisselle d'argent de cuisine, ni même d'assiettes; ne donnaient que fort petit mariage à leurs enfants, et ne traitaient leurs parents ainsi que chacun d'iceux n'apportât sa pièce sur table; par l'excès desquelles choses il se consume maintenant dix fois plus d'or et d'argent qu'il n'en sort du royaume, pour les acheter aux manufactures étrangères. ».

Sully en était encore aux vieilles déclamations de Caton contre le luxe; mais Caton avait raison quand tout le travail industriel était remis, comme dans l'antiquité, à des esclaves qui ne tiraient aucun salaire de leur labeur, et qui étaient d'autant plus malheureux qu'ils produisaient davantage; il aurait tort, le plus souvent, dans notre société moderne où le luxe du riche est la rançon payée par la fortune au travail du pauvre.

Henri IV, heureusement, tout en écoutant fort son brave conseiller, ne le chargeait pas toujours de penser pour lui. « Sont-ce là, lui dit lors le roi, les bonnes raisons et beaux expédients que vous me deviez alléguer? Oh! que les miennes sont bien meilleures, qui sont en effet que je veux faire les expériences des propositions que l'on m'a faites, et que j'aimerais mieux combattre le roi d'Espagne en trois batailles rangées, que tous ces gens de justice, de finance, d'écritoire et de villes, et surtout leurs femmes et filles que vous me jetteriez sur les bras par tant de bizarres règlements que je suis d'avis de remettre en une autre saison. »

La réponse pour être plaisante n'en était pas moins bonne. Les lois somptuaires sont aujourd'hui un contre-sens et Henri IV, laissant gronder Sully, favorisa la propagation en France de la culture du mûrier et de l'élève des vers à soie. Les Tuileries, l'emplacement des Tournelles (place Royale) furent plantés de mûriers; il voulait qu'il y en eût une pépinière dans chaque *élection*, et il commença par les *généralités* de Paris, d'Orléans et de Tours, où des magnaneries s'élevèrent pour affranchir la France du tribut de 4 millions d'écus d'or (40 millions de francs) qu'elle payait depuis si longtemps à l'Italie en achat de soies. Semblable intention se révèle dans la fondation de manufactures de crêpe fin de Bologne, de fil d'or, façon de Milan, dont il entrait en France chaque année pour 12 millions d'écus, de tapisseries de haute lisse, de cuir doré, de verreries, de cristaux, de glaces, de toiles façon Hollande, etc. Ces *babioles*, comme Sully les appelle, étaient un meilleur moyen de retenir l'or dans le royaume que les prohibitions par lesquelles il voulait en arrêter la sortie. De ces babioles, la France en vend aujourd'hui à l'étranger, en soieries seulement, pour 3 à 400 millions chaque année.

En 1604, le roi convoqua une *assemblée du commerce*. On y proposa, entre autres choses, une réformation générale des corps de métiers, et la fondation de haras, pour éviter à la France la nécessité d'acheter des chevaux de guerre à l'Allemagne, à l'Espagne, à la Turquie, à l'Angleterre.

La marine militaire, développée par François Ier, était retombée si bas, que le cardinal d'Ossat écrivait en 1596 à Villeroy: « Les plus petits princes d'Italie, encore que la plupart d'eux n'aient qu'un pouce de mer chacun, ont néanmoins chacun des galères en son arsenal naval, et un grand royaume flanqué de deux mers, quasi tout de son long, n'a pas de quoi se défendre par mer contre les pirates et corsaires, tant s'en faut contre les princes. » D'Ossat révélait en même temps l'importance du port de Toulon. Sully n'avait point de répugnance pour la marine; mais les colonies lointaines l'effrayaient. Les vues de Henri IV allaient plus loin que celles de son ministre; pour encourager le commerce avec l'Amérique du Nord, qui s'accroissait à ce point qu'en 1578 il était venu à Terre-Neuve seulement cent cinquante navires français, il envoya Champlain, gentilhomme de Saintonge, fonder au Canada, en 1604, Port-Royal (aujourd'hui Annapolis), et plus tard (1608) Québec, sur le fleuve Saint-Laurent. Le nom de ce marin est resté à un des grands lacs du pays; mais le pays lui-même n'est plus à nous, quoiqu'il ait gardé notre langue et les *douces souvenances* de la mère patrie. Henri songea même à créer une *compagnie des Indes*, capable de rivaliser avec celles qui se formaient en Angleterre et en Hollande; il n'eut pas le temps de réaliser ce projet; mais il signa avec la Turquie un traité où il était dit que toutes les nations chrétiennes pourraient commercer librement dans le Levant, sous la bannière et protection de la France, et en reconnaissant la juridiction des consuls français. Ce pavillon était le seul qui fût respecté sur les côtes bar-

baresques. Les étrangers chassaient nos vaisseaux de leurs ports par des droits d'ancrage considérables ; Henri IV usa de représailles, au grand profit de nos marins. Fouquet et Colbert reprendront cette idée.

On voit encore çà et là sur nos collines quelques vieux ormes que les paysans appellent des *rosnis*. Ce sont les restes des plantations faites le long des routes tracées par Sully, qui savait bien que le pays le plus fertile reste pauvre, si la viabilité y est mauvaise. Les plans de tous les grands canaux dont la France a été plus tard sillonnée furent conçus alors. Un seul fut exécuté, celui de Briare. C'est l'exemple le plus ancien, hors d'Italie, d'un canal avec écluses à sas réunissant deux versants différents. Sa longueur est de cinquante-cinq kilomètres, sa pente de cent dix-sept mètres, rachetés par quarante écluses. Il part de Briare sur la Loire et débouche dans la Seine près de Moret, jolie petite ville sur le Loing, qui avait titre de comté et qui donna son nom à un fils de Henri IV.

Les légions provinciales de François Ier et Henri II n'avaient pas été complétement détruites ; il en était resté des compagnies dont on fit des régiments. Il n'y avait que quatre de ces régiments en 1595, commandés par des mestres de camp; Henri les porta à onze, Louis XIII à trente. Mais l'habitude de solder des troupes étrangères subsista. La cavalerie continuait d'être dans une proportion exagérée, la noblesse ne voulant servir que là. La maison militaire du roi formait un corps d'élite. L'artillerie, entre les mains de Sully, prit une telle importance, que son grand-maître



Villeroy.

fut compris au nombre des grands officiers de la couronne. Depuis 1571, défense était faite à tout seigneur d'avoir du canon en son château sans permission expresse du roi. Sully établit le payement mensuel de la solde, qui n'était auparavant délivrée que deux ou quatre fois par an. Le surintendant des fortifications date de 1558, celui des vivres de 1577. C'étaient deux grands services qui jusqu'alors étaient allés à l'aventure et qu'on avait régularisés. Sully veilla de près sur eux; il fit réparer nombre de forteresses et remplir les arsenaux que la guerre civile avait vidés. Enfin Henri IV eut l'idée que Louis XIV réalisa si magnifiquement, d'assurer un asile aux vieux soldats; mais son hôpital de la Charité, rue de Lourcine, ne lui survécut pas.

Nous devons une mention à deux autres conseillers de Henri IV. A côté de Sully, le zélé protestant, l'ennemi irréconciliable de la maison d'Autriche, siégeait dans les conseils du roi Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, en tout l'opposé de son collègue. Né en 1542, et déjà secrétaire d'État sous Charles IX et Henri III, Villeroy était tout dévoué au catholicisme, et par conséquent partisan de l'alliance espagnole. Bien vu de Catherine de Médicis, intime confident de Charles IX, qui lui dicta son traité de la chasse et sa belle Épître à Ronsard, il était resté conseiller de Henri III jusqu'en 1588, époque où il fut destitué comme partisan des Guises. Il s'attacha alors à la Ligue, mais avec la modération qui caractérisait son nouveau maître, le duc de Mayenne. Chargé par ce dernier

de négociations avec Henri IV, il ne vit plus dans le Béarnais, après son abjuration, qu'un monarque légitime. Son adhésion fut récompensée, en 1594, par la restitution du titre de secrétaire d'État. Tandis que Sully était pour le roi dans son conseil la vivante image de son passé protestant, en Villeroy se personnifiait le catholicisme que Henri IV venait d'embrasser. L'un ne cessait de plaider pour l'alliance anglaise, l'autre pour l'alliance espagnole.

Entre eux s'interposait souvent un troisième conseiller, le président Jeannin, catholique et ancien guisard comme Villeroy, mais plus probe, plus désintéressé et plus éclairé que lui. Fils d'un tanneur d'Autun, Jeannin s'était élevé par son seul mérite. A la Saint-Barthélemy il avait sauvé les protestants de Bourgogne en fournissant au comte de Charny le texte d'une loi de Théodose qui ordonne « aux gouverneurs en l'administration de la justice de ne faire exécuter les mandats extraordinaires qu'au bout de trente jours, durant lesquels ils doivent envoyer à l'empereur pour avoir nouveau commandement,

Conseiller intime du duc de Mayenne, et envoyé



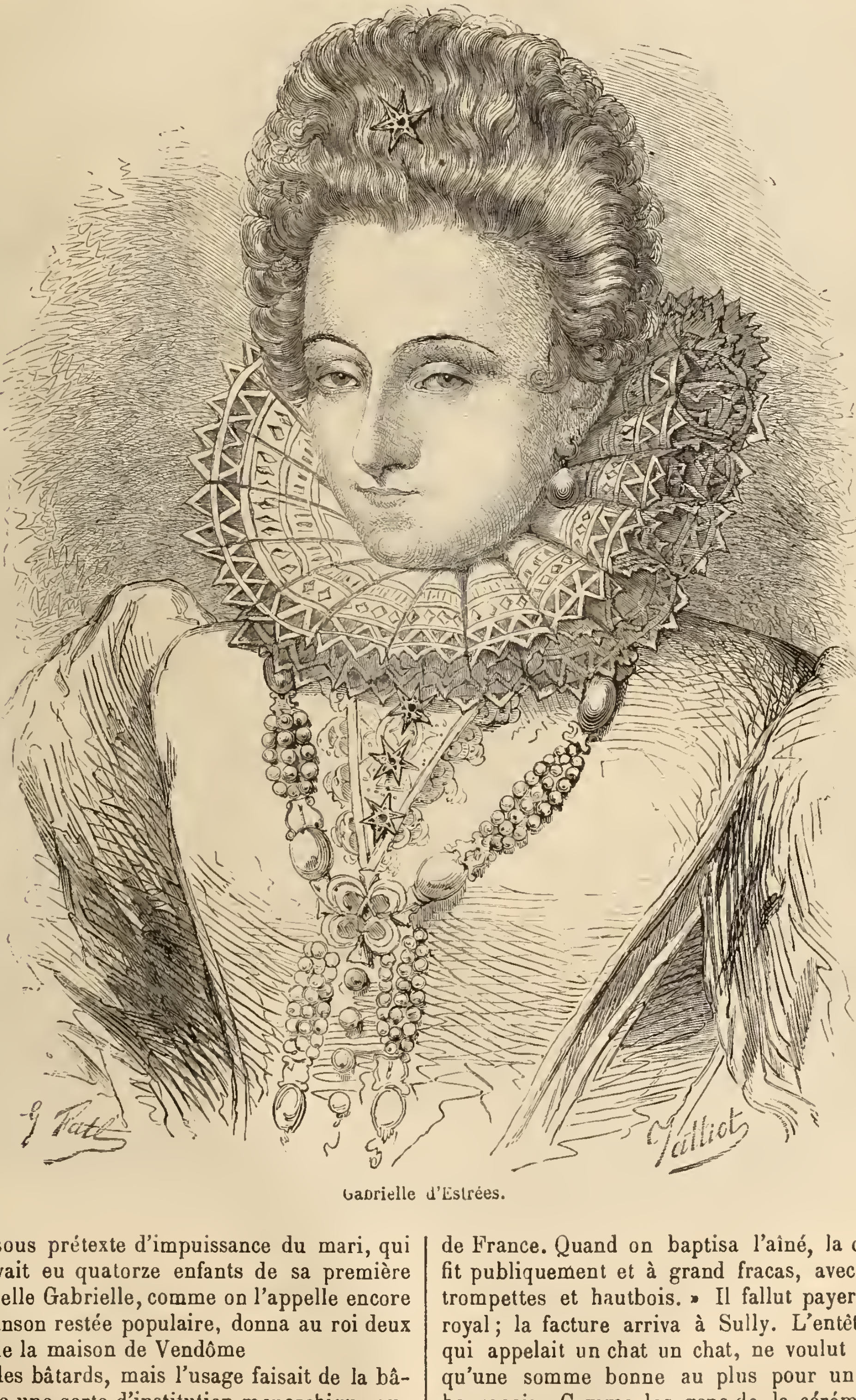
Le président Jeannin.

par lui en Espagne, il n'avait pas tardé à reconnaître que le champion de la papauté était encore beaucoup plus préoccupé de ses propres intérêts que de ceux de la religion. Il avait donc fait tous ses efforts pour éloigner de Philippe II le chef de la Ligue et le rapprocher de Henri IV. Assiégé dans la ville de Laon avec le fils de Mayenne, il reçoit un message du roi portant que son opiniâtreté lui pourrait bien causer du repentir. « J'entends bien, répondit-il, ce que Sa Majesté veut dire, mais je ne lui donnerai pas le moyen d'en venir là, car je mourrai sur la brèche. »

Henri était capable de comprendre ce langage et cette conduite, il ne craignit pas de faire auprès de Jeannin les premières avances en lui disant : « Monsieur le président, j'ai toujours couru après les gens de bien et je m'en suis toujours bien trouvé. » Il rencontra, dans le conseiller de Mayenne, un très-habile serviteur qui lui rendit de grands services, notamment en négociant entre l'Espagne et la république des Provinces-Unies la trêve de douze ans, qui assura l'indépendance de la Hollande. C'était le diplomate du conseil, comme Sully en était le financier.

§ 2. GABRIELLE D'ESTRÉES ET MARIE DE MÉDICIS.

Henri IV avait conservé sur le trône de France les mœurs du roi de Navarre. Mais, l'âge survenant, il prenait des habitudes, s'égarait moins souvent et s'attachait davantage. Une fille de bonne maison, Gabrielle d'Estrées, qu'il vit pour la première fois vers la fin de 1590, lui inspira une vive passion qu'il eut quelque peine à lui faire partager. « Si je suis vaincu, lui écrivait-il au moment de livrer bataille, vous me connaissez assez pour croire que je ne fuirai pas ; ma dernière pensée sera à Dieu, mais l'avant-dernière à vous. » Il la maria à un gentilhomme de Picardie, comme François Ier avait marié Mlle d'Heilly, et aux mêmes conditions ; puis la créa duchesse de Beaufort. Plus tard, quand il songea à la mettre sur le trône, il fit casser



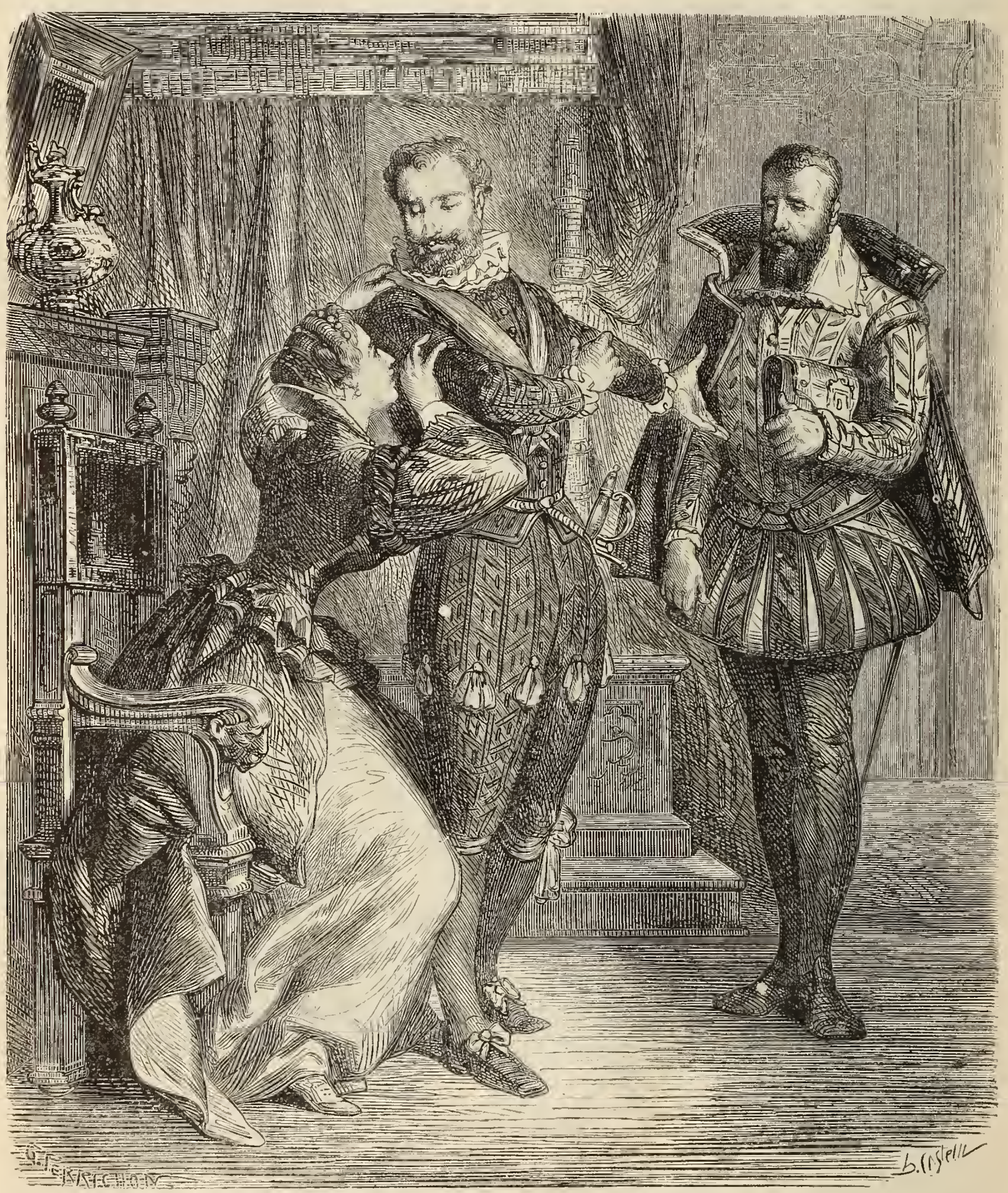
Gabrielle d'Estrées.

cette union sous prétexte d'impuissance du mari, qui cependant avait eu quatorze enfants de sa première femme. La belle Gabrielle, comme on l'appelle encore dans une chanson restée populaire, donna au roi deux fils, souche de la maison de Vendôme

C'étaient des bâtards, mais l'usage faisait de la bâtardise royale une sorte d'institution monarchique que chacun de nos rois s'appliquait à continuer. A ces bâtards, Gabrielle aurait bien voulu assurer l'état de fils de France. Quand on baptisa l'aîné, la cérémonie se fit publiquement et à grand fracas, avec « hérauts, trompettes et hautbois. » Il fallut payer cet appareil royal ; la facture arriva à Sully. L'entêté huguenot, qui appelait un chat un chat, ne voulut ordonnancer qu'une somme bonne au plus pour un fils de gros bourgeois. Comme les gens de la cérémonie allaient se plaindre à la duchesse, Sully courut au Louvre tout conter au roi, qui approuva et lui donna la désagréable

commission de faire approuver par la duchesse même. Gabrielle le reçut fort mal, soutint qu'on avait suivi de tout point les ordres du roi, et ajouta : « Je n'ai que faire d'en entendre davantage, car je ne suis pas faite comme le roi, à qui vous persuadez que le noir est blanc. — Ho! ho! madame, lui dit Sully, puisque vous le prenez de cette façon, je vous baise les mains et ne laisserai pas de faire mon devoir pour vos colères. »

Il jugea néanmoins prudent de retourner au Louvre rendre compte de son ambassade. « Allons, venez avec moi, lui dit Henri, et je vous ferai voir que les femmes ne me possèdent pas comme de certains malins esprits en font courir le bruit, et que je parlerai à elle en



Sully et Gabrielle d Estrées. (Page 382, col. 1.)

maître, et non en serviteur; car si je l'accoutumais à de telles fredaines, je vois bien qu'elle m'en ferait bien d'autres. »

« Alors, étant monté dans le carrosse de Sully, parce que le sien tardait trop à venir, il s'en alla au logis de madame la duchesse, laquelle, ayant su sa venue, s'était avancée jusqu'à la première porte de la salle, où il l'a rencontra; et lors, l'ayant prise par la main sans la baiser ni caresser, ni dire aucune parole de compliments, comme il l'avait accoutumé : « Allons, « madame, en votre chambre, et qu'il n'y entre que « vous, Rosny et moi, car je vous veux parler à tous « deux et vous apprendre à bien vivre ensemble. » Et, la tenant par une main et Sully par l'autre, il lui dit :

« Vrai Dieu, madame, qu'est-ce que ceci ? quoi ! vous « voulez donc me fâcher de gaieté de cœur pour éprou- « ver ma patience ? Sont-ce là les bons conseils que « l'on vous donne ? Mais, par Dieu, j'en jure, si vous « pensez continuer ces façons de faire, vous vous trou- « verez bien éloignée de vos espérances ; car je ne « veux pas pour de sottes fantaisies perdre le meilleur « et le plus loyal serviteur que j'aie jamais eu, qui n'est « pas si bête que de vouloir me faire croire le noir « pour le blanc ; comme aussi je ne suis pas si sot « que de me laisser ainsi mener par le nez. Il faut « que vous sachiez que, vous voyant principalement « aimée parce que je vous trouvais douce, gracieuse et « d'humeur complaisante, sans être têtue et acariâtre, « si vous veniez ainsi à changer soudainement, vous me « feriez croire que tout ceci n'aurait été que feintises, « et que vous reviendrez au naturel des autres femmes « sitôt que je vous aurais élevée où vous désirez. »

La belle épuisa tout l'arsenal de la diplomatie féminine, les gémissements, les larmes, le désespoir; elle voulait mourir. « O Dieu ! dit-elle en se jetant sur un lit, il faut mourir plutôt que de vivre avec cette vergogne, de voir soutenir un valet contre moi, qui porte titre de maîtresse ! » Sur ce, le roi lui dit: « Par Dieu, madame, c'est trop, et je vois bien que l'on vous a dressée à tout ce badinage, pour essayer de me faire chasser un serviteur duquel je ne puis me passer. Mais je n'en ferai rien, et afin que vous en teniez votre cœur en repos, je vous déclare que si j'étais réduit à cette nécessité de choisir à perdre l'un ou l'autre, je me passerais mieux de dix maîtresses comme vous que d'un serviteur comme lui. » Le coup était rude, Gabrielle avait plus de beauté que d'esprit, mais elle en avait assez entendu pour comprendre que le roi aimait encore plus son peuple et son État que ses maîtresses. « Lui voyant cette fermeté, elle commença de s'adoucir, et finalement toutes choses se réconcilièrent. »

Cependant Henri songeait sérieusement à l'épouser. Avec son ferme bon sens, il ne voyait pas, comme ses graves conseillers, la grande nécessité des alliances princières, lesquelles, pour la France, n'ont jamais servi à rien, si ce n'est à montrer sous François I[er] deux beaux-frères toujours en armes l'un contre l'autre, et sous Napoléon I[er] le gendre détrôné par le beau-père. Il est vrai qu'un de ces mariages, que les courtisans préfèrent parce qu'ils mettent la grandeur dans les choses extérieures, donna aux Bourbons des droits à la monarchie de Charles-Quint, triste cadeau de noces qui profita à la maison royale, mais que la France paya de son or, de son sang et de sa puissance.

Henri, qui garda toujours quelque chose du Béarnais, estimait qu'il avait bien le droit de se marier à sa guise, autant que le dernier de ses sujets. Gabrielle était belle et habituellement douce; il n'en demandait pas davantage. Peu à peu il lui donna le rang et presque les droits de reine, fit passer par elle la plupart de ses grâces et négocia à Rome pour obtenir que le pape prononçât le divorce entre lui et la reine Marguerite, cette sœur de Charles IX qui s'était si fort émancipée et dont il vivait séparé depuis vingt ans.

Bien des gens étaient contraires à cette union : ceux-ci, qui voyaient avec jalousie la faveur de cette petite maison d'Estrées; ceux-là, qui pensaient l'État perdu si l'on n'avait une fiancée royale; d'autres, vieux ligueurs ralliés, mais non convertis, qui tiraient toujours du côté de l'Espagne; d'autres encore qui montraient la guerre civile en perspective avec des enfants nés les uns avant, les autres après le mariage.

Cependant le roi tenait bon, et, au commencement de 1599, le mariage paraissait certain. Il avait fait à Gabrielle des cadeaux significatifs ; il lui avait donné l'anneau même du sacre, cet anneau dont il avait épousé la France, et le grand appartement des reines au Louvre. On taillait les robes de noces. Pâques survint : c'était le temps de la pénitence officielle. Le confesseur du roi exigea que Gabrielle, grosse encore de quatre mois, quittât Fontainebleau et allât faire ses Pâques à Paris. Le roi accompagna à cheval, avec toute la cour, sa litière jusqu'à Melun, où elle se mit en un bateau pour descendre doucement la Seine. Maintenant nous laissons parler un de ceux qui l'accompagnaient, Guillaume Fouquet, seigneur de la Varenne, d'abord cuisinier de Mme Catherine, sœur du Béarnais, puis devenu, grâce à une foule de petits talents d'entremetteur, dont Henri usait fort, contrôleur général des postes, conseiller d'État, lieutenant général pour le roi en Anjou. Le 19 avril, il écrivait à Rosny : « Monseigneur, ne doutant point que vous ne soyez en peine de savoir toutes les particularités qui se sont passées touchant madame la duchesse, je vous dirai que s'étant séparée du roi, environ à moitié chemin de Fontainebleau à Paris avec plus de démonstrations de passion amoureuse et de regrets l'un pour l'autre que jamais, voire avec des paroles telles que s'ils eussent dès lors jugé qu'ils ne se devaient jamais plus voir, comme je l'estime bien maintenant, le roi me commanda de l'accompagner, et de la mener loger chez M. Zamet[1]; comme je fis. Et le lendemain, qui était le jeudi absolu (jeudi saint), après qu'elle eut bien dîné et de fort bon appétit, car son hôte l'avait traitée des viandes les plus friandes et délicates et qu'il savait être le plus selon son goût, *ce que vous remarquerez avec votre prudence, car la mienne n'est pas assez excellente pour présumer des choses dont il ne m'est pas apparu*, elle s'en alla ouïr ténèbres au Petit-Saint-Antoine, où il se fait tous les ans, à même jour, un des plus excellents concerts de musique qui se puisse ouïr, durant lequel il lui prit quelques éblouissements qui la firent revenir plus tôt qu'elle n'avait délibéré au logis dudit sieur Zamet. Auquel lieu, pendant qu'elle se promenait dans le jardin, elle fut surprise d'une grande apoplexie, qui, dès l'heure même, la pensa suffoquer; de laquelle étant un peu remise, elle n'eut autre parole sinon qu'on l'ôtât promptement de ce logis, et qu'on la portât en celui de Mme de Sourdis, au cloître Saint-Germain (ce que l'on avait été contraint de faire, à cause de la passion extrême qu'elle témoignait avoir de déloger du logis du sieur Zamet et aller en l'autre), où elle ne fut pas sitôt arrivée, que s'étant mise au lit, elle eut des redoublements de son premier accès tellement fréquents, que je me résolus d'en avertir le roi et de lui mander que tous les médecins doutaient fort de sa vie, surtout à cause qu'étant fort grosse, l'on ne

1. Financier qui, de simple cordonnier, était devenu possesseur de 1 700 000 écus. Il partageait avec la Varenne l'administration des plaisirs secrets du roi. Henri IV n'allait que trop souvent dîner chez lui, dans sa petite et délicieuse maison de la rue de la Cerisaie, derrière la Bastille pour y faire la débauche et jouer très-gros jeu.

pouvait pas user de remèdes proportionnés à la violence du mal; mais depuis, la voyant tellement empirée et changée, qu'il n'était nullement à propos que le roi la vît ainsi défigurée, de crainte que cela ne l'en dégoutât pour jamais, si tant était qu'elle pût revenir à la convalescence, je me suis hasardé, tant pour cette raison que pour éviter les trop grands regrets et déplaisirs du roi, s'il eût vu tant souffrir une créature qu'il avait si fort aimée, de lui écrire que je le suppliais de ne venir point, d'autant qu'elle était morte, et que sa vue ne ferait qu'augmenter ses douleurs et lui causer quelque fâcheux accident, et en tout cas apprêter à parler à beaucoup d'esprits malicieux.... Et moi je suis ici, tenant cette pauvre femme comme morte entre mes bras, ne croyant pas qu'elle vive encore une heure, vu les effroyables accidents dont elle est travaillée.... »

Une mort aussi subite donna lieu à des bruits d'empoisonnement auxquels la Varenne, on vient de le voir, était disposé à ajouter foi. Le crime est possible;



Henriette d'Entragues

on n'a cependant pas le droit de l'affirmer, et le roi n'y crut certainement pas. Tout ce qu'on peut constater, c'est son opportunité. Si la duchesse n'était morte, elle eût été épousée, car Henri avait hâte d'assurer sa succession, et la reine Marguerite, dès qu'il ne fut plus question « d'une telle décriée bagasse que Gabrielle, » unit ses instances à celles de son mari : le divorce fut prononcé par les délégués de Clément VIII, le 17 décembre 1599.

Le roi avait été fort affligé de la mort de Gabrielle. Il porta publiquement son deuil et le garda trois mois entiers. Toute la cour, par son ordre, assista aux funérailles, et il reçut les compliments de condoléance des ambassadeurs. Le parlement même lui envoya, à Fontainebleau, une députation solennelle, tant Gabrielle avait réellement état de reine.

Henri avait dit, à son sujet, un de ces mots qui le font aimer, alors même qu'ils ne tiennent point, parce que sous ce prince, qui sut être roi, on sent aussi l'homme. « La racine de mon cœur, écrivait-il, est morte, et ne rejettera plus. » Il se trompait lui-même. Malgré son âge, les habitudes de vert galant l'emportèrent; il s'éprit d'Henriette d'Entragues, fille de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX et de François de Balzac,

seigneur d'Entragues, gouverneur d'Orléans. Elle n'avait que dix-huit ans, mais l'esprit comme la beauté du diable. « La pimbêche et rusée femelle, » guidée par ses parents,gens experts, déclara tout net à Henri IV qu'elle ne pouvait lui sacrifier sa vertu à moins de cent mille écus. Rosny trouva la somme, mais ce n'était pas assez. « Cette *baquenaut* au bec affilé » prévint Henri que ses parents « n'avaient pu être ployés à consentir tout ce que le roi aurait agréable, sinon que, pour garantir leur conscience envers Dieu et leur honneur parmi le monde, Sa Majesté lui voulût faire une promesse de mariage. » Le 1er octobre 1590, Henri IV signait le bel écrit que voici, parafé et authentiqué par deux secrétaires d'État : « M. d'Entragues, nous donnau*



Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis (1600), d'après le tableau de Rubens.

à compagne Mlle Henriette, sa fille; en cas que, dans six mois, elle devienne grosse et accouche d'un fils, alors et à l'instant nous la prenons à femme. — De Malesherbes, 1er octobre 1599. HENRI. » Le roi montra tout honteux ce scandaleux billet à Sully, qui le déchira. « Comment, morbleu ! dit le roi, que pensez-vous faire ? Je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, sire, je suis un fou et un sot, et voudrais l'être si fort, que je le fusse tout seul en France. » Jamais le ministre n'avait été si grand; jamais le roi ne fut si patient à son égard, mais en même temps si faible envers une femme. Il courut dans son cabinet écrire un nouveau billet qu'il remit à sa maîtresse.

Au mois de juillet 1600 elle accoucha, mais d'un en

fant mort, après une grande peur que lui avait causée le tonnerre en tombant dans la cheminée de sa chambre.

Henri avait sans doute, comme tant de libertins, pratiqué maintes fois en sa vie galante la promesse de mariage. Celle qu'il avait faite à Henriette d'Entragues, devenue marquise de Verneuil, lui pesait peu. Il n'avait même pas attendu ses couches pour l'oublier, je parle de la promesse, car la personne lui plaisait encore. Dès le 9 mars, il avait écrit au grand-duc de Florence pour lui demander sa nièce, Marie de Médicis. Cette fois ce n'était plus affaire de cœur, mais de finance. Le roi exigeait une dot de 1 million 500 000 écus. Il n'en eut que 600 000[1], vrai marché longtemps débattu, où il fut dupe et la France avec lui.

Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane François II et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, avait déjà vingt-sept ans, un petit esprit et le cœur plus pauvre; tout l'art de Rubens, qui l'a peinte tant de fois dans la galerie Médicis, n'a jamais pu lui donner ni distinction ni beauté.

Elle débarqua le 3 novembre à Marseille. Le roi, alors occupé par la guerre de Savoie, ne put aller la recevoir et s'en souciait peu. Quelques semaines auparavant, il avait envoyé à Henriette d'Entragues les drapeaux pris sur le Savoyard. Ce fut seulement le 9 décembre, à onze heures du soir et par un froid rigoureux, que Henri IV arriva au bout du pont de Lyon. Comme il n'avait pas annoncé son retour, il dut attendre une heure et demie qu'on lui ouvrît la porte. Tout transi, mais toujours expéditif, il déclara à Marie de Médicis qu'il était venu à cheval, n'avait point de logis et la priait de partager le sien avec lui. Le mariage officiel ne se fit que le 17; le 18 il partit, et le 20 il était à Paris, auprès d'Henriette.

L'autre chose qu'il avait achevée en ces quelques jours, c'était la guerre de Savoie; et s'il avait trouvé une mauvaise femme, il pouvait se consoler à demi en ayant gagné une bonne province.

3. CONQUÊTE DE LA BRESSE; COMPLOT ET MORT DE BIRON; NOUVELLE CONSPIRATION DE LA MARQUISE DE VERNEUIL ET DU COMTE D'AUVERGNE.

Le roi de France Henri II s'était fondé sur les droits des anciens dauphins de Viennois pour s'emparer du marquisat de Saluces, au delà des Alpes. Sous Henri III ce fief nous appartenait encore, mais « les louveteaux de Savoie », comme disait le cardinal d'Ossat, profitèrent des embarras de la France en 1588 pour s'en emparer. Par le traité de Vervins, la décision sur la souveraineté du marquisat fut renvoyée à Clément VIII, et le marquisat lui-même séquestré entre les mains du pape, qui ne se hâta pas de prononcer. Un tel retard ne faisait pas les affaires de Charles-Emmanuel. Gendre de Philippe II, par conséquent beau-frère du nouveau roi d'Espagne Philippe III, le duc de Savoie espéra être soutenu par la maison d'Autriche. Il se rendit en France sous prétexte de traiter directement avec Henri IV, en réalité pour voir si l'on ne pourrait rallumer parmi nous une étincelle des guerres civiles. Son voyage lui coûta cher, 400 000 écus de cadeaux, dit d'Aubigné. Il n'en fut pas moins obligé de signer à Paris, le 27 février 1600, un traité par lequel il s'engageait « à remettre à la France, à son choix, le 1er juin suivant, ou le marquisat de Saluces ou la Bresse. » Le 11 août il n'avait encore rien remis; alors deux corps de troupes françaises envahirent, l'un la Bresse sous les ordres du maréchal de Biron, l'autre la Savoie sous les ordres de Lesdiguières. Entré lui-même en Savoie le 16 août, Henri fit enlever par Crillon les faubourgs de Chambéry. La Bresse ne résista pas mieux et le duc se décida à traiter sérieusement. En échange de l'inutile marquisat, il nous abandonna la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, c'est-à-dire tout le pays de Lyon à Genève, de plus Château-Dauphin dans les Alpes. Ce n'étaient que de petites acquisitions, mais elles assuraient à la France deux grands avantages : elles couvraient Lyon du côté de la Suisse et de l'Italie, et elles interceptaient les communications entre la Franche-Comté, possession de l'Espagne, et la Savoie dont le duc était sous la main du gouverneur espagnol du Milanais. Auparavant Milan et Besançon se touchaient par les États de Savoie; la France venait de se placer entre elles.

L'ambition et les intrigues du duc de Savoie avaient donc tourné à son détriment : elles furent encore plus funestes à un de ses complices. La sollicitude de Henri IV pour la prospérité de la France lui avait acquis une légitime popularité. « Quand il allait par pays, dit Matthieu, il s'arrêtait pour parler au peuple, s'informait des passants d'où ils venaient, où ils allaient, quelles denrées ils portaient, quel était le prix de chaque chose. Et remarquant qu'il semblait à plusieurs que cette facilité populaire offensait la gravité royale, il disait : « Les rois tenaient à déshonneur de « savoir combien valait un écu : et moi je voudrais savoir ce que vaut un liard, combien de peines ont ces « pauvres gens pour l'acquérir, afin qu'ils ne fussent « chargés que selon leur portée. » Tout cela se savait dans les rues, derrière les comptoirs, et on en tenait compte au prince qui comprenait si différemment des autres son métier de roi. S'il avait des faiblesses que le peuple, au reste, pardonne aisément, elles se cachaient sous les qualités brillantes de son esprit et de son cœur; on ne voulait voir en lui que le roi qui promettait au vieux soldat invalide un asile, au paysan *la poule au pot tous les dimanches*, et qui disait à un ambassadeur étonné de la prospérité du royaume, quelques années auparavant si malheureux : « C'est qu'alors le père de « famille n'y était pas; aujourd'hui qu'il a le soin de « ses enfants, tout prospère. »

Mais si le peuple le bénissait, il n'en était pas de même de certains partis et de certains hommes qui eussent bien volontiers applaudi à tous ses défauts, mais que sa grande politique blessait. On lui passait ses maîtresses et ses bâtards; cela avait été de tous les règnes. Cependant la faveur de Gabrielle d'Estrées, celle d'Henriette d'Entragues, des promesses oubliées, des services rendus au roi de Navarre et que le roi de France ne pouvait payer, faisaient murmurer les uns, et sa volonté d'être roi en tout et pour tout poussait les autres jusqu'aux complots.

La plus célèbre de ces conspirations fut celle du maréchal de Biron. L'étranger y mit aussi la main. Le duc de Savoie menacé de perdre la Bresse, comme il lui arriva bientôt, et l'Espagne sans soldats, mais encore assez riche d'argent pour solder partout des intrigues,

1. Valant chacun 7 livres et demie de France, ce qui ferait bien aujourd'hui 15 millions de francs.

essayèrent de pousser à la révolte les seigneurs français qui, ayant vu le roi si pauvre gentilhomme, n'obéissaient qu'à regret. Un complot fut ourdi. On se proposait de ramener la France au temps de Charles VI, les gouverneurs redevenant les maîtres dans leurs gouvernements, sous la suzeraineté ou la protection de l'Espagne. Tout moyen parut bon : le roi catholique promit aux huguenots, pour les entraîner dans l'affaire, le Dauphiné, avec plusieurs provinces de l'Ouest. Ils se défièrent de cette amitié offerte par des gens qui naguère les égorgeaient, et se tinrent tranquilles. Mais l'orgueilleux Biron se laissa entraîner.

Charles de Gontaut, duc et maréchal de Biron, avait eu pour père un des plus héroïques officiers de Henri IV, Armand de Gontaut, baron et maréchal de Biron, tué sous les murs d'Épernay en 1592. Lui-même était d'une rare intrépidité et on l'avait toujours vu combattre brillamment aux côtés du roi, à Arques, à Ivry, sous les murs de Rouen, à Aumale, à Fontaine-Française. « Nul, disait Henri IV, n'a l'œil plus clair à reconnaître l'ennemi, et la main plus prompte pour disposer une armée. » La reconnaissance du roi l'avait fait successivement amiral de France, maréchal, duc et pair, gouverneur de la Bourgogne. Malheureusement rien ne pouvait tempérer son bouillant caractère, ni assouvir sa passion effrénée pour le jeu et le luxe. « Je te conseille, lui avait dit son père, quand la paix sera faite, que tu ailles planter des choux en ta maison, autrement il te faudra perdre la tête en Grève. » Dès 1594, Henri IV disait de lui : « C'est un tel esprit et tant présomptueux, qu'il voudrait persuader au monde qu'il m'a mis la couronne sur la tête; et me semble-t-il qu'il en faut craindre toutes choses. » Le duc de Savoie, pendant son séjour en France, s'était abouché avec Biron. Il lui avait offert sa troisième fille et 300 000 écus de dot, mariage qui en aurait fait le cousin de l'empereur et le neveu du roi d'Espagne. Mais Henri était depuis longtemps sur ses gardes, et s'il avait laissé à Biron, comme gouverneur de la Bourgogne, le soin d'envahir la Bresse, il lui refusa formellement le gouvernement de Bourg. Le maréchal se plaignit avec une extrême violence de ce qu'il considérait comme un déni de justice, puis, touché de remords, se décida à faire au roi, dès le commencement de 1601, l'aveu de presque tout ce qu'il avait tramé contre lui. Henri lui pardonna, et au mois de septembre l'envoya même en ambassade solennelle à la cour d'Angleterre. Le supplice récent du brillant Essex, dont le caractère avait tant d'analogie avec le sien, et quelques paroles significatives d'Élisabeth auraient dû achever de faire rentrer Biron en lui-même. Il ne revit la France que pour y renouer ses machinations, auxquelles prenait une part fort active Charles de Valois, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, et alors âgé de vingt-sept ans. « Ce jeune homme se croyait des droits à quelque part dans l'héritage d'une dynastie dont il était le dernier représentant: brave, mais dissipateur, ses passions et ses vices le faisaient souvent recourir aux expédients les plus honteux pour se procurer de l'argent. » Le 15 juin 1602 ils furent tous deux arrêtés à Fontainebleau. Leur culpabilité ne pouvait faire l'ombre d'un doute, surtout en présence des pièces livrées par la Fin, gentilhomme chargé de la correspondance secrète des conspirateurs avec le duc de savoie et l'Espagne. Le parlement de Paris, à l'unanimité, condamna Biron à mort le 29 juillet; le 31, il était décapité, non sur la place de Grève, lieu ordinaire des exécutions, mais, par égard pour les siens, dans l'enceinte de la Bastille. Le roi avait attendu des aveux, un signe de repentir pour pardonner une seconde fois. Irrité de l'obstination de Biron, il s'était décidé à donner à sa noblesse un de ces exemples que Richelieu multipliera. L'exécution fut terrible pour les spectateurs. Biron ne pouvait croire qu'il lui fallait mourir. Arrivé sur l'échafaud, il ne voulut point que le bourreau l'approchât, ôta lui-même son pourpoint et se banda les yeux. « Mais, s'étant mis à genoux, il se leva et se débanda aussitôt, s'écriant : « N'y a-t-il point de miséricorde pour moi? » et dit derechef au bourreau qu'il se retirât de lui, qu'il ne l'irritât point et ne le mît au



Charles de Gontault, duc et maréchal de Biron.

désespoir, s'il ne voulait qu'il l'étranglât et plus de la moitié de ceux qui étaient présents; desquels plusieurs eussent voulu être hors, voyant cet homme non lié parler de cette façon. De là un peu il se remit à genoux et se rebanda, et tout incontinent se releva sur pied, disant vouloir voir encore le ciel, puisqu'il avait sitôt à ne le plus voir jamais et qu'il n'y avait point de pardon pour lui. Pour la troisième fois il se remit à genoux, et comme il portait la main pour lever encore une fois le bandeau, le bourreau fit son coup, au même instant qu'il lui disait qu'il ne lui trancherait point la tête qu'il n'eût dit son *in manus.* » Le comte d'Auvergne ne méritait pas un châtiment moins sévère, mais sa mère, Marie Touchet, était en même temps la mère

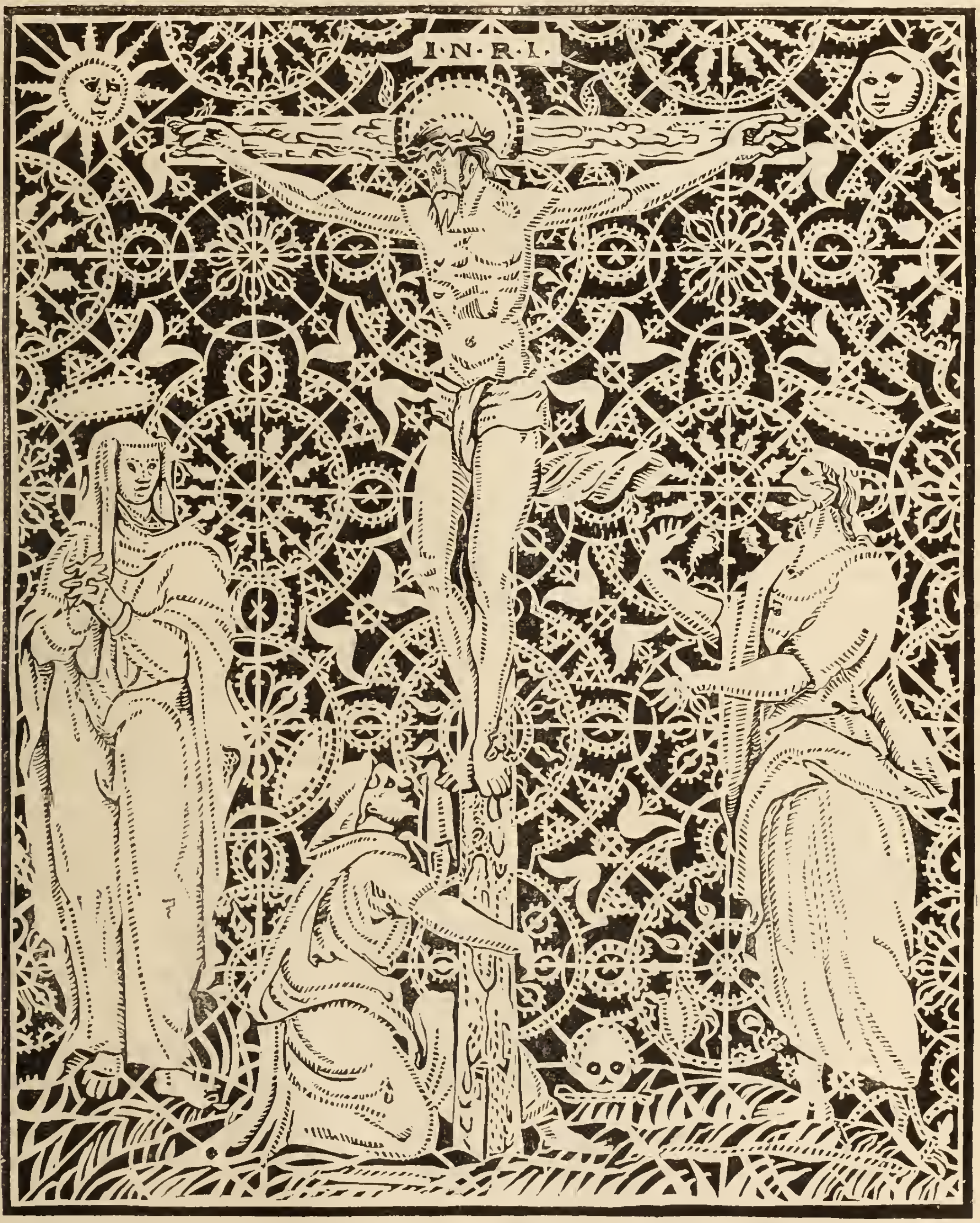


Mort du maréchal de Biron.

de la marquise de Verneuil. Celle-ci joignit ses prières en faveur de son frère utérin à celles du connétable de Montmorency dont le comte d'Auvergne avait épousé la fille. Henri IV laissa la vie à Charles de Valois, et même le 2 octobre lui rendit la liberté, imprudente générosité dont il allait avoir promptement à se repentir.

Le 27 septembre 1601, la reine avait donné le jour à un Dauphin, plus tard Louis XIII, et en 1602, Henri venait d'échapper au danger de voir éclater de nouveau la guerre civile avec la guerre étrangère; néanmoins il n'était pas heureux, surtout dans son intérieur. « Marie de Médicis était grosse de taille et de figure; ses yeux étaient grands, mais ronds et fixes;

sa beauté ne répondait plus au portrait qu'on avait envoyé au roi lorsqu'elle n'avait que vingt ans. Elle n'avait rien de caressant dans les manières, aucune gaîté dans l'esprit. Sans goût pour le roi, elle ne cherchait pas à en témoigner; elle ne se proposait point de l'amuser ou de lui plaire; son humeur était acariâtre et obstinée; toute son éducation avait été espagnole, et, dans l'époux qui lui paraissait vieux et désagréable, elle soupçonnait encore l'hérétique relaps. Des querelles violentes éclataient souvent. Une fois, Marie sauta au visage du roi et l'égratigna; une autre fois, elle leva le bras pour le frapper, et Sully l'arrêta si rudement, que le bras de la reine en fut meurtri. » A sa femme, Henri IV préférait de beaucoup sa maîtresse, la spirituelle marquise de Verneuil, qui, à raison de la promesse de mariage dont nous avons parlé



Dessin de broderie (1593)

plus haut se prétendait sa vraie femme, et s'émancipait de la langue jusqu'à appeler les enfants de l'autre « des bâtards ». Elle ne cessait de tourner en ridicule celle qu'elle appelait toujours « la grosse banquière ». Marie de Médicis le lui rendait bien, la qualifiant par une expression qui s'écrivait encore au seizième siècle, mais qui ne s'imprime plus de nos jours.

En réalité, le roi n'avait pas plus à se louer de la marquise de Verneuil et de ses parents que de Marie de Médicis et de son entourage italien. « Mon ami, disait-il un jour à Sully, je me suis séparé, hier au soir, fort mal et en grande colère de Mme de Verneuil, pour trois causes principalement : la première, pource qu'elle veut maintenant faire la fine, la rusée et la renchérie avec moi, comme si c'était par dévotion

et scrupule de conscience, ce que je crois procéder plutôt de quelques nouvelles amourettes avec de certaines gens dont j'ai entendu parler et dont la condition me déplaît; la seconde, pource que lui ayant parlé des avis que j'ai eus de ses intelligences avec son frère et les autres faiseurs de menées contre ma personne et mon État, elle m'a répondu avec une fierté merveilleuse et mine dédaigneuse, voire soutenu que tout cela était faux absolument; mais qu'à mesure que je vieillissais, je devenais si défiant et soupçonneux, qu'il n'y avait plus moyen de vivre avec moi, et que le plus grand bien et faveur que je lui pourrais faire serait de ne la voir plus en particulier, pource que de cela n'en tirait-elle nul avantage, et ne laissait pas de l'accabler de haines et d'envie, et surtout de celles de ma femme, qu'elle m'a nommée d'un tel nom que je me suis pensé échapper à lui donner sur la joue; la troisième, touchant la prière que je lui ai faite de me rendre cette promesse de mariage, sur quoi elle m'a insolemment répondu que je la pouvais bien chercher ailleurs, pource que d'elle ne l'aurais-je jamais; à cause duquel refus et de toutes ses autres procédures nous avons eu plusieurs contestations pleines d'aigreur, et finalement me suis séparé d'elle en jurant que je lui ferais bien trouver cette promesse. Et néanmoins il me fâche d'user de violence contre elle, pource qu'elle est d'agréable compagnie quand elle veut, et de plaisantes rencontres, et toujours quelque bon mot pour me faire rire, ce que je ne trouve pas chez moi, ne recevant de ma femme ni compagnie, ni réjouissance, ni consolation, ne pouvant ou ne voulant se rendre complaisante et de douce conversation, ni s'accommodant en aucune façon à mes humeurs et complexions, faisant une mine si froide et si dédaigneuse lorsque, arrivant de dehors, je viens pour la baiser, caresser et rire avec elle, que je suis contraint de la quitter là de dépit et de m'en aller chercher quelque récréation ailleurs : ma pauvre cousine de Guise étant tout mon refuge lorsqu'elle est au Louvre, encore qu'elle me dise bien quelquefois mes vérités, mais c'est de si bonne grâce, que je ne m'en offense nullement et ne laisse pas de rire avec elle; et partant désirerais-je bien, lorsque vous venez parler à ma femme d'autres affaires, que vous prissiez l'occasion à propos pour lui parler de tout cela, sans qu'elle connût que ce fût tout exprès ni que cela vînt de moi, et lui remontrassiez le tort qu'elle se fait de vivre avec moi de la façon que je vous ai dit, en l'assurant que si elle voulait croire votre conseil, qu'elle me divertirait facilement de beaucoup de visites que vous saviez bien qui la fâchaient. »

Pauvre grand homme, si malheureux dans son intérieur, avec ce double ménage qu'il s'était donné et ces deux femmes qui appliquaient tous leurs soins à le tourmenter! Comme il expiait durement ses faiblesses! Et le brave Sully, qui, tout occupé de remettre la France sur ses pieds et de préparer la plus grande guerre des temps modernes, devait encore prendre le souci d'apaiser ces brouilleries domestiques. Il avait pour cela des moyens particuliers, et ses consolations étaient « à la huguenote ». Un jour que le roi et lui se promenaient sous les grandes halles de l'Arsenal, « voyant Henri tout triste et mélancolique, Sully ne put s'empêcher de lui dire qu'il avait grand tort de se chagriner ainsi sans grande raison, surtout s'il venait à bien considérer le lieu où il était, se promenant lors entre des rangées de cent canons, ayant aux galeries de dessus et ailleurs déjà de quoi armer quinze mille hommes de pied et trois mille chevaux, deux millions de livres de poudre dans le Temple, dans la Bastille cent mille boulets, et sept millions d'or comptant dans les caves d'icelle, qui était à son avis de quoi se réjouir, étant tous ingrédients et drogues propres pour médiciner toutes les plus fâcheuses maladies d'État, pour donner terreur à autrui, assurance et contentement à lui-même, et pour renverser en peu de jours, lorsque bon lui semblerait, tous ces petits brouillons et leurs faibles desseins, ainsi que toutes ces vaines rumeurs dont il témoignait plus d'appréhension qu'elles ne méritaient et qu'il ne convenait à la grandeur de son courage, à son ancienne vertu, qui ne vieillirait jamais en lui, et à ses longues expériences; n'ayant, selon l'opinion de Sully, rien à faire qu'à se réjouir, afin de conserver sa santé, remédier à toutes choses, sans se soucier ni mélancolier de rien, et non pas se fâcher, chagriner et mélancolier de tout, sans remédier à rien, comme il en prenait le chemin par ses irrésolutions, et en des choses même quasi de néant. »

On a vu avec quelle bonté le roi avait traité le comte d'Auvergne. Ce frère de la marquise qui, après son arrestation à Fontainebleau, avait offert à Henri IV de lui servir d'espion, qui sous Louis XIII fit de la fausse monnaie, était un misérable incapable de reconnaissance.

A peine retiré, après l'exécution de son complice, dans son comté d'Auvergne, il y avait repris ses relations secrètes avec la cour d'Espagne. Celle-ci s'engageait, à la mort du roi, que très-probablement on eût avancée, à faire reconnaître pour Dauphin le fils dont la marquise de Verneuil était accouchée un mois après la naissance du vrai Dauphin. Le 2 juillet 1604, Henriette d'Entragues fut obligée d'échanger contre vingt mille écus, nous savons qu'elle ne faisait rien gratuitement, la promesse de mariage que le roi lui avait signée. Le 9 novembre, le comte d'Auvergne fut arrêté dans son gouvernement et conduit à la Bastille, en même temps que d'autres archers déguisés en villageois surprenaient au lit, dans son château de Marcoussis, François de Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orléans et père d'Henriette. Elle-même fut prisonnière dans son appartement à partir du 11. « Cette dame, suivant l'Estoile, pour son adversité, parlait aussi librement et effrontément que de coutume, disant qu'elle ne se souciait point de mourir, au contraire qu'elle le désirait; mais quand le roi le ferait, on dirait toujours qu'il avait fait mourir sa femme, et qu'elle était reine devant l'autre. Au surplus, qu'elle ne demandait que trois choses à Sa Majesté : un pardon pour son père, une corde pour son frère, et une justice pour elle. » Le parlement de Paris condamna, le 1er février 1605, d'Auvergne et d'Entragues à avoir la tête tranchée, et la marquise à une prison perpétuelle. Ce fut seulement la dernière peine que Henri IV infligea aux deux premiers; quant à Henriette d'Entragues, elle recouvra bientôt la liberté, et, pour quelque temps encore, une partie de son ascendant.

Une suite de ces complots et de ces rigueurs royales fut le coup qui frappa, en 1606, le duc de Bouillon.

Ce prince, de la maison de la Tour d'Auvergne, dont les fiefs patrimoniaux étaient situés en Auvergne et dans le bas Limousin, nous est déjà connu. Nous l'avons vu, sous le nom de Turenne, combattre bravement à Coutras parmi les plus hardis compagnons du Béarnais. Mais il avait de bonne heure caressé le projet de former de tous les calvinistes français une vaste fédération républicaine, qui se serait placée sous la protection de l'électeur palatin, lequel aurait eu ses lieutenants sur divers points de notre territoire. Son mariage (1591) avec Charlotte de la Marck, héritière du duché de Bouillon et de la principauté de Sedan, puis son élévation (1592) à la dignité de maréchal de France, firent de lui, lorsque le roi eut abjuré, le chef des calvinistes, c'est-à-dire d'un parti mécontent, que l'édit de Nantes était fort loin de satisfaire et qui n'ac-



Charlotte de la Trémouille, princesse de Condé.

cueillait qu'avec une extrême défiance toutes les mesures prises par le gouvernement. Devenu, comme huguenot et comme seigneur princier, hostile à la royauté, Bouillon s'était mêlé aux intrigues de Biron et du comte d'Auvergne. Il avait même été très-vivement sollicité par eux et par les ministres espagnols : car, malgré leur dévouement au saint-siége, les princes de la maison d'Autriche, dès qu'il s'agissait de troubler la France, ne connaissaient plus d'hérétiques. La forte ville de Sedan, où Bouillon commandait en souverain, offrait aux mécontents de toute espèce un précieux refuge. C'était en même temps pour le nord-est de la France une seconde Genève où se formaient à la prédication et à l'apostolat des ministres fanatiques.

En 1606, quatre ans après la décapitation de Biron,

deux ans après l'emprisonnement du comte d'Auvergne, le roi annonça au duc de Bouillon qu'il voulait avoir dans Sedan un gouverneur et une garnison qui lui en répondissent.

Cette déclaration à peine formulée, il marcha sur la ville avec cinquante pièces de canon. Mais rarement un monarque offensé se montra moins implacable que Henri. Comme il était arrivé au village de Donchery, Bouillon entra un matin dans sa chambre avant qu'il fût levé, et se mit à genoux auprès de son lit : c'était l'étiquette d'usage et non une humiliation exigée d'un chef rebelle. Leur conférence fut amicale; le roi reçut de bonne grâce le duc et lui assura l'abolition de tout le passé, mais à condition qu'il remît pour quatre années la garde de Sedan aux troupes royales.

Plaçons ici, pour n'y plus revenir, une fâcheuse histoire qui nous montre que sur certain sujet le roi ne devint jamais plus sage : l'âge n'y faisait rien. C'est dans la dernière année de sa vie, quand il avait déjà cinquante-huit ans, que se place la plus grande sottise que l'amour lui ait fait commettre. Charlotte de Montmorency, troisième fille du connétable, avait seize ans : « Sous le ciel, il n'y avait rien de si beau,



Charlotte de Montmorency, princesse de Condé.

ni de meilleure grâce, ni de plus parfait. » Henri la vit et en tomba éperdument épris, d'un de ces amours de vieillard que la passion ne peut plus excuser et que le ridicule enveloppe. Il ne fallait pas songer à lui faire prendre le rôle de Gabrielle ou d'Henriette.

Pour l'avoir au moins près de lui, il la maria au prince de Condé, petit-fils du héros des premières guerres civiles, et fils posthume de ce prince de Condé empoisonné, disait-on, par sa femme Charlotte de la Trémouille en 1588. Sa naissance était suspecte et il était fort pauvre, n'ayant pas dix mille livres de rente, très-discrédité, par son éducation catholique, auprès des huguenots dont son père et son aïeul avaient été les glorieux chefs, sans avoir gagné auprès de l'autre parti la considération et l'estime que celui-là lui refusait. Avare, atteint de vilains vices, il parut au roi devoir faire un mari commode, beaucoup plus occupé du plaisir de posséder une belle dot que de sa jeune femme. Mais, la dot touchée, il se refusa au rôle qu'on lui destinait. Trouvant même que sa femme écoutait le roi avec trop de complaisance, il l'enleva une nuit et s'enfuit à Bruxelles, où il la laissa pour se rendre à Milan, auprès du comte de Fuentès, l'implacable ad-

versaire de la France. Cette aventure permit aux amis de l'Espagne de transformer un grand dessein en une folle équipée, et de dire bien haut que le roi de France allait mettre l'Europe en feu pour conquérir une jeune femme et triompher des prudentes précautions d'un mari.

Mais laissons ces faiblesses, qui, si nous les regardions trop, nous gâteraient le bon et grand Henri IV. Oublions les petitesses de l'homme, et voyons le roi.

§ 4. PLAN DE RÉORGANISATION DE L'EUROPE.

Henri IV s'était toute sa vie, surtout depuis vingt ans, heurté contre la maison d'Autriche. Elle avait soudoyé contre lui les troubles intérieurs, puis l'avait



Marie de Médicis investie de la régence, d'après Rubens.

attaqué du dehors, et quand elle n'avait plus été en état de faire la guerre, elle avait encore fait des complots. Non-seulement il la trouvait entravant ses relations avec les divers États de l'Europe et envenimant ses rapports avec les diverses classes de ses sujets, mais il fallait qu'il souffrît de cette influence fatale jusque dans son intérieur et dans ses affections les plus intimes. Il n'y avait pas que les grands, les ambitieux et les mécontents de son royaume qui intriguassent avec l'Espagne : c'était sa femme, c'était sa maîtresse. La paix de Vervins ne pouvait donc être à ses yeux qu'un de ces temps d'arrêt imposés par la lassitude et nécessaires pour préparer un coup décisif. La puissance de cette maison, maîtresse de tant de pays et si forte-

ment appuyée sur l'Europe catholique, lui inspirait d'ailleurs autant de crainte que de haine. Contre elle, il entretenait soigneusement ses alliances avec les protestants d'Allemagne, les républicains de Hollande, les Cantons suisses et la grande Élisabeth d'Angleterre.

Le 10 avril 1603, il écrivait à Rosny : « Mon ami, j'ai eu avis de la mort de ma bonne sœur la reine d'Angleterre (décédée le 4), qui m'aimait si cordialement et à laquelle j'avais tant d'obligations. Or, comme ses vertus étaient grandes et admirables, aussi est inestimable la perte que moi et tous les Français y avons faite; car elle était ennemie irréconciliable de nos irréconciliables ennemis, et tant généreuse et judicieuse qu'elle m'était un second moi-même, en ce qui regardait la diminution de leur excessive puissance, contre laquelle nous faisions elle et moi de grands desseins. »

Le fidèle ministre reçut ordre de se rendre auprès du nouveau souverain de l'Angleterre, de ce *maître Jacques*, comme l'appelait Henri IV, dont le caractère formait un si triste contraste avec celui d'Élisabeth. Il devait rappeler à ce prince sans courage et sans perspicacité, « que la maison d'Autriche, depuis le règne de Charles-Quint, n'avait cessé de prétendre à la monarchie universelle; qu'elle avait été bien près d'y arriver lorsqu'elle avait réussi à susciter la Ligue; qu'elle poursuivait toujours le même dessein, *usant du même prétexte de la religion pour pénétrer jusqu'aux foyers de ses voisins et les remplir de rébellions.* » Le 30 juillet, Sully parvint à faire signer à Hampton-Court un traité par lequel Jacques Ier, malgré son obstination à ne voir dans les Hollandais que des rebelles, s'engageait à faire passer six mille Anglais au secours des Provinces-Unies, moyennant une subvention secrète de la France. Ce secours n'empêcha malheureusement pas la reddition d'Ostende, qui, le 21 septembre 1604, ouvrit ses portes au plus grand tacticien de l'époque, le marquis Ambroise Spinola, mais seulement après avoir vu périr sous ses murs cinquante mille assaillants et tenu durant trente-trois mois l'Europe entière les yeux fixés sur elle par son héroïque résistance. Bien des Français avaient pris part à cette défense que le roi, on vient de le voir, aida de ses subsides. Cinq ans plus tard, il parvint à faire signer par les Espagnols et les Hollandais cette trêve de douze ans qui consacra l'indépendance de ceux dont Philippe II appelait les pères des rebelles et des gueux. Il y avait donc du sang, de l'or et l'amitié de la France dans les fondements du nouvel État, qui venait prendre place à côté des vieilles puissances européennes. Nous devions donner plus d'une fois ce spectacle au monde, en Belgique, en Grèce, en Italie, même en Allemagne, où tant de couronnes ont été faites de nos mains. Et c'est l'honneur, c'est-à-dire une partie de la force et de la grandeur de notre bien-aimé pays, d'avoir mis au monde plus de peuples libres que les autres nations n'en tiennent écrasés sous leurs pieds.

Le roi d'Angleterre, Jacques Ier, avait alors déjà fait défection à cette grande politique en signant, dès 1604, la paix avec l'Espagne et en répudiant le rôle qu'Élisabeth avait si glorieusement rempli de chef du protestantisme européen. Ce rôle, Henri IV, fils aîné de l'Église, ne pouvait le prendre, mais il voyait plus haut qu'un antagonisme de religions. C'était la fin des guerres religieuses et même des guerres politiques qu'il rêvait, en fondant la paix de l'Europe sur ce que la politique européenne n'avait jamais connu : la justice. Sans doute, il voulait avant tout détruire la maison d'Autriche, qu'il appelait avec raison son irréconciliable ennemie, mais ce désir s'ennoblissait par le but qu'il se proposait d'atteindre en même temps : l'établissement en Europe d'un système politique qui mît sous la garantie de tous les États l'indépendance des religions et celle des peuples. Il eût voulu chasser la maison d'Autriche des Pays-Bas, de l'Italie et de l'Allemagne, faire de la Hongrie, accrue des provinces autrichiennes, un puissant royaume capable de tenir tête aux Turcs, si on ne venait pas à bout de les reléguer en Asie; donner la Lombardie au duc de Savoie, la Sicile à Venise; constituer la partie péninsulaire de l'Italie en un seul État ayant le pape pour chef; Gênes et Florence, avec les petites seigneuries voisines, en une république; en former une autre aux Pays-Bas; étendre la Confédération suisse au Tyrol, et laisser l'Allemagne en empire électif. L'Europe alors, avec six royaumes héréditaires : France, Espagne, Angleterre, Suède, Danemark et Lombardie; avec cinq dominations électives : Pologne, Hongrie, Bohême, Empire et Papauté; avec ses quatre républiques : Venise, Gênes et Florence, Suisse, Pays-Bas, eût composé elle-même une grande république ayant un conseil suprême de députés de tous les États, qui aurait été chargé de prévenir les injustices et les collisions. Le règne du droit aurait remplacé celui de la force. C'était l'application d'un grand principe qu'on n'avait pas jusqu'alors soupçonné, parce que le fait auquel il répond n'existait pas encore, que Henri IV, pourtant, avec son clair bon sens et son cœur, avait entrevu, et que nous venons seulement de retrouver, le respect des nationalités. En preuve du désintéressement de ses vues, Henri, dans ce grand remaniement de l'Europe, se proposait de ne rien demander pour la France, rien du moins qu'il ne parût légitime de lui accorder. « Je veux bien, disait-il, que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais toute la française doit être à moi. » Et, quoique Sully en dise, il avait jeté les yeux sur la Savoie, que son duc laisserait en prenant la Lombardie, sur la Lorraine dont il voulait fiancer l'héritière au Dauphin, sur la Belgique et la Franche-Comté qui n'avaient nulle raison d'être à l'Espagne.

On a taxé ce projet de folie. Deux têtes comme celles de Henri IV et de Sully, blanchies sous le harnais, ne logent point de folles visées, et vingt passages des *Économies royales* montrent que cette utopie, comme on l'appelle, était l'objet des continuelles méditations du roi, qu'il en entretenait sans cesse Sully, qu'il le communiqua à « cette brave Élisabeth, sa chère alliée, » aux Hollandais, aux princes allemands, etc.

Il n'espérait certainement pas accomplir tous ces desseins ; mais il s'était tracé un plan général de politique extérieure, et si son projet n'était pas chose à exécuter du jour au lendemain, c'était du moins, comme nous dirions aujourd'hui, l'idéal qu'il entrevoyait; et je tiens qu'il n'y a point d'homme d'État, vraiment digne de ce nom, qui ne doive avoir arrêté sa pensée sur les difficultés de son temps et sur le meilleur moyen de les résoudre. Embrasser ainsi l'ensemble des choses, c'est se mettre en état de ne pas aller à l'aventure, et Henri IV n'eût-il pu faire que la plus petite partie du chemin entrevu, il aurait encore marché dans le sens de l'avenir.

Au fond, que voulait-il? Deux choses très-nettes : abaisser la maison d'Autriche, cause depuis un siècle de toutes les guerres européennes. Ce but, Richelieu, Louis XIV, la Révolution et les deux Napoléon l'on atteint; faire de l'Europe une grande famille de peuples fraternellement unis entre eux et subordonnés pour toutes les disputes internationales à un tribunal suprême composé des députés de chacun d'eux. Pour dater de 1600, cette idée est-elle si mauvaise? Que faisait donc le Congrès de Paris lorsqu'il émettait le vœu en 1856 que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux armes, eussent recours aux bons offices d'une puissance amie? Cette déclaration n'était-elle pas un acheminement vers la reconnaissance du principe marqué par Henri IV, que l'état de paix, et non l'état de guerre, doit être la vie normale des États? Et que signifiait encore cette belle parole de Napoléon III : « L'opinion est la souveraine du monde, c'est elle en fin de compte qui gagne les dernières victoires. » Pour moi, je consens à être fou avec Sully, avec Henri IV, et je dis : Faites disparaître de notre continent trois ou quatre injustices qui subsistent encore, et rien n'empêchera que la révolution qui s'est faite d'un bout à l'autre de la France ne se fasse aussi d'un bout à l'autre de l'Europe. Au dixième siècle, la guerre était chez nous permanente et semait le sang et les ruines sur mille points à la fois; on réglait avec l'épée les contestations qui se règlent aujourd'hui avec la loi. Que penserait un seigneur de ce temps si vous pouviez le tirer du tombeau et lui dire que de Dunkerque à Perpignan et de Brest à Strasbourg, sur ce vaste territoire où la guerre était partout et toujours, on fait avec un peu d'encre, de papier et de paroles, ce qui se faisait autrefois avec les armes et du sang, et que la cause d'un Montmorency ne pèse pas plus dans la balance des juges que celle d'un paysan? Il refuserait d'y croire, comme on refuse de croire à l'utopie de Henri IV et de l'abbé de Saint-Pierre. Ce n'est pourtant pas se faire prophète bien téméraire que de penser qu'au jour où l'Europe aura enfin trouvé son équilibre par la réparation de toutes les injustices nationales, elle remettra à des arbitres la décision des différends qu'elle vide à présent par le canon. Notre génération ne verra pas cette ère de paix; mais tout y tend, et nos petits-neveux l'établiront.

Si Élisabeth eût vécu, Henri aurait compté sur l'assistance de l'Angleterre. Il fallait y renoncer, au moins quant à une coopération active; mais il lui restait le duc de Savoie, à qui il offrait les quinze mille hommes de Lesguidières, déjà campés dans le Dauphiné, ne lui demandant, en retour, que de se tailler un royaume dans la Lombardie espagnole; les protestants des Pays-Bas, qu'il soutenait contre les Espagnols; ceux d'Allemagne, qui formaient alors l'*Union évangélique*, et dont un des principaux chefs, Maurice, landgrave de Hesse, vint conférer avec lui. Il avait des intelligences jusque parmi les populations mauresques de l'Espagne, alors sous la terreur de l'inquisition. Le duc de Clèves et Juliers venait de mourir, « laissant tout le monde son héritier. » Protestants et catholiques se disputaient déjà cette riche succession; c'était un prétexte pour intervenir et commencer la guerre, que la haine croissante des deux partis religieux dans l'empire rendait inévitable. Les préparatifs les plus redoutables étaient faits en France; les points de réunion indiqués aux trois corps d'armée commandés par trois protestants; quarante mille hommes s'avançaient vers les frontières de la Champagne, avec une artillerie formidable; tout ce qui portait l'épée en France, en Allemagne, comme à la veille des plus grands événements, frémissait d'impatience, lorsque le héros que tous attendaient fut assassiné.

Les alliances de Henri IV avec les protestants, les Maures et les Turcs alarmaient les catholiques à gros grains, comme l'Estoile appelle les anciens ligueurs mal ralliés. En vain il s'était efforcé de conserver l'amitié du pape en épousant sa nièce; en vain il avait, en 1603, laissé rentrer les jésuites en France, pris son confesseur dans leur compagnie, bâti pour eux le collége de la Flèche et donné à leurs maîtres le droit d'enseigner : il n'en était pas moins aux yeux d'un grand nombre l'ennemi de la religion; c'est ce qui fut persuadé à un fanatique, François Ravaillac.

Henri IV était inquiet et triste : des bruits de complots lui revenaient sans cesse; déjà dix-neuf tentatives d'assassinat avaient échoué : il avait sujet d'en craindre une vingtième. Avant de partir pour la guerre, il céda aux instances de la reine qui voulait être sacrée. « Ah! mon ami, disait-il à Sully, que ce sacre me déplaît! Ah! maudit sacre, tu seras cause de ma mort! Je mourrai dans cette ville et n'en sortirai jamais! Ils me tueront; car je vois bien qu'ils n'ont d'autre remède en leur danger que ma mort! » Il revint pourtant de cette cérémonie, mais ces noires idées ne le quittèrent point : « Vous ne me connaissez pas, vous autres, dit-il à quelques seigneurs; mais je mourrai un de ces jours, et, quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez lors ce que je valais, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. »

Le 14 mai, son fils Vendôme lui dit que, d'après les astrologues, ce jour lui serait fatal. Il affecta d'en rire, et pourtant il en fut troublé, ne put ni s'occuper ni dormir. « Votre Majesté devrait sortir, dit un garde, et prendre l'air, cela la réjouirait. — Tu as raison; qu'on apprête mon carrosse. » Il faisait chaud; on prit un carrosse tout ouvert. Il y monta avec les ducs d'Épernon et de Montbazon et cinq autres seigneurs, sans escorte; seulement quelques gentilshommes à cheval et valets de pied suivirent. On se dirigea vers l'Arsenal, où il voulait voir Sully malade. En passant de la rue Saint-Honoré dans la rue de la Ferronnerie, un embarras de voitures arrêta le carrosse. Ravaillac l'avait suivi à pied depuis le Louvre; il monta sur une borne, et, « comme le roi était attentif à ouïr une lettre que M. d'Épernon lisait, il s'élança sur lui de furie avec un couteau qu'il tenait en sa main, en donna deux coups l'un sur l'autre dans le sein de Sa Majesté, dont le dernier porta droit au cœur, duquel il coupa l'artère, et par même moyen ôta à ce bon roi la respiration et la vie. Ce que voyant M. d'Épernon, et que le sang lui regorgeait de tous côtés, le couvrit d'un manteau; et après avoir, avec ceux de sa compagnie, reconnu qu'il était mort, regardèrent à assurer le peuple du mieux qu'ils purent, fort ému et effrayé de cet accident, lui criant que le roi n'était que légèrement blessé et qu'ils prissent courage : firent tourner bride droit au Louvre au carrosse, duquel ce pauvre prince, tout nageant en son sang, n'en fut tiré que mort.

« Cependant ce misérable assassin et exécrable par-



Couronnement de la reine, d'après Rubens. (Page 395, col. 2.)

ricide, ayant été, incontinent après le coup, pris et appréhendé, fut fouillé par un archer des gardes du corps que je connais, nommé Beaugé, qui seulement lui trouva d'argent, trois demi-quarts d'écus ou demi-testons, avec deux ou trois sols de monnaie; quelques caractères et instruments de sorcellerie, entre autres un cœur navré de trois coups, comme aussi on tient que l'intention de ce gros maraud était d'en donner autant dans le cœur du roi. Il fut conduit et mené prisonnier à l'hôtel de Retz, plus proche de là, à cause du peuple, qu'on craignait, étant mutiné, qu'il ne se ruât sur lui, le déchirât et le mît en pièces, comme indubitablement il l'eût fait s'il eût su que son roi était mort. »

François Ravaillac était né à Angoulême et avait



Assasinat de Henri IV rue de la Ferronnerie (14 mai 1610).

alors trente-deux ans. C'était un homme de grande taille et de forte corpulence, portant barbe rouge et cheveux noirs, les yeux gros et fort enfoncés dans la tête, les narines très-ouvertes, à tout prendre « extrêmement mal enminé. » Il avait passé sa jeunesse à solliciter des procès dans Paris, puis était revenu dans sa ville natale se faire maître d'école ; il avait quatre-vingts élèves qui payaient ses leçons en viande lard, blé et vin, dont il faisait argent pour venir de temps en temps à Paris. Sa tête n'était point saine ; il avait des apparitions et se croyait appelé de Dieu à faire régner la religion catholique. On trouva sur lui des vers français pour un criminel allant au supplice, qu'il déclara n'avoir pas composés, mais tenir d'un sien

compatriote qui les avait soumis à son jugement, « d'autant qu'il se mêlait de poésie; » puis un papier où étaient peintes les armes de France, et à côté deux lions, dont l'un tenait une clef et l'autre une épée, avec cette devise écrite de sa main, « en témoignage, disait-il, du dessein qu'il avait conçu: »

Ne souffre pas qu'on fasse en ta présence
Au nom de Dieu aucune irrévérence.

En troisième lieu, « un cœur de coton, » à lui donné par un chanoine d'Angoulême pour le guérir de la fièvre, et dans lequel il croyait pieusement tenir enfermée une parcelle de la vraie croix, qui ne s'y trouva pas; enfin un papier portant écrit en trois endroits le nom de Jésus-Christ, et un chapelet qu'il dit avoir récemment acheté dans la rue Saint-Jacques pour faire ses prières. Au bas du second des interrogatoires qu'il subit, et d'où sont tirés tous ces faits, il écrivit à la suite de son nom ces deux lignes rimées:

Que toujours dans mon cœur
Jésus soit le vainqueur.

Comment lui vint la pensée de tuer le roi? Il fréquentait beaucoup les moines, les couvents, et si l'on n'a pu découvrir qui le poussa, l'impulsion vint évidemment de là. Ravaillac était un fou et un fanatique, c'est-à-dire la meilleure espèce d'homme pour les habiles gens qui savent s'en servir.

« Interrogé qui l'avait induit à faire ce misérable coup, dit que c'était Dieu ou le diable. Et ayant à l'instant demandé si le roi n'était pas mort, lui ayant été répondu que non, et qu'il l'avait voirement blessé, mais qu'il se portait bien: « Je ne sais quel bien porter (va dire ce paillard), car je lui ai donné un mauvais coup. » Il parlait ainsi résolûment à un chacun, sans s'étonner.

« Un père jésuite, nommé d'Aubigné, qui l'avait confessé et qui pour cela avait été mis en arrêt, lui fut confronté, mais ils en sortirent tous deux à leur honneur. Aussi, l'un n'eût pas bien entendu son métier, et l'autre eût été mauvais jésuite, s'ils ne s'en eussent su dextrement dépêtrer.

« Ledit jésuite fut ouï et interrogé, particulièrement par M. le premier président, sur le secret de la confession de Ravaillac, mais il n'en put tirer autre chose, sinon que comme il y en avait auxquels avait été donné de Dieu le don des langues, aux autres le don de prophétie, révélation, etc., ainsi lui avait été donné le don d'oubliance des confessions. Au surplus, qu'ils étaient pauvres religieux qui ne savaient ce que c'était que du monde; ne se mêlaient ni entendaient rien aux affaires d'icelui. Auquel M. le premier président répliqua qu'il trouvait, au contraire, qu'ils en savaient assez et ne s'en mêlaient que trop; et s'ils n'eussent point tant été du monde, comme ils disaient, que tout se fût mieux porté qu'il ne faisait.

« Le P. Cotton y alla, et, entre autres propos, lui dit qu'il regardât bien ne mettre pas en peine les gens de bien (parole qui ne tomba pas à terre), puis lui voulut persuader qu'il était huguenot, disant qu'un bon catholique, tel qu'il se disait, n'eût jamais perpétré un si méchant et malheureux acte. Mais Ravaillac se moqua de lui, bien que jésuite, comme il faisait ordinairement des autres qui venaient pour le raisonner là-dessus. « Vous seriez bien étonnés, leur disait-il, si je soutenais que ce fût vous qui me l'auriez fait faire. » Il ne tint pas ce langage au P. Cotton, car beaucoup l'eussent pris à bon escient; et en lui, tout méchant qu'il était, il restait encore quelque scrupule de conscience pour ne point scandaliser les frères de sa société.

« Le dimanche 23, le P. Portugais, cordelier, avec quelques curés de Paris, entre autres celui de Saint-Barthélemy et Saint-Paul, parlèrent au prône des jésuites, et, en mots couverts (mais non tant toutefois qu'ils ne fussent intelligibles), les taxèrent comme fauteurs et complices de l'assassinat du feu roi, les arguant et communiquant par leurs propres écrits et livres, nommément Mariana et Becanus. Par la lecture desquels il semble qu'on puisse justement recueillir qu'une des principales charités de ces gens soit d'envoyer de bonne heure en paradis les rois et les princes qui ne les favorisent assez à leur gré, ou qui ne soient pas bons catholiques à la Mariana. »

On parut pendant deux jours l'oublier, de sorte que beaucoup de gens purent le voir et lui parler. Le parlement mena ensuite rondement le procès. Il fut condamné, le 27 mai, à être tenaillé aux mamelles et aux membres, avec versement dans les plaies de plomb fondu et d'huile bouillante, à avoir le poing droit brûlé au feu de soufre, pour être ensuite écartelé et ses restes réduits en cendres et jetés au vent. Les juges ne lui trouvèrent pas ou n'osèrent point lui trouver de complices.

« Le jeudi 27 fut exécuté à Paris l'arrêt de la cour de parlement, donné contre le très-méchant parricide François Ravaillac, qui fut amené à dix heures du matin, à la levée de la cour, dans la chambre de la buvette, où on lui commanda de se mettre à genoux; et lors, le greffier lui prononça sondit arrêt, suivant lequel, pour révélation de ses complices, il fut appliqué à la question des brodequins, où il ne confessa rien: seulement pria la cour, le roi, la reine et tout le monde de lui pardonner, reconnaissant derechef, comme il avait fait à la cour, avoir commis une grande faute, dont il espérait toutefois la miséricorde de Dieu, plus grande qu'il n'était pécheur; mais qu'autre que lui n'avait fait le coup, n'en avait été prié, sollicité ni induit par personne, ni grand ni petit; combien qu'il ne doutât point qu'il y en eût beaucoup des uns et des autres qui en fussent bien aises. Sur les trois heures, on le tira de la chapelle pour aller au supplice, où il y eut une grande huée sur lui, depuis ladite chapelle jusqu'à la porte de la Conciergerie, de tous les prisonniers, qui, se mettant à crier: *Au traître!* et *Au chien!* se voulaient ruer dessus, sans l'empêchement des archers qui y tinrent la main-forte. Sortant de la Conciergerie pour monter au tombereau, il se trouva un si grand concours et affluence de peuple cruellement animé et acharné contre ce méchant parricide, à cause de la mort de son roi, que les gardes et archers, bien qu'en grand nombre et armés, comme on dit, jusqu'aux dents, eurent bien de la peine de le sauver de sa fureur; chacun y voulant mettre la main, hommes, femmes, filles et jusqu'aux petits enfants, avec tel tumulte, cris et hurlements de tout le monde, imprécations et malédictions, qu'on ne s'entendait pas l'un l'autre: si qu'il semblait que le ciel et la terre se dussent mêler ensemble. Et quelque grande garde

qu'on lui eût donnée pour empêcher le peuple d'en approcher, si ne le put-on sauver de force horions et gourmades qu'on lui donna, même de quelques femmes qui y laissèrent imprimées les marques de leurs dents et ongles, tant la rage de ce peuple se montra grande à l'endroit de ce misérable.

« Finalement, ce malheureux et misérable assassin étant parvenu au lieu du supplice, se voyant près d'être tiré et démembré par les chevaux, et qu'un certain homme, étant près de l'échafaud, était descendu de son cheval pour le mettre en la place d'un qui était recru (fatigué), afin de le mieux tirer : « On m'a bien « trompé, se mit-il à dire, quand on m'a voulu per- « suader que le coup que je ferais serait bien reçu du « peuple, puisqu'il fournit lui-même les chevaux pour « me déchirer. » Et ayant fait demander au peuple un *Salve Regina*, fut éconduit avec tumulte et violence de toute cette populace, qui commença à crier plus que devant qu'il ne lui en fallait point et qu'il était damné comme Judas. Alors il se retourna vers son confesseur et le pria de lui donner l'absolution, pource qu'il n'en pouvait plus. Celui-ci la lui refusa, disant que cela leur était défendu, en crime de lèse-majesté au premier chef, tel qu'était le sien, s'il ne voulait révéler ses fauteurs et complices. Ayant répondu qu'il n'en avait point, comme il lui avait souvent protesté et le protestait encore derechef, son confesseur ne voulut passer outre : « Donnez-la-moi, « dit ce paillard, au moins à condition, au cas que ce « que je dis soit vrai : c'est chose que vous ni autre « de votre profession ne me peut refuser. — Je le « veux, lui répondit l'autre, mais à cette condition « qu'au cas qu'il ne soit ainsi, votre âme, au sortir « de cette vie que vous allez perdre, s'en va droit en « enfer et à tous les diables. Ce que je vous dénonce « de la part de Dieu comme bien certain et infail- « lible. »

« Aussitôt qu'il fut mort (car il expira à la deuxième ou troisième tirade des chevaux, pource qu'il n'en pouvait presque plus quand on l'y appliqua), le bourreau, l'ayant démembré, voulut en jeter les membres et quartiers dans le feu. Mais le peuple se rua impétueusement dessus, et il n'y eut fils de bonne mère qui n'en voulût avoir sa pièce, jusqu'aux enfants qui en firent du feu au coin des rues; quelques villageois même d'alentour de Paris, ayant trouvé moyen d'en avoir quelques lopins et entrailles, les traînèrent brûler jusqu'en leurs villages.

« Voilà avec quelle force et rage tout le peuple, tant des champs que de la ville, témoigna le grand regret qu'il avait à la mort de ce bon roi, ce qu'on n'eût cru aisément si on ne l'eût vu. » L'Estoile, à qui nous empruntons ce récit, accuse les magistrats de n'avoir pas voulu tout savoir, « et leurs procédures, à l'endroit de ce monstre, de n'avoir pas été aussi chaudes à découvrir ses complices, comme se sont montrées celles du peuple échauffé à la vengeance même de sa charogne morte..., lâcheté si grande qu'elle fait mal au cœur à tous les gens de bien, particulièrement à moi, auquel la douleur que j'en ai me fait tomber la plume de la main. »

Cette douleur de l'écrivain, tous, « grands et petits, jeunes et vieux, » la ressentaient. Jamais deuil ne fut plus général, jamais larmes n'avaient été plus sincères et ne furent mieux motivées. Sans doute Henri IV n'était point sans défauts. La licence des mœurs contemporaines ne l'autorisait pas à avoir encore six maîtresses dans le cours de la seule année 1608, ce qui ne l'empêchait pas l'année suivante de se laisser prendre d'une folle et ridicule passion pour la jeune princesse de Condé. En 1594, quand la France était en proie à la plus affreuse misère, il donnait à Gabrielle d'Estrées les moyens de payer un mouchoir brodé 1900 écus comptant. Sa passion pour le jeu était effrénée, et il lui arriva dans une nuit de perdre jusqu'à 50 000 pistoles. Mais écoutez-le lui-même, un jour qu'il demandait pour ces folies de l'argent à son bon ménager, et ensuite jetez-lui la pierre, si vous en avez le courage. « Je vois bien, disait-il à Sully, que vos fantaisies et les miennes ne se rencontrent pas trop bien sur cette augmentation de dépense, en quoi vous avez tort de ne vous accommoder pas volontairement à ce que je désire ; car quand vous viendrez à considérer par quels périls et travaux de corps et d'esprit il m'a fallu passer depuis mon enfance jusqu'à présent, il me semble que vous ne me deviez point plaindre ce qui est de mes petits passe-temps. »

Et Sully, lui montrant avec sa rude franchise ce qu'il avait encore à faire, il lui répondait : « Il me semble que vous preniez de moi mauvaise opinion depuis quelque temps, comme si j'étais si peu judicieux que de vouloir préférer mes passe-temps à ce qui est de ma gloire et de l'accroissement et prospérité de mon royaume, pour lesquels j'ai tant travaillé et hasardé tant de fois ma vie, chose qui ne m'entra jamais dans l'esprit, comme je vous le ferai bien paraître. » Et ce n'était point paroles en l'air pour adoucir son ministre grondeur. Une autre fois, il lui écrivait de Chantilly, le 10 avril :

« Mon cousin, mandez-moi en quel état sont mes affaires, et surtout quel avancement vous donnez à ces trois dont nous parlâmes principalement dans la galerie des armes, et si, pour celles-là ou d'autres d'importance, il est nécessaire d'y faire intervenir mon autorité, ou si même elles auraient besoin de ma présence, car, encore que je me donne du bon temps en ce lieu, que je ne trouvais jamais si beau, que j'y prenne un grand plaisir à la chasse, et que mes médecins mêmes me conseillent, pour la conservation de ma santé, de demeurer encore quelques jours en ce bel et bon air et y continuer mes exercices avant les chaleurs ; néanmoins, sachant bien mettre différence, comme c'est chose que je dois, entre les choses qui regardent le bien de mes affaires, ma gloire, mon honneur et le soulagement de mes peuples, que vous savez que j'aime comme mes chers enfants, et celles qui ne concernent que mes aises, plaisirs et passe-temps, et ai toujours préféré les premiers aux autres, je ne manquerai de m'en retourner à Paris sitôt que vous jugerez à propos que je dois faire pour un si bon sujet; mais aussi vous prierai-je de ne pas me mander sans besoin, et d'ébaucher si bien toutes choses que je ne sois pas retenu longuement à Paris ; car vous devez autant aimer ma santé que mes affaires, puisque vous dites si souvent que de ma vie dépend le salut de mon État.

« Adieu, mon cousin. Henri. »

Mais ce que la postérité ne saurait oublier, c'est son héroïsme, son inépuisable clémence au milieu de cœurs endurcis par quarante ans de combats, sa sollicitude

pour le peuple, son désir que chaque paysan pût mettre la poule au pot le dimanche. Il avait trouvé l'autorité royale avilie, le trésor vide; chaque province, chaque ville, chaque bourgade séparée en deux camps par la guerre religieuse; toute sécurité détruite, tout commerce anéanti, et il avait rendu la France paisible et heureuse, sous un gouvernement respecté au dedans craint et envié au dehors, par la force, la richesse que douze années de paix et de sage administration lui avaient données

§ 5. LES ARTS ET LES LETTRES SOUS HENRI IV.

Sans aimer les arts comme François Ier, Henri II et Charles IX, Henri IV comprenait ce qu'ils jettent

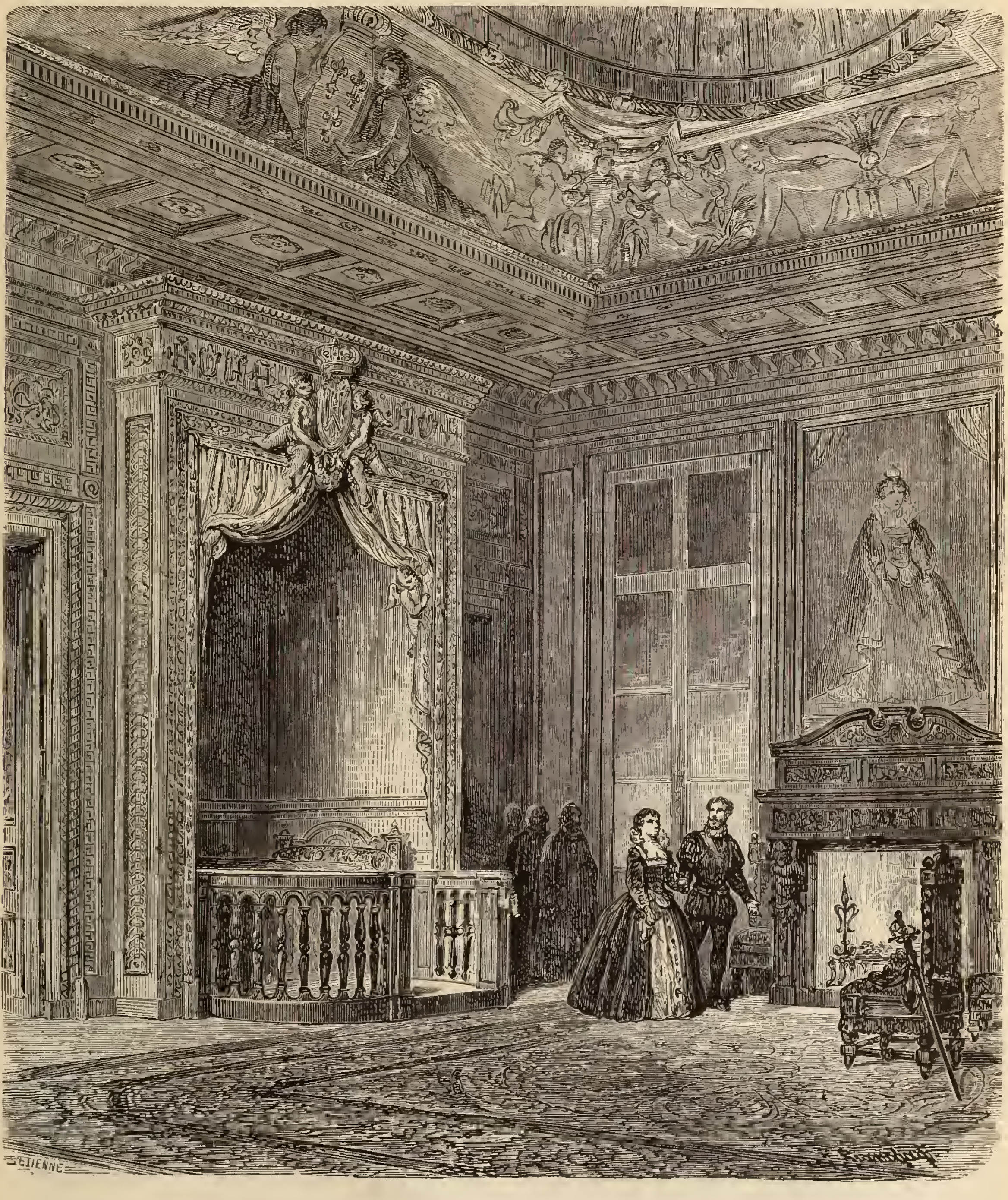


Supplice de Ravaillac. (Page 398, col. 2.)

d'éclat sur un règne. Il accepta donc l'héritage de la Renaissance, malheureusement arrivée déjà près de la décadence. Il fit beaucoup travailler au château de Fontainebleau, dont le baptistère fut construit à propos de la naissance du Dauphin. A Saint-Germain, François Ier avait bâti plutôt une forteresse qu'une maison de plaisance; Henri IV y construisit le château neuf, dont on regrette qu'il ne reste qu'un pavillon. Il commença deux nouveaux pavillons aux Tuileries, et voulut continuer jusqu'à ce château la grande galerie du Louvre, en passant au travers des remparts de la ville pour ne se point trouver enfermé dans son palais un jour d'émeute, comme Henri III avait failli l'être. Il n'eut pas le temps d'achever ce magnifique travail.

Son architecte, Androuet Du Cerceau, fut assez bien inspiré cette fois pour suivre, dans une partie de la galerie, les premiers plans. Il termina ainsi la façade de l'hôtel de ville, dont les fondements avaient été jetés sous François Ier. En 1601 fut posée la première pierre de Sainte-Croix d'Orléans, et en 1604 celle de la place Royale à Paris, où apparut le mélange de la brique, de la pierre et de l'ardoise, genre renouvelé de l'ancienne architecture italienne. Déjà la lourde et basse arcarde remplace les portes carrées aux angles arrondis des châteaux de la Renaissance ; la croix de pierre déserte les croisées, qui s'ouvrent vides et nues, froides d'aspect, avec leur grand vitrage.

En 1610, la reine Marguerite posa aussi la première



Chambre de Henri IV.

pierre du charmant portail de Saint-Étienne du Mont qui est tout entier, encore, dans le goût de la Renaissance. Un peu plus tôt Du Cerceau avait enfin terminé le Pont-Neuf, commencé par Henri III en 1578. Ce roi n'avait guère d'argent pour les ouvrages utiles : les travaux du pont furent suspendus par la guerre religieuse. Une colonie d'Irlandais en profita pour s'établir dans les niches et sur les piles, « gens experts en faits de gueuserie, dit l'Estoile, excellents dans cette science qui est de ne rien faire et de vivre aux dépens du peuple. » Henri IV les chassa, fit reprendre les travaux et expropria, pour faciliter les abords du pont, les moines augustins dont le couvent a donné son nom au quai voisin. Il leur paya une portion de terrain trente mille livres tournois. Les



Hôtel de ville sous Henri IV.

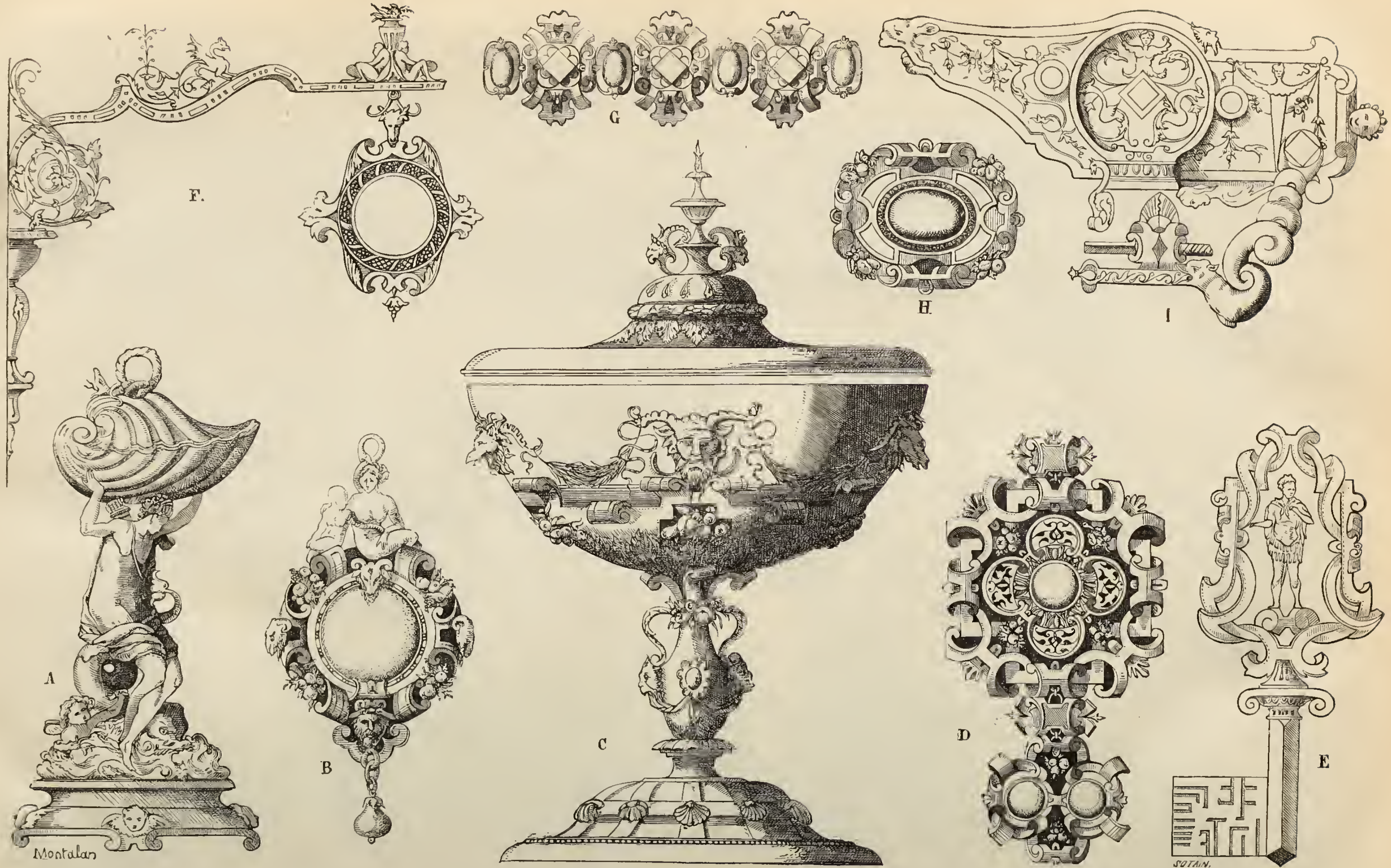
moines ne s'en plaignirent pas moins, représentant au roi qu'ils seraient dorénavant sans jardin : « Ventre-saint-gris ! s'écria Henri, l'argent que vous retirerez, mes pères, du revenu des maisons vaut bien des choux ! »



Place Dauphine sous Henri IV



Le Louvre sous Henri IV.



Objets gravés par Du Cerceau : A, salière — B, pendeloque. — C, coupe. — D, bracelet. — E, clef — F, potence d'enseigne. — G, collier. — H, broche. — I, batterie à rouet.



Le Pont-Neuf sous Henri IV.

En 1603, il put passer sur le pont, « qui cependant, ajoute l'Estoile, n'était pas encore trop assuré et où il y avait peu de personnes qui s'y hasardassent. » On travailla ensuite à construire sur les terrains de vague pâture qui terminaient l'île et qui devinrent la place Dauphine. Ces champs, qui avaient vu bien des supplices depuis celui des templiers, virent encore un dernier duel où deux seigneurs, Villemot et de Fontaines, s'entre-tuèrent. Ce pont devint aussitôt un lieu de grand passage. Les filous naturellement y accoururent, ils y prirent la place des Irlandais. Leur quartier général était au port au Bois, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la place des Trois-Maries, tout près de la descente du Pont-Neuf. Ils y eurent tout un gouvernement organisé. « Ils avaient, dit l'Estoile, un grand et petit bateau pour l'exercice de leur brigande justice. Là se tenaient les plaids et audiences en l'un; et en l'autre étaient prononcés et exécutés leurs arrêts, sentences et condamnations. » La vraie justice, on le pense, avait l'œil sur cette insolente parodie de son tribunal. En 1610, on prit et on pendit le président et le procureur de ce nouveau Palais.

Le nouveau pont faillit être fatal à Henri IV. Il y venait souvent voir les travaux qu'on exécutait dans les rues voisines qui devaient porter les noms de son fils le Dauphin, de son second fils le duc d'Anjou et de sa fille Christine, ou suivre la construction de la Samaritaine, commencée en 1605, ou bien encore pour



Antoine Caron, peintre de portraits au seizième siècle.

faire visite à Jean Robin, « son arboriste et simpliste », dans le clos « de plantes rares » qu'il appelait *Jardin royal* et dont l'espace devait disparaître bientôt sous la place Dauphine. Le 19 décembre 1605, il fut assailli vers cinq heures du soir par « un pauvre fou qui portait un poignard nu sous son vêtement. » Le fou saisit le manteau du roi qui était solidement agrafé et le secoua quelque temps sans pouvoir le détacher. On accourut, on l'arrêta. Au lieu de résister, il se mit à rire : « Au moins, dit-il, lui ai-je fait belle peur. » On voulait l'envoyer au gibet, le roi lui fit grâce. Ce fut en 1614 qu'on érigea à Henri IV la statue équestre renversée pendant la Révolution et relevée par Louis XVIII.

Le Pont-Neuf, rendez-vous des industriels de plein vent, saltimbanques, chanteurs ambulants et comédiens de tréteaux, donna son nom à tout un genre littéraire. Les chansons de rue furent longtemps appelées des ponts-neufs, et quelques-unes passèrent par les salons.

On a dit que les lettres sont l'expression de la société. C'est une vérité banale, car les écrivains sont toujours en rapport exact avec l'opinion publique : ils la font quand ils ne la subissent pas; ils reflètent leur temps ou le conduisent, et, dans les deux cas, en expriment les tendances. Sous Henri IV, dans les lettres comme en politique, ce fut le bon sens qui triompha. Le parti des honnêtes gens se releva, et les prédicateurs de la Ligue, réduits au silence, cédèrent la place à de véritables écrivains, qui se vengèrent des bouffonneries grossières des ligueurs par des railleries

mordantes, répondirent aux déclamations de la haine par l'éloquence de la raison, aux pieuses diatribes de carrefour par des pamphlets immortels. On fit justice des Launay, des Roze, des Boucher, de ces apologistes du régicide, de ces boute-feu qui n'excitaient le désordre que pour saisir la puissance au profit d'une idée ou plutôt d'un sentiment qui eût été respectable, la foi de leurs pères, s'il n'avait été enveloppé de passions violentes et mauvaises, au travers desquelles on ne le voyait plus. On chercha à refréner la licence des paroles, triste reste de l'anarchie morale; à chasser les habitudes et le mauvais goût que nous avait laissés l'Espagnol; à ramener la nation à l'amour du simple, du vrai, du naturel; à discipliner la langue comme le peuple.



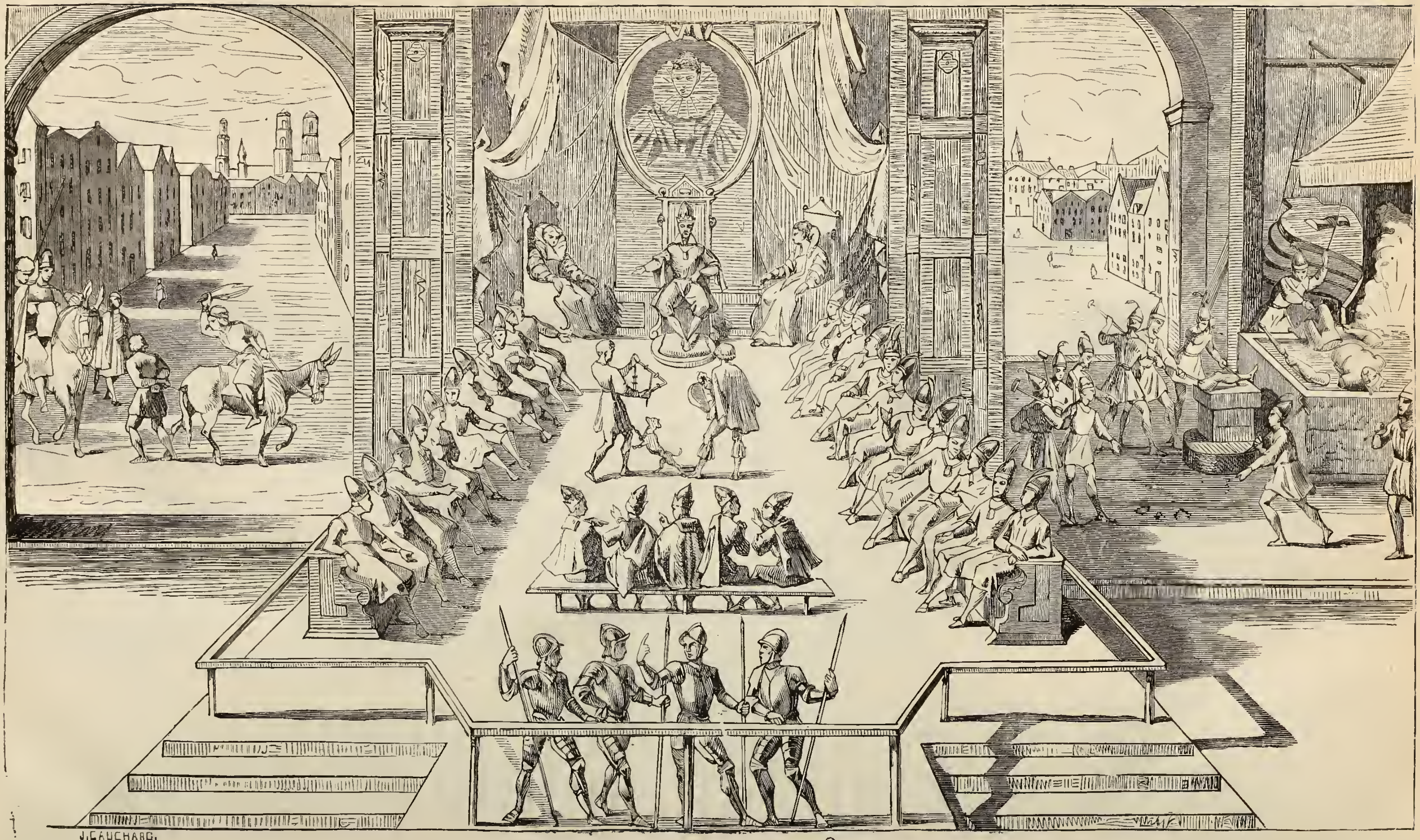
Satire Ménippée. — Le charlatan.

Ceux qui travaillèrent à cette grande œuvre, et qui contribuèrent à pacifier les esprits reconquis par la bravoure du roi et la prudence de son ministre, méritent au même titre que Henri et Sully de devenir populaires. Ce sont les auteurs de la *Satire Ménippée*, Gillot, Leroy, Rapin, Passerat, Pithou, le satirique Regnier, le régulateur de la poésie, Malherbe.

La *Satire Ménippée* fut composée chez Jacques Gillot, dans une petite rue qui allait du quai des Orfévres à l'hôtel du premier président, et dans la chambre même, dit-on, où plus tard naquit Boileau. Elle se compose de deux parties : l'une comique, l'autre sérieuse. Dans la première on parodie la Ligue, dans la seconde on l'écrase avec colère. Les auteurs conçurent un fort bon plan : mettre en scène les états généraux de 1593, où dominait le parti espagnol qui voulait donner la couronne de France à la fille de ce roi dont l'ambition réduisait le catholicisme à être l'instrument de sa grandeur. Suivons nos bons bourgeois : ils nous mènent d'abord dans la cour du Louvre, où deux charlatans débitent du catholicon d'Espagne, « non de Rome », ajoutent-ils prudemment. Ce catholicon est une drogue merveilleuse avec laquelle on peut être perfide et déloyal, vendre son pays et tuer en trahison avec toute sûreté de conscience, « et pour notre sainte mère Église. » Nous entrons ensuite dans la salle où doivent se réunir les états : cette salle est tapissée de l'histoire du veau d'or, de celle de la Jacquerie. On y voit représentées la mort de Henri III, les batailles d'Arques et d'Ivry. Mais laissons les tapisseries et ces allusions plus ou moins sanglantes. Voici la procession qui sort : nous la connaissons déjà, car elle se fit comme elle est décrite. En tête « c'est le recteur Roze, qui a quitté sa capeluche rectorale, a pris sa robe de maître ès arts avec le camail et le rochet, et porte un hausse-col par-dessus : la barbe et la tête rasées tout de frais, l'épée au côté et une pertuisane sur l'épaule. » Après lui marchent moinetons et novices, bizarrement



Satire Ménippée. — Le charlatan



Satire Ménippée. — États généraux de la Ligue.

accoutrés, et les curés avec les prédicateurs. « Entre autres y avait six capucins, ayant chacun un morion en tête, et au dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles, l'épée ceinte au côté par-dessus leurs habits, l'un portant une lance, l'autre une arbalète, le tout rouillé, par humilité catholique.... Un feuilletan, frère Bernard, dit le petit feuillan, et célèbre prédicateur, armé tout à cru, se faisait faire place avec une épée à deux mains et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire pendu par derrière ; et le faisait bon voir sur un pied, faisant le moulinet devant les dames. »

La procession finie on prononce les harangues d'ouverture. Dans ces harangues les personnages font eux-mêmes, en se vantant, la satire de leur conduite. M. le lieutenant (Mayenne) a toujours préféré l'intérêt de sa conservation à l'intérêt public. A Paris il a pillé, à Tours il s'est sauvé devant le Béarnais. Il ne veut pas de paix. « Que deviendrions-nous, dit-il, s'il nous fallait tout rendre? » M. le légat, qui félicite les Français d'être plus catholiques que le pape, ne veut pas non plus entendre parler de paix. La guerre donc, toujours guerre, c'est l'intérêt du saint-siége. Le pape excommunie tous ceux qui sont royaux politiques et accorde indulgences plénières à tous bons catholiques qui tueront pour le bien de l'Église. M. le cardinal de Pelvé, qui parle moitié en latin moitié en français, veut pour roi un membre de la famille de Lorraine, et pour l'obtenir ne recule devant rien : « Tuez, massacrez, brûlez hardiment; M. le lieutenant avouera tout, M. d'Aumale vous adjugera tout, M. le légat pardonnera tout, M. de Lyon scellera tout, et M. Martin signera tout. » M. de Lyon s'extasie devant l'éclat et la beauté des doublons d'Espagne et ne demande qu'une chose, M. le lieutenant pour roi, soumis au clergé. Quant au recteur Roze, son discours pédantesque est des plus amusants. Il lance à ses confrères plus d'un trait qui pénètre et il vote pour Guillaume Fagotin.



Mathurin Régnier.

Mais après le bouffon, le sérieux. D'Aubray se lève : c'est l'orateur du tiers état, l'interprète des bourgeois, du peuple que ces messieurs n'ont jusqu'ici compté pour rien. D'Aubray fouette de sa parole vengeresse tous ces intrigants, tous ces ambitieux, tous ces prêcheurs corrompus qui ont joué avec l'honneur et le sang de



Malherbe.



d'Aubigné.

la France. Autrefois témoin des scènes qu'il raconte, victime des misères qu'il déplore, il les expose simplement sans les grandir par l'imagination ou par la pompe des paroles. Sa mémoire ne les lui présente que trop dans leur sombre réalité. Il a vu le parlement arraché du siége vénérable de la justice par un petit procureur, il l'a vu traîné en triomphe à la Bastille. Il a rencontré dans Paris les meilleurs habitants, « appuyez d'un baston, pâles, faibles, plus blancs et plus ternis qu'images de pierre. » Il a vu des « ecclésiastiques accuser et menacer ces malheureux au lieu de les consoler » et de pauvres bourgeois « tomber par

les rues, roides morts de faim. » D'Aubray est éloquent à force d'avoir raison, de sentir qu'il a raison et de vouloir le prouver. Il est d'ailleurs Français, « amy de sa patrie comme bon bourgeois et citoyen de Paris, » et ne comprend pas qu'on trahisse la France « Et vous, monsieur de Pelvé, vous faict-il pas bon voir en cette compagnie plaider la cause du roi d'Espagne et les droits de Lorraine; vous, dis-je, qui êtes Français et que nous connaissons être né en France, avoir néanmoins renoncé à votre chrême et à votre nation pour servir à vos idoles de Lorraine et aux démons méridionaux. » Grâce au ciel, tous ces maux ont cessé, tous ces traîtres ont été punis, un roi fort est venu. On ne craindra plus « ces sangsues d'exacteurs et maletôtiers, ces chenilles qui sucent et rongent les belles fleurs des jardins de la France, s'en teignent de diverses couleurs et en un moment, de petits vers rampants contre terre deviennent grands papillons volants, peinturés d'or et d'azur. » Aussi d'Aubray n'a-t-il pas assez d'éloges pour Henri IV, assez d'images pour représenter ce roi « fait par la nation, né au vray parterre des fleurs de lys de France, jeton droit et verdoyant de la tige de saint Loys. » Ce cri était alors celui de la France; et cet éloge du roi qui sauva le royaume de l'anarchie, nous le retrouverons dans les poëtes.

Ce fut le savant François Pithou qui composa la harangue de d'Aubray, Gillot qui fit parler le légat, Chrestien le cardinal de Pellevé, Leroy le lieutenant Mayenne, Rapin l'archevêque de Lyon et le recteur de l'Université. Passerat et Durand saupoudrèrent le tout de leurs vers pleins de sel, et ajoutèrent aux discours une foule de petites pièces qui expliquaient ce qu'on entendait par *catholicon*, ou qui s'intitulaient : *Testament de l'Union*, *histoire des singeries de la Ligue*, etc.

La *Satire Ménippée* porta aux factieux le dernier oup, parce qu'elle les frappa avec l'arme la plus terrible en France : le ridicule.

La colère qui se sent dans tous les mots que prononce d'Aubray s'exala plus véhémente encore par la bouche d'un protestant : d'Aubigné. Né en 1550, mort en 1630, il traversa toutes les guerres civiles et son esprit s'y bronza comme son corps. Il lutta tant qu'il put de l'épée contre un catholicisme persécuteur, et dans l'intervalle des batailles épancha sa haine vigoureuse en des poésies, des pamphlets et une histoire universelle où la rude énergie de l'expression répond à la pensée farouche du sectaire. La forme lui importait peu : écrire, pour lui c'éta t combattre encore. Voyez plutôt ce portrait de Henri III :

L'autre fut mieux instruit à juger des atours
Des dames de la cour, et plus propre aux amours.
Avoir raz le menton, garder la face pâle,
Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale :
Si bien qu'un jour des Rois ce douteux animal
Sans cervelle, sans front, parut tel en son bal.
De cordons emperlés sa chevelure pleine,
Sous un bonnet sans bord fait à l'italienne,
Faisait deux arcs voûtés; son menton pinceté,
Son visage, de blanc et de rouge empasté,
Son chef tout empoudré, nous monstrèrent l'idée
En la place d'un roi, d'une fille fardée.
Pensez quel beau spectacle! et comme il fist beau voir
Ce prince avec un busc, un corps de satin noir
Coupé à l'espagnol. Il porta tout le jour
Cet habit monstrueux, pareil à son amour!
Si, qu'au premier abord chacun était en peine
S'il voyait un roi femme, ou bien un homme reine.

A côté de cette rude poésie où vous entendez, dans le rhythme heurté, comme un grincement de fer, mettez les stances de Malherbe sur Henri III, et vous verrez la différence du poëte soldat qui écrit de passion à l'artiste harmonieux qui étudie amoureusement son vers. La mélodie vient, mais la force s'en va.

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort;
Quoi que l'on dise, on n'en fait point d'estime;
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

On a vu (p. 282) la grande scène d'Amboise. D'Aubigné répond à la pensée de son père par cette glorification des martyrs. L'Église du troisième siècle n'a pas de plus belles paroles :

Les cendres des brûlés sont précieuses graines,
Qui, après les hivers noirs d'orage et de pleurs,
Ouvrent au doux printemps, d'un million de fleurs
Le baume salutaire, et sont nouvelles plantes,
Au milieu des prairies de Sion florissantes.
Tant de sang, que les rois épanchent à ruisseaux,
S'exhale en douce pluie et en fontaine d'eaux,
Qui, coulantes aux pieds de ces plantes divines,
Donnent de prendre vie et de croître aux racines.

Aussi comme il flagelle les apostats, ce fils de Coligny par exemple, devenu le courtisan de ceux qui avaient assassiné son père :

Je vous en veux, à vous, apostats dégénères,
Qui leschez le sang frais, tout fumant de vos pères
Sur les pieds des tueurs; serfs qui avez servy
Les bras qui ont la vie à vos pères ravy.

Et encore cette belle image de la France déchirée par les mains de ses enfants et qui leur dit :

.... Vous avez, félons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté.
Or vivez de venin, sanglante géniture :
Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture.

A ceux qui lui trouvaient l'esprit et la poésie trop rudes, il répond :

Si quelqu'un me reprend que mes vers échauffés
Ne sont rien que de meurtre et de sang étoffés,
Qu'on n'y lit que fureur, que massacre et que rage,
D'horreur, malheur, poison, trahison et carnage,
Je lui réponds : « Ami, ces mots que tu reprends
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.
Les flatteurs de l'amour ne chantent que leurs vices,
Que vocables choisis à peindre les délices,
Que miel, que ris, que jeux, amours et passe-temps :
Une heureuse folie à consumer le temps....
Ce siècle autre en ses mœurs demande un autre style :
Cueillons des fruits amers desquels il est fertile.
Non, il n'est plus permis sa veine déguiser,
La main peut s'endormir, non l'âme reposer. »

Ailleurs il dit encore :

J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers
Burinait votre honte aux yeux de l'univers.

Mathurin Régnier, né à Chartres en 1573, chanoine de l'église Notre-Dame en cette ville, ce que l'on ne soupçonnerait jamais en lisant ses vers, fut le premier en France qui écrivit de véritables satires à l'imitation d'Horace. Il commença de bonne heure.

Et bien que jeune enfant mon père me tançât.
Et de verges souvent mes chansons menaçât.

Me disant de dépit, et bouffi de colère :
« Radin, quitte tes vers, et que penses-tu faire ? »
(*Satire IVe.*)

Mais s'il prit pour guide le poëte latin, il puisa ses inspirations dans les mœurs de ses contemporains. Écoutons-le plutôt :

Pourveu qu'on soit morgant, qu'on bride sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand panache,
Qu'on parle baragouyn et qu'on suive le vent,
En ce temps dujourd'auy l'on n'est que trop sçavant.

Régnier s'en donne à cœur joie contre cette jeune noblesse, nourrie dans les troubles civils, qui dédaigne le savoir et n'estime que la suffisance.

Pères des siècles vieux, exemples de la vie
Dignes d'être admirés d'une honorable envie
(Si quelque beau désir vivait encore en nous),
Nous voyant de là-haut, pères, qu'en dites-vous?
Jadis de votre temps la vertu simple et pure,
Sans fard, sans fiction, imitait la nature. . .
. . . .
Où la nostre aujourd'hui qu'on révère ici-bas
Va la nuict dans le bal, et danse les cinq pas,
Se parfume, se frise, et de façons nouvelles
Veut avoir par le fard du nom entre les belles ;
Fait crever les courtaux en chassant aux forests :
Court le faquin, la bague, escrime des fleurets,
Monte un cheval de bois. . . . .
. . . .
Chante des airs nouveaux, invente des balets,
Sçait escrire et porter les vers et les poulets;
A l'œil toujours au guet pour des tours de souplesse,
Glose sur les habits et sur la gentilhesse,
Se plaist à l'entretien, commente les bons mots,
Et met à mesme prix les sages et les sots.
(*Satire Ve.*)

Il y en a pour tout le monde; voyez ce portrait d'un pédant :

Ses yeux bordés de rouge, esgarez, semblaient estre
L'un à Montmartre et l'autre au chasteau de Bicestre.
Toutefois, redressant leur entre-pas tortu,
Ils guidaient la jeunesse au chemin de vertu;
Son nez haut relevé semblait faire la nique
A l'avide Nason, au Scipion Nasique,
Où maints rubiz balais, tout rougissants de vin,
Monstraient un *hac itur* à la Pomme de Pin[1].

Ailleurs, il montre un pauvre diable crotté, à la mine chétive, les chausses déchirées, le rabat sale :

Sans demander son nom, on le peut reconnaître ,
Car si ce n'est un poëte, au moins il le veut être.

Ou bien l'avocat qui :

Une cornette au col, debout dans un parquet,
A tort et à travers va vendre son caquet.

Le médecin y passe, celui de Rabelais et de Molière, qui des lèvres ne veut pas être payé de sa consultation, mais du cœur tient beaucoup à l'être, même grassement :

Et dit, serrant la main : « Mais il ne fallait point! »

« Et ce rodomont aux bottes sonnantes, au feutre empanaché qui frise ses cheveux, relève sa moustache et serre la main aux gens qu'il n'a jamais vus, je le devine à son accent baragouin : c'est un de ces hobereaux de Gascogne accourus en toute hâte de leur donjon délabré, pour se pousser à la cour du Béarnais; rimailleur autant que ferrailleur, il tranche du bel esprit l'épée à la main. »

1. Nom d'un cabaret célèbre où Régnier lui-même alla plus d'une fois s'enivrer.

Et Macette, la vieille hypocrite, petite-fille de Faux Semblant de Jean de Meung et grand'mère de Tartufe. « Madeleine repentie, elle expie dans d'austères pratiques les tendres péchés de sa jeunesse. Sa prunelle blanche prêche l'amour de Dieu et son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite. Je la laisse en tête à tête avec la jeune fille qu'elle vient visiter, et pour écouter l'entretien, je me tapis, comme le poëte, dans le recoin d'une porte. L'hypocrite, fronçant les lèvres, commence par l'*Ave Maria* et la formule de charité :

Ma fille, Dieu vous garde et vous veuille bénir;

et de transitions en transitions, elle finit par proposer à sa jeune écolière, le libertinage pourvu qu'il soit discret, la débauche pourvu qu'elle soit mystérieuse :

Le péché que l'on cache est demi-pardonné.

Macette est déjà Tartufe. » (Sainte-Beuve.)

Nos poëtes ont affectionné ce personnage, et il les inspire bien, parce que deux choses se trouvent au fond de l'esprit de la France : l'honneur qui hait la ruse, surtout avec de pieux dehors, et le bon sens qui aime la franchise, même dans le vice, pensant, au contraire de Macette, que :

Le péché qu'on avoue est demi-pardonné.

Régnier, on le voit, ne touche qu'au ridicule du caractère ; il s'arrête à la surface des choses et ne s'y enfonce pas, comme faisait Rabelais. C'est un moraliste qui ne prend pas pour lui-même les leçons qu'il donne, et qui serait fâché que le monde, en se corrigeant, ne lui laissât plus de travers à peindre. C'est en un mot le bon Régnier, comme on dira plus tard le bon la Fontaine. Il n'a pas, en effet, toujours l'humeur mordante

Et ce sermon de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant.

Quand il ne gronde plus, c'est un de nos plus gracieux poëtes ; on ne peut le suivre partout où se risque sa muse, j'aime mieux finir par quelques vers politiques, ceux où il célèbre les bienfaits de Henri IV.

D'hommes et de bétail les champs sont habités,
Le paysan n'ayant peur des bannières étranges,
Chantant coupe ses bleds, riant fait ses vendanges,
Et le berger, guidant son troupeau bien nourry ;
Enfle sa cornemuse en l'honneur de Henry!
(*Ép. I, au Roi.*)

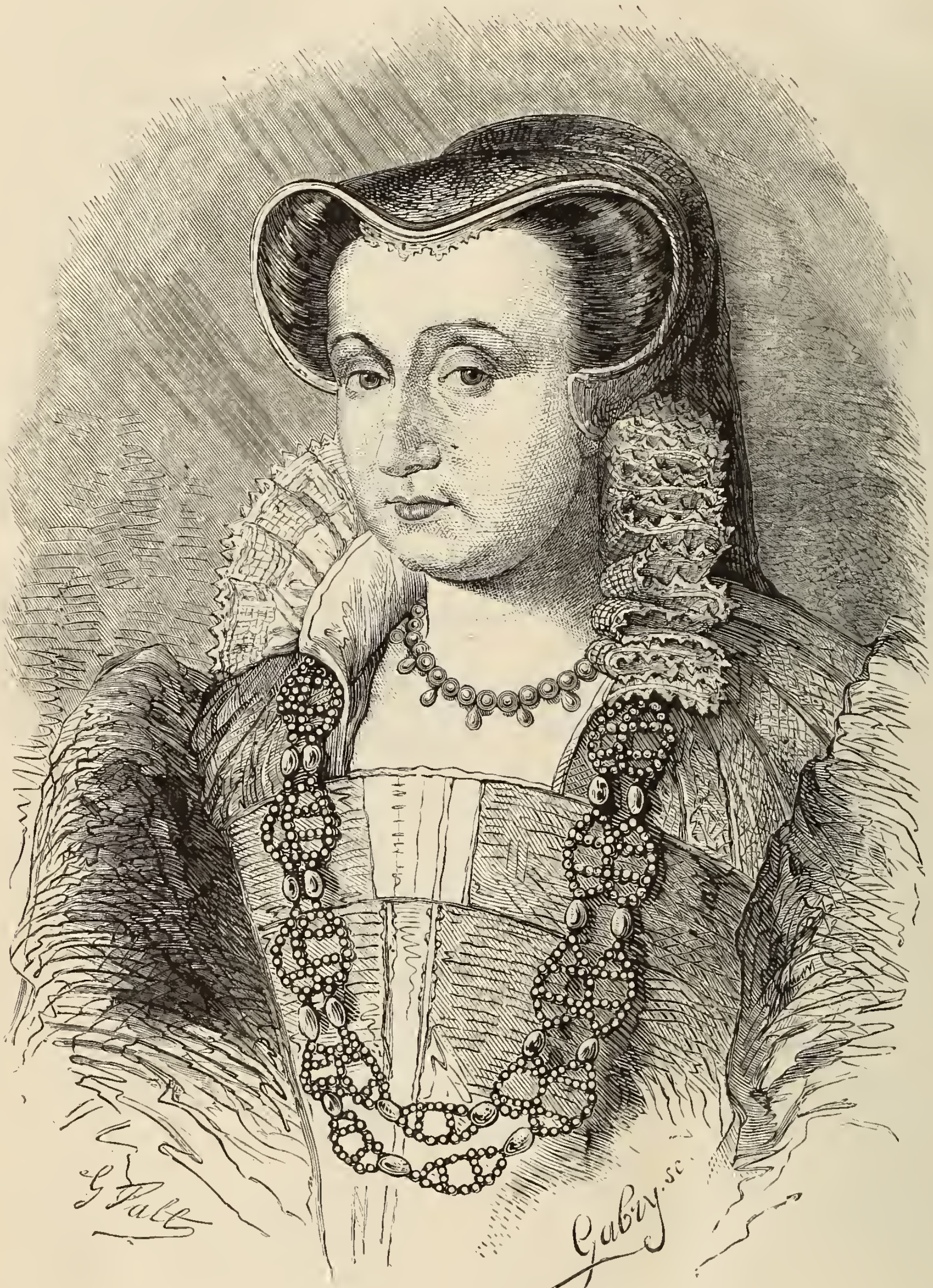
Henry, le cher suject de nos saintes prières,
Que le ciel réservait à nos peines dernières,
Pour restablir la France au bien non limité,
Que le destin promet à son éternité!
Après tant de combats et d'heureuses victoires,
Miracles de nos temps, honneur de nos histoires
Dans le port de la paix, grand prince, puisses-tu
Malgré tes ennemys exercer ta vertu!

Louis XIV s'entendra adresser des vers plus pompeux, mais non de plus vrais.

Enfin Malherbe vint, a dit Boileau qui eut tort de faire commencer avec lui l'histoire de notre poésie. On a pu voir, même dans nos courtes citations, qu'elle injustice il y aurait à dédaigner nos vieux écrivains. Mais

de tous les poëtes du seizième siècle Malherbe est celui dont la sobriété sévère convenait le plus à Boileau, convenait le mieux aussi, reconnaissons-le, à son temps.

Au commencement du dix-septième siècle, ce n'est point dans les arts seulement que la Renaissance abdique sa capricieuse liberté ; la méthode, la régularité, la loi vont, en toutes choses, remplacer l'indépendance hardie, souvent déréglée, mais puissante et originale du siècle précédent. En politique, l'autorité royale porte déjà bien haut son pouvoir que Richelieu et Louis XIV rendront irrésistible. En littérature, il se fait une révolution analogue ; un roi s'élève aussi, un Richelieu de la grammaire, qui ne précède pas de beaucoup l'autre, *un tyran des mots et des syllabes,*



Diane de France, duchesse d'Angoulême[1].

admettant ceux-ci, exécutant ceux-là. C'est Malherbe, littérateur pur et plein de goût, plutôt que grand poëte. Après les vives et libres allures de Marot et de Rabelais, les héritiers du vieil esprit gaulois, après Ronsard qui demande à l'antiquité sa grammaire et ses mots, après Montaigne qui lui demande ses pensées, mais s'approprie son butin comme un légitime héritage, voici le régulateur des expressions et des idées,

1. Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille naturelle du dauphin Henri (Henri II) et d'une Piémontaise, ou de Diane de Poitiers, suivant Brantôme, née en 1538, morte en 1619, épousa Horace Farnèse, puis François de Montmorency, fils du connétable (qu'elle sauva de la Saint-Barthélemy). Elle négocia la réconciliation de Henri III son frère avec Henri roi de Navarre, et jouit auprès de ce prince, devenu roi de France, d'un grand crédit

un digne précurseur de Boileau, et « le premier en France » qui

D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir.

Contre Malherbe, Régnier se révolte. Il prend à partie ces réformateurs superbes dont

Le savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde d'un *qui* ne heurte une diphthongue,
Épier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissant sur le verd le noble de l'ouvrage.
Nul aiguillon divin n'élève leur courage;
Ils rampent bassement, faibles d'invention,
Et n'osent, peu hardis, tenter la fiction,
Froids à l'imaginer : car, s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose!...

Vaine révolte! La discipline se fera dans les lettres ainsi que dans l'État.

Malherbe a produit peu, des odes, das stances, bien que sa vie ait été très-longue. Mais dans la plupart de ses ouvrages il a atteint la perfection de la forme, et quelques-unes de ses pièces sont même pour la pensée et pour le sentiment des modèles achevés. Il a en définitive arrêté chez nous le style et la langue poétique dont Corneille, Racine et Boileau se sont servis. Nous détachons d'une ode composée à l'occasion d'un attentat contre Henri IV, deux stances qui feront juger de sa manière et où le patriotisme l'élève à l'éloquence.

.... Toutefois, ingrats que nous sommes,
Barbares et dénaturés,
Plus qu'en ce climat où les homme
Par les hommes sont dévorés,
Toujours nous assaillons sa tête
De quelque nouvelle tempête;
Et d'un courage forcené,
Rejetant son obéissance,
Lui défendons la jouissance
Du repos qu'il nous a donné.
Revenez, belles fugitives;
De quoi versez-vous tant de pleurs?
Assurez vos âmes craintives,
Remettez vos chapeaux de fleurs.

Le roi vit, et ce misérable. . . .
. . . .
A commencé le parricide,
Mais il ne l'a pas achevé!



Pouvons-nous parler de Malherbe sans citer la consolation à du Périer, cette pièce où la mort d'une jeune fille inspire au poëte de si beaux accents :

Mais elle était du monde, où les meilleures choses
Ont le pire destin,
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.
La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles. . .
. . . .
Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois.
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.

Dans l'ode à Marie de Médicis où il engage la nouvelle épousée à retenir près d'elle le héros qui veut courir encore à de nouveaux combats :

Mais d'aller plus (*encore*) à ces batailles,
Où tonnent les foudres d'enfer,
Et lutter contre des murailles,
D'où pleuvent la flamme et le fer, —
Puisqu'il sait qu'en ses destinées
Les nostres seront terminées,
Et qu'après lui notre discord
N'aura plus qui dompte sa rage, —
N'est-ce pas nous rendre au naufrage,
Après nous avoir mis à bord.

Il portait haut le sentiment de l'art et je ne lui reproche pas d'avoir trop cru en lui-même :

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Ces belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir;
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas sceu de toutes personnes,
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Savent donner une louange
Qui demeure éternellement.

Une autre fois il a dit de lui-même :

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honorent,
Non loin de mon berceau commencèrent leurs cours;
Je les possédai jeune et les possède encore
A la fin de mes jours.

Il disait vrai; son dernier écrit, l'ode à Louis XIII sur le siége de la Rochelle, est peut-être son chef-d'œuvre.

Il faut, sans flatterie aucune, compter parmi les écrivains de ce temps et mettre au rang des meilleurs le roi lui-même ; non pas qu'il se soit appliqué à écrire, mais sa verve gasconne et son esprit débordaient sans qu'il y songeât dans ce qu'il dictait. Quelques-unes de ses lettres sont des modèles de vivacité et de gaieté, de finesse aussi et de simplicité, car il eut ces deux qualités qui s'excluent d'ordinaire. Il raille et gourmande ses amis le plus agréablement du monde ; comme il trouve les mots les plus énergiques pour appeler auprès de lui ou pour exciter ses compagnons d'armes, et les images les plus charmantes pour peindre ses amours, et consoler ou tromper ses trop nombreuses maîtresses.

On a vu de ses harangues comme celle aux Notables de 1596, de ses lettres officielles qui ont si peu de roideur administrative, et de ses mots si vifs dans leur brusquerie amicale, en voici quelques autres. Soyez donc mauvais serviteur d'un roi qui vous écrit :

« Rosny, toutes les nouvelles que j'ai de Mantes sont que vous êtes harassé et amaigri. Si vous avez envie de vous rafraîchir et rengraisser, je suis d'avis que vous vous en veniez ici. » Ou bien : « On m'a dit que vous ne m'aimez point. S'il en est ainsi, je vous désavoue ; et la première fois que je vous verrai, je vous couperai la gorge. Adieu, la Gode, mamie. » (A M. de Souvré, 8 juillet 1591.)

Hésitez à endosser la cuirasse et à vous remettre aux champs en apportant même, avec votre épée, tout ce que vous aurez ramassé d'écus, après lettres comme celles-ci :

« Je te renonce, si tu ne viens, mais je dis bientôt, car il ne se présenta oncques de plus belles occasions. Adieu, Fayet ; si vous ne venez, je vous pendrai (décembre 1588).

« Sans doute vous n'aurez manqué, ainsi que vous l'avez annoncé à Mornay, de vendre vos bois de Milezac et Cuze, et ils auront produit quelques mille pistoles. Si ce est, ne faites faute de m'en apporter tout ce que vous pourrez, car de ma vie je ne fus en pareille disconvenue. Et je ne sais quand, ni d'où, si jamais je pourrai vous les rendre. Mais je vous promets force honneur et gloire, et argent n'est pas pâture pour des gentilshommes comme vous et moi. » (A M. de Launay d'Entragues, 25 octobre 1588.)

« Monsieur de Batz. Ils m'ont entouré comme la beste, et croyent qu'on me prend aux filets. Moy, je leur veulx passer à travers ou dessus le ventre. J'ay esleu mes bons ; et mon faucheur en est. Grand damné, je te veux bien garder le secret de ton cotillon d'Auch à ma cousine ; mais que mon faucheur[1] ne me faille en si bonne partie, et ne s'aille amuser à la paille, quand je l'attends sur le pré. » (1586.)

Il a tous les tons. A un grave personnage il écrit sur la maladie et la mort prochaine de Catherine de Médicis « en chrétien. » Deux jours après il adresse à sa maîtresse ce vœu charitable pour la reine mère et pour sa femme, qu'il appelle déjà la feue reine, bien qu'elle fût encore très-vivante. « Je n'attends que l'heur d'ouïr dire qu'on aura étranglé la feue reine de Navarre. Cela, avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. » Il se fait, en cette circonstance, et pour cause, plus mauvais qu'il n'est. Catherine trouvera un jour en lui un panégyriste, et Marguerite un bon vieil ami. Terminons par la description d'un petit endroit du Poitou. Ce goût de la nature surprend à une telle époque et dans ce rude guerrier.

« J'arrivais hier soir de Marans, où j'étais allé pour pourvoir à la garde d'icelui. Ah ! que je vous y souhaitai ! C'est le lieu le plus suivant votre humeur que j'aie jamais vu. Pour ce seul respect, je suis prêt à l'échanger. C'est une île renfermée de marais bocageux, où, de cent en cent pas, il y a des canaux pour aller chercher le bois par bateau. L'eau claire, peu courante ; les canaux de toute largeur ; les bateaux de toute grandeur. Parmi ces déserts mille jardins. L'île a deux lieues de tour, ainsi environnée ; passe une rivière par le pied du château, au milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux bras et qui porte des navires de cinquante tonneaux. Il n'y a que deux lieues jusqu'à la mer. C'est un canal, non une rivière. Contre mont vont les grands bateaux jusques à Niort, où il y a douze lieues ; infinis moulins et métairies insulées ; tant de sortes d'oiseaux qui chantent ; de toute sorte de ceux de mer. Je vous en envoie des plumes. De poissons c'est une monstruosité que la quantité, la grandeur et le prix ; une grande carpe, trois sols et cinq un brochet. C'est un lieu de grand trafic. La terre très-pleine de blés et très-beaux. L'on y peut être plaisamment en paix et sûrement en guerre. L'on s'y peut réjouir avec ce que l'on aime, et plaindre une absence. Ah ! qu'il y fait bon chanter ! » (Lettre à Mme de Grammont, 17 juin 1586.)

Henri IV avait inspiré trois livres fort différents, mais qui prouvent une même chose : l'apaisement que le grand bon roi avait mis dans les esprits, bien qu'il soit tombé victime d'un dernier reste des mauvaises passions du siècle. Ce sont trois « enfants que la paix a fait naître. » L'un était le roman pastoral de d'Urfé, l'*Astré*, qui après avoir donné naissance aux *Précieuses* continua jusqu'en plein dix-huitième siècle son influence par les idylles de Fontenelle et de Florian. L'autre, plus sérieux et malheureusement moins à la mode, était le *Théâtre de l'agriculture et mesnage des champs*, d'Olivier de Serres, dont nous avons déjà parlé (p. 377) et qui mérite de prendre place parmi les œuvres véritablement littéraires, parce que la nature n'y est point desséchée comme dans un herbier. Le troisième est l'*Introduction à la vie dévote*, de saint François de Sales, évêque de Genève, qui parut en 1608, à la demande et d'après le plan proposé par Henri IV. On ne lit plus d'Urfé, mais on consulte encore le *Théâtre de l'agriculture*, qui a valu à son auteur une statue de bronze, et on réimprime le livre de saint François de Sales parce qu'il l'a écrit avec son cœur.

1. Il lui avait donné ce surnom de faucheur à la prise d'Eause où Batz avait fait merveille.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

HUITIÈME PÉRIODE.

DERNIÈRE VICTOIRE DE LA ROYAUTÉ SUR L'ARISTOCRATIE FÉODALE.

NEUVIÈME PÉRIODE.

GUERRES D'ITALIE.

DIXIÈME PÉRIODE.

PREMIÈRE LUTTE DE LA FRANCE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE. POUVOIR CROISSANT DE LA ROYAUTÉ; LA RENAISSANCE.

ONZIÈME PÉRIODE.

GUERRES DE RELIGION. — NOUVELLE ANARCHIE FÉODALE ET COMMUNALE.

DOUZIÈME PÉRIODE.

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE INTÉRIEUR PAR LA ROYAUTÉ ET SECONDE LUTTE DE LA FRANCE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.



Travail à l'aiguille du seizième siècle.